This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 064991282

1513
.210
.76
v.11

Library of

Princeton University.

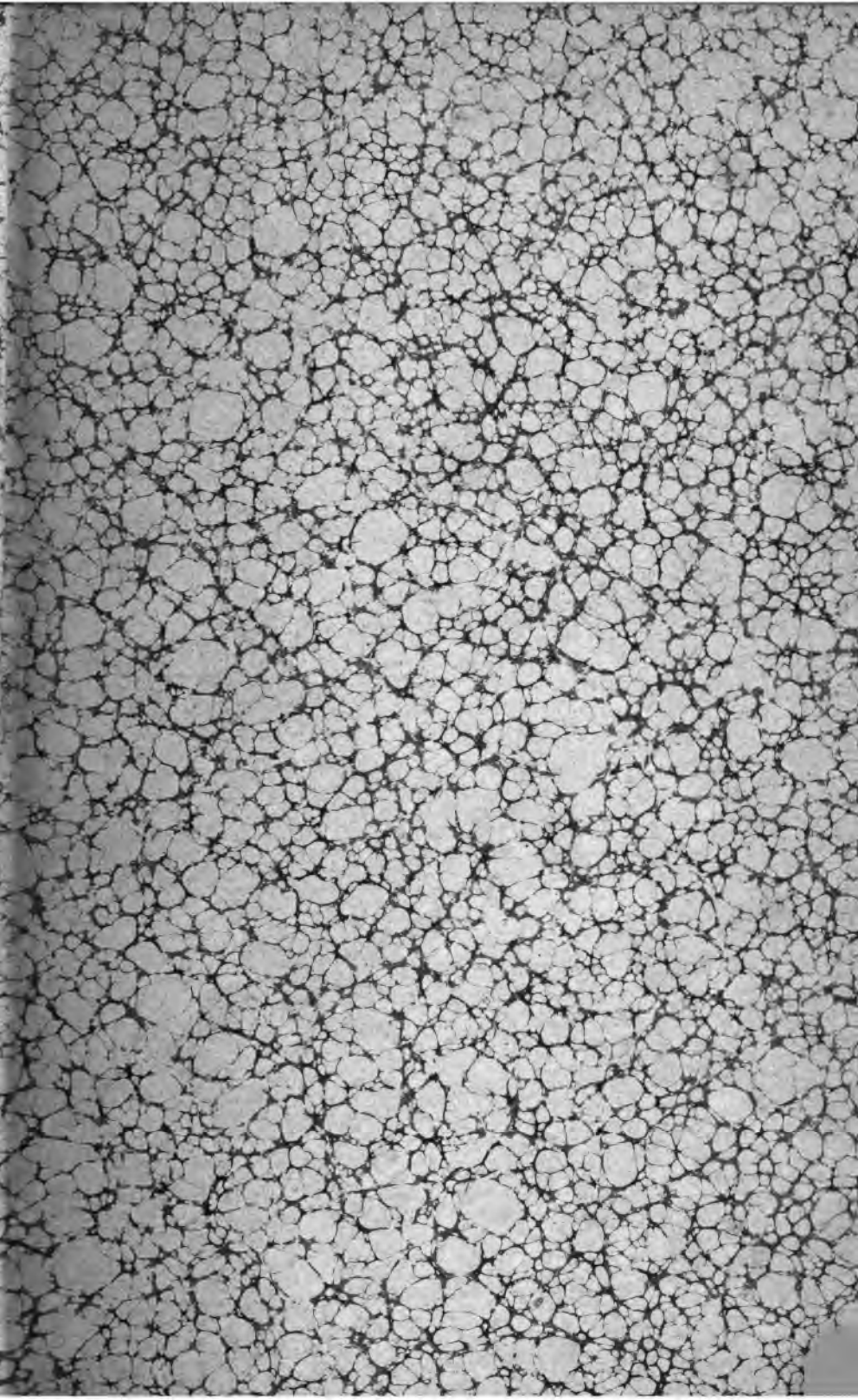

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

SIXIÈME ANNÉE.

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME I.

ANNÉE 1862. — PREMIER SEMESTRE.

NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 1.

1862.

(RECAP)
1513
.210
.76 V. 11 (1862)

NANTES, IMP. VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PLACE DU COMMERCE, 1.

En tête de cette livraison, nous comptions adresser à nos lecteurs quelques mots de préface, comme nous le faisons d'ordinaire au commencement de chaque année. Mais l'espace réservé pour cet objet se trouve forcément envahi par les pièces suivantes :

Nantes, le 25 décembre 1861.

A Monsieur le Directeur de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*

MONSIEUR,

Je vous prie, en conformité d'un ordre de Son Excellence le Garde des Sceaux, de vouloir bien faire insérer, dans le plus prochain numéro de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, la note ci-jointe.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Le Procureur impérial,

E. DUBOIS.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* a reproduit dans son numéro du mois de novembre 1861 une partie de la préface d'un *Armorial et Nobiliaire de Bretagne*, publié par M. P. Potier de Courcy, dans lequel on lit ce passage :

« Il est, au reste, un moyen bien simple de n'avoir pas à redou-

452176

» ter les effets de la loi de 1858, *si par hasard il prenait fantaisie* » *à la justice de l'appliquer*. On prend carrément un titre, le plus » habituellement celui de comte ; ensuite on présente à la com- » mission du sceau une série d'actes de l'état-civil, actes notariés » ou brevets militaires, constatant qu'au dernier siècle un curé, un » tabellion ou un commis de la guerre avait eu la courtoisie d'ac- » corder au seigneur de la paroisse ou à un officier d'un grade » élevé, aïeul du demandeur, un titre qu'il s'était fait donner préa- » lablement par ses tenanciers ou ses subordonnés. La prescrip- » tion au titre est même acquise par la complaisance d'un secré- » taire de mairie pendant deux ou même une seule génération. » Sur le vu de *semblables pièces*, la commission émet un avis » favorable à la confirmation du titre en faveur de l'impétrant, » lequel, *s'il n'est pas hostile au gouvernement*, sera mis en » possession légale du titre dont il avait commencé par se parer *de* » *proprio motu*. »

Nous croyons à peine nécessaire de faire remarquer que ce passage renferme autant d'allégations fausses que de mots, et prouve une bien grande ignorance de la manière sérieuse dont procède un conseil présidé par Son Excellence le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, et composé de membres du Sénat, du Conseil d'État et de la Cour de Cassation.

Il est au moins regrettable de parler de ce qu'on ne sait pas et d'induire ainsi le public dans des erreurs qui peuvent l'exposer à de graves embarras.

Il semble, de plus, qu'il convient peu à un simple particulier de s'arroger le droit de trancher la situation nobiliaire des familles, en présence d'une législation existante, et de prétendre attacher à une publication privée et sans aucun caractère authentique, une autorité qui n'appartient qu'au conseil du sceau des titres.

La Justice n'obéit jamais à une fantaisie, mais à un besoin sérieux de répression qu'elle applique à tous indistinctement et sans s'arrêter aux mesquines impressions qui lui sont prêtées par l'auteur de l'*Armorial de Bretagne*.

(Communiqué.)

Nous n'avons qu'un mot à dire sur l'avant-dernier alinéa de ce *communiqué*. Notre excellent collaborateur et ami M. de Courcy n'a jamais eu, nous le croyons, l'idée d'attribuer à sa « publication » l'autorité officielle « qui n'appartient qu'au conseil du sceau des titres. » Il a fait simplement un *Armorial*, comme il a été permis d'en faire dans tous les temps, même dans ceux où les questions nobiliaires avaient une importance tout autre que de nos jours. Le public, à ce qu'il paraît, n'a pas jugé l'ouvrage trop mauvais, puisqu'il en a déjà enlevé deux éditions.

Quant au reste de la note de M. le Garde des Sceaux, — en présence du décret du 17 février 1852 et du régime actuel de la presse, — on comprendra que nous nous abstenions.

Le Directeur de la Revue de Bretagne et de Vendée,

A. DE LA BORDERIE.

RÉCITS DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE.

LA CORNOUAILLE AU TEMPS DU ROI GRALLON

I.

Quand Guennolé passa en Cornouaille, en 493[1], tous les Bretons établis dans cette contrée étaient déjà réunis sous le gouvernement d'un seul chef, mais non depuis longtemps.

Comme le pays des Curiosolites, la partie méridionale de celui des Osismes[2] avait d'abord été occupée par un certain nombre de petites colonies, mutuellement indépendantes, dont la principale, venue selon toute apparence de la ville de *Corisopitum* en Grande-Bretagne, s'installa au confluent de l'Odet et du Steir et y rétablit le nom de la cité insulaire d'où elle sortait[3], un quart de lieue environ au-dessus de la ville gallo-romaine d'*Aquilonia*, dès-lors, ce semble, ruinée et abandonnée. Il nous reste un document connu sous le nom peu exact de *Catalogue des comtes de Cornouaille*, qui est en réalité une nomenclature assez antique, mais informe et incomplète, des plus anciens chefs ayant régné sur tout ou partie du

1 Voyez cette *Revue*, t. IX, p. 275.

2 Les Osismes occupaient, approximativement, le territoire actuel du département du Finistère, et les Curiosolites celui du département des Côtes-du-Nord.

3 Voir dans l'*Annuaire historique de Bretagne* de l'année 1861, pp. 160 et ss. la *Nouvelle opinion sur le nom de* Corisopitum *donné à Quimper, et sur la colonisation de la Cornouaille par les Bretons insulaires.*

territoire cornouaillais. En tête de cette liste figurent trois princes : Riwelen *Mur-Marc'hou* (c'est-à-dire Riwelen *le Grand Cavalier*), Riwelen *Marc'hou* (Riwelen *le Cavalier*), et Congar. Ces trois noms, ainsi placés avant celui même de Grallon, reconnu unanimement pour le premier roi de Cornouaille, ne peuvent donc s'appliquer qu'à trois des chefs de ces petites colonies mutuellement indépendantes, par où commença sans aucun doute l'établissement des Bretons dans le sud du territoire osismien. Peut-être le second Riwelen était-il fils du premier ; et, comme la presqu'île de Crezon a longtemps porté au moyen âge le nom de *terre de Rivelen,* on peut croire — par conjecture — que c'était là le siége de leur colonie [1].

Quoi qu'il en soit, D. Le Gallois pense que ces premiers Bretons établis vers l'angle sud-ouest de notre péninsule furent entraînés, en 469-470, dans l'expédition de Riothime [2], et rien n'est plus vraisemblable : car il paraît impossible que les seuls Bretons du pays de Vannes aient pu suffire dès-lors à fournir les douze mille hommes de l'armée de ce prince. Le désastre qui mit fin à cette entreprise dut donc frapper cruellement les premières colonies établies chez les Osismes, tout comme celles du pays de Vannes. Mais les ravages des Saxons dans l'île de Bretagne devenant de plus en plus terribles, ce vide fut bientôt plus que comblé.

Vers l'an 480, une émigration considérable, bien plus nombreuse que les petites bandes ordinaires dont nous avons parlé, débarqua dans l'angle sud-ouest de notre péninsule, sous la conduite d'un prince insulaire appelé Gradlon ou Grallon, qui recut plus tard de ses sujets, à cause de son exacte justice, le surnom de *Iaun*, c'est-à-dire la *Loi* ou la *Règle,* et de la postérité celui de *Mur* ou *Grand,* attaché maintenant encore à son nom [3]. Toutes nos traditions les

1 Il est vrai qu'au commencement du XIe siècle nous rencontrons un seigneur appelé *Rivelen de Craozon*, d'où pourrait aussi venir ce nom. Voyez D. Morice, *Pr.* I, 376.

2 Voir la *Revue*, t. IX, pp. 259-260.

3 D. Le Gallois, dans ses Mémoires sur les origines bretonnes (Bl.-M., XLIV), démontre fort bien qu'il y a identité entre Grallon et le personnage donné par les *Actes de saint Mélar* comme le premier auteur des comtes de Cornouaille : personnage appelé *Ian* ou *Iaun,* dans un des manuscrits, et suivant les autres surnommé *Lex vel Regula* : or, dans le breton du continent comme dans celui du pays de Galles, *iawn* ou *iaun* signifie précisément le droit, la loi, la règle. Dom Le Gallois veut aussi l'identifier avec le Jahan Reith du *Catalogue des comtes de*

plus anciennes et nos plus vieux documents s'accordent à représenter Grallon comme le véritable fondateur du comté ou royaume de Cornouaille; d'où l'on doit légitimement induire que c'est la grande émigration placée sous ses ordres qui donna à cette partie de notre presqu'île son nom breton de *Kernau*, en latin *Cornubia*, fort mal traduit en français par le mot de Cornouaille[1], mais reproduction exacte du nom des *Cornavii* ou *Cornabii*, l'un des principaux peuples de l'île de Bretagne, établi dès le IIe siècle de l'ère chrétienne, sur le haut cours de la Saverne, rive gauche, entre ce fleuve et la rivière d'Avon, dans le territoire actuel des comtés anglais de Worcester, Warwick, Stafford, Chester et Shropshire. C'est donc de cette tribu insulaire qu'était sorti le roi Grallon et son émigration.

Ce chef unit sous son sceptre tous les émigrés bretons et les indigènes armoricains installés dans le territoire qui forma, jusqu'en 1789, le diocèse de Quimper[2]; et il établit d'abord sa principale résidence au confluent de l'Odet et du Steir, dans cette naissante ville bretonne de Corisopit, dont on a parlé plus haut.

Il eut bientôt l'occasion de se signaler avec éclat. Non contents d'envahir la Grande-Bretagne, les pirates saxons infestaient encore les côtes de la Gaule, spécialement notre péninsule. Il s'était même formé dans les îles de la Loire un nid de ces oiseaux de proie, que les Francs de Childéric et de Clovis eurent plus d'une fois à combattre, et qui insultèrent aussi les états de Grallon. Mais ils trouvèrent en celui-ci un rude adversaire, qui les attaqua sans crainte sur leur propre élément et leur infligea de cruelles défaites, dont un vieux poète historien parle ainsi :

« Le roi Grallon gouvernait alors de son sceptre souverain, le » pays des Cornubiens, situé vers l'occident. Un vaste royaume,

Cornouaille; mais cette assimilation m semble plus douteuse. Voyez le passage des *Actes de saint Mélar* dans D. Morice, *Pr.* I, 223.

1 *Cornouaille* est, proprement, le calque français de la forme *Cornugallia* ou *Cornu-Galliæ*, sous laquelle certains écrivains du moyen-âge, étrangers à la Bretagne, ont désigné tantôt l'ancien diocèse de Quimper, tantôt même notre péninsule tout entière.

2 « *Amplum cui suberat, producto limite, regnum*, » dit de lui la *Vie de saint Guennolé* en vers latins (chap. XXII) insérée au cartulaire de Landevenec, manuscrit de la bibliothèque de Quimper.

» dont il avait accru les limites, lui était soumis. Le front ceint » d'un diadème, paré des richesses enlevées aux pirates du Nord, » il surpassait en puissance tous ses voisins, après les guerres » cruelles où il avait accablé cette race ennemie [1]. Il avait tranché » la tête à cinq de leurs chefs, pris un pareil nombre de leurs » vaisseaux, brillé et triomphé dans cent combats. Pour témoin de » ses exploits il avait eu la Loire même ; car c'est sur les bords de » ce fleuve que s'étaient livrées ces grandes batailles [2]. »

Il semble, au reste, que ces expéditions se firent de concert avec les Francs : selon une ancienne tradition relatée au cartulaire de Landevenec, le roi des Francs aurait même député une ambassade à Grallon, pour lui demander secours contre les païens, « parce que » Dieu, nous dit-on, avait accordé au prince breton le pouvoir » d'exterminer par le glaive les races infidèles [3]. » On parle aussi des dons magnifiques que Grallon reçut des Francs en retour de son alliance et de ses services : non-seulement des sommes d'or et d'argent, mais des villes et des cités jusqu'au nombre de quatorze [4]. Sans doute en tout cela il y a beaucoup de fable, ou tout au moins d'exagération. Pourtant deux faits sont certains : c'est, d'abord, que sous le règne de Clovis, et dans les dernières années du Ve siècle, la Loire fut infestée de pirates barbares et païens, qui même assiégèrent la ville de Nantes sous les ordres d'un chef du nom de Chillon [5] : voilà donc les ennemis que Grallon eut à combattre. En second lieu, il est sûr qu'au temps du même Clovis un traité dut se conclure entre les Francs et les Bretons, pour régler les limites du territoire où ceux-ci pourraient se maintenir indépendants : la tradition des cités cédées à Grallon est sans doute un souvenir fort

1 Les pirates du Nord, bien entendu.

2 Gurdestin, *Vita S. Guengualoei*, lib. II, cap 15, Bibliothèque royale, mss., suppl. lat. N° 201.2. Le texte latin a été publié par moi dans la *Biographie bretonne*, article *Grallon-Mur*; seulement un mot (*ripis*) a été omis dans le dernier vers qui doit être rétabli ainsi : « *Acta acriter fuerant tunc ripis prœlia tanta.* »

3 « *Quia virtus illi a Deo erat data ut deleret genus paganorum per gladium Domini.* » *Cartul. de Landevenec*, charte N° XIV, dans D. Morice. *Preuves de l'hist. de Bretagne*, I, 178.

4 « *Et vota voverunt illi quatuordecim civitates in terra Francorum.* » Ibid.

5 Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum*, I, 60.

altéré de cette convention primitive, dont le texte ne nous est pas, d'ailleurs, parvenu[1].

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas se peindre Grallon sous les traits de Fracan, Riwal et autres petits chefs à physionomie patriarcale dont on a parlé ailleurs[2]. Grallon était un vrai roi, puissant, opulent, fastueux. Nous venons d'entendre vanter sa puissance. Bientôt nous le verrons, vêtu de soie et d'or, présider à des festins magnifiques dans de vastes palais, emplis de musique harmonieuse. Mais parmi tout ce luxe, et malgré l'eau du baptême versée sur son front, son cœur était demeuré farouche, impétueux, toujours prêt à suivre sans frein les premiers emportements de la passion. On en a une preuve curieuse dans l'histoire de ses relations avec saint Ronan.

II.

Ronan ou Renan n'était pas Breton, mais Irlandais d'origine. Saint Patrice, son maître, l'avait fait prêtre, et le peuple l'avait fait évêque, dignité qui épouvanta son humble conscience. Pour échapper à ce fardeau, il s'exila; il vint aborder vers l'angle nord-ouest de la péninsule armoricaine, et y vécut quelques temps tout près d'une petite rivière, dans une solitude marécageuse, au lieu qu'occupe aujourd'hui le bourg de Saint-Renan, près Brest, jadis appelé en breton Saint-Renan *Ar-Fanq*, c'est-à-dire Saint-Renan-du-Marais. Sa retraite étant découverte, il la quitta en se dirigeant vers le sud, et finit par s'arrêter dans une vaste forêt, qui couvrait alors tout le territoire appelé à raison de ce fait *Porz-Coet* ou *Porzoed*, c'est-à-dire la Cour-du-Bois, plus connu au moyen-âge sous le nom contracté de pays de *Porzai*. C'est un canton assez vaste de forme

1 Mais l'existence de cette convention primitive est attestée par la lettre qu'adressèrent à Nominoë les Pères du concile de Tours de 849, où ils disent, entre autres choses au roi des Bretons: « *Nec ignoras quod certi fines ab exordio dominationis Francorum fuerint quos ipsi vindicaverunt sibi, et certi quos petentibus concesserunt Britannis.* » D. Morice, *Preuves*, I, 292.

2 Voyez cette *Revue*, t. IX, p. 261-263.

triangulaire, dont la base est figurée par le fond de la belle baie de Douarnenez, les deux côtés par les deux chaînes montagneuses de Locronan et du Menéhom, le sommet enfin par le point de jonction de ces deux petites chaînes, placé quelque peu à l'est du bourg de Cast.

Les grands bois qui remplissaient alors ce canton s'appelaient la forêt de Német, nom que les Bretons transformèrent, par un très-léger changement, en celui de Névet. Ce pays était encore entièrement désert. Ronan y vécut fort à son gré dans une solitude profonde, que rien ne semblait devoir troubler.

« Il y avait deux ou trois ans qu'il faisait en ces lieux pénitence, lorsque, étant un soir sur le seuil de sa porte, à deux genoux devant la mer, il vit bondir un loup dans la forêt avec un mouton en travers dans la gueule, et à sa poursuite un homme haletant et pleurant de douleur. Ronan en eut pitié et pria Dieu pour lui : — « Seigneur Dieu! je vous prie, faites que le mouton ne soit pas étranglé ! » — Sa prière n'était pas finie que le mouton avait été déposé, sans aucun mal, sur le seuil de la porte, aux pieds de Ronan et du pauvre paysan.

» Depuis ce jour, le cher homme (le paysan) venait souvent le voir; il venait avec grand plaisir l'entendre parler de Dieu. Mais il avait une épouse, une méchante femme nommée Kéban, qui prit en haine Ronan, au sujet de son mari. Un jour, elle vint le trouver et l'accabla d'injures : — « Vous avez ensorcelé les gens de ma » maison, mon mari aussi bien que mes enfants. Ils ne font tous » que vous rendre visite, et mon ménage en souffre. Si vous ne » faites pas plus d'attention à mes paroles, vous aurez beau dire, » vous me le paierez! » — Alors elle forma le projet d'opprimer l'homme de Dieu, et elle alla trouver le roi Grallon de l'autre côté de la montagne : — « Seigneur roi, je viens vous demander justice! » Ma petite fille a été étranglée; c'est Ronan qui a fait le coup : au » bois de Névet, je l'ai vu se changer en loup[1]. »

Le fond de cette histoire n'est pas malaisé à pénétrer. Le mari

1 Villemarqué, *Chants populaires de Bretagne*, t. II, p. 402-405, légende bretonne de saint Ronan.

de Kéban, armoricain de race et païen, ainsi que toute sa famille, avait été ou se trouvait sur le point d'être converti au Christianisme par Ronan. De là la haine de Kéban, païenne obstinée, qui, ne pouvant cependant produire ce grief devant le roi Grallon, chrétien lui-même, imagina contre Ronan deux accusations calomnieuses, dont la dernière tendait même à lui imputer des prestiges de magie attribuée aux druides.

L'équité la plus vulgaire commandait au roi Grallon, avant de condamner Ronan, de lui laisser au moins le temps de se défendre; la prévention et la précipitation eussent même été ici d'autant plus coupables que l'accusé n'était point inconnu du juge : plus d'une fois, en chassant sous les ombrages de la forêt de Névet, Grallon avait rencontré le pieux solitaire et écouté ses discours, écho des purs enseignements de la morale chrétienne. Mais le prince, emporté par la colère, ne tint compte de rien et ne voulut rien écouter. Sitôt l'accusation proférée, il ordonna d'aller prendre Ronan, de le traîner en sa présence; puis, sans le laisser ouvrir la bouche, l'ayant fait attacher au pied d'un arbre : — « J'ai ici, s'écria-t-il, deux dogues furieux qui vont tout de suite m'éclairer sur son innocence : qu'on les lâche contre lui, et que la sainteté de sa vie le sauve, s'il n'est pas coupable[1] ! » — Et en même temps il lance sur lui « deux chiens sauvages affamés. » Mais les derniers mots de Grallon, raillerie cruelle dans sa bouche, deviennent sur le champ une vérité. Comme ces deux bêtes féroces s'élançaient, Ronan impassible lève la main, fait le signe de la croix, et d'un ton impératif : « Que Dieu vous arrête ! » crie-t-il[2]. — « Aussitôt les chiens reculèrent, hurlant lamentablement, comme s'ils eussent mis le pied dans le feu[3]. » Un moment après, pourtant, ils se rapprochèrent du pauvre patient, mais pour le flatter et le caresser.

« Quand Grallon vit cela, il dit à l'homme de Dieu : — « Que » voulez-vous que je vous donne, puisque Dieu est avec vous? » — Il ne voulut rien, que la permission de rentrer dans son ermitage.

1 Lobineau, *Vie des Saints de Bretagne*, p. 42.
2 Lobineau, *ibid.*
3 Villemarqué, *Ch. pop.* II, p. 407.

« Il revint à la forêt, et il y resta jusqu'à sa mort, faisant pénitence, une pierre dure pour oreiller, pour vêtement la peau d'une génisse tachetée, une branche tordue pour ceinture; pour boisson l'eau noire de la mare, et pour nourriture du pain cuit sous la cendre.

« Quand sa dernière heure fut venue et qu'il eut quitté ce monde, deux bœufs blancs furent attelés à une charrette, et trois évêques le conduisirent en terre.... Le convoi poursuivait sa marche, lorsque les deux bœufs s'arrêtèrent tout court, sans vouloir ni avancer ni reculer. C'est là qu'on enterra le saint, — on supposa que telle était sa volonté — là, dans le bois vert, au sommet de la montagne, en face de la grande mer[1]. »

Sur son tombeau fut bâti un oratoire, qui devint le centre d'une grosse bourgade et d'une petite paroisse, autour de laquelle on fait encore, de sept en sept ans, une procession solennelle, où l'on porte en triomphe les reliques du saint. Le bourg s'appelle Loc-Ronan, c'est-à-dire Ermitage de Ronan[2]; et dans la seconde moitié du XVe siècle, grâce aux libéralités de notre dernier duc François II et de sa fille Anne de Bretagne, l'oratoire est devenu une belle église, et le tombeau un monument, qui occupe le centre d'une chapelle spéciale, nommée le Pénity.

III.

Grallon était donc d'abord un vrai roi barbare, violent et emporté, à la façon des premiers Mérovingiens. Mais Dieu, qui voulait en faire un instrument de ses desseins, avait déjà envoyé au pays de Cornouaille l'homme qui devait dompter cette fougue, adoucir ce cœur farouche, et exercer sur ce prince, pendant le reste de son règne, la plus heureuse influence. C'était Guennolé.

Après être sorti de l'île des Lauriers, Guennolé, suivi de ses onze

1 Villemarqué, *ibid.*, p. 406-409.

2 On l'appelait même jadis Loc-Ronan *Coat-Névet*, Loc-Ronan en la forêt de Névet, pour le distinguer de Saint-Renan, près Brest, qui parfois était nommé Loc-Renan Ar-Fanq.

disciples, avait marché dans la direction du sud-ouest, qui le conduisit nécessairement à la chaîne des monts Arez, d'où il était descendu dans la vallée d'Aune, jusqu'au bord de la rade actuelle de Brest. Là, tout contre la côte, un peu au nord de l'embouchure de la rivière du Faou, il avait trouvé une petite île appelée Thopopège, où, sans doute en souvenir de l'île des Lauriers, il s'était déterminé à fixer sa résidence. Nos douze moines y construisirent un oratoire entouré de petites cabanes; ils retournèrent et béchèrent le sol pour faire un jardin. Mais les malheureux avaient affaire au fonds le plus ingrat. Cet îlot est une table rase entièrement nue, sans la moindre protection contre le vent de mer; le sol est une roche à peine couverte de terre, bien trop étroite, d'ailleurs, pour suffire à sustenter nos douze cénobites qui, pendant qu'ils y restèrent, furent obligés sans doute plus d'une fois de recourir à la pêche. Sans abri, presque sans pain, ils passèrent pourtant là près de trois années; mais dans le cours de la troisième (en 495) exténués de fatigue, ils se décidèrent enfin à quitter ce roc ingrat. De leur île, en regardant vers le sud-ouest, ils voyaient au-delà des flots une côte chargée de bois : c'est là qu'ils se dirigèrent, et cette fois, on doit le dire, il eût été difficile de trouver meilleur abri pour un nid monastique [1].

C'est une Chersonèse en miniature, baignée au nord par la rade de Brest, à l'est par la rivière du Faou, au sud par l'Aune, dont les eaux, rencontrant cette langue de terre jetée devant elles comme un barrage, sont obligées d'en suivre le contour pour arriver à la mer. Un isthme étroit relie, du côté de l'ouest, à la grande péninsule de Crozon cette petite presqu'île, dont le centre se creuse en une vallée courant de l'est à l'ouest, ouverte au seul vent d'orient. Sous sa bienfaisante haleine, sous la chaleur du soleil levant qui dès le matin lui verse ses premiers rayons, cette heureuse vallée voit ses fleurs éclore dès l'aube du printemps, et ses arbres garder leurs feuilles jusqu'aux derniers jours d'automne [2].

1 Gurdestin, *Vit. S. Guengaloei*, l. II, c. 3 (au Cartulaire de Landevenec).

2 Gurdestin, abbé de Landevenec, en sa *Vie de S. Guennolé* (l. II, c. 5), a pris grand soin de nous faire de ce site une description détaillée, qu'il couronne par ce curieux éloge : « *Locus*

C'est dans cette calme solitude, au milieu de ce frais et grand paysage, mêlé d'eaux, de bois et de roches, à l'entrée même de cette heureuse vallée et presque au bord de la mer, que Guennolé s'établit avec ses disciples. Pour exprimer d'un seul mot la paix profonde de ce séjour, si bien protégé contre la colère des éléments et le bruit des passions mondaines, il appela son monastère *Lan-Teveïnec*, c'est-à-dire Église ou Monastère bien abrité. Nous disons par euphonie Landevenec. C'est la plus vieille de nos abbayes bretonnes, de celles du moins que n'emporta pas sans retour, au Xe siècle, la tempête des invasions normandes; elle a même eu le privilége d'une longévité unique chez nous, treize siècles d'existence, de 495 à l'an 1790.

Quand Guennolé aborda sur ce rivage, tout le canton était couvert d'une vaste et épaisse forêt [1], absolument comme la Vallée-Double à l'arrivée de saint Brieuc. Aussi, comme ceux de saint Brieuc [2], les disciples de Guennolé durent commencer par s'armer de cognées et de haches pour jeter bas ces grands arbres. Puis, de bûcherons devenant charpentiers, ils se mirent à équarrir avec la doloire les troncs abattus, dont ils formèrent les murailles de leur église et de leurs cellules monastiques, pendant que d'autres cultivaient le sol ainsi nettoyé et le préparaient à recevoir la semence [3]. D'autres encore allaient au loin chercher pour la communauté de l'eau potable, dont Landevenec manquait entièrement, — unique inconvénient de ce beau site, mais rude à porter. Guennolé supplia Dieu d'y remédier. Après une fervente prière, ayant tracé sur le sol un cercle avec

quidem apricus (dit-il) *et amœnissimus atque omni pene vento intangibilis, velut quidam paradisus ad ortum solis splendide conspicuus, primum singulos per annos flores et germina erumpens, ultimo folia amittens : locus, inquam, a Deo servitoribus suis præparatus ; hortus omnigeno florum colore decoratus, in quo non solum terrestres sed cœlestes potius acquiruntur fructus.* » Ms. de la Biblioth. roy., suppl. lat., n° 201. 2. Ce passage manque au manuscrit de Quimper, qui a perdu plusieurs feuillets.

1 « *Et hymno dicto, S. Guengualoeus et socii ingrédientes* silvam pergrandem super ora littoris sitam, *lustrantesque vallem, invenerunt quemdam in medio fundum arcuatis utrinque montibus et* saltibus *quasi interscissum, locum quidem quietissimum* silvis dumisque *rupibusque ex uno latere circumseptum, ex altero vero mari et fluvio terminatum.* » Gurdestin, *Vit. S. Guengual.*, l. II, c. 5.

2 V. cette *Revue*, t. IX, pp. 264, 267.

3 « *Quidam cum sarculis terram proscindere ; quidam cum securibus ligna concidere et dolatoriis planare, etc.* » Gurdestin., *Vit. S. Guengual.*, II, 6. Mss. de la Biblioth. roy.

le bout de son bâton, il y fit creuser la terre : il en jaillit aussitôt une source abondante [1].

La règle établie à Landevenec par le fondateur lui-même était fort sévère. Elle proscrivait non-seulement les aliments gras d'une nature quelconque, mais même le pain de froment. Elle n'admettait que le pain d'orge mêlé d'une certaine quantité de cendre, et pour assaisonnement des légumes. Le samedi, on y ajoutait un peu de fromage, cuit ou plutôt ramolli dans l'eau, et le dimanche, quelques petits poissons. En carême, les moines restaient, chaque semaine, jusqu'à deux ou trois jours sans manger. Inutile de dire que le vin leur était sévèrement interdit, le lait de même, de même encore l'hydromel et la cervoise, ces deux boissons nationales des races celtiques. La leur n'était que de l'eau où l'on avait exprimé du jus de pommes sauvages; c'est là l'origine première du cidre breton; mais quelle distance, bon Dieu! de cette piquette ascétique à la liqueur généreuse, dorée, pétillante, qui aujourd'hui coule — souvent, hélas! trop abondamment — dans les pardons et les foires de notre pays!

Les habitants de Landevenec ne couchaient point sur la plume, mais sur des écorces, du sable, de la cendre, ou simplement sur la dure. Guennolé plaçait même une pierre à son chevet pour y reposer sa tête, et une autre au bas de son lit pour y appuyer ses pieds.

Le costume était en harmonie avec ce régime : il consistait simplement en une tunique de peaux de chèvres, couvrant tout le corps. C'était là, paraît-il, l'unique vêtement des moines; du moins on assure que Guennolé ne porta jamais sur lui ni fil ni laine; en voyage, toutefois, il permettait à ses disciples de jeter sur cette tunique un petit manteau [2].

L'entrée de l'abbaye était absolument interdite aux femmes : interdiction qui, quatre siècles après Guennolé, n'avait pas encore été enfreinte une seule fois [3].

Avec tout cela, les moines de Landevenec n'étaient rien moins

1 Id. *Ibid.* II, 7, ms. de la Biblioth. roy.

2 Gurdestin, *Vita S. Guengual.*, II, 9, 10, 11, 12, dans D. Morice, *Preuves*, I, 227, 228.

3 Gurdestin, *Vita S. Guengual.*, II, 5, et dans Bolland. Martii, t. I, p. 259.

que voués à la vie contemplative; chacun d'entre eux au contraire devait pratiquer un art manuel et gagner littéralement son pain — ce maigre pain d'orge et de cendre — à la sueur de son front [1]. Les vieillards seuls avaient le droit de manger sans travailler, et le chef lui-même gardait toutes ses forces pour la direction de la communauté et pour la prière. Entre autres prières, on rapporte qu'il récitait, chaque jour, tout le psautier [2].

Fidèle d'ailleurs à ses charitables habitudes de l'île des Lauriers, il ne cessait de rechercher pour les adoucir tous les genres de misères. Mais il se prodiguait de préférence aux plus déshérités de la nature, aux malades et aux infirmes. Aussi les voyait-on de toutes parts affluer vers lui : sourds, lépreux, boiteux, aveugles, paralytiques, démoniaques, venaient par troupes frapper aux portes de son monastère; et grâce à ses soins, à ses prières, rarement en revenaient-ils sans soulagement. Pendant ce temps, ses disciples s'avançant de plus en plus en Cornouaille, y prêchaient l'Évangile avec ardeur. Aussi tout ce pays ne tarda-t-il point d'être plein du renom de Guennolé et de son monastère [3].

IV.

Ce renom vint bientôt frapper avec persistance l'oreille de Grallon, qui, tout ému encore de ses aventures avec saint Ronan, sentit bientôt s'éveiller en lui un désir instant de voir le pieux cénobite récemment établi dans ses états et dont on disait déjà tant de merveilles.

Grallon prit donc le chemin de Landevenec. Prévenu de son

1 « *Talis autem ars unicuique eorum dabatur, ut ex opere manuum quotidiano se posset in victu necessario continere.* » D. Morice, *Preuves*, I, 227 228.

2 « *Ille autem solus orationi vacabat.... Quinquagesimos namque ter cotidie psalmos consuescebat psallere.* » Gurdestin, *Vita S. Guengual.* II, 5 et 9, ms. de la Bibliothèque royale.

3 « *Igitur ad illum cæci, surdi atque leprosi, claudi, paralytici atque demoniaci et omnia infirmitatum debilitatumque genera deferebantur; sed omnes non frustrati redibant ab illo curati. Jam per omnem Britanniæ regionem longe lateque celebrabatur nomen ejus.* » Id. *Ibid.*, II, 14.

approche, saint Guennolé sortit de son monastère avec ses moines et le rencontra en un lieu appelé Poul-Carvan, dont on ignore (je crois) la situation précise, mais qui devait être voisin de la rivière d'Aune et du village encore debout de Trégarvan.

Grallon venait là dans tout l'enivrement de sa puissance, qui aujourd'hui peut bien nous paraître infime, mais lui devait sembler tout autre puisqu'il n'en existait point de plus forte auprès de lui. La curiosité plus que le respect l'attirait; il voulait connaître cet homme dont tout le monde parlait. A peine l'eut-il vu, son orgueil tomba : c'était la force matérielle mise en face de la force morale; au seul contact de celle-ci, celle-là se sentait faible et éprouvait d'instinct le besoin de se concilier une rivale contre laquelle son bras était impuissant.

Le roi se jetant donc aux pieds du saint :

« Que faut-il pour te plaire? dit-il. Argent, or, trésors, vêtements précieux, vastes territoires, j'ai tout cela en abondance, et » avec cela une puissance égale pour le moins à ma richesse. Que » veux-tu? dis, je te le donnerai; et ce que je t'aurai donné, sois-en » sûr, nul n'y touchera : tu le garderas à jamais, comme un don » émané du ciel lui-même [1]. »

Mais le saint l'arrêtant du geste et tout en le relevant :

« Garde pour toi-même, ô roi, tous ces biens terrestres. Si j'en » faisais compte, dis-moi, me serais-je donc exclu moi-même de » l'héritage paternel pour venir ici me vêtir de peaux de chèvres et » traîner une vie pénible? Non, non, les seules richesses où j'aspire » sont celles que possèdent les saints dans le ciel. Mais toi, au » contraire, pauvre insensé, tu as soif de l'or d'autrui; tu as soif » d'éclat et de luxe. Pour mieux briller, tu te pares de soie, de » pourpre et de pierres précieuses. Tu remplis tes palais de flots » d'harmonie; incessamment y résonnent la lyre et la harpe, la flûte » et le tambour. Tu t'assieds à des festins magnifiques, et ta chair, » qui nourrira les vers de la terre, s'engraisse avec volupté des mets » les plus délicats !

1 Gurdestin. *Vit. S. Guenguat.*, II, 15. mss. de la Biblioth. roy.

» Voilà ta vie, ton plaisir, ô prince. Mais prends-y garde ; d'autres » rois ont été, comme toi, fiers de leurs richesses et de leur puis- » sance : où sont-ils maintenant, dis-le ! Dis-moi, si tu peux, où » sont les mendiants, où sont les rois, et ce qui les distingue entre » eux ! Hélas ! aujourd'hui la terre, leur mère commune, pèse sur » tous d'un poids égal....

» Ne l'oublie donc pas, ô roi, tout ce qui brille au soleil passe » comme l'ombre. Et moi, qui n'aspire à rien qu'aux couronnes » célestes, je suis plus riche sous ma peau de chèvre que toi sous » ta pourpre ; car mon bien c'est le Christ, la suprême puissance » du monde, en qui le monde entier subsiste, et que le monde » entier ne saurait contenir. Ce n'est donc rien de posséder les plus » beaux royaumes de l'univers, si tu dédaignes la conquête du » royaume du Christ. Prends-y garde encore une fois, ô prince, et, » pendant qu'il en est temps, ne néglige pas le seul point essentiel » à ton bonheur. En vain l'or et les pierreries te parent de leurs » feux : si ton cœur reste insensible aux besoins et aux souffrances » de tes frères, ta vie s'écoulera sans fruit, et toi-même, un jour » enfin, tu descendras pauvre et nu dans les ombres éternelles. » Oui, je te le dis, il faut que tu le saches : si tu passes tes jours à » entasser trésors sur trésors, tu creuses de tes propres mains » ce cruel gouffre d'enfer qui t'engloutira. Si au contraire tu sais » faire de tes richesses un emploi conforme aux lois de Dieu, alors » s'ouvriront devant toi, au jour de ta mort, les brillants parvis du » ciel [1]. »

Impossible, on le voit, de poser plus clairement devant une conscience royale cette suprême alternative du bien et du mal, avec la sanction inéluctable des peines et des récompenses éternelles. Aussi les plus anciens biographes de Guennolé ont-ils mis au premier rang des vertus de ce grand homme, à côté de sa piété, de sa charité, de sa science, la courageuse liberté de sa parole en face des puis-

1 Gurdestin, *Ibid.* II, 15. J'ai résumé et imité, plutôt que traduit littéralement, le long discours attribué à Guennolé, mais en ayant soin d'en reproduire avec fidélité le mouvement général et tous les traits caractéristiques.

sances du siècle [1]. Cette liberté virile et chrétienne, toujours prête à revendiquer les droits de l'intelligence, de la fraternité, de la charité, contre le matérialisme et toutes les mauvaises passions de la barbarie, fut vraiment, en cet âge troublé, la sauvegarde la plus sûre de la civilisation et de la dignité humaine. Presque toujours elle réussit à redresser ces esprits plus emportés que méchants, ces cœurs plus fougueux que coupables : Grallon en fut un nouvel exemple. Il ne répondit qu'un mot au discours de Guennolé, mais ce mot disait tout : « Je suis prêt, s'écria-t-il, à servir Dieu en » toutes choses, en suivant fidèlement tes instructions. [2] » Il fit mieux que prononcer cette parole, il l'exécuta. Guennolé resta pendant tout son règne son principal conseiller, et le roi, ployant son génie farouche aux lois de la morale évangélique, devint le plus ferme auxiliaire du moine dans l'œuvre entreprise par celui-ci pour implanter en Cornouaille l'arbre de la civilisation chrétienne : c'est à partir de ce moment qu'il mérita d'être surnommé *Iaun*, c'est-à-dire la Loi vivante [3].

L'un des actes les plus importants, où l'on doit reconnaître le fruit de l'influence salutaire de Guennolé, c'est la fondation de l'évêché de Cornouaille en la ville de *Corisopitum*, dans les dernières années du Ve siècle, de 495 à 500.

V.

Les Bretons émigrés en Armorique avaient eu en premier lieu pour pasteurs les évêques mêmes venus de l'île avec eux, et qui,

1 « S. *Guingualoeus... mirandus in abstinentia, in verbi Dei scientia nitidus*, in vocis libertate contra terrenas potestates strenuus, etc., » Gurdestin, *ibid.*, I, 2.

2 Gurdestin, *ibid.*, II, 16.

3 Aussi Gurdestin en sa *Vie de S. Guennolé* (II, 16), après avoir rapporté la soumission de Grallon aux exhortations du saint abbé, dit de ce prince :

Sicque Dei famuli monito mitissimus actus
Culmina hinc solii recto cum jure *tenebat.*

C'est précisément la traduction du surnom *Iaun*.

sur le continent, continuèrent de les gouverner comme ils avaient fait dans l'île, sans s'inquiéter — au milieu du trouble d'un pareil transbordement — de tracer des circonscriptions diocésaines ni d'ériger des siéges fixes, sans donner par conséquent à leur juridiction d'autres bornes que celles de leur zèle, ou tout au plus les limites, nécessairement variables, de la bande ou de la tribu qu'ils avaient suivie dans son exil. Mais d'une part, ces premiers évêques furent peu à peu enlevés par la mort; d'autre part, l'installation des Bretons en Armorique, qui n'était aux premiers jours qu'un campement, prit bientôt les caractères d'un établissement définitif, et dès lors, de leur côté, les institutions ecclésiastiques durent tendre à revêtir une forme stable, en imposant aux évêques des siéges fixes et à leur juridiction des limites territoriales bien déterminées. Grallon, conseillé par Guennolé, eut l'honneur de reconnaître, de satisfaire le premier ce besoin de l'Église, et de fonder dans notre Bretagne le premier diocèse breton, dont le premier titulaire fut saint Corentin.

Corentin, comme Guennolé, était un fils de l'exil, né sur le sol d'Armorique de Bretons émigrés. Il avait une de ces âmes que fatigue d'abord le bruit du monde et que la solitude attire par un charme secret. Tout jeune donc, il s'enfonça dans cette grande forêt de Névet, dont on a déjà parlé, qui bordait alors la côte orientale de la baie de Douarnenez et couvrait tout le canton connu depuis sous le nom de pays de Porzai. Ronan, on doit s'en souvenir, y avait aussi trouvé abri, du côté le plus rapproché de *Corisopitum* (Quimper). Corentin monta plus haut vers le nord, jusqu'au pied d'une montagne des plus ardues, maintenant appelée le Ménéhom, où ayant trouvé une claire fontaine, il s'arrêta et se bâtit tout contre un ermitage, non loin du lieu qu'occupe aujourd'hui le bourg paroissial de Plomodiern. Là, sous les grands arbres émus par le vent de la mer, au bruit des flots déferlant sur le rivage et des oiseaux gazouillant dans la feuillée, tandis qu'il imposait à sa chair le frein de la macération, son âme, libre de tout soin terrestre, s'élançait vers Dieu en hymnes d'adoration et d'amour, sans cesse inspirées par le spectacle sublime de la création. Cette forêt était d'ailleurs comme

une thébaïde ; non loin de Corentin y vivait encore un autre ermite, nommé Primaël, vieux, boiteux, à barbe blanche, qui terminait sa carrière dans ces vertes solitudes au moment où Corentin commençait la sienne. De temps en temps le jeune solitaire allait rendre visite au vieux, qui, d'une affection toute paternelle, lui prodiguait ses conseils et se plaisait à mettre ainsi au service de cette vertu jeune et forte, mais ignorante de la vie, les fruits d'une longue expérience, dont la mort allait bientôt marquer le dernier terme.

Un jour, Grallon vint promener sous ces ombrages les pompes de sa chasse royale ; vers le soir, il s'égara avec une partie des siens dans les mille et un sentiers de la forêt ; comme il avait tout à fait perdu sa route, la hutte feuillue de Corentin frappa ses yeux. En toute autre circonstance, elle n'eût même pas arrêté sa vue ; il n'en connaissait pas le maître et ne pouvait guère y voir que la vulgaire cabane d'un bûcheron. Dans l'embarras où il était, il heurta à cette humble porte ; Corentin ouvrit ; le roi harassé de fatigue entra, s'assit, partagea la chère frugale du solitaire, et goûta par dessus tout les belles et grandes pensées que son hôte laissait jaillir de son cœur en parlant de Dieu et de l'homme, et des joies inénarrables que verse dans l'âme humaine son union surnaturelle avec Dieu par le moyen de Jésus-Christ.

C'est ici le lieu de mentionner et de rendre à la dignité de l'histoire, par une explication des plus simples, un épisode bien connu de la légende populaire : je parle du poisson de saint Corentin. Tous nos anciens légendaires rapportent, en effet, que pour sustenter ce pieux anachorète « Dieu lui avoit envoyé un petit poisson » en sa fontaine, lequel, tous les matins, se présentoit au saint, » qui le prenoit et en coupoit une pièce pour sa pitance et le rejet- » toit à l'eau, et tout à l'instant il se trouvoit tout entier sans lésion » ni blessure[1]. » On ajoute que le roi Grallon ayant témoigné à Corentin le besoin de prendre quelque nourriture, celui-ci « s'en » alla à sa fontaine, où son petit poisson se présenta à lui, duquel » il en coupa une pièce de dessus le dos, » et « ce morceau de

1 Albert Le Grand, *Vies des saints de Bretagne*, 3e édit. (1680), p. 631.

» poisson, chose étrange, se multiplia de telle sorte que le roi et » toute sa suite en furent suffisamment rassasiés[1]. » Lobineau ne voit là qu'une « fable plus propre à amuser des enfants qu'à édifier » des personnes sérieuses[2]. » Assurément il a tort. Tout le monde sait qu'aux premiers siècles de l'Église, le poisson était pour les chrétiens le symbole de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et, par suite, du sacrement eucharistique. Le poisson de saint Corentin n'est donc autre chose qu'une figure évidente de la sainte Eucharistie, dont le pieux solitaire ne manquait point de se nourrir chaque jour, et qu'il eut le bonheur de faire goûter à Grallon et à sa suite. Non que je veuille dire qu'il leur ait immédiatement distribué la communion en cette rencontre, sous le chaume de son ermitage; mais par ses ferventes exhortations, il leur fit comprendre le prix de ce sacrement divin et mit leur âme en état de le recevoir dignement. — Ainsi, saint Corentin acheva l'œuvre entreprise par Guennolé. Celui-ci avait inculqué au roi la morale de l'Évangile; celui-là ouvrit son cœur à la vie mystique du Christianisme, qui seule rend l'homme assez fort pour pratiquer fidèlement la loi de Dieu.

En retour de l'hospitalité qu'il en avait reçue, Grallon donna au pieux solitaire tout un canton de la forêt de Névet, répondant au territoire de la paroisse actuelle de Plomodiern, avec un petit manoir qu'il y avait fait bâtir, sans doute pour rendez-vous de chasse, où Corentin établit un monastère accompagné d'une école, tout comme Budoc avait fait dans l'île des Lauriers.

Enfin, peu de temps après, ce prince s'étant résolu de fonder un évêché dont le ressort embrasserait tous ses états, c'est à dire toute la Cornouaille, pressa vivement Corentin de prendre le gouvernement de ce nouveau diocèse. Celui-ci déclina cette lourde charge sans pourtant opposer un refus formel, dans la crainte de contrevenir à la volonté de Dieu. Toutefois, pour ménager ses scrupules, Grallon l'envoya à l'évêque de Tours avec deux autres sujets, en laissant au métropolitain le soin de choisir et de sacrer celui des

1 Id., *ibid.*

2 Lobineau, *Vie des saints de Bretagne*, in-fol., p 51.

trois qu'il jugerait le plus propre à remplir les fonctions épiscopales. Les deux compagnons de Corentin étaient Guennolé, que nous connaissons déjà, et un autre pieux personnage appelé Tudi, qui habitait le bord de la mer, au-dessus de l'embouchure de l'Odet, et gouvernait là un monastère, moins célèbre sans doute que Landevenec, toutefois assez important, dont le bourg actuel de Loctudi semble marquer la place.

Tudi et Guennolé ne pouvaient être, évidemment, mieux placés pour le bien de l'Église qu'à la tête de ces communautés florissantes qu'ils avaient fondées. L'évêque de Tours jugea de même : c'est pourquoi il confirma le choix du prince, sacra de sa main Corentin évêque de Cornouaille, — et tous trois revinrent en Bretagne.

Grallon fixa le siége de cet évêché au confluent de l'Odet et du Steir, dans cette ville de *Corisopitum*, dont on a déjà parlé, et qu'il donna tout entière au nouvel évêque, sans même en excepter son palais, qui devint la première église épiscopale du diocèse de Cornouaille. Fait rappelé, au moyen-âge, par la statue équestre du roi placée entre les deux tours de la cathédrale de Quimper, au-dessus du portail, avec cette inscription curieuse[1] :

Comme au pape donna l'empereur Constantin
Sa terre, ainsi livra ceste à saint Corentin
Grallon, roy chrestien des Bretons armoriques
. . . . . .
Cy estoit son palais et triomphant demeure.
Mais voyant qu'en ce monde n'est si bon qui ne meure,
Pour éternel mémoire sa statue à cheval
Fut cy-dessus assise au haut de ce portal,
Sculpée en pierre bize, neuve et dure,
Pour durer à jamais, si le portal tant dure !

L'établissement de l'évêché dans la nouvelle ville bretonne de Corisopit porta le coup de grâce à la vieille cité romaine d'*Aquilonia*, qui depuis longtemps déjà agonisait sur la rive gauche de

1 Cette inscription, du moins dans la forme où nous l'avons, est de 1424.

l'Odet, un quart de lieue au-dessous de l'embouchure du Steir, et qui fût morte tout à fait sans une petite chapelle de la Vierge, dont on fit au XIe siècle un beau prieuré, autour duquel des maisons revinrent se grouper et composer une bourgade, nommée aujourd'hui encore Locmaria de Quimper.

Corentin se dévoua avec ardeur à la tâche qu'il avait acceptée; il passa le reste de ses jours occupé — dit un très-ancien auteur — « à verser aux peuples altérés de la Cornouaille le breuvage savou- » reux de la foi chrétienne[1], » mais non sans revenir de temps à autre se reposer de ses fatigues dans son monastère de Plomodiern, où il se plaisait à reprendre la vie cachée et contemplative des anachorètes, pour laquelle il conserva jusqu'au bout une préférence marquée[2]. Ce qui ne l'empêcha point, toutefois, de remplir avant tout son devoir d'évêque, et de contribuer largement par sa vie active au progrès du Christianisme dans son diocèse.

A. DE LA BORDERIE.

(La fin au prochain numéro.)

1 Gurdestin, *Vit. S. Guengual.*, II, 18.

2 « *Summus qui dici meruit speculator ab actis,*
Vitam qui summo portavit cum speculatu
Arctam eremi..... » Gurdestin, *ibid.*

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

SAINT VINCENT DE PAUL

Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence, par M. l'abbé Maynard*.

I.

Le nom de saint Vincent de Paul est de ceux qui portent bonheur. Le livre de M. l'abbé Maynard a paru depuis quelques mois seulement, et il a obtenu déjà un très-vif et très-légitime succès, qui ne fera que grandir encore.

Sans prétendre donner ici, en quelques pages, l'analyse d'une œuvre aussi considérable, je veux du moins indiquer en quoi cette nouvelle vie de saint Vincent de Paul diffère de celles que nous possédions déjà et combien elle leur est supérieure.

Saint Vincent de Paul mourut en 1660. En 1664, Abelly, évêque de Rodez, publia une biographie du saint, écrite, en grande partie, par les disciples eux-mêmes de M. Vincent, et notamment par Fournier, l'un des membres de la congrégation de la mission.

Ce livre, quelle que soit la valeur réelle qu'il emprunte aux nombreux documents originaux sur lesquels il a été composé, est cependant un livre d'édification plutôt qu'un monument historique.

Au milieu du XVIIIe siècle, en 1748, un missionnaire, Collet,

* 4 vol. in-8°, ornés de portraits et d'autographes. Paris, chez Ambroise Bray, éditeur. — Nantes, chez Mazeau et Poirier-Legros, libraires.

fit paraître une nouvelle vie du saint, enrichie de documents précieux, retrouvés depuis la publication d'Abelly. Il mit surtout à profit les vives lumières que les débats du procès de canonisation, terminés depuis dix ans à peine, avaient répandues sur les œuvres et les vertus de son héros.

Malheureusement, Collet est aussi froid et aussi sec qu'Abelly est onctueux, *moëlleux*[1], dans le bon sens du mot. Au lieu de laisser Vincent de Paul se produire lui-même dans son irrésistible langage, si plein de naïveté et de charme, il parle en son nom, polit ses discours et tire de l'image du saint une épreuve incolore et sans vie.

Toutes les autres histoires de saint Vincent de Paul ne sont que des reproductions, plus ou moins fidèles et en général fort abrégées, de l'ouvrage d'Abelly et de celui de Collet.

M. l'abbé Maynard a pensé avec raison que ce qui importait aujourd'hui c'était, non pas de refaire une fois de plus ces deux livres, mais bien de composer, avec des documents encore inédits et sur un plan entièrement neuf, une histoire véritablement complète de saint Vincent de Paul, de ses fondations charitables, de l'action qu'il a exercée sur ses contemporains et de l'influence qu'il n'a cessé d'exercer depuis deux siècles par les œuvres qu'il a créées et souvent même par la seule vertu de son nom.

Les matériaux n'ont pas manqué au nouvel historien pour accomplir, dans toute son étendue, la tâche qu'il s'était imposée.

Après le dépouillement de Saint-Lazare, en 1792, une grande quantité d'actes de fondations et de mémoires avaient été transportés aux archives de l'État. M. Maynard y a trouvé des renseignements précieux sur les établissements fondamentaux et sur les œuvres principales de saint Vincent de Paul.

M. Étienne, supérieur général des prêtres de la Mission et des filles de la Charité, lui a ouvert tous les cartons de Saint-Lazare, mine précieuse d'où l'auteur a extrait d'incomparables trésors. Il lui a, de plus, été donné de pouvoir se mettre en communication avec la double famille du saint, non-seulement en France, mais en

1 Le moëlleux Abelly..... *Boileau.*

Angleterre et en Espagne, en Italie et en Pologne, au Levant et en Amérique. Chaque semaine, avec une admirable régularité, le pieux fondateur écrivait à toutes ses maisons pour les diriger et leur faire part des nouvelles générales de la congrégation : c'était, si je puis ainsi parler, la *Gazette hebdomadaire de Saint-Lazare*, rédigée par Vincent de Paul lui-même. Presque toutes ces lettres, au nombre de plusieurs milliers, ont passé sous les yeux de M. l'abbé Maynard.

Durant le procès de canonisation, les rois et les évêques, les échevins des villes et les supérieurs d'ordres religieux adressèrent de tous les points du monde au Souverain Pontife des lettres testimoniales dont la collection ne forme pas moins de huit volumes in-folio : ce sont encore là des matériaux authentiques, dont le nouvel historien s'est heureusement servi pour la construction du monument qu'il vient d'élever à la gloire de saint Vincent de Paul.

Le plan qu'il a adopté lui a permis d'embrasser non-seulement la vie du saint, mais encore toutes ses œuvres qu'il prend à leur naissance, et qu'il suit dans leurs développements et dans leurs progrès, jusqu'à nos jours. Le lecteur se trouve ainsi mis à même d'apprécier l'incomparable vitalité de ces œuvres et l'immense importance des fondations charitables auxquelles le nom de saint Vincent de Paul demeurera attaché à jamais. En dépassant, dans son récit, les bornes de la vie du saint, M. l'abbé Maynard ne me paraît point avoir franchi les limites de son sujet. Il est complètement dans le vrai, à mon sens du moins, lorsqu'il fait observer dans sa préface « qu'il y a deux vies dans les saints : la vie ordi-
» naire et naturelle, et la vie surnaturelle et posthume, celle-ci
» ordinairement plus belle que celle-là. Sur la terre, suivant les
» paroles du psaume, ils allaient et pleuraient en répandant leurs
» semences, ils ressuscitent dans la joie, portant leurs gerbes dans
» leurs mains; ou plutôt ils continuent de vivre, n'ayant plus qu'à re-
» cueillir, sur la terre comme au ciel, une moisson toujours renais-
» sante et impérissable. De tous les saints, nul peut-être ne s'est
» plus survécu que saint Vincent de Paul, dans sa double famille
» et dans ses œuvres [1]. »

1 *Préface* XVI.

Le nouvel historien nous donne donc tout à la fois le récit de la vie naturelle de son héros et le tableau de sa vie posthume. Mais le plan qu'il a suivi ne diffère pas seulement en ce point de celui qu'avaient adopté ses prédécesseurs qui, tous, même les plus récents, isolaient en quelque sorte saint Vincent de Paul de ses œuvres, ou qui du moins se bornaient à en donner un aperçu très-sommaire et très-incomplet. M. l'abbé Maynard se distingue encore d'Abelly, de Collet et de leurs abréviateurs en ce qu'il a fait revivre, dans des pages brillantes et animées, l'époque au milieu de laquelle s'est exercé l'apostolat de saint Vincent de Paul; il a replacé dans son véritable cadre cette noble et sainte figure, et il l'a éclairée des vives lumières empruntées aux mémoires et à tous les documents contemporains. Il a esquissé, d'un crayon habile et sûr, ce grand mouvement religieux, cette admirable renaissance qui, au sortir des luttes sanglantes du XVIe siècle, a signalé la première moitié du XVIIe, et dont saint Vincent de Paul restera la plus glorieuse personnification.

C'est ainsi que, sans sortir des bornes que lui imposait son sujet, sans jamais perdre de vue la figure principale qu'il avait dessein de peindre, mais seulement en groupant autour d'elle les événements et les hommes qui s'y rattachent, M. l'abbé Maynard a fait le tableau de toute une époque, et de l'époque la plus éclatante de notre histoire. Grâce au plan qu'il s'était tracé, aux riches et nombreux matériaux qu'il a eus entre les mains et au talent avec lequel il les a mis en œuvre, il a pu remplir toutes les promesses de son titre, si vaste cependant et qu'au premier abord, je l'avoue, j'avais été tenté de trouver un peu ambitieux. *Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence,* si large et si étendu que soit ce titre, il n'est personne qui, après avoir lu les quatre volumes de M. Maynard, ne reconnaisse qu'il est parfaitement justifié.

II.

J'ai essayé d'indiquer, aussi rapidement que possible, les caractères principaux qui distinguent le livre de M. l'abbé Maynard et

qui en font, à mon sens, une de ces œuvres définitives qui épuisent le sujet auquel elles sont consacrées. Sans doute, il serait possible d'y trouver des taches, et moi-même j'en signalerai tout à l'heure quelques-unes; mais ces taches, peu nombreuses et faciles à effacer, les lumières nouvelles que la découverte de documents encore inédits et qui ont échappé à l'auteur, pourra jeter sur quelques points de la vie de saint Vincent de Paul, n'empêchent pas que l'œuvre, dans son ensemble, ne soit conçue avec un rare bonheur et exécutée avec un rare talent.

On comprend que je ne saurais entreprendre ici de résumer les quatre volumes, si pleins de faits et si riches de détails, de M. l'abbé Maynard. Je veux me borner à appeler l'attention du lecteur sur une partie trop peu connue de la vie de saint Vincent de Paul, et que le nouvel historien a montrée sous son véritable jour.

L'éloquent et courageux évêque de Poitiers, dans une homélie prononcée, le 24 juillet 1859, à la messe solennelle de saint Vincent de Paul, en présence des conférences réunies des quatre départements de la circonscription centrale de Poitiers qui, depuis..... mais alors elle n'était pas détruite, signalait en ces termes à ses auditeurs la ferme attitude de leur saint patron vis-à-vis de la secte janséniste : « L'apôtre doit veiller et se tenir en garde » contre les entraînements de son siècle. Le prêtre incomparable » sous la bannière duquel vous êtes enrôlés, saint Vincent de Paul, » vous a donné, à cet égard, un exemple trop peu remarqué. Dès » qu'il aperçut les erreurs qui commençaient à poindre et à s'in- » sinuer, il les eut en horreur.... il n'eut plus qu'une pensée, celle » d'assurer partout l'obéissance due à l'autorité des jugements » apostoliques[1]. »

1 Discours et instructions pastorales de Mgr l'évêque de Poitiers : T. III. 445. — Puisque je viens de nommer Mgr l'évêque de Poitiers, je citerai ici l'opinion de l'illustre prélat sur la vie de saint Vincent de Paul, heureux de pouvoir abriter mon humble jugement derrière une aussi grande autorité : «..... Votre œuvre prévaudra, écrivait Mgr Pie à M. l'abbé Maynard, et l'avenir lui est assuré, parce qu'elle renferme toute la meilleure substance de celles qui l'ont précédée, et qu'elle s'en distingue par un surcroît de mérites très-appréciables. Il me serait facile de déduire ici les motifs détaillés de l'approbation que je

Mgr l'évêque de Poitiers avait raison de le dire : la conduite de saint Vincent de Paul dans la question du jansénisme a été trop peu remarquée. Cela tient à ce que, depuis deux siècles, presque tous nos écrivains ont embrassé, plus ou moins ouvertement, la cause de Port-Royal, et qu'ils ont, autant que possible, relégué dans l'ombre la part active que prit saint Vincent de Paul à toutes les démarches qui ont eu pour objet et pour résultat la condamnation du jansénisme : ils ne se souciaient pas de laisser voir que leurs héros avaient eu pour principal adversaire, non tel ou tel Père jésuite, mais Vincent de Paul, le seul saint qui ait trouvé grâce aux yeux des *libres-penseurs*. Et quand je parle ici des libres-penseurs, il est bien entendu que je n'ai point en vue M. Léonor Havin et ses collaborateurs, lesquels usent largement de la liberté de ne point penser.

Pour nous qui, dans cette querelle du jansénisme, ne sommes point pour Port-Royal, mais pour les jésuites, nous remercions M. Maynard d'avoir établi, avec détails et pièces en main, que saint Vincent de Paul, M. Vincent, comme l'appelaient ses contemporains, n'avait cessé de lutter, depuis le premier jour jusqu'au dernier moment, contre les erreurs de la secte, ses audaces calculées et ses profondes hypocrisies. Ce sont ses missionnaires qui, agissant par ses ordres et munis de ses instructions, ont poursuivi et obtenu, à Rome, la condamnation des cinq propositions extraites de l'*Augustinus*.

M. Maynard a consacré tout le livre V de son ouvrage à retracer le rôle de saint Vincent de Paul dans cette grande question qui a si profondément agité et divisé le XVIIe siècle. Familier depuis longtemps [1], grâce à ses études sur Pascal et sur les Provinciales, avec

me plais à donner à votre livre, mais sa supériorité se démontre d'elle-même, et, elle n'échappera aux yeux d'aucun juge éclairé. Je répète volontiers la parole d'un docte prélat : *Votre œuvre vivra.....* »

1 M. l'abbé Maynard a publié, il y a quelques années, chez Firmin Didot, deux remarquables ouvrages :

1° *Pascal*, sa vie et son caractère, ses écrits et son génie, 2 vol. in-8°.

2° *Les Provinciales*, publiées sur la dernière édition revue par Pascal, avec les variantes

les cinq propositions, l'hérésie des *deux chefs*, l'*Augustinus* et le *Petrus-Aurelius*, etc., il a su rendre claires et saisissables pour tous ces discussions si subtiles, et partout ailleurs si obscures. M. Sainte-Beuve a publié cinq gros volumes sur *Port-Royal;* lisez-les, si vous en avez le courage, mais soyez sûrs qu'après les avoir lus, vous connaîtrez la question de la grâce tout juste autant que M. le docteur Véron ou M. Havin, et celle du libre-arbitre tout juste autant que M. Paulin Limayrac ou M. Arthur Grandguillot. Après avoir lu les 200 pages de M. l'abbé Maynard, au contraire, vous connaîtrez à merveille cette partie si intéressante de l'histoire religieuse et littéraire du grand siècle. Ces quatre chapitres de la vie de saint Vincent de Paul méritent de prendre place immédiatement après les admirables chapitres que Joseph de Maistre, dans son livre *de l'Église gallicane*, a consacrés au jansénisme.

Je ne terminerai pas sur cet article sans citer un passage de saint Vincent de Paul qui montre quelle énergie et quelle ardeur il savait mettre au service de la vérité. Le 25 juin 1648, il écrivait à l'abbé d'Horgny, pour lui faire connaître les principales raisons de son opposition au jansénisme, et après les avoir exposées, il ajoutait : « Voilà, monsieur, ce qui me vient en l'esprit pour vous faire voir » les raisons que nous avons de nous être déclarés en ce rencontre » contre ces opinions nouvelles, contre lesquelles je n'en vois » point, sinon deux, dont l'une est le sujet de craindre qu'en pen- » sant arrêter ce torrent des nouvelles opinions, l'on enflamme » davantage les esprits; — à quoi je réponds que, si cela était, il » ne faudrait point s'opposer aux hérésies, à ceux qui nous veulent » ravir la vie ou le bien, et que le berger faisait mal de crier au » loup, quand il est près d'entrer dans la bergerie; — l'autre est » celle de la prudence, qui est purement humaine, étant fondée sur » le *que dira-t-on!* — l'on se fera des ennemis..... — O Jésus! » monsieur, jà n'advienne que les missionnaires ne défendent pas » les intérêts de Dieu et de l'Église pour ces chétifs et misé-

des éditions précédentes, et *leur réfutation*, consistant en introductions et nombreuses notes historiques, littéraires, philosophiques et théologiques. — 2 vol. in-8°.

» rables motifs, qui minent les intérêts de Dieu et de son Église, et
» qui remplissent les enfers[1]. »

On le voit, saint Vincent de Paul ne faisait point consister la charité à éviter les discussions et les luttes, à laisser passer l'erreur et à se taire devant elle, dans la crainte de scandaliser ceux qui sont faibles et de réveiller ceux qui dorment. Il estimait, au contraire, que, sans se se laisser arrêter par de semblables motifs mis en avant à toutes les époques par de prétendus amis de la religion, il fallait défendre énergiquement *les intérêts de Dieu et de l'Église*, et *crier au loup, quand il est près d'entrer dans la bergerie*. Et en cela, il ne faisait que suivre la tradition et l'exemple de tous les saints du Christianisme, même des plus doux et des plus pacifiques. Saint Grégoire de Nazianze n'écrivait-il pas, dès le IVe siècle, à propos d'Athanase le Grand et des prêtres qui avaient combattu avec lui le bon combat : « Quelque doux et traitables qu'ils soient d'ailleurs,
» il est un point sur lequel ils ne souffrent pas de devenir accommo-
» dants et faciles, c'est quand, par le silence et le repos, la cause
» de Dieu est trahie ; alors, ils deviennent tout à fait belliqueux ;
» ils sont ardents et acharnés dans le combat, car leur zèle est
» une flamme[2]. »

Nous entendons tous les jours accuser les généreux prélats qui *défendent les intérêts de Dieu et de l'Église*, de ne pas savoir se montrer *accommodants et faciles* et de manquer tout à la fois de prudence et de charité. Eh! mon Dieu, oui, ils manquent de prudence comme saint Athanase, ils manquent de charité comme saint Vincent de Paul.

EDMOND DUPRÉ.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

1 Tome II, p. 320.
2 Grégor. Nazian. Orat., 21 de S. Athan. N° 25.

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES.

MOBILIER

D'UN GENTILHOMME & D'UN JOURNALIER BRETONS

AU XVIe SIÈCLE.

J'ai publié, il y a quelques annnées, l'inventaire du mobilier d'un paysan de la commune de Plougonver, en 1517[1]. Cette publication ayant été accueillie avec une certaine attention, je me sens encouragé à mettre en lumière d'autres documents de même nature, également propres à faire connaître l'état de la fortune des Bretons des classes peu élevées, et surtout le luxe, et ce que nous appellerions aujourd'hui le *confort*, dont le mobilier est la fidèle expression. Je m'en tiens encore aux habitants des campagnes. Les villes, bien que les nuances fussent autrefois plus tranchées, n'offriraient point de types aussi arrêtés et aussi précis que les villages.

Nous avons précédemment visité une ferme; nous visiterons aujourd'hui un manoir et une chaumière, et pour que la comparaison soit facile, nous choisirons exactement la même époque et presque le même pays.

1 Voir cette *Revue*, t. IV, pp. 351-360.

I.

Les campagnes bretonnes étaient littéralement peuplées de gentilshommes. Cette noblesse pauvre et continuellement appauvrie dans ses cadets par les partages avantageux, n'avait que deux voies ouvertes : les armes et la judicature. Mais les armées permanentes étaient encore peu nombreuses au temps dont je parle ; les fonctions judiciaires, dans les juridictions rurales, (et c'était l'immense majorité), étaient compatibles avec la vie des champs. L'agriculture fut naturellement la principale et souvent l'unique occupation de ces hommes, auxquels le commerce et l'industrie étaient interdits sous peine de dérogeance. Mais on se tromperait de beaucoup, si, jugeant du passé par le présent, on s'imaginait que les manoirs bretons du XVIe siècle étaient quelque chose comme les gracieux cottages, où s'abrite aujourd'hui l'aristocratique existence de nos *gentlemen-farmers*. Il faut bien le dire, la vie du noble campagnard ne différait guère de celle du simple paysan, si tant est qu'elle en différât, que par certains priviléges, en échange desquels le premier devait le service des armes. Le manoir aussi ne différait des autres habitations rurales, que par la tourelle de l'escalier, diminutif du donjon féodal, et par la double porte de sa cour close, souvenir inoffensif des enceintes crénelées et des ponts-levis des châteaux forts.

Telle était notamment la maison de Kerennès, en la trève de Saint-Agathon, paroisse de Ploumagoar, proche Guingamp. C'est là que mourut, dans les derniers jours de l'année 1516, Guillaume Le Croazer, écuyer, sieur dudit lieu. Je n'ai pas grands renseignements sur cette famille, qui s'habitua, dans le XVIIe siècle, à Hennebont. C'est une demoiselle de ce nom, qui, à cette époque, vendit aux marguilliers de Notre-Dame de Guingamp une tombe, que ses auteurs avaient possédée dans cette église, et qui lui devenait inutile puisqu'elle quittait le pays.

Guillaume Le Croazer laissait une fille, du nom de Vallance, et sa veuve, Gillette du Dresnay, enceinte. Par acte du 21 avril 1517 (J. Duboisgelin passe), maître Yves Millon, alloué de la cour de Chateaudren, en présence de Yvon Guezou, substituant le procureur de cette cour, et de l'avis de Yvon du Dresnay, sieur de Trobodec, père de Gilette du Dresnay, et de Pierre Fleuriot, sieur du Roudourou, « tous deux affins et consanguins de la mineure et du postume (sic) » conserva la tutelle à la veuve.

Quelques jours après, elle accoucha d'une seconde fille qui fut nommée Denise.

« Les quart et cinquiesme jours de juing l'an 1517 Guillaume Perret, greffier de la cour de Chatelaudren, redigea par escript l'inventaire des biens meubles, lettres et contrats de la succession de feu Guillaume Le Croesser en son temps sieur de Kerenès faict par la court de Chatelaudren à instance de maistre Jacques de Rosmar, procureur de la ditte court, et de Gilette du Dresnay, tutrice de Vallance et Denise Le Croesser ses filles en elles procrées dudit Guillaume son feu mary, en la conservacion des droits desdits myneures et luy baillez en garde pour en respondre lorsque besoing sera : les dicts biens meubles prisés comme enssuict par Rolland Pouences, Hervé Le Guevellou, Jehan Hervé, Jehan Merien et chacun d'eux priseurs quant à ce choaesis et jurés par leurs serments d'eulx bien et loyauement se porter par devant maistre Yves Millon, monsieur l'aloué de ladite cour et commissaire d'icelle quant à ce. »

On commença par l'écurie et les étables. J'avoue que c'est la partie la plus importante du mobilier.

« Une jument en poil bay de l'aisge d'environ six ans, prisée	»	livres	70	sous.
» Un cheval en poil beart, prisé	»		35	
» Une jument en poil roux bausenne (*sic*), de l'aisge de deux ans, prisée	4		»	
» Un cheval en poil noir bausen (*sic*), prisé	»		110	
» Un cheval en poil gris de l'aisge d'environ sept ans, prisé	4		»	

Tous ces chevaux sont d'une médiocre valeur, et pour s'en convaincre il suffit de comparer leur prix à celui des vaches et des bœufs. J'ignore la signification de cette épithète accolée à la pouliche rousse et au cheval noir : « bausenne, bausen. » Cela voudrait-il dire que ces animaux appartenaient à une famille importée de la Beauce, comme nous dirions des chevaux percherons ? Cela indiquerait-il quelques taches blanches, et comme nous écririons aujourd'hui, des « balzannes ? »

L'article suivant prouve qu'au XVIe siècle, à Guingamp, on labourait encore avec des bœufs, usage que l'on ne retrouve plus, à moins de s'enfoncer de quatre lieues dans la montagne.

« Deux bœufs l'un en poil rouge, et l'autre en poil noir, prisés ensemble	10 livres	15 sous	» deniers.
» Une vache rouge de l'aisge de trois ans, prisée.....	»	45	»
» Une vache rouge de l'aisge de quatre ans, prisée.....	»	47	6
» Une aultre vache rouge de l'aisge d'environ cinq ans, prisée....	»	47	6
» Une vieille vache rouge.....	»	19.	»
» Six génices de deux ans en poil rouge, prisées chacune, l'une portant l'autre, 32 sols qu'est.....	9	12	»
» Ung petit toreau en poil rouge, de l'aisge de ung an, prisé.....	»	7	6

Je ne suppose pas qu'il faille attacher quelque importance à cette uniformité de robe chez tous les sujets de l'étable : le temps des Bakewel et des Colling n'était pas encore venu ; et je tiens pour certain que Guillaume Le Croazer n'était point un précurseur inconnu de la selection.

Je ne crois point inutile de mettre en regard du bétail de Kerennès le bétail que possédaient, en 1552, Yvon Ellary et Olive Even, sa femme, simples métayers de la paroisse de Brelidy. On comptait dans leur écurie : un étalon de quatre ans, une poulinière

hors d'âge, une jument de quatre ans, deux pouliches de trois ans, une pouliche de deux ans et une pouliche d'un an, et dans leur étable douze vaches laitières et trois génisses. Je ne compare pas les prix qui sont sensiblement plus élevés, mais il est juste d'ajouter qu'encore aujourd'hui, sauf des exceptions, les animaux de Brelidy et des paroisses voisines sont supérieurs au bétail de Saint-Agathon et de Ploumagoar. En thèse générale les étables du Goello sont très-inférieures à celles de Tréguier.

Mais ce que je voulais surtout mettre en relief ici, c'est que le gentilhomme campagnard dont j'étudie le mobilier, était tout à fait dans la même condition que les simples laboureurs. Je poursuis et j'arrive à la race porcine. Je n'injurie pas mon lecteur en le supposant convaincu que ce joli mot, employé pour désigner une si vilaine chose, est d'invention toute moderne ; c'est une illusion que je dois faire tomber, et je trouve la charmante épithète, non dans l'inventaire de Guillaume Le Croazer, mais dans celui de Geoffroy Bannier, de la paroisse de Lanfains, dressé le 27 mai 1553 par Le Febvre, passe de la cour de Saint-Quihouaye : « Plus, deux bestes porchines, l'ugne mâle, l'autre femelle, prisées 40 sous. » Voici en quoi consistait la porcherie de Kerennès :

« Ung porc de l'aisge de deux ans..... 13 sous 4 deniers.
» Ung pourceau de cest an et une grande truye, prisés..... 15 »
» Une petite truye et troys pourceaulx..... 9 »
» Ung pourceau de ung an, prisé..... 19 6
» Ung pourceau de ung an moindre..... 6 »

La bergerie est à l'avenant du reste et consiste en « dix-ouict bestes à laine tant grandes que petites prisées l'une portant l'autre 3 sous 4 deniers, somme..... 60 sous. »

Viennent ensuite les gros instruments aratoires — collection modeste à coup sûr :

» Une charrette ferrée, ung charetil à fiens (à fumier) prisé..... 25 sous » deniers.
» Ung viel chartil à boys, prisé..... » 20

» Deux vieilles roues pour charette et ung viel chartil à boys, prisés ..... 6 »
» Ung vieil chartil à gerbes, prisé..... 6 8
» Troys charrues, quatre paronnes, une pere de rouelles, un soch et un coultre, prisés ensemble ..... 12 »

On a bâti énormément en Bretagne, au XVIe siècle, durant cette paix, relativement si longue, qui s'étendit depuis le mariage de la duchesse jusqu'à la Ligue. Guillaume Le Croazer suivit l'exemple de ses voisins; il avait déjà bâti et avait commencé à réunir d'autres matériaux, quand la mort le surprit. Les priseurs trouvèrent dans la cour :

« Quatre-vingt-douze pierres de tail préparées pour mettre en œuvre, seize pierres de tail chapplées et ung manteau de cheminée de pierres de tail chapplé de sept pieds de long et deux pieds de laise. » Mais il n'estimèrent point ces matériaux, je ne sais pour quel motif.

Nous suivons pas à pas les priseurs. Ils nous font pénétrer dans le manoir et nous entrons à leur suite « en la salle. »

Un romancier, même des plus sobres, nous y montrerait à tout le moins quelques grands fauteuils à dossiers sculptés et armoriés, peut être quelques portraits d'ancêtres, et dans un coin, une panoplie resplendissante. Voici, en réalité, ce qu'on y trouvait :

« Ung grand bancq, une table et deux huches d'assembleure de boes de chesne, le tout prisé..... 30 sous » deniers.
» Ung vieil bancq de boes de fou (hêtre) prisé 2 »
» Une chèse froste de boys de chesne, prisée 3 4
» Ung grand coffre de boys de chesne à deux tirouers au bas, garny de trois claveures, prisé ..... 40 »

Entrez dans la première ferme venue, vous y trouverez exactement le même mobilier : la table, entre ses deux bancs, contre la fenêtre; dans un coin, la chaise de bois à peine équarrie; vis à vis de la porte, la grande armoire, où brillent les serrures de fer ou de

cuivre poli, et au bas de laquelle s'ouvrent deux tiroirs aux poignées retombantes. Un seul détail dans notre inventaire révèle le gentilhomme; c'est : « une corne de serff o sa garniture, prisée 10 sous, » trophée glorieux de ce beau déduit de la vénerie, auquel les nobles pouvaient seuls s'adonner, et qui disait à tous qu'en pénétrant dans la salle de Kerennès, on avait l'honneur d'entrer chez un gentilhomme.

Dans la cuisine il y avait : « Une table ronde de chesne, prisée 8 sous 4 deniers ; — un long bancq, prisé 10 deniers; — deux escabeaux de chesne, prisés 2 sous 6 deniers; — ung petit coffre, prisé 15 deniers. » — Nous verrons la vaisselle ailleurs.

» Au cellier : une huge, prisée 2 sous 6 deniers et ung charnier, prisé 3 sous. »

Je suis surpris de ne point trouver de provision de lard. Quant au cidre, dont il n'y a également pas de traces, je tiens pour certain que la culture du pommier et la fabrication du cidre n'avaient point encore pénétré dans le pays de Guingamp, au XVIe siècle. Les progrès de cette culture continuant toujours, de l'est à l'ouest, elle n'est arrivée à Guingamp qu'au XVIIe siècle au plus tôt. J'ai manié des titres relatifs à ces régions par milliers, et antérieurement à la fin du XVIIe siècle, je n'ai pas rencontré le nom du cidre.

Montons, s'il vous plait, « en la salle haulte », c'est-à-dire dans la principale chambre à coucher. C'est la pièce la plus somptueusement meublée; on y voit :

« Une table o son buffet garny de une claveure, prisée	11 sous	8 deniers.
» Ung bancq, prisé	12	6
» Ung long escabeau de boys de chesne	2	6
» Ung vieil escabeau petit, prisé	»	10
» Ung chaslit, en la couchette près le feu, de boys de chesne	35	»
» Ung aultre chaslit o son marchepié ou grand lict	35	»

» Une petite arche de boys de chesne, prisée 3 sous » deniers.

— » En la dite couchette une couette de plume quelle est à Rolland Pouences et pour ce non prisée [1].

» Ou (au) grand lict une couette de plume, ung traversier, une couverte de drap, et une vieille couette de plume, prisés ensemble..... 37 6

A côté de la chambre, il y avait un cabinet, que l'on appelait la « garde robe. » Donc, « en la garde robe de jouxte » on prisa :

« Ung chaslit de couchette de boys de chesne, prisé..... 30 sous » deniers.

» Un petit bancq et une table sur buffect, prisés..... 16 8

» Un petit escabeau de chesne..... » 16

» Une chèse froste, prisée..... 2 6

» Ung aultre chaslit, prisé..... 22 6

» Une couette de plume et ung langeul, prisés ensemble..... 45 »

Je veux croire que l'unique lit garni de cette garde-robe était celui du maître de la maison; car c'était dans ce cabinet que se conservait tout l'équipage de l'homme d'armes; accoutrement plus respectable par son ancienneté, que précieux par la matière et le travail :

« Une père de brigandines, une fandes (?) et manches de maille avecques une vieille salade..... » livres 45 sous » deniers.

» Ung fer de javeline debardé, prisé. » 3 4

» Deux arbalestres et ung tour, prisés 2 10 »

1 La famille Pouënces se rencontre un peu partout dans la banlieue de Guingamp, mais principalement à Kermorvan, en Saint Agathon. Le manoir de Kermorvan où avait vécu Jean Le Brun, évêque de Tréguier, avait des proportions luxueusement exceptionnelles, dont témoignent des ruines considérables. Sur une pierre qui couronnait un beau portail du XVe siècle et qui gît aujourd'hui sur le sol, on voit les armes des Pouences, bandé d'argent et de gueules engrelées de sable. Les archéologues visiteront avec intérêt le moulin à eau de Kermorvan, construction du XVIe siècle, rendue très-pittoresque par une tourelle qui lui sert de colombier.

» Une dague sans fourreau, prisée.. » livres 2 sous 6 deniers.

A côté des armes de l'écuyer, on trouvait le trésor de la ménagère, laquelle couchait, avec sa fille, dans le grand lit de la salle haute, tandis que la servante (si tant est qu'il y eût une servante) dormait dans la couchette de cette même salle. J'appelle trésor de la ménagère :

« Certaine quantité de laine non lavée, prisée..... 30 sous.
» Certaine quantité de lin cru, prisé..... 30

Ayant terminé la visite des chambres, la veuve exhiba sa vaisselle « d'estain, » qui consistait dans les objets suivants :

« Ung beurier, prisé.....	10 sous	» deniers.
» Troys placts d'estain, prisés ensemble....	21	»
» Ung petit plact, prisé	6	6
» Quatre escuelles d'estain, prisées.....	10	»
» Une quarte de Gouellou (la quarte mesurait deux pintes).....	10	»
» Une pinte ronde	5	»
» Une vieille pinte sans anze ne couverture..	4	»
» Deux chandeliers de cuyvre.....	10	»

Le lecteur me permettra une observation relativement à cette vaisselle d'étain dont les prix sont d'une élévation vraiment extraordinaire; celle de terre ne figure pas dans l'inventaire, sans doute parce que la valeur de quelques grossières poteries était réputée nulle; mais je remarque que, dans notre vaisselle inventoriée, il y a des écuelles et des plats, et pas d'assiettes; la raison en est, hélas ! toute simple : c'est que, si l'on avait besoin d'écuelles pour manger la soupe et de plats pour mettre la viande sur la table, on n'avait nul usage des assiettes; notre gentilhomme du XVIe siècle mangeait de bon appétit son morceau sous le pouce, comme le paysan de nos jours. Nous allons, par la même raison, voir tout-à-l'heure que sa lingerie contient des draps de lit et des nappes, mais seulement six serviettes pour les jours de gala, et *honni soit qui mal y pense !*

La batterie de cuisine est d'une simplicité proportionnée à la vaisselle ; mais les prix sont aussi fort élevés, si on les compare, par exemple, à ceux des bestiaux.

« Une poesle d'arein, prisée..... 20 sous » deniers.
» Une vieille poesle, prisée..... 12 »
» Deux petits poeslons, prisés ensemble... 8 4

Les marmites et surtout les casserolles, on le voit, ne brillent que par leur absence, et je n'aurais découvert dans la cuisine aucun « intersigne de noblesse, » si parmi les « ferrailles » les experts n'avaient prisé « une broche et ung petit landier, prisés ensemble..... 7 sous 6 deniers.

Il n'y a point de tournebroche ; mais Gillette du Dresnay pouvait, sans déroger, tourner la broche de sa propre main.

Les autres « ferrailles » prouvent que Guillaume Le Croazer s'occupait, à l'occasion, de réparer ses instruments aratoires, ses barrières et sans doute son mobilier ; il possédait :

« Troys gros tarières, prisés..... 3 sous.
» Ung guybrequin, ung petit tarière rompu et une petitte scie, prisés..... 3

L'inventaire ne contient plus que la « lingerie » et les récoltes en terre. J'espérais trouver dans la lingerie la toilette de Monsieur et de Madame, et j'aurais été aise d'en offrir le menu à mes lecteurs et surtout à mes lectrices, si par hasard nos élucubrations archéologiques ont des lectrices. Mais, pour une raison qui ne m'apparaît pas, l'inventaire est absolument muet sur ce point. Contentons-nous de relever l'état de la lingerie.

« Deux linceuls (draps de lits) de fil de brin environ my usés, contenant environ dix aulnes, prisées chacune 15 deniers, qui est..... » livres 12 sous 6 deniers.
» Troys linceuls de reparon presque usés, prisés..... » 6 »
» Deux linceuls de fil de reparon presque neufs, prisés..... » 10 »

» Quatre linceuls neufs de fil de brin, prisés ensemble.....	» livres	24 sous	» deniers.
» Cinq linceuls de gros fil de brin, prisés ensemble.....	»	27	6
» Deux linceuls de fil de brin environ my usés, prisés ensemble.....	»	12	»
» Deux courtes touailles (nappes) de fil de brin, de toille large, prisés.	»	5	»
» Une touaille d'Angers, de toille large, prisée.....	»	11	»
» Une touaille de fil de reparon..	»	4	4
» Aultre touaille de fil de brin environ my usée.....	»	2	»
» Une aultre pareille touaille....	»	2	»
» Une petitte touaille courte, prisée.....	»	12	»
» Seix serviettes, prisées.....	»	4	»
» Quatre tantes de lict garnies de leurs couvertures contenant ensemble cinquante aulnes de toille de gros brin, prisée chacune aulne 2 sols 1 denier, qui est somme.....	»	104	2
» Quarante aulnes de toilles de fil de brin quelles sont attachées au mestier, prisées chacune aulne rabattu la faczon 2 sols, qui est.....	4	»	»

Le fil de *brin* est celui qu'on file avec le premier choix de la filasse la plus longue et la plus soyeuse; le fil de *gros brin* est inférieur; le fil de *reparon* tient le milieu entre le fil de *brin* et le fil d'*étoupe*, qu'on nomme aussi fil de *tétière*. Je consigne ici ces distinctions, familières à toutes les fileuses, mais inconnues à ceux qui ne savent que la langue académique, — ce dont je les plains.

Les renseignements que nous pouvons tirer du prisage des récoltes en terre et des trempes, confirment de point en point ce que

j'ai écrit touchant l'assolement dans mon précédent travail intitulé : *Mobilier d'un paysan breton au XVIe siècle.* J'ajoute seulement que le nombre de journaux cultivés, comparé à la totalité du terrain labourable dépendant de Kerennès, montre que plus de la moitié des terres était laissée en jachère. Je copie :

« La gaignerie de seigle et fourment estant en une pièce de terre appellée *Parc Bihan coz*, contenant un journal, estimée pour la présente année à sept quartiers metail, mesure de Guingamp. La seconde année estimée à huit quartiers avène dicte mesure. » Le quartier valait deux boisseaux; le boisseau froment devait peser 65 livres, et le boisseau seigle, un peu plus grand, le même poids.

« La gaignerie d'orge estant en une pièce de terre nommée *Douar en Prioul*, estimée à huit quartiers orge pour cest an, et le seigle et l'avène y estant demourent pour poier la levée.

» La gaignerie de metail estant en une pièce de terre appellée *Parc en Fantan*, contenant troys journeaulx, estimée à dix-huit quartiers métail; et pour le second an, la gaignerie d'avène qui y sera mise estimée à seize quartiers avène.

» La gaignerie d'avène grosse estant au *Coz Parcou*, estimée à deux quartiers avène; et par avène menue y estant à quatre quartiers avène.

» La gaignerie de fourment estant en une pièce de terre nommée *Parc en Guern*, contenant environ un journal estimé à huit quartiers fourment. Pour le second an, l'avène qui y sera mise estimée à dix quartiers avène; et pour le tiers an estimée à six quartiers avène.

» La gaignerie d'avène au courtil jouxte la maison estimée à deux quartiers avène.

» Les fiens et engroix estant environ ladite maison tant serrez que non serrez prisés par estimacion..... 100 sous. »

Vient enfin un détail qui n'est pas sans intérêt, en ce qu'il nous montre le métayage usité dans des proportions tout-à-fait insolites de nos jours. En effet, dans deux pièces de terre situées près de Keranabat, en Plouisy, à deux lieues de Kerennès, et qui étaient affermées, Guillaume Le Croazer n'était fondé que pour un tiers

des fruits et le fermier pour les deux tiers. Dans les pays où l'usage du bail à moitié fruits s'est conservé, la proportion serait aujourd'hui à peu près la même, mais en sens inverse; car partout, outre la moitié des fruits, le métayer paie au propriétaire une somme d'argent, qu'on nomme *subsides*, et qui tend à s'élever de plus en plus. C'est là un résultat heureux des progrès de l'agriculture ; mais je tiens à constater que tous les progrès modernes, et celui-là en particulier, n'ont pas exclusivement tourné au bénéfice du peuple, pour lequel l'obscurantisme et la féodalité avaient aussi du bon, comme on le voit. Je transcris le texte qui m'a entraîné à cette boutade :

« Gaignerie d'avène en deux pièces de terre es mettes de Keranabat en tiers blé estimée à onze quartiers d'avène dicte mesure.

» Somme toute de cest inventoire par monnoie sans comprandre les choses non tirées en gect (en marge), cent unze livres seix sols dix deniers monnoie, sauf erreur de gect et d'escripture. »

Viennent ensuite neuf feuillets in-quarto, remplis de l'analyse succincte des « Lettres et contrats. » Il y a treize acquisitions de parcelles de terre et de petites rentes en blé, toutes faites par le défunt de 1500 à 1516 ; comme il n'y a pas une seule aliénation en regard, il est certain que notre petit gentilhomme menait bien ses affaires, et que s'il ne donnait point dans un luxe inutile, il était soucieux d'accroître le bien-être de ses enfants. Il est vrai qu'il ne se contentait pas de faire de l'agriculture : il s'occupait d'affaires qui frisaient un peu le commerce; il prenait, par exemple, charge de vendre les bois au détail. On trouva deux cahiers tout « escript de la main dud. deffunct, et y avoit en iceulx plusieurs marchés et quittances de boys que avoit eu led. Guillaume charge d'en faire la vente. » Ce n'était pas tout encore : il profitait de la faveur accordée aux nobles d'authentiquer les contrats par la signature qu'ils y apposaient en qualité de notaires ou, comme on disait, de « passes ». L'inventaire décrit « Ung grand papier, ès quinze premières feuilles d'iceluy y a trante ung lettres non cassés ne viciez quels sont de son tabellionnaige que faisoit entre parties : avecques plusieurs mémoires touchant les journées de l'édifice que a faict faire celuy feu Le Croesset. »

Parmi les papiers, je relève, en dernier lieu, le contrat de mariage de Merrien Le Croaser avec Anne Henry, daté du 18 septembre 1466. C'étaient le père et la mère de Guillaume. Anne Henry était de la maison de Kernabat, en Plouisy, simple manoir alors, devenu, cent cinquante ans après, le splendide château où s'abritèrent des existences familiarisées avec le luxe de la cour de France, quand la famille Henry se fut fondue, en passant par les Fleuriot, dans les Kernavanoy, puis dans les d'Acigné[1].

II.

Nous venons d'étudier ensemble la fortune mobilière d'un homme placé au premier degré des cultivateurs, tant par sa naissance que par son éducation et son aisance; nous allons descendre au plus bas échelon. Vous avez vu partout en Bretagne, sur le bord des landes, au carrefour des chemins, de petites huttes de terre, autour desquelles quelques traces de culture réjouissent la vue; un peu plus loin vous rencontrez une vache, la petite vache bretonne, au pelage noir ou cendré, tigré de grandes taches blanches. C'est l'habitation et la richesse d'un *penty*, d'un journalier qui loue ses bras pendant les saisons de travail, et laboure tardivement pour lui-même quelques sillons de terre délaissée. Telle était la chaumière où mourut, en 1534, Jehan Rouxel, époux de Marguerite Sagorin, paroissien de Plaintel et vassal de la cour de Saint-Quihouaye. L'inventaire de cette misère, après laquelle vient immédiatement la mendicité, ne sera pas long, on le comprend; mais, dès le premier article, il faut bien reconnaître que, pour le bien-être des petits, le XVIe siècle était en avant des siècles de lumière qui ont tant fait, qui ont trop fait, hélas! pour le luxe des moyens. En

1 Gillette du Dresnay, vers la fin de 1522, épousa en secondes noces Henri Estienne. Un conseil de famille, tenu le 15 décembre 1522, divisa la tutelle des mineurs Le Croazer d'une manière assez étrange, confiant leurs personnes à Pierre Le Bornic, mari de Catherine Le Croazer, tante paternelle des mineurs, et leurs biens à Henri Estienne, leur parâtre.

effet, le *penty* du XIXe siècle couche sur la balle, quand il ne couche pas sur la paille nue; le penty du XVIe couchait sur une couette de plumes.

C'est, comme je l'ai dit, le premier article de l'inventaire de Jehan Rouxel, dressé d'office par Me François Le Febvre, greffier de Saint-Quihouaye, le 6 mai 1534.

« Une coueste de pleumes, ung balin et deux linceuls, tieulx queulx (tels quels), prisés..... 12 sous 6 deniers.

» *Item.* Une père de fers de cherue et une cherue, prisés ensemble.....	6	»
» *It.* Une cougnée et une fausigle.....	3	6
» *It.* Un fueux de pipe effonsée d'un bout, prisée.....	»	20

Il s'agit ici d'une futaille de la contenance d'une pipe, et défoncée.

« Une huge garnie de cleff et claveure.....	12 sous 6 deniers.	
» *Item.* Ung petit baxcin d'arain plus que demi-usé, prisé.....	5	»
» *It.* Ung petit trépié de fer, prisé.....	»	20
» *It.* Une pioche, une faillye pelle, une houe ..	6	6
» Une vache en poil noir à tache blanches et ung veau de laict, prisés.....	45	»
» *It.* Ung pourceau.....	10	»

Voilà toute la richesse mobilière de la veuve Rouxel et des deux enfants qu'elle avait de son mariage. Quelques récoltes en terre, insuffisantes pour empêcher cette famille de mourir de faim, complétaient cet avoir, qui est encore aujourd'hui celui de bon nombre de nos paysans, obligés de se louer à la journée, les deux tiers de l'année.

« Ung journal de seigle en terre estant en une pièce de terre nommée le Fresche. » Cette récolte future n'est pas prisée, sans doute par oubli.

« *Item.* Demy-journal depécé pour meptre de l'orge piquélé, avec troys chartées de fiens en la mare, prisés ensemble..... 10 sous.

» *It.* Les deux parts d'un journal de guéret non piquelé, prisées..... 5 sous.
» *It.* Les deux parts d'un journal aveine grosse, prisées 15
» *It.* Seix seiglons de poys, ung boexeau de chanvis en terre, avec un boexeau de lin, prisés ensemble.... 20

Un autre inventaire, dressé le même jour par le même greffier chez un autre défunt nommé Laurent Rouxel, dont la femme, Isabeau Tocqué, était également décédée, nous apprend que, cette année-là, le boisseau de seigle, mesure de Quintin, valait 3 sous 4 deniers, le boisseau d'avoine grosse, 2 sous 6 deniers le boisseau d'avoine menue, 12 deniers.

Il n'est point ici question de blé noir. J'ai un vague souvenir d'avoir lu quelque part qu'il fut introduit par Sully. C'est une erreur. Je trouve dans l'inventaire de feu Yves Richard, paysan de Lanfains, dressé le 12 août 1555 : « Un journal et quart de journal de bléd noir, prisé 65 sols. » Dans ce même inventaire, un journal de seigle est prisé 100 sols, le journal d'orge, 4 livres, le journal d'avoine grosse, 40 sols.

Il me reste à faire une dernière remarque. C'est à la fin du XVe siècle que les sires de Quintin, de la maison de Laval, créèrent la fabrication des toiles, ou pour mieux dire, donnèrent une impulsion inconnue avant eux à cette industrie, qui a toujours existé dans toute la Bretagne, à l'état rudimentaire. Or, on sait que cette manufacture qui, pendant trois siècles, a fait la prospérité et la richesse de Quintin, d'Uzel et des pays limitrophes, parmi lesquels il faut compter Paintel et Saint-Quihouaye, s'exerçait à domicile; et c'était là son caractère particulier. Il est donc étrange que, dans l'inventaire du journalier Rouxel, on ne trouve rien qui indique que lui et sa femme se livrassent à la tisserie ou à la filature. Il est non moins singulier qu'on y trouve, dans une culture extrêmement restreinte, un grand espace réservé aux plantes textiles, quand on sait que jusqu'à ces dernières années, le pays de Quintin ne produisait pas un brin de lin ou de chanvre, et était réputé absolument impropre à ce genre de production. Je me rappelle avoir vu périodiquement passer, dans mon enfance, des bandes de petits chevaux

maigres qui allaient chercher, pour les métiers quintinais, les matières premières dans les communes du littoral trécorrois; on appelait leurs conducteurs des *linatiers*. Si l'inventaire de Jean Rouxel était seul, je n'essaierais point d'expliquer ces anomalies; mais je possède six autres inventaires, de la cour de Saint-Quihouaye, de 1534 à 1555, et il m'est facile d'en tirer des déductions presque certaines.

Tous ces inventaires sans exception, je crois, mentionnent une culture considérable de lin et de chanvre. Donc, au début de l'industrie toilière à Quintin, le pays s'efforça de produire des matières premières, et si la production des textiles fut plus tard abandonnée, c'est que les Quintinais trouvèrent sans doute plus avantageux de se livrer exclusivement à la manufacture.

Au contraire, on ne trouve de métiers à toiles que dans deux inventaires. Dans l'un, on ne voit qu'un « mestier de texier de toilles, garni de lances et de ce qu'il y fault, prisé 16 sous 8 deniers. » Ce peut être le métier qui existait dans toutes les grandes fermes, dans le pays de Tréguier et dans la Cornouaille, comme à Quintin. Dans l'autre, au contraire, qui porte la date du 27 mai 1553, il est indubitable que l'on a affaire à un tisserand. Notre homme s'appelait Geffroy Bannier, et habitait le village de Porzenty, en Lanfains; c'est celui dont j'ai déjà parlé à propos de la race porcine. Je relève quelques détails : « Deux mestiers pour tixer garnis de lances (?), chassis et essombles (?), prisés ..... 20 sous.

» *Item.* Douze verges de toille de lin à 3 sous 4 deniers chacune verge, qui est somme..... 40

» *Item.* Vingt verges de toille de fil de lin du pays, de la petite leze à 2 sous 2 deniers chacune verge quest somme..... .... 44 sous. »

Faut-il attacher une grande importance à ces expressions : *toille de fil de lin du pays?* Serait-ce par opposition avec le nouveau mode de fabrication enseigné par des tisserands de Laval, élèves eux-mêmes des tisserands flamands?

Ces prix, du reste, concordent assez avec ceux relevés par Meuret, auteur des *Annales nantaises*, et par Travers, et desquels

il résulte que la toile de Quintin, en 1520 et 1522, valait, à Nantes, 4 sous 10 deniers l'aune.

Je trouve encore dans un de mes inventaires, celui de Guillaume Tavel, du bourg de Plaintel, dressé le 25 mai 1545, « ung tour garny de desvidouer, prisé 15 deniers », mais pas de métier à tisser[1].

Enfin, j'ajoute deux lignes pour signaler dans l'inventaire de Pierre Richart, du 13 août 1555 : « Neuff ruches de mouches à miel, prisées ensemble 60 sous », et dans l'inventaire de Lorant Rouxel, du 6 mai 1543 : « ung petit costé de lard et deux andouilles, prisées 10 sous. »

Et je prends congé du lecteur, sur cet appétissant souvenir.

S. Ropartz.

1 Cet inventaire dressé, à la requête de Charles Budes, procureur de Saint-Quihouaye, par Martial Boishardy, greffier d'icelle, fut présidé par « Thomas de la Ripvière, *naturel*, sergent de la même cour, commissaire départi par maître Jacques Douallen, sénéchal. »

POÉSIE.

—

LE ROUET

—

Oh! vive mon rouet, ma quenouille gentille,
Oh! vive mon fuseau qui tourne si gaîment!
De ma tête à mes pieds mon bon rouet m'habille,
Et par lui je m'endors couverte chaudement!
Je vais m'asseoir, chanter et filer ma bobine,
Pendant que le soir vient sur le vallon muet,
Satisfaite d'avoir du lait, de la farine,
Et de la joie au cœur..... Oh! vive mon rouet!

Les ruisseaux, pour s'unir au bas de ma chaumine,
Dans leur lit de cailloux accourent en chantant,
Et le bouleau suave et la blanche aubépine
Entrelacent leurs bras au-dessus de l'étang,

Pour abriter l'oiseau dans sa couche de mousse,
Et pour donner de l'ombre au poisson inquiet ;
Le soleil fait entrer une lumière douce
Sous le toit où gaîment je tourne mon rouet.

Le ramier qui gémit sur la cime des chênes,
Attriste les échos de ses regrets touchants,
Et dans les noisetiers des collines prochaines,
Le linot tour à tour imite plusieurs chants ;
La perdrix qui s'envole en laissant traîner l'aile,
Le râle qui s'abat sur un pied de genêt,
Autour de ma maison la rapide hirondelle,
M'amusent quand je suis à tourner mon rouet.

Au-dessus du besoin, au-dessous de l'envie,
Ne vendant presque rien, j'achète moins encor ;
Oh ! qui voudrait quitter cette modeste vie
Pour le faste des grands et tous leurs monceaux d'or !
Sous leurs colifichets et leurs habits de soie,
Au sein de leurs plaisirs — pénibles, Dieu le sait ! —
Peuvent-ils donc goûter et la paix et la joie
De la pauvre Bessy qui tourne son rouet ?

ÉMILE GRIMAUD.

— Imité de Robert Burns. —

LE PÈRE JACOTIN

OU

COMMENT ON BATIT UNE ÉGLISE.

C'était dans l'hiver de 1818. Un homme à cheveux gris, mais encore robuste, se présentait à l'évêché de Séez. Il était vêtu d'une longue veste de serge brune, taillée à la française et garnie de larges boutons; son gilet descendait au milieu des cuisses et couvrait une partie de sa culotte courte; ses jambes étaient enveloppées de grandes *bragues* de coutil d'un blanc jaunâtre, il tenait à la main un chapeau à trois cornes, et demandait une audience du digne et respectable évêque Mgr Alexis Saussol, de sainte et vénérable mémoire. Le domestique lui demande s'il a une lettre pour le prélat, et, sur sa réponse négative, veut savoir de quelle part il se présente.— Mais, de la mienne, répond le brave homme. — Que demandez-vous à Mgr?— Une demi-heure d'audience, c'est tout ce qu'il me faut. — Votre nom? — Mon nom ne fait rien à l'affaire; Mgr ne me connaît pas. Après tout, je n'ai point de raison pour le cacher; je m'appelle le père Jacotin Delangle, si ça vous fait plaisir à savoir. — Mais que voulez-vous à Mgr? —Je viens pour des affaires qui ne regardent que lui et moi.

Le domestique alla rendre compte à Mgr qui consentit à recevoir le paysan.

Introduit dans le cabinet de son évêque, notre homme ne savait trop comment entrer en matière ; il tournait son chapeau dans ses mains, et s'il entrouvrait de temps en temps les lèvres, il n'en sortait aucun son. Enfin, interrogé sur l'objet de sa démarche, il articula : — C'est que, voyez-vous, Mgr, il y a bié loin du village des Andennes à Saint-Maurice; les pauvres vieilles gens ont bié du mal à aller à la messe : ma bonne femme de mère a manqué périr dans les chemins, le jour de Noël. Voyez-vous, Mgr, faut qu'ça finisse, ça ne peut pas toujours durer comme ça ! —Mais, mon brave homme, je n'y puis rien. — Ah ! que si fait, Mgr, v'sy pouvais ! v'sy pouvais tout, si vous voulez. — Mais je ne puis pas rapprocher votre village de Saint-Maurice. — Je ne demande pas ça non pus, Mgr, mais v'n'avais qu'à faire une paroisse de notre village, et je n'serons pas pires que les autres. — Avez-vous une église dans votre village? — Non, Mgr, mais v'n'avais qu'à dire, et on en fera une. — Et qui la fera? — Queus, l'père Jacotin et ses voisins. Mgr, faut pas pus de cinq à six ans pour çà.—Vous êtes donc riche, mon ami ? — Mgr, je ne suis pas riche, mais j'ai toujours cent écus de rente qui ne doivent rien à personne, et y a encore quelques pièces de six francs dans ma liette[1]. — Cent écus de rente ne vont pas loin pour bâtir une église. — Mgr, avec de la bonne volonté, du courage et d's amis, il ne faut pas bié de l'argent pour faire bié de l'ouvrage, allais ! C'que j'dis, je l'dis, on en viendra à bout, si vous voulez, et je vous l'dis, ça n'peut pas rester comme ça ! — Et sur quel terrain bâtirez-vous l'église ? — Dans mon champ, Mgr, il est payé, et j'en suis le maître. — Et le cimetière, et le presbytère ? — Mon champ est assez grand pour tout, Mgr, n'vous embarrassais pas de tout ça, dites seulement : *oui*, et j'm'arrangerai du reste.— Mais vous n'en viendrez pas à bout, mon brave homme, vous ferez comme l'homme de la parabole qui avait voulu bâtir une tour et n'avait pu la conduire qu'à moitié. Il ne

1 Tiroir où l'on met l'argent.

put la finir et on se moqua de lui.— *Sous* votre respect, Mgr, si on s'moque de moi, ça n'vous regarde pas; j'demande tant seulement votre consentement, et l'reste est mon affaire. Est-ce que tous les voisins n'm'aideront pas? J'sommes pires que tout l'monde, Mgr, j'sommes du bon Dieu de Saint-Maurice et du diable de Tessé[1], et comme par le bon temps d'à présent faut toujours commencer par le diable, le bon Dieu nous prend quand je pouvons arriver, et c'est souvent bien tard. — Qu'est-ce que tout cela veut dire, mon ami: je n'y comprends rien. — C'est, Mgr, que j'sommes de la mairie de Tessé et de la paroisse de Saint-Maurice. Eh! bié, quand on se marie ou qu'on fait baptiser un enfant, faut commencer par aller à Tessé et revenir à Saint-Maurice, et y a pus de deux lieues de pays par des chemins abominables: j'vous dis que ça ne peut pas rester comme ça! — Avez-vous des enfants, père Jacotin? — Oui, Mgr, et des bons, encore. — Consentent-ils à ce que vous dépensiez tout ce que vous avez pour essayer de bâtir une église? — Pardon, excuses, Mgr, mais sous l'respect que j'vous dois, v's êtes *par à côté*. — Comment, je suis par à côté? — Oui, Mgr, dans mon jeune temps, on m'enseignait que j'devais prendre les avis d'mon père, et on n'm'a jamais dit que les pères devaient prendre les avis de leurs enfants! Voyez-vous, je n'crois pas que ça soit changé. — Bien, mon brave, mais le devoir d'un père est de veiller aux intérêts de ses enfants, et de leur conserver ce qu'il a. — Mgr, j'crois que mon premier devoir est d'empêcher ma pauvre bonne femme de mère de mourir dans un fossé; *tant* qu'à mes enfants, si j'mange ce que j'ai, ils feront comme moi, ils travailleront pour en gagner, j'avais six francs quand j'ai commencé. Et pis..... tenez, Mgr, j'donnerais un coin de mon terrain et je n'vendrais pas l'reste; on a des amis, et y a trop loin pour aller à la messe; c'est pour les autres comme pour moi, ç'a ne peut pas toujours durer!

1 Le village des Andennes était de Tessé-la-Madelaine, mais comme deux torrents qui vont se croiser à Bagnoles, empêchent, une partie de l'année, toute communication du village des Andennes à Tessé, on avait réuni ce village, quant au spirituel, à Saint-Maurice du-Désert, de sorte que les mariages se faisaient à la mairie de Tessé et à l'église de Saint-Maurice, séparés par des ravins et des précipices et distants de près de deux lieues.

Après avoir ainsi répondu à toutes les objections, le père Jacotin se résuma et posa nettement la question à Mgr:—Si j'fesons une église, y mettrez-vous un curé? — La promesse fut faite et le bonhomme se retira en disant : — Suffit, Mgr, j'ai vot' parole, vous avez la mienne, entre honnêtes gens, n'y a pas besoin d'écrit.

Près de vingt mois s'écoulèrent sans qu'on entendît parler du père Jacotin : son projet paraissait tellement une folie qu'on ne s'en occupait nullement.

Le 30 septembre 1820, dans l'après-midi, on annonce à Mgr que Jacotin Delangle demandait à lui parler ; il fut immédiatement introduit ; l'évêque de Séez prit le premier la parole et lui demanda s'il pensait encore à son église. — On y pense toujours, Mgr, c'est une affaire réglée. — Comment réglée? — Oui, Mgr, les pierres sont apportées, et c'était le pire, parce qu'il n'y a pas de chemin et qu'une voiture ne peut pas approcher; il a fallu porter tout à bras ou à dos de cheval; mais c'est porté. Il a fallu quêter pour avoir du bois, mais j'en ai, et il est dans mon champ ; enfin, Mgr, on est prêt à *beniter* (bénir) la première pierre, mais il paraît qu'il faut qu'elle ait un nom. J'pensais li donner le votre, Mgr, et l'appeler Saint-Alexis, mais j'désire qu'ça vienne de votre part. J'suis le père de notre église, Mgr, et j'viens vous prier d'en être l' parrain, et j'espère qu' l'enfant viendra à bien. — Eh! bien, mon bon ami, j'accepte : le journal d'aujourd'hui vient de nous apprendre que hier le bon Dieu a donné un rejeton à la famille de saint Louis, c'est le jour de la fête du saint Archange Michel que cet enfant a été octroyé à la France ; vous demandez un patron pour votre église, elle s'appellera Saint-Michel-des-Andennes, et si vous pouvez l'achever, je la bénirai moi-même.

Trois ans et demi s'écoulèrent encore. Jacotin et ses enfants servaient les maçons; les murs s'élevaient peu à peu; une place publique avait été disposée et au milieu la petite église se construisait. Enfin, elle atteignit la proportion que l'industrie et les ressources du père Jacotin pouvaient donner, et au printemps de 1824, la toiture était placée. Jacotin revient à Séez en rendre compte, et à la question de l'évêque : — Et votre église? — Mgr, répond le brave

homme, on n'y pense plus, c'est une affaire finie.—Vous n'avez pas pu aller jusqu'au bout! Vous auriez dû me croire dès le commencement et ne pas dépenser inutilement vos petites économies. — Inutilement? c'est pas inutilement, Mgr, allez! L'église est bâtie, elle est couverte, il n'y manque plus que la porte et les croisées; mais l'menuisier et l'vitrier sont après, et on n'attend plus que votre commodité pour la *beniter*. V'là le plan de l'église, v'là les certificats comme quoi qu'elle est en état; on n'attend pus que Mgr. — Eh! bien, j'irai à ma première tournée.

En effet, l'itinéraire de la tournée suivante fixait le 9 août pour la bénédiction de l'église de Saint-Michel.

Dès que le père Jacotin en eut connaissance, il accourut à Séez; mais, reçu par Mgr, il ne lui disait rien, balbutiant des remerciements, tournant son chapeau dans ses mains, restant comme une statue debout devant le prélat. Il était évident qu'il avait quelque chose à dire, et quelque chose qu'il était embarrassé d'exprimer. Le bon évêque lui demanda ce qu'il voulait encore : — Mgr, dit-il en hésitant, c'est qu'il y a bié loin de Saint-Michel chez M. de Frotté, ousque vous descendez d'habitude... et... et... l'jour de la bénédiction, sûrement qu'vous direz la messe dans notre église? — Sans aucun doute, mon bon ami. — Mgr, il faudra bié que ça soit eune grand'messe, on n'en dit point d'petites dans notre pays, ça n'paraîtrait ren, et..... et..... — Eh bien, je dirai une grand'messe. Mais, Mgr, c'est que..... on n'dit pas la messe après déjeûner, et il y a bié loin de Saint-Michel-des-Andennes au château de Couterne..... ça ne finira pas de bonne heure, et..... et..... vous seriez bié *fade*[1], si vous y alliais dîner..... et..... — Le digne homme n'osait plus finir son discours. L'évêque vint à son aide, et lui dit : — Eh bien, quoi? — T'nais, Mgr, pour qu'ça n'vous gêne pas, et que tout l'monde soit content, faudrait... faudrait... qu'vous dinissiez c'te journée chez le père Jacotin... Enfin... enfin... vous ne seriais pas fatigué, et tout l'monde serait content. — Eh bien, mon bon ami, je dînerai chez le père Jacotin. — Mais, Mgr, y

1 *Fade*, affamé, fatigué de l'estomac.

aura bié du monde, c'est eune fête de famille, toute la paroisse y sera. — Eb bien, je dînerai avec toute la paroisse.

Le 9 août approchait. Quelques jours avant, une caisse avait été remise au père Jacotin, qui l'avait trouvée remplie de linges et ornements d'église et de vases sacrés. C'était un cadeau de Mme la duchesse d'Angoulême, à laquelle les faits qui précèdent avaient été racontés, et qui n'a jamais manqué de s'associer à toutes les bonnes œuvres qu'elle a connues.

Une partie des habitants de ce canton vont, tous les étés, vendre de la salade à Paris. Les marchands de salade étaient revenus pour la bénédiction de l'église. Ils avaient acheté une cloche, qu'ils avaient portée sur leurs épaules, depuis la route jusqu'à l'église, à travers les chemins abrupts et les anfractuosités de rochers qui rendaient ce canton inabordable.

Un beau temps favorisa la cérémonie tant désirée. Une nombreuse affluence d'habitants du voisinage remplissait la petite église, qui fut bénite avec solennité, et le vénérable évêque, accompagné de son clergé, alla prendre place à la table étroite, dressée dans la grange du père Jacotin. Celui-ci, radieux et plus hardi avec son évêque, à la fin du repas, réclama un curé, en disant : — Mgr, j'ai tenu ma parole, c'est à vous de tenir la vôtre. J'ai promis eune église, la v'là. V's avez promis un curé, je l'réclamons ; l'église sans messe, ça s'rait comme dans l'temps de la République ; et puis, voyez-vous, y a trop loin d'ici à Saint-Maurice. — Vous aurez un curé, dit le prélat, mais, auparavant, il lui faut un presbytère, il ne peut pas coucher dèhors. — Mgr, on li en fera un, mais faut nous donner un curé avant c'temps-là. — Et où logera-t-il ? — Dans not' maison, Mgr. Elle n'est pas bié grande, mais elle l'est assez, en attendant mieux. — Mais vous et votre famille, où habiterez-vous ? — Dans notre grange, Mgr. L'évêque de Séez y a bié dîné, le père Jacotin y vivra bié et y mourra sans regret, si le bon Dieu l'appelle avant qu'i puisse rentrer chez lui. J'y ferai un plancher et une cheminée, et M. le curé ne sera pas mal dans ma maison.

Ce qui fut dit fut fait ; un desservant fut envoyé à Saint-Michel,

et deux ans après, un joli presbytère s'élevait en face de l'église, toujours sur le terrain du fondateur.

C'est de la bouche de Mgr Saussol que j'ai recueilli tous les détails qui précèdent. J'ai voulu connaître le bon vieillard qui avait déployé tant de zèle et de persévérance, et je suis allé exprès à Saint-Michel-des-Andennes. Je l'ai trouvé avec le costume antique qne j'ai dépeint au commencement de ma narration. Il m'a conduit à son église, à son cimetière, à son presbytère, où j'ai dîné avec lui. Il était heureux, mais ne témoignait rien qui ressemblât à de l'orgueil; il se plaisait à dire ce que ses voisins avaient fait ou donné pour aider à son entreprise; il semblait regarder comme tout simple ce qu'il avait fait et se plaisait à répéter : — Tout le monde m'a aidé; il y avait trop loin d'ici à Saint-Maurice, ça n'pouvait pas rester comme ça!

Le 13 juin 1840, Saint-Michel-des-Andennes a été érigé en commune; sa circonscription a été prise sur Tessé-la-Madelaine (paroisse d'où dépendent les bains de Bagnoles), Juvigny, la Sauvagère, la Ferté-Macé et Saint-Maurice-du-Désert. La population est de 800 habitants.

Le père Jacotin Delangle est mort en odeur de sainteté, après une vie pleine de bonnes œuvres de toutes sortes et les preuve répétées de la charité la plus grande, le 17 juin 1846.

Ce digne Normand-là ne méritait-il pas d'être Breton ?

P. DE SAINT-VINCENT.

L'ART ET LA POÉSIE.*

On a bien souvent annoncé que c'en était fait de la poésie en France ; les poètes l'ont redit avec les lecteurs : les uns ont pleuré la mort de la Muse, et même, chose rassurante, ils ont chanté cette mort en beaux vers qu'elle avait inspirés ; les autres s'en sont réjouis comme de la disparition d'un art inutile, d'un bourdonnement importun qui troublait les calculs d'un siècle positif. La race de celui qui demandait, en sortant d'une représentation d'*Athalie* : « Qu'est-ce que cela prouve ? » est une race nombreuse dans tous les temps, plus nombreuse peut-être de nos jours qu'elle ne l'a jamais été. Est-ce une raison pour croire que la poésie soit morte ? Et d'abord et avant tout, la poésie peut-elle mourir ?

La poésie n'est pas morte en France ; la poésie ne mourra jamais. Il y a des siècles plus ou moins poétiques, plus ou moins enflammés de l'amour du beau, plus ou moins asservis à la recherche de l'utile ; il n'y en a pas qui soient sans poètes, et où les œuvres véritablement animées d'un souffle puissant de poésie restent sans lecteurs. Tantôt ce sont les multitudes elles-mêmes qui sont sensibles aux accents de la Muse, tantôt ce sont des âmes choisies ; mais toujours l'hymne commencé continue, et il ne finira jamais. C'est Dieu lui-même qui

* Le bel article que M. Alfred Nettement veut bien offrir aujourd'hui à nos lecteurs, formera la préface d'un livre qui doit paraître, le mois prochain, sous ce titre : *Poètes et artistes contemporains*.

a allumé le foyer de la poésie dans le cœur de l'homme, et il n'appartient à aucun souffle d'éteindre la flamme qu'il a allumée.

La poésie puise à trois sources inépuisables et immortelles : les passions et les affections de l'homme, la nature et Dieu.

Quand la nature se révèle la première fois à l'homme, lorsque les yeux de celui-ci s'ouvrent pour la première fois au spectacle de ses beautés, et son cœur aux sentiments qu'elles font naître, la poésie jaillit spontanément de son cœur. Une belle matinée de printemps, un splendide coucher de soleil, les formidables roulements de tonnerre grondant dans l'étendue, les hurlements de la tempête, une eau murmurante qui fuit dans la prairie, les profondeurs impénétrables d'une forêt, et, moins que cela, la senteur du foin apportée par la brise, l'alouette qui s'élève en chantant au-dessus d'un champ de blé mûr, une rose qui s'ouvre, un lis fané qui se penche, tout devient poésie. C'est que Dieu, qui a créé la nature comme il a fait l'homme, a établi de mystérieuses harmonies entre ce grand spectacle et l'homme, qui en est le spectateur. C'est que dans les choses matérielles tout est symbole, et que la main du Créateur a écrit en lettres mystérieuses des révélations que notre regard y sait lire.

La seconde source de poésie jaillit dans l'ordre intellectuel et moral. L'homme n'est point seulement en face de la nature, il est en face de lui-même et de ses semblables. Qui ne connaît les admirables vers qu'inspira à Milton la première entrevue d'Ève, nouvellement sortie des mains de Dieu, avec Adam dans le Paradis terrestre? Cette source où l'on a tant puisé dans tous les siècles n'est pas encore tarie, elle ne le sera jamais. A côté de cet attrait puissant que Dieu a mis dans la femme, et dont le grand ennemi, comme parle Milton, fit une séduction pour entraîner l'homme au mal, la main du Créateur a placé un baume pour toutes nos blessures, une consolation pour toutes nos misères. La femme, la mère, l'enfant, dans son berceau, le foyer domestique, le vieux père, la famille, et à côté de la famille, la patrie, en un mot l'homme à tous ses aspects, dans tous ses rapports, avec ses passions, avec ses vertus, ses félicités, ses épreuves, voilà encore la poésie.

Il y a d'abord un âge de la vie qui appartient à la poésie, la jeunesse. Malheur à qui n'est pas poète à vingt ans! Dans ce printemps de la vie, où l'esprit s'ouvre aux idées et le cœur au sentiment, et où tout s'épanouit à la fois, l'âme comme le corps, il s'élève dans l'âme de l'homme un hymne ineffable dont il cherche les paroles, sans les trouver toujours. Tous les poètes de vingt ans n'écrivent pas leurs vers; mais quel enthousiasme n'éprouvent-ils pas quand ils rencontrent leurs aspirations, leurs illusions, leurs rêves, leurs espérances, leurs désenchantements sur les lèvres d'un maître de la lyre. C'est Shakespeare avec son Roméo et sa Juliette, son roi Lear et sa Cordellia; Corneille avec son Rodrigue et sa Chimène; Chateaubriand avec son René et son Atala; Gœthe avec son Werther ou sa Marguerite; Lamartine avec ses Méditations; Hugo avec ses premières odes et ses *Feuilles d'automne;* Casimir Delavigne avec ses *Messéniennes,* comme avant ces derniers, Jean-Jacques Rousseau avec sa misanthropie et son amour pour la nature. Viennent ensuite ceux qui ont cette éternelle jeunesse de l'âme qui survit à l'autre jeunesse; ceux-là ont un culte sans fin pour la poésie. Qu'elle peigne l'idéal de l'amour filial et de la résignation dans Iphigénie avec Euripide ou Racine, l'idéal de la sainte innocence de l'enfance dans Joas avec Racine encore, l'amour de la patrie dans le vieil Horace, l'enthousiasme religieux dans Polyeucte avec le grand Corneille, ou qu'elle suive Milton peignant les fraîches merveilles de la création naissante dans le *Paradis perdu,* ou Byron chantant sur un rhythme infernal les tristesses et les abattements d'un monde vieilli, elle réveille dans les âmes des échos qui peuvent être endormis, mais sans jamais être éteints.

La poésie a des sommeils passagers, suivis d'éclatants réveils; après l'empire apparaît Lamartine.

Dieu, en effet, a donné à l'homme cette soif immortelle de l'idéal, qui est le cachet de la noblesse de son origine et de la grandeur de sa destinée. Il cherche cet idéal à travers ses passions et ses affections, comme il le cherche dans les beautés de la nature, ce tableau plein de ravissantes beautés que Dieu a déployé sous nos regards, en établissant de mystérieuses harmonies entre nos sens et ce bel

univers, ouvrage de ses mains, comme il le cherche enfin dans Dieu lui-même, auteur du réel et source de l'idéal, qui est le seul qui puisse dire : « Je suis celui qui suis, » et qui tout en étant la souveraine réalité est aussi le souverain idéal, parce que, si haut que l'esprit monte, il n'atteindra jamais la complète intelligence des perfections divines; si ardent que l'amour s'allume, il restera en deçà de ce qu'il doit à l'immense bonté du Créateur. Il faut tout dire d'un mot, Dieu est le véritable aliment du cœur de l'homme, le véritable idéal, la véritable source de la poésie, parce qu'il est l'infini. L'infini ne lasse jamais, parce qu'il permet aux âmes qui le prennent pour but de monter toujours.

Il en résulte que tant que Dieu, la nature avec son mystérieux langage, l'homme avec ses passions, ses misères, ses grandeurs, ses aspirations ineffables se trouveront en présence, il y aura des poètes, il y aura des vers, beaux fruits de ce bel âge de la vie qu'on appelle la jeunesse, ou de cette éternelle jeunesse du cœur qui, dans quelques âmes privilégiées, ne finit jamais. Nous ajouterons que les cœurs les plus froids, les plus asservis à l'idolâtrie de l'utile, retrouvent par instant la faculté de sentir ces impressions poétiques dont ils se moquent peut-être dans le cours ordinaire de la vie. Horace montre son Aufidius vantant les pures délices de la campagne, les beautés du paysage, et terminant cette églogue par un retour à son coffre-fort. Est-ce une épigramme? N'est-ce pas plutôt l'indication d'une vérité que l'expérience de tous les jours révèle? C'est que l'homme le plus endurci reste homme par quelque endroit, c'est qu'il y a dans le cœur humain des touches qui, pour demeurer silencieuses, n'en continuent pas moins à exister, et que lorsqu'un spectacle inaccoutumé, un événement imprévu, une grande pensée, une belle action viennent à les frapper, elles rendent des sons qui étonnent celui qui croyait lui-même que son âme était morte à toutes les sensations douces et pures, à tous les sentiments généreux, et que rien désormais ne vibrerait en lui.

Fénelon a dit : « La poésie est plus sérieuse et plus utile que le vulgaire ne le croit. La religion a consacré la poésie à son usage

dès l'origine du genre humain. Avant que les hommes eussent un texte d'écriture divine, les sacrés cantiques qu'ils savaient par cœur conservaient la mémoire de l'origine du monde et la tradition des merveilles de Dieu. Rien n'égale la magnificence et le transport des cantiques de Moïse ; le livre de Job est un poème plein de figures les plus hardies et les plus majestueuses ; le Cantique des Cantiques exprime avec grâce et tendresse l'union mystérieuse de Dieu époux avec l'âme de l'homme qui devient son épouse ; les Psaumes feront l'admiration et la consolation de tous les siècles et de tous les peuples où le vrai Dieu sera connu et senti. Toute l'Écriture est pleine de poésie, dans les endroits même où l'on ne trouve aucune trace de versification. »

Cette remarque est profondément vraie ; si la poésie était perdue, on la retrouverait au pied d'un autel sous les grands arceaux de nos églises. Cette distinction entre la versification et la poésie n'est pas moins juste. Le sentiment poétique est tout à fait distinct du mécanisme des vers. Lamartine est presque toujours poète dans sa prose, et Voltaire ne l'est presque jamais dans ses vers. Chateaubriand, dans les descriptions de la nature que présentent à chaque page son *Génie du Christianisme*, ses *Martyrs*, ses *Voyages*, son *Itinéraire à Jérusalem*, est plus poète que Delille dans ses poèmes de *l'Imagination* et de *la Pitié*, malgré le mérite incontestable de versification de ces ouvrages, trop décriés après avoir été trop loués.

« La parole animée par les vives images, continue Fénelon, par les grandes figures, par le transport des passions et par le charme de l'harmonie, fut nommée le langage des dieux ; les peuples les plus barbares même n'y ont pas été insensibles. Autant on doit mépriser les mauvais poètes, autant doit-on admirer et chérir un grand poète qui ne fait point de la poésie un jeu d'esprit pour s'attirer une vaine gloire, mais qui l'emploie à transporter les hommes en faveur de la sagesse, de la vertu et de la religion. »

Nous nous plaisons à rappeler ces belles paroles empruntées à la lettre adressée par Fénelon à l'Académie française sur l'éloquence, la poésie et l'histoire. Elles établissent à la fois l'importance de la

ÉTUDES HISTORIQUES.

SAINT FÉLIX, ÉVÊQUE DE NANTES.

VIe SIÈCLE

516-583*.

Ainsi, nous avons déjà l'emplacement et le nom de la ville légendaire. Mais ce fait eut-il lieu, peut-on le croire et asseoir sa croyance? Nous le pensons, et d'abord, une tradition constante l'affirme. Quel fut le moment de cette vengeance? suivit-elle immédiatement le départ de saint Martin, ou se fit-elle attendre? La prose rimée et le récit primitif se taisent sur ce point. La légende populaire, qui est une forme de poésie et qui, comme tout ce qui provient de l'inspiration, œuvre de prophète ou de poète, supprime le temps, parce que le temps n'est rien pour la pensée comme pour Dieu dont elle est l'image, la légende dit: *de suite*. C'est dès lors une question de date; or, on sait combien, à cette époque, il est difficile d'arriver à quelque chose de certain. Saint Grégoire de Tours lui-même s'est fort peu occupé de chronologie; les faits les plus importants flottent à une ou deux années près; on ne sait au juste si le

* Voir la *Revue*, livraison de décembre 1861, pp. 460-478.

concile de Tours fut assemblé en 566 ou 567. Comment s'étonnerait-on de ce que la submersion d'Arbadia, événement tout local, n'ait pas été mieux remarqué ?

Mais, au moins, y a-t-il quelque indice, quelque moyen d'arriver à un certain degré de probabilité? Nous le croyons encore; en effet, soit qu'avec Dom Ruinart et le P. de Longueval, que l'abbé Travers[1] plaisante si agréablement mais fort à tort, on place cette ruine vers 580, soit qu'avec Baillet, on la mette plus tôt, on trouve dans Grégoire de Tours deux passages qui relatent des événements calamiteux tels qu'ils ont pu avoir pour Herbauges les tristes conséquences qu'on remarqua ailleurs. — Mais alors, nous dira-t-on, le miracle? — Le miracle se produit de différentes façons; ou bien il a lieu instantanément et dans un cas particulier, et ces conditions peuvent ne pas se trouver en ce qui nous occupe, quoiqu'une relation respectable nous l'atteste, ou l'accomplissement des menaces faites n'a lieu que plus tard et par suite d'une catastrophe générale, et alors il ne prendra ce caractère particulier que pour le pays qui en a été frappé, mais ce n'en est pas moins l'accomplissement miraculeux d'une prédiction.

Ouvrons maintenant Grégoire de Tours, au livre IV de son *Histoire des Francs*, nous y lisons : « Il parut alors dans les Gaules un grand prodige au fort de Tauredunum sité sur une montagne au bord du Rhône. Cette montagne fit entendre, pendant près de soixante jours, je ne sais quels mugissements, et enfin elle se sépara d'une autre et se précipita dans le fleuve, qui sortant de son lit et retournant en arrière, inonda toute la partie supérieure de son cours et engloutit et renversa tout ce qui s'y trouvait; puis les eaux amoncelées surprirent inopinément les habitants des pays situés plus bas, le long de la rivière, les noyèrent, renversèrent leurs maisons, emportèrent les chevaux et tout ce qui se trouvait sur les rives, bouleversant et ravageant tout jusqu'à Genève. On dit qu'il se forma en cette ville un tel amas d'eau qu'elle passa par dessus les murs. » — Mais, nous dira-t-on, vous êtes en Suisse!

1 L'abbé Travers, *Histoire civile et politique de la ville et du comté de Nantes.*

— Continuons : « Cette région fut ainsi effrayée par de grands prodiges avant la mortalité qui se déclara en Auvergne.» Ici nous nous rapprochons; saint Grégoire ajoute : « Il y eut dans tout le pays une telle mortalité qu'il est impossible de compter les multitudes qui périrent ; comme les cercueils et les planches manquaient, on en enterrait dix et plus dans une même fosse ; on compta un dimanche, dans un basilique de Saint-Pierre, trois cents corps morts.» Faisons un pas de plus, et d'Auvergne voyons si en Bretagne quelques traces nous demeurent de ces fléaux. C'est M. de la Villemarqué qui nous répond par le chant, *La Peste d'Elliant*, au pays breton.

« La peste est partie d'Elliant, mais non pas sans fournée, elle emporte sept mille cent.... le cimetière est plein jusqu'aux murs, l'église pleine jusqu'aux degrés.... Il faut bénir les champs pour enterrer les cadavres. Je vois un chêne dans le cimetière avec un drap blanc à sa cime : la peste a emporté tout le monde. »

Ce chant, ajoute le savant collecteur, critique éprouvé en cette matière, remonte, comme celui de la *Submersion de la ville d'Is* dont nous avons parlé plus haut, au VIe siècle, et si l'on se rappelle que dans la poésie populaire de la Bretagne les chants sont toujours contemporains des faits qu'ils célèbrent, on en concluera que cette peste d'Elliant et cette ruine d'Is sont de la même époque que la peste d'Auvergne et la ruine de Genève et d'Arbadia, arrivées toutes au VIe siècle et produites par les mêmes causes, la perturbation dans l'ordre des saisons[1].

Que la foi des peuples y ait vu des châtiments du ciel, que les missionnaires y aient trouvé des enseignements pour appuyer leurs

1 *Barzas-Breiz*, t. I. — La fréquence de ces traditions de peste et d'englontissements de villes et de forêts, arrivant vers cette époque, loin d'affaiblir la conviction que nous avons de leur réalité la confirme au contraire, car il a dû en être ainsi, si Grégoire de Tours a fidèlement rapporté les événements. Il ressort de son récit que ces convulsions de la nature ont eu lieu partout, non-seulement en France, mais à l'étranger. Il les a relatées sommairement, mais les peuples témoins ont conservé les détails dans leur mémoire. C'est ainsi que nous trouvons ces affirmations à *Arbadia*, près du Mont-Saint-Michel, à *Tombelaine*, en Irlande à *Neaz*, en Cornouaille, enfin, à *Is* (la ville basse). Seulement à Is, comme en Irlande, la langue celtique s'étant conservée, nous avons des détails qui ont péri ailleurs, au moins dans leur forme primitive.

prédications et leurs appels à la pénitence, les uns et les autres étaient dans le vrai, car quoi qu'on dise, c'est l'enseignement catholique et c'est aussi celui du bon sens ; Dieu, l'auteur de la nature n'a point abdiqué toute puissance sur son œuvre. Cette œuvre est faite pour nous, et dans des vues de miséricorde, et c'est précisément pour cela qu'elle est entre ses mains un instrument de salut, soit qu'il manifeste sa satisfaction ou son mécontentement, qu'il nous récompense en nous comblant de ses biens ou qu'il nous ramène par le châtiment à l'exécution de nos devoirs envers lui. Dieu n'habite pas un ciel désert dans un égoïste repos, et parce qu'il nous plaît trop souvent de supprimer ici-bas toute justice, cela n'entraîne rien ; Dieu est plus haut et plus fort que notre orgueil, et au-dessus de nos atteintes.

C'est ce que pensaient nos grands évêques du VIe siècle. Nous nous rappelons cette lettre pastorale écrite en ces temps mêmes, signée par saint Félix et ses collègues à Tours, et qui nous est une preuve si pleine de force de ce que nous avançons. Pourquoi cet appel à la pénitence et à l'humiliation sous la main de Dieu qui frappe, si ce n'est parce que Dieu frappait en effet alors, vers 566 ou 567, par les pestes et les inondations. Cette date nous convient d'ailleurs et s'harmonise avec notre récit et l'époque où selon nous aurait eu lieu cette première et infructueuse tentative de conversion.

Que si nous allons avec Dom Ruinart et le P. de Longueval reporter cette ruine vers 580, Grégoire de Tours nous fournira encore des textes. Il nous dit en effet, « qu'alors il y eut des signes, que les murs de Soissons furent renversés, que près d'Angers la terre trembla, qu'on vit des feux parcourir le ciel, que l'Auvergne fut accablée d'un grand déluge d'eau, que les rivières de Loire et de Flavaris « qu'ils » appellent l'Allier, » ainsi que les autres courants qui viennent s'y jeter, se gonflèrent à ce point qu'elles sortirent des limites qu'elles *n'avaient jamais franchies,* ce qui causa la perte de beaucoup de troupeaux, un grand dommage dans l'agriculture et *renversa beaucoup d'édifices ;* que le Rhône détruisit une partie des murs de Lyon, que Bordeaux fut ébranlée par un violent tremblement de

terre, qu'à Tours on entendit dans tout le pays un bruit semblable à celui d'un arbre qui tombe, mais que ce ne pouvait être celui d'un arbre, car on l'ouït dans un espace de cinquante milles ou *davantage*, que la commotion se fit sentir dans les *pays voisins* et passa en Espagne. L'année suivante, le fleuve de Loire grossit encore plus, le torrent du Cher vint s'y réunir[1], le vent du midi souffla sur le pays avec tant de violence qu'il *renversa les forêts*, abattit les maisons, arracha les haies et fit périr des hommes même, enlevés dans un tourbillon qui parcourut en largeur un espace de près de sept arpents; on n'a *pu savoir ni estimer jusqu'où s'est prolongé son passage.* »

Est-ce assez? et dira-t-on qu'aucune trace de ces désastres n'est demeurée dans Grégoire de Tours? La tradition d'Herbauges est-elle en contradiction avec ces récits? et au milieu de tant de maux, de ces inondations générales, de ces villes gallo-romaines si solidement construites et pourtant ébranlées, s'étonnera-t-on qu'un village de bois, de bauge[2], et couvert en roseaux, ait été emporté dans un tourbillon, abîmé dans un tremblement de terre, englouti dans un débordement? s'étonnera-t-on surtout qu'une bourgade gauloise, jadis célèbre mais alors déchue, ait été passée sous silence, quand les plus illustres cités, les métropoles de la Lyonnaise et de l'Aquitaine n'ont qu'une très-brève mention. Quand donc on fait cette objection: Comment saint Grégoire de Tours a-t-il ignoré ces faits? comment n'a-t-il rien rapporté d'un événement de cette importance? Nous répondrons: Qui prouve ou indique qu'il l'ait ignoré? Saint Senoch qui, dit-on, aurait dû l'en

1 Comme cela eut lieu de notre temps, en 1847 et 1856.

2 Ce mode de construction dura pendant tout le moyen âge et n'est point aussi inusité de notre temps encore qu'on le croit, bien des villages considérables sont composés de chaumières couvertes en paille et dont les murs n'ont d'autre ciment que de la terre glaise, et encore en est-il beaucoup qui sont entièrement construites en terre, sans autre matériaux que des traverses en bois. Croit-on qu'une ville, même importante et luxueuse, ainsi construite en bois, pût résister beaucoup à une inondation exceptionnelle? — Sauf les monuments les plus importants, nous pensons que les villes gallo-romaines, semblables en cela à celles du moyen âge, étaient bâties de la même façon, ce qui explique pourquoi on ne trouve guère dans leurs ruines que des soubassements et des briques, — la base et la couverture.

instruire, était, il est vrai, né à Tiffauges vers 539, mais Tiffauges n'est pas Herbauges; puis ce saint homme avait quitté le Poitou dès sa jeunesse pour vivre en Touraine dans la plus grande réclusion et ne s'occupant assurément pas plus de sa bourgade natale que du monde qu'il avait fui. Si, vers 574 on 575, il y retourna, il en revint si sécularisé, que son évêque, loin d'écouter ses discours ou de les approuver en les relatant dans ses écrits, le réprimanda sévèrement, et qu'il s'enferma plus que jamais dans la retraite pour faire pénitence. Il y mourut vers 579, avant l'événement, si nous adoptons la date de 580 ou 581.

Mais saint Grégoire eût-il su cette vengeance divine, pourquoi en eût-il parlé? Ce fait important et remarquable surtout pour l'Église de Nantes, ne l'était pas au même degré pour l'Église des Gaules. La lutte engagée sur ce point l'était également partout; chaque diocèse était témoin de miracles éclatants; saint Grégoire ne s'était pas donné la mission de rapporter tous les faits de ce genre; Herbauges n'est pas la seule ville abîmée à cette époque; les pestes et les inondations furent générales; les circonstances qui ont amené et accompagné ces catastrophes ont été recueillies et conservées sur les lieux, mais le fait en lui-même et sans les détails, a dû seul en franchir les limites. Grégoire n'avait point à raconter les miracles opérés par saint Martin ou par saint Félix, il ne cite guère ceux de ses contemporains qu'alors qu'ils sont morts et que Dieu manifeste ainsi leur sainteté; ses livres *de gloria Martyrum* ses *Vitæ Patrum* sont le recueil de ses homélies; l'Eglise n'est pas comme le monde, elle n'acclame pas ses grands hommes de leur vivant, et saint Martin n'est mort que de 601 à 610. Cette ruine d'ailleurs était plus pénible que satisfaisante pour la charité; l'apôtre en quittant la ville coupable la plaignait, saint Félix était attristé de cet insuccès; en parler, c'eût été raviver leurs regrets et ne pas suivre l'exemple du divin maître qui se réjouit de la conversion du pécheur, mais non de sa perte.

Rien donc jusqu'à présent n'infirme cet événement; tout, au contraire, tend à le rendre évident; les légendes écrites, les traditions populaires, le sol, les poésies celtiques et les chants sacrés, l'histoire contemporaine et subséquente. Car, enfin, si l'existence

de cette ville d'Arbadia, qui a laissé une telle trace dans le souvenir des hommes, est affirmée quelque part, ce n'est que dans les monuments de la Vie de saint Martin. Quand le moine écrivait et prêchait son sermon au sein de ce pays, eût-il osé affirmer la ruine d'une cité imaginaire, là, sur les lieux, à deux pas de son monastère, au risque de déconsidérer sa parole, son habit et le Dieu qu'il annonçait ?

Alors et depuis, on a toujours parlé du pays d'Herbauges, mais jamais plus de la ville d'Arbadia. Travers cependant s'écrie[1] : « Suivant Baudemond, son biographe et son disciple, saint Amand est né à Herbauges en 589, après la prétendue submersion de cette ville; comment concilier les textes ? Cette preuve est forte contre ceux qui adoptent la tradition d'Herbauges abîmée sous les eaux ? »

La vérité est que cette preuve ne nous effraie guère, parce qu'elle n'existe pas. Il y a cinq Vies écrites de saint Amand, quatre en prose, une en vers. La première est, en effet, de Baudemond, disciple du saint au VIIe siècle ; elle ne dit pas un mot d'Arbadia, deux indiquent le pays d'Herbauges, les autres nomment seulement l'Aquitaine ; d'Arbadia, plus un mot, de cette forte preuve, plus de vestige[2].

1 *Histoire civile et politique de la ville et comté de Nantes*, t. I.

2 Vita S. Amandi auctore Baudemond : *Amandus igitur sanctissimus atque religiosissimus Aquitaniæ partibus haud procul a maris Oceani littore ex Christianis atque inclytis parentibus editus puer est, pater ejus Serenus nomine genitrix vero Amantia vocabatur.* — Alia vita auctore *Aquitano* anonymo : *Beatus Amandus in pago Herbasilico non longe a littore Oceani Gallice*, etc. — Alia vita Harigero auctore : *Igitur in Aquitania oriundus*, etc. — Alia vita auctore Philippo Haruengio de eleemosyna abbate Bonæ Spei ord. Prœmonst : *Gloriosus igitur confessor Amandus... Herbatilicus loco nomen est*, etc. — Alia vita metrica, auctore Milone monacho Elnon.

Est regio antiquis Aquitania dicta colonis.

(BOLLAND.)

Si nous consultons le grand ouvrage de nos Bénédictins bretons, nous verrons que les chroniques de Saint-Brieuc, de Nantes et de Normandie, sont d'accord avec le fragment latin d'histoire de Bretagne inséré au tome I des *Preuves* de D. Morice, pour ne plus nommer comme existant au IXe siècle que les *régions* de Mauges, Tiffauges et Herbauges, pour théâtre des ravages des Normands et de Lambert. Qu'on remarque la précision du texte : *Igitur cum isti crudelissimi Normanni urbem Namneticam et territorium*

Arrivé à ce point, nous pensons qu'il ne doit plus nous rester de scrupules, et que nous pouvons assurer que la cité d'Herbauges exista bien réellement, et qu'elle était au Pont-Saint-Martin [1], ainsi que le veut la tradition, au bord du lac de Grand-Lieu, dans le marais d'Arbonne, et qu'en donnant créance au fait de la destruction de cette ville, nous ne serons point taxé d'ajouter foi, sans preuves, à une pure fable. A moins cependant que nous ne nous scandalisions avec Dom Lobineau du peu de charité de saint Martin demandant la punition des coupables ; mais, outre que nous avons rejeté cette partie de la légende, nous pensons que le procédé du savant bénédictin est ici par trop radical; de ce qu'un détail est faux, il n'est pas juste d'en inférer que le fond le soit en entier; ce serait l'abus de la critique. Ne nous scandalisons donc pas si facilement, et surtout qu'on veuille bien nous pardonner une aussi longue digression. Ce fait nous a toujours paru doublement intéressant à étudier, et par lui-même, et parce que jusqu'à cette heure il ne nous a pas semblé qu'on l'ait envisagé sous son véritable aspect.

Pour nous résumer, nous pensons, avec la légende et jusqu'à preuve du contraire, que Martin, envoyé par Félix, son évêque, est venu prêcher dans la cité du pays d'Herbauges, Arbadia, que cette cité était près du Pont-Saint-Martin, au bord du lac, que ses prédi-

ejus, vicos et castella Metallicæ regionis et Theofalgiæ et Herbadillæ dissipassent. — Le même auteur dit, il est vrai, un peu plus bas, après avoir parlé de la région d'Herbauges, que *Bégo*, parti de son château des bords de la Loire pour aller à la rencontre des seigneurs auxquels Lambert avait cédé cette partie de l'Aquitaine, entra d'abord dans Herbauges; mais c'est ici comme dans tout le récit de la région qu'il parcourt et non d'une ville qui n'existait plus, et la tradition locale nous est là encore d'un grand secours. Bégo sortant de son château de la *Motte de Bougon* en Bouguenais, au bord de la Loire, devait en effet suivre un très-ancien chemin gaulois que M. Bizeul a soupçonné et qui existe réellement, — lequel s'enfonçait entre la basse forêt nantaise et les bois de Bougon, en passant par *Frémiou* (encore un nom celtique) et par la fontaine merveilleuse de *Gauchaoû*, et arrivait sur le territoire de Saint-Aignan et du Pont-Saint-Martin, le cœur de l'ancien pays d'Herbauges.

1 Nous ne pouvons prendre au sérieux M. Isidore Massé, qui dans sa *Vendée poétique et pittoresque*, transporte Herbadilla aux Herbiers. Cette légende était si poétique que l'auteur n'a pas voulu s'en priver et qu'il n'a pas craint, pour arriver à son but, de renverser toute la géographie de son pays.

cations furent sans succès, et que Dieu vengea d'une manière terrible le mépris qu'on avait fait de sa parole. Nous pensons, en outre, que la ville fut détruite par une affreuse tempête, des tremblements de terre et une inondation qui couvrit les marais de la Boulogne et de l'Ognon, et agrandit par un affaissement du sol le lac qui existait peut-être déjà au confluent de ces rivières, car il faut bien remarquer, et c'est ici encore une objection de moins, que la légende n'indique pas du tout cette époque comme celle de sa formation [1].

Vte EDOUARD SIOC'HAN DE KERSABIEC.

(La suite prochainement.)

1 Le marais d'*Herbonne* ou d'*Arbonne*, est au sud-ouest du bourg du Pont-Saint-Martin, sur la rive opposée de l'Ognon.

PENSÉES VAGABONDES.

⁂ Le succès se prend pour la gloire, et il n'en est que la contrefaçon.

⁂ On devrait rester droit, ne fût-ce que pour éviter la peine et la difficulté de se redresser.

⁂ Le génie qui cherche et courtise la popularité, c'est l'aigle qui s'abaisse au rôle du papillon : il est né pour affronter la tempête et non pour faire bercer son aile aux souffles du printemps.

⁂ Le cœur des femmes est sujet à des migraines comme leur tête, et le cœur des hommes est sujet aux rhumatismes comme leurs jambes.

⁂ Loger l'esprit chez la raison et l'amour chez l'hymen, c'est mettre chaque chose à sa vraie place; c'est juste et c'est heureux; il est tout simple que ce soit rare.

⁂ Les mœurs démocratiques produisent et développent *l'individualisme*, qui nous expose aux dangers que courrait une ruche sans reine : chaque abeille songe à elle et aucune ne songe à l'essaim.

⁂ L'ivresse du cœur est plus excusable et plus involontaire que l'ivresse des festins, parce qu'il n'est pas aussi aisé de mettre de la raison dans sa tendresse que de mettre de l'eau dans son vin.

⁂ La plupart des publicistes sont des prédicateurs dont les sermons n'émeuvent et ne persuadent que les gens de leur paroisse.

⁂ Les muets sont une société préférable à celle des sots, et dans le monde on aime mieux l'homme qui dort que l'homme qui bâille.

⁂ Chacun cherche à s'élever, et cependant chacun sait que c'est au pied et non au sommet de la montagne qu'on se trouve à l'abri des coups de vent et des coups de soleil.

Vte DE NUGENT.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Les *Signes du temps*, par M. Georges de Cadoudal. — La cinquantaine de M. Berryer. — Grandeur et décadence d'*un bon jeune homme*. — Solution de la *Question About*.

Je viens, selon l'usage antique et solennel,

vous adresser, chers lecteurs, mes vœux et mes souhaits de nouvel an ; pour être un peu tardifs, ils n'en sont pas moins sincères.

L'année qui finit n'a pas eu beaucoup à se louer des orateurs qui ont pris la parole sur sa tombe. Ils se sont tous accordés à lui jeter la pierre et à la traiter de malheureuse. Je n'ai garde de contredire à un pareil jugement ; je voudrais seulement rappeler que, sur un point, celui qui me touche le plus particulièrement en ma qualité de chroniqueur littéraire, la défunte année, qui a sur la conscience un nombre considérable de mauvais livres et de détestables brochures, peut cependant faire figurer à son actif d'excellentes publications, telles que l'*Histoire des moines d'Occident*, de M. de Montalembert, le IVe volume des *Mémoires* de M. Guizot, la première partie de l'*Histoire de l'Empire romain*, par M. Laurentie, les *Semaines littéraires*, de M. Armand de Pontmartin, *Le Parfum de Rome*, par M. Louis Veuillot, l'*Histoire de l'expédition de Rome en 1849*, par M. Léopold de Gaillard, les *Signes du temps*[1], de M. Georges de Cadoudal.

Ce dernier ouvrage qui, signé d'un tel nom, a droit, de la part de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, à autre chose qu'une sèche mention, renferme, sous une forme légère, des études littéraires, artistiques et morales d'une véritable portée. Ce sont d'élégantes et spirituelles causeries, pleines de variété et d'intérêt. Je signalerai notamment les chapitres consacrés à la *Légende des siècles*, de M. Victor Hugo, et au *Çà et là*, de

1 Un volume in-12, chez Lecoffre, rue du Vieux-Colombier, Paris.

M. Louis Veuillot; mais la fleur du panier, le morceau capital du volume, celui où l'auteur a été le plus heureusement inspiré et s'est élevé le plus haut, c'est l'avant dernier chapitre intitulé : *Le quinze Août.* — Les *Signes du temps* annoncent chez M. G. de Cadoudal un rare et sérieux talent, capable de nous donner une œuvre de longue haleine, un vrai et beau livre : nous l'attendons de lui.

Si je recherche quels ont été, depuis notre dernière chronique, les *signes du temps,* j'en trouve deux, qui me paraissent également remarquables. Le premier est l'ovation sans précédent faite à M. Berryer, le 26 décembre 1861; le second est le charivari sans pareil fait à M. About, le 3 janvier 1862.

La fête offerte à M. Berryer par le barreau de Paris, a été saluée par l'opinion publique comme la fête de l'éloquence, de la liberté et de l'honneur. Chacun a compris qu'il y avait là un solennel hommage rendu non seulement au génie d'un grand orateur, mais encore et surtout à la dignité d'un beau caractère et à l'unité d'une belle vie.

Cette mémorable soirée du 26 décembre, glorieux couronnement d'une illustre carrière, a été, pour tous les gens de cœur, une compensation à bien des tristesses; elle a été pour eux, si je l'ose dire, comme une fête de famille.

Serai-je démenti, si j'ajoute qu'ils ne sont pas non plus restés indifférents devant la verte leçon infligée à M. About et que les sifflets, sous lesquels vient d'être enterrée *Gaëtana,* ont obtenu l'applaudissement universel. Pour ma part, je me réjouis bien sincèrement de cet énergique réveil de la jeunesse, lequel n'a rien de commun, grâce à Dieu, avec le *Réveil* soporifique de MM. Granier, Barbey, Escudier et Vivier. Il y a là, si je ne me trompe, un *signe du temps,* et, pour en faire ressortir toute la signification, je crois qu'il ne sera peut-être pas inutile de rappeler sommairement les antécédents de M. About.

M. About est un *bon jeune homme,* auteur de petits livres qui ont eu de petits succès, et dont quelques-uns ont été de petits scandales.

Parlons d'abord des petits succès. — Élève de l'École d'Athènes, accueilli par le roi Othon et son gouvernement avec une rare bienveillance, il s'empressa, à peine de retour en France, de jeter son bonnet.... grec par dessus les moulins et de publier sur la *Grèce contemporaine* un pamphlet où un peu de sel attique assaisonnait assez mal une assez plate action. C'était l'époque où les Turcs étaient à la mode et où le portrait d'Omer-Pacha s'étalait derrière les virines qui exposent maintenant celui de Garibaldi. Le *bon jeune homme* comprit que le moment était propice pour revenir à la charge contre ces pauvres descendants de Thémistocle et de Miltiade; il n'eut garde de laisser échapper l'occasion et à la *Grèce contemporaine* succéda le *Roi des montagnes* où, sous une forme moitié

sérieuse et moitié grotesque, l'élève de plus en plus reconnaissant de l'École d'Athènes montrait le brigandage, l'assassinat et le vol s'exerçant, sur les bords poétiques de l'Ilissus, dans des proportions plus qu'homériques.

Ces deux ouvrages avaient été publiés par leur intelligent éditeur, M. Hachette, dans la *Bibliothèque des chemins de fer;* bien imprimés, en gros caractères, ils ne fatiguaient pas trop les yeux du voyageur ni son esprit; n'exigeant qu'une dose d'attention médiocre, ils étaient d'une lecture facile et qui s'accommodait à merveille de la conversation des voisins, du sifflet de la locomotive et des cinq minutes d'arrêt à chaque station.

Les *Mariages de Paris* sont le chef-d'œuvre de ce genre de littérature. Ce sont quatre ou cinq histoires qui ont un mérite réel, celui d'être très-courtes. Il n'y a ni caractères, ni situations; les personnages sont de petites marionnettes dont l'auteur tire assez maladroitement les fils, mais auxquels il prête parfois un langage assez amusant et des mots assez spirituels. En définitive, cela fait passer agréablement une heure ou deux; mais qu'il y a loin de ces chétives nouvelles à celles de George Sand, de Balzac, ou même de Charles de Bernard! — L'auteur d'une comédie récente, qui a obtenu un grand succès (elle n'est pas de M. Edmond About), me paraît avoir fait du talent de cet écrivain la critique la plus mordante et la plus juste. Au premier acte de *Nos intimes,* de M. Victorien Sardou, le principal personnage, M. Caussade, un type de bourgeois ignare, benêt, sans éducation, sans goût, sans esprit comme sans cœur, lit un livre, le seul qu'il ait entr'ouvert depuis longtemps : il lit les *Mariages de Paris*. M. About, qui est un *bon jeune homme* et une âme naïve, a pris ce trait sanglant pour un compliment aimable et, comme il n'est pas ingrat, il a proclamé M. Victorien Sardou l'héritier direct et légitime de Beaumarchais. — Ajoutons aux trois volumes déjà cités *les Echasses de maître Pierre* et *l'Homme à l'oreille cassée,* et nous aurons épuisé la liste des petits succès de M. About.

J'arrive à ses petits scandales. En 1854, il publia dans la *Revue des Deux-Mondes,* sous le titre de *Tolla,* un roman où se trouvaient quelques lettres qui trahissaient une émotion naturelle et sincère. Le succès fut vif et semblait de bon aloi. Arriva un trouble-fête, un fureteur qui avait mis la main sur un volume introuvable, tiré en Italie à un très-petit nombre d'exemplaires, et qui renfermait l'histoire véritable et les lettres de Tolla. M. About se défendit de son mieux; il assura que s'il n'avait point parlé dans sa préface de l'existence de ce méchant volume italien, ce n'était pas qu'il voulût la cacher, au contraire. Et pourquoi donc l'eût-il dissimulée? Ce qu'il y avait pris était si peu de chose : il en avait à peine *tondu la largeur de sa langue!...* Rien n'y fit; les esprits sont

si mal faits chez nous, que l'on s'obstina à crier haro sur le plagiaire, et parmi ceux qui crièrent le plus fort, se trouvait M. Paulin Lymairac, aujourd'hui rédacteur en chef du *Constitutionnel* et collaborateur de l'auteur de *Tolla*.

M. About, qui nous apprend quelque part qu'il appartient à la religion de M. Stendhal et de M. Mérimée, — ou, en d'autres termes, qu'il est athée, — avait décoché dans *Tolla* quelques traits plus ou moins envenimés à l'adresse du Souverain Pontife et des cardinaux. Mais la prudence lui conseillait alors la réserve, et le disciple de M. Mérimée est prudent quand il le faut; quand il le faut aussi, le disciple de feu Stendhal ne craint pas d'être audacieux. C'est ainsi que nous l'avons vu, en 1859 et 1860, publier coup sur coup deux pamphlets très-hardis.... contre un souverain sans armée, contre un vieillard sans défense, contre le saint et vénéré Pie IX. Ces deux pamphlets — *la Question romaine* et *Rome contemporaine* — ont été au nombre des plus déplorables scandales auxquels nous ayons assisté dans ces dernières années. Quand j'aurai dit que M. About a écrit successivement dans le *Moniteur*, dans l'*Opinion Nationale* et dans le *Constitutionnel;* quand j'aurai ajouté qu'après avoir été embrassé comme un fils par David (d'Angers) mourant, il a suivi S. A. I. le prince Napoléon dans la campagne d'Italie, en qualité d'historiographe; quand enfin j'aurai rappelé son début au Théâtre-Français et la chute éclatante de *Guillery*, j'aurai achevé d'esquisser la physionomie de l'auteur de *Gaëtana*.

Ne soyons pas injuste cependant, et rendons à César ce qui appartient à César, à M. About ce qui appartient à M. About. C'est à lui, — et pour ma part je lui en sais un gré infini, — c'est à lui que nous devons le retour des sifflets, depuis si longtemps absents de nos théâtres. Lors de ses débuts, ses amis, célébrant d'avance ses victoires futures, voyaient déjà en lui le fils légitime de Voltaire, l'Alexandre du roman et le César de la comédie. Les années ont passé, les œuvres sont venues, et le fils légitime de Voltaire n'est qu'un bâtard de M. de Jouy, l'Alexandre du roman n'est certes pas un Alexandre le Grand, et le César de la comédie n'est qu'un César déclassé. Et voilà aujourd'hui que Sarcey, le fidèle Sarcey, pleure, hélas! sur cette pauvre *Gaëtana, si méchamment mise à mort par* les étudiants du quartier latin.

Gaëtana a été sifflée pour la première fois au théâtre de l'Odéon, le 3 janvier. Sifflée une seconde et une troisième fois avec un ensemble de plus en plus formidable, elle a succombé à la quatrième représentation, après une existence aussi courte qu'agitée. — Elle a été égorgée, s'écrie le feuilletoniste de l'*Opinion Nalionale*, M. Francisque Sarcey, qui s'emporte jusqu'à traiter d'*assassins* les étudiants qui ont procédé à cette exécution. Je le reconnais, *Gaëtana* est morte de mort violente, mais il

est juste d'ajouter qu'elle n'était pas née viable. Sa perte n'est donc pas faite pour inspirer des regrets bien vifs, et quand M. About lui élèvera, en tête de son second volume du *Théâtre impossible*, un mausolée de carton-pierre,

Nul n'y viendra verser des pleurs !

Que l'on n'aille donc pas rappeler, à propos des orageuses représentations de ce drame mort-né, les grandes soirées d'*Hernani* ou de *Ruy-Blas*. Ce que l'on sifflait alors avec frénésie, ce que l'on applaudissait aussi avec enthousiasme, c'étaient les vers du grand poète, ce n'était pas sa personne. Ce que l'on sifflait l'autre soir, ce n'était pas la prose du petit écrivain; comment l'eût-on sifflée, puisqu'on ne l'entendait pas ? Il n'est pas, en effet, un seul spectateur qui, au milieu du tumulte, ait pu suivre la pièce et en saisir un traître mot. — Mais, me direz-vous, pourquoi ces clameurs et ces huées ? — La chose est assez délicate à exprimer. Certains amis de M. About criaient bien, de leur plus belle voix, le soir de la première représentation : — A bas les curés ! à bas les évêques ! — Mais j'ai de la peine à croire que Mgr d'Orléans ou quelqu'un de ses vénérables collègues aient honoré ce soir-là l'Odéon de leur présence. Il faut évidemment chercher ailleurs les véritables motifs de l'unanimité et de l'ardeur avec lesquelles la jeunesse des Écoles a manifesté ses sentiments à l'endroit du *bon jeune homme à l'oreille cassée*. Si vous voulez bien me le permettre, ami lecteur, je vous laisserai le soin de chercher et le plaisir de trouver, et me renfermant dans mon rôle de chroniqueur exclusivement littéraire, je relèverai, à propos de *Gaëtana*, un détail assez caractéristique.

Le sujet et les principales scènes de la pièce sont empruntés à une nouvelle de Charles de Bernard, *l'Innocence d'un forçat*. M. About s'était bien gardé d'en rien dire sur l'affiche, et cependant l'*imitation* est tellement flagrante qu'un des amis du *bon jeune homme*, chargé d'analyser son drame, a trouvé plus simple de renvoyer le lecteur au volume de Charles de Bernard. Ce n'est pas que l'auteur de *Gaëtana* n'ait modifié quelques scènes et en particulier le dénouement. Pourquoi faut-il que ces scènes soient impossibles et que ce dénouement soit absurde? Voltaire disait : — « Quand on imite, il faut tuer son homme. » — Eh bien! M. About n'a pas tué Charles de Bernard; le plus vivant des deux est incontestablement celui qui est mort, il y a onze ans, et il suffit pour s'en convaincre de relire *l'Innocence d'un forçat*. L'auteur n'a rien fait de plus mélodramatique et de plus faible, et cependant il n'est pas une des nouvelles de M. About qui vaille celle-là. Que serait-ce donc si nous comparions ses *chefs-d'œuvre* à *Gerfaut* ou à *Un homme sérieux!*

Un de mes amis, — que je crois vous avoir déjà présenté, — mon ami Pierre, lequel n'a rien de commun, Dieu merci, avec le *maître Pierre* de M. About, et qui est là, au coin de mon feu, assis dans mon fauteuil, me récite, entre deux bouffées de cigares, une petite épigramme imitée de Racine, qui termine trop bien ma chronique pour que je ne la reproduise pas :

Que je plains le destin de Charles de Bernard,
L'auteur à jamais regrettable
Du *Gentilhomme campagnard!*
Observateur profond, écrivain remarquable,
Il se vit préférer les Sue et les Dumas,
Qui certes ne le valaient pas.
Découragé par leur vogue éclatante,
Il se retira sous sa tente.
Jeune encor, mais sentant, hélas! sa force à bout,
Il mourut, le cœur plein d'une tristesse amère;
Il ne lui restait plus, pour dernière misère,
Que d'être mis en pièce par About!!

LOUIS DE KERJEAN.

NÉCROLOGIE.

— Mgr Guillaume-Elisée Martial, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, est mort presque subitement, le jeudi 26 décembre, à la suite d'une légère indisposition qui n'inspirait aucune crainte. — Né à Bordeaux, le 4 novembre 1796, Mgr Martial avait été sacré le 21 novembre 1858. Ses funérailles ont été présidées par Mgr l'archevêque de Rennes, qui y a prononcé un touchant discours. — Par décret du 14 janvier, M. l'abbé David, vicaire général de Valence, est nommé à l'évêché de Saint-Brieuc.

— Le 31 décembre, notre très-regrettable collaborateur, M. Charles Heulard de Montigny succombait à Rennes à l'âge de 27 ans, après quelques jours d'une maladie violente. Les articles qu'il nous a donnés, sa biographie du maréchal de Biron, dont nous avons entretenu nos lecteurs, et les travaux entrepris lui promettaient dans les lettres un avenir distingué. Mais, comme on l'a répété à cette occasion, l'avenir appartient à Dieu. — Peu de temps avant sa mort, M. Ch. de Montigny nous avait adressé un article intitulé : *Une journée à la colonie de Mettray*, que nous nous ferons un pieux devoir de publier dans une de nos prochaines livraisons.

— Nous apprenons, disait le *Journal de Rennes*, le 3 janvier, la mort de M. le comte Emmanuel de Kergariou, ancien gentilhomme de la chambre du Roi sous la Restauration, fils de M. de Kergariou de la Granville, pair de France. Bon, aimable, ferme dans sa foi et dans ses convictions politiques, M. de Kergariou était la providence des malheureux dans le pays de Châtelaudren, où est située la magnifique habitation de la Granville. Digne fils de son père, il avait consacré aux lettres et à la science archéologique les loisirs de sa retraite. A tous les points de vue donc et pour tous, le vide qu'il laissera sera immense.

LA CORNOUAILLE AU TEMPS DU ROI GRALLON

VI.*

Grallon, de son côté, continua de prendre une grande part au développement de la propagande chrétienne dans son royaume. Non content de posséder sur son territoire les monastères de Loctudi, de Plomodiern et de Landevenec, tous situés dans l'ouest de la Cornouaille, il voulut fonder encore, sur sa frontière orientale, une colonie du même genre. A cet effet, il fit venir de l'île de Groie un bon ermite, appelé Gurthiern ou Gunthiern, dont nous reparlerons ailleurs, auquel il donna un petit village nommé Anaurot, avec de grands domaines à l'entour, pour loger et sustenter une communauté nouvelle [1]. Ce village d'Anaurot occupait précisément, au confluent de l'Ellé et de l'Isole, le site de la ville actuelle de Quimperlé; mais ce dernier nom, qui signifie justement *Confluent* de l'Ellé (*Kemper-Ellé*), ne subsistait point encore, non plus que celui de Quimper-Corentin ou Quimper-Odet (Confluent de l'Odet).

* Voit la livraison de Janvier, p. 9 à 28.

1 « *Volavit fama ipsius* (S. Gurthierni) *usque ad Gradlonum Magnum, Cornugalliæ consulem, qui misit legatum suum ad illum ut ad se veniret; deditque sibi ipse consul Anaurotam, ubi conveniunt Heleia atque Idola, mille passus in circuitu illius villæ, et Beiam plebem..... In quacumque regione Britanniæ Minoris sit, omnis ager S. Gurthierni serviat Anaurut, quia electa est civitas a Deo.* » Vita ms. S. Gurthierni, dans les Bl.-M. XXXVIII, p. 756.

On ne connaissait alors que Corisopit et Anaurot, qui sont les noms primitifs; ceux de Quimper et Quimperlé, sous une forme ou une autre, ne paraissent dans les actes qu'au XIe siècle[1].

Un peu au nord d'Anaurot, nous rencontrons dans le même temps un autre personnage nommé Ratian ou Rasian, à la fois barde et prêtre, qui semble avoir évangélisé toute la région comprise de Langolen au Faouët, et notamment les paroisses de Tourch, de Corai et de Scaër : il habitait, sur le territoire de cette dernière, un petit monastère appelé de son nom Lan-Ratian[2], et avait pour compagnon, au moins pour voisin, le pieux Tanvoud, émule de ses vertus et de ses travaux[3]. Remontant de là vers le nord-ouest, nous voyons au bord de l'Aune saint Idunet, que saint Guennolé appelait son frère, fonder sur la montagne de Nin un oratoire et un monastère d'abord fort humble, qui n'en fut pas moins le berceau de la ville de Castel-Nin, Castellin, ou Châteaulin[4]. Grallon appuyait énergiquement les efforts de ces apôtres de la civilisation chrétienne. Idunet, Tanvoud, Rasian éprouvèrent, comme Gunthiern et Corentin, les effets de sa protection et de sa libéralité.

Mais c'est Landevenec, surtout, qui continua d'attirer la sollicitude du prince, précisément parce que cette abbaye était le foyer le plus actif de la propagande chrétienne en Cornouaille.

Guennolé avait refusé les largesses de Grallon, quand ce prince les avait offertes dans un but de vanité et d'ostentation ; quand il renouvela ses offres dans un véritable esprit de charité, l'abbé de

1 « *Villam Kemper-Elegium*, quam antiquitus Anaurot coloni quondam nominaverunt, *ubi duo coeunt flumina*, *Elegium ac Idol.* » (Fondation de l'abbaye de Sainte Croix de Quimperlé en 1029, dans D. Morice, *Pr.* I, 365.) — « *Gregorius episcopus abbati monasterii Sanctæ Crucis in Britannia*, siti in villa quæ dicitur Anaurot. » (Bulle de Grégoire VII en 1078, dans D. Morice, *Pr.* I, 448.)

2 Cartul. de Landevenec No XVI, dans D. Morice, *Pr.* I, 178.

3 Cartul. de Landev., No XI.

4 Cartul. de Landev., No I. — La seconde partie du manuscrit de Landevenec, conservé à la bibliothèque de Quimper, contient le cartulaire proprement dit comprenant quarante à cinquante chartes et notices, dont la première (la donation de saint Idunet) commence au folio 141, immédiatement après la liste des abbés. Dans cette note, ainsi que dans les suivantes et dans les deux précédentes, nous indiquons les différentes pièces de ce cartulaire par les numéros d'ordre resultant de leur place dans le manuscrit.

Landevenec crut devoir tenir compte des besoins croissants de sa communauté qui devenait de plus en plus nombreuse, et ne mit plus obstacle aux libéralités du roi. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer en détail les donations de Grallon : indiquons-en simplement les principales. Outre l'île de Thopopège[1] et le lieu même de Landevenec, ce furent les *plous* ou paroisses de Telgruc et d'Argol, avec la trève de Carvan (aujourd'hui Trégarvan) dépendant de cette dernière[2] ; — quantité de terres et domaines en Crozon, entre autres les îles d'Enès-Hir (l'île Longue) et de Rach-Enès, achetées avec l'or donné au roi de Cornouaille par les fils du roi des Francs[3], les trèves de Cléguer, de Pédran (aujourd'hui Tréberon[4]), d'Hirgarz[5], etc ; — l'île de Sein[6] ; — au nord de la rivière du Faon, en Hanvec, des domaines considérables (Lanvoë, Caerliver, Penros, etc.,) et une vigne s'étendant — dit le cartulaire — « jusqu'à la » pierre appelée *Padrun Guennolé*, en laquelle se trouve gravée l'image de la croix[7], » : sur quoi il est assez curieux de remarquer qu'en 1648 on voyait encore, près de l'île de Tibidi, une grosse pierre de ce genre appelée *la pierre de saint Guennolé*, et qne l'on rencontrait aussi, dans ces parages, la tradition populaire d'une vigne qui aurait existé jadis proche le bourg d'Hanvec et appartenu au roi Grallon[8].

Dans l'est et le nord-est de la Cornouaille, Grallon donna encore à Landevenec des terres importantes, sises dans les *plous* de *Lan-Chunnet* (aujourd'hui Langonnet), de *Gurvræen* (Gourin) et de *Nuiliac* (Neuilliac près Pontivy) : sur la côte méridionale, dans les *plous* de *Rioc* (Riec ou Lanriec), de *Newed* (Nevez), de *Tréguenc* (Trégunc) et de *Buduc* (Beuzec-Conq[9]). Enfin, il donna aussi

1 Cartul. de Landev., No XX, dans D. Morice, *Pr.* I, 179.

2 Cartul. No II ; D. Morice, *ibid.* 177.

3 Cartul. No IV ; D. Morice, *ibid.*

4 Cartul. No II ; D. Morice, *ibid.*

5 Cartul. No V.

6 Cartul. No II ; D. Morice, *ibid.*

7 Cartul. de Landev. No XX et D. Morice, *Pr.* I, 179. *Padrun*, en breton, signifie patron ou figure.

8 D. Noël Mars, *Hist ms. de Landevenec.* chap. V, sect. 3

9 Cartul. de Landev. No. XIII.

une partie notable du *plou* de *Brithiac* ou Briziac (aujourd'hui Briec) et toute la trève de Lan-Tref-Harthoc (Landrévarzec), dont l'histoire n'est pas sans intérêt.

Selon l'antique cartulaire de Landevenec, un Breton insulaire appelé Harthuc ou Harzoc, ayant émigré de la Grande-Bretagne en Cornouaille sous le règne du roi Grallon, acheta de lui, pour la somme de 300 sols d'argent, une portion du *plou* de Brithiac, et s'y établit avec les hommes de son clan qui l'avaient suivi dans son exil : d'où l'on appela ce canton *Tref-Harzoc*, c'est à dire, à proprement parler, la tribu d'Harzoc. Harzoc et ses hommes cultivèrent ce territoire, le divisèrent en vingt-deux exploitations rurales *(XXII villæ)*, et dans le principal village bâtirent une petite église *(lan)*, qui fit donner à toute la colonie, considérée comme société religieuse, le nom de *Lan-Tref-Harzoc*, église de la tribu, ou, si l'on veut, de la trève d'Harzoc. Cet Harzoc étant resté sans enfants, sans parents proches, se mit dans le vasselage immédiat du roi Grallon, qui devint par là son héritier. Ce prince ne garda pas longtemps Lan-Tref-Harzoc ; il donna cette possession à Landevenec : les moines s'engagèrent, en retour, à lui faire après sa mort un tombeau dans leur église[1]. — Mais Grallon ne devait point être le premier prince cornouaillais inhumé à Landevenec : peu de temps après avoir pris pour son propre compte cette précaution funéraire, il vit mourir un de ses fils, appelé Rivelen, qu'il aimait beaucoup, et voulut qu'il reposât dans le lieu où lui-même devait bientôt venir chercher son dernier repos. C'est à cette occasion qu'il donna à Landevenec d'autres domaines très-considérables dans le *plou* de Brithiac[2], qui étaient encore la propriété de cette abbaye à l'époque de la Révolution.

La libéralité de Grallon trouva parmi les Bretons établis en Cornouaille de nombreux imitateurs, entre lesquels nous citerons d'abord l'échanson de ce prince *(pincerna regis)*, Warhen, qui donna à Landevenec la trève ou tribu de Lan-Sent[3] ; un noble

1 « *Ego Gradlonus ipsam terram do et affirmo propter sepulturam meam atque pretium sepulcri mei.* » Cartul. de Landev. No VII, dans D. Morice, *Pr.* I, 177.

2 Cartul. de Landev. No VIII, dans D. Morice, *Pr.* I, 177-178.

3 Aujourd'hui Le Saint, qui fut jusqu'à la Révolution une trève de Gourin. Cartul. de Landev. No XIV, D. Morice, *Pr.* I, 178.

seigneur, appelé Wrmein, qui donna la tribu de Maël, composée alors de dix villages, dont le principal contenait l'église et se nommait, à cette cause, Lan-Tref-Maël[1]. Un autre, du nom de Cunian, qui possédait en Cornouaille trois territoires *(vicariæ)*, devenus plus tard des paroisses, savoir Woeduc (aujourd'hui Gouézec), Luhan (Leuhan) et Buduc (Beuzec), assigna à Landevenec, sur le revenu de ces grands domaines, une rente de vingt-six muids *(modii)* de froment[2].

Beaucoup donnaient en même temps leurs biens et leurs personnes, et se rendaient, par là, à la fois les clients et les disciples de Guennolé. Ainsi firent Idunet, Tanvoud, Rasian lui-même dans une circonstance dont nous parlerons plus loin. Mais Guennolé, tout en devenant de son côté leur père et leur maître, se gardait bien de les enfermer dans son abbaye; souvent même il les laissait au poste où il les avait trouvés, — comme Rasian et Idunet, par exemple. D'autres fois, après un espace de temps plus ou moins long passé dans son monastère pour s'y former à la rude pratique des hautes vertus chrétiennes, il renvoyait les plus éclairés et les plus zélés de ses moines propager, en divers lieux de la Cornouaille, la lumière de l'Évangile. Ainsi voyons-nous à *Ermelliac* (aujourd'hui Irvillac) saint Valai et saint Martin[3]; — saint Dey, sur la rivière d'Aune, un peu au-dessus de Châteaulin, en un lieu appelé maintenant Lothey, c'est à dire ermitage ou monastère de Dey[4]; — saint Wigon[5], en la paroisse de *Trechorvus* (aujourd'hui Trégourez); — saint Rioc[6], à Lan-Rioc (Lanriec); — et ce ne sont pas, il s'en faut, les seuls disciples de Guennolé dont le nom soit venu jusqu'à nous avec l'auréole de la sainteté : il y a encore saint Berdwalt, saint Harnili, saint Pedran, saint Gozien[7], etc. — Mais, en se

1 Aujourd'hui Landrémel, en la paroisse de Lothey. Cartul. de Landev. No XII

2 Cartul. de Landev. No XI. *Vicaria* semble désigner à l'origine, en Bretagne, un territoire et une église subalternes, moins importants que le *plou* et plus importants que la simple trève.

3 Cartul. de Landev., no XXIII, D. Morice, *Pr.*, I, 179.

4 Loc-Dey ou Loc-They; dans les noms de lieux où il entre, *loc* désigne un ermitage on un petit monastère

5 *Wiconus* ou *Winconus*, Cartul. No VI, D. Morice, *Ibid.* 177.

6 Cartul. No XV, D. Morice, *Ibid.* 178

7 Lobineau, *Vies des SS. de Bret.*, p. 47; D. Noël Mars, *Hist. ms. de Landevenec*, chap. II, sect. 13; — Cartul de Landev., No IX, D. Morice, *Ibid.* 178.

bornant aux premiers que nous avons nommés (Valai et Martin, Idunet, Dey, Wigon, Rasian, Tanvoud, Rioc), et observant sur la carte les lieux où ils exerçaient leur ministère (Irvillac, Châteaulin, Lothey, Trégourez, Corai, Scaër et le Faouët, Lanriec), on voit de suite que l'abbaye de Landevenec embrassait immédiatement dans son action civilisatrice et *christianisante* (grâce pour ce néologisme) la plus grande partie de la Cornouaille, depuis la rade de Brest jusqu'à l'Ellé et à la baie de la Forêt. Telle était l'importance de ce monastère et le grand rôle de son illustre fondateur.

VII.

Pour faire entendre sur quelles bases était fondée cette large et puissante influence, le trait suivant suffira.

Une nuit, à la faveur des ténèbres, pendant que Guennolé chantait l'office avec ses moines dans l'église de Landevenec, trois voleurs, trois frères, fils d'un Breton appelé Catmaël, s'introduisirent furtivement dans l'enceinte de l'abbaye. Ils pensaient y rencontrer amoncelées toutes les richesses du pays; ils n'y trouvèrent que des granges regorgeant de blé. Toutefois, comme ils tenaient à ne pas revenir les mains vides, ils emplirent leurs sacs de grain, puis se disposèrent à partir. Mais le poids énorme des fardeaux dont ils étaient chargés, l'obscurité et différents accidents les empêchèrent de telle sorte qu'ils ne purent sortir à temps de l'enceinte du monastère, et s'y laissèrent surprendre par les moines. Les coupables tremblaient déjà de tous leurs membres; le délit, en effet, était flagrant; voici comme Guennolé les en reprit :

« Eh ! pourquoi donc, leur dit-il, avez-vous commis cette mauvaise action? Ne valait-il donc pas mieux prier nos frères de vous donner une part des fruits de leur travail, et venir prendre avec leur permission ce qui vous était nécessaire? Mais vous avez mieux aimé violer la clôture de notre maison. Vous pouviez demander et

obtenir tout ce qu'exigeait la satisfaction de vos besoins; vous avez préféré le dérober par un vol, quoique la loi de Dieu dise : *Tu ne voleras point, tu ne convoiteras point le bien de ton prochain.* Mais pourquoi s'en étonner? A qui écoute le diable, tout péché semble agréable. » Et comme les coupables confondus gardaient un morne silence : « Allez donc, ajouta-t-il ; emportez avec vous le blé dont vous êtes chargés, et toutes les fois que vous aurez quelque besoin, adressez-vous à nous, nous y satisferons sur le champ [1]. »

Bien plus, comme un des voleurs, tombé sous son sac, s'était cassé la jambe, Guennolé le guérit et le remit sur pied. Tous trois, touchés de tant de bonté, ne tardèrent point à se convertir et finirent même par donner leur bien (Ros-Catmaël, aujourd'hui Roscanvel) à l'abbaye de Landevenec [2]. Pour gagner les cœurs, on le voit, les moines n'avaient qu'un secret: une charité immense, inépuisable, infinie.

Aussi les peuples entouraient-ils Guennolé d'une vénération universelle, et recouraient à lui avec confiance dans toutes leurs nécessités spirituelles et temporelles. Vers la fin du règne du roi Grallon (de 500 à 505 environ), on en vit un exemple mémorable. La peste désolait alors la Cornouaille, notamment cette région comprise entre l'Odet et l'Ellé où se trouve la paroisse d'Elliant, qui eut à subir les plus rudes atteintes du fléau.

« La peste » — dit un de nos vieux chants populaires, qui peut passer en même temps pour un curieux document historique — « la peste est partie d'Elliant, mais non pas sans fournée : elle emporte sept mille et cent! En vérité la Mort est descendue dans le pays d'Elliant; tout le monde a péri, hormis deux personnes, une pauvre vieille femme de soixante ans et son fils unique... Sur la place publique d'Elliant on trouverait de l'herbe à faucher, excepté dans l'étroite ornière de la charrette qui conduit les morts en terre. Dur eût été le cœur qui n'eût pas pleuré, au pays d'Elliant, quel qu'il fût, en voyant dix-huit charrettes pleines à la porte du cimetière,

1 Gurdestin, *Vita ms. S. Guengual.* II, 22; le commencement de cette histoire est au chapitre précédent.

2 Cartul. de Landev., No III. Sur l'identité de Ros-Catmaël et de Roscanvel, cf. D. Morice, *Pr.* I, 669 et 708.

et dix-huit autres y venir..... Le cimetière est plein jusqu'aux murs; l'église pleine jusqu'aux degrés : il faut bénir les champs pour enterrer les cadavres. Je vois un chêne dans le cimetière, avec un drap blanc à sa cime : la peste a emporté tout le monde [1] ! »

Or Elliant touche justement Tourch, Scaër, tout le pays en un mot évangélisé par saint Rasian. L'alarme était répandue jusqu'à l'Ellé. Rasian recommandait aux hommes du Faouët et de tous les cantons menacés de faire célébrer des messes dans leurs églises [2]. Mais il ne s'en tint pas là; il supplia Guennolé d'intercéder près de Dieu en faveur de ce pauvre peuple. Grâce aux prières de celui-ci, le pays en question fut préservé, et Rasian, pour reconnaître cet immense bienfait, mit sous l'immédiate autorité de l'abbé de Landevennec et ses biens et sa personne. Sur plusieurs autres points de la Cornouaille, cette même puissante intercession, invoquée dans les mêmes circonstances, produisit le même résultat [3].

VIII.

Ainsi Guennolé était regardé comme le premier protecteur des peuples contre les calamités publiques. Ce caractère se retrouve encore dans une tradition célèbre, qui n'a à la vérité rien de bien historique, mais que l'on ne peut pourtant pas se dispenser de citer en parlant du roi Grallon : il s'agit de la submersion de la prétendue ville d'Is. Voici d'abord le récit de nos chants populaires :

« As-tu entendu ce que l'homme de Dieu (Guennolé) a dit au roi Grallon, qui est à Is? — « Ne vous livrez point à l'amour; ne » vous livrez point aux folles joies. Après le plaisir, la douleur! » Qui mord dans la chair des poissons sera mordu par les poissons; » et qui avale sera avalé. Et qui boit du vin et de la cervoise boira » de l'eau comme un poisson. Et qui ne sait pas apprendra ! » —

1 Villemarqué, *Chants populaires de Bretagne*, pp. 91, 93.
2 Id. *Ibid.*, p. 91.
3 Cartul. de Landev., No XVI, D. Morice, *Pr.* I, 178.

» Le roi Grallon parlait ainsi : — « Joyeux convives, il me convient » d'aller dormir un peu. » — « Vous irez dormir demain matin, » demeurez avec nous ce soir ; néanmoins, qu'il soit fait comme il » vous convient. » — Sur cela, l'amoureux coulait tout doucement ces mots à l'oreille de la fille du roi : — « Douce Dahut, et la clef? » — « La clef sera enlevée ; le puits sera ouvert ; qu'il soit fait selon » vos désirs ! »

» Or quiconque eût vu le vieux roi sur sa couche eût été rempli d'admiration, en le voyant dans son manteau de pourpre, ses cheveux blancs comme neige flottants sur ses épaules, et sa chaîne d'or autour du cou. Et quiconque eût été aux aguets eût vu la blanche jeune fille entrer doucement dans la chambre, pieds nus ; elle s'approcha du roi son père, elle se mit à deux genoux, et elle enleva chaîne et clef.

» Toujours il dort, il dort le prince ; quand on entendit dans la plaine : — « Le puits déborde ! la ville est submergée ! Seigneur » roi, lève-toi de là ! et à cheval ! et loin d'ici ! La mer débordée » rompt ses digues [1]. » — Maudite soit la jeune fille qui ouvrit, après l'orgie, la porte du puits de la ville d'Is, cette barrière de la mer !

» Forestier, forestier, dis-moi, le cheval sauvage du roi Grallon, l'as-tu vu passer dans cette vallée ? — « Je n'ai point vu passer par » ici le cheval de Grallon ; je l'ai seulement entendu dans la nuit » noire, *trip trep, trip trep, trip trep,* rapide comme le feu ! »

« As-tu vu, pêcheur, la fille de la mer, peignant ses cheveux blonds comme l'or au soleil de midi, au bord de l'eau? — « J'ai » vu la blanche fille de la mer, je l'ai même entendue chanter : » ses chants étaient plaintifs comme les flots [2]. »

L'unique vérité cachée au fond de cette légende, c'est l'invasion de l'Océan sur certains points habités du littoral cornouaillais. On en trouve la preuve entre autres, à l'est de Douarnenez, dans la petite

1 Dans la légende, telle que la rapportent Le Baud et le P. Albert, c'est Guennolé qui donne à Grallon cet avertissement.

2 Villemarqué, *Chants populaires de Bretagne*, I, 65 à 69. M. Jules de Francheville a donné de ce chant une excellente traduction en vers, qui a été publiée dans cette *Revue*.

anse du Ry, où se voient encore, à marée basse, sous le sable de la grève, quelques restes de constructions gallo-romaines; et s'il est vrai que l'on retrouve non loin de là[1] le nom de *château du roi Grallòn* attaché à d'autres ruines antiques, on pourrait croire que Grallon habita effectivement l'un de ces points envahis par l'Océan. C'est tout ce qu'on peut accorder sans tomber dans la vision. Les débris romains de la grève du Ry, en l'état actuel, ne fournissent plus — on le conçoit — une base suffisante pour apprécier sérieusement l'importance de l'établissement antique submergé en ce lieu. Mettant ensemble ces débris et ceux que l'on rencontre à Douarnenez, rien ne prouve qu'il y eût là autre chose que quelques villas, comme les Romains — on le sait — se plurent à en bâtir au fond de la plupart des anses et golfes bien abrités de notre péninsule. Des antiquaires d'une grande imagination ont pourtant voulu de ces ruines faire sortir toute une grande ville, — opération d'autant plus aisée que, de leur aveu même, cette ville presque entière doit être depuis treize siècles au fond de l'eau, d'où nul ne viendra les contredire. L'histoire ne peut discuter de telles fantaisies. Encore moins peut-elle admettre l'existence géographique du nom d'Is, épithète de circonstance appliquée naturellement à cette cité prétendue, dont l'assiette aurait été, selon la légende, plus basse (*is*) que le niveau de la mer.

Le chant de *la Submersion d'Is* n'a donc, quant aux faits, à peu près rien d'historique; ce qui lui donne une importance et un intérêt réels, c'est la fidèle peinture des caractères. Dahut n'est qu'un personnage de fantaisie; mais Guennolé et Grallon sont peints là sous des couleurs qui, pour avoir cette vivacité chère à la muse populaire, n'en sont pas moins très-conformes à la vérité. Guennolé prêche et sauve, instruit et protège. Grallon, docile à ses instructions, se détache déjà de ces joies mondaines dont l'éclat remplit encore son palais; de son faste il ne retient plus que ce qui peut rendre imposante la majesté royale.

La légende s'accorde ici avec l'histoire. Un poème historique du

1 Au village de Pleumarch.

IXe siècle proclame en effet Grallon, Guennolé et Corentin, les trois pères, les trois patrons, les trois flambeaux de la Cornouaille[1], les trois types du roi, de l'évêque, du moine, c'est-à-dire des trois forces dont l'action commune avait fondé, policé et constitué la nation. Dès lors aussi la postérité bretonne avait attaché au nom de Grallon, en place du surnom d'*Iaun* décerné par les contemporains, le titre plus glorieux encore de *Mur*, c'est-à-dire le Grand.

IX.

Ce prince mourut longtemps avant Corentin et Guennolé, dans les premières années du VIe siècle et, selon toute apparence, en l'an 505. Il fut enterré à Landevenec; et quand l'église de ce monastère fut reconstruite, au XIIe siècle, on prit soin d'y conserver le cercueil ou tombeau de ce prince, qui y demeura respecté, jusqu'à la Révolution, dans une petite chapelle ouvrant sur le transept sud : « Cette chapelle, dit le P. Albert, est fort basse, petite » et étroite. Le sépulcre est à main droite, en guise de charnier, » de grain marbré, fort petit et court, avec une croix tout du long » gravée dans la pierre même. Sur la paroi, en dehors, droit sur » la porte[2], est son épitaphe en ces termes latins :

Hoc in sarcophago jacet inclyta magna propago,
Gradlonus Magnus, Britonum rex, mitis ut agnus,
Noster fundator, vitæ celestis amator.
Illi propitia sit semper virgo Maria[3]. »

1 Gurdestin, *Vita S. Guenguat.* II, 18. Ce passage est cité dans la *Biographie bretonne*, à l'article *Gradlon-Mur*.

2 C'est-à dire, au-dessus de la porte qui mettait la petite chapelle sépulcrale du roi Grallon en communication avec le transept.

3 Albert Le Grand, *Vies des SS. de Bretagne*, 3e édition, p. 66. Sous cette inscription on avait ajouté cette date : *Obiit anno Domini CCCCV*, où l'on ne s'était trompé que d'un C en moins pour avoir la vraie date de 505. Erreur qui n'était peut-être pas fort vieille; car cette inscription avait été renouvelée plusieurs fois, comme nous l'apprend D. Noël Mars, écrivant en 1648 : « Sur la porte de cette chapelle (de Grallon), il y eut de tout temps une épitaphe » en l'honneur de ce roi, laquelle on a renouvelée depuis peu. » L'anniversaire de la mort du roi Grallon se célébrait le 5 janvier. (*Hist. ms. de Landevenec*, ch. II, sect. 9.)

Cette inscription, qui ne date tout au plus que du XIIe siècle, montre en quelle vénération était encore à cette époque la mémoire de Grallon. Malgré son tombeau, d'ailleurs, les Bretons avaient de la peine à le croire mort. Un poète du même temps, Marie de France, dans son lai de *Graelent-Meur* (Grallon-Mur) — dont elle avait pris le sujet en Bretagne, et qui n'a d'ailleurs rien d'historique — après avoir dit comment Grallon fut enlevé par une fée en une région inconnue, ajoute ces deux vers :

Encore dient cil du païs
Que Graelent i est tout vis[1].

Mais ce qui prouve mieux que tout la popularité exceptionnelle dont Grallon continua de jouir pendant tout le moyen-âge, c'est la cérémonie originale qui se célébrait chaque année autour de sa statue jusqu'en 1789. Cette statue équestre se dressait, je l'ai déjà dit, entre les deux tours de la cathédrale de Quimper, au sommet de la façade. Elle avait tout l'appareil de la souveraineté, couronne en tête, sceptre en main, manteau royal. Ce roi de pierre dominait la vieille ville bretonne, la belle vallée de l'Odet, et, les yeux tournés vers l'ouest, semblait mesurer du regard toutes ces fertiles campagnes que baigne l'Océan, jusqu'aux pointes abruptes du Raz et de Penmarc'h, jusqu'à cette splendide baie de Douarnenez, dont les souverains de Cornouaille pouvaient dire : *Mare nostrum.*

Or, tous les ans, au jour de la Sainte-Cécile, à deux heures après midi, les musiciens, chantres et enfants de chœur de la cathédrale de Quimper montaient sur la plate-forme qui domine le portail, se groupaient autour de la statue, et là entonnaient ensemble, avec accompagnement d'instruments, un hymne ou chant latin à la louange du roi Grallon. Pendant qu'ils chantaient, l'un d'eux, armé d'un verre, d'une bouteille et d'une serviette, s'asseyait en croupe derrière le prince. Il remplissait le verre, l'offrait cérémonieusement aux lèvres de la statue, le buvait à son défaut, essuyait de sa serviette avec grand soin la moustache du roi, et lui mettait

1 « Encore disent ceux du pays (c'est-à dire les Bretons) que Grallon y est tout vif. » *Poésies de Marie de France*, édit. Roquefort, t. Ier, p. 538.

à la main une belle branche de laurier. Puis il jetait le verre au peuple, toujours assemblé en foule sur la place Saint-Corentin pour voir cette bizarre solennité; et si l'un des spectateurs pouvait recevoir et remettre intacte aux chanoines cette fragile coupe royale, le chapitre lui donnait en récompense une somme de cent écus. Telle était la fête du roi Grallon; sans doute on l'avait placée à la Sainte-Cécile, à raison du goût de ce prince pour la musique, attesté par les paroles de saint Guennolé.

Les vandales de 1793 abolirent la fête et mirent en pièces la statue. Mais, il y a quelques années, après le glorieux achèvement des flèches de Saint-Corentin, les Bretons de la Cornouaille s'entendirent pour relever au fronton de leur cathédrale l'effigie de leur premier roi [1]. L'inauguration s'en fit avec pompe, le 10 octobre 1858, en présence de l'Association Bretonne assemblée en congrès.

Relevant d'un long oubli l'antique et curieux usage que nous venons de décrire, on présenta aux lèvres de la statue restaurée la coupe pleine de vin; plusieurs pièces de vers, en breton et en français, composées expressément pour la circonstance, furent chantées pendant la cérémonie. Je terminerai en reproduisant ici l'une d'entre elles, dont l'auteur me semble avoir très-bien saisi et rendu le caractère de cette fête.

LE RÉTABLISSEMENT DE LA STATUE DU ROI GRALLON.

I.

Les Bretons, loin de l'Angleterre,
Voguaient sous le regard de Dieu.
Le Prêtre avait dit la prière,
Le Barde avait chanté l'adieu.
Conduisant un clan héroïque,

1 Cette nouvelle statue, de grand caractère, où revit toute la majesté antique du vieux roi Grallon, est l'œuvre d'un excellent sculpteur nantais, bien connu de nos lecteurs, M. Amédée Menard.

Le roi qu'aujourd'hui nous fêtons,
Allait sur le sol d'Armorique
Planter l'étendard des Bretons !

Chœur.

Du père de notre patrie
Honorons le grand souvenir;
Sa noble image est rétablie,
Grallon vivra dans l'avenir.

II.

L'ambre ceint ta royale tête,
Ton col montre le collier d'or;
Au secours du peuple *Namnète*,
Ton cheval noir te porte encor...
La loi du Christ est obéie :
Tu donnes, pieux souverain,
A Gwennolé son abbaye
Et Kemper à saint Corentin !

III.

Au ciel où le Christ vous couronne,
Corentin, Gwennolé, Grallon,
Toujours, pour la race bretonne,
Vos mains implorent le pardon !....
Du cœur nous gardons la mémoire :
Le peuple prie à vos tombeaux;
Au seuil de notre antique histoire
Vous brillez comme trois flambeaux ! ! !

IV.

Glorieux roi de Cornouaille,
Que charment la lyre et les vers !
Dans Ker-Is après la bataille,
Les bardes formaient leurs concerts.....

Souris au peuple de Bretagne.....
Les Franks jamais ne l'ont dompté ;
Jamais les fils de Charlemagne
N'ont pu ravir sa liberté !.....

V.

Du haut du portail de l'église,
Ton œil contemple tes États :
L'Odet frissonnant sous la brise,
Penmarc'h et la pointe du Raz !....
Le soleil te sacre lui-même ;
Il tombe à l'horizon doré,
Illuminant ton diadème
Des feux de son disque pourpré !....

Chœur.

Du père de notre patrie
Honorons le grand souvenir ;
Sa noble image est rétablie,
Grallon vivra dans l'avenir !

Cette pièce est de M. Alphonse Darnault.

A. DE LA BORDERIE.

LES AVENTURES DE MONSIEUR TAM-KIK

RÉCIT DU CABARETIER (CONTE).

Un beau jour de printemps, nous allions au pardon. Ah ! c'est un souvenir d'enfance, et de bien loin, que je vais esquisser ici. — Au pardon de Lothéa nous allions, mes amis, pour y manger des crêpes et du lait doux, caillebotes, fouaces et tortillons, à Lothéa, près Quimperlé.... petite chapelle et petite cloche dont le son me tinte encore à l'oreille, petite cloche argentine appelant aux vêpres les *pardonneurs,* puis, après vêpres, à la procession tout autour de la chapelle.

Quel délicieux chemin l'on parcourt pour descendre de Quimperlé à Lothéa ! Voici d'abord le bois de l'Abbaye, d'où l'on découvre, aux clairières du taillis, les rives boisées de la Laita ; plus loin ce sont les terrasses de Kéblin, dont les grands arbres, étagés au-dessus de la rivière, viennent en pente rapide baigner leurs racines ou leurs rameaux dans l'eau profonde et tranquille. Seuls, quelques pêcheurs *d'eau douce* — comme disent en parlant d'eux les vieux *loups de mer* de Roz-Braz ou du *Poul-Dû* [1], — s'y

1 *Poul-dû*, trou noir, à l'embouchure de la rivière de Quimperlé.

arrêtent sous l'ombrage épais pour tendre leurs filets et leurs lignes, en nasillant, à voix basse, une interminable chanson bretonne.

Mais il est temps d'aller au pardon ; le dernier son de vêpres doit tinter à Lothéa ; regagnons vitement le sentier qui traverse le bois de Kéblin. Tout à l'heure, en même temps que nous apercevrons, à travers les arbres, le clocheton de Lothéa, nous verrons aussi, et bien au-dessus de la timide flèche, s'élancer les grands chênes de la forêt de Karnoët. Voyez, en passant, ce petit chemin creux et couvert, comme on n'en voit qu'en Basse-Bretagne, tout bordé de bouquets de houx.... hélas ! bordé aussi de pauvres demi-nus. N'importe, le pauvre ne fait pas tort à la fête ; au contraire. Il nous rappelle, au milieu de nos joies, aux douces émotions de la charité, et dans cette haie humaine de vieilles femmes et d'enfants misérables, de boiteux et d'aveugles, aux jambes nues et difformes, souvent couvertes de plaies, aux bras tremblants et débiles qui soutiennent à peine une sébile où sonnent quelques liards, dans ce triste cortége de la pauvreté que nous traversons trop souvent en pressant le pas, nous trouvons cependant de bien grandes leçons que Dieu nous oblige ainsi de lire sur la terre, dans ce livre ouvert de la souffrance. Du reste, un pardon sans pauvres ne serait pas un pardon de Bretagne. Alors vous entendez un murmure incroyable de prières que domine pourtant un mot, comme le cri du pilote pendant la tempête : *La charité! la charité!!* et plus bas : pour l'amour de Dieu et de madame la Vierge Marie. Et les liards pleuvent dans les sébiles de tous les pauvres et des aveugles qui chantent des complaintes à fendre l'âme ; puis, au-dessus de ces bourdonnements, vous écoutez les chants joyeux des jeunes *paôtred* et des paysannes aux coiffes blanches, aux piécettes brodées et attachées avec des épinglettes de perles.

— Mais pourquoi tout ce monde, aux costumes si variés, si brillants, court-il avec tant d'empressement du côté de la prairie ? Est-ce la procession qui va passer, avec M. le recteur, dais et bannières en tête, le bedeau et les chantres en surplis ?

— La procession, mon gentilhomme, la procession est finie, le

recteur a tiré sa chape, les bannières sont rentrées, tout est fini. Là-bas, c'est apparemment Mathurin l'aveugle qui arrive avec *Iann ar Chapel.*

— Que dites-vous, ma jeune fille?

— Oui, sans doute, c'est Jean la Chapelle, le compagnon de Mathurin l'aveugle, le *Biniou,* frère de la *Bombarde.* Ah! quelle musique! Écoutez! que c'est joli!

En effet, les sons élevés du hautbois champêtre se font entendre de ce côté. Bientôt la danse déroule ses longs plis sur la pelouse: paisible et presque grave au commencement, la danse, aux sons puissants du hautbois, se presse et s'anime par degrés. Qui pourrait méconnaître ici la puissance de la musique sur ces hommes de pierre? Encore quelques mesures, encore quelques tours sur la prairie, et ils seront enivrés de cette harmonie, sauvage peut-être, mais bretonne par excellence, et remplie d'une vigueur qui est loin d'être sans charmes. C'est que Mathurin n'était pas un artiste ordinaire; Mathurin, c'était le génie du hautbois breton; c'était le Dieu de la musique bretonne appliquée à la danse du pays. C'était le plus grand musicien des chaumières armoricaines; hélas! son hautbois si cher à toute la contrée, si connu, des rives de la Laita et de l'Odet aux bords du Couesnon, son hautbois ne réjouira plus nos pardons et nos fêtes!....

— Mais la danse est finie déjà.....

— Savez-vous s'il y aura lutte aujourd'hui?

— Non pas, non pas, l'ami, vous avez le temps de manger, à l'ombre de ce chêne, vos crêpes *par lait* et *vos caillebottes:* lutte il devait y avoir, et très-belle encore; mais M. le recteur l'a défendue au prône ce matin, à cause de la dernière *batterie* de Kerrien.

Ensuite nous allons du côté de la fontaine, car il faut tout voir au pardon.

— Par là, mon gentilhomme; tenez, prenez donc ce verre d'eau fraîche, et faites comme nous.

— Malheureuse, vous venez de danser, vous êtes en sueur, un tel refroidissement! ah! de l'eau glacée dans le cou!

— De l'eau glacée !.... faites, faites ça vous guérira pour toujours des douleurs.

— Peut-être.....

Et chacun, soit pour apaiser les fatigues de la danse, soit même, le plus souvent, par dévotion au saint que l'on honore en ce lieu, de boire un grand verre d'eau vive, et de s'en verser un second dans les manches, puis un troisième dans le cou, de façon que le liquide salutaire aille baigner l'échine du confiant pèlerin. Là-dessus on récite dévotement cinq *Pater* et cinq *Ave Maria*, à genoux sur la margelle humide de la fontaine, où l'on voit, dans une niche verdie par les herbes et la mousse, une petite statue de la Vierge ou d'un saint.

Ainsi se termine le pardon, et l'on part en chantant. Le village n'est pas loin, on y sera sans doute avant la nuit. Hélas! que dites-vous? avant la nuit, que de haltes à faire sur le chemin, que de barriques de bon cidre à *traverser* ! comment ne pas y goûter? Ah! c'est impossible ! le cidre de Perr Lichern est si doux, si délicat; et l'eau de la fontaine avait un goût qui altère *diablement*.

— Allons, voyons, l'ami, quand vous passeriez deux heures, la bouche ouverte, à regarder ma barrique, le cidre n'en coulera pas si vous ne parlez comme il faut.

Or, parler comme l'entend le *tavarnour*, c'est payer avant de boire.

Et voilà le garçon de tirer deux sous de sa poche, et de se verser prestement le liquide dans le gosier. Mais une chopine en veut une autre, et une autre encore; c'est si bon et si facile quand on a commencé.

— Malédiction! voilà la cinquième chopine que je goûte, Perr Lichern, dit le paysan, et j'ai soif comme si de rien !

— Bonne santé! Julians, dit un autre buveur en se rapprochant. Est-ce que nous n'allons pas trinquer ensemble à la santé de nos bœufs?

Et voilà mon homme qui de *trinque* en *trinque* passera, comme bien d'autres buveurs d'eau, toute la nuit dans le fossé du chemin.

— A notre tour, voyons, Perr Lichern, tout le monde est parti ;

douze chopines de cidre que je vais vous payer, sans les boire, pour une histoire seulement que vous allez nous raconter en rinçant vos verres.

— Les rincer, farceur, c'est pas la peine, n'y a pas d'eau ici, et puis ça me détournerait de mon affaire.

— A votre aise, mon vieux. Voilà l'argent sur la barrique, prenez une chopine pour vous délier la langue, et commencez.

— Ecoutez bien, pour lors ; et toi, Loizik, tiens toi tranquille, et prends garde que cet ivrogne de Julians, qui roule déjà sous le banc, ne casse le ménage avec ses *quilles*.

Pour lors, voilà donc que *Tam-Kik* [1] demanda son compte [2] à son bonhomme de père, qui avait bientôt soixante-douze ans, et ne pouvait le nourrir à rien faire. Tam-Kik, depuis trois semaines au moins, voulait partir pour voir le beau pays de Bretagne, chercher des aventures et ramasser quelques sous pour le vieux; mais chaque fois que Tam-Kik parlait de départ, le vieux Job secouait tristement la tête, regardait de l'autre côté et passait sa manche sur ses yeux ; finalement, comme il y a une fin à tout, Tam donna quittance *de rien* à son père et tuteur, et sortit de la hutte sans regarder derrière lui.

Tam-Kik avait été surnommé *Tamk-Kik* par les petits garçons des villages voisins, parce qu'il allait par çi par là aux portes des métairies demander un petit morceau à manger, en disant :

Morceau de viande ou de pain,
Toujours charité fait du bien [3].

Faut vous dire que dans la pauvre maison de Job, Tammik n'avait jamais senti l'odeur du lard ni frais, ni salé, car le pauvre vieux journalier, n'ayant ni sou, ni rente, vivait principalement de la charité des seigneurs de Lothéa. Au surplus, quand il avait son

1 *Tam-kik* : morceau de viande. Nous l'appellerons aussi *Tammik* ou *Tam*.

2 Cela veut simplement dire qu'il avait atteint sa vingt et unième année.

3 *Tam bara* : morceau de pain, etc.

Tam-Kik pé tam-bara
Ataô aluzen édeuz grét vàd.

écuellée de soupe de pain noir, Job ne désirait rien de personne; plus raisonnable en cela que bien des gens qui se font maigrir en vérité à force de vouloir s'engraisser avec le bien du prochain; plus raisonnable aussi que Monsieur Tammik, son digne fils, qui disait, en regardant ses maigres jambes, qu'un peu de lard le dimanche ne leur ferait pas de mal aux dents. C'était, du reste, le seul défaut, la seule ambition de monsieur *Tam,* et encore doit-on l'excuser, puisqu'il désirait ces douceurs pour son vieux père plus que pour lui. Par ailleurs, Tammik était un garçon parfait, sauf la beauté qui lui faisait un peu défaut; car je crois qu'il était louche et presque bossu. N'importe, il avait bien d'autres qualités préférables dans le cœur : il était bon pour les bêtes et les gens, charitable, quand il avait trop, chose rare en vérité, et pieux toujours, en souvenir de sa bonne femme de mère qu'il avait vu mourir trois jours avant sa première communion. Ah! qu'il parlait avec enthousiasme de ce beau jour de sa première communion! Et il y avait de quoi en vérité. Figurez-vous Tam-Tortik[1] vêtu d'un bel habit de drap vert avec des boutons de cuivre, ayant appartenu au garde-chasse de Lothéa. Il y en a qui disent que l'habit était un peu ample pour Tam : bagatelle! Tam n'en était que plus à l'aise pour chanter des cantiques, et un beau cierge de douze sous pour le moins, et un chapeau neuf!.... Ah! le beau jour, Jésus, Jésus, Maria!

Tammik partit donc, et s'il n'emporta point d'argent, ni de sabots neufs, il eut pour passeport la bénédiction de son vieux père. Ça devait lui porter bonheur, car, vous le savez, le bon Dieu conduit toujours les bons fils par la main.

Or, le même jour, dans la meilleure métairie du voisinage, pareille chose à peu près se passait : uu beau garçon de dix-huit à vingt ans, Jalm Thurio, fils de veuve riche et comme il faut, avait demandé résolument et pour tout de bon ses comptes à sa mère, voulant aller, disait-il, par le monde à la recherche d'une fortune plus grande, et surtout s'affranchir de la surveillance maternelle. La veuve, sa mère, était pourtant une digne femme, pleine de vertu, de

1 Tam le bossu.

religion et de crainte de Dieu; mais ses conseils n'avaient servi qu'à hâter le départ de son fils en lui causant du dépit.

Pour lors, Thurio, monté sur un bon double bidet de Cornouaille, partit au grand trot, par le grand chemin, pour se rendre à la grande ville de Kemper. On était en hiver, il neigeait, il glaçait à fendre pierre. Du côté de Clohars, Jalm rencontra sur son chemin un pauvre chercheur de pain, tout vieux, tout transi, qui disait d'une voix enrouée ·

—*Riou, riou braz am euz,* j'ai grand froid, mon gentilhomme, un coin de votre manteau, pour l'amour de Dieu.

— *Riou, riou*, répondit Jalm en éclatant de rire, Riou, c'est le tailleur de Lothéa. Faut lui commander un pourpoint, l'ami, au lieu de t'enrhumer ici à crier *riou* à tous les passants[1].

Le pauvre reprit : — Pour un petit coin de votre manteau je vous donnerai cette petite cage et la petite mouche bleue qui est dedans, voyez, voyez, mon doux gentilhomme.

— Imbécile, dit l'autre, en le repoussant rudement avec le manche de son fouet, mon manteau pour une mouche? Tu es un innocent; allons, range toi, ou sinon.....

Et il leva le bras pour frapper le mendiant.

Heureusement que le cheval, comme s'il eût été effrayé tout à coup, s'élança au galop dans le bois voisin, où Thurio, sous les branches des arbres, reçut plus d'une bosse à la tête.

— *Han*, foi de Dieu! la bonne affaire, dit Loisik; mais moi j'aurais voulu voir ce méchant Thurio se casser la tête, ou boire un coup dans une mare.

— Laisse faire, laisse faire, reprit Lichern, en vidant sa chopine, nous le repincerons plus tard, le mauvais garnement. Mais dites donc, vous autres, aidez-moi à remettre sur ses jambes ce coquin de Julians, afin qu'il regagne sa ferme avant la nuit, si c'est possible.

Nous nous mîmes tous à l'œuvre; vains efforts! Julians refusa obstinément de se réveiller, et continua son somme.

1 Les conteurs, les cabaretiers et les tailleurs surtout, prennent assez de plaisir à jouer sur les mots.

— Laissez-le, laissez-le, ajouta Loisik ; apparemment qu'il veut entendre la fin de l'histoire, car elle est bien jolie.

— Faut se *dégager* tout de même, reprit le *tavarnour*, car voilà le soleil qui va se noyer là-bas du côté des Glénans.

Pour revenir à Tam-Kik, voilà que, par une route différente, il arriva, sur le soir, au même endroit.

— *Riou, riou braz am euz*, lui dit d'une voix triste le pauvre marchand de mouches.

— Vous avez froid, mon pauvre ami, répondit Tam, vous paraissez malade, et sans ajouter une parole, il se dépouilla de sa vieille veste percée et la mit sur les épaules presque nues du mendiant.

— Où vas-tu donc, Tam-Kik ? reprit celui-ci.

— Quoi, vous savez mon nom, c'est à dire mon surnom de *Klas-Ker Bara*?

— Je sais tout cela, et d'autres choses encore; je sais aussi que le bonhomme Job t'a donné sa bénédiction avant ton départ, et pour te récompenser.....

— Ah! ne parlez pas du bonhomme, ou mon pauvre *galoun* (cœur) va tourner là dedans, et me faudra regagner le logis, sans y rapporter un liard.

— Console-toi, Tammik, les anges sont avec toi : tu m'as donné ta veste, je te donne en retour cette petite cage où il y a une mouche bleue.

Tam prit la cage et la *kélien glaz*, la considéra avec une admiration d'enfant et quand il se retourna pour dire *trugarez* (merci) au vieillard, sa place était vide, et personne n'allait sur le chemin.

— Voilà qui est drôle, se dit le voyageur; c'est égal, je vais garder le présent du pauvre, ça doit me porter *chanc' vad*[1].

La nuit ne tarda pas à venir là-dessus; et voilà que, malgré le clair de la lune, notre Tammik s'égara par les landes et les bois, avant d'avoir rencontré ancune maison. Enfin, après avoir bien marché,

1 On dirait mieux *eûr vad* : bonne chance.

bien couru, vers le milieu de la nuit, il arriva à l'entrée d'un bois sombre, qui était gardé par un *rounfll*, c'est à dire un ogre, mangeur d'hommes et autres *lôned*[1]. Tam crut bien reconnaître ce passage hanté, si redouté aux environs, mais comme il n'était point *digaloun*[2] et qu'il aimait les aventures, il résolut de s'y engager. Au surplus, il était trop tard pour reculer, car les deux domestiques du rounfll, autrement dit deux gros chiens, qui n'avaient pas l'air tendre, arrivaient à l'instant et priaient poliment, à leur manière, monsieur Tamkik d'entrer chez eux. Quand je dis poliment, ça veut dire en lui chatouillant un peu les jambes.

— *Goustadik*, *goustadik* (doucement), mes petits agneaux, leur dit Tam, de sa voix la plus douce, ne vous mettez pas en colère; tenez, voici deux belles galettes de blé noir que je vous donnerai si vous laissez mes pauvres *flûtes* tranquilles.

Vous voyez que le vagabond n'était pas si bête, au contraire; et bientôt c'eût été plaisir de voir Tam et les deux dognes entrer, bras dessus, bras dessous, dans le manoir du rounfll.

— *Orrch*, *orrch*, fit celui-ci en se réveillant à cette vue, voilà qui est singulier : ici, Butor, ici, Ragear, mes valets maudits, que je vous corrige pour avoir donné la patte à un chrétien.

Le vieux rounfll, gros comme une tonne, était assis dans une salle sombre et enfumée, creusée dans les rochers au flanc de la montagne. Il était si gras qu'il ne pouvait remuer.

Vite Butor, avant que le bâton fatal fût retombé (car l'ogre avait à la main un bâton ferré, long de deux aunes), vite Butor lança deux mots dans l'oreille d'âne du rounfll, qui s'apaisa sur le champ.

— C'est bon, c'est bon, dit-il, on verra ça; en attendant, troussez-moi ce poulet-là, il tiendra bien sur la broche avec l'autre.

Foi de Dieu, Tammik n'avait pas guère le temps de se gratter l'oreille. Par bonheur, il avait la langue pendue comme un avocat de Quimper, et il se mit à travailler avec, tout de suite.

1 *Lôned* : bêtes. Les conteurs aiment ces sortes de plaisanteries. Nous en supprimons beaucoup qui ne seraient pas comprises en français.

2 *Digaloun* : sans cœur, poltron.

— Ah ! monsieur l'ogre, qu'il s'écria, monseigneur le baron de *Tronioliz*[1], vous auriez grand tort de faire du mal à Tamkik, votre meilleur ami, venu ici tout exprès de l'Angleterre.

— Je n'aime pas les Anglais, moi; ainsi, mes dogues....

— Faites excuse, monseigneur, je ne suis pas un Anglais, je n'en ai pas l'air, que je pense, mais c'est par amour pour votre majesté que je suis allé dans ce pays des cuisiniers pour apprendre à faire la cuisine à la nouvelle mode.

— *Orch, orch,* ça me donne appétit, mais je suis diablement pressé.

— Patience, monseigneur, n'y aura rien de perdu, laissez-moi faire; où est la volaille?

— Montrez-lui la broche et la volaille, et si dans cinq minutes.....

— Suffit, monseigneur, on sera prêt. A l'ouvrage!

Et en disant cela, Tam retroussait ses manches et suivait Ragear à la cuisine. Oh! *Jésus-Maria* ! qu'est-ce qu'il vit dans un coin de la cuisine!... La cuisine était assez grande : il y avait des billots faits avec des chênes tout entiers, des couperets énormes, des poëles à frire larges comme des meules de moulin, un tourne-broche dont les roues avaient l'air d'un moulin à farine, des broches, des broches longues comme le pied de la grande bannière de Clohars ! Ça faisait frémir, quand on pense qu'il y avait à côté des morceaux de *kik* et d'os qui ne sentaient ni le veau, ni le bœuf, ni le mouton.....

— Jésus-Maria, Perr Lichern, vous n'en finirez plus avec vos choses si terribles que nous n'en dormirons pas de la nuit, pour sûr, interrompit un des auditeurs.

— Dites donc bien vite, vieux Lichern, ce que Tam vit dans le coin de la cuisine.

— Ah! c'est là le plus beau de l'affaire. — Ce qu'il vit, malheureux, ce qu'il vit..... le fameux Jalm Thurio, dans le fond de la cheminée, près du feu, non pas pour se chauffer à l'aise, n'allez

1 *Tronioliz*, autrement, baron de Tronjoli, par dérision.

pas croire, mais bien garrotté, troussé comme un poulet, tout prêt à être embroché et grillé comme saint Laurent.

Tammik, quoiqu'il n'eût guère de cheveux sur la tête, les sentit pourtant se dresser de peur, surtout quand il entendit Ragear lui dire : — Fais que ça soit cuit dans cinq minutes, et à point.

Cinq minutes pour cuire un homme!... Ah! il y avait un fier feu dans la cheminée, qu'on en rissolait à dix pas.

— Faut que ça soit bien cuit dans cinq minutes, répéta le monstre, en saisissant la broche d'une patte et Thurio de l'autre.

— Heuh! diable rouge, murmura Tam hors de lui. Tout à coup il sentit un frétillement dans sa poche, et entendit une petite voix qui disait : — Ouvre vite, ouvre-moi vite la cage....

Brrr, voilà la mouche bleue en route. D'abord elle va droit à Ragear qui cherchait le bon bout pour embrocher Jalm, et lui enfonce son dard dans les deux yeux. Ragear, fou de douleur et de colère, laisse tomber la broche et pousse des hurlements terribles; Butor arrive à ce vacarme, et la guêpe allant à sa rencontre, lui fait subir le même traitement qu'à son compagnon. Restait le rounfll, dont la fureur ne connaissait plus de bornes.

— Ici, ici, tas de brigands, que je vous éreinte à coups de gaffe.... Dire qu'ils me font attendre mon souper et qu'ils sont à se battre au lieu de faire leur besogne. Ah! les monstres, comme je vais les dauber! Et ce gueux de cuisinier; failli Anglais, va, c'est moi qui vais te démolir; oui, je vais t'avaler tout cru, pour t'apprendre à troubler mon ménage.

C'était comique de voir se démener un rounfll si gros, si pesant qu'il ne pouvait quitter son fauteuil.

— *Rounflec'h* — ogre méchant, attends un peu, mon chéri, tu seras servi tout à l'heure; on va te chauffer un bouillon nouveau. Gros glouton! hurle tant que tu voudras, appelle tes dogues, peine perdue, mon vieux; tes dogues enragés sont déjà rendus si loin dans la forêt, que l'on n'entend plus d'ici leurs hurlements. A ton tour, affreux baron du diable.

Pour lors, la mouche bleue fait entendre son *vron vron* dans la salle, et va taquiner l'ogre en le piquant sur son nez dégoûtant. Il

avait l'air d'un moulin à vent avec ses grands bras qu'il agitait furieusement pour abattre la guêpe; mais la guêpe volait plus vite que ses bras; et quand elle eut bien tourmenté ce fils du diable, elle lui creva les yeux en un instant. Le rounfll, à bout de forces et de respiration, se mit à souffler comme un tonnerre; il se leva en trébuchant de son fauteuil, fit deux ou trois tours sur lui-même et tomba enfin la tête la première sur les roches, où il demeura comme un bœuf assommé.

— Ah! ah! fit Loizik en poussant un profond soupir, enfin, le voilà crevé, j'espère : les corbeaux et les buses vont venir se régaler de sa carcasse.

— Et puis, Tammik, qu'est-ce qu'il fit ensuite?

— Pas grand'chose, reprit le tavarnour en ramassant ses écuelles, ses chopines et ses verres; il me reste à vous dire seulement qu'il délivra Thurio de sa triste position. Thurio, il est vrai, était un peu roussi; mais Tam lui frotta la figure et la tête — car tous ses cheveux étaient grillés — avec un morceau de suif ou de lard, et il ne s'en trouva pas plus mal.

— Ça sent l'ogre mort, par là, dit Tammik à son compagnon; il est temps de filer d'ici; qu'en pensez-vous?

— Ma foi, je n'en pense rien, répondit Thurio, qui avait son idée, et ne songeait même pas à remercier son sauveur.

— Comme vous voudrez, l'ami, bonsoir, bonsoir.

Pauvre Tam! il allait oublier sa mouche bleue, tant il était affairé; mais la mouche ne l'oubliait pas, car elle vint aussitôt bourdonner à ses oreilles, et rentra d'elle-même dans la petite cage. Tammik reprit possession de son trésor et sortit de la maison du rounfll, sans causer davantage.

Dès qu'il fut parti, Thurio se mit en quête d'un autre trésor, car il savait, par la lecture des histoires de ce temps-là, que les ogres ont toujours dans leur cave deux ou trois tonnes remplies d'or. Finalement et pour son malheur, faut croire qu'il en fit une fameuse provision, vu qu'il avait les poches gonflées et la démarche pesante en sortant du manoir. Était-ce l'or ou le *gwin-ar-dan?* les deux peut-être.....

Allons voir un peu, avant de finir, ce que devint notre Tammik, avec sa mouche. Lassé de vagabonder, le camarade demanda une place de valet dans une bonne ferme du voisinage. Le fermier de *Kerlostik*, avant de le gager, regarda un peu de travers les pauvres jambes et le triste équipage du garçon; mais celui-ci, piqué et enhardi par sa mouche, ayant dit qu'il ferait à lui seul plus d'ouvrage que trois fainéants de Bannalek, le maître consentit à le prendre à l'essai, avec trois écus par an, de la soupe de pain de seigle tous les jours, de la bouillie de mil et des crêpes une fois par semaine. C'était une belle condition, pour sûr; aussi, Tam n'eut garde de refuser. Le voilà donc valet de charrue. Le troisième jour, le maître ayant été à la foire la veille, par un temps brûlant, en avait rapporté sa bourse vide et un bon coup de soleil[1] par-dessus le marché. Tammik proposa à la vieille *moitié de ménage* d'aller au champ tout seul avec les bœufs et la charrue. La vieille accepta, faute de mieux, espérant au surplus trouver tout de suite une bonne raison pour fourrer à la porte ce failli gas, qui mangeait autant que deux. Mais sur les midi, quand elle alla au champ porter au valet sa soupe de pain noir, dont elle avait eu soin, la digne créature, de ne remplir l'écuelle qu'à moitié, quand elle vit la grande pièce toute labourée, elle resta stupéfaite. Tammik avala sa soupe sans rien dire, et, avant le soir, il laboura un second champ, avec l'aide de sa mouche qui aiguillonnait les bœufs et leur donnait un cœur infatigable.

Dame, on ne trouvait plus à la ferme les jambes de Tammik aussi maigres, et la ménagère permettait à l'*aînée* de la maison de lui porter son dîner au champ; on le régalait joliment, allez, et la fille ne s'en revenait pas sans regarder par-dessus la haie. Finalement, ça continua si bien, si bien pour Tammik, que la *penhérez* baissa les yeux devant lui, et le laissa prendre son petit doigt et attacher une *épinglette* à sa piécette en revenant du pardon.

Voilà donc la fin de mon histoire : on fit une belle noce, à laquelle je ne fus pas invité, parce que mon père n'était pas encore

1 Manière comique de dire qu'il avait trop bu.

né, ajouta Lichern en riant. Tam-Kik devint *Tam-Pinvidik*[1]. Maharit sa femme, fut la meilleure ménagère de la paroisse, ils eurent beaucoup de petits garçons et de petites filles, et puis en route, les amis !.....

— Attendez, attendez, que vous êtes pressé, papa Lichern, s'écria Loisik; et Jalm Thurio, et la mouche bleue, qu'est-ce qu'ils devinrent ? Ces gentilshommes veulent le savoir, pour sûr.

— Mille chopines, vous m'en demandez bien long ! C'est égal, le temps de boire un verre de cidre, et ça sera fini. — Pour lors, j'avais donc oublié de vous dire que l'avant-veille de ses noces, monsieur *Tam-Kik*, tout habillé à neuf, était parti pour Lothéa, afin de chercher le bonhomme Job, et le ramener à Kerlostik. Mais voilà qu'en passant sur la lisière d'un petit bois, il vit un rassemblement de monde autour d'un homme étendu sur l'herbe : il s'approcha pour regarder et reconnut Jalm Thurio que des voleurs avaient tué, pour voler son or apparemment. Vous voyez qu'une bourse trop lourde nuit à celui qui la porte, vu qu'il ne peut se sauver aisément des larrons, surtout quand au poids de la bourse se joint le poids d'une mauvaise conscience. Voilà pour lui. Tammik s'éloigna bien vite, en faisant le signe de la croix et continua son chemin. Hélas ! à Lothéa plus de bonhomme : parti pour le paradis ! Le bon fils pleura tout le long du chemin en revenant, et je puis jurer qu'il n'entra dans aucun cabaret, ce qui n'est pourtant pas défendu, je pense, aux gens qui ont le gousset garni et qui savent boire sans se soûler.

A la fin des fins, je vous dirai que la mouche s'était envolée le jour des fiançailles. Que lui restait-il à faire ? n'avait-elle pas achevé le bonheur de Tam, en lui procurant une belle *condition* et une bonne femme, ce qui est diablement rare ? voilà pour Tam-Kik. Il y en a aussi qui disent que la mouche était un ange du paradis donné à Tammik par le vieux mendiant, lequel était un grand saint venu sur la terre pour éprouver ceux qu'il rencontrerait ; d'autres ajoutent même que tous les hommes de cœur ont une *mouche*

1 *Tam-Pinvidik* : Tam le riche.

pareille dans la poitrine. Moi je vous laisse penser ce que vous voudrez, et je m'en vas.

— Voilà ce que c'est que d'être charitable, ajouta Loisik, et d'obliger tout le monde; car enfin on peut rencontrer un saint sans y penser, et si par malheur on lui refusait l'aumône, on serait bien attrapé.

— Tu as raison, mon petit-fils, faut jamais refuser son petit *dû* au pauvre, ni chercher jamais le bien que le ciel ne veut pas nous donner.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

LES LETTRES DE Mme SWETCHINE.*

« Combien de gens, écrivait le vieux Sénèque, qui ne manquent pas d'amis, mais qui manquent d'amitié[1]. » — Mot triste, mais vrai, qui s'applique surtout aux personnes qui forment un centre. On recherche ce centre; on se plaît dans ce salon; on en aime le mouvement et la causerie; on les regrette vivement lorsque les personnes n'existent plus; mais elles-mêmes trop souvent, avec beaucoup d'amis elles furent sans amitié! Il serait facile de citer, à cet égard, des noms; mieux vaut en rappeler un qui donne lieu à une observation toute contraire; c'est le nom de Mme Swetchine. Mme Swetchine eut beaucoup d'amis et cependant on peut dire qu'elle compte encore plus d'amitiés. L'amitié de Mme Swetchine est restée, même après elle, comme un lien étroit pour tous ceux qui la connurent, et, chaque jour, ce lien s'élargit, bon gré mal gré, pour admettre une foule d'amitiés nouvelles que lui conquièrent les anciennes. Ainsi, par exemple, est-ce que nous ne sommes pas tous devenus, grâce à M. de Falloux, je ne dirai pas les admirateurs —

* *Lettres de Mme Swetchine*, publiées par M. le comte de Falloux, de l'Académie française. — Paris, Didier, 35, quai des Augustins, et Auguste Vaton, 50 rue du Bac.

1 *Multos tibi dabo qui non amico, sed amicitiâ caruerunt*. Epist. VI.

le mot est beaucoup trop solennel, — mais les amis de Mme Swetchine? Eh bien! ce que l'histoire de sa vie a commencé, ses lettres l'achèveront. Nous la connaissons déjà pour l'avoir vue dans le vivant tableau de M. de Falloux; aujourd'hui nous la suivons ligne par ligne, dans ces pages écrites au courant de la plume et du cœur.

« Pas plus aujourd'hui qu'à l'époque de la première publication, écrit M. de Falloux, je n'ai recherché pour Mme Swetchine une renommée littéraire, et ce genre de succès, qui assurément ne lui a point manqué, lui a été donné par surcroît. Mme Swetchine est à la fois une âme aimante et éclairée qui trouvait sans cesse dans ses affections et dans ses lumières des trésors de sagesse et de charité. Ce double caractère surabonde dans ses lettres et je me suis appliqué, avant tout, à le leur conserver. Il n'y a peut-être pas une situation dans la vie qui ne soit venu demander des soins à cette main délicate et sûre; il n'y a pas non plus une épreuve traversée par une génération que ne recommence, à son tour et à son heure, la génération suivante : sa parole écrite aura donc la même opportunité que sa parole vivante, et ses lettres formeront, dans leur ensemble, un manuel chrétien, non théorique et didactique, mais pratique et journalier. C'est la douleur et la consolation prises sur le fait, vivant, l'une en regard de l'autre, de la vie qui leur est propre, et bientôt se pénétrant mutuellement; la souffrance n'ayant point l'accent de la révolte; l'enseignement ne s'arrogeant jamais le ton de la supériorité ou du pédantisme, ayant toujours dans la voix plus d'onction et de sympathie que de reproche, poussant enfin jusqu'à son extrême limite, le respect de la liberté d'autrui[1].»

Il est impossible de mieux caractériser l'esprit du nouveau recueil. Vainement y chercherait-on les bruits de ville, les nouvelles du jour, tous ces riens du monde qui acquièrent tant de charmes, il faut en convenir, sous la plume vive, alerte, *primesautière* de Mme de Sévigné; ce n'est pas non plus une suite de leçons magistrales comme celles que Mme de Maintenon faisait si bien d'ailleurs dans

1 *Lettres de Mme Swetchine*, t. Ier, p. II.

ce *langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court* dont parle Saint-Simon. Le style de Mme Swetchine a bien quelques rapports avec celui-ci; c'est bien aussi un langage *doux, juste, en bons termes* et qui ne manque pas de trait; mais la concision y fait défaut, parce que le cœur y abonde ; elle le disait elle-même : — « Je n'aime ni l'abrégé ni le condensé..... pour les gens qu'on aime, on ne les embrasse jamais assez dans tous leurs replis[1].» — Et c'est par là que Mme Swetchine a sa place à part; c'est par cette alliance du cœur et de la raison qui donne tant de séduction à la vertu; c'est par l'heureux don qui en est la suite, de parler à chacun une langue qu'il entende, de trouver toujours le mot qui le touche, de varier enfin l'expression d'une pensée toujours une, de manière à ce qu'elle soit un remède ou pour le moins une consolation à tous les maux. Ce tact si délicat était devenu tellement, chez elle, une habitude, qu'à la fin de chaque correspondance, nous dit très-bien M. de Falloux, — « on a devant les yeux, la physionomie du correspondant aussi clairement dessinée, aussi distincte que celle de Mme Swetchine elle-même[2]. »

La première de ces correspondances est celle qu'elle entretint, pendant plus de trente ans, avec la comtesse Edling, cette *excellente Roxandre* dont le comte de Maistre avait déjà consacré le gracieux souvenir. Lorsque les relations commencèrent entre Mme Swetchine et Mlle Roxandre Stourdza qui devait épouser plus tard le comte Edling, elles étaient encore jeunes l'une et l'autre, et leur affection vive, confiante, je ne dirai pas jalouse, mais assez exaltée pour rendre jalouses les amies communes, avait besoin d'épanchements continuels. — « Ma chère Roxandre, mon cœur est si plein de vous que je n'ai pensé qu'à vous écrire depuis le moment où je vous ai quittée. Qu'avez-vous fait pour me rendre ce qui vous touche si personnel, si sensible, qu'à vous-même il ne peut être donné d'en être plus vivement pénétrée. Je repasse dans ma mémoire toute notre conversation d'hier, tout y est resté gravé.... je vois dans votre âme

1 *Lettres*, t. II, p. 429.
2 *Lettres de Mme Swetchine*, t. Ier, p. II.

comme si elle était la mienne[1]. » — Et, un autre jour : — « Ah ! lisez ma reconnaissance dans mon cœur, et dites-moi quelquefois que vous voulez le garder afin qu'il devienne digne de vous[2]. »

Voilà bien la jeunesse avec toutes ses effusions, tout ce besoin d'aimer qui est en elle ! Ne la chicanons pas trop sur les subtilités dont elle se repaît, et laissons-nous aller sans résistance au charme de ces confidences intimes de deux âmes aimantes et candides. Les stoïciens disaient emphatiquement : — « Pourquoi nous faire des amis, sinon afin d'avoir quelqu'un pour qui mourir[3].» — Montaigne était plus vrai lorsqu'il disait de son amitié pour Etienne de la Boëtie : — « Si on me presse de dire pourquoi je l'aymois, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en respondant : *parce que c'estoit luy, parce que c'estoit moy*[4]. » — Et c'était là aussi tout le secret de l'affection touchante et réciproque de Mme Swetchine et de la comtesse Edling. Il leur avait suffi de se voir pour s'aimer : — « *Notre amitié a été ancienne dès le premier jour,* écrivait Mme Swetchine ; la correspondance des sentiments et des idées l'avait fondée à notre insu et nous ne fîmes que sanctionner ce qui se trouvait déjà fait[5]. »

Et que de mots charmants cette amitié lui inspire ! — « Il n'est personne dont la confiance ne soit sûre de trouver en moi la sincérité..... *Vous me donnez la justesse*[6]. » — « Je n'ai rien fait qui vaille depuis ma dernière lettre, hors penser à vous, ce qui va son train, tout comme l'aiguille de ma montre que rien ne dérange[7]. » — Et, la veille d'un jour où elle devait voir son amie : — « Combien j'aime demain et même aujourd'hui qui est la veille de demain[8] ! » — Mais il y a surtout un mot exquis de sentiment et qui peint, à lui seul, Mme Swetchine : — « Sans doute il faut se familiariser avec la

1 *Lettres*, t. Ier, p. 3.
2 *Lettres*, t. Ier, p. 2.
3 *In quid amicum paro? ut habeam pro quo mori possim.* Sen. Epist. IX.
4 *Essais*, L. Ier, ch. XXVII.
5 *Lettres*, t. Ier, p. 143.
6 *Lettres*, t. Ier, p. 3.
7 *Lettres*, t. Ier, p. 7.
8 *Lettres*, t. Ier, p. 21.

mort, mais *on ne peut se familiariser qu'avec la sienne*[1]. » — Ah! l'on comprend sans peine que la femme qui a pensé et écrit cela, ait inspiré de si vives amitiés et laissé de si longs regrets.

« Jamais on ne cause plus volontiers avec ceux qu'on aime, écrivait encore Mme Swetchine, que lorsqu'on n'a rien à leur dire[2].» — Il y a dans ce mot du tour de Mme de Sévigné et beaucoup de la justesse qui lui est propre. Mme Swetchine le rend au reste d'une vérité frappante par sa correspondance avec la comtesse Edling. Pourquoi ces lettres répétées, interminables, sinon parce qu'elles n'ont rien à se dire? On est plus bref en affaires et même en nouvelles. Une affaire et une nouvelle n'intéressent que par la fin, et, par suite, on a hâte d'y arriver : mais le cœur, il n'a pas de fin, et voilà pourquoi Mme de Sévigné laissait si bien *trotter sa plume la bride sur le cou*, lorsqu'elle écrivait à Mme de Grignan, pourquoi Mme Swetchine *retournait le sac*, et mettait *son âme à l'envers*[3], lorsqu'elle écrivait à Mme Edling.

Son papier même était si vite rempli qu'à peine les événements extérieurs y trouvaient place. Quels événements cependant! Borodino, Moscou, la Bérésina, Leipsick! tous ces grands coups de la Providence passent presque inaperçus près de celui qui sépare Sophie de Roxandre. S'il y a quelques mots sur l'invasion de la France, c'est que Roxandre suit l'armée avec l'impératrice; si l'entrée à Paris des hordes du Don y occupe un instant la pensée, c'est que Mme Swetchine a, rue Férou, une ancienne connaissance, Mlle de Tortonval, qu'elle espère que ses deux amies pourront se voir, et que, de loin, elle se voit elle-même en tiers dans cette réunion.

N'y a-t-il pas un peu de roman dans cette existence à deux qui se laisse si peu atteindre par le monde du dehors? Je n'oserais le dire; mais quand je vois Mme Swetchine ne pas *acquiescer*, à cette époque de sa vie, aux *anathèmes portés contre les romans*, je n'en suis qu'à demi étonné. Les raisons qu'elle donne ne me semblent pas

1 *Lettres*, t. Ier, p. 23.
2 *Lettres*, t. Ier, p. 54.
3 *Lettres*, t. Ier, pp. 42 et 87.

d'ailleurs très-concluantes. — « Les hommes de nos jours, dit-elle, ne se perdent plus que par l'*immoralité froide*, la seule qui empêche qu'on se retrouve. » — Peut-être, mais l'*immoralité froide* ne vient-elle pas d'ordinaire après celle qui ne l'est pas ? — « Pour les femmes, ajoute-t-elle, à l'exception de quelques têtes à l'envers qui auraient bien su trouver, sans les romans, la route de l'extravagance, je n'ai presque pas vu qu'ils aient exercé une maligne influence. Le principe d'exaltation est en nous, et c'est bien moins l'impression d'une lecture quelconque qui le développe, que les circonstances particulières à chaque individu ; il me semble aussi qu'une âme susceptible d'exaltation en contient bien plus qu'il ne peut s'en trouver dans les livres. » — A merveille, mais si l'on a en soi tant de matière inflammable, ne ferait-on pas bien de craindre tout ce qui ressemble à du feu ?

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de cette opinion de Mme Swetchine encore jeune, celle de Michelet, moins candide et plus vieux. Que dit-il de la femme qui fait son habitude des romans ? — « Nous soutenons que cette âme farcie de lecture, *tannée de romans*, sera, non pas corrompue peut-être, mais vulgarisée, commune, triviale comme la borne publique. Cette borne est une bonne pierre. Il suffirait de la casser pour voir qu'elle est blanche au-dedans. Cela n'empêche pas qu'au dehors elle ne soit fort tristement sale, et, en tout point, de même aspect que le ruisseau de la rue dont elle a les éclaboussures[1]. »

Voilà certes un tableau peu flatteur et contre lequel protesteraient certainement avec énergie Mme Swetchine et aussi Mme de Sévigné qui lui ressemblait fort sur ce point[2]. Il y a des âmes tellement élevées au-dessus des sens que rien n'altère leur candeur; Mme Swetchine et Mme de Sévigné elle-même, malgré certaines gaillardises de plume, étaient de ce nombre.

1 Michelet, *De l'Amour dans le Mariage*.

2 Mme de Sévigné lisait, un peu au hasard, Tacite, Lucrèce, Virgile, Saint-Augustin, Nicole, dont elle disait qu'il savait si bien *chercher au fond du cœur avec une lanterne*, puis l'Arioste, malgré *quelques endroits fâcheux, etc.*; elle dévorait *des in-folio en douze jours*.

Je doute néanmoins que Mme Swetchine ait gardé jusqu'à la fin ses opinions de 1811. Mais ce qui est indubitable, c'est qu'elle pensa toujours que le frivole est souvent *très-apte à provoquer la réflexion et à toucher le cœur*[1]. A soixante-douze ans, elle s'enthousiasmait pour les romans, fort estimables, il est vrai, de lady Fullerton. — « C'est ravissant, s'écriait-elle, d'une saveur fine, délicate, sobre, saine, qu'on loue en ce qu'elle est et en tout ce qu'elle n'est pas[2]. » — En même temps, elle se montrait sévère pour *Calixta* du docteur Newmann, et, généralement, pour tous les *sujets sérieux édulcorés*. Elle n'aimait pas l'*inévitable factice* des romans à quinze siècles de distance, farcis de science et *avec le but avoué d'agir sur les convictions*[3].

Je signale ces traits comme peinture de caractère et sans chercher à démêler si tout y est également vrai. Ce qui me frappe surtout, c'est le dernier mot parce qu'il me semble indiquer toute une ligne de conduite. Mme Swetchine considère comme un défaut *le but avoué d'agir sur les convictions,* sans doute parce qu'elle croit que cet aveu tient le lecteur en garde. Mais telle est évidemment aussi la raison de son extrême réserve vis-à-vis de ses anciens coreligionnaires du schisme russe. Elle, catholique si fervente, et qui passait, non sans raison, pour être à Paris le centre d'un incessant prosélytisme, s'abstient de tout conseil religieux, de toute discussion dogmatique, même avec sa plus intime amie, Mme Edling.—« Jamais je n'aurais osé vous pousser dans des voies si sublimes[4], » — écrivait-elle au P. Gagarin, après sa conversion et son entrée à Saint-Acheul; elle craignait les refus qui engagent, les ruptures d'amitié qui font perdre les occasions propices. Elle se bornait donc à parler de ses œuvres catholiques à Mme Edling comme si celle-ci devait s'y intéresser; elle obtenait d'elle un secours d'argent pour ses chers Bénédictins de Solesmes; elle lui écrivait admirablement : — « Se perdre en Dieu, c'est bien se retrouver[5]; » — puis elle priait

1 *Lettres*, t. II, p. 445.
2 *Lettres*, t. II, p. 450.
3 *Lettres*, t. II, pp. 444, 445.
4 *Lettres*, t. II, p. 320.
5 *Lettres*, t. Ier, p. 96.

et elle faisait prier ses amis, le P. Gagarin surtout, afin de hâter l'heure de la grâce. Malheureusement cette heure si désirée ne vint ni pour Mme Edling ni pour quelqu'un qui lui tenait de plus près encore, pour le général Swetchine. Ce furent là les grandes douleurs de sa vie. — « Quelle amertume de moins dans ma tristesse, écrivait-elle au P. Gagarin, en apprenant la mort de la comtesse, si j'avais pu garder près de moi cette pauvre amie [1], et au lieu d'une activité tout extérieure, la recueillir activement aussi dans le sein de la vérité. Hélas! cette consolation ne m'a pas été donnée et *aucune autre*[2] ! »

L'apostolat de Mme Swetchine n'en est pas moins un fait constant; mais cet apostolat s'exerça à peu près uniquement par l'influence de sa vertu, par l'action journalière d'un salon d'où la pensée religieuse n'était jamais absente, et qui réunissait à beaucoup d'étrangers, à beaucoup de personnes séparées de nous par la foi, les hommes les plus éminents de la cause catholique. Les anciens disaient : — « On arrive lentement par les préceptes, promptement et sûrement par les exemples[3]. » — Telle fut aussi la conviction de Mme Swetchine; elle laissait les exhortations et les conseils au P. de Ravignan et au P. Lacordaire de qui on devait naturellement les attendre, et, se bornant modestement à son rôle de femme, elle se contentait de faire aimer d'avance la religion que ses pieux amis se chargeaient d'enseigner.

Nous nous sommes appesantis un peu longuement sur la correspondance avec la comtesse Edling, parce que c'est celle qui nous reporte le plus loin dans la vie de Mme Swetchine et nous la présente sous son aspect de jeune femme, celui de tous qui est le moins connu. Les lettres qui suivent sont adressées à Mme de Nesselrode, une autre amie dévouée, mais dont l'affection sérieuse n'avait pas le caractère exalté de celle de Mme Edling. Mme de Nesselrode était, en outre, la femme d'un ministre puissant en Russie et en Europe, deux raisons pour que les lettres de Mme Swetchine fussent plus

1 Mme Edling avait passé l'hiver précédent à Paris.

2 *Lettres*, t. II, p. 316.

3 *Longum iter est per præcepta, breve et efficax per exempla.*

marquées, avec elle, des impressions du monde extérieur et de la politique. Mme Swetchine s'occupait habituellement fort peu de politique. La crainte de blesser et d'éloigner en était la principale raison. Son *roman*, disait-elle, était la *bienveillance générale*[1]. Mais elle n'en avait pas moins ses convictions et son parti, et la seule chose qu'on ne trouva jamais en elle, sous ce rapport, ainsi que le fait remarquer M. de Falloux, ce fut l'*esprit de parti*. Avec quel bon sens, par exemple, ne peint-elle pas à Mme de Nesselrode les hommes et les choses de Juillet! Elle rappelle le mot de Rivarol : *Quand le peuple est roi, la populace est reine*, puis elle ajoute : — « Les choses se ressentent toujours de leur origine; ce que le peuple a donné, il sent qu'il peut l'ôter, et il ne se gêne pas dans ses menaces insultantes..... On est honteux aujourd'hui, surtout embarrassé, d'avoir si ridiculement exalté l'instrument dont on s'était servi, *on voudrait bien le briser; mais la peur domine*, et aussi cette conviction qu'on s'est *ôté le droit de sévir*. L'anarchie est moins dans les esprits que dans les pouvoirs; il y a encore des gens qui savent ce qu'ils veulent, mais, à la lettre, personne ne sait ce qu'il peut..... Chaque instant du présent est problématique, et je défie qu'on essaie même de se former une idée de l'avenir. *Voilà où conduisent les devoirs méconnus*[2] ! » — Et, trois mois après : — « Ah! quel vilain temps! j'en supporterais encore les misères, si l'on ne voulait pas quelquefois m'y faire *envisager des progrès*[3] ! »

Comme elle peint ailleurs cette *chose publique* se maintenant et marchant même à une sorte de consolidation sans qu'il y ait *ni affection, ni estime*, sans même qu'aucun intérêt soit vraiment satisfait; cette *force d'inertie* qui est, à elle seule, tout le pouvoir, cet intérêt matériel qui demeure comme le dernier *lien social!* et ces anniversaires de juillet, condamnés à devenir bientôt *aussi repoussants d'hypocrisie qu'ils ont toujours été odieux en morale* : « Ils peuvent encore faire des coupables, ajoute Mme Swetchine,

1 *Lettres*, t. Ier, p. 12.
2 *Lettres*, t. Ier, p. 257.
3 *Lettres*, t. Ier, p. 279.

heureux droit qu'ils ne perdront jamais; ils ne feront plus de dupes[1]. »

Ailleurs, je trouve quelques traits de Louis-Philippe frappés comme le seraient ceux d'une médaille. — « Il me représente, dit Mme Swetchine, *un soliveau qui s'enfonce bien dans la terre par son poids, mais qui ne peut prendre racine.* Rien n'ajoute à sa consistance parce qu'il ne gagne rien en vraie considération : les expédients même dont il profite, ne tournent pas à son avantage; ils sauvent le moment et vont se placer, comme un éternel reproche, dans son avenir[2]. »

On le voit, si Mme Swetchine était réservée dans le monde, si son cœur, constamment à la recherche des *contacts* et des *sympathies*[3], évitait avec grand soin les susceptibilités politiques, elle n'en avait pas moins son opinion nette et franche, dont elle traçait, quand il le fallait, les lignes avec une incontestable fermeté.

Les lettres à M. Turquety et à M. Moreau nous présentent Mme Swetchine sous un aspect non moins digne mais plus touchant. C'est presque la voix d'une mère. Mme Swetchine s'était attachée à ces deux jeunes écrivains par sympathie pour leur talent élevé et religieux, et elle les patronait, les conseillait, les encourageait avec tendresse. Elle appelait M. Turquety *mon cher excellent enfant.* Elle lui disait avec un charme exquis : « Vous saurez difficilement tout ce que je vous dois de faire *prendre force et couleur aux sentiments et aux pensées qui me font vivre.* Vous êtes vraiment mon poète; je vous emporte dans mon *vade mecum,* et *je vous relis quand je ne vous copie pas.* L'heureuse inspiration qui vous a mis exclusivement au service de la vérité sera glorieusement couronnée un jour; car cette manière de la confesser n'est pas parmi les moins méritantes, et la foi, comme la bonté, paraît davantage dans les occasions où elle semble moins obligatoire[4]. » — Puis elle s'informe de tout ce qui le touche, de tout ce qu'il aime. Elle s'attache à chacun des siens,

1 *Lettres*, t. Ier, p. 297.
2 *Lettres*, t Ier, p. 326.
3 *Lettres*, t. Ier, p. 223.
4 *Lettres*, t. Ier, p. 409.

quoiqu'elle ne les connaisse pas : — « J'ai bien partagé les joies de votre retour dans votre chère famille, lui écrit-elle ; je vous remercie de lui avoir parlé de moi et surtout d'avoir *porté si loin en moi l'illusion de la connaître.* » — M. Turquety exprime-t-il la crainte d'être importun, elle se recrie, elle proteste : — « Confiance et simplicité marchent ensemble ; je vous en prie, ne l'oubliez pas[1]. » — Se laisse-t-il aller à des tristesses, à des incertitudes, elle relève aussitôt son courage, elle lui écrit : — « La vie n'est triste que jusqu'au jour où elle est belle, c'est un écheveau très-embrouillé jusqu'au moment où on le prend par le bon bout[2]. » — Et elle lui indique ce *bon bout* avec une clairvoyance toute maternelle.

Même sollicitude affectueuse vis-à-vis de M. Moreau, jointe au vif intérêt que lui inspirent ses études. Je remarque dans les lettres qu'elle lui adresse un mot qui peint bien les habitudes constantes de sa pensée. Faisant l'éloge d'un écrit remarquable sur l'*Éducation,* elle s'étonne néanmoins d'y trouver le mot de *hasard* — « dont l'œil ou l'esprit, dit-elle, se blesse toujours. » — M. de Falloux rappelle, à ce sujet, un des mots les plus heureux de Mme Swetchine : — « Le hasard n'est ici-bas que l'*incognito* de la Providence[3]. »

Il est un autre mot qui revient souvent sous sa plume. C'est celui-ci : — « Souffrir s'appelle vivre et ne l'a jamais empêché[4]. » — Ne disait-elle pas, de la même manière, à M. Turquety : — « *Ce n'est pas la douleur qui tue, nous sommes torp faits pour elle*[5]. »

En correspondance habituelle avec les femmes les plus distinguées de Paris, la duchesse de La Rochefoucauld, la marquise de

1 *Lettres*, t. Ier, p. 417.

2 *Lettres*, t. Ier, p. 424.

3 *Lettres*, t. II, p. 98.— On sait combien Mme de Sévigné aimait à voir partout, elle aussi, l'action de la Providence. — « Le moyen de vivre, disait-elle, sans cette divine doctrine ! Il faudrait se pendre vingt fois par jour, et encore, avec tout cela, on a bien de la peine à s'en empêcher. (26 nov. 1679.) »

4 *Lettres*, t. II, p. 272.

5 *Lettres*, t. Ier, p. 437.

Lillers, la duchesse de Rauzan, la comtesse de Gontaut, la comtesse de Mesnard, Mme Craven, etc., Mme Swetchine est, avec elles toutes, sauf les nuances, femme d'esprit, femme du monde, avec toutes les préoccupations d'une sœur de charité. — « J'ai toujours vécu, écrivait-elle à M. d'Esgrigny, de je ne sais quel *étourdissement sérieux, de dissipations graves* qui intellectuellement m'ont toujours fait manger mon fonds avec mon revenu[1]. » — Si l'on veut savoir au juste quelles étaient ces *graves dissipations*, il faut lire les lettres à la duchesse de la Rochefoucauld, qui s'y associait, de son côté, très-activement. On y recontrera des *habitués* qui ne sont plus précisément ceux du salon de la rue Saint-Dominique. C'est le *pauvre Th.....* dont on va saisir les meubles et pour lequel des négociations sont ouvertes afin de lui obtenir une loge de portier; c'est F....., qui voudrait être maître d'hôtel et qui, en attendant, n'a ni logement ni argent. Mme Swetchine s'adressera, pour l'un, à un secrétaire d'ambassade, pour l'autre, à Mme de Pastoret, à Mme de la Bouillerie, à tout le monde. Voilà les dissipations de Mme Swetchine! C'est pour ces *habitués* de la rue qu'elle prend tout ce qu'elle peut sauver de ses *journées au pillage*, et qu'on la voit s'esquiver, dès le matin, de son hôtel, afin de ne pas être prise *comme une souris par un chat, par tous les ennuyeux*[2]. — « Si vous pouviez voir l'enchaînement d'une seule de mes journées, écrivait-elle à la princesse Alexis Galitzin, qui aurait voulu la décider à quitter Paris, vous me comprendriez et peut-être m'approuveriez-vous. Je suis sans cesse au service de tous et pour tout. Je laisse ce qui est utile ou charitable revêtir toutes les formes, je n'en exclus aucune, je choisis ou préfère à peine, et, si tout cela n'amène pas des résultats bien brillants, je crois la tâche de ma journée accomplie dans l'instinct de mon caractère. C'est comme cela que j'ai trente, quarante amis... » — Et encore les amis présents ne lui suffisaient-ils pas : — « Je désire, ajoutait-elle, faire revivre dans mon cœur tout ce qui y a vécu, afin d'offrir au Seigneur, pour tout ce que j'ai aimé ou connu, des prières plus vivantes ou des holocaustes plus agréables,

1 *Lettres*, t. II, p. 284.
2 *Lettres*, t. Ier, p. 7.

afin d'entretenir plus d'*action sur les âmes et de réaction sur la mienne*[1]. »

La princesse Galitzin, à laquelle Mme Swetchine écrivait ainsi, était une des premières conquêtes que le catholicisme eût faites dans la haute société russe[2]. Plus âgée de huit ans que Mme Swetchine, elle avait été, pour ainsi dire, sa mère dans la foi, et celle-ci mêlait à son affection pour elle quelque chose de particulièrement tendre et filial. — « Dans aucune correspondance, dit M. de Falloux, l'âme de Mme Swetchine ne se peint avec plus de simplicité et d'abandon. » — Nous avons signalé ailleurs le goût très-vif de Mme Swetchine pour Paris; c'est dans les lettres à la princesse Galitzin qu'on en voit l'explication et même la justification, car c'en était une vraiment qu'elle entreprenait à l'endroit du patriotisme de la princesse. Peut-on s'étonner de ce patriotisme? et ne conçoit-on pas à merveille que la princesse Galitzin, comme russe et comme catholique, s'affligeât de l'éloignement d'une compatriote dont les exemples et la foi eussent pu avoir une si heureuse influence en Russie? Que répondait cependant Mme Swetchine : — « C'est assez, c'est trop d'avoir été déracinée une fois; à près de cinquante ans, on ne commence pas davantage ce qui rend la vie utile que ce qui la console... Je vous l'avoue encore, j'ai trop besoin d'exemples pour me préoccuper d'aller chercher le lieu où il serait utile d'en donner. Dieu a plus d'une fois béni mes efforts pour les autres, mais je le laisse féconder les germes que je dépose, sans y penser, mon soin, avant tout, étant de me retremper à la source, de vivre seul à seul avec lui. Une plus haute mission ne m'est point réservée. Nulle part je n'aurais été plus inhabile à la remplir qu'à Pétersbourg. Il y a quelque chose dans mon âme, dans ma conscience et même dans les défauts de mon caractère, qui ne s'accommode ni des ménagements ni des restrictions. Je suis indépendante et raide dans

1 *Lettres*, t. Ier, p. 448.

2 Le prince Augustin Galitzin, qui soutient si noblement, dans les lettres et particulièrement dans les lettres religieuses, l'honneur d'un nom illustre, est le petit-fils de la princesse Alexis Galitzin, à laquelle les lettres de Mme Swetchine sont adressées. On trouve dans le second volume, pp. 395-399, quelques lettres adressées au prince Augustin.

tout ce qui touche aux questions qui m'intéressent, et je vous assure que, si je vivais dans une atmosphère ennemie, *les collisions fâcheuses ne manqueraient pas*[1]. »

J'ai cité tout ce passage parce qu'il nous révèle un côté peu connu du caractère de Mme Swechine. On ne voit généralement en elle qu'une bonté indulgente, une tolérance douce et affectueuse; la princesse Galitzin était la première à lui reprocher sa *facilité dans le nombre ou le choix de ses liaisons*[2]; et cependant personne ne sentait plus vivement les susceptibilités de la foi. — « Ne transigeons jamais avec ce que la loi de Dieu défend, écrivait-elle à Mme de Nesselrode; que notre indulgence n'appelle et ne laisse jamais appeler devant nous bien ce qui est mal et mal ce qui est bien. La *seule tolérance possible est un silence affligé, après avoir exprimé sa désaprobation*[3]. »

C'était là sa grande raison pour préférer Paris. Elle y voyait tout le monde qu'elle voulait et rien que le monde qu'elle voulait; tous ses rapports étaient *graves, intimes, utiles;* c'étaient des *conseils*, des *consolations*, une perpétuelle action sur les autres et sur elle-même. — « Dans le cours de plusieurs années, où je n'ai pas eu un moment de libre, écrivait-elle, il arrive souvent qu'*aucune chose indifférente n'y a pris place*[4]. » — Aussi, demandait-elle grâce à son ardente compatriote pour *ces chères consolations* qui la faisaient vivre. Elle n'entrevoyait un départ de Paris, un adieu à sa chapelle, cette chapelle ornée de tout ce qu'elle avait de beau, de tout ce qu'elle avait de riche, où *Dieu était présent jour et nuit dans son humanité adorable*, que comme une *seconde expatriation;* Paris, *on le préfère à tout*[5], disait-elle; *on se désennuie à Paris du plaisir qu'on a eu ailleurs*[6]; pour obtenir enfin la permission de ne pas quitter Paris, il n'était pas *de privations, d'obscurité, de solitude* auxquelles elle ne fût prête à se résigner[7].

1 *Lettres*, t. Ier, pp. 445 et 446.
2 *Lettres*, t. Ier, p. 448.
3 *Lettres*, t. Ier, p. 335.
4 *Lettres*, t. Ier, p. 461.
5 *Lettres*, t. Ier, p. 236.
6 *Lettres*, t. II, p. 494.
7 *Lettres*, t. Ier, p. 267.

La correspondance avec le P. Gagarin est sur le même pied de confiance intime et pieuse que celle avec la princesse Alexis. Le P. Gagarin était venu à Paris comme secrétaire de l'ambassade russe ; on ne le nommait alors que le prince Jean. Neveu de la sœur de Mme Swetchine, il vit beaucoup cette dernière, devint un des habitués de son salon, et tarda peu à en subir l'influence. Il n'était, en effet, à Paris, que depuis quatre ans, lorsqu'un soir, le lundi de Pâques 1842, ayant laissé partir successivement tous les visiteurs de Mme Swetchine, il lui apprit soudainement qu'il avait rendez-vous avec le P. de Ravignan pour le lendemain matin, et qu'il comptait se mettre entièrement à sa disposition. Si Mme Swetchine éprouva une vive joie, sa surprise ne fut pas moins grande. Elle ne se dissimula nullement d'ailleurs l'effet qu'une pareille conversion allait produire à Saint-Pétersbourg, la persuasion qu'elle allait accréditer du prosélytisme qu'on l'accusait déjà d'exercer sur ses compatriotes, l'interdiction peut-être du séjour de Paris qui en serait la suite ; elle comprit tout et se soumit à tout. L'entrée du prince Gagarin dans l'ordre de Jésus, seize mois après, était de nature à redoubler les craintes, non-seulement de Mme Swetchine, mais de tous les russes catholiques de Paris. Chacun d'eux pouvait redouter la colère de l'empereur ; mais alors comme toujours, Mme Swetchine ne vit que Dieu. — « Soyez armé contre vous-même, écrivait-elle au nouveau converti en mai 1843, et que la volonté suprême décide uniquement de la vôtre. Ce matin, j'ai communié à votre intention ; j'ai prié comme on prie une première fois dans une de ces pensées venues de loin, sous cette touche divine en qui tous les temps se confondent[1]. »

Si toutes les craintes ne se réalisèrent pas, il y en eut une néanmoins qui se réalisa et qui fut profondément sensible à Mme Swetchine, ce fut la responsabilité que la famille du prince Jean fit peser sur elle, et la *froideur glaciale* qui succéda à la vieille cordialité de ces anciens amis. Mais cette épreuve-la même fut comme un nouveau lien qui l'attacha à celui pour lequel elle souffrait et qui

1 *Lettres*, t. II, p. 293.

souffrait avec elle. L'affection qu'elle portait à ce *bien cher enfant*, ainsi qu'elle l'appelait, devint dès lors comme un pieux respect pour une âme qu'elle sentirait, disait-elle, être de la nature de la sienne, si elle *n'était transfigurée*, et qui lui paraissait être *la plus grande manifestation de la puissance de Dieu sur la terre*[1].

Il y a dans la correspondance avec M. de Melun quelque chose non pas de ces épanchements de piété qui allaient naturellement au jésuite, mais de cette sympathie vive, ardente, comme devait si facilement l'inspirer à un cœur tel que le sien le futur historien de la sœur Rosalie. C'était bien là encore une âme qu'elle sentait être de la nature de la sienne. — « Vous me manquez chaque jour, lui écrivait-elle; ces idées que vous accueillez avec indulgence n'ont plus d'écho; il m'est bien démontré qu'elles *faisaient semblant de venir de moi et qu'elles s'achevaient ou commençaient en vous*[2].

Enfin, les lettres à la duchesse d'Hamilton ont un caractère particulièrement touchant. Comment, en effet, ne pas être touché des relations intimes et confiantes qu'elles supposent de la part d'une femme jeune, gracieuse, adulée, cousine de l'empereur et l'un des ornements de sa cour, avec une femme vieille, souffrante, retirée du monde et ne vivant que d'amitié et de bonnes œuvres au milieu d'une société qui avait oublié le chemin des Tuileries! Mais la duchesse avait une de ces âmes délicates et élevées qui savent deviner les affinités secrètes derrière les dissidences apparentes. Convertie à la foi catholique comme Mme Swetchine, elle avait, comme elle, une piété tendre, affectueuse, qui se prêtait au monde, mais ne se donnait qu'à Dieu. — « J'ai béni Dieu, lui écrivait Mme Swetchine, de vous donner pour première récompense le sentiment que votre entrée dans l'Église avait fait du bien. Il y a toujours une foule de gens qui attendent soit un livre, soit une parole amie, soit un exemple; de cœurs hésitants et timides, qui, pour passer outre, ont besoin de la confirmation de la rectitude de leur pensée intérieure. Je comprends les peines de l'isolement : c'est un peu, dans l'habitude, le désert; mais celui-là ne sera jamais sans

1 *Lettres*, t. II, p. 297.
2 *Lettres*, t. II, p. 157.

oasis[1]. » — La position de la duchesse en Angleterre était précisément celle qui eût attendu Mme Swetchine en Russie, et dont nous avons vu qu'elle comprenait très-vivement les difficultés et les tristesses.

Elle nous peint ailleurs, avec charme, la petite église d'Hamilton, *vrai sanctuaire du bon Dieu*, si pauvre naguère, mais que la princesse s'est plu, depuis sa conversion, à *soigner, orner, embellir*, comme elle l'avait fait elle-même pour sa petite chapelle de la rue Saint-Dominique. — « Une scène qui m'a paru touchante et primitive, lui écrivait-elle une autre fois, c'est la messe dite dans votre chambre par votre jeune curé et répondue par vous, chère et très-chère princesse. Le divin sacrifice offert en présence d'une seule âme touchée de l'amour de Dieu, c'est l'image de l'infinie charité qui concentre sur un seul cœur autant de miséricorde qu'il lui en faut pour sauver le monde. Vous étiez là tout un auditoire, et toutes les cathédrales du monde n'ont rien de plus précieux que votre autel portatif[2]. »

Ce tableau charmant ne suffit-il pas pour nous indiquer sur quelles délicates sympathies reposait l'intimité de la duchesse et de Mme Swetchine, et la femme de soixante-huit ans n'a-t-elle pas, dans cet ordre de sentiments et d'idées, tout autant de jeunesse d'imagination et de cœur que la femme de vingt-six?

Les lettres à la duchesse d'Hamilton sont les dernières que publie M. de Falloux. Ainsi, nulle trace des correspondances avec le P. Lacordaire, M. de Montalembert, M. de Tocqueville, M. de Falloux, et tout un côté du caractère de Mme Swetchine, le plus intéressant peut-être, reste dans l'ombre. Nous avons vu, en effet, son action privée, mais ce qne j'appellerai son action publique, l'influence qu'elle exerça sur quelques-uns des hommes les plus haut placés de notre temps, nous ne l'avons pas même entrevue. On comprend très-bien le sentiment qui porte les destinataires de ces lettres à garder pour eux des pages dont chaque ligne les honore; mais nos regrets n'en sont que plus vifs par cela même. Un jour viendra

1 *Lettres*, t. II, p. 504.
2 *Lettres*, t. II, p. 534.

sans doute, sinon pour nous du moins pour d'autres, où cette publication complète sera possible. Dieu nous garde de hâter ce jour de nos vœux.

Je voudrais maintenant, comme je l'ai fait dans une autre circonstance, réunir quelques traits épars qui acheveraient de rendre vivante pour nous la physionomie de Mme Swetchine : ce qui frappe surtout dans cette physionomie, c'est une activité réfléchie et sérieuse, c'est l'absence complète de cette gangrène qui ronge si habituellement les personnes du monde, l'ennui. Mme du Deffand n'était pas moins entourée que Mme Swetchine, et cependant nous l'entendons encore disant, avec une surprise d'enfant, à son amie la duchesse de Choiseul : — « Vous ne vous ennuyez donc point, chère grand'maman ! » — Ah ! c'est que l'*inexorable ennui*, comme dit admirablement Bossuet, *fait le fond de la vie humaine, depuis que l'homme a perdu le goût de Dieu*[1]. Mais Mme Swetchine ne se permettait pas *un seul acte dont Dieu ne fût l'âme*[2] ; aussi ne pouvait-elle connaître *ce terrible ennemi*. Je lui *porte*, disait-elle, *tous les défis imaginables*, et *je ne connais pas ses coups*[3].

Elle disait encore : « Malheur ou ennui, même selon le monde, à celui qui ne mène pas la vie comme une chose sérieuse[4]. » Le plaisir surtout l'effrayait, et elle entendait par là non pas, sans doute, les jouissances de l'esprit et du cœur, mais cette *dissipation par laquelle l'esprit s'évapore et le cœur sommeille*. « Il n'y a que le plaisir, disait-elle, *qui ne soit pas chrétien*[5]. » — Ceci rappelle un beau mot de Sénèque : — « C'est une chose sérieuse qu'une vraie joie. *Res severa est verum gaudium*[6]. »

Obéir, se confier, s'abandonner à Dieu, avoir un but précis et toujours tracé par le devoir pour chacune de ses heures, tel était le grand ressort de la vie de Mme Swetchine. Elle est admirable dans le rapport qu'elle établit entre les *plus petites obéissances* et *les*

1 *Contre la comédie*, § XII *in fine*.
2 *Lettres*, t. Ier, p. 461.
3 *Lettres*, t. II, p. 151.
4 *Lettres*, t. Ier, p. 362.
5 *Lettres*, t. II, p. 332.
6 Senec. *Epist.* XXIII.

grands progrès[1]; — « il n'y a que l'obéissance, disait-elle, qui me rassure parfaitement contre les grandes emjambées[2]; » — et elle résumait en un mot charmant l'état de l'âme qui en était la suite. C'était ce quelle appelait *le bonheur des yeux fermés*[3].

On conçoit tout ce qu'il y avait de paix dans une telle vie. Elle s'écoulait même sans tristesse, parce qu'elle n'était en tout qu'*un noviciat de l'autre.* — « Je me fais vieille sans trop regimber[4], disait Mme Swetchine. — « Quand j'allais mieux, disait-elle encore, après une maladie, j'étais contente, *quand j'empirais, j'étais plus contente encore*[5]. » — Ah ! c'est après avoir entendu cette voix d'une âme profondément religieuse qu'il faut relire la lettre de Mme du Deffand sur les craintes dont s'aggravait son ennui : — « Dites-moi pourquoi détestant la vie, je redoute la mort? Rien ne m'assure que tout ne finira pas avec moi; au contraire, je m'aperçois du délabrement de mon esprit ainsi que de celui de mon corps. Tout ce qui se dit pour ou contre ne me fait aucune impression : *Je n'écoute que moi* et ne trouve que doute et obscurité..... cependant si je ne crois pas ce qu'il faut croire, je suis menacée d'être mille et mille fois plus malheureuse après ma mort que je ne le suis pendant ma vie. A quoi se déterminer[6] ? » Voilà la femme philosophe!

Mme Swetchine a tracé sans y penser et au courant de la plume, beaucoup de portraits dans ses lettres. Le plus souvent ce n'est qu'un trait, mais un trait qui fait tableau. Voyez plutôt La Mennais : *Une de ces plages dévastées où la colère de Dieu a tout détruit*[7]; et

1 *Lettres*, t. II, p. 144.
2 *Lettres*, t. II, p. 372.
3 *Lettres*, t. II, p. 506.
4 *Lettres*, t. II, p. 18.
5 *Lettres*. t. Ier, p. 180.
6 Lettre LXIV. Mme de Sévigné disait, elle aussi : — « Je vous avoue que je trouve dans la vie des chagrins cuisants, mais je suis encore plus dégoûtée de la mort... Je me trouve dans un engagement qui m'embarrasse; je suis engagée dans la vie.., il faut que j'en sorte; cela m'assomme. » — Mais elle avait des consolations qui manquaient à Mme du Deffand. Elle avait lu *en bon lieu.* — « Quel mal peut il arriver à une personne qui *sait que Dieu fait tout et aime tout ce que Dieu fait ?* » — Et elle s'en tenait là.
7 *Lettres*, t. Ier, p. 483.

M. Thiers (ceci s'applique à son histoire de la Révolution) : — « Il est plein de charité pour les victimes *pourvu qu'elles soient coupables ;* quant aux autres, elles n'ont probablement, selon lui, que ce qu'elles méritent[1]; » — le P. Lacordaire : « S'il blesse, il ravit... il semble que, pour toucher, il n'ait jamais besoin que de se recueillir[2]; » — M. Audin : c'est le *Michelet catholique;* — la duchesse d'Hamilton : « cette nature si droite, si limpide, qui, *à elle seule, fait lumière!* » Mme Swetchine a aussi un mot sur Mme de Staël, mais elle l'emprunte spirituellement au docteur Butigny, qui disait de l'auteur de *Corinne*, qu'elle *était morte à cinquante ans, de la mort de Mathusalem*[3]. » Nous pourrions multiplier ces citations à l'infini.

Mme Swetchine ne s'est pas oubliée non plus dans ses esquisses. Je trouve déjà comme une silhouette de son esprit dans les mots qu'elle crée : *indulger, assagissement, équanimité, compatissance.* Ces mots ne sont-ils pas, à eux seuls, des photographies non moins vraies que celui d'*aimabilité* dans les lettres de la mère de Mme de Grignan[4]. Mais Mme Swetchine ne s'est pas bornée à ces traits involontaires; elle s'est peinte elle-même et plusieurs fois. A l'en croire, l'âge de raison n'avait commencé pour elle qu'à dix-neuf ans[5]. C'était à cet âge qu'elle avait perdu son père. — « Je suis née avec peu de force dans le caractère, ajoutait-elle; celle qu'on a remarquée quelquefois en moi est presque toute acquise[6]. » — « Quand je m'examine, disait-elle encore, je me trouve une telle faculté de dévouement que je suis tentée de croire qu'il y a quelques gouttes de sang des Décius dans mes veines[7]. » — Elle nous représente, dans une autre lettre, son *pauvre cœur* comme « toujours victime de lui-même et se blessant à toute chose créée[8]. » — A ces traits,

1 *Lettres*, t. II, p. 179.

2 *Lettres*, t. II, pp. 383, 386.

3 *Lettres*, t. Ier, p. 374, et t. II, pp. 254 et 419.

4 Mme de Sévigné écrivait, en effet, *aimabilité*, preuve certaine que le mot était tout nouveau, si elle ne l'avait pas créé elle-même. (Voir la lettre du 7 octobre 1676.) Nous savons d'elle, au reste, que le mot d'*aimablement* était de son crû. (Voir 4 octobre 1679.)

5 *Lettres*, t. Ier, p. 9.

6 *Lettres*, t. Ier, p. 45.

7 *Lettres*, t. Ier, p. 71.

8 *Lettres*, t. Ier, p. 121.

nous en ajouterons un dernier qu'elle oublie, c'est la générosité de son affection, allant chercher le jeune homme laborieux dans sa mansarde, le savant modeste au fond de ses livres, tout aussi naturellement et plus naturellement peut-être que la grande dame dans son palais. A personne, en effet, mieux qu'à Mme Swetchine, on ne peut appliquer cet éloge qu'elle adressait au comte d'Esgrigny, l'un de ses plus fidèles : — « Le choix de vos amis fait vraiment partie de votre mérite..... Rien n'est si rare que de choisir simplement ses amis, pour le plaisir de les aimer[1]. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

1 *Lettres*, t. II, p. 272.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

M. DE PONTMARTIN ET M. SAINTE-BEUVE.

Nous nous proposions depuis longtemps de parler à nos lecteurs des derniers ouvrages de M. Armand de Pontmartin et de consacrer quelques-unes des pages de la *Revue* à étudier le talent de cet éminent écrivain, considéré comme critique et comme romancier. Nous le faisons aujourd'hui d'autant plus volontiers que M. Sainte-Beuve, dans sa dernière *Causerie du lundi*, a traité M. de Pontmartin comme s'il était déjà son collègue à l'Académie : il a dirigé contre lui toute la petite artillerie dont il dispose et qui, grâce à Dieu, fait beaucoup plus de bruit que de mal. Voici, en effet, depuis deux ou trois mois, sept ou huit écrivains, — MM. Victor de Laprade, de Falloux, Albert de Broglie, de Carné, Cuvillier-Fleury, etc., — que M. Sainte-Beuve accable de ses projectiles, et qui cependant se portent assez bien : il est vrai que tous sont immortels — ou le seront. Cet oracle est d'autant plus sûr que les attaques du terrible collaborateur de M. Boniface sont aujourd'hui, pour les candidats au fauteuil académique, la meilleure des recommandations.

M. de Pontmartin n'avait certes nul besoin, en ce qui le concerne, de cette recommandation qui cependant ne lui nuira point. Ses titres sont aussi nombreux que fondés, et je me propose de les parcourir ici rapidement, en prenant M. Sainte-Beuve pour compagnon de route, mais non pas pour guide.

I.

Au lendemain de la révolution de février, M. Alfred Nettement fonda l'*Opinion publique*. M. de Pontmartin en fut, dès le premier jour, un des rédacteurs les plus actifs, et il s'y fit remarquer par des articles de critique pleins de courage, d'éclat et de verve. Ceux qui ne l'ont point suivi à cette époque, — de mai 1848 à décembre 1851, — se feront difficilement une idée des trésors d'esprit et de cœur que l'auteur des *Causeries littéraires* a dépensés là, pendant près de quatre années, avec une prodigalité toute méridionale. Dans une série d'articles, dont plusieurs mériteraient d'être réimprimés aujourd'hui, il a montré mieux que personne, sans cependant sortir de son domaine purement littéraire, quelles leçons ressortaient pour tous de la révolution de février et comment les lettres elles-mêmes en devaient tirer profit. M. Sainte-Beuve ne veut point entendre parler de cela, et il ne pardonne point à M. de Pontmartin de *s'être mis à cheval sur les grands principes pour combattre à tout bout de champ* cette révolution de février, *qui n'a été, après tout, qu'une révolution plus ou moins comme une autre.*

Je l'avoue, ce reproche m'étonne, venant de M. Sainte-Beuve. A-t-il donc oublié de quel air effaré il enjambait les barricades le soir du 24 février 1848, et avec quelle précipitation il gagnait le chemin qui devait le conduire en Belgique, où il s'obstina à rester plus d'une année, punissant ainsi, par son absence, l'ingrate patrie qui s'était rendue coupable de cette *révolution plus ou moins comme une autre?*

M. Sainte-Beuve fait à M. de Pontmartin un second reproche. Tout en reconnaissant que « son style est agréable et naturellement élégant, » il l'acuse d'écrire quelquefois dans *un jargon métaphorique*, et à l'appui de cette assertion, il cite une ou deux phrases des *Causeries littéraires*. Le jour où M. de Pontmartin voudra prendre une revanche, assurément bien facile, il n'aura qu'à

ouvrir, à peu près au hasard, les œuvres de son contradicteur; il y trouvera presque à chaque page des expressions comme celles-ci : *Zéphirs mûrissants, coteaux modérés, pentes bienveillantes, machine vieillissante, cœurs circoncis*, etc., etc., etc., ou des phrases comme celles-là : *Il y a des ricochets qui sont une marche générale de la littérature;... Bernardin de Saint-Pierre tient à saint François de Sales, par son coloris fondant, par le parler mélodieux, par son âme veloutée et savoureuse;... il s'alla cacher dans un rejaillissement de piété;... la jeune Anne, dans une incubation de piété mûrissante;... sœur Anne-Eugénie est la matière même d'où s'engendrera la mélancolie poétique des passions, d'où éclora la sœur de René, d'où s'embrasera en flammes si éparses et si hautes, et que quelques-uns appellent incendiaires, celle qui a fait Lélia!... Cette flamme profane et trop chère transpirera comme un parfum d'oranger voilé!* — A qui commet de telles phrases, il serait prudent, autant que convenable, de ne point parler de *jargon métaphorique*.

Continuant le cours de ses critiques, le rédacteur du *Constitutionnel* remarque que M. de Pontmartin, citant le vers *Urit enim fulgore suo*... oublie l'*enim*, et il en conclut que l'auteur des *Semaines littéraires* ne *scande pas très-couramment les vers latins*. Le crime, après tout, ne serait pas très-grand, non plus que celui que l'impitoyable aristarque relève un peu plus loin contre M. de Pontmartin qui, *au collége, aurait été plus fort en discours français qu'en thème*.

Que prétend M. Sainte-Beuve avec de telles minuties? Veut-il nous rappeler qu'il est professeur à l'École normale (on le voit bien!) Craint-il que nous oubliions son rapide passage dans la chaire de poésie latine au collége de France? Qu'il se rassure! Nous n'avons garde d'oublier que c'est là, au pied de sa chaire, qu'ont pris naissance ces sifflets vigoureux que nous entendions l'autre soir, avec une si vive satisfaction, dans la salle du second théâtre français! Je vois encore M. Sainte-Beuve essayant, mais en vain, de dominer le tumulte et de prononcer d'une voix tremblante le fameux *Quos ego*... du poète qu'il était chargé d'expliquer à la

jeunesse des écoles. Il était pâle, il balbutiait, et j'affirme que, ce jour-là, il *ne scandait pas très-couramment les vers latins.*

Parmi les reproches que M. Sainte-Beuve adresse à M. de Pontmartin, il en est un, — celui d'être parfois trop complètement favorable à l'auteur et à l'ouvrage dont il parle, — qui ne laisse pas que d'être fondé. Ses articles sur les livres de MM. Guizot, Cousin, Villemain, Nettement, de Broglie, etc., demanderaient, en effet, à côté d'éloges, certes bien mérités, des réserves et des correctifs de détail qui font presque toujours défaut. Je m'associe donc volontiers, sur ce point, à l'observation de M. Sainte-Beuve, mais ici encore, je suis amené à me demander si l'austère critique est lui-même sans reproche. N'a-t-il pas, lui aussi, couvert d'éloges sans restrictions MM. Cousin, Villemain, Molé, de Rémusat et quelques autres ministres du gouvernement de juillet? La seule différence qu'il y ait, à cet égard, entre M. Sainte-Beuve et M. de Pontmartin, c'est que les éloges du premier s'adressaient à des ministres debout, tandis que ceux du second ne s'adressent qu'à des ministres tombés. Et aujourd'hui encore, le spirituel auteur des *Causeries du lundi* ne nous offre-t-il pas le singulier spectacle d'un homme plein de talent et de goût, réduit, au moment même où il s'élève contre l'esprit de parti, à décerner aux vers de M. Belmontet les éloges qu'il refuse à ceux de Victor de Laprade!

Du Perron disait de l'historien Matthieu que *toute son histoire était sur des pointilles* : il en est de la critique de M. Sainte-Beuve comme de l'histoire de Matthieu. M. de Pontmartin laisse-t-il tomber de sa plume le mot *souillures*, notre amateur de *pointilles* le relève aussitôt et s'écrie : « Remarquez-vous comme ces esprits » chastes, sitôt qu'ils se mêlent de critique, sont continuellement » préoccupés et remplis d'*immondices* et de *souillures?* » J'avoue que je n'avais point encore fait cette remarque, et en ce qui concerne M. de Pontmartin, dont je viens de relire les œuvres[1], je déclare qu'elle est complètement inexacte. Je me demande, au

1 Les *Causeries littéraires*, 3 vol.; les *Causeries du samedi*, 3 vol.; les *Semaines littéraires*, 1 vol.

surplus, d'où vient à M. Sainte-Beuve cette soudaine horreur pour ces *vilains mots* d'*immondices*, de *souillures*, etc. Je n'aurais pas cru le collaborateur de M. Boniface aussi pudibond. N'est-ce pas à lui que nous devons ces vers réalistes que M. Baudelaire lui-même n'a pas surpassés :

Dans ce cabriolet de place, j'examine
L'homme qui me conduit, qui n'est plus que machine,
Hideux, à barbe épaisse, à longs cheveux collés;
Vice et vin et sommeil chargent ses yeux soûlés.
Comment l'homme peut-il ainsi tomber? pensais-je,
Et je me reculais à l'autre coin du siége.
— Mais, toi, qui vois si bien le mal à son dehors,
La crapule poussée à l'abandon du corps,
Comment tiens-tu ton âme au dedans! Souvent pleine
Et chargée, es-tu prompt à la mettre en haleine?
Le matin, plus soigneux que l'homme d'à-côté,
La laves-tu du songe épais? et dégoûté,
Le soir, la laves-tu du jour gros de poussière?
Ne la laisses-tu pas, sans baptême et prière,
S'engourdir et *croupir*, comme ce conducteur
Dont l'immonde sourcil ne sent pas sa moiteur?

Gustave Doré vient d'*illustrer l'Enfer* du Dante; j'espère que M. Courbet voudra bien illustrer les poésies de M. Sainte-Beuve. Il y trouvera, à côté des vers que je viens de citer, bien d'autres vers dignes de son pinceau, ceux-ci, par exemple :

Depuis ce temps, déchu, *noirci de fange immonde*,
Sans ciel et sans soleil, égaré dans le monde,
Quand parfois trop d'ennui me possède, *je cours*
Comme les chiens errants qu'on voit aux carrefours...
Oh! si c'était là tout, l'on pourrait vivre encore
Et *croupir* du sommeil d'un être qui s'ignore...
C'est sans doute qu'en moi la coupable nature
Aime en secret son mal, chérit *sa pourriture!*

N'est-ce pas encore M. Sainte-Beuve qui, au milieu d'un petit recueil de maximes dans le goût de La Rochefoucauld, a glissé cette pensée aussi délicate que consolante : « Mûrir! mûrir! — » On durcit à de certaines places, on *pourrit* à d'autres; on ne » mûrit pas! »

On le voit, le reproche que l'auteur de *Volupté* dirige, sans motif, contre les *esprits chastes*, pourrait aisément se retourner contre certains esprits qui se piquent de ne pas l'être.

Je me hâte de quitter ce terrain et d'arriver au dernier grief relevé par M. Sainte-Beuve. Il accuse M. de Pontmartin de ne pas rester *neutre* entre le bien et le mal moral et de vouloir appliquer dans l'art le principe du spiritualisme chrétien. C'est là, aux yeux du célèbre académicien, un tort impardonnable et si grave qu'on ne saurait accorder à celui qui en est atteint le beau nom de critique. Si vous voulez avoir droit à ce titre, vous ne devez vous inquiéter que d'une seule question : le livre que vous avez à juger est-il bien ou mal composé, est-il bien ou mal écrit? Tout est là; le reste importe peu.—Le lecteur n'attend pas de moi que je réfute une aussi étrange théorie ; il me suffira de rappeler qu'elle a conduit M. Sainte-Beuve à se faire le patron d'œuvres immondes, à célébrer, dans un style digne du sujet, l'*énergie truculente* et les *phrases fortement scandées* de *Fanny*, le trop fameux roman de M. Feydeau.

En établissant une séparation complète, absolue, entre la morale et les lettres, l'auteur des *Causerie du lundi* est devenu un *dilettante* littéraire d'une rare finesse et d'un goût exquis, mais il a cessé d'être un critique. Il intéresse et il amuse, mais là se borne son rôle. Celui de M. de Pontmartin est, je ne crains pas de le dire, bien autrement élevé. Lisez un volume de M. Sainte-Beuve; votre esprit y profitera peut-être, mais à coup sûr votre cœur y perdra. Lisez les *Causeries* de M. de Pontmartin, et, sous l'influence de cette lecture, vous sentirez grandir en vous l'amour du vrai, du beau et du bien. Demandez-vous, après cette double épreuve, lequel de ces deux écrivains remplit le mieux les conditions qui font le véritable critique.

II.

M. de Pontmartin n'est pas seulement un critique, c'est aussi un

romancier, et je regrette que l'espace me manque pour insister ici sur ce côté, selon moi, trop méconnu de son talent.

Un critique qui compose des romans et des nouvelles remarquables est assurément chose rare. L'exemple de nos contemporains est là pour le prouver. Voyez plutôt : M. Désiré Nisard, le champion convaincu de *la littérature difficile,* s'est essayé dans le genre romanesque, sans pouvoir, malgré ses laborieux efforts, créer autre chose que *la Laitière d'Auteuil,* une toute petite nouvelle, qui, si j'en crois M. Sainte-Beuve, *est la faiblesse même.* — Plus fécond, M. Jules Janin a écrit maint et maint roman, *le Chemin de traverse, la Religieuse de Toulouse, la Confession, les Gaîtés champêtres,* etc. Mais, hélas ! il n'est pas une de ces œuvres du prince de *la littérature facile* qui ne doive être classée parmi les productions de la littérature difficile... à lire. M. Villemain lui-même, à vingt-cinq ans, a fait *Lascaris,* une erreur de jeunesse rachetée depuis par dix chefs-d'œuvre. Seul, M. Cuvillier-Fleury n'a jamais fait l'école buissonnière ; il n'a pas même, comme M. Nisard, poussé sa pointe jusqu'à Auteuil. Reste M. Sainte-Beuve : nous lui devons une petite nouvelle, *Christel,* et un gros roman, *Volupté.* Je me rappelle en avoir eu, il y a quelques années, entre les mains un exemplaire qui m'avait été prêté par un ami de l'auteur, et sur la première page duquel je lus ce quatrain :

Qu'il tonne, qu'il vente ou qu'il pleuve,
Sitôt que je suis agité,
Je prends ton livre, ô Sainte-Beuve,
Et m'endors avec *Volupté.*

Je me garderai bien de dire à M. Sainte-Beuve quel est celui de ses *intimes* qui a fait cette méchante épigramme, mais je lui apprendrai, s'il l'ignore, qu'elle n'est que la traduction, un peu libre, mais cependant exacte, du sentiment général de ceux qui ont essayé de lire son livre.

On comprend que M. Sainte-Beuve se résigne difficilement à reconnaître, chez un de ses confrères en critique, ce talent du romancier qui lui fait si complètement défaut. Aussi, s'est-il efforcé de le contester à M. de Pontmartin. Il a eu recours, pour le faire,

à un procédé des plus simples. Il ne parle que d'une seule des nouvelles sorties de la plume de l'ingénieux conteur, et, s'acharnant après elle, il la dissèque avec le scalpel que lui a légué feu Joseph Delorme, il l'analyse à sa façon, et finalement la condamne. Il commence cependant par un aveu bon à recueillir : « Cette nou-
» velle, *Aurélie*, débute d'une manière agréable et délicate; il y a une
» première moitié qui est charmante. » Je suis bien tenté, pour ma part, d'ajouter que la seconde partie n'est pas trop au-dessous de la première, et M. Sainte-Beuve lui-même en conviendra lorsqu'il relira cette seconde partie qu'il ne condamne que pour en avoir gardé un souvenir trop peu exact. Rien n'est moins exact, en effet, que l'analyse du dénouement, telle que je la trouve dans son article. Dans la nouvelle, M. d'Auberive, ami et voisin de campagne de M. d'Ermancey, père d'*Aurélie*, vient demander pour son fils Emmanuel la main de la jeune fille. M. d'Ermancey, dont la femme, séparée de lui depuis dix ans, est devenue un écrivain non moins célèbre par les orages de sa vie que par l'éloquence de ses romans, consent au mariage de sa fille avec le fils de son ami; il croit cependant devoir lui soumettre quelques-uns des scrupules que lui dicte une exquise délicatesse. « Si l'envie et la
» malice, dit-il à M. d'Auberive, se sont si aisément emparées de
» la réputation d'Aurélie, c'est qu'Aurélie n'est pas placée dans
» les conditions ordinaires; c'est que cette réputation leur était
» livrée d'avance par un implacable souvenir, par une tache ineffa-
» çable... » Quoi qu'il en soit, je le répète, M. d' Ermancey ne se refuse pas au mariage de sa fille. « *J'y consens*, dit-il à son ami...
» Emmanuel et toi, vous reviendrez dans deux jours. Si vous per-
» sistez dans votre demande, j'appellerai Aurélie, et elle pronon-
» cera. » Mais Aurélie a tout entendu, et elle refuse d'épouser Emmanuel d'Auberive. — Dans l'analyse de M. Sainte-Beuve, les choses ne se passent point ainsi. Le spirituel critique, — après avoir solennellement déclaré qu'*il ne montera pas sur ses grands chevaux*, —néglige de mentionner le refus d'Aurélie, et il nous montre M. d'Ermancey *refusant sa fille, faisant bon marché de son bonheur, la réduisant de gaîté de cœur à l'état de paria pour toute sa vie, fai-*

sant le mal par préjugé et par orgueil. Il s'exalte lui-même au tableau imaginaire de la conduite qu'il lui plaît d'attribuer à ce pauvre M. d'Ermancey, qui n'en peut mais, et tout à coup, dans un accès d'éloquence qui a dû faire tressaillir d'aise les colonnes du vieux *Constitutionnel*, il s'écrie : « *Odieuse et horrible moralité* » *aristocratique!... Bénies soient les révolutions qui ont brisé ces* » *duretés et ces férocités antiques, sacerdotales, féodales et patri-* » *ciennes!* » — Prenez garde, M. Sainte-Beuve; en dépit de votre promesse, vous êtes *monté sur vos grands chevaux*, et voilà qu'emporté par eux, vous avez franchi le pas qui sépare le sublime de son dangereux voisin.

M. Sainte-Beuve se calme un peu à la fin de son article, et il veut bien reconnaître que « il y a dans les œuvres de M. de Pont- » martin de la distinction, de l'élégance, que c'est un homme d'es- » prit et d'un esprit délicat. » Je retrouve ces qualités et quelques autres encore dans la plupart de ses nouvelles et particulièrement dans *le Chercheur de perles*, *la Marquise d'Aurebonne*, *Albert* et *la Fin du procès*[1]. Mais l'œuvre la plus importante de M. de Pontmartin c'est, si je ne me trompe, son dernier roman, *les Deux Erostrates*, auquel il a donné, je ne sais trop à quel propos, ce titre assez mal choisi : *Pourquoi je reste à la campagne.* C'est une peinture énergique et vraie de quelques-unes de nos plaies sociales; M. Servais, le député, et Julien Féraud, le journaliste, sont deux types saisis sur le vif et profondément étudiés. Ils marquent, dans le talent de l'auteur, un progrès sérieux, et que je signale d'autant plus volontiers que ce qui a manqué jusqu'ici aux personnages que M. de Pontmartin met en scène, c'est, si je puis m'exprimer ainsi, cette *individualité* que Balzac, par exemple, savait si bien donner à chacun de ses héros. S'il m'arrivait jamais de rencontrer madame Claës, le général Hulot et tant d'autres, je les reconnaîtrais à première vue. Si je me trouvais dans un salon avec Aurélie ou Emmanuel d'Auberive, je craindrais de ne pas les reconnaître. Que M. de

1 M. de Pontmartin a publié successivement : *Contes et Rêveries d'un planteur de choux; — les Mémoires d'un notaire; — Contes et Nouvelles; — le Fond de la coupe; — la Fin du procès; — Pourquoi je reste à la campagne.*

Pontmartin, dans les œuvres nouvelles que nous sommes en droit d'attendre de lui, s'efforce d'accentuer de plus en plus la physionomie de chacun de ses personnages; que, sans renoncer à ces analyses du sentiment et de la passion dans lesquelles il excelle, il accorde cependant à l'action et au mouvement du drame une part un peu plus large ; qu'il continue à donner pour cadre à ses romans et à ses nouvelles ces paysages du Comtat et du Dauphiné qu'il esquisse, avec tant d'amour, d'un trait si sobre et si pur, et il aura définitivement marqué sa place au premier rang de nos conteurs, entre MM. Jules Sandeau et Octave Feuillet.

Quoi qu'il en soit de ces *desiderata*, l'auteur des *Causeries littéraires* et des *Deux Erostrates* a, dès à présent, résolu un problème considéré jusqu'ici comme insoluble : critique et romancier, accepté à ce double titre par les gens de goût et par les honnêtes gens, il lui a été donné de joindre l'exemple au précepte, de produire, à l'appui d'articles excellents, des livres remarquables, et de montrer que le roman pouvait devenir moral et même chrétien sans perdre pour cela son attrait et son charme.

EDMOND DUPRÉ.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

NOTICE

SUR MGR GABRIEL BRUTÉ

PREMIER ÉVÊQUE DE VINCENNES (ÉTATS-UNIS) *.

« De Chicago nous avons longé les bords du lac Michigan en revenant vers l'est, jusqu'à la rivière Saint-Joseph, où est la mission de l'abbé de Seille, au village indien de Pokegan. Cette mission a été établie, il y a de longues années, par le vénérable M. Badin, et elle est située en dehors de notre diocèse, sur celui de Detroit. M. de Seille vit depuis trois ou quatre ans à Lokegan, et il a, dans le village ou dans les environs, plus de 650 sauvages catholiques baptisés. Un grand nombre de leurs huttes s'élèvent autour de la chapelle, et celle-ci est construite en écorce, avec la croix aux deux extrémités du toit. Elle est garnie de bancs grossièrement taillés. Les sauvages font toute leur menuiserie sans marteau, sans scie et sans clous. La hache est leur seul ustensile, et des lanières de peau ou d'écorce servent à attacher les pièces les unes aux autres. La chambre du missionnaire est au-dessus de la chapelle, le plancher de l'une servant de plafond à l'autre. Une échelle dans un coin y conduit, et son mobilier consiste, en une table et une

* Voir la *Revue*, t. IX, livraison de juin 1861, pp. 470-478.

chaise. Le lit est un hamac suspendu par des cordes. Autour de la chambre sont ses livres et les malles qui contiennent les ornements pour la chapelle. Il passe sa vie avec ces pauvres gens, partageant leur maïs et le produit de leur chasse, ne buvant que de l'eau et du thé fait de quelques herbes de son petit jardin. Il a renoncé à toute boisson fermentée, afin d'encourager par son exemple les sauvages, auxquels l'usage de l'eau-de-vie, le fléau de leur race, est défendu. J'assistai au catéchisme du soir, aux prières et aux cantiques, et, le matin, je dis la messe devant une nombreuse assistance, à laquelle j'adressai quelques mots par le moyen de l'interprète.

» Le jeudi soir, nous arrivâmes à South-Bend, petite ville gracieusement située sur les bords élevés de la rivière Saint-Joseph. Elle s'accroît rapidement par suite de sa situation avantageuse. Traversant la rivière, nous visitâmes *Sainte-Marie-du-Lac*, longtemps la résidence de l'excellent abbé Badin, qui vient d'être rappelé à Cincinnati. Il y avait aussi une école tenue par deux sœurs qui sont parties avec lui, laissant les lieux vacants. Les 625 acres de terre qui y sont attachés, ainsi que le petit lac composant une belle propriété qui conviendrait à quelque communauté. L'abbé Badin l'a transférée à l'évêque, à la condition de supporter les dettes ; mais cette charge n'est pas lourde, quand on pense à la valeur que prendra la propriété [1].

» Vendredi matin, nous partîmes pour la rivière Tippecanoe et le village de Chickakos. Les sauvages avaient appris notre approche, et ils avaient envoyé quelques-uns des leurs en avance pour s'assurer de nos mouvements. Ceux-ci donnèrent connaissance de notre venue au corps principal qui avait campé quelques milles en dehors de leur village pour faire une plus digne escorte à leur évêque. Le chef des Chickakos était présent et dirigeait les mouvements. Le café avait été préparé à trois milles du village. Nous descendîmes de cheval, et, assis sur des nattes de paille tressée, nous fîmes honneur à leur breuvage. Alors, nous traversâmes la rivière, et nous étions bientôt arrivés. En route, l'abbé de Seille me

1 Notre-Dame-du-Lac a été achetée par les pères de Sainte-Croix du Mans, qui y ont fondé une université, un couvent de sœurs de Sainte-Croix, devenue la maison mère de nombreuses communautés aux États-Unis, une école de travail manuel et plusieurs autres établissements.

montra une pauvre mère assise sur le bord du chemin, avec un enfant mourant entre les bras. Il l'avait récemment baptisé, et il me dit que ce serait une grande consolation pour elle si je lui donnais ma bénédiction en lui parlant du bonheur qui attendait sou petit ange. Je le fis, et je pus voir dans son expression silencieuse et résignée qu'elle se sentait réconfortée.

» Le village de Chickakos n'est pas si grand que celui de Pokegan, et cependant la chapelle est aussi spacieuse. Toutefois, elle n'a ni plafond ni chambre supérieure pour le missionnaire. La mission étant plus récente, M. de Seille y a baptisé seulement 120 personnes, dont 16 reçurent de mes mains la confirmation. Il devait y rester une quinzaine pour préparer un plus grand nombre de sauvages pour le baptême et quelques-uns pour la première communion. Ce n'est pas sans peine que M. de Seille parvient à faire cette dernière préparation, à cause de sa connaissance imparfaite de leur langue et de la difficulté de trouver des expressions précises pour traiter de la sainte Eucharistie. Il commence à comprendre leur langage maintenant ; cependant, quand il leur parle il préfère encore se servir de son interprète, une femme canadienne, née d'une mère indienne. C'est une personne excellente et méritante, âgée de soixante-dix ans, et conservant une force et une activité prodigieuse. Elle nous suivait à cheval et était toujours prête à nous rendre service. A notre arrivée, tout le village s'assembla à la chapelle, et M. de Seille me présenta à eux comme leur évêque, le chef de toutes les autres *robes noires*, dans cet état : c'est le nom qu'ils donnent aux Jésuites et, par suite, à tous les prêtres catholiques, car ils ne font pas de différence entre eux. Il ajouta que je n'avais qu'une personne au-dessus de moi, sur la terre, la grande robe noire, le chef de tous les chrétiens du monde, le Pape, demeurant au-delà des hautes mers. Il dit encore que toute robe noire qui viendrait à eux devait être envoyée par l'évêque, et qu'alors seulement ils devaient la recevoir : autrement, ils ne devaient avoir aucun rapport avec elle. — Le chef chickako répondit quelques mots pour montrer qu'il était fort satisfait, et promettant de se rassembler le lendemain matin pour donner une expression plus spéciale à leurs sentiments. En conséquence, le dimanche matin, M. de Seille et moi, nous nous assîmes sur deux petits escabeaux dans la chapelle, puis une douzaine des principaux du village

vinrent s'asseoir sur quelques bancs, vis-à-vis de nous. Le chef fit un discours, et je fus frappé de sa manière de conclure, après avoir levé les yeux et le bras vers le ciel, puis les avoir dirigés vers la terre. Il exprima sa confiance dans le Père de Seille, son empressement à me recevoir comme leur évêque et son désir de me le montrer en me faisant présent d'une demi-section de leur terre, 320 acres : « Dieu, ajouta-t-il, lorsqu'il reviendra en ce monde, » verra ce terrain que nous vous offrons, et cela lui prouvera » notre dévouement sincère pour sa sainte religion et pour les » messagers qui sont venus leur en assurer les bienfaits. » — Je répondis à ce discours par le moyen de la vieille interprète. Nous fîmes ensuite nos préparatifs pour la messe et pour l'administration de la confirmation. Avant la messe, je baptisai six enfants. Mon instruction roula sur la prière et sur les dons de l'Esprit-Saint. M. de Seille me dit qu'il avait observé en eux une rare intelligence de la prière et des dispositions qu'elle demande ; et je pus m'en convaincre par leur tenue à la chapelle, par l'attention soutenue qu'ils donnaient aux instructions et par leur manière pieuse de réciter leurs prières. Sur les seize sauvages que je confirmai, l'un d'eux était un vieux chef qui avait mené une vie si innocente depuis son baptême, qu'on ne l'avait pas vu commettre une seule faute, montrer aucune impatience ou aucune autre imperfection.

» Nous passâmes la nuit sur les bancs de la chapelle, enveloppés dans nos manteaux, à la manière du missionnaire. Notre nourriture fut du maïs bouilli, du poisson, du chevreuil et du dindon sauvage, mêlés ensemble en un seul ragoût, et pour dessert un petit fruit rouge inconnu en France et écrasé dans du sucre d'érable. Notre boisson était de l'eau. On ne put se procurer du café, quoique celui-ci soit le village principal.

» Dans l'après-midi, les vêpres furent chantées en langage ottawa, avec l'aide de livres imprimés. Beaucoup se servaient de leur livre, car ils ils sont très-prompts à apprendre à lire, et ils ont d'excellentes mémoires. Plusieurs connaissent par cœur le contenu entier de leur livre de messe. Il contient toutes les prières journalières usuelles, les exercices pour la confession et la communion, un catéchisme assez complet et les principales hymnes et antiennes de l'Église. Il possèdent, traduits en ottawa, le *Pange lingua* et les psaumes des vêpres.

» Je devais les quitter après les vêpres; et auparavant ils vinrent pour signer la donation qu'ils faisaient d'une partie de leurs terres à l'Église. Nous l'avions dressée, autant que possible, dans les formes légales, ajoutant la condition indispensable que l'acte est sujet à l'approbation de leur père temporel, à Washington. C'est ainsi qu'ils nomment le président des États-Unis. Quoique beaucoup de sauvages sachent lire, aucun ne sait écrire; aussi les principaux Chickakos mirent seulement leur marque sur le papier, et deux commerçants canadiens qui étaient présents signèrent comme témoins. Il reste à faire ratifier cet acte par le président.

» Après quelques paroles d'adieu suivies de ma bénédiction, nous montâmes à cheval, et nous fûmes escortés assez loin par un grand nombre des habitants. Avant de me quitter, ils mirent pied à terre, et me demandèrent une dernière bénédiction. M. de Seille devait rester près d'eux encore deux semaines, et ce temps, il sut le mettre à profit. Je recevais bientôt de cet excellent missionnaire deux lettres où il me donnait le compte le plus intéressant de ces deux semaines, à la fin desquelles il avait baptisé 80 sauvages et il en avait admis 30 à la première communion. Il ajoutait que l'arrivée d'un évêque avait mis dans la joie tous ses paroissiens. Ils se rappelait le temps où les Jésuites avaient quitté le pays, à la conquête du Canada par les Anglais; ils disaient que leurs pères avaient espéré le retour de ces missionnaires jusqu'à la mort, et qu'en mourant sans cette consolation, ils avaient recommandé à leurs enfants d'être toujours en éveil, et de recevoir les Jésuites en tous temps comme les vrais envoyés de Dieu.

» Nous passâmes la nuit à la maison d'un fermier, à quinze milles de Chickakos, et nous la trouvâmes si remplie que plusieurs eurent à s'étendre sur le sol, comme je l'avais fait une nuit en me rendant au Lac. J'y eus cependant un lit pour deux, mon sort ordinaire en voyage. Pendant cette excursion de six cents milles, nous ne rencontrâmes que rarement des auberges régulières; mais chaque famille vous permet de partager ses repas et vous donne une place sous son toit, recevant au départ une petite rémunération qui lui suffit. Mon vieil ami, car une soirée de connaissance établit de la familiarité entre l'hôte et le voyageur, me dit le matin, quand je lui demandai le compte, qu'il avait coutume de ne prendre rien, mais que c'était une charge trop onéreuse, qu'il désirait cependant

aider l'étranger, et qu'il ne prenait que ce qui le remboursait strictement. Il était de la secte protestante qui a adopté le nom de *chrétiens*. Après souper, il nous avait dit : « Amis, je ne dois pas » interrompre une règle de famille à cause de vous ; nous allons » faire nos dévotions du soir. Vous pouvez rester avec nous, ou si vous » préférez vous retirer, je vous montrerai votre chambre. » — Je le remerciai et lui dis que je préférais me retirer. Cela ne lui déplut pas, et il se montra très-cordial à mon égard. Presque partout j'eus à demander l'hospitalité à des protestants, et ils me traitèrent avec bienveillance. Dans chaque famille, je profitai des accidents de la conversation pour amener de simples remarques, afin de donner un aperçu de notre foi et de nos pratiques et de détruire les préjugés puisés dans l'éducation ainsi que dans l'enseignement des ministres des lieux que la famille habitait avant d'émigrer vers l'ouest. On écoute ce que je dis, et comme peu de ministres ont encore pénétré dans ces régions reculées, je suis certain qu'il serait aisé pour nous d'occuper le terrain les premiers. Mais, hélas ! nous n'avons pas le moyen de le faire ! Nous n'avons pas assez de prêtres pour envoyer au troupeau dispersé de la maison d'Israël, exposé à perdre la foi aussi aisément que ces protestants sont disposés à l'acquérir.

» Le jour suivant, nous arrivions à Logansport, ville croissant rapidement et située sur un canal qui sera bientôt terminé. Le canal unira le Wabash à la rivière Maumée, à Fort-Wayne, et de la sorte sera accompli le grand travail de la jonction du lac Érié avec l'Ohio et le Mississipi, à travers les États d'Indiana et d'Illinois. Je trouvai à Logansport un bon nombre de catholiques, et je leur promis de leur envoyer l'un des premiers prêtres que je pourrais me procurer. Je leur dis la messe le matin, et je partis ensuite, me dirigeant vers Vincennes ; mais j'en eus encore pour plusieurs jours de cheval, passant par Fayetteville, Attica, Covington, Terrehaute, etc. Il n'y a encore qu'un petit nombre de catholiques dans ces villes naissantes, mais sans tarder, on en comptera davantage. Si j'avais dit la messe à Terrehaute, vingt catholiques et autant de protestants y auraient assisté, et dans notre nouveau pays, c'est le signe qu'il est temps d'envoyer un missionnaire. Ma visite actuelle en Europe me donne l'espoir d'en ramener avec moi, et l'allocation généreuse de votre association me permettra d'en installer à Terrehaute et sur d'autres points. J'ai vu moi-même à Baltimore

des personnes qui se souviennent du temps où la messe n'y était dite que dans une chambre par un missionnaire de passage. Il n'y avait pas de pasteur résidant. Aujourd'hui, Baltimore a cinq paroisses, une splendide cathédrale, un séminaire et cinq chapelles de communautés, ce qui donne douze sanctuaires dans lesquels officient vingt et un prêtres demeurant avec leur archevêque, dans cette métropole. Pauvre diocèse de Vincennes! Ayons cependant confiance en Dieu, et espérons que, dans quelques années, un changement notable s'y opérera, grâce à la Providence et à la persévérance d'âmes zélées.

» Peu après mon retour à Vincennes, M. La Lumière y revint de son côté, et le rapport de son voyage fut très-consolant. Il avait découvert plus de catholiques que je n'en avais rencontré moi-même, et beaucoup de localités étaient prêtes à recevoir un prêtre. Dans trois endroits ils avaient commencé à bâtir des églises. A Fort-Wayne, ils en finissaient une, de soixante pieds sur trente, et la congrégation se composait déjà de cent cinquante familles. J'eus le bonheur de leur envoyer l'abbé Ruff, de Metz en Lorraine, récemment ordonné et parlant bien les trois langages en usage à Fort-Wayne, le français, l'anglais et l'allemand. Il y a beaucoup d'Allemands établis dans ces environs. Avant mon départ pour Chicago, j'avais ordonné M. Ruff sous-diacre et diacre, et je l'avais envoyé au séminaire de Saint-Louis pour y faire sa retraite et pour y être élevé à la prêtrise par cet excellent prélat, Mgr Rosati[1].

» Nous n'avons encore ni séminaire, ni collége, ni établissement religieux dans aucune partie du diocèse, à l'exception d'une école tenue à Vincennes par quatre sœurs de charité, de la maison de Nazareth en Kentucky. On les avait rappelées à Nazareth quelques mois avant mon arrivée; mon premier soin fut d'assurer leur retour, et elles ont rouvert leur école au mois d'avril dernier. Lorsque je suis parti pour l'Europe, elles avaient environ cinquante élèves. »

1 Fort-Wayne a été érigé en siége épiscopal en 1807, et le premier évêque qui gouverne ce jeune diocèse est Mgr Jean Luers, originaire de Lorraine. C'est un second démembrement du diocèse de Vincennes, le premier ayant été la fondation du diocèse de Chicago. Le diocèse de Fort Wayne, comprenant toute la partie nord de l'état d'Indiana, possède trente-sept églises, un pareil nombre de prêtres et une population catholique de 20,000 âmes.

(La fin prochainement.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

LETTRES INÉDITES DE J.-M. ET F. DE LA MENNAIS, adressées à Mgr Bruté.— Un vol. in-12, Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud, éditeurs; Mazeau, libraire.

Si l'impartialité était une condition nécessaire pour parler d'un ouvrage de la nature de celui-ci, je devrais m'abstenir, car je ne saurais être impartial en face d'un livre qui me rappelle, à chacune de ses lignes, l'homme qui, le premier, a éveillé chez moi la reconnaissance affectueuse de l'élève pour son maître, ce sentiment si vif et si profond qui est la piétié filiale dans l'ordre de la paternité intellectuelle.

Il y a de cela un peu plus de trente-trois ans, M. Jean-Marie de La Mennais, qui était fort lié avec mon grand-père maternel, vint me chercher, un matin, et m'introduisit lui-même à l'école des frères. Trois ou quatre ans après, il me faisait monter dans sa voiture et me conduisait à son collége de Saint-Méen. Nous prîmes la route de Dinan, afin de passer par la Chênaie. J'entrevis là, pour la première fois de ma vie, une célébrité européenne. L'abbé Féli de La Mennais ne fit naturellement aucune attention à l'enfant que conduisait son frère, et je confesse que l'enfant ne se douta pas le moins du monde qu'il pouvait contempler de près un grand homme. L'abbé Jean me dit : « Quand tu auras fini tes classes, tu viendras travailler ici »; et, en attendant, j'allai à Saint-Méen apprendre à décliner *Rosa*, *Rosæ*. Quelques mois plus tard, Féli avait jeté son cri de révolte, et le contre-coup de cette épouvantable apostasie brisait les liens qui unissaient les prêtres de Saint-Méen à l'abbé Jean. Mais s'il n'était plus le supérieur général de la maison à laquelle il avait voulu me confier, il continua de m'entourer de loin de toute sa sollicitude paternelle, si bien que, trente ans plus tard, au jour où il est mort, il voulait que je l'appelasse encore *mon père*, et il continuait à me tutoyer familièrement comme un fils.

Du reste, les circonstances favorisèrent toujours ces relations, où

tout était profit pour moi, et depuis mon enfance, il ne s'est jamais écoulé une année entière sans que j'aie revu M. de La Mennais. Je ne pense pas qu'en dehors de sa congrégation et des prêtres qui vivaient avec lui, personne l'ait plus intimement connu : c'est dire que personne ne l'a plus aimé.

Or, le recueil des lettres de l'abbé Jean, adressées à Mgr Bruté, de 1806 à 1836, vient de faire revivre pour moi cette figure à la fois si intelligente et si bonne. L'illusion est complète; il parle. Je n'ai point lu de lettres plus vivantes ; je n'en ai point lu d'aussi naturelles. N'est-ce pas le plus grand éloge qu'on en puisse faire? Et si par ailleurs ces lettres évidemment sorties du cœur, sans rature, sans redites, sont écrites avec une pureté de langage digne des maîtres, toutes saupoudrées de sel attique, toutes pétillantes des fusées d'un esprit primesautier et qui éclate à l'improviste ; si elles ont trait aux événements les plus intéressants et les plus considérables de l'époque, au point de vue littéraire comme au point de vue religieux, que peut-on souhaiter de plus?

Il y a, à côté, des lettres de Féli. Elles font grand'pitié; on voit que cette âme souffre, mais le cri de sa souffrance n'a rien de sympathique. La pensée dépasse ordinairement le but et l'expression exagère la pensée. Dans les conditions classiques du style épistolaire, et sous le rapport exclusivement littéraire, je n'hésite pas à mettre les lettres de Jean bien au-dessus de celles de Féli. En définitive, la lettre intime, c'est l'homme lui-même ; et qui voudrait soutenir que Jean, ce prêtre si profondément dévoué aux hommes, ce fondateur d'œuvres toutes profitables au peuple, n'est pas plus grand que Féli, l'égoïste orgueilleux qui, pour venger sa vanité philosophique et littéraire, n'a point craint de grossir le rôle abject des renégats.

Du reste, il est très-certain que si M. Jean-Marie de La Mennais n'avait pas été tant absorbé par les grandes œuvres religieuses qui se partagèrent sa vie, et s'il n'y avait pas été jeté à la fois par son zèle et par les événements dès sa jeunesse, il eût été un écrivain de premier ordre. Il avait non-seulement toutes les aptitudes, mais il avait le goût des choses littéraires poussé jusqu'à la passion. Le livre dont nous nous occupons en contient la preuve à chaque page, et ce n'est pas son côté le moins attrayant. Après une lettre toute pleine des plus graves considérations sur les événements ecclésiastiques de cette époque agitée (dont l'étude est profitable au milieu

des agitations de la nôtre), on trouve un post-scriptum où il n'est plus question que de bibliographie. Et, comme si ce retour à son goût dominant épanouissait l'âme du savant prêtre, il est rare que le paragraphe consacré aux livres ne se termine pas par un trait de franche et vive plaisanterie.

C'est ainsi qu'il était dans la vie privée ; et, quand il avait lancé sa pointe, il dardait sur son interlocuteur son œil perçant, tempéré par un sourire, jusqu'à ce qu'il eût vu que sa pensée était parfaitement comprise ; alors il éclatait de rire tout bonnement.

Il n'y avait qu'un souvenir qui glaçait le rire et le sourire lui-même sur ses lèvres : c'était celui de l'apostasie de son frère. Ce fut la grande, l'inconsolable douleur de sa vie. On la trouvera toute vivante dans les deux dernières lettres à Mgr Bruté. « Je n'ai de lui aucune nouvelle : pas plus de rapports entre nous, et encore moins, que si l'un était au Kamschatka et l'autre au fond des déserts de l'Afrique. Cela est dur pourtant! » L'abbé Jean multiplia les démarches pour se rapprocher de Féli ; tout fut inutile. Un jour, vers 1844, j'arrivai, au matin, frapper à la porte de la petite chambre que l'abbé Jean occupait habituellement quand il venait à Paris, dans un hôtel garni de la rue de Beaune. Je le trouvai agenouillé sur le parquet et baigné de larmes. Il me raconta que, la veille, il avait eu occasion de faire demander une entrevue à Féli, et que cinq minutes avant mon arrivée, il avait reçu une réponse négative. Il en vint, par une pente imperceptible, à passer en revue les souvenirs les plus chers de son enfance. Il me dit qu'il avait été le premier maître de son frère, qui n'avait commencé le latin qu'à quatorze ans, et qui, au bout d'un an, traduisait Tacite à livre ouvert, et avait dépassé de beaucoup son professeur : « C'est un bien grand esprit! dit-il, » avec une exaltation involontaire qui brillait dans ses yeux ; puis il ajouta à mi-voix : « C'était un bien bon enfant! » et les larmes recommençaient si fort, qu'il ne put continuer à parler.

Je ne terminerai pas cette notice sans parler de l'excellente Introduction dont M. Eugène de la Gournerie a fait précéder les soixante-dix lettres publiées par MM. Vincent Forest et Émile Grimaud. Il était difficile de mieux apprécier, en moins de pages, et le recueil de ces lettres, et leurs deux auteurs, et le saint évêque missionnaire auquel elles furent adressées.

Tous étaient Bretons : M. Jean-Marie de La Mennais, et son œuvre essentiellement bretonne des Frères de l'Instruction Chrétienne,

sont la gloire de la Bretagne moderne. Le livre que nous annonçons est la première assise du monument que la Bretagne lui élèvera quelque jour.

S. ROPARTZ.

LA VIE EN FAMILLE, par Mlle ZÉNAÏDE FLEURIOT, précédée d'une *Introduction* par M. Alfred Nettement. — Paris, A. Bray, rue des SS.-Pères.

Un extrait de la poétique et touchante *Introduction* dont notre excellent collaborateur a fait précéder le nouveau livre de l'auteur des *Souvenirs d'une Douairière,* est le meilleur compte-rendu que nous en puissions donner.

Au lieu d'écrire la vie d'une famille, c'est la vie en famille elle-même que Mlle Zénaïde Fleuriot a écrite. La première unité sociale, ce n'est pas la commune, comme l'a dit un législateur, c'est la famille. Avez-vous réfléchi quelquefois au doux et puissant attrait qui attache l'homme de toutes les conditions, le pauvre comme le riche, peut-être plus encore le pauvre que le riche, au foyer domestique? Dieu nous a créés pour être les rois de la création, mais, hélas! nous sommes des rois déchus, bien déchus! Tombés du haut du trône où notre premier père avait été placé, nous errons faibles et impuissants, exposés à toutes les misères, assiégés par tous les maux, battus par tous les orages, esclaves des nécessités de la vie, et, nés pour commander, nous ne faisons qu'obéir. Il est cependant un endroit, un seul, où nous retrouvons notre pouvoir perdu, l'Éden d'où nous avons été chassés, et où notre main ressaisit un débris de notre sceptre brisé, c'est la famille. Assis à son foyer, le père de famille est roi, il règne, il gouverne. Si pauvre et si déshérité qu'il soit, il y a un lieu où il est le maître, maître non-seulement obéi et respecté, mais aimé, chéri, béni par un petit peuple qu'il aime, pour lequel il se dévoue, qu'il nourrit par son travail, à la sueur de son front, ou avec des sueurs plus cuisantes encore, mais qu'il façonne à son gré, qu'il voit grandir, qu'il arme pour les combats de la vie, qu'il initie à la connaissance de la vérité et à l'amour de la vertu. J'ai dit qu'il était roi, il est aussi législateur, pontife, initiateur, il est tout puisque la loi ne lui donne qu'un nom, celui que nous donnons matin et soir à Dieu dans nos prières : « Mon père! » En face de lui siège un pouvoir soumis au sien et plus doux que le sien, la toute-puissance suppliante, *omnipotentia supplex,* comme on le dit de la meilleure et de la plus sainte des mères, la mère de famille, qui représente la miséricorde et l'intercession, comme le père de famille représente la force et la justice.

Tout ce petit peuple a les yeux sur le père. A-t-il une ombre au front,

tous les visages s'assombrissent; un rayon de gaîté vient-il éclairer sa figure, la maison s'emplit de joyeux rires. Ses louanges sont des récompenses, son blâme est un arrêt. Il jouit d'abord avec délices des grâces naissantes et des caresses de ses enfants, ces douces fleurs de son foyer. A mesure que leurs intelligences se développent, que leurs caractères se forment, il porte la lumière et la main où il faut éclairer ou redresser. Il s'occupe de l'avenir de ses enfants avec plus de sollicitude cent fois qu'il ne s'est occupé de son propre avenir. Il veut qu'ils soient honnêtes d'abord, et puis heureux s'il est possible. Quelles magnifiques espérances il place sur ces jeunes têtes! Comme la destinée qu'il rêve pour elles sera belle! Avec quelle amour il étudie la diversité de leurs aptitudes et de leurs goûts, afin d'ouvrir devant eux des carrières où ils puissent trouver un digne emploi de leur activité, le bonheur, et s'il est possible, la gloire! Quand il prie pour eux, avec quelle ferveur il prie! Comme il souffre quand ils souffrent! Comme il est humilié et malheureux quand ils commettent une grande faute, et que les larmes qu'ils lui font verser en secret sont amères! Mais comme il est heureux quand ils se relèvent!

Cependant peu à peu ses sujets ont grandi. C'est en vain qu'il s'est écrié avec le poète :

Enfant béni du ciel, ne grandis pas trop vite,

les années ont marché d'abord, puis couru, puis volé. Il a vu brunir ces têtes blondes pendant que sa tête blanchissait, et les enfants qu'il a tenus faibles et petits sur ses genoux sont devenus des jeunes gens et des jeunes filles.

L'histoire que j'ai essayé d'esquisser et que Mlle Fleuriot a racontée touche à sa fin. De tous les empires la famille est le plus petit, non-seulement le plus petit, mais le plus éphémère. Une heure fatale arrive, l'heure que nous avons connue, que nous connaissons, ou du moins que nous connaîtrons tous, la dernière heure, l'heure de la dissolution, la fin de ce petit monde. La ruche, naguère encore pleine de mouvement, de vie, de bourdonnements sonores et de doux murmures, est devenue silencieuse et déserte. Les essaims se sont envolés : les jeunes filles vont devenir mères de famille à leur tour, ou bien Dieu les appelle dans un de ces sanctuaires où les héritières des grandes races se confondent avec les filles du peuple pour servir les pauvres. Les jeunes hommes sont dispersés aux quatres points de l'horizon par la diversité des carrières. Le père, cassé par l'âge, reste solitaire dans son foyer vide, comme un vieux chêne dépouillé de ses rameaux, heureux s'il garde avec lui la compagne de sa vie pour parler du passé. C'en est fait, je vous l'ai dit, c'est la fin du monde. L'horizon se ferme du côté de la terre; grâce à Dieu, pour les chrétiens il reste ouvert du côté du ciel.

ALFRED NETTEMENT.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Un dernier mot sur monsieur About. — L'influence des noms. — *Le Parfum de Rome*, de M. Louis Veuillot. — Encore et toujours le *bon jeune homme*. — Grégoire VII. — Une visite de nuit au Colysée. — Qu'est-ce que le télégraphe électrique? — Un bon type. — Gare aux Coquelets !

Il ne tient qu'à monsieur About de se croire un grand homme. Sifflé à Paris, sifflé à Lyon et à Poitiers, où sa naïveté de *bon jeune homme* l'avait entraîné à tenter de nouveau la fortune théâtrale, on ne parle de tous côtés que de monsieur About. La bannière qu'il porte lui fait oublier ce qu'il est, et il se croit un drapeau. Aussi, voyez comme il se carre et comme il fait la roue tout du long de la préface qu'il a mise à *Gaëtana !* Il ne pardonne pas à la jeunesse d'aujourd'hui de garder son admiration pour des pygmées littéraires et politiques tels que MM. Guizot, Berryer, Villemain, Lacordaire et *tutti quanti*. La jeunesse n'en fredonne pas moins *Gaëtana est morte*, etc. Il veut même se faire plaindre, et il se fait adresser des brochures où on lit des épigraphes comme celle-ci, empruntée à Paul-Louis Courier : *Les dévots te tueront*. Ce n'est pas assez, (jamais amant de la publicité fut-il mieux traité ?) on le chansonne, et la *Guienne* donnait hier cette boutade :

A Paris, à Lyon, partout,
Tollu, Gaëtana, quel est mon sort funeste !
Doublement éreinté sans mesure et sans goût,
Mon renom s'évapore et mon nom seul me reste,
Plus que jamais je suis *About*.

Que dirait-il de ce nom, s'il vivait encore, Honoré de Balzac, qui ne voulait pas affirmer que les noms n'exercent aucune influence sur la destinée? Balzac qui écrivait ces lignes au commencement d'une de ses nouvelles intitulée *Marcas* :« Entre les faits de la vie et le nom des hommes, il est de secrètes et d'inexplicables concordances, ou des désaccords visibles qui surprennent; souvent des corrélations lointaines mais efficaces se sont révélées. » Qu'en pensez-vous? je crois que nous y sommes; et le grand romancier, revenant à *Marcas*, disait que l'homme qui portait ce nom devait être martyrisé. Que M. About se rassure cependant, il n'ira point au martyre; on sait d'ailleurs de la main de quels dévots est mort monsieur Courier. Tout au plus, comme Vipereau de Belmont des *Libres penseurs*, qui commença à reluire dans le feuilleton, et faisait état d'être immoral et de scandaliser le petit monde, a-t-il le droit de dire que les sacristains l'accablent de lettres anonymes.

Décidément il n'est pas facile d'éviter M. About; j'ouvre le *Parfum de Rome*, nouvel ouvrage de M. Louis Veuillot, et je le trouve dès les premières pages. M. Veuillot est parfois cruel; au pilori de son patient il refuse même l'écriteau qui pourrait garder la mémoire de son nom; vous allez juger : — « Un bel esprit par chaque siècle, un au moins s'est chargé de bafouer Rome; au dernier siècle il vint de Dijon, ce fut le savant président de Brosses; de lui est né le singe qui gambade en ce moment et que je ne nommerai pas. »

Puisque j'ai ouvert le *Parfum de Rome*, c'est à dire un livre que vous avez lu ou que vous lirez, je ne vois pas pourquoi, cher lecteur, je me priverais du plaisir de vous en parler. Un chroniqueur, je le sais, n'est pas un critique; mais est-ce bien un critique qu'il faut pour juger certains livres de M. Louis Veuillot? La question de la valeur de son style étant dès longtemps résolue pour cet auteur, que reste-t-il au critique de bien neuf à dire sur M. Veuillot? On sait qu'il n'est pas de ceux que l'on corrige; disciple fervent de l'art d'écrire, il appartient à cette illustre famille des grands auteurs qui, s'ils offensent un peu leurs lecteurs, ne le font qu'à bon escient. Il a ses idées; il a ses *dadas*, passez-moi l'expression. Il est vrai qu'il chevauche sur eux avec tant d'assurance, qu'en doutant quelquefois de ce qu'il dit, on demeure convaincu qu'il y croit. Il cesserait d'être lui-même s'il ne choquait jamais. Les fiers barons du moyen âge qui allaient guerroyer en terre sainte, étaient des gens pleins de foi; ils frappaient d'estoc et de taille avec une confiance sans borne dans la justice de leur cause; qui nous dit cependant qu'ils frappaient toujours juste et qu'il n'est pas arrivé à plus d'un d'assommer certains ennemis qui, devenus prisonniers, eussent embrassé la croix? — Dans la mêlée non moins terrible des passions impies de notre siècle, M. Veuillot a apporté le puissant secours de sa plume à l'idée catholique;

nul n'a porté de plus rudes coups aux préjugés modernes; peut-être que quelques-uns de ces coups ont manqué de mesure, peut-être que sa stratégie n'a pas été du goût de tout le monde, mais qui d'entre nous, ayant à juger les fiers barons et M. Veuillot, voudrait qu'ils n'eussent pas combattu?

C'est surtout dans ses livres de fantaisie que l'ancien rédacteur de l'*Univers* aborde volontiers le paradoxe. C'est dans cette sorte de livres aussi que ses paradoxes sont le plus inoffensifs. Quand, par exemple, il vient nous dire qu'Horace était un Béranger mieux conformé pour le vers, on sourirait avec plaisir si l'on ne se rappelait la fameuse querelle des classiques anciens. Mais il est une idée que M. Veuillot affectionne et à laquelle il revient souvent dans le *Parfum de Rome :* c'est que la vertu porte avec elle l'esprit et le talent. Dieu me garde de nier le secours immense que le sentiment de la vérité donne à la plume la plus faible; en faut-il cependant conclure que le talent, l'esprit, le génie même, aient été refusés à tous ceux qui ne connaissent pas la vraie lumière? — Dieu vous a donné de l'esprit — disait un jour le P. Lacordaire à certains ricaneurs — beaucoup d'esprit, pour vous montrer qu'il n'a pas peur de l'esprit des hommes. — Le progrès humain n'est pas non plus pour nous enchanter; nous l'acceptons pourtant, certains que nous sommes que si Dieu le permet, c'est que l'épreuve n'est pas au-dessus de nos forces.

En fait de paradoxes je soupçonne fort M. Veuillot de s'être approprié cette doctrine de Joseph de Maistre, assez piquante et assez vraie pour mériter d'être rapportée quand on parle de son disciple :

Le paradoxe n'affirme rien, précisément parce qu'il exagère et qu'il s'en vante. Si j'allais dire, par exemple, tout rondement que Locke est un auteur également superficiel et dangereux, il y a tel moderne qui voudrait m'arracher les yeux; mais si je lui dis : *Monsieur, c'est un paradoxe*, il n'a plus ni droit ni raison de se fâcher. Il y a d'ailleurs des moments où l'opinion sur certains sujets importants penche trop d'un certain côté. Il est bon de la traiter alors comme les arbres qui se courbent et de la tirer avec force du côté opposé. (Lettre à Mme de Nav....., 1er août 1795.)

Que vous semble de ce passage? Comme il s'appliquerait à notre auteur, s'il voulait bien nous dire quelquefois : « Monsieur, c'est un paradoxe! »

On s'est parfois étonné du titre de l'ouvrage, et on a demandé pourquoi l'auteur a nommé son livre : *Le Parfum de Rome.* La raison en est simple, le livre est un voyage à Rome; la ville éternelle n'est pas une ville comme les autres, et l'auteur a trouvé qu'elle avait un parfum qu'il définit ainsi : — « Aucune haleine ne le pourra décomposer, et il échappe à l'esprit. Pour le sentir il faut une âme. Telle que le christia-

nisme l'a faite, avec ce qu'il y a mis et ce qu'il y a laissé, Rome est la ville des âmes. Elle a une langue que toutes les âmes entendent, mais l'esprit seul, séparé de l'âme, ne l'entend pas. » Aussi est-ce avec son âme qu'il nous raconte dans un chapitre intitulé : *Papes et Empereurs*, les grands traits de l'histoire de l'Église pendant les quatorze premiers siècles, tableau rapide et dont les lignes se gravent dans la mémoire. Voici Grégoire VII :

Le pontife n'a que son droit, l'empereur dispose de toute la force humaine, la lutte s'engage. Tout autre qu'un pape ne l'aurait jamais entreprise, elle était impossible, mais les papes savent qu'ils sont dans le monde pour faire l'impossible quand l'intérêt des âmes le demande, parce que c'est la volonté de Dieu et que dès-lors ce sera l'œuvre de Dieu. Ils engagent le combat contre toute espérance de succès ; un autre le reprend, un autre encore ; les défaites se succèdent et s'accumulent, et un jour, quand tous ces héros sont morts, l'ennemi victorieux vient trébucher sur leur tombe.

A propos de chaque monument qu'il rencontre à Rome, l'auteur fait parler ses souvenirs ; quelquefois c'est son imagination qu'il laisse parler et souvent avec une rare puissance. Nul auteur, à notre avis, n'a peint les jeux du cirque avec des couleurs plus saisissantes.

C'est encore le Colysée qui a inspiré les belles pages du chapitre intitulé : *Les Martyrs*. L'auteur est entré la nuit dans l'amphithéâtre. Bravant le conseil du factionnaire qui lui a recommandé de ne pas s'écarter des galeries, il traverse l'arène et se dirige vers la croix ; écoutez :

Je n'entendis que le vent. Mais certainement le vent soufflait d'une façon lugubre, et la nuit et le lieu étaient sinistres !..... Mon cœur haletait serré d'une angoisse indicible..... C'était cette sorte d'agonie qui nous étreint et nous mord quand une lumière soudaine vient éclairer à plein les choses d'ici-bas.

Bientôt le cirque se repeuple devant lui. Il entend la multitude vomir des imprécations contre Jésus-Christ et des adulations pour César ; des groupes de victimes, représentant chacun une nation, s'approchent de la croix :

Les nations donc étaient là, divisées, séduites, fascinées. Elles jetaient sur la Croix des regards où se peignaient des sentiments contraires. On y voyait dominer tantôt l'effroi, tantôt la honte, tantôt de généreux éclairs de courage, de repentir et d'amour, tantôt ce feu sombre de haine qui s'allume au cœur des renégats.

L'une d'elles, la première, et qui semblait Reine parmi ces royautés, semblait aussi plus combattue en son âme. Sur son front, le diadème catholique tantôt jetait plus de flamme et tantôt paraissait plus voilé. Elle avait au flanc une épée, incomparable parure ! et elle souffrait que des nains insolents, portant sur cette épée leurs mains souillées d'encre, essayassent de la tirer du fourreau pour abattre la Croix. Et cependant elle courbait la tête devant la Croix.

Par moments, d'un geste de dégoût, elle écartait les nains hideux ;

mais aussitôt elle les laissait revenir. Par moments, se redressant de toute sa hauteur, irritée contre elle-même, elle portait la main à sa tête comme pour en arracher le signe sacré, et aussitôt sa main retombait immobile. Et la Fraude lui disait : « Allons! » Et elle répondait : « Je ne puis! » Oh! nation de l'épée! jadis tu disais non, ou tu disais oui, et l'épée flamboyait dans ta main, et il faisait jour.

Et du groupe qui entourait cette nation, deux personnages se détachèrent. L'un d'eux, étendant la main vers la Croix, dit : « Tu es vaincue » et tu vas tomber. Tu n'as plus de peuple qui t'appartienne, tu n'es » plus la force, tu n'es plus la lumière, nous t'abandonnons. » L'autre se prosterna et dit : « Tu es le trône du Dieu vivant. S'il plaît à Dieu que » tu tombes, nous t'adorerons encore; si ta chute nous écrase, nous » mourrons en t'adorant; et si nous ne mourons pas, nous nous relève- » rons et t'adorerons. Que la volonté de Dieu soit faite sur la terre comme » au Ciel. »

Celui qui avait parlé le premier, suivi d'un grand nombre d'autres, alla s'asseoir sur les gradins du cirque, malgré la Fraude qui essayait de les retenir. Celui qui avait parlé ensuite, et quelques-uns avec lui, demeurèrent autour de la Nation à la grande épée, qui demeurait indécise sans regarder ni qui s'en allait, ni qui restait. Et la Fraude leur dit : « Je suis » avec vous; sauvons la Religion! » Mais ils ne lui répondirent point et ne la regardèrent point. » (Tome II, pp. 291, 292 et 293.)

Ensuite, il voit l'Angleterre, l'Italie, la Pologne, l'Irlande ; la pièce est longue et tout entière de ce souffle.

Le lyrisme n'est cependant pas le caractère de cet ouvrage ; la forme que l'auteur a adoptée et dont il nous avait donné déjà un échantillon dans *Çà et Là*, forme qui tient le milieu entre la prose et la poésie, et consiste en une série d'alinéas rangés comme des strophes, lui permet de parler de tout sans transition apparente et laisse à son allure la plus grande liberté. Le progrès matériel le touche peu, et, au risque de scandaliser ses contemporains, il traite ainsi le télégraphe électrique : — « Des deux côtés de la voie ferrée se dressent les poteaux du télégraphe électrique. Vous dites que là-dessus nos pensées voyagent avec la rapidité de la foudre. Là-dessus ne voyagent que la Bourse et la Police ; et je vous dis, moi, que la liberté est pendue à ces poteaux. »

Et comme il répond à M. Coquelet, qui lui faisait valoir, en faveur des chemins de fer, cet argument qu'il pouvaient servir à transporter le même jour un prédicateur en trois endroits : — « Ce n'est pas quand l'orateur court vite qu'il est puissant; c'est quand il mérite que l'on coure après lui. Or, l'on court après celui qui dit des choses, non après celui qui jette du vent. Mais où se trouvent les choses à dire? Dans la solitude, et la solitude apprend à les dire. »

Nous avons nommé M. Coquelet. Cher lecteur, connaissez-vous M. Coquelet? Il est la gaîté de ce livre qui fait naître tant de tristes pensées. Maintes fois nous avons rencontré M. Coquelet dans les *Libres Penseurs*; dans *Çà et Là*, il s'appelait l'antiquaire; mais, de quelque

nom qu'on l'appelle, M. Coquelet est bien la trouvaille de M. Veuillot; ce type de bourgeois pris sur la nature est un portrait vivant. En effet, M. Coquelet n'est pas M. Prudhomme; il occupe dans l'échelle sociale un rang supérieur à M. Prudhomme, et ce n'est pas lui qui lirait un journal sans s'apercevoir qu'on a changé la bande. Il n'ignore pas tout à fait les arts, il sait le nom des peintres et des artistes de renom; on le rencontre souvent avec un numéro de la *Revue des Deux-Mondes*. Il se peut même que M. Coquelet se connaisse en finances, en agriculture et en affaires, et jadis on le vit demeurer quelque temps fidèle à une opinion politique. Il parle sensément des avantages matériels que la civilisation a apportés à la société, mais il patauge presque toujours dans la question du prétendu développement moral de notre génération. En voyage, M. Coquelet préfère les villes aux paysages; il avoue hardiment ses sympathies pour celles qui ont de grandes rues bien alignées et bien balayées. Comme il a le cœur bon, le sort du peuple l'intéresse, surtout à l'étranger. M. Veuillot s'étonne que M. Coquelet vienne à Rome. Rome doit certainement lui déplaire; ce n'est pas rien cependant pour M. Coquelet de pouvoir dire qu'il s'est ennuyé à Rome; il le dira, soyez en sûr, et le plaisir de le dire le paiera de ses ennuis.

A ce portrait que j'ai essayé de tracer du personnage de l'auteur, vous voyez, cher lecteur, que les Coquelets ne sont pas rares. Que dis-je? on les rencontre partout, et rien ne les décèle mieux que le libre entretien du voyage. Je vous souhaite de ne jamais les rencontrer ailleurs que chez M. Veuillot.

LOUIS DE KERJEAN.

NÉCROLOGIE.

M. LE DOCTEUR THIBEAUD. — Quand parut le premier numéro de cette *Revue*, son excellent directeur ne crut pouvoir mieux faire que de demander à la plume éminente de M. de Carné le récit de la vie d'un homme de bien, et la biographie de M. Adolphe Laimé, ancien représentant, le chrétien le plus humble que nous ayons jamais rencontré, servit en quelque sorte de frontispice à cette publication. Etrange rapprochement! c'est à l'instant où la *Revue* commence une nouvelle période que la mort nous fait un devoir de rendre hommage à la mémoire du docteur Louis Thibeaud, l'un des plus chers amis de M. Laimé.

Je vais essayer de dire quelques mots sur cet autre homme de bien, mais si, en parlant de lui il m'est refusé, à moi qui le connus et fus aimé de lui, de faire sentir le parfum exquis qu'exhalent certaines existences tout entières consacrées à la vertu, que le lecteur se donne

le plaisir de relire la belle étude de M. de Carné, il verra du moins ce que j'aurais voulu faire.

M. Thibeaud était né à Nantes, en 1793; il avait toujours habité cette ville, où il ne cessa d'exercer la médecine depuis 1820, et où il l'enseigna, non sans éclat, à l'école secondaire depuis 1822. Nous ne dirons rien de ses importants travaux scientifiques qu'il ne nous appartient pas d'apprécier; d'ailleurs, à cette place où nous écrivons, ce que nous tenons à honorer en lui, c'est moins le savant que le chrétien, c'est l'homme qui savait agir plutôt que l'homme qui savait parler. Il était du petit nombre de ceux qui après avoir embrassé avec ardeur la voie étroite et ardue du devoir, l'ont toujours suivie sans dévier; ceux-là n'ont jamais été communs, mais aujourd'hui qu'ils semblent devenus plus rares, nous devons plus pieusement encore recueillir leurs exemples.

Chez M. Thibeaud, le professeur, le savant, le lettré, cédaient le pas au chrétien, ou plutôt il avait su diriger vers la foi la puissance de toutes ses facultés; il ne cessa jamais de mettre en pratique cette belle parole de M. de Genoude, qui voulait que l'on fût chrétien en tout, trouvant insuffisant qu'on le fût avant tout. Son enseignement médical ne pouvait demeurer étranger à ce qui faisait la constante préoccupation de son âme; plein de foi dans son art, il reconnaissait cependant que cet art était impuissant à tout expliquer, et il s'attachait à montrer que par delà il y a quelque chose que le médecin doit connaître et qui échappe à ses sens. — « Appuyé sur des principes philosophiques inébranlables, a dit sur sa tombe M. le docteur Trastour, M. Thibeaud combattait à outrance les tendances sceptiques et matérialistes; au lieu de s'arrêter à la surface des questions, il osait les sonder dans leurs profondeurs; sous les faits, il cherchait les lois, bien convaincu que le progrès en médecine ne peut sortir des faits, si nombreux qu'ils soient, sans l'esprit observateur qui peut seul les vivifier. »

Ecoutons encore M. Trastour nous peignant les joies de ce père de famille qui savait embellir l'un des intérieurs les plus attachants où il nous ait été donné de pénétrer : — « Tout son bonheur c'était de faire un peu de bien à ceux qui souffraient. Ses délassements étaient bien simples et bien purs : les joies de la famille, les douceurs de l'amitié, les pompes des fêtes catholiques auxquelles il s'associait de tout son cœur, enfin la culture d'une bonne et saine littérature, voilà ce qui suffisait à remplir sa vie et à combler tous les désirs de son âme. »

Ainsi vécut M. Thibeaud. Aucun homme ne désira jamais avec plus d'ardeur l'arrivée du règne de Dieu sur la terre; nul non plus ne s'affligea davantage des tristesses que le malheur des temps a apportées aux catholiques. De concert avec M. Laimé, il s'était occupé avec persévérance de la question de la liberté d'enseignement et avait salué avec transports la conquête de cette liberté, malgré les sombres orages qui présidèrent à son aurore. Comme un dernier trait de ressemblance avec cet ami, sa vertu reçut du malheur ce je ne sais quoi d'achevé dont a parlé Bossuet : les derniers jours de M. Thibeaud connurent aussi les poignantes douleurs de la perte d'enfants chéris. Il luttait cependant avec énergie contre son chagrin, voulant oublier qu'il était inconsolable parce qu'il avait encore ici-bas mission de consoler; c'est dans cette lutte que la nature a succombé. Puisse Dieu qui l'a délivré faire comprendre à ses proches que la mort du juste est une joie pour le ciel et une source de bénédictions pour ceux qu'il a aimés sur la terre !

ALFRED LALLIÉ.

HENRI VIII ET SA RÉFORME.*

On le sait, la Réforme, au XVIe siècle, a revêtu autant de figures et de masques qu'elle a eu d'apôtres, pour ne pas dire de sectateurs. Luther et Calvin, Zwingle et Knox, Muntzer et Servet, pour ne parler que des plus célèbres, sont autant de types qui nous la représentent sous autant d'aspects différents que leurs passions et leur caractère offrent de nuances. Violente et emportée dans Luther, plus violente encore, mais d'une violence froide et calculée dans Calvin, elle s'emporte jusqu'au délire dans Servet, jusqu'au meurtre, jusqu'à l'assassinat dans l'incurable folie de cet infortuné Muntzer. Nulle part elle ne s'offre sous un aspect plus étrange, j'ai presque dit plus inintelligible, qu'en Angleterre. On dirait un édifice soulevé de terre, arraché à sa base par une main invisible, et soutenu dans les airs, à une très-grande hauteur, par un pouvoir magique. La Réforme anglicane peut passer à juste titre pour le phénomène le plus incroyable du XVIe siècle qui en est tout rempli. On vit, à un jour donné, une église nationale, emportée comme par un tourbillon, se détacher violemment du siége de Rome, puis tourner sur elle-même avec une prodigieuse vitesse dans une sphère à part, ralentissant ou accélérant sa marche au gré

* Cet article est emprunté aux Leçons inédites professées à la Faculté de Rennes par M. Le Huërou, et que MM. Vincent Forest et Émile Grimaud publieront, dans quelque temps, sous ce titre : *Histoire de la Constitution anglaise.*

d'un petit homme qui la devançait, et qui d'un signe réglait ses mouvements. Nous allons essayer de la suivre dans son orbite, et de vous dire en passant les altérations qu'elle fit à la Constitution anglaise dans les deux branches qui la composent, l'Église et l'État.

Le premier résultat que nous ayons à constater, parce qu'il se trouve en première ligne et domine l'ensemble de la situation, c'est la disparition complète et à peu près instantanée de toutes les anciennes garanties qui protégeaient les libertés publiques contre les caprices ou les violences des princes. La royauté anglaise, resserrée, comprimée autrefois entre la Grande Charte et le Parlement, est devenue une *monarchie* qui se sert de la Grande Charte et du Parlement au lieu de subir leur empire, qui les courbe à sa volonté, et qui les briserait au besoin. Ce despotisme, né en partie des circonstances dont je vous entretenais dans notre dernière réunion, en partie de celles qui naissaient forcément au XVIe siècle de la tournure générale des faits et des idées, est également sans limite dans l'État et dans l'Église, et fait tomber du même coup les libertés politiques et les libertés religieuses du peuple anglais. — Il y a plus d'une espèce de despotisme : celui d'Auguste fut clément, celui de Louis XIV fut grand et noble, celui de Napoléon eut peut être plus de grandeur encore, celui de Tibère fut sanglant, celui de Néron fut atroce, et je cherche vainement une autre qualification pour caractériser celui de Henri VIII. — On vit, au grand scandale de tous ceux qui savent ce que c'est que la dignité humaine, un parlement annuler le mariage de Catherine d'Aragon qu'un autre parlement avait approuvé, confirmer celui d'Anne de Boleyn avec Henri VIII, et le rompre au bout de quelques mois, substituer encore quatre autres princesses à l'infortunée Catherine, à la malheureuse Anne de Boleyn, dans cette couche funèbre où l'une d'elles devait mourir, d'où deux autres furent chassées pour mourir, la première sur un échafaud, la seconde dans l'ignominie et la disgrâce et où la dernière ne resta que parce que Dieu arrêta par une mort

soudaine la main qui se préparait à l'étouffer. Les enfants issus de ces différents mariages furent tour à tour déclarés seuls héritiers de la couronne et inhabiles à lui succéder, réhabilités et proscrits, bâtards et légitimes, offerts tantôt aux hommages et aux regrets des peuples, tantôt à leurs outrages et à leurs persécutions. Dans chacune de ces circonstances, d'énormes pénalités menaçaient les récalcitrants et venaient en aide au parjure. On fut conduit en prison, condamné à l'amende, appliqué à la torture, traîné à l'échafaud, pour avoir refusé de reconnaître Anne de Boleyn et pour lui être resté fidèle, pour avoir nié la pudicité de Catherine Howard et pour l'avoir défendue, pour avoir cru à la vertu d'Anne de Clèves et pour en avoir douté. Ainsi, à mesure qu'une nouvelle plaie venait à s'ouvrir dans ce cœur gangrené, une pauvre femme était rejetée de la couche du prince aux gémonies ou à l'échafaud, et une hécatombe de victimes humaines expirait autour de la reine répudiée, dans les prisons, à la torture, au haut des gibets, dans les ténèbres et les cachots de la Tour de Londres. Dès que le roi commençait à se dégoûter d'une de ses femmes, ce qui lui arriva autant de fois qu'il en eut, les gens de loi et les évêques se rassemblaient en toute hâte pour aviser aux moyens de mettre à l'aise la conscience de Sa Majesté. On cherchait et on finissait par trouver des motifs dirimants. L'une avait déjà promis sa foi à un autre avant de la promettre à Henri; l'autre avait été infidèle à la couche royale; une troisième était soupçonnée d'hérésie, et pouvait compromettre chaque jour l'orthodoxie bien connue du prince, en l'exposant au danger de vivre avec une hérétique.

Le Parlement venait ainsi chaque année s'informer en quelque sorte auprès du prince de ceux qu'il lui plaisait de faire mourir, et mettre ses hypocrites scrupules à l'aise derrière un vain simulacre de procédures et de jugement. Ainsi chaque année voyait tomber sur les marches du trône, sous les coups de cette implacable, de cette insatiable colère, quelques-unes des têtes qui en étaient à la fois l'ornement et l'appui; et l'Angleterre n'eut plus assez de larmes pour pleurer tant de trépas, assez

d'indignation et de haine pour flétrir le prince cruel qui en était l'auteur. Bien plus, la nation elle-même par ses représentants sembla vouloir ambitionner l'honneur de partager avec lui la solidarité de tant de crimes, et aplanit, comme à plaisir, toutes les barrières devant lui, pour qu'il pût atteindre plus facilement ceux que son inexorable vengeance avait condamnés. — On lui reconnut le droit de faire juger et mettre à mort les accusés, sans les entendre. — On déclara obligatoire et inviolable tout ce qu'il lui avait plu de décréter jusqu'à ce jour, tout ce qu'il lui plairait de décréter par la suite. — Il put accorder à qui bon lui semblerait, honneurs, titres, dignités, terres, châteaux. Il n'est point de degrés dans la bassesse et la servilité que le Parlement anglais n'ait parcourus sous le règne de Henri VIII, point de flatteries si grossières et si repoussantes dont ses registres ne nous offrent l'exemple. Un orateur compare ce détestable prince à Absalon pour la beauté, à David pour le courage, à Samson pour la force, à Salomon pour la justice, à Dieu lui-même pour la sagesse. Et tout cela était dit aux applaudissements de la foule qui écoutait, en présence de la sauvage idole qui recevait ce fol encens en méditant de nouveaux crimes sur la cendre de ceux qui venaient de tomber sous ses coups, et, pour ainsi dire, comme un intermède dans cette épouvantable tragédie où chaque scène n'était remplie que de procès de haute trahison et de supplices. On modifia dans le sens de ses appétits et de sa convoitise tous les statuts des règnes précédents, tous ceux de son propre règne; jusqu'à ce qu'enfin en 1539, un seul statut lui épargna la peine d'avoir si souvent à y songer, en déclarant qu'à l'avenir les proclamations royales auraient à perpétuité la même force que les statuts promulgués en Parlement, et en laissant au roi la liberté d'attacher à la désobéissance telle pénalité qu'il jugerait convenable. C'était abattre d'un seul coup tout l'édifice de la Constitution, et l'on est réduit à regretter qu'un si heureux expédient ne se soit pas plus tôt présenté à l'esprit de ces sages législateurs, pour nous épargner le douloureux et ignoble

spectacle d'une nation qui se traîne d'une honte à l'autre, et qui se suicide pendant douze ans!

Voyons maintenant si les libertés religieuses, plus vivaces de leur nature, ont mieux résisté à Henri.

Nous avons déjà vu qu'une simple déclaration lui avait suffi en 1531 pour confisquer à son profit la suprématie religieuse que le pape avait exercée jusqu'alors. Il s'était fait déclarer chef spirituel et temporel de l'église auglicane, même avant d'avoir rompu définitivement avec la cour de Rome. Il fit de son nouveau titre le plus bizarre et le plus capricieux usage. Le nouveau pape se donna d'abord un vicaire général, et fit choix de Cromwell, homme illettré, qui ne sut jamais d'autre théologie que celle qui germait chaque matin dans les rêves du roi; mais qui avait aux yeux de Henri le mérite incontestable d'une docilité à l'épreuve de presque toutes les difficultés. C'est par le canal de son vicaire et par celui de son métropolitain Cranmer, archevêque de Cantorbéry, que la sagesse royale rendait ses oracles et se communiquait aux simples mortels. Tous les ans les évêques et les abbés du royaume, aussi longtemps du moins qu'il y eut des abbés, venaient siéger à Londres en même temps que le Parlement, mais dans un local séparé, pour traiter avec Cromwell et le métropolitain des points de dogme et de discipline encore en litige. Cette assemblée prenait le nom de convocation, et ce fut elle qui façonna l'église anglicane sur le patron que Henri lui présentait.

Elle commença par supprimer avec la suprématie papale tous les revenus que le Pape prélevait en Angleterre en vertu de ce titre. On abolit les annates, les provisions, les commandes, tous les paiements qui se faisaient autrefois à la Chambre apostolique (la question d'argent étant la plus urgente, ce fut par elle qu'on dut commencer), en même temps que les appels en cour de Rome, le serment que les évêques prêtaient entre les mains du pape, enfin l'usage des bulles, du pallium et de tout ce qui rappelait de près ou de loin l'autorité du Saint-Siége. Le nom du pape fut soigneusement effacé de tous les livres exis-

tants, il fut défendu sous peine d'amende et d'emprisonnement de l'imprimer dans les nouveaux, et le roi lui-même se donna la peine de le gratter dans tous ceux qui lui appartenaient. On le brûlait tous les jours en effigie sur toutes les places de Londres. Il fut déclaré que l'évêque de Rome n'avait pas plus de droit en Angleterre que tout autre évêque étranger, et que tous ceux qu'il avait exercés jusqu'alors étaient autant d'usurpations dont on avait pu le dépouiller légalement. Tous les dimanches un évêque prêchait le peuple sur ce texte à la croix de saint Paul. Le nom de Henri remplaça celui du pape dans les prières de l'Église, et tous les prêtres devaient faire lecture publique de ses ordonnances ecclésiastiques au peuple, au moins quatre fois. — En conséquence tous les évêques prirent de nouvelles lettres d'investiture du roi, et lorsqu'un siége épiscopal venait à vaquer, le chapitre devait s'adresser au roi pour obtenir un congé d'élire. Le congé du roi renfermait ordinairement le nom de la personne qu'il voulait faire élire, et il n'y a pas d'exemple qu'un autre nom que celui-là soit jamais sorti de l'urne. Le nouvel élu était sacré par l'archevêque, ou, en l'absence de l'archevêque, par quatre évêques désignés à cet effet; puis le nouvel élu devait encore obtenir la sanction royale avant d'être mis en possession de son siége. Toutes les causes ecclésiastiques continuèrent d'être jugées, comme par le passé, au tribunal de l'évêque, et par appel au tribunal de l'archevêque. Enfin, la cour de la Chancellerie formait un troisième et dernier degré de juridiction. Elle jugeait sans appel.

Ce furent là les seules innovations introduites dans la discipline. Celles qui concernent le culte et la doctrine furent plus considérables, et sont néanmoins marquées au même coin.

Il fut reconnu que le culte des images était fondé sur l'autorité de l'Écriture, et qu'il fallait le conserver; mais on avertit les fidèles qu'il fallait se tenir en garde contre la superstition et l'idolâtrie. En conséquence le roi fit transporter à Londres et brûler sous les yeux du peuple toutes celles qui étaient l'objet de ces hommages, et les pèlerinages furent sévèrement interdits.

Il est de l'essence des religions d'avoir la forme en horreur. Le sentiment religieux, à un degré donné d'exaltation, craint de s'arrêter aux images et de leur accorder l'honneur et le respect qu'il ne doit qu'à Dieu.

D'après le même principe le culte des saints fut maintenu; mais on fit un tirage parmi les saints : les uns furent conservés, comme n'ayant point démérité du nouvel ordre de choses; les autres au contraire furent traités d'usurpateurs, et impitoyablement chassés de leurs niches et du calendrier; mais on proscrivit généralement toutes les reliques et un grand nombre de fêtes. Le plus célèbre de tous les saints ainsi disgraciés est le fameux Thomas de Cantorbéry, l'adversaire de Henri II, dans lequel Henri VIII ne pouvait voir qu'un séditieux et un traître. Il fut sommé de se relever de la bière où il reposait depuis plus de trois cents ans, pour venir répondre devant la justice du roi. On lui accorda pour comparaître le délai légal de quinze jours, et, après les trois sommations d'usage, comme il ne comparut pas, il fut déclaré contumax, et ses biens dévolus au roi. On conserva aussi, après une discussion des plus chaudes, et qui dura plusieurs jours, l'usage de l'eau bénite, de l'encens, du surplis, de la cendre le mercredi de Carême prenant, des palmes le jour des Rameaux, du luminaire devant le Saint-Sacrement et non ailleurs; mais on eut soin de déclarer que les diverses cérémonies de l'Église n'avaient par elles-mêmes aucune efficacité réelle pour le salut, et que ce n'étaient après tout que de pieuses et louables coutumes bonnes à exciter et à entretenir la piété des fidèles.

Il n'est rien dans tout cela peut-être qui soit directement contraire à l'ancienne croyance; mais le dogme ne sortit pas tout entier du remaniement auquel il venait d'être soumis, et reçut plus d'une blessure.

On décida que la seule règle de la foi était le livre des Écritures et les trois symboles des apôtres, de Nicée et de saint Athanase. Par cela même on rejeta virtuellement l'autorité des conciles œcuméniques, autres que celui de Nicée, celle des pères,

des docteurs et de la tradition. Et pour que chacun pût désormais remonter par lui-même à la source de toute vérité, on fit faire une traduction vulgaire et officielle du livre qui la contenait, et un exemplaire de cette traduction fut attaché par une chaîne de fer à un pilier dans chaque église, afin que tous eussent la liberté de venir y puiser. On alla même jusqu'à permettre à chaque père de famille d'en avoir un autre dans sa maison; mais lui seul devait y toucher et en donner chaque soir lecture à sa famille. Il y eut défense expresse de se livrer à aucun commentaire, sous peine d'être immédiatement privé de ce bienfait et traduit devant le magistrat. Cependant comme le texte anglais n'était guère plus intelligible pour le plus grand nombre que le texte latin lui-même, les commentaires ne pouvaient manquer d'arriver; et le roi en ayant été averti blâma sévèrement cette présomption, et finit par interdire l'usage du livre à tous ceux qui ne seraient que gentilshommes ou marchands. Tout ce qui n'était que serviteurs à gages ou laboureurs en fut privé pour toujours. (Le roi se réserva le droit d'interprétation, et l'exerça dans le Parlement et dans ses livres.) — Le nombre des sacrements fut maintenu à sept; mais on établit deux catégories; la première des grands, la seconde des petits sacrements. Dans la première figuraient le Baptême, la Pénitence et l'Eucharistie; dans la seconde la Confirmation, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage. Cette classification s'appuyait sur un système de pénalités qui croissaient à raison de l'importance des sacrements, et du rang qu'ils occupaient dans l'échelle. Quiconque niait la présence réelle était brûlé irrémissiblement, et ne pouvait être admis à se rétracter. Des amendes pécuniaires et l'emprisonnement furent les peines réservées à ceux qui s'écartaient sur un autre point de la ligne de l'orthodoxie. La messe, la confession auriculaire, le célibat des prêtres, la communion sous une seule espèce, le purgatoire, furent conservés; mais on déclara que la justification ne pouvait provenir d'aucun effort de la vertu humaine, d'aucune expiation volontaire, mais uniquement de la grâce de Dieu, et par la

vertu du sang du Christ. — L'archevêque Cranmer, dans son livre de l'*Institution du chrétien*, et le roi lui-même, dans son *Traité de l'érudition du chrétien*, consignèrent et expliquèrent tout cela.

On donna une explication nouvelle de tous les principes de la foi chrétienne, des commandements de Dieu, du symbole, des vertus théologales, des sacrements, de la prédestination de la grâce.

La foi tenait une ligne imperceptible entre les prédestinations des luthériens et des calvinistes, et la foi accompagnée et soutenue par les bonnes œuvres admise par les catholiques.

Tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique avaient été religieusement maintenus, les diacres, les prêtres, les évêques et les deux archevêques d'York et de Cantorbéry; mais on reconnut que les moines étaient une race parasite qu'il fallait extirper à tout prix, et tous les monastères furent supprimés. Le grand crime des moines, il faut bien le reconnaître, était leurs richesses. Le roi dévorait l'argent de la nation avec une voracité effrayante, et était toujours affamé. Les biens des monastères offraient une mine inépuisable, et le roi donna l'ordre à son vicaire général, Cromwell, de commencer une tournée générale, de visiter tous les monastères du royaume, et de lui rendre un compte exact de l'état des mœurs et de la discipline dans ces établissements. Cromwell ne trouva que des vices à corriger, des erreurs à redresser, et jugea que le seul moyen de guérir le mal était de tuer le malade. On commença par les petits monastères. Sa Majesté en retira une somme nette de 350 millions de notre monnaie. Ajoutez-y les dixièmes, quinzièmes, vingt-cinquièmes, cinquantièmes, votés annuellement par le Parlement à titre d'aides, de subsides, de contributions de guerre, de contributions d'amours, les amendes, les confiscations, les rapines de toute nature, et l'on se fera quelque idée des sommes prodigieuses versées dans ce gouffre.

Grâce à cette heureuse aisance, le roi était énormément gros, et dans les dernières années de sa vie il fallut inventer une

machine pour lui permettre de monter les escaliers et de se mettre au lit. Pour un pudding il donnait une terre à son cuisinier. La peine d'apposer sa signature aux actes de son administration était devenue pour lui un devoir au-dessus de ses forces.

Tel est, dans ses traits essentiels, l'ensemble de la nouvelle doctrine donnée à l'Angleterre par la réforme de Henri VIII. Elle ne s'écarte que sur un petit nombre de points de l'ancienne foi, et Henri mit son amour-propre et sa gloire à la maintenir dans cette ligne. Le plus léger écart à droite ou à gauche était irrémissiblement puni de mort, et jamais l'inquisition ne se montra plus soupçonneuse, plus impérative et plus cruelle. Si on inclinait un peu trop vers les doctrines luthériennes, on était brûlé comme hérétique; si on revenait tant soit peu vers les doctrines catholiques, on était pendu comme traître. Toute la différence consistait entre le bûcher et le gibet. Quelquefois cependant on vit traîner catholiques et protestants sur la même claie dans les rues de Londres, et la séparation ne se faisait qu'en présence du bûcher et au pied de l'échafaud.

J.-M. LE HUEROU.

UNE JOURNÉE

A LA COLONIE DE METTRAY.

Chacun sait quel est le but de l'établissement de Mettray : soustraire aux pernicieuses influences des maisons de détention les jeunes enfants condamnés par les tribunaux à être enfermés jusqu'à l'âge de dix-huit ou de vingt-et-un ans. Quelques pages sur cette colonie sont-elles déplacées dans une *Revue* spéciale à la Bretagne et à la Vendée? Nous ne le pensons pas. L'esprit qui inspira le généreux fondateur de Mettray, correspond trop aux sentiments des abonnés de la *Revue*, puis la Bretagne fournit, hélas! une très-grande quantité de jeunes colons, et quand on parcourt, comme nous l'avons fait, la liste des entrées depuis 1839, date de la création de Mettray, on est étonné du grand nombre de compatriotes que nous avons compté, et que nous comptons encore là. Chaque médaille a son revers. Certes, si l'on voulait citer tous les hommes illustres que la Bretagne a produits, l'énumération en serait bien longue, mais on ne peut se dissimuler que la liste des jeunes bretons détenus à Mettray est bien plus longue encore. Sans cesse, sur les registres de l'établissement on lit : — « Un tel. — Loire-Inférieure. Un tel. — Ille-et-Vilaine. » — Sommes-nous donc plus productifs en scélérats que toute autre province? Méritions-nous d'être traités si sévèrement sur la célèbre carte de M. Charles Dupin? Pas le moins du monde. Nous sommes plus près de Mettray, voilà

tout. Je dirai même que, par amour-propre local, je me plaisais à m'imaginer que les directeurs choisissaient plus volontiers des Bretons, parce que, sans doute, ils les soupçonnaient moins foncièrement gâtés et par conséquent plus aptes à un retour prompt et décisif au bien. Nous étions dans l'erreur; le choix des sujets à diriger sur la colonie appartient au ministre de la justice.

I.

Quand on pénètre dans cet établissement de haute bienfaisance, ce qui frappe d'abord l'œil dans la cour principale, c'est un navire. Ce navire a l'air de flotter au milieu des allées plantées d'arbres. On s'approche, plein de surprise, et en vérité l'on voit un navire, un véritable navire avec ses mâts, ses agrès, ses cordages, ses ancres. Il ne lui manque que la cale et l'entrepont. Les bordages, à hauteur de la ligne de flottaison, sont enfoncés en terre, de façon que si, pour un instant, on oublie que l'on est à près de deux lieues de la Loire, on s'attend à voir les voiles se gonfler, le pilote se mettre à la barre,..... et bon voyage!..... L'illusion est complète, si complète que j'ai entendu près de moi un brave paysan de l'Anjou, venu aussi lui en curieux à la colonie, s'imaginer que c'était la dernière inondation qui avait amené et échoué là ce charmant chasse-marée.

Un chasse-marée! dira-t-on, quel luxe pour un établissement agricole! Certes, l'objection serait juste si tous les détenus appartenaient à des familles de l'intérieur de la France. Mais il n'en est pas ainsi à Mettray; les côtes de Bretagne fournissent une notable partie des colons. Quand, rendus à eux-mêmes, ils retourneront dans leur famille, ils seront marins, parce qu'il est constaté qu'il n'est pas une seule profession plus héréditaire que celle-là. Mais quand ils retourneront au pays, ils auront donc oublié, non-seulement la manœuvre, mais jusqu'au nom même des cordages. A vingt ans, ces jeunes gens vigoureux, capables de faire des matelots d'élite,

devront, comme simples mousses, recommencer leur apprentissage. Comprend-on maintenant? Ce chasse-marée les empêche d'oublier ce qu'ils savent; chaque semaine, sur le navire même, un vieux marin leur rappelle tous les termes et toutes les manœuvres du métier, et peut-être, pour quelques-uns, c'est bien plus encore. Laissez leur mémoire se rejeter vers le passé, c'est le remords, c'est la famille indignée, mais c'est aussi la réhabilitation, l'espérance, l'avenir. Du haut du mât un pauvre enfant, coupable une fois dans sa vie, regarde du côté de la Bretagne, et quand ses pieds ne touchent plus la terre, se suspendant à un fil, il se dit : — Là est la mer, là la liberté!

La liberté! mais en sont-ils donc tant privés à Mettray? Non, certes; ce ne sont pas les verrous de leur prison qui les retiennent, car la seule clef qui les renferme, comme on l'a dit spirituellement, c'est la clef des champs. Il est vrai qu'ils sont partout surveillés et accompagnés. Cependant, nul doute qu'ils ne s'évaderaient s'ils en avaient la volonté bien arrêtée, mais ils n'en ont pas la pensée; ils savent que, repris après leur fuite, ils seraient incarcérés pour toute la durée de leur peine dans une des maisons de correction de l'État, et cette perspective les tente peu. A Mettray, les tentatives d'évasion sont extrêmement rares et, depuis la fondation, chose bien remarquable, *pas une d'entre elles n'a réussi.* Il est vrai qu'en cas de fuite, le costume que porte chaque colon est un signalement qui aide singulièrement à retrouver sa trace.

Dans la société ils seront libres; il faut donc les accoutumer à la liberté, qui, elle, n'engendre pas tous les vices et toutes les bassesses comme la réclusion. Point de soldats, point de murailles. Ils sont là en quelque sorte prisonniers sur parole. Et qu'on ne s'abuse pas : l'honneur, ce sentiment délicat et chatouilleux, a souvent plus d'action sur les âmes dégradées que la voix de la morale ou de la conscience seules; l'honneur, c'est-à-dire cette corde irritable, impressionnable, que notre vanité fait quelquefois vibrer aussi profondément que la conscience. Ce n'est pas d'ailleurs une médiocre habileté d'avoir su, du premier coup, s'adresser à ce sentiment irritable qui, on ne peut le nier, annoblit celui qui le ressent. On le verra,

partout où les directeurs ont cru trouver un germe d'amélioration morale, ils lui ont donné une issue. Leur système est de fermer la porte au mal, mais d'ouvrir toutes les portes du bien. C'est ce culte de l'honneur que l'on encourage avec juste raison à Mettray, et qui semble du reste caractéristique du caractère français, qui faisait dire à un colon, auquel on demandait pourquoi il ne prenait pas la fuite : — « Parce qu'il n'y a pas de murailles, répondit-il, et que ce serait lâche. »

Pratique de la religion, amour du travail, émulation de l'exemple, esprit de famille, bon usage de la liberté, habitude de la discipline, culte de l'honneur : tout le système pénitentiaire, toute l'influence moralisatrice de Mettray est dans ces simples et fortes idées.

II.

L'église occupe le centre de la colonie. Sa construction élégante domine tous les autres bâtiments. C'est l'idée chrétienne dont émane Mettray qui étend sur la noble tentative des fondateurs ses ailes protectrices. Ils n'ont eu garde d'oublier les paroles qu'a laissées le trop respectable M. de Tocqueville : « Nulle puissance humaine n'est comparable à la religion pour opérer la réforme des criminels, et c'est surtout sur elle que repose la réforme pénitentiaire. » C'est encore lui, si je ne me trompe, qui écrivait : « Sans la religion, l'administration pourra améliorer le régime des prisons, mais elle n'améliorera pas les prisonniers. »

Les fondateurs de Mettray, MM. de Courteilles et de Metz, n'avaient pas besoin d'entendre ce langage ; d'eux-mêmes ils l'eussent parlé ; aussi retrouve-t-on partout dans la colonie l'action religieuse. Et qu'on y prenne garde, son action n'a rien d'inquisitorial, la pratique en est toute volontaire ; c'est librement que les détenus accomplissent leurs devoirs de chrétiens. Mais aussi avec quelle réserve, quelle discrétion tout est-il ménagé pour que les jeunes

colons trouvent à la religion tous ses charmes. Jamais d'office, de cérémonies durant plus d'une heure. La distraction, l'ennui même n'ont pas le temps de détruire les germes du bien que les instructions de l'aumônier ou des directeurs ne peuvent manquer de faire naître. En général, ils sont touchés de la pitié qu'ils inspirent, de la sympathie qu'on leur temoigne. On les plaint, au lieu de les outrager, et au lieu de les injurier grossièrement, comme trop souvent cela se pratique dans les maisons de détention où les geôliers les apostrophent dans les termes souvent les plus ignobles, on leur répète la belle maxime évangélique, que l'on a même fait inscrire en lettres d'or dans la grande salle de conférences à Mettray : « Dieu ne veut pas qu'un seul d'entre vous périsse. » Avec l'ancien système pénitentiaire on aigrissait le jeune condamné, au point qu'il ne tendait toutes ses facultés qu'à se venger de la société qu'il considérait comme une marâtre ; à Mettray la religion le réconcilie avec elle.

Mais il fallait attaquer toutes les cordes, user avec l'un d'un procédé qui échouait avec l'autre, étudier tous les caractères et se multiplier par mille moyens différents pour redresser ces jeunes intelligences sur lesquelles le vent du mal avait déjà passé. C'est ici que le génie inventif et bienfaisant des fondateurs se révèle tout entier.

Ils se sont demandé quelle est, en général, l'origine des fautes commises par des enfants au-dessous de seize ans. L'expérience leur a répondu : c'est l'absence d'une direction religieuse, défaut de surveillance, oisiveté, mauvais conseils, instincts pervers, tentations trop fortes. Tantôt un seul de ces motifs a suffi pour amener l'enfant coupable sur les bancs de la police correctionnelle ; tantôt il les a fallu tous réunis pour qu'il succombât.

MM. de Courteilles et de Metz entreprirent d'arracher tous les mauvais germes que la détention dans les prisons de l'État ne faisait que développer, ainsi que le témoignent les statistiques, puisque sur 100 détenus dans les établissements de l'État, il y a 25 récidivistes. Mille fils menus comme des fils d'araignée s'attachent à l'enfant aussitôt qu'il franchit le seuil de Mettray. A l'absence de direction morale, ils opposent l'instruction primaire et l'enseignement

religieux ; au défaut de surveillance, l'œil perpétuellement ouvert des chefs de famille ; à l'oisiveté, le travail depuis six heures du matin en hiver, et depuis cinq heures en été. Pour que la lassitude et le dégoût n'atteignent pas ces pauvres petits malfaiteurs, les récréations les plus diverses leur sont accordées, et même, jusqu'à la seconde communion, on peut dire que le travail qu'on leur demande est presque nul, sauf celui de l'école où on leur apprend la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le dessin linéaire, un peu d'histoire, de géographie, de chimie organique appliquée à l'agriculture, mais surtout, avant tout, le catéchisme, ce livre des consolations du pauvre, sa philosophie dans les mauvais jours. Aux tentations trop fortes ils opposent l'isolement du reste du monde, Mettray, où, loin du luxe énervant, effréné et séducteur de nos villes, ils ont la vue, saine pour le corps et l'esprit, des champs, de la nature, et la contagion du travail, ce dictame fortifiant de l'âme. Peu à peu, à Mettray, le colon prend l'habitude du bien, comme il eût pris l'habitude du mal.

Pour obtenir ce résultat, rien n'est négligé, l'émulation est excitée, les vocations sont encouragées, et ce que l'on pouvait avec fruit emprunter au phalanstère, est mis en pratique.

Presque toutes les maisons d'habitation de Mettray ont été construites, soit aux frais de différentes villes, soit par le généreux concours de bienfaiteurs, parmi lesquels nous nommerons MM. le comte d'Ourches, M. Benjamin Delessert, les villes de Paris, Tours, Poitiers, Orléans, Limoges.

Dans chacune de ces maisons demeure ce qu'à Mettray on appelle *une famille*. La famille se compose en moyenne de quarante individus. Chaque famille est propriétaire d'un drapeau autour duquel, dans les cérémonies générales, elle vient se grouper. Chaque membre de la famille se nomme *frère*, dans ses rapports avec chaque individu soumis au même drapeau. Aux frères qui se conduisent bien on confie la direction d'un petit groupe de la famille. Ceux-là se nomment *frères aînés*. Enfin, au-dessus des frères aînés, se trouve le *père*, homme de confiance et de moyens, pris en dehors de Mettray, en général, à sa sortie des écoles agricoles de Grignon

ou de Grand-Jouan. N'est-ce pas là la phalange phalanstérienne, moins la hideuse promiscuité des sexes?

Le mythe d'Orphée qui charmait les bêtes sauvages par les accords de sa lyre, a été considéré par les physiologistes modernes comme un emblème de l'influence civilisatrice de la musique sur les mœurs. Les jeunes détenus apprennent la musique vocale, et chaque matin, après la prière, ils chantent l'hymne du travail. Comme récompense de leur bonne conduite, on fait donner des leçons de musique instrumentale à ceux qui, par ailleurs, réussissent le mieux dans l'étude du solfége.

Chaque famille a son tableau d'honneur. Pour y être inscrit, il faut que, pendant un mois, un détenu n'ait pas motivé un seul reproche. S'il figure pendant trois mois de suite sur ce tableau, il est inscrit sur le tableau d'honneur général affiché dans le parloir où sont introduits tous les étrangers. — En dehors de ces moyens d'action sur l'émulation individuelle, il y a encore une récompense dont chaque famille se montre très-envieuse. C'est le drapeau d'honneur, drapeau qui est, tous les mois, dans une séance solennelle présidée par le directeur, accordé à la famille qui a le mieux mérité par la satisfaction qu'elle a donnée. De cette façon, la famille est en quelque sorte solidaire de la conduite de chacun de ses membres, l'union s'y fortifie pour le bien.

Que nous sommes loin de la méthode si longtemps employée par l'État et qui existe encore sur quelques points de la France. Oubliant la belle parole : *L'homme ne vit pas seulement de pain,* les pauvres enfants coupables, livrés à eux-mêmes dans des maisons de correction, ne recevaient, pour ainsi dire, que la nourriture suffisante pour les empêcher de mourir de faim! Quant à la direction morale, il en était à peine question, un aumônier suffisait pour cinq cents individus.

Qu'en résultait-il? C'est que, dans ces réceptacles du vice et de la dépravation, les plus corrompus prenaient un tel empire sur leurs compagnons, que dans le sein même de la prison, des associations criminelles s'organisaient. Les habiles y enseignaient, y professaient, c'est le mot, l'enseignement du crime. En sortant de ces lieux de

perdition, où souvent un petit enfant arrêté pour vagabondage était mêlé à des jeunes gens de seize à dix-huit ans, experts dans toutes les ignominies, le détenu avait un métier, il était voleur, voleur patenté !... car, au milieu de ce cloaque, une organisation existait; le plus coupable, habituellement, était nommé grand prévôt; c'était le terme employé. Ses camarades lui déléguaient une autorité dictatoriale. En général, on se sacrifiait pour le faire évader; un nouveau grand prévôt était nommé, et celui-ci, en relations avec son prédécesseur, pouvait, à la sortie, embrigader, enrégimenter en quelque sorte les détenus arrivant à l'époque de leur mise en liberté ! Ceci n'est pas du roman, les documents officiels des prisons en témoignent. L'État était donc arrivé à une conséquence bien imprévue en fondant ses maisons de correction; il avait voulu arrêter l'éclosion du vice dans les âmes gâtées, il avait organisé le crime[1]. Certes, le but de la loi n'était point atteint; le code pénal dit formellement que les enfants déclarés ayant agi sans discernement seront *élevés* dans une maison de correction, aux frais de l'État. Élevé, si je ne me trompe, comprend l'instruction, l'éducation, à moins que l'on n'assimile l'homme à l'animal, et que l'on considère avoir rempli consciencieusement sa mission quand on a élevé un homme comme on élève un veau ou un poulain. A Paris, le préfet de police a été obligé de recourir au système cellulaire dans le pénitencier des jeunes détenus pour faire perdre la tradition des détestables pratiques qui s'y perpétuaient.

C'était un bien grand problème que celui des établissements pénitentiaires. En présence des dangers que causait à la société l'organisation des prisons, l'État s'émut, cette question fut mise à l'étude, les académiciens proposèrent pour sujets de concours le programme des réformes à opérer; le gouvernement donna des missions à l'étranger à des hommes d'une rare distinction. C'est, chacun le sait, à l'occasion des études approfondies sur le système pénitentiaire des États-Unis, que le talent de deux hommes remarquables, de Beaumont et de Tocqueville, se révéla. A notre avis, le

1 C'est l'expression qu'emploie M. de Tocqueville dans la troisième partie de son étude sur le système pénitentiaire aux États-Unis, page 223, édition de 1845. — Chapitre de l'application du système des maisons de refuge à nos maisons de correction.

succès qui a couronné les efforts de MM. de Courteilles et de Metz à Mettray, les établissements analogues de Mesnil-Saint-Firmin, Petitbourg, Caen, Allonville, Saint-Antoine, le Petit-Mettray, Marseille, la Basse-Campagne, Montbelley, Bonneval, le Petit-Quévilly, Montmorillon, mais surtout la colonie de Saint-Ilan, fondée et dirigée avec une supériorité sans égale par notre généreux compatriote M. Achille du Clézieux, voilà la meilleure des réponses à cette question.

Mais revenons à Mettray, et citons encore un de ces petits faits éloquents qui témoignent de quelle délicatesse on use vis-à-vis de ces jeunes coupables afin de les ramener à de meilleurs instincts.

En général, quand un détenu arrive à Mettray, avant d'avoir eu le temps de subir le charme et d'entrer dans une période d'amélioration produite par l'exemple, la discipline et les bons conseils, il commence par user de ses anciennes habitudes. Souvent fort experts dans le vol, à peine âgés de sept ans, ils s'exercent les premiers jours sur leurs camarades. En prison, le moyen employé est bien simple, on fouille tout le monde, et le coupable subit une punition plus ou moins sévère. A Mettray on procède autrement avant d'en arriver là. Une sorte de tronc fermant à clef et ayant une ouverture permanente, comme une boîte aux lettres, est posé dans la cour, près de la chapelle; cette boîte, tous les jours de la semaine, est accessible à chaque colon. Au-dessus du tronc on lit : *Objets trouvés.* Le mot est effectivement bien *trouvé,* car, la plupart du temps, ce sont des objets détournés par de jeunes détenus qui reviennent par l'intermédiaire de la boîte à leurs propriétaires. Qu'on y réfléchisse un peu, et l'on tombera d'accord avec nous que la méthode de la boîte repose sur une connaissance bien exacte du cœur humain. Je me suis laissé dire que le vénérable aumônier de Mettray n'avait point été étranger à cette conception qui satisfait la conscience sans couvrir de confusion le coupable. On a remarqué qu'après un mois ou deux de séjour des nouveaux prisonniers, une certaine quantité d'objets est trouvée dans la boîte. Le remords est stimulé; la difficulté de dissimuler longtemps un détournement, de bons conseils, la facilité de remettre à la boîte sans être vu, tout

concourt à ramener le détenu dans la voie du bien, ne serait-ce que comme la plus commode à suivre.

Les résultats obtenus à Mettray sont extrêmement remarquables. M. de Tocqueville considérait la maison de refuge de New-York, dont il avait analysé les registres, comme un témoignage concluant.

Or, sur 513 enfants rentrés dans la société après avoir été enfermés dans la maison de refuge de New-York, un peu plus de 200 seulement avaient abandonné une vie de désordre et de dégradation pour une existence honnête et régulière. A Mettray, la moyenne des récidives est de six pour cent. Ces chiffres ont leur éloquence; ils font, à notre avis, triomphalement ressortir les différences qui existent entre le système français et le système américain. A New-York, à Philadelphie, à Boston, le métier, la vie renfermée dans l'atelier; à Mettray, le travail libre des champs. Il serait injuste de chercher ailleurs les différences des résultats, car l'enseignement religieux, au rapport de MM. de Beaumont et de Tocqueville, y est prodigué avec le zèle de la charité la plus vive, par des hommes d'une piété vénérable, que nul ne saurait du reste dépasser, celle des directeurs et des aumôniers de Mettray.

Si la Bretagne fournit à Mettray une forte proportion de ses habitants, Paris apporte aussi son formidable contingent, et cet élément parisien a nécessité une légère déviation dans le but de la colonie. A l'origine de Mettray, tous les détenus devaient à la sortie être dirigés vers l'agriculture, puisque toute leur éducation devait exclusivement se rattacher à cette idée : former des agriculteurs intelligents, rendre des bras aux campagnes. Mais, à l'expérience, on a reconnu combien certaines natures se montraient rebelles à cette direction. A des antipathies, à des répugnances presque invincibles, se joignaient fréquemment des raisons de santé qui, de l'avis des médecins, devaient faire éloigner plusieurs enfants des travaux des champs. Des détenus avaient déjà fait l'apprentissage de certains métiers dans les grands centres d'industrie ; ceux-là professaient pour l'agriculture une aversion qu'on leur avait inspirée dès le berceau. L'administration de Mettray possède des lettres de parents qui écrivaient à leurs fils : « Tu dis que tu es agriculteur,

ce n'est pas un état. » D'autres ajoutaient : « C'est un état qui n'est pas bien vu[1]. »

Il était bien difficile de concilier, avec des dispositions semblables, la devise des fondateurs : « Améliorer la terre par l'homme et l'homme par la terre. » Cependant on l'a tenté et l'on a réussi au-delà de toute espérance. On a essayé de rattacher ces vocations industrielles à l'agriculture. Une fabrique d'instruments aratoires, qui a remporté des médailles à toutes les expositions où elle a concouru, a été fondée[2]. Quand les colons des grands centres industriels sont parvenus à confectionner avec une certaine habileté des charrues, des machines à battre, à vanner, etc.; immédiatement on leur fait expérimenter leurs instruments au milieu des champs, labourer, battre, vanner, etc.; et on leur répète cette maxime, à la sagesse de laquelle ils se soumettent : « Si l'on veut bien fabriquer, il faut toujours savoir à quoi doit servir ce que l'on fabrique[3]. »

Que nous sommes loin des maisons de refuge tant vantées de Boston ou de Philadelphie, où sans prendre jamais l'air des champs, les détenus travaillent chaque jour huit heures aux métiers et quatre heures à l'école[4] !

Combien de fois, à la campagne, le paysan est interrompu dans ses occupations agricoles par un accident arrivé à son matériel : les ouvriers en état de faire ces réparations sont souvent à de longues distances; leurs journées coûtent, en outre, fort cher. Le colon de Mettray est apte à les remplacer, et, comme les pion-

1 Rapport de M. de Metz, directeur de Mettray, 1861.

2 Nous avons sous les yeux les dates de ces distinctions.

Médaille d'argent, au concours régional d'Angers 1855.
— — au comice agricole de Sainte-Maure 1853.
— de 1re classe à l'exposition universelle de Paris 1855.
— d'or au concours régional de Tours 1856.
— d'argent à l'exposition de Paris 1856.
— de bronze à l'exposition universelle de Metz 1856.
— d'argent au concours de Cien 1856.
— d'or à l'exposition du Mans 1857.
— d'argent à l'exposition de Bordeaux 1859.
— d'or, d'argent et de bronze au concours régional de Poitiers.

3 Rapport de M. de Metz, 1861.

4 *Du système pénitentiaire aux États-Unis*, p. 210-211.

niers isolés dans les défrichements de l'Amérique du nord, sait se tirer d'affaires par ses propres ressources.

En 1847, MM. les directeurs dressèrent un tableau des métiers représentés à la colonie. A cette époque le nombre des détenus était de 500; depuis il s'est élevé à 700, mais les proportions dans la répartition du travail n'ont pour ainsi dire pas varié. On y comptait :

335 agriculteurs, c'est-à-dire plus des deux tiers; 50 jardiniers; 18 charrons; 12 forgerons; 10 maréchaux; 16 sabotiers; 12 menuisiers; 18 tailleurs; 12 cordonniers; 6 maçons; 8 cordiers; 3 voiliers.

Cette dernière catégorie ne se compose jamais que des enfants qui veulent être marins; du reste, ils sont forts utiles à la maison pour la confection des hamacs dans lesquels couchent les détenus.

Quand l'enfant est amené à la colonie par le directeur — car c'est lui qui va habituellement les chercher — on l'emploie à l'agriculture ou à l'atelier, en tenant compte de son âge, de son aptitude et de ses forces. Une fois qu'il a pris place dans une famille agricole ou industrielle, il s'essaie, pendant un mois environ. Si au bout de cette période, il veut abandonner cette direction, on lui permet de changer de famille. Mais pour éviter ces mutations, qui pourraient être la cause d'abus, on le considère cette fois comme ayant définitivement rencontré sa vocation.

Souvent l'enfant, capricieux ou mû par la *papillonne*, comme disent les Fouriéristes, demande encore à changer de famille ou de métier. Cette fois on n'y consent plus, que dans le cas où il arrive à être un des cinq premiers de sa famille. Cette combinaison est ingénieuse et donne d'excellents résultats. Habituellement, voici ce qui arrive: l'enfant, excité par le désir de changer de métier au plus vite, met une application des plus soutenues à arriver aux premiers rangs de sa famille, et il y parvient presque toujours; mais, à ce moment, ce métier qui lui répugnait, parce que, faute d'attention, il n'y réussissait pas, lui sourit depuis qu'il est devenu un des plus habiles. Il hésite à abandonner une voie qu'il lui a été d'abord si pénible de se frayer, et il se demande s'il ne vaut pas mieux rester à la tête de sa famille que d'aller dans une autre recommencer un

nouvel apprentissage où peut être il réussirait moins bien. Effrayé par cette perspective et alléché par la petite rétribution que l'on accorde aux plus méritants de chaque famille, rétribution qui va tout entière à la masse remise au détenu à sa sortie, l'enfant reste avec plaisir dans la famille d'où, par dégoût provenant de sa paresse, il s'était d'abord bien promis de sortir. Comme dit Franklin dans la *Science du bonhomme Richard, je n'ai jamais vu un arbre qu'on change souvent de place pousser des bourgeons.*

Sauf le dimanche, où les exercices religieux, l'étude de la musique, de la gymnastique et la distribution des récompenses absorbent tout le temps, voici quelle est la vie du colon : — à cinq heures en été, à six heures en hiver, le colon se lève, s'habille, se livre aux ablutions de propreté et fait sa prière. Jusqu'à huit heures, travail manuel ; à huit heures et demie, déjeûner et récréation ; à neuf heures, travail manuel ; à midi, dîner et récréation ; à une heure, classe de deux heures en été pendant les grandes chaleurs, puis quatre heures de travail manuel ; en hiver, travail manuel de quatre heures le jour, et deux heures de classe à la lumière ; à huit heures du soir, souper, chant du soir, prière ; à neuf heures, coucher.

Le travail et l'âge des enfants, dit M. Cochin [1], demandent une nourriture substantielle ; ils reçoivent 750 grammes de pain par jour, deux fois par semaine du lard et du bœuf, à un repas seulement ; le reste du temps, des légumes, de la soupe, etc. Il n'y a pas, comme dans la maison centrale, de cantine où règnent souvent les plus grands abus.

La plupart des enfants envoyés à Mettray, ont puisé la vie à une source aussi impure au physique qu'au moral ; on comprend tout ce qu'il faut de dépenses de soins quotidiens et de dévouement pour refaire ces natures gangrenées. Depuis sa fondation la colonie a reçu 2,605 détenus, sur ce nombre : 524 dont les parents expient dans les prisons les méfaits qu'ils ont commis ; 174 dont les parents vivent en concubinage ; 415 enfants naturels ; 140 enfants trouvés et abandonnés ; 377 enfants d'un second mariage ; 1,131 sont orphelins [2].

1 Dans sa notice si remarquable sur Mettray. Paris, 1847.

2 Rapport du directeur. — Voyez M. Cochin, p. 28.

Ces chiffres montrent à nu les plaies de notre sociéte si brillante à la surface, et l'on ne peut sans tristesse rapprocher ce tableau des renseignements publiés il y a quelques jours par le savant M. Legoyt, dans son dernier volume de la *France statistique*. Nous y apprenons qu'à Paris le nombre des naissances illégitimes dépasse le quart des naissances légitimes, et qu'en 1857, sur un nombre immense d'actes de mariages, on en a compté 39 pour cent où les époux n'ont pu signer leur nom. — A Mettray, plus de la moitié des détenus arrive à l'établissement sans avoir les premières notions de la lecture et de l'écriture.

Il est facile d'admettre qu'avec de semblables précédents, de simples conseils, la douceur, la religion même échouent d'abord sur des natures si dégradées. Il y a une limite où la bonté dégénérerait en faiblesse et amènerait de déplorables conséquences. Mettray a été sauvé de cette funeste extrémité par une discipline sévère. La moindre infraction est punie. Ici, nous ne saurions mieux faire que de reproduire quelques lignes sobres et logiques de M. Augustin Cochin, qui a traité ce point en docteur en droit qu'il est et en disciple de Beccaria, ce dont on ne saurait trop lui faire compliment, les théories de Bentham faisant encore autorité dans presque toutes les législations de l'Europe [1].

« Il faut, pour qu'une loi pénale soit bonne, qu'elle soit assez » juste pour convaincre en frappant, assez sévère pour intimider » avant que de frapper, assez humaine pour corriger celui qu'elle » frappe. Les colons trouvent les punitions en général justes : » car une partie des délits est jugée par leurs camarades, les » directeurs se réservant seulement d'adoucir la punition. Lorsqu'une faute grave est commise, le contre-maître a ordre d'envoyer le détenu à la *salle de réflexion*, sorte de salle de dépôt où » il reste quelques instants avant de recevoir la visite du directeur; » pendant ce délai, l'enfant s'apaise, le directeur prend ses renseignements, et la punition, si elle est méritée, n'est jamais » reçue sous l'empire de l'irritation. »

1 Exceptons toutefois le grand duché de Toscane où, avant 1789 et jusqu'à 1848, régnèrent les principes invoqués par le célèbre jurisconsulte et moraliste italien, auteur du traité *Des délits et des peines*.

Les punitions sont sévères; en voici l'échelle : — radiation du tableau d'honneur; retenue; corvée; pain noir et eau; cellule claire; cellule obscure; réintégration à la maison centrale.

Dieu merci, nous ne voyons pas figurer ici, comme dans les maisons de Philadelphie et de New-York, l'humiliant, cruel et repoussant châtiment du fouet. — A New-York, le règlement autorise expressément l'application des coups. A Philadelphie, cette faculté est laissée à l'autorité discrétionnaire du directeur; triste théorie, en contradiction directe avec la pensée dominante des administrateurs de Mettray, qui croient que la haute opinion que l'on inspire à l'enfant de sa moralité, le respect que l'on professe pour sa malheureuse condition sociale, contribuent, non-seulement à opérer promptement sa réforme, mais sont encore, après tout, les moyens les plus habiles pour obtenir de lui une entière soumission.

Nous avons parlé du tableau d'honneur. Pour y figurer, il faut avoir été trois mois sans punition. C'est le dimanche que le directeur lit les noms de ceux qui sont appelés à y figurer. C'est encore ce jour-là, dans la grande salle des conférences, que les 700 détenus réunis sont admis à entendre les conseils de leur vénérable fondateur et la lecture des correspondances que leurs frères d'autrefois adressent à la colonie. Ces lettres font une très-vive impression sur ces enfants; la majorité vient naturellement de la France; mais quelques-unes arrivent des pays les plus éloignés. Tantôt c'est un colon qui est devenu, à Buénos-Ayres ou à Montévideo, chef important d'industrie. Tantôt c'est un enfant de Mettray qui est allé en Algérie fertiliser le sol de notre belle conquête. Bien souvent ce sont des militaires que la conscription a appelés au service, à leur sortie de Mettray et qui, dans leurs campagnes lointaines de Syrie, de Crimée, de Chine, ont une pensée pour le clocher de Mettray, qu'au retour ils ne peuvent voir qu'en pleurant. Quelques-uns de ces soldats, devenus de brillants sous-officiers médaillés et décorés, portés à l'ordre du jour de l'armée, ont eu l'honneur de voir leurs portraits suspendus le long des murs de la salle des conférences, modèles proposés aux générations qui les remplacent dans la colonie.

Entre toutes les colonies fondées d'après son type, Mettray, sous

le rapport des résultats, est resté à la tête des établissements du même genre. La statistique publiée par les soins du ministre de la justice, constate que le chiffre des récidives pour Mettray s'est abaissé jusqu'à 4, 26 pour cent, alors qu'il est encore en moyenne de 10, 50 pour cent dans les autres colonies [1].

Cela tient sans doute à un système de patronage prolongé indéfiniment pour le détenu libéré, qui le suit partout où il va. S'ils sont sans ouvrage, ils reviennent à Mettray où jamais il ne leur en a été refusé ; malades, on les admet gratuitement à l'infirmerie ; au loin, le directeur correspond avec leur chef d'atelier, au régiment, avec leur colonel. Le souvenir de la lecture du dimanche dans la grande salle, poursuit en outre la pensée de chaque libéré. — Que dira-t-on de moi là-bas ? — se dit-il, car si la bonne conduite est rendue publique, il en est de même de la mauvaise, tous les renseignements recueillis pendant l'année sur les détenus anciens colons de Mettray, sont consignés sur des tableaux qui, suspendus dans la grande salle, sont mis tous les dimanches sous les yeux des jeunes colons. Ce patronage, pour lequel Mettray ne reçoit aucune subvention du gouvernement, entraîne des frais considérables, car il s'exerce aujourd'hui sur 1,576 individus dont 269 appartiennent au département de la Seine. Une agence spéciale a été même établie pour ces derniers [2].

On comprend qu'avec des moyens semblables on parvient à soutenir les moralités les plus chancelantes. Quand on a le sentiment du devoir religieux, d'une obligation de conscience à accomplir ; quand c'est l'abnégation qui guide votre conduite et non l'intérêt exclusif d'une fonction rétribuée, les résultats que l'on obtient sont d'une importance remarquable, en raison des efforts que l'on a faits pour les réaliser. Il faut semer pour récolter.

C'est que les directeurs de Mettray, ainsi que de toutes nos colonies pénitentiaires, sont mûs par un sentiment plus haut qu'une spéculation, impossible du reste dans les conditions où ils se sont volontairement placés. Ils ne songent pas à s'enrichir, ils pensent à moraliser la partie la plus abandonnée jadis de l'humanité.

1 Rapport de M. de Metz, 1851.
2 *Id.* *id.*

Que nous sommes, en effet, loin ici du tableau que traçait, il y a peu d'années, M. de Tocqueville : — « Dans la maison des Madelon-
» nettes, consacrée à Paris aux jeunes détenus, la discipline est
» entièrement envahie par l'entrepreneur. Il considère chaque
» enfant comme sa propriété personnelle, et si l'on veut donner
» quelques soins à l'instruction des jeunes détenus, l'entrepreneur
» ne le permet pas. *On me vole*, dit-il, *le temps qui m'appartient.*
» Il ne voit que son intérêt matériel, celui des enfants ne le touche
» pas. Aussi ne songe-t-il qu'à tirer de leur travail le plus d'argent
» possible. Comme un métier est long à apprendre il se donne
» rarement la peine de l'enseigner aux enfants : il aime mieux les
» occuper à de certains travaux manuels qui ne nécessitent ni
» adresse ni habileté, tels que le cartonnage, l'agraferie, etc., etc.
» Ces travaux, productifs pour lui, ne sont d'aucune utilité pour les
» enfants, qui en sortant de la maison n'auront point de profession
» à exercer. »

Quand on met en parallèle ces lignes, si sombres mais si vraies, avec les résultats obtenus à Mettray et ailleurs par les mêmes moyens, on ne peut s'empêcher de reconnaître que, sous ce rapport, d'immenses progrès ont été réalisés depuis vingt ans, et, pour ma part, je m'étonne de voir sans cesse les accadémiciens présenter comme un problème insoluble à résoudre la moralisation des jeunes détenus, quand la solution est déjà appliquée avec succès, sur quinze points de la France à la fois. — Que les académies raient désormais cette question de leur programme, et qu'elles relèguent au panier les rapports qu'on leur envoie dorénavant sur ce point; ou plutôt qu'elles fassent un dernier appel à toutes les intelligences, que leurs secrétariats soient encombrés de mémoires, mais que M. de Metz ait la bonne pensée d'envoyer, seulement pour l'acquit de sa conscience, un billet d'invitation à chacun des juges, pour qu'ils visitent Mettray. J'engage d'avance les philanthropes à faire trève à leurs élucubrations. Une simple carte de visite aura plus d'effet que leurs gros volumes.

CH. DE MONTIGNY.

UNE VOCATION HÉRÉDITAIRE.

> Presque toujours j'ai vu venir le fils, le petit-fils, qui se plaçait sans effort au point même où le père avait abandonné la course, et qui atteignait bientôt le but proposé.
>
> (*Marguerite Le Noir*, ch. III.)

I.

On vient d'apprendre ici les détails du martyre du P. Georges, décapité au Tonkin. Cette nouvelle a fait renaître les bruits qui avaient couru, lors de l'entrée du comte Georges des Couëts dans la Société des Jésuites. Il est juste de dire que la vicomtesse de P... a fait tout ce qui dépendait d'elle pour donner de la force à ces rumeurs qui font le sujet de toutes les conversations. Elle n'a pas, durant le carnaval, paru une seule fois dans le monde; et elle vient aux sermons du carême dans un costume assez bizarre et qui rappelle les béguines du moyen âge. Elle n'en avait pas tant fait pour le deuil de son gros époux. Or, voici la chronique qui se débitait il y a vingt ans et dont on fait aujourd'hui une seconde édition : le comte des Couëts ne s'est fait jésuite que par désespoir du mariage de Mlle de B*** avec le vicomte de P***. Ce n'est pas, même pour une coquette émérite, un honneur vulgaire, d'avoir compté parmi ses victimes un héros, un saint, un martyr, et je comprends que la vicomtesse y tienne; malheureusement la vérité est que les beaux yeux de la dame n'ont été pour rien dans la vocation du

jésuite, et je sais mieux que personne ce qu'en penser, puisque Georges m'a toujours regardé comme son ami intime.

Le siècle roule si vite, et l'oubli suit si bien les rotations précipitées du siècle, que je ne crois pas inutile de rappeler d'abord ce qu'était le comte des Couëts, il y a une vingtaine d'années. Le comte, à cette époque, avait vingt-cinq ans; il avait depuis longtemps perdu son père; sa mère venait de mourir; sa sœur était mariée; il se trouvait seul et possesseur d'une trentaine de mille livres de rentes. Son éducation avait été complète, dans l'intention de ses parents au moins; il n'en avait retiré que deux profits bien nets : il chantait comme un virtuose italien, et il montait à cheval comme un jockey anglais. Sa jeunesse n'avait pas été celle d'un anachorète; mais on ne citait de lui aucune prouesse scandaleuse. Ce qui l'avait préservé des excès dont ses contemporains et ses égaux faisaient parade, c'était d'abord les principes religieux qu'il devait à sa mère, puis une qualité de son esprit, qualité qui se fait de plus en plus rare et qui se rencontrait plus fréquemment, paraît-il, chez nos pères, puisqu'ils lui ont donné le nom de sens commun. Cet instinct précieux dont Georges était richement doué le détermina à quitter Paris et à venir se fixer en Bretagne, le jour même où il fut entièrement maître de sa fortune. Il formulait ainsi la théorie (théorie qui, par parenthèse, fut médiocrement goûtée des mères de famille du faubourg Saint-Germain), en vertu de laquelle il avait agi : Mon nom, les traditions de ma famille, mes convictions personnelles me défendent de prendre aujourd'hui une part active aux affaires de mon pays; mais si les circonstances me condamnent à une inaction politique temporaire, rien ne peut m'affranchir de la mission sociale que m'imposent mon éducation et ma fortune. Les riches sout les économes du peuple; or un bon économe doit se tenir au milieu, au centre de sa gestion; à Paris, mes trente mille livres de rentes sont une goutte d'eau dans la mer; en province, mes revenus me rendront la Providence du canton même qui les produit; puisque ma mère ne m'y représente plus, je me dois à la province.

Et il revint. Il commença par s'enquérir avec un soin pieux des traditions maternelles, et les pauvres purent fréquenter comme au-

paravant les longues avenues de son château. De leur côté, les métayers virent se perpétuer les prix de fermage qu'avait réglés l'équité paternelle, et les recteurs des environs vinrent s'asseoir, comme par le passé, à une table cordiale et hospitalière. Mais ce n'était pas assez : le jeune et brillant gentilhomme ne pouvait pas régler sa vie, ainsi qu'un bon père de famille dont le budget s'équilibre à grand'peine. Le luxe est un devoir social pour les fortunes qui s'élèvent au-dessus de la médiocrité dont le poète a fait le niveau du bonheur. Le genre de luxe qu'adopta le comte était indiqué à la fois par ses goûts personnels et par les habitudes agricoles du pays dans lequel il s'était fixé. Tout le monde sait que les Bretons se sont transmis d'âge en âge, comme un héritage de leurs ancêtres les Celtes, l'amour passionné du cheval. Georges se plaça au premier rang des sportsmen de la contrée, et ses écuries furent célèbres dans toute la province.

Au milieu de cette existence active des chasses, des courses, des réunions agricoles, comment voulez-vous que l'amour ait pu trouver place ? J'entends parler de cet amour profond qui absorbe l'homme tout entier et dont les déceptions modifient tout le cours ultérieur de la vie; Georges ne l'éprouva pas : je crois qu'un pareil sentiment était peu dans sa nature, et il appert, dès à présent, que le mariage de Mlle de B*** ne fut pas la cause de son entrée dans le cloître.

Je ne veux pas néanmoins prétendre que Georges et Mlle de B*** passèrent dans le monde complétement étrangers l'un à l'autre ; le penchant auquel ils obéirent mutuellement pourrait peut-être s'indiquer par cette alliance de mots qui hurlent : amour de position. C'est la condition normale de l'amour en province. Que, dans une petite ville, il se rencontre un jeune homme et une jeune fille qui, par leur éducation, leur naissance, leur fortune, s'élèvent au-dessus du niveau de leurs compatriotes, on commence par les envier, puis une seconde réflexion amène à penser que le moindre tort qu'ils puissent faire à tous et à chacun, c'est de s'épouser : de cette façon, en effet, dit la jalousie individuelle, le brillant jeune homme ne donnera pas un nom à ma voisine ; l'opulente héritière ne traînera pas mon voisin en carrosse. Et on tombe d'accord pour les marier. Tout le monde s'en mêle, la cuisinière, les intimes, les tantes, les

cousines, les grands parents. Il est bien rare que les deux enfants enveloppés par le réseau de cette conspiration universelle ne finissent pas par se persuader à eux-mêmes qu'ils sont faits évidemment l'un pour l'autre. Ils s'épousent : rien n'est changé dans les positions traditionnelles de la petite ville, et personne n'a à mêler à ses déceptions l'insupportable amertume du triomphe d'une rivale.

II.

Georges était, je pense, un peu cousin de Mlle de B***. Toujours est-il qu'il se fut à peine assis dans le pays, que l'opinion publique lui donna le titre et la qualité de fiancé. Georges se laissa faire, sans trop y songer. Pour Mlle de B*** comme pour lui, la contrée ne laissait pas l'embarras du choix possible. Le comte des Couëts ne crut pas pouvoir se dispenser de faire sa cour à sa jolie cousine, et la cousine reçut avec son plus charmant sourire les hommages de son cousin. Voilà à quoi se résuma, en définitive, cette passion qui n'eut jamais que deux manifestations, bien conformes aux goûts et au caractère de Georges : il couvrit le piano de Mlle de B*** de ses compositions musicales, et il augmenta le personnel de ses écuries par l'acquisition d'une ravissante jument arabe, qu'il destinait évidemment à sa fiancée, et pour le dressage de laquelle il épuisa toute sa science et toute sa patience.

Cependant le comte était parvenu à fonder au chef-lieu du département un jockey-club assez nombreux, et à créer un hippodrome. Il s'agissait d'inaugurer dignement le New-Market départemental, le Chantilly bas-breton. Georges, avec son bon sens, avait compris qu'un novateur ne doit jamais se réserver, dans l'œuvre qu'il crée, une position honorifique, et il avait affublé la nullité de son futur beau-père du titre de Président de la Société hippique. Donc, c'était dans les salons du marquis de B*** que nous discutions gravement les conditions du programme de nos courses.

— Ce serait parfait, dit le marquis, si nous ajoutions un.... un....

Comment dites-vous cela, Georges? cette course où il est question de chasse, vous savez?

— Steeple-chase, mon oncle, fit Georges.

— C'est cela. Eh! bien, messieurs, nos dames désirent vivement cette course. Ma fille m'en a parlé. Seulement il ne faudrait pas, vous comprenez, qu'elle fût disputée par des jockeys; il serait convenable qu'elle fût courue par des.... des.... Comment dites-vous cela, Georges?

— Des gentlemen-riders, mon oncle.

— Il n'y a à cela qu'un petit malheur, dis-je assez étourdiment, c'est que nous n'avons plus le sou pour établir ce prix, et je doute que ces messieurs veuillent s'exposer à casser les jambes de leurs chevaux, sans compter leur propre cou.....

— Le marquis m'interrompit d'un regard de foudroyant mépris.

— Monsieur, dit-il, n'ai-je pas suffisamment indiqué que c'était le prix des dames : un ruban, une fleur, c'est tout ce qu'il faut. Si j'étais d'âge, je risquerais, moi, tous mes chevaux pour un sourire.

Notons que le marquis possédait, pour toute écurie, deux vieilles carcasses de chevaux mecklembourgeois, qui faisaient à son briska l'effet des chevaux de bois de nos carrousels forains.

Pendant que notre Président m'accablait ainsi, Georges s'était vivement rapproché de deux Anglais qui composaient avec lui toute la partie vraiment hippique de notre club, et avait échangé avec eux quelques mots à voix basse.

— Vous pouvez inscrire cette course sur le programme, dit Georges : l'honorable baronnet, sir Jonh Grafford, le major Bentham et moi, nous engageons chacun un cheval.

— Devinez combien me coûtera ce chevaleresque ruban? me dit Georges en sortant. Décidément, si Mlle de B***, quand elle sera ma femme, se passe journellement de pareilles fantaisies, les mines de Golconde n'y suffiraient pas. Il faut absolument que ce prix soit gagné par moi; par conséquent, il faut que d'ici à quinze jours, coûte que coûte, je fasse venir d'Angleterre un hunter de premier ordre; car mes deux partners ne monteront pas des rosses, je vous en réponds.

— Or ça, mon cher Georges, de votre part, je comprends tout,

mais quelle mouche de galanterie a donc piqué nos deux insulaires et les a décidés à risquer leurs côtes et leurs chevaux pour un ruban?

— Il faut bien vous dire tout bas, répartit le comte, que j'ai ajouté au ruban un engagement de cinq cents livres sterling contre eux chacun cinquante. Mais je ne pouvais pas faire autrement, n'est-ce pas?

— Georges n'attendit pas ma réponse à cette question qui était la protestation de son bon sens contre sa conduite.

Mlle de B*** ne laissa pas ignorer que c'était à elle, en définitive, que l'on était redevable du spectacle qui promettait tant et de si vives émotions aux femmes nerveuses du département. Elle en reçut d'unanimes compliments qu'elle rendit en sourires à son cavalier.

Le jour de la lutte arriva. Les courses plates furent disputées sans grand intérêt, sauf pour les hommes sérieux. La foule, et toutes les dames faisaient partie de la foule, la foule attendait le steeple-chase.

Enfin, la cloche sonna cette minute tant désirée, et les trois cavaliers qui exposaient leur vie pour les beaux yeux de Mlle de B*** entrèrent dans la piste.

Les deux Anglais s'étaient facilement procuré, dans leur île, deux hunters âgés, dont les tares attestaient les exploits; quant à Georges, malgré tous ses efforts, il n'avait pu trouver un cheval qui eût fait ses preuves, et il avait fallu se contenter d'importer à prix d'or un poulain remarquable de formes, d'origine illustre, auquel un brillant avenir était indubitablement promis, mais qui n'avait que des espérances.

— Monsieur le comte, disait tout bas le vieil entraîneur Jack, au moment où Georges se préparait à se mettre en selle, monsieur le comte, défiez-vous de ce poulain; ça à trop de sang, et c'est trop jeune pour un steeple-chase. J'ai remarqué ce matin qu'il a horreur du blanc; méfiez-vous.

— Jack, répondit le comte, ce n'est pas la première fois que je monte à cheval; rassure-toi.

— C'est égal, Monsieur, reprit Jack, en insistant près de moi, après que Georges eut quitté l'enceinte du pesage, quand je suis entré ce matin dans les box, je n'avais pas mon paletot, et à la vue de ma chemise, ce cheval s'est agité dans la stalle avec des signes extraordinaires d'effroi; il a été maltraité par un piqueur qui avait habituellement un vêtement tout blanc, c'est sûr.

Cependant Georges avait paru à son tour dans la piste : la popularité du cavalier, sa bonne mine sous son costume de jockey, les formes admirables de son cheval, et plus que tout cela, peut-être, l'instinct national, faisaient que la foule immense qui entourait l'hippodrome n'avait d'yeux et de vœux que pour lui.

Ils partent : ils sont partis. Georges, retenant son cheval à pleines mains, laisse les deux Anglais prendre la tête, afin qu'à chaque obstacle son poulain, entraîné par l'exemple, soit moins tenté de se dérober; puis quand la course va finir, en deux bonds il dépasse ses rivaux, sans leur laisser d'espoir, et franchit vaillamment la dernière des barrières. En ce moment, des tribunes, de la foule, éclatent les applaudissements, les hurras! Les hommes battent des mains, les femmes agitent leurs mouchoirs. Triomphe fatal! Le vieux Jack l'avait prévu : le poulain, effrayé par ce bruit, par ces couleurs blanches qui flottent, fait un écart désespéré et va s'embarrasser dans les cordes. Il tombe comme un plomb; et pendant que les deux Anglais dépassaient le poteau, Georges et son cheval gisaient inanimés aux pieds de la tribune du juge.

Le cheval était mort. Le comte avait la cuisse cassée.

III.

Les chirurgiens déclarèrent tout d'abord que la fracture de Georges n'aurait pas de suites, en ce sens qu'il ne demeurerait pas infirme; mais ils le condamnèrent d'avance à un repos absolu de plusieurs mois.

Or, six semaines après les courses, on faisait part du mariage de

Mlle de B***, avec le vicomte de P***, un gentilhomme du Bas-Poitou, qui était venu pour assister à l'inauguration de notre hippodrome.

Georges supporta cette nouvelle avec beaucoup de philosophie; le cœur n'avait rien à voir en cette affaire et l'amour-propre seul recevait un échec.

La marquise de B***, qui était, sous le rapport intellectuel, la digne moitié de son époux, et qui avait de plus que lui la démangeaison de tout dire, qui est universellement regardée comme l'apanage de son sexe, la marquise fit en tous lieux l'oraison funèbre des amours de sa fille avec Georges. — Oh! je regrette bien vivement la peine que ceci va faire au jeune comte des Couëts : il ne cachait pas son amour pour Laure et il est de notre famille ; mais les parents sont obligés d'avoir l'œil ouvert. Ce pauvre comte est un fou! Imaginez-donc que cet horrible steeple-chase qu'il a voulu courir malgré toutes les observations qu'on a pu lui faire, lui coûte cinquante mille francs! Il avait acheté ce beau cheval qui s'est tué, mille livres, disait-il; mais il trompait mon mari; il l'avait payé vingt-cinq mille francs ; il n'avait aussi parié contre les Anglais que mille livres, à l'en croire, mais je sais qu'il leur a donné des obligations pour vingt-cinq mille francs : total cinquante. Fourbe et dissipateur, c'est trop au moins de la moitié.

La marquise reconnut à quelque temps de là qu'elle avait gratuitement accusé Georges de fourberie, en apprenant, aux dépens de son gendre, à mieux calculer les valeurs monétaires anglaises. En effet, un soir, ou plutôt un matin, le vicomte de P***, qui ne semait pas ses guinées sur la pelouse du turf, mais qui laissait parfois ses louis sur le tapis vert d'un lansquenet furibond, rentra de fort méchante humeur, et un peu ivre. Il avait perdu contre des Anglais. Le marquis rencontrant le major le lendemain, l'aborda en lui disant : — Mais vous jouez donc un jeu d'enfer, mylord? — Aô, exclama l'insulaire. — Et combien ce pauvre vicomte a-t-il perdu? — Cinq cents livres, je suppose. — Eh! c'est bien la peine de faire la moue, pour un billet de cinq cents francs. — Aô, reprit le major, j'ai dit cinq cents livres sterling, et c'était comme douze mille cinq cents livres tournois, attendu qu'un Anglais vaut vingt-cinq Français. Le marquis voulut

se fâcher; mais le major, sans rien perdre de son flegme, affirma qu'il avait commis une faute involontaire de langage.

Georges se fit répéter, avec un sourire amer, les commentaires de la famille de B***. — Cinquante mille francs, dit-il, ce ne serait pas payer cher la chance d'échapper comme par miracle à l'honneur d'une pareille alliance; mais ma pauvre cuisse est de trop! — A quand la noce, très-cher, ajouta-t-il, en m'adressant la parole, je retiens une de vos fenêtres pour voir à l'aise défiler le cortége.

En effet, le matin du jour que Mlle de B*** avait choisi pour éblouir notre humble ville des pompes de son hyménée, Georges, qui avait dû refuser l'invitation qu'on avait dû lui faire, déjeûnait en tête-à-tête avec moi; mais pour que nul n'ignorât sa présence, une élégante voiture de chasse, attelée de quatre irréprochables chevaux anglais, stationnait à ma porte.

Les voitures nuptiales passèrent bruyamment et lourdement sous nos fenêtres.

— Ce vicomte de P***, dit tout à coup Georges, est un malotru d'oser attacher des chevaux pareils à la voiture où doit s'asseoir une femme comme la sienne!

— Vous trouvez donc Mlle de B*** bien belle? lui dis-je.

— Non, elle n'est pas belle pour inspirer un amour profond et tenace; elle n'est pas belle pour un artiste comme vous; mais elle a quelque chose qui dénote au premier regard une femme de race; et quand on sait vivre, on ne jette pas sur le dos d'un cheval de course le harnais d'un cheval de charrue.

— Répondez-moi franchement, dis-je, après un silence; dans ma bouche, vis-à-vis de vous, cette question n'est pas indiscrète; Georges, n'avez-vous aucun regret?

— Eh! bien, répondit le comte en trempant dans la mousse d'un verre de champagne sa fine moustache blonde, franchement j'ai un double regret: Mlle de B*** m'avait inspiré deux ou trois idées que j'ai traduites en assez bonne musique, et me voilà forcé de chercher une autre Muse; puis, le dressage de *Giselle* m'a très-sérieusement occupé, et je ne sais plus ce que faire de *Giselle*.

Giselle était la jument que le comte avait achetée pour sa fiancée.

En ce moment *Giselle* elle-même parut au bout de la rue, montée par le plus microscopique des jockeys.

— Qu'est-ce ceci? dit Georges.

Mais avant qu'on eût eu le temps de former une conjecture plausible, le groom, leste comme un singe, était déjà près de son maître et lui tendait un assez volumineux rouleau de parchemin.

— Monsieur le comte avait mis hier soir sur sa table ces papiers qu'il lit tous les jours, et il avait dit devant moi qu'il voulait les emporter avec lui ce matin; je les ai retrouvés au château après le départ de monsieur le comte, et.....

— Et tu as été enchanté de trouver un prétexte pour faire voir la noce à *Giselle*, et pour faire voir *Giselle* à la noce. C'est bien, va-t-en.

— Mon cher ami, reprit Georges, je voulais effectivement vous communiquer aujourd'hui ces papiers que j'ai déterrés dans un coin de la bibliothèque, et que j'ai cherché à déchiffrer pour abréger les heures passées sur ma chaise longue. Ce sont les mémoires de mon trisaïeul, le même dont vous avez admiré l'austère portrait, peint par Philippe de Champaigne, et avec lequel, flatteur, vous me trouvez une ressemblance parfaite. Cela m'a beaucoup intéressé; malheureusement, la moitié est écrite en latin; or, en fait de langue, je ne connais que le jargon des écuries anglaises. Mais vous, qui êtes un archéologue, un paléographe, vous lirez sans hésiter ces pattes de mouches enchevêtrées, et si vous trouvez quelque chose qui ne soit pas des extraits de saint Augustin, à propos de Jansénius, dans la partie latine de mon manuscrit, vous me direz en gros ce que c'est.

Si je vous parle de Jansénius, dit le comte en terminant, c'est que l'existence de cet hérésiarque, dont mon vénérable ancêtre était un adversaire très-prononcé, m'a été révélée par ces mémoires mêmes. N'allez pas croire, très-cher, que je sois devenu savant, et redouter un rival dans ma frivole personne.

S. Ropartz.

(La fin au prochain numéro).

ÉTUDES HISTORIQUES.

SAINT FÉLIX, ÉVÊQUE DE NANTES.

VIe SIÈCLE

516-583*.

Soyons donc francs et avouons que ce qui nous rend si difficiles, c'est le surnaturel qui se mêle en toute cette histoire d'Herbauges; tranchons le mot, c'est le miracle. A notre époque d'insurrection contre toute autorité, on ne veut pas de ces coups d'état d'un pouvoir auquel on ne peut résister; les uns les nient, ce qui est très-court, très-facile, mais ne prouve rien et ne les détruit pas; les autres, tentant un compromis impossible, les acceptent en principe, mais les repoussent en fait. Pour nous, sincères ici, comme toujours, disons simplement que nous croyons à cette intervention directe de Dieu en faveur de ses apôtres. Il fallait que ce miracle se fît. Herbauges, c'était le paganisme vivant en face de Nantes, d'où rayonnait la foi au Dieu crucifié; il fallait qu'Herbauges fût vaincu. Voilà pourquoi Félix y envoya tout d'abord son archidiacre; voilà aussi pourquoi Martin, au lieu de s'arrêter à Ratiate, où il y avait des fêtes, un culte extérieur et des divinités auxquelles on ne croyait plus, se hâta de gagner, au fond de ses bois, l'antique et solitaire

* Voir la *Revue*, livraison de Janvier, pp. 73-81.

ville, où le druidisme, cette religion nationale, se perpétuait par la magie, s'appuyait sur les traditions toujours vénérées des ancêtres et de l'antique liberté, et tenait les âmes attachées par le double lien de la terreur et de l'amour. Car, qu'on le remarque, une religion ne se fonde pas uniquement sur le respect ou sur la foi, il faut encore qu'avec l'esprit elle saisisse le cœur, c'est par là seulement qu'elle entre dans les mœurs. Arbadia était donc le point important, la citadelle de Satan qu'il fallait emporter à tout prix, et dès lors Dieu devait ses secours à ses soldats; sa parole y était engagée.

Si l'on veut avoir une preuve de l'importance d'Arbadia comme centre des superstitions druidiques, et par suite de la nécessité de cette intervention providentielle, il suffit d'indiquer les monuments qui subsistent encore de nos jours, accumulés dans un petit espace. Nulle part ce culte rendu aux fontaines, aux pierres et aux arbres, contre lequel tous les conciles de cette époque s'élèvent avec tant de persistance et d'énergie, n'a laissé plus de traces qu'au Pont-Saint-Martin, à Saint-Aignan, à la Chevrolière, au bord de ce lac de Grand-Lieu, ministre des vengeances du Seigneur. Nous y connaissons au moins deux fontaines, celle de *Gaüchou* et celle de Saint-Aignan[1], vers lesquelles on vient

1 *Gauchou*, de *Gao* ou *Gau*, faux et *aou*, peut être *eau*, prononcé à la façon villageoise, — eau gauche, eau mensongère, gauche en opposition à droite, à vraie. On dit encore : il va tout de *gau*, pour il va de travers. Ce fut l'habitude, à cette époque, d'attacher une de ces épithètes défavorables à tous les lieux ou objets qu'une superstition distinguait. De toutes parts on trouve des pierres druidiques, par exemple, désignées sous le nom de *pierres folles*. — La fontaine de Gauchou est en Saint-Aignan, au bord du vieux chemin gaulois dont nous avons parlé et sur la lande défrichée maintenant qui portait son nom et où le souvenir d'une grande bataille est resté. On y montre encore des fossés creusés, dit-on, pour embarrasser la marche des chevaux. On y a trouvé dans le sol des pièces gauloises et romaines. Cette fontaine n'est indiquée par aucun monument. C'est une eau admirable de pureté, sortant d'un trou au coin d'une pièce de terre et donnant naissance à un ruisseau qui se jette dans l'Ognon en passant dans les prés *Maró, prés des bonnes femmes de pierre*. Albert de Morlaix, si au courant de nos traditions, en parle dans sa *Vie des Saints*. On y a cousu l'histoire de la fontaine Sainte-Marie à Nantes. On raconte que, dans une grande bataille contre des païens qui étaient cantonnés à Herbauges, le chef des chrétiens mourant de soif dans les prés de Saint-Aignan, fit une prière à Dieu pour obtenir de l'eau pour lui et sa troupe, qu'il sut d'inspiration qu'en frappant le sol de son épée une source jaillirait, et qu'en effet, *une fontaine, ronde comme la roue d'un char*, répondit à son acte de foi. Quoi qu'il en soit, tout le monde

en pèlerinage et auxquelles on offre des dons comme aux temps païens, et des pierres sacrées, que la légende, ainsi que nous l'avons dit plus haut, a marquées, en en faisant les monuments redoutés d'une vengeance divine. L'idée chrétienne de la femme de Loth s'est substituée à l'idée de vénération primitivement attachée là par les druides. A la Chevrolière, pays renommé pour ses sorciers, il y a la *Chapelle des Ombres*, où l'on va en voyage afin d'être guéri de la fièvre. Quant aux arbres, ils ont disparu avec le temps, et cependant nous retrouvons en ce nom même des *Ombres*, un souvenir du culte qu'on leur rendit, et aussi dans la dénomination de *Lucus calumniosus*, le bois sacré du mensonge, que portait au moyen âge la forêt de Princé. En outre, la foi aux sortiléges est profondément enracinée, les superstitions que le moyen âge tenait de l'antiquité s'y conservent, l'*envoultement* est pratiqué dans les chaumières, et à tous les raisonnements qu'on lui fait pour combattre sa foi, le paysan, qui d'ailleurs n'aime pas à en parler au premier venu, oppose imperturbablement des résultats qu'il affirme. Se plaint-il de quelque mal dont la cause lui est inconnue? Il n'hésite pas à se considérer comme la victime du mauvais vouloir de quelque enchanteur. Mais comment trouver et combattre ce mystérieux ennemi? Il lui dérobera ses propres armes, il fera lui aussi appel aux puissances occultes, au moyen de rites qu'il ne comprend pas, mais qui remontent au-delà des temps chrétiens; il ira chercher ce qu'il ignore dans les entrailles sanglantes des animaux. Il ne sera pas le sacrificateur, c'est vrai, mais il dérobera ou paiera sans compter, chez le boucher, le cœur d'un animal égorgé, et, muni de cette proie, il l'emporte dans le secret de sa demeure, il la transperce de clous ou de pointes acérées, il la plonge dans l'eau bouillante, il attise le feu à l'entour, il épuise sur elle toute sa haine; il faudra que son ennemi lui vienne demander grâce, et il ne l'obtiendra qu'alors qu'on l'aura délivré du maléfice dont il souffre!

connaît cette source merveilleuse, l'on y fait des offrandes, comme autrefois les Gaulois, en y jetant des monnaies, des épingles qui, suivant la manière dont elles descendent au fond, dévoilent l'avenir, et des couteaux ouverts pour couper la fièvre. Quant à la fontaine de Saint-Aignan, elle porte le nom peu élégant de *Rachou*, parce qu'on y va tremper des linges pour conjurer la maladie des enfants qu'on nomme dans nos campagnes *la râche*.

Si ces choses se passent en notre XIXe siècle, qu'était-ce au VIe?[1] Quelle devait être la force de l'erreur en ce temps, à Arbadia, l'oppidum et le centre du pays d'Herbauges? Aussi saint Martin échoua-t-il dans cette première tentative ; mais cela ne doit point nous surprendre ; Dieu a des desseins cachés, et si fréquemment il agit par voie de miracles, il n'en abuse pas néanmoins ; sans cela nous nous en remettrions volontiers à lui du soin de tout faire. Il confirme la parole et les œuvres des siens par des merveilles, et c'est ce qui arriva ici, mais il exige de tous, et des apôtres comme des autres, le labeur au préalable. Peut-être, saint Félix et saint Martin avaient-ils trop présumé de leurs forces; il semblerait résulter de leur manière subséquente d'agir qu'ils le crurent ainsi, car, loin de se décourager comme des âmes faibles, ils cherchèrent à pénétrer les causes de cet insuccès, et nous voyons bientôt l'infatigable archidiacre prendre son bâton de voyage et partir pour l'Italie, accompagné d'un saint homme nommé Maximien. Et pourquoi vers l'Italie ? Afin, non pas, comme l'ont plaisamment inventé certains beaux esprits assez pauvrement inspirés, nous semble-t-il, pour se distraire de remords qu'il ne pouvait avoir, mais pour trouver un remède à cette insuffisance de forces qu'ils avaient constatée si douloureusement. Martin, envoyé par Félix[2], alla au Mont-Cassin, étudier la règle du grand patriarche des moines, saint Benoît, qui était mort, il y avait peu d'années (543), et dont la renommée remplissait le monde.

Jusqu'alors la bonne nouvelle avait été répandue, elle avait germé, et il fallait des ouvriers nombreux pour cultiver la moisson, surtout pour travailler le sol dans ses profondeurs, et veiller à ce que les herbes parasites, productions naturelles de la terre, n'étouf-

1 Claude, général du roi Gontran, marchant contre Tours, commence en route par consulter *les Aruspices*, suivant la coutume des barbares. Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, lib. VII.

2 Déjà saint Innocent, évêque du Mans, avait donné cet exemple. Dès 542, il avait envoyé au Mont-Cassin Flodegar, son archidiacre, et Harderarde, son majordome ou vidame, qui en revinrent avec saint Maur en 543. Mais saint Innocent étant mort en ce temps, et son successeur Scienfroy n'étant pas favorable à saint Maur, ce dernier s'arrêta à Orléans; de là il vint en Anjou, où Florus, un grand seigneur gallo-romain, fonda pour lui le monastère de Glanfeuille, qui devint dans la suite l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire.

fassent pas la semence venue des jardins du ciel. Ces ouvriers, ce furent les moines, prédicateurs sortis du peuple, le connaissant avec ses qualités et ses défauts, sachant de quel côté l'aborder, vivant près de lui, avec lui, de sa vie, faisant pénétrer jusqu'au fond des campagnes les enseignements que les évêques promulguaient du haut de leurs chaires, et s'occupant des détails auxquels ils ne pouvaient descendre. C'était une force immense, et saint Benoît, en disciplinant cette armée, enchaîna pour toujours le peuple au char triomphant du Christ. Aussi, voyez comme tout l'effort des ennemis de Dieu tend à détruire dès l'abord cette milice redoutée.

Saint Félix était un trop profond connaisseur du cœur de l'homme, un trop habile administrateur de la vie publique, pour ne pas comprendre la nécessité d'un semblable auxiliaire, et voilà pourquoi il suspendit momentanément son œuvre de conversion, pour ne la reprendre qu'alors qu'il se serait assuré les moyens de la conduire à bien.

XVI.

Cependant, n'allons pas croire qu'obligé de préparer dans le silence une dernière lutte contre les doctrines, Félix s'aille reposer. Il sait que si l'homme ne vit pas seulement de pain, il a néanmoins besoin de ce pain matériel pour son corps, afin que les soins par trop exclusifs de subvenir à ces nécessités ne le détournent pas de ce qu'il doit à son intelligence et à son âme; la religion veut un échange équitable d'égards entre ces deux parts de l'homme; elle autorise tous les progrès, elle applaudit à toutes les améliorations, elle ne réprouve que l'abus qui consiste à faire dominer la matière sur l'esprit. Saint Félix employa ce temps en travaux destinés à ramener à Nantes, avec les communications faciles à l'intérieur et les transactions commerciales, les jours si lointains de son ancienne splendeur.

Nous savons ce qu'était devenue Nantes sous les derniers siècles

de l'empire. Grâce à la tyrannie romaine et aux exactions de toutes sortes, elle s'était promptement dépeuplée; il lui manquait tout, depuis un air pur jusqu'à des abords suffisants pour faire arriver dans ses murs les denrées nécessaires à la vie. Point de chemins sûrs, un port ensablé, des forêts habitées par des révoltés ou par des envahisseurs, et des marais pestilentiels. Tout d'abord, Félix s'occupa de la santé publique, de ce que de nos jours on appelle l'hygiène. Il fallait faire disparaître les marais. Pour cela, il pratiqua dans la grève de Hann, qui séparait la Loire du Seil, une large coupure par où le fleuve s'engouffrant, se répandit dans le marécage, le nettoya, le creusa et en fit un torrent qui baigna sur toute cette face les murs de la ville et lui servit de défense jusqu'à la pointe du Bouffay où il retrouvait l'Erdre. L'Erdre, à son tour, fut l'objet de travaux semblables; les eaux de cette rivière, qui se répandaient en hiver dans un bassin trop large pour la faiblesse de son cours, furent savamment contenues par des digues, et leur niveau, exhaussé au moyen de trois chaussées, l'une à Barbin, l'autre au Port-Communeau et la troisième aux Halles, fit disparaître les marécages, forma trois étangs à l'issue desquels on bâtit des moulins. Le premier de ces étangs, que nous appellerons volontiers l'étang supérieur, comprend tout le cours de l'Erdre depuis le pont de Nort, au-dessus duquel elle n'est plus qu'un gros ruisseau, jusqu'à Barbin; le second est à peine comblé de nos jours et était abandonné en jouissance, jusqu'à la fin du siècle dernier, aux Chartreux dont il baignait le coteau; et le dernier qui, séparant la ville des prés Nian, la défendait sur cette face jusqu'au Bouffay, existe encore, puisque sans l'écluse actuelle du canal, on se demande ce que serait la rivière; assurément ce qu'elle était au temps de Félix, une vaste vallée, réceptacle ouvert au trop plein de la Loire dans la saison des pluies; marais infects et pestilentiels dans les chaleurs[1]. Mais l'Erdre en tombant au Bouffay dans le Seil déjà grossi de la Loire, l'élargit encore; et au moyen de travaux de curage exécutés

1 Pour s'en rendre compte, il suffit de voir comment se comporte cette rivière à la chute d'eau du canal à Nantes. Pendant les deux tiers de l'année, le déversoir est arrêté et les affluents de l'Erdre n'arrivent qu'à peine à maintenir un niveau d'eau suffisant dans son lit démesurément agrandi.

là, et dont le souvenir se retrouve dans le nom de *Fosse* (*effodere*), toujours porté par cette partie du fleuve, Félix rendit un port à Nantes.

Ainsi, une bonne administration, des travaux utilement entrepris, et sagement exécutés, et le retour de la Loire en nos murs, y ramena la prospérité; mais, qu'on le remarque, la même cause produisit son effet à Ratiate. Cette ville s'était formée sur nos ruines et engraissée de nos malheurs; elle suivit en sens inverse notre fortune; son port à son tour s'ensabla par suite de l'abandon des eanx; ses négociants peu à peu nous revinrent, et cette cité si orgueilleuse et qui avait mis tout son espoir en ses richesses, apprit combien elles sont périssables et impuissantes à prolonger la vie. Ce fut sa punition, mais aussi une préparation à mieux recevoir les enseignements de Martin à son retour; car, ne l'oublions pas, l'œuvre de Dieu marche parallèlement à la nôtre, et souvent ce que nous jugeons un malheur est au contraire une bénédiction qu'il nous envoie. Toujours est-il qu'on peut dire avec les légendaires, que l'on parle d'Arbadia ou de Ratiate, que les villes du pays d'Herbauges furent détruites au temps de saint Félix; l'une, la plus païenne, celle qui refusa nettement la vie qu'on lui apportait et méprisa le Seigneur dans la personne de ses ministres, complétement effacée du sol, comme Sodome et Gomorrhe; l'autre, moins coupable, réservée à une mort plus lente et à la régénération par la foi, mais néanmoins brisée dans son orgueil et ne subsistant plus que comme une bourgade vassale de la métropole nantaise.

Mais où trouvons-nous des preuves de ces travaux? Fortunat est encore notre guide, et, suivant notre méthode, nous chercherons à appuyer ses poèmes et à les expliquer au moyen de traditions qui ne nous feront pas plus défaut ici qu'ailleurs. Ecoutons-le d'abord :

« Que tout ce que les poètes anciens ont chanté, dit-il, le cède aux choses de nos jours, les anciens sont vaincus! Si le vieil Homère eût vu enchaîner les fleuves, il en eût bien plutôt rempli son œuvre sublime, et tous, Félix, au lieu de celui d'Achille y verraient briller ton nom; son art en eût été rehaussé! Ton sage génie, changeant les vieilles habitudes des eaux en un cours meilleur, leur donne de nouvelles lois, et refoulant les flots au moyen d'une digue que tu

leur opposes, tu les forces à prendre la voie à laquelle leur naturel se refuse.

Ici tu remplis le vallon en découronnant la colline; et dans un sens contraire, l'un s'élève quand l'autre s'abaisse; le premier change sa forme pour prendre celle de la seconde, le vallon devient colline, et la colline vallon.

Là, où l'onde coulait errante, elle s'arrête et croît, grâce à une chaussée, les chariots roulent où jusqu'alors on voyait des proues. Tu serres les eaux flexibles entre des coteaux opposés; un fleuve docile accourt, rapide, s'unir à la rivière, et soudain une nouvelle digue qui naît le refoule.

Mais les eaux qui jadis arrosaient les terres, inutiles et sans fruit, travaillent maintenant à la nourriture du peuple, et une nouvelle moisson se récolte du fleuve lui-même puisque par toi son onde enfante la nourriture des hommes forts.

Oh! combien tu dois être puissant à fixer les mouvements incertains des cœurs humains, toi qui soumets ainsi aux freins les sources rapides! O Félix, reste longtemps parmi nous, menant cette vie sans tache qui soumet les fleuves à tes lois.[1] »

Chacun à son tour a voulu expliquer ces vers et les plier aux systèmes qu'il s'est formé; les uns les ont appliqués à des travaux faits sur la Loire, le Seil et l'Erdre; d'autres en ont excepté la Loire; d'autres enfin n'ont voulu admettre que l'endiguement de l'Erdre. Ils ont beau jeu : il y a trois rivières à Nantes, et Fortunat n'en nomme aucune. Après treize siècles et tant de mouvements de terrains exécutés depuis, nous n'interviendrons pas; seulement, à défaut de solides raisons, et en présence du soin que prend l'auteur lui-même de suspendre la mesure de ses vers et de couper ses stances, lorsqu'il quitte une rivière pour parler d'une autre, nous ne voyons pas pourquoi l'on diminuerait arbitrairement l'œuvre affirmée par un témoin oculaire, qu'on pourrait sans doute souhaiter plus explicite, mais qui n'écrivait pas pour les archéologues à venir, que la tradition a complété et que le bon sens, à défaut de tradition, expliquerait encore. Il est évident, en effet, que pour rendre à Nantes la vie matérielle, il fallait enlever les causes de maladie, et pour cela faire disparaître les marais du Seil et de l'Erdre en les comblant en partie par des remblais, en les enchaînant par des digues, et en les nettoyant par des eaux courantes qu'on ne pouvait prendre que dans la Loire, qui, ramenée ainsi au

1 Fortunat, *Carm.*

pied du coteau nantais, y reforma le port, et valut au peuple, non-seulement des moulins, mais encore cette moisson des hommes forts recueillie du fleuve, le commerce et non pas uniquement des poissons :

Altera de fluvio metitur seges orta Virorum,
Cum per te populo parturit unda cibum.

Et quelle raison de rétrécir ainsi les horizons? Pourquoi diminuer nos grands hommes et, si nous sommes mesquins, les réduire à notre taille? Pourquoi taxer Fortunat de mensonger flatteur et Félix d'imbécile humeur d'un grossier encens? Croit-on que pour le curage d'un ruisseau, l'amant passionné de l'antiquité classique eût profané le nom d'Homère et compromis celui d'Achille? Croit-on que Félix n'eût pas rougi d'un éloge qui fût devenu une moquerie? Ces travaux, d'ailleurs, ont-ils rien d'incroyable? Félix manqua-t-il de ressources intellectuelles ou matérielles? Les traditions romaines, en fait de travaux publics, étaient-elles éteintes, ou plutôt ne les voyons nous pas vivantes? Chilpéric, un roi barbare, bâtissait un amphithéâtre à Soissons, et quand toutes les villes construisaient des cathédrales ou complétaient leurs enceintes, on s'étonnerait que Félix, un romain, ait remué des terres, creusé des canaux, élevé des digues, curé des rivières et un port? Que lui manquait-il donc? Le génie pour concevoir ou la volonté et les moyens pour exécuter? Mais il avait son cœur qui le pressait d'agir, un patrimoine immense et les bras de ses diocésains. Non, croyons bien que tout ceci n'est pas amplification de rhéteur, et, à défaut des affirmations des savants de profession, qui à force de vouloir trouver la vérité au fond des choses et dans ses assises commencent par détruire l'édifice sans pouvoir ensuite le relever, nous avons celles du peuple chez qui rien de ce qui l'a profondément touché ne se perd. Si, descendant vers la Loire, nous nous posons au pied des tours du château de nos ducs, sous cette belle courtine du XVe siècle qui court comme une guirlande de pierre d'un bastion à l'autre, nous demandons au premier enfant qui passe le nom du fleuve qui tombe vers lui perpendiculairement et de telle façon qu'il est impossible de n'y pas voir l'effet d'une tranchée

ouverte jadis dans la grève, il nous dira sans hésitation, tant pour lui c'est vérité banale : — « Mais c'est le canal Saint-Félix ! »

De son côté, l'Erdre ne sera pas muette. Remontez ses flots paisibles, et quand votre barque aura fui entre les coteaux boisés de Carquefou et de Sucé, vous vous trouverez soudain au milieu d'une vaste étendue d'eau que bordent au loin des marais profonds. Cette eau, c'est la *plaine de Mazerolles;* elle a son histoire, comme le lac de Grand-Lieu, et ces deux îlots que vous voyez, en sont les témoins. Là, nous disent les légendes, existait au temps jadis une forêt habitée par des bûcherons, la forêt de Mazerolles. Un jour, une pauvre fille qui la traversait fut poursuivie par deux malfaiteurs; elle allait être saisie, lorsque, invoquant le nom de la Vierge Marie, elle tomba inanimée au pied d'un arbre en sommant cette reine de pureté de venir à son aide, et aussitôt l'eau envahit la forêt, la submergea, et il ne resta que deux îles, — cette petite pelouse où sont deux arbres au pied desquels était à genoux la pauvre fille, et cette autre plus grande, en laquelle demeurèrent les coupables voués sans doute à la pénitence [1].

Allons au fond ; qu'affirme cette légende? Un fait, l'inondation d'une forêt. L'expérience de chaque jour semble ici d'accord avec le récit; constamment le paysan de Saint-Mars et des environs, travaillant dans son marais, en retire des arbres entiers, dont il peut encore parfaitement faire usage et reconnaître l'essence. Or, quand eut lieu cette submersion? Nous n'hésitons pas à répondre : précisément aux temps qui nous occupent et par suite des travaux de saint Félix sur l'Erdre. Pour nous en assurer, rappelons-nous les citations que nous avons faites plus haut de saint Grégoire de Tours, et notamment ce passage où l'historien des Francs nous parle des débordements des rivières amenant comme conséquences la ruine de tant de villes et la disparition de tant de forêts. Les eaux de la Loire, gonflées outre mesure, passèrent par dessus les digues, et entrées comme d'habitude dans la vallée de l'Erdre, n'y trouvèrent plus un écoulement suffisant ; elles y séjournèrent, détrempèrent le sol ; les arbres, déracinés par les vents, se couchèrent peu à peu

1 Les îles Saint-Pierre et Saint-Denis.

pour ne plus se relever, et avec le temps se forma cet immense amas de tourbes et de matières végétales désorganisées qui sont devenus les marais de Saint-Mars-du-Désert, marais qui se dessécheraient et redeviendraient terres labourables ou prairies, si la cause de leur submersion n'était toujours subsistante : la retenue d'eau faite à Nantes pour le maintien du niveau du canal[1].

Mais ce qui est remarquable, c'est qu'à côté de la légende poétique que nous venons de rapporter, il y a une tradition beaucoup plus simple et que nous avons recueillie sur les lieux. — Sans doute, nous dit un paysan, propriétaire dans le marais, il y eut là jadis une grande forêt maintenant engloutie, et voici comment cela se fit : on raconte qu'en ce temps il y avait à Nantes un évêque, qui était seigneur de tout le pays et qui, étant mécontent, voulut se venger; pour cela il construisit à Nantes des digues qui empêchèrent la rivière de s'écouler, et toute la contrée fut sous l'eau. — Un fait peut-il être mieux affirmé par une tradition que ne l'est celui-ci? Saint Félix était bien, en effet, le seigneur du pays, et le résultat de ses travaux fut l'inondation. Le paysan de ces lieux retirés, qui en souffrit peut-être, et qui ignorait le but qu'on se proposait plus bas, l'attribua à une pensée de vengeance, et cela devait être, de même que de nos jours l'homme froissé dans sa propriété par l'application de quelque loi d'utilité publique, ne doute pas qu'on ne l'ait volontairement atteint plutôt qu'un autre; c'est dans la nature de l'homme : il mesure tout à son intérêt personnel. Ajoutons toutefois qu'en inondant ces terres, pour la plupart, sinon toutes, incultes, l'évêque ne méritait pas ces reproches, et ne faisait qu'un bien petit mal, si encore il en faisait un ; tandis qu'en assainissant Nantes, il opérait un grand bien. Ainsi, grâce à Felix, Nantes, avec ses belles eaux, ses monuments et son port, fut arrachée à la tombe et pour toujours lancée sur la voie de prospérités que les invasions normandes pourront bien un instant suspendre, mais non plus jamais détruire. Il y a dans l'Évangile un principe de vie tel qu'il résiste à tous les efforts contraires et défie toutes les ruines.

1 Les marais de Saint-Mars dépendaient, avant 1789, de l'évêque de Nantes (Ogée). On y remarque encore les traces d'un ancien chemin, probablement romain, et quant à la vallée de l'Erdre, on sait qu'il est de tradition qu'à la Jonnellière elle est traversée par une chaussée qui n'est également aussi qu'une voie gallo-romaine.

XVII.

Ce temps est celui de la plus grande gloire de Félix, et vraiment en le contemplant on se demande quel rayon pouvait manquer à sa couronne. Considéré des rois et chéri des peuples, il administrait du consentement des uns et des autres, modérant les premiers, moralisant et nourrissant les seconds. Sa grande force résidait dans sa douceur; il était aimable pour chacun; aussi tous s'empressaient de le venir trouver, de le louer, de le bénir. Les arts s'efforçaient à l'envi autour de son nom pour l'immortaliser; Nantes était le rendez-vous des hommes illustres de ces temps. Certes, un tel concours d'hommages était fait pour enivrer son cœur, et il lui fallut une vertu affermie pour n'être point entraîné à se complaire en lui-même, la louange de nos semblables étant une des plus fortes tentations qui nous soient préparées. Félix céda-t-il quelque peu à l'épreuve? des passages de saint Grégoire de Tours, s'ils sont bien authentiques, pourraient le faire supposer; mais ce soupçon serait loin d'être appuyé par les faits, ainsi que nous le verrons. Toujours est-il que Dieu mit fin à cette épreuve, et le vent des adversités se leva. Il n'est point de saint au ciel qui n'ait souffert ici-bas.

La première blessure qui atteignit Félix, ce fut la mort de saint Euphrone de Tours, son ami; et pour comprendre combien furent grands leur union et ses regrets, il suffit de savoir quel était ce doux et saint pontife. Voici son portrait, tel que nous le trace Fortunat. Qu'on dise s'il était possible de voir ce vieillard sans l'aimer.

« Quoique ma langue soit sans force, dit le poète, et que mes doigts soient incapables d'écrire des choses dignes des grands hommes, cependant, père bienveillant, vénérable prêtre du Christ, Euphrone, je désire vous rendre mes hommages. Ah! sans doute, je vous en dois beaucoup, mais acceptez le peu que je puis; accueillez ces dons de l'amitié. Vous brillez comme une lampe au fond du sanctuaire; par vous la foi rend un doux éclat et la grâce fleurit en votre cœur sincère. Vous êtes cet homme d'Israël en qui nulle

fraude n'existe, vos actions courent dans la voie sans tache et prennent le chemin des cieux, vos entretiens sont doux et sans fard, vos paroles plus suaves que le miel. Tout ce que vous ressentez, vous le dites avec sérénité, nulle place pour la ruse n'existe en votre cœur. Vous avez la simplicité de la colombe et vous ignorez les noirs venins du serpent! Un étranger comme moi s'en vient-il près de vous, vous lui rendez sa patrie absente, et son exil a cessé! Il était à vos pieds tout en larmes, et il les essuie, et il se relève joyeux, car vous savez changer les pleurs en sourires [1]. »

Saint Euphrone mourut en 573, et fut remplacé par le célèbre Georges Florentius qui prit le nom de Grégoire et fut un grand homme et un saint. Mais Grégoire n'avait pas la douceur du bon vieillard qui venait de s'éteindre, ou du moins ce n'était pas le trait dominant de son caractère. Destiné à la lutte, il était, au contraire, ardent, ferme, inflexible; c'était un digne descendant des fiers Arvernes. Il y avait, en outre, une grande différence d'âge entre lui et Félix; Grégoire avait au plus trente-quatre ans, et Félix en comptait soixante-trois. Tout donc tendait à rendre les rapports de ces grands hommes fort différents, et la mort d'Euphrone, une douleur sans compensation pour le cœur.

Une autre douleur qui suivit de près fut la mort du saint ermite Friard. Nous nous rappelons ce bon paysan dans son île de Besné, ayant enseveli son unique compagnon Secondel, et supportant depuis lors tout seul le poids de la vie. Il le supportait bravement dans la pénitence et l'humilité; mais combien cette séparation lui semblait dure! Combien le ciel lui paraissait plus enviable depuis que l'amitié l'y attendait! Jésus, son maître, avait bien pleuré Lazare. Friard à son tour, « viel d'âge et cassé d'austérités, » courbé sur son petit jardin, l'arrosait de ses sueurs et de ses larmes. Dieu le soutenait, il est vrai, par des faveurs particulières et sa main semait les miracles autour de lui; mais toujours en garde contre l'ennemi qui avait séduit un jour Secondel, le vieillard détruisait les témoins de ces grâces exceptionnelles, craignant qu'avec le concours des peuples, l'estime de soi-même n'abordât son île et ne s'emparât de lui. Ainsi, Grégoire de Tours raconte, et il tenait ces

1 Fortunat, *Carm.*

détails de l'évêque Félix, que saint Friard parcourant son île, ayant une fois rencontré une pauvre branche que la violence du vent avait détachée d'un arbre, la releva, en fit un bâton dont il se servit pendant plusieurs années, et qu'enfin il la planta, l'arrosa, et qu'elle reverdit par la grâce de Dieu, et se mit à pousser des feuilles et des fleurs et à produire des fruits. Bientôt ce fut un arbre et tout le pays venait l'admirer; mais Friard prit sa cognée, abattit le tronc miraculeux, le fendit et le mit au feu. — Une âme ainsi en garde contre elle-même n'avait plus de progrès à faire; à l'homme ainsi dompté il ne restait plus qu'à mourir. Ainsi en jugea Dieu, et il lui envoya une grosse fièvre, c'était la délivrance, et le saint homme le comprit. Il s'en réjouit, puis songeant à cet autre ami qu'il avait à Nantes, il fit prier Félix de le venir voir, afin de louer encore le Seigneur ensemble. Et ici admirons cette confiance singulière des amis de Dieu, comptant pour rien ce qu'il y a de plus inflexible au monde, la mort, et la dominant du haut de leur foi. Félix, empêché de partir immédiatement, par quelque occupation grave, fit prier le moribond de l'attendre, et Friard dit à ceux qui lui apportèrent cette nouvelle : « Levons-nous donc et attendons notre frère! » Il se leva sans fièvre. Le samedi suivant, comme l'évêque entrait dans sa cellule, la maladie le reprit. « O saint prêtre! s'écria le bon vieux paysan en s'inclinant sur le cou du descendant des Romains superbes, devenu le serviteur des serviteurs de Dieu, vous avez bien tardé à me venir voir! Il est temps que je m'en aille! » Et il n'eut que la force de s'étendre sur son grabat. Il se confessa avec larmes, la nuit se passa en pieux colloques et en prières, et avec l'aube son âme s'éleva vers Dieu. Alors, dit toujours saint Grégoire de Tours, la cellule trembla, et s'emplit incontinent de l'odeur la plus suave, et Félix, prenant le corps, le lava et l'inhuma près de son compagnon, dans l'oratoire de l'ermitage. — « Eh! s'écrie encore ici le saint rapporteur de ces choses, à propos de ces derniers instants et de l'obéissance de la mort, s'accommodant ainsi aux heures et aux convenances de l'évêque et de son vieil ami, quelle était, pensez-vous, la sainteté de l'un et de l'autre de ces hommes, pour que tout se passât ainsi! »

Précieux aveu que nous n'aurons garde d'oublier quand l'heure sera venue de le rappeler.

Mais si ces morts successives laissaient de douloureuses traces sur l'âme aimante de Félix, elles portaient du moins avec elles leurs consolations; Euphrone et Friard étaient des amis de Dieu; il y avait une douce espérance de les retrouver un jour. Il n'en fut point ainsi de ce Macliau dont nous avons précédemment parlé. On sait son histoire; comment, destiné au glaive par l'ambition d'un frère dénaturé, il avait été sauvé par Félix; comment il s'enfuit, puis s'était fait tonsurer et élire évêque de Vannes; comment à la mort de Canao il avait pris les rênes du gouvernement, avait renversé sa mitre et rappelé sa femme; comment enfin les évêques, gardiens de la morale et de la discipline ecclésiastique, l'avaient excommunié. Rien ne l'arrêta, et comme, une fois engagé dans la voie perverse, si l'on ne recule, il faut toujours avancer, ce contempteur des lois divines, en vint bientôt à fouler aux pieds celles du sang et de l'honneur purement humain. En ce temps, dit Grégoire de Tours[1] que nous suivons toujours, Macliau et Budic, comtes des Bretons, s'étaient mutuellement fait serment que celui des deux qui survivrait défendrait les fils de l'autre comme les siens propres. Budic mourut laissant un fils, nommé Théodoric, et Macliau oubliant son serment, — et comment l'eût-il tenu? Parjure à Dieu, peut-on être fidèle aux hommes? — Macliau chassa Théodoric du pays de ses pères et s'adjoignit ses états. Théodoric partit pour l'exil et demeura longtemps fugitif et vagabond *(profugus vagusque)*; mais enfin Dieu, qu'on disait sourd et complice, eut son tour, il eut pitié de Théodoric, et celui-ci ayant réuni quelques Bretons de cœur, attaqua Macliau, le tua avec son fils aîné nommé Jacob, et rentra en possession du pays de ses pères. Warroch, l'autre fils du vaincu, posséda le petit état que ce dernier avait voulu agrandir par le crime. C'était vers 577.

Vte EDOUARD SIOC'HAN DE KERSABIEC.

(La fin prochainement.)

[1] Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, lib. V.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

NOTICE

SUR Mgr GABRIEL BRUTÉ

PREMIER ÉVÊQUE DE VINCENNES (ÉTATS-UNIS) *.

Aussitôt que Mgr Bruté eut pris possession de son diocèse, il comprit que pour subvenir à ses urgents besoins, il lui fallait obtenir des prêtres en Europe. La moisson était déjà mûre; ou plutôt la moisson périssait faute de bras pour la recueillir, et c'eût été trop longtemps attendre que compter pouvoir former des missionnaires parmi les habitants. Il résolut donc de faire la visite pastorale dont nous venons de lire la description, afin de s'assurer par lui-même de l'étendue du bien à réaliser. Dans ses lettres à ses amis, Mgr Bruté entre dans des détails plus familiers que ceux consignés dans sa relation officielle à la société Léopoldine. Il décrit les groupes d'émigrants qu'il rencontre, explorant le pays et se cherchant une nouvelle patrie, — ses conversations avec eux ainsi qu'avec les colons déjà fixés çà et là. Il cherche toujours, avec douceur et sans insistance, à dissiper leurs préjugés contre la religion catholique et à les instruire des vrais principes. Dès qu'il parvenait à connaître l'existence d'une famille catholique, il n'épargnait aucune fatigue pour rechercher sa demeure et pour la visiter, et ses peintures de leur situation désolée dans la solitude des forêts

* Voir la livraison de février 1862, pp. 150-158.

sont très-touchantes. Tantôt c'est un pauvre nègre, avec toute sa famille, émigrant du Maryland, vivant dans les bois, et se précipitant aux pieds de leur évêque pour le remercier de sa visite ; tantôt c'est une respectable famille blanche, élevée dans un milieu catholique, et maintenant sans prêtres, sans messe, sans voisins de leur religion et éprouvant déjà les fâcheux effets de ces privations. Parfois, le cœur du pauvre évêque s'abîme en lui-même, et il s'écrie, dans une lettre à Mgr David, en mêlant le latin au français : « *Ostium magnum apertum.* — Moyens nuls à présent. »

Mais, dans toutes ses lettres, on ne rencontre ni un mot de murmure, ni une expression de découragement. Sa vie entière avait été un acte d'un dévouement consciencieux allant toujours en augmentant ; et les difficultés qui se dressaient maintenant sur sa route servirent seulement à accroître son zèle et son activité. Son voyage en Europe fut fructueux. Ses notes montrent qu'il se trouva souvent bien embarrassé à la cour des princes et près des grands personnages avec lesquels il lui fallait se mettre en contact dans l'intérêt de son diocèse. Il fut cependant reçu partout avec la plus grande faveur. L'impératrice d'Autriche et le prince de Metternich lui témoignèrent particulièrement de l'intérêt, et ils gratifièrent le bon évêque de présents de toutes sortes. Mgr Bruté ne manqua pas aussi de faire sa visite *ad limina apostolorum* et d'y recevoir pour lui et pour son diocèse la bénédiction du père commun des fidèles ; puis il se hâta de revenir à sa résidence dans les forêts.

Un chaleureux accueil l'attendait, à son retour dans sa ville épiscopale, car tous étaient très-attachés à leur bon évêque, aussi bien catholiques que protestants. Maintenant commença pour lui une nouvelle série de travaux qui ne devaient finir qu'avec sa vie, dont le terme approchait rapidement. Avec les ressources qu'il avait pu se procurer en Europe, il établit à Vincennes un collége diocésain, grand et petit séminaire, un asile d'orphelins et une école gratuite. Il procéda aussi à l'achèvement de sa cathédrale, et il fournit des secours pour aider à construire de petites églises sur différents points : « Nous sommes complétement sens dessus dessous, avec nos réparations d'église, écrit-il à l'abbé Shaw, en août 1838. Le sanctuaire de ma cathédrale n'a plus de toit ; la nef et les ailes sont une forêt d'échafaudages dressés par les plâtriers, et le clocher sera bientôt en place. Les charpentes sont déjà taillées à Saint-Francisville, et bientôt, remontant le Wabash, elles se dresseront dans les

airs, proclamant au ciel, non pas un mensonge, comme la colonne de Londres, mais l'amour sincère de Vincennes pour la gloire de Dieu.»

Mgr Bruté avait ramené de France vingt prêtres ou séminaristes ; mais quoique sa santé fût déjà bien ébranlée, il sut encore continuer ses travaux avec toute l'activité d'un jeune homme. Il avait pris un mauvais rhume, en 1837, sur l'impériale d'une diligence de l'Ohio, en se rendant au concile de Baltimore, et le mal dégénéra en une affection de poitrine dont la marche fut rapide. A Vincennnes, il était à la fois évêque, curé de la paroisse, professeur de théologie à son séminaire et maître de latin à son collége. Il écrivait deux fois par mois à chaque prêtre de son diocèse, et il leur communiquait ainsi une partie de ce zèle dont il était consumé pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il visitait sans relâche son diocèse jusqu'aux points les plus éloignés ; et partout où il allait, il remplissait toutes les fonctions d'un pasteur ordinaire. On sait qu'à cette époque, l'Indiana et l'Illinois étaient aventurés dans l'immense système de leurs améliorations intérieures, entreprise qui aboutit pour un temps à une catastrophe financière. Les terrassiers employés par l'État, émigrants irlandais pour la plupart, souffrirent considérablement du choléra et des fièvres malignes. L'une des grandes afflictions de Mgr Bruté fut de ne pouvoir subvenir qu'imparfaitement aux besoins spirituels de ces pauvres gens, qui, par leur foi vive et leur nature généreuse, étaient l'objet de la tendresse de leur évêque. Il allait souvent au milieu d'eux, entendait leurs confessions, célébrait la messe pour eux dans leurs misérables cabanes, et préparait les morts et les mourants pour le terrible passage de la vie à l'éternité. Comme l'a dit l'abbé Mac Caffrey : « Les difficultés les plus décourageantes, des obstacles qu'on aurait pu appeler insurmontables, ne faisaient qu'animer son zèle et sa charité. Ayant commencé uu voyage de 400 milles dans un tel état de souffrances physiques qu'il ne pouvait se tenir droit sur son cheval, il ne laissa pas de l'achever sans se reposer un seul jour. Peu de temps avant sa mort, il partit de Vincennes pour une mission éloignée qu'il avait déjà visitée trois fois depuis un an ; et quoique si faible et si exténué qu'il avait peine à supporter sa tête chancelante, il répondit, en l'absence du pasteur, à l'appel de trois malades dans le même jour, et presque mourant, il administra les consolations de la religion à ceux qui ne semblaient pas plus près que lui de leur dernier jour. »

Sa conduite fut la même jusqu'à son dernier moment. La pensée du repos ou de la retraite ne paraît être jamais entrée dans son esprit, ou du moins il l'en chassa sans miséricorde. Dans une lettre à M. Shaw en 1838, alors qu'il était brisé par la maladie, la vision d'une petite chambre tranquille dans la maison de son ami M. Blenkinsop lui apparaît un instant, et il s'échappe à désirer de s'y reposer jusqu'à la mort; mais aussitôt il se gourmande en ajoutant : « Honte à moi! *Non recuso laborem.* »

Sa volonté résolue et son zèle fervent semblaient triompher de la maladie douloureuse et débilitante qui détruisaient son corps; et lorsqu'il ne pouvait plus travailler lui-même, il encourageait par des paroles d'enthousiasme ceux qui étaient lancés dans la carrière. A cette époque, ses lettres mettent en relief une qualité de son caractère qui fut toujours remarquable : c'est sa bienveillance pour son prochain. Il se chagrinait d'avoir à donner des ordres sans être en état de participer aux travaux nécessaires pour les exécuter. Parmi les prêtres de son diocèse, était l'abbé Michel Shaw, un converti du protestantisme, qui avait été précédemment officier dans l'armée anglaise. M. Shaw construisit la première église à Madison, et il rencontra des difficultés presque insurmontables à son entreprise. Les lettres de l'évêque sont un encouragement, une consolation et une assistance continuelle. La note suivante, sur un méchant chiffon de papier adressé à M. Shaw, montre la foi vive de Mgr Bruté et sa sympathie pour les sentiments des autres : — « Fête de Saint-George 1838. Que de souvenirs! Depuis les jours de saint Paul et de Lucius, de saint George et de saint Alban; saint Augustin, le vénérable Bède; saint Édouard et les innombrables saints de quinze siècles, jusqu'au temps de More et de Fisher, de Marie et des glorieuses victimes de notre divine foi. Puis vient l'époque de notre Milner, de Lingard et de ce groupe d'habiles et fervents restaurateurs des gloires de l'Angleterre.

» L'esprit et le cœur aiment à se transporter aujourd'hui sur cette terre de l'espérance et de la promesse, et je m'y unis à vous avec effusion. Les jours de gloire renaîtront pour Bangor, pour Croyland, pour Wincester, j'en ai la confiance, et la sainte victime sera offerte partout comme autrefois. Acceptez, cher ami, ces souvenirs de la fête — ces souvenirs de la foi : *Memoriam fecit mirabilium suorum.* »

Cependant la tendre affection de Mgr Bruté pour M. Shaw n'aveu-

glait pas le premier sur les légères fautes qui pouvaient demander une observation, et nous lisons ce qui suit dans une autre lettre au même : « Mon cher frère et fils en Jésus-Christ, je ne peux laisser passer une expression qui vous est échappée et qui n'est pas dans l'ordre : « Je suis *disposé*, me dites-vous, à desservir Madison aussi longtemps que l'abbé.... sera légitimement occupé à faire des quêtes sous votre autorité ; mais je ne suis pas *disposé* à rester ici seulement pour lui permettre de courir le pays à son plaisir et de négliger tous ses devoirs ! » — Hélas ! mon cher ami, dans ce monde, nous sommes tous obligés de remplir les devoirs de notre charge, avec affection et ponctualité, pour l'amour de Dieu, même en vue de ceux qui ne se montreraient pas si fidèles qu'ils le devraient. »

J'ai en ma possession un grand nombre de lettres que le bon évêque écrivit à M. Shaw, pendant les dernières années de sa vie. Elles sont écrites à la hâte, mais pleines d'intérêt ; elles montrent tous les beaux traits de son caractère, la foi vive, l'activité pratique, le zèle ardent ; et elles font comprendre la nature de son administration. Ce qui la caractérisait était l'énergie et une persévérance infatigable. Aucune bonne œuvre, une fois entreprise, ne devait être délaissée ; et l'on ne peut comprendre comment il réalisa tant de choses en si peu de temps, surtout à l'époque où les États d'Illinois et d'Indiana se débattaient sous les crises financières les plus graves. Ce qui rend le phénomène plus merveilleux, c'est que Mgr Bruté eut toujours en horreur de contracter des dettes et qu'il n'aurait jamais signé une hypothèque sur une propriété de l'Église. L'assistance qu'il recevait d'Europe lui permit de faire face à ses obligations ; mais s'il avait vécu quelques années de plus, il aurait compris, sans nul doute, la nécessité de modifier ses mesures financières[1]. Personnellement, il n'attachait aucune importance à l'argent : s'il avait cinq dollars dans sa poche, il les donnait à la première personne qui les lui demandait. Ses vêtements étaient toujours communs, et il donnait souvent toute sa garde-robe, excepté ce qu'il portait sur lui. Ceci n'était même pas en sûreté, et on l'a vu souvent se dépouiller de son linge et de ses vêtements de dessous pour les donner à de pauvres nègres qu'il aimait à visiter.

A la fin, le pauvre corps, auquel il avait donné si peu de repos depuis tant d'années, refusa d'accomplir plus longtemps ses fonc-

1 Pendant les cinq années de son épiscopat, il reçut de l'association pour la propagation de la foi la somme de 135,000 francs.

tions. Je ne peux mieux décrire les dernières scènes de cette vie si accidentée et si bien remplie, qu'en empruntant le langage du beau discours que j'ai souvent cité. Son auteur tenait ses détails de la bouche même des témoins de ce douloureux événement :

« La mort, qui ne pouvait manquer d'être la bienvenue pour celui dont toutes les pensées, les espérances et les affections se concentraient dans un monde meilleur, le trouva les mains pleines de bonnes œuvres et n'aspirant qu'au moment « d'être dégagé de » ses biens et de se réunir au Christ [1]. » Doué d'une patience à toute épreuve, résigné au milieu des souffrances les plus cruelles, plein d'une tendre piété, calme, recueilli et montrant jusqu'à la fin tout l'éclat de ses vertus caractéristiques, il donna un bel exemple de la manière dont le chrétien doit se préparer à franchir le dernier passage et à gagner la couronne d'une glorieuse immortalité. Pendant que ses forces diminuaient, sa dévotion croissait. Il ne cherchait point à alléger ses douleurs ; au contraire, il désirait travailler à souffrir encore, dans la double vue de faire du bien aux autres et de ressembler davantage à son Sauveur crucifié. Quand il lui fut impossible de se lever et de se tenir debout, il se mettait encore sur son séant, et il écrivait à tous ceux auxquels il espérait que sa correspondance pourrait être utile. Il entretenait ceux qui l'entouraient de sujets pieux, tels que l'amour de Dieu, la conformité à sa volonté sacrée, la dévotion à la Vierge bénie, tout cela avec l'onction d'un saint et l'ardeur d'un séraphin. Six heures seulement avant sa mort, il écrivit de sa propre main, et non sans beaucoup de difficultés et de souffrances, plusieurs lettres touchantes à des personnes qui avaient malheureusement abandonné la pratique de leur foi. Il voulait leur faire, en faveur de leurs âmes, ce dernier appel, au moment où les portes de l'éternité allaient se refermer sur lui [2]. Ces jours si précieux qui finirent sa vie se passèrent ainsi en œuvres de charité, dans l'instruction, l'édification et la consolation de ceux qui étaient avec lui, et dans une communion intime avec son Dieu qu'il espérait *voir bientôt face à face*, aimer et contempler pour toujours. Souvent il préférait être laissé seul pour se livrer plus librement à ses pieuses émotions, et dans le

1 Philipp., chap. 1, v. 23.

2 Dans la huitaine qui suivit sa mort, le saint évêque eut le bonheur de voir, du haut du ciel, l'abjuration de huit dames, dont le salut et la conversion l'avaient beaucoup occupé à ses derniers moments.

même but, il ne permit à personne de le veiller pendant la nuit, jusqu'au commencement de sa mortelle agonie.

» Quand ses amis cherchaient à savoir ce qu'ils pouvaient faire pour le soulager, il leur répondait en leur indiquant quelque passage de l'Écriture sainte ou un chapitre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qu'il les priait de lui lire, ou en les engageant à réciter quelques prières pour sa bonne mort. Aucune souffrance ne put lui arracher une seule expression de douleur. *La volonté de Dieu soit faite,* tel fut le langage constant de ses lèvres, comme c'était l'éternel sentiment de son cœur. Lorsqu'il se préparait à recevoir le saint Viatique, il nous écrivit dans le véritable esprit d'une céleste humilité, implorant les prières de notre séminaire et celles de la communauté des sœurs de charité, et demandant pardon des offenses qu'il avait pu faire et des mauvais exemples qu'il avait pu donner aux personnes de l'un et de l'autre établissement. Peu de jours avant sa mort, la force de sa constitution naturellement vigoureuse se ranima, et le médecin lui promit un rétablissement au moins temporaire. Mgr Bruté lui répondit qu'il se trompait; et, soit qu'elle lui eût été révélée ou qu'il la connût de toute autre manière, il indiqua l'époque précise de sa fin prochaine. Il donna lui-même les ordres pour préparer sa tombe, et désigna le mode de sépulture et les rites convenables, avec autant de calme que s'il se fût acquitté d'un de ses devoirs ordinaires. Le matin de la veille de sa mort, il dit à l'ecclésiastique qui le soignait avec une affection et une sollicitude sans bornes : « Mon cher enfant, j'ai encore tout le jour à rester avec vous. — Demain avec Dieu ! » Avec un autre de ses pieux amis, il se servait de ces paroles simples mais expressives : « Je » m'en vais chez moi. » Et vraiment le ciel était son domicile; il l'avait toujours considéré ainsi. Là était son trésor, là était son cœur. Il avait aspiré sans cesse à être avec Dieu et à le *voir tel qu'il est;* et maintenant la porte de la maison de son père s'ouvrait pour lui, et les anges planaient autour de lui, pour recevoir son âme et la conduire à son lieu de repos. Aussi était-il heureux au milieu des angoisses et des terreurs de la mort, car il avait confiance qu'il ne faisait que s'en aller *chez lui.* Après avoir reçu les derniers sacrements, il fit réciter les prières des agonisants, y répondit jusqu'à la fin avec une fervente dévotion, puis, le 26 juin, à une heure et demie après minuit, il rendit tranquillement et doucement son âme aux mains de son créateur.

» Sa mort fut déplorée comme une calamité publique. Il fut pleuré surtout par les pauvres, les veuves et les orphelins. Les habitants de Vincennes sentirent qu'ils avaient perdu un bienfaiteur public, et son propre troupeau, prêtres et laïques, apprit dans les larmes, et certes à bon droit, la mort d'un tel pasteur. Tous, d'un commun accord, regrettaient en lui l'érudit, le philanthrope et le saint. Une foule de personnes de tous rangs et de toutes classes visitèrent son corps et assistèrent aux cérémonies de ses funérailles. Le maire, les autorités civiles et les sociétés savantes de Vincennes prirent des arrêtés pour faire partie du convoi, qui fut précédé de la croix et entouré de toutes les solennités du culte catholique. Toute la population se précipita pour accompagner dans un solennel silence ses restes vénérés, jusqu'à leur dernier lieu de repos sur la terre. »

Mgr Bruté était très haut de taille et très-maigre, mais naturellement fort et vigoureux. Il ne prenait jamais de récréation dans le sens ordinaire de ce mot; mais les jours de fête et les heures de congé du collége, il aimait à faire de longues promenades dans les bois, ou à bâtir sur le flanc de la montagne une sorte de chapelle rustique que l'on appelait *la Grotte*. Ses traits étaient ordinaires; mais sa physionomie était pleine d'intelligence, et elle était ennoblie par cette douceur particulière d'expression qui a été souvent remarquée sur le visage des saints : c'est une sorte de rayonnement céleste qui s'échappe des beautés de l'âme intérieure et qui souvent produisit une vive impression sur ceux qui l'approchaient. Il ne voulut jamais permettre que l'on fît son portrait, et l'on ne possède qu'un moulage en plâtre, pris après sa mort, et qui donne encore une idée satisfaisante de ses traits. Comme nous l'avons vu, il ne trouva que trois prêtres en arrivant dans son diocèse, et l'un d'eux ne lui était même que prêté. En 1839, l'année de sa mort, le *Catholic Almanac* des États-Unis donne la statistique suivante de l'état de son diocèse : 23 églises, 6 églises en construction, 28 stations visitées à intervalles, 24 prêtres, 2 communautés religieuses, un séminaire théologique, un collége ecclésiastique, un pensionnat de jeunes personnes et deux écoles gratuites. L'éloquence de ces chiffres dispense de commentaires.

Selon la coutume, le corps de Mgr Bruté a été inhumé sous le sanctuaire de sa cathédrale. J'ai désiré connaître l'épitaphe du bon évêque, et j'en ai demandé la copie à M. l'abbé E. Au-

dran, curé de la cathédrale de Vincennes. Voici la réponse que j'ai obtenue :

« *Vincennes, 31 juillet 1860.*

» Monseigneur, Mgr Bruté fut d'abord enterré sous le sanctuaire de notre cathédrale. Au mois de novembre 1840, le sol de ce sanctuaire ayant été relevé, et le terrain creusé au-dessous pour y construire une chapelle souterraine, le corps fut exhumé et placé immédiatement derrière l'autel de cette chapelle. Il y est demeuré depuis lors.

» Sur le mur, au-dessus de la tombe, on lit l'inscription suivante, composée par Mgr Rosati :

» *Hic jacet Simon-Gabriel Bruté episcopus Vincennensis. Primitus Rhedonis in Galliis XII kal. Ap. MDCCLXXIX. Humanioribus litteris in patriâ severioribus in Parisiensi Academiâ, et tandem divinis in celeberrimo S. Sulpitii seminario operam felicissimam dedit.*

» *Inter Olerii discipulos annumeratus religionis propagandæ desiderio flagrans, ex Galliis Americam navigavit anno MDCCCX. Hic juventutis institutioni addictus Baltimorensi S. Mariæ collegio primum præfuit. Tunc in monte S. Mariæ ad Emmetsburgum adolescentibus iis præsertim qui in sorte Dni vocantur humanis et ecclesiasticis disciplinis verbo et exemplo excolendis indefessus incubuit.*

» *A Gregorio XVI pontifice maximo ad Vincennopolitanam sedem nuper erectam omnibus acclamantibus appellatus humilis Christi discipulus solis suis oculis vilis ut pastorale munus susciperet adduci vix potuit. In Ecclesiâ Cathedrali S. Ludovici episcopus inunctus et consecratus V kal. Nov. MDCCCXXXIV novam diocesim solus perlustravit. Operarios evangelicos ad illam excolendam adscircendi gratia in Europam profectus illinc lætissima sacerdotum caterva stipatus reversus, vineam sibi concreditam, plantare, colere, irrigare, ampliare, defendere modis omnibus, verbo, opere, scriptis, laboribus, sudoribus, ad extremum usque vitæ, quam pro ovibus suis bonus pastor impendit non cessavit.*

» *Supremum diem obiit VI kal. Junii MDCCCXXXIX.* »

« L'exhumation du corps eut lieu en particulier à six heures du matin. Il n'y avait de personnes présentes que le successeur de Mgr Bruté, Mgr de la Hailandière, qui récitait l'office du rituel pour cette cérémonie, accompagné de quelques ecclésiastiques et de quelques religieux. J'étais présent. Un sentiment de pieuse vénération et le désir de connaître ce qu'étaient devenus les restes mortels d'un saint homme dont les vertus angéliques embaumaient encore son diocèse, nous engagèrent à ouvrir le simple cercueil de bois. La destruction était complète, et quoique la mort ne datât guère que d'une année, les vêtements qui adhéraient encore au squelette pouvaient seuls rappeler à l'esprit quelque chose de sa forme extérieure. Nous refermâmes le cercueil en silence, et nous nous rappelâmes qu'il aimait par dessus tout l'humilité.

» A côté de ce tombeau, au côté droit de l'autel, est déposé le corps de Mgr Etienne Bazin, troisième évêque de Vincennes. »

La mémoire du *bon évêque Bruté,* comme il est encore appelé, n'a pas été obscurcie par le temps. Ceux qui l'ont connu et qui ont été formés à la vertu par ses préceptes et ses exemples, aiment à parler de lui, à se rappeler jusqu'à ses expressions, et à raconter les incidents de sa sainte vie. En conséquence, de tous les saints missionnaires que Dieu a envoyés de temps à autre pour jeter les semences de la foi aux État-Unis, aucun nom n'est plus souvent répété que celui de Mgr Bruté. Ses travaux sont encore visibles partout, et l'immortelle influence de ses beaux exemples continue à servir la bonne cause à laquelle sa vie fut consacrée : — le salut des âmes et la plus grande gloire de Dieu.

ÆTERNITAS.

L'OUEST AUX CROISADES.

LES BRETONS A LA MASSOURE

8 FÉVRIER 1250.*

La bataille de la Massoure, dont Joinville raconte si vivement les détails, se termina, en définitive, à l'avantage des chrétiens, car ils restèrent maîtres du champ de bataille, du camp et des engins de l'ennemi. Mais ce succès, ils l'obtinrent au prix de bien des sacrifices. Que d'illustres chevaliers avaient succombé! que de nobles victimes! que de martyrs inscrits au livre de vie! Aussi, lorsque le prieur de Rosny vint complimenter Louis IX, « et le » bon roy respondit que Dieu fust adoré de quant qu'il lui donnoit. » Et lors luy commencent à cheoir grosses larmes des yeulx à » force, dont maints grans personnages qui virent ce, furent » moult oppressez d'angoesse et de compassion [1]. »

Soyez fières, provinces de l'Ouest! ce jour-là, vos guerriers se montrèrent dignes de vous, dignes de leurs aïeux dans la chevalerie sainte!

Nommer Pierre Mauclerc, c'est nommer l'un des principaux acteurs du drame. On l'avait vu, à la tête des croisés bretons, se diriger le premier de tous vers Mansourah; on l'avait vu se consu-

* Nous devons ces pages à l'obligeance de M. H. de Fourmont, qui les a extraites de son manuscrit de *L'Ouest aux Croisades*. Voir la couverture.

1 Joinville, pp. 45-46, édit. Du Cange.

mer en efforts inutiles pour briser, enfoncer les portes de la ville, en escalader les murailles, et frémir de rage de ne pouvoir rien pour ses frères d'armes. Qu'était-il devenu depuis? Avait-il succombé, comme tant d'autres, dans une lutte inégale? Tout semblait le faire craindre.

Déjà le jour touchait à sa fin; déjà le nom du vaillant chevalier de Braine se mêlait à ceux de tant de braves dont on pleurait la perte, lorsque soudain Joinville l'aperçut « qui *venoit de devers* » *Massourre;* » mais en quel état! « et estoit tout blecié au » visaige, tellement que le sang luy sortoit de la bouche à planté, » comme s'il eust voulu vomir de l'eaüe qu'il eust en sa bouche.

» Et estoit ledit comte de Bretaigne sur ung gros courtault bas et » assez bien fourny, et estoient toutes ses regnes *(rênes)* brisées » et rompues à l'arçon de la selle; et tenoit son cheval à deux » mains par le coul, de paeurs que les Turcs qui estoient derrière » lui et qui lui suyvoient de près ne le feissent cheoir de dessus » son cheval. Nonobstant qu'il sembloit qu'il ne les doubtast pas » gramment *(craignît pas beaucoup)*, car souvent il se tournoit » vers eulx et leur disoit parolles en signe de moquerie[1]. »

Parmi les seigneurs armoricains qui volèrent au secours de l'avant-garde avec Pierre Mauclerc, figure en première ligne Gui Mauvoisin. Joinville donne les plus grands éloges à sa bravoure.

« De messire Guion Malvoisin vous vueil bien dire, car le con- » nestable et moy le rencontrasmes en chemin, venant de la Mas- » sourre, bien se maintenant; et si estoit assez poursuy et pressé » de près, car ne plus ne mains que les Turcs avoient dés pièça » *(depuis longtemps)* rebouté et chassé le conte de Bretaigne et sa » bataille, comme je vous ay devant dit; ainsi reboutoient et chas- » soient-ilz monseigneur Guion qui ot grant los *(gloire)*, il et sa » gent de celle jornée[2]. »

Le bon sénéchal n'a garde d'oublier un autre Breton :

« Devant nous avoit deux heraulx du roy, dont l'un avoit nom » Guillaume de Bron (*Broon*) et l'autre Jehan de Gaymaches, aux-

1 Joinville, p 46.
2 Joinville, p. 46.

» quelz les Turcs, qui estoient entre le ru *(ruisseau)* et le fleuve, » comme j'ay dit, amenèrent tout plain de villains à pied, gens du » païs, qui leur gectoient bonnes mottes de terre et de grosses » pierres à tour de bras, et au darrenier ils amenèrent ung autre » villain Turc, qui leur gecta trois foiz le feu gregeois, et à l'une » des foiz il print à la robbe de Guillaume de Bron, et l'estaignit » tantost dont besoing lui fust, car s'il se fust allumé, il fust tout » bruslé [1]. »

Lorsqu'au milieu des plus grands dangers et dans les situations les plus désespérées nous croyons n'avoir rien à attendre des hommes, nos mains se lèvent instinctivement vers le ciel. La foi vive du moyen âge rendait ces aspirations plus ardentes et plus sublimes.

Henri d'Avaugour, voyant l'armée chrétienne se précipiter en désordre vers l'Aschmoun pour repasser le gué et le roi lutter seul contre un gros d'ennemis, tombe à genoux sur le champ de bataille « et fit vœu à Dieu et à monsieur sainct François et promist que » se Dieu donnoit la victoire aux chrestiens, il feroit à ses despens » construire et édifier un couvent de l'ordre de sainct François » en son propre palais à Dinan et y prendroit l'habit dudit ordre.

» Sitost qu'il eust fait ce vœu, le patriarche sainct François » s'apparut et luy dit : que les gens d'armes de Jesus-Christ ne » devoient point perdre courage, et lui promist que Dieu les assis- » teroit de son aide [2]. »

Voici la prière du baron d'Avaugour, conservée aux Cordeliers de Dinan [3] :

Benoist Jesus, qui voulustes mourir
Pour nous en croix, aiez de nous pitié;
Contre ces chiens veuillez nous secourir;

Et mon palais à Dinan situé,
J'en ferai faire couvent de sainct François
Pour servir Dieu en hiver et esté,
Et lesseray mes chevaux et harnois.

1 Joinville, p. 46.
2 Aug. du Paz, *Généal. des vicomt. de Dinan*, p. 129.
3 Ms. pap. vel., écrit. du XVIe siècle.

Bientost après s'apparut sainct François
Au connestable, disant qu'il gaigneroit
La bataille contre les chiens turquois,
Et que pour luy Jesus-Christ il prieroit.

Le connestable au roy s'en va tout droit
En luy disant : Sire, prenez couraige;
Nous gaignerons, car nous avons bon droit;
Par sainct François, nous aurons avantaige [1].

Le connétable avait raison, car, nous l'avons vu plus haut, les chrétiens restèrent maîtres du camp et des machines de l'ennemi. Ce jour-là, le sire de Chateaubriand eut le bonheur de combattre sous les yeux de saint Louis, Dieu sait avec quel entraînement et avec quelle bravoure. « Le roy, en recognoissance de sa valeur au » fait des armes, luy donna pour luy et ses successeurs permission » et privilége de porter les fleurs de lys d'or, au lieu des pommes » de pin d'or sans nombre en champ de gueules pour ses armes [2]. »

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des vivants; une tristesse indéfinissable saisit l'âme quand on vient à penser au nombre des morts. Peu de provinces de France eurent autant de pertes à déplorer que l'Anjou, la Bretagne, le Maine et le Poitou.

Pierre Mauclerc se trouva avec « peu de barons et autres gens » qui luy estoient demourez de la bataille [3]. En ce conflit fut occis » monsieur André de Vitré, lequel mourut glorieusement pour la » foy de Jesus-Christ, audit an, le huitiesme jour de febvrier [4]. La » pluspart des autres avoient été occis [5] » avec cet illustre martyr. Nous citerons, parmi eux, les trois frères de Eudes IV de Quelen, « tous moult vaillants et preux. » Après s'être distingués par de hauts faits d'armes, ils tombèrent en héros chrétiens [6].

H. DE FOURMONT.

1 Morice, *Preuves*, t. I, col. 918.
2 Aug. du Paz, *Généal. des bar. de Chateaub*, p. 16.
3 Le Baud, *Hist. de Bret.*, ch. XXXI.
4 *Chron. de Vitré*, ch. XLV.
5 Le Baud, *ibid.*
6 D. Gallois.

DOCUMENTS INÉDITS SUR L'HISTOIRE DE BRETAGNE.

LA QUITTANCE DE FLORENT DE HAYNAUT

SIRE DE BRAINE ET D'ETREUNGT (1288).

La présence, dans le trésor des chartes ducales, d'un document, semblant à première vue se rapporter à une contrée si éloignée de la nôtre, surtout à l'époque féodale, se trouve néanmoins justifiée d'une façon très-naturelle. En effet, si, par le nom et la personne du vaillant chevalier qui le souscrivit, il se rattache à l'illustre maison des comtes de Flandre, il appartient également à notre histoire par la noble fille de Bretagne en faveur de laquelle il fut consenti. Rien donc d'étonnant que ce curieux témoignage de la générosité de la comtesse de Blois soit passé des archives de cette dernière dans celles du duc son frère ou son neveu.

A la suite des malheureuses croisades de Louis IX, dont l'une causa la captivité, l'autre la mort du saint roi, l'enthousiasme et le goût de ces lointaines expéditions se refroidirent. Les tentatives pour renouveler le zèle des nations d'Occident, rebutées de tant de mauvais succès, furent inutiles ou n'aboutirent qu'à des résultats insignifiants. Les états des chrétiens d'Asie, désunis par la jalousie et les divisions qui séparaient leurs princes, disparaissaient successivement sous les efforts toujours renaissants des infidèles. Tripoli, assiégée, tombe le 26 avril 1288 au pouvoir du sultan pour être livrée aux flammes. Vainement le pape Nicolas IV, le patriarche de Jérusalem, les maîtres des trois ordres militaires, avaient sollicité l'intervention de leurs frères ; les secours arrivèrent trop tard.

Telles sont probablement les causes auxquelles nous devons l'acte dont il s'agit. Bien des titres ont été publiés sur les Croisades, mais dans ce nombre il en est peu, croyons-nous, qui aient transmis à notre époque des données précises sur le temps qu'un chevalier devait passer à guerroyer contre les ennemis de la croix, au nom, ou, disons le mot, en *remplacement* d'un tiers, et sur le prix auquel étaient cotés les fatigues et les périls de sa dangereuse expédition. Or, à cet égard, notre quittance, très-explicite, raconte « comme il eust eues convenences entre haute dame et noble ma » très chière dame et cousine Aaliz contesse de Blois et moi » *(Florent de Hainaut)* que Ge feraie le servise Dieu et le sien en » la terre sainte d'oustremer, moi quint de chevaliers pour un an » pour deus mile et cinc cenz libvres de tournois petiz. »

Dans les tables de M. Leber *(Appréciation de la fortune privée au moyen âge),* on voit que Pierre de Chambli, premier chambellan du roi, touchait par jour, en 1285, 3 sous 6 deniers, qui, évalués au prix du marc actuel à 3 livres 6 sous 6 deniers, donnent, au pouvoir actuel de l'argent, 19 francs 95 centimes. Or, en prenant pour base d'un calcul l'évaluation donnée au petit tournois ayant cours en 1260, par M. Lecointre Dupont, on arrive à cette conclusion que la somme touchée par Florent, avant son départ pour la Palestine, représenterait aujourd'hui une valeur d'environ 7,000 francs, soit 35,000 pour les cinq chevaliers envoyés par la comtesse de Blois.

Au reste, le nom de comtesse de Blois n'était pas un vain titre pour les croisés. Déjà cent quatre-vingt-six ans auparavant, une noble suzeraine de ce beau comté ayant aussi nom Alix, et fille du roi d'Angleterre, avait également donné des témoignages de son zèle pour la cause de la religion et la conservation de l'honneur de sa famille. Mais laissons parler le vieil historien Orderic Vital, qui, dans son *Histoire de Normandie,* livre X, nous apprend comment « Étienne, comte palatin de Blois, était décrié auprès de tout le monde et se voyait en butte à un mépris continuel pour avoir fui honteusement du siége d'Antioche et abandonné ses glorieux compagnons qui souffraient le martyre pour le Christ. Beaucoup de personnes le reprimandaient fréquemment, et il se sentait forcé

autant par la crainte que par la honte de reprendre les armes avec les croisés. Adèle, sa femme, l'excitait fréquemment à cette entreprise, et, dans l'intimité conjugale, lui disait : « Gardez-vous, mon seigneur, de souffrir plus longtemps les reproches de tant de monde; rappelez-vous les exploits célèbres de votre jeunesse; et pour le salut de plusieurs milliers d'hommes, prenez les armes dans une noble carrière, afin qu'il en résulte dans tout l'univers une grande joie pour les chrétiens, de la terreur pour les païens, et l'humiliation publique de leur loi criminelle. »

Cette femme sage et courageuse dit à son mari ces choses et plusieurs autres semblables; mais comme il connaissait les dangers et les difficultés de l'entreprise, il craignait d'avoir à souffrir de nouveau de si rudes travaux. Enfin, il reprit courage et force, se mit en marche avec plusieurs milliers de Français, et, malgré les plus fâcheux obstacles, se rendit jusqu'au sépulcre du Christ. A la suite de maintes prouesses qui le couvrirent de gloire, le comte Étienne périt au siége de Ramla; et sa veuve, après avoir longtemps gouverné ses états, se retira dans un couvent, où elle mourut religieuse.

Alix de Bretagne, dame de Pontarcy et de Brie-Comte-Robert, fille du duc Jean I et de Blanche de Champagne-Navarre, naquit au château de Sucinio le 6 juin 1243. Elle épousa, par contrat passé en 1254, Jean I de Chatillon, comte de Blois, fils de Hugues et de sa seconde femme, Marie d'Avesnes. Après avoir fait le voyage de Jérusalem en 1287, Alix mourut à son retour, le 2 août 1288, âgée de quarante-cinq ans[1].

Touchée par la voix qui implorait aide et assistance pour ceux qu'elle venait de visiter, sa piété bienfaisante leur députa quelques défenseurs, parmi lesquels son cousin se trouvait, lui cinquième chevalier. Issu de l'ancienne maison d'Avesnes, illustre branche des comtes de Flandre, dont le nom brilla d'un si vif éclat pendant toute la période des Croisades, nul ne pouvait être plus apte à remplir la mission qui lui était confiée ni mieux justifier le choix de la comtesse. Florent de Haynaut avait pour aïeul le fameux Bouchard d'Avesnes, si connu par ses amours avec la belle Marguerite de

[1] Anselme, t. I, p. 447.

Flandre. Il était le sixième fils de Jean d'Avesnes et d'Alix de Hollande. Les sires d'Avesnes avaient quitté les armes de Haynaut ancien *(chevronné d'or et de sable de six pièces)*, pour prendre le lion flamand, que leurs successeurs écartelèrent de Hollande quand ils possédèrent ce comté, et auquel le roi saint Louis avait enlevé les griffes et la langue, comme marque de flétrissure, en punition de la révolte des enfants de Bouchard et de Marguerite contre leur mère.

Florent de Haynaut, seigneur de Braine, comte de Hall, d'Etrung, etc., grand connétable de Sicile, accomplit loyalement l'engagement qu'il avait contracté et qui fut peut-être l'une des causes de son élévation. Parvenu par sa bravoure à un haut degré de renom et de gloire, le chevalier d'Alix de Bretagne épousa en 1291 Isabelle de Villehardouin, veuve de Philippe d'Anjou-Sicile, roi de Thessalonique, qui lui apportait en dot les principautés d'Achaïe et de Morée, dont il prit le titre. Mais les hommes s'usaient vite alors dans les combats incessamment livrés sous ces climats brûlants; aussi le prince d'Achaïe mourut jeune encore, au commencement de 1297, laissant une seule fille, mariée depuis au prince Louis de Bourgogne [1].

Au bas de cette quittance est apposée, sur double queue de parchemin, l'empreinte en cire verte du sceau équestre du sire de Braine. Elle reproduit, avec la beauté et la vigueur de caractère des œuvres d'art du XIIIe siècle, l'image du vaillant croisé sur son destrier, lancé au galop de gauche à droite. Le haut du corps est vu presque de face, ainsi que la tête, recouverte d'un heaume d'un aspect remarquable. On y voit le *mantelet* ou *volet*, espèce de chaperon que les chevaliers posaient sur le casque pour se préserver des ardeurs du soleil. Cet utile ornement, flottant sur les épaules du cavalier, est devenu, transformé en *lambrequins*, l'un des plus gracieux accessoires des armoiries de France. Il est ici chargé du lion flamand. Nos soldats en Afrique portent aujourd'hui des pièces d'étoffe analogues aux lambrequins des anciens chevaliers. L'écu est chargé du lion des comtes de Flandre *(d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules)*, brisé d'une cotice en signe de juvei-

1 Anselme, t. II, p. 781.

gneurie. La main droite tient la lourde épée de combat. Le cheval est tout couvert d'un long caparaçon aux ondoyantes draperies, tout brodé du blason que nous venons de décrire. Sur la tête du coursier est placé un aigle aux ailes éployées. Le pourtour de cette jolie pièce, malheureusement fragmenté, n'a conservé de la légende en belles majuscules que le mot SIGILLUM.

LETTRE DE FLORENT DE HENAULT.

A touz ceus qui verront et orront ces presentes lettres Gie Florenz de Henaut seignour de Brene chevalier saluz en notre seigneur. Sachent tuit que comme il eust eues convenences entre haute dame et noble ma tres chiere dame et cousine, Aaliz contesse de Blois et moi, que Ge feraie le servise Dieu et le sien en la terre sainte d'oustremer moi quint de chevaliers par un an pour deus mile et cinc cenz libvres de tournois petiz. Gie de ladite somme de deniers me tiens enterinement pour paiez. Car Gie ai euz et receuz les dites deus mile et cinc cenz libvres en deniers nonbrez et de toutes les convenences quelle met enconvenent a fere me tiens ge ausi pour bien paiez. Car elle les ma tenues bien et loiaument senz nulle deffaicte. Et quit la devant dite noble dame et ses hoirs a touz iourz mes. Et de la somme des deus mile et cinc cenz livres desus dites et de toutes les convenences quelle me promist a fere ausi senz ce que moi ne mes hoirs li en puisson james riens demander. Et promet en bone foi que en contre ceste quittance ge ne vendrai ne nessaieray a venir des ores en avent par moi ne par autre, et que ce soit ferme et estable. Gen ay doné a la devant dite noble dame ces presentes lettres séellees de mon scel. Ce fut fet en l'an de l'incarnacion nostre seigneur mille deus cenz quatre vinz et huit ou mois de may.

(*Archives de la Loire-Inférieure, arm. L, cass. G, nº 3.*)

STÉPHANE DE LA NICOLLIÈRE.

LES TROIS RACES.*

Les hommes se peuvent diviser, quand on les considère au point de vue de l'intelligence et du caractère, en trois classes : les rêveurs, les positifs et les esprits pratiques. Chez les premiers domine l'imagination, chez les seconds la raison, chez les derniers il y a équilibre des deux facultés. Les naturalistes diraient que les rêveurs sont plus nerveux, les positifs plus sanguins, et que les esprits pratiques participent dans une juste mesure des deux systèmes. Les hommes sont plus profondément séparés par cette diversité de génies que par les nationalités, les climats et les temps. Il y a moins de différence entre le Caucasien blanc et le Malais jaune, qu'entre le rêveur sensible, poète, amant de l'idéal, et le positif, calculant tout, matériel et égoïste ; ils sont véritablement de races distinctes : « Ce sont les natures et non les opinions, a-t-on dit, qui font les plus irréconciliables ennemis. » Cette division a existé de tout temps et partout ; mais dans certains pays, si une race s'est trouvée particulièrement développée, elle a donné son caractère à la nation : ainsi l'Allemagne est la patrie de l'imagination, l'Angleterre de l'esprit positif, la France du sens pratique.

Assistez aux séances d'une assemblée délibérante, vous ne pourrez vous empêcher d'être frappé des méthodes opposées qu'emploient les orateurs en traitant le même sujet..... Ainsi, de trois orateurs concluant de la même manière, repoussant également la même proposition, le droit au travail, par exemple, l'un dirait : « Je ne veux pas le droit au travail, parce qu'il n'y a pas de droit au travail. » Le deuxième : « Je ne veux pas le droit au travail, parce qu'il ne donnerait aucun profit. » Le troisième : « Je ne veux pas le droit au travail, parce qu'il ne peut s'appliquer. »

L'un, sans considérer si le droit au travail est utile ou non, le nie en principe. L'autre, sans se soucier du principe, le rejette comme contraire au gain. Le dernier, sans s'arrêter à chercher si le principe existe, s'il donnera profit ou perte, l'écarte comme

* Extrait de l'introduction d'un livre intitulé *Les Trois races, — les Anglais, les Allemands, les Français*, que prépare M. Eugène Loudun.

impraticable. Le premier a pour règle l'*absolu*, le second l'*intérêt*, le troisième le *bon sens*. C'est là le caractère des trois races.

Dans une discussion, on s'écrie parfois : *Nous ne parlons pas la même langue !* Rien de plus vrai. On ne parle pas, en effet, la même langue, non-seulement de fond, mais de forme. Deux hommes qui soutiennent les principes de liberté ou d'autorité, la matière ou l'esprit, se servent du même idiome dans tout ce qui est accessoire, les verbes, les adverbes, les prépositions; quant au fond de la langue, les mots sonnent de même, mais ils ne sont pas de même famille; à chaque instant vous entendez l'un jeter ces belles et nobles expressions : *dévoûment, désintéressement, honneur, sentiment, dignité humaine;* l'autre répond par *l'intérêt, le nécessaire, l'utile, les besoins de la vie;* la conversation durât-elle deux heures, les mêmes mots reviendraient sans cesse, et le langage de l'un serait aussi incompris de l'autre que si c'était du syriaque ou de l'arménien; c'est réellement une langue étrangère. Les deux discours marchent côte à côte, sans jamais se joindre, comme deux fleuves qui coulent parallèlement, séparés par des montagnes; et un spectateur qui ne saurait que quelques mots de français pourrait, par ces seules expressions toujours répétées, reconnaître qui est le matérialiste et le spiritualiste.

C'est ainsi que des hommes d'une puissante intelligence ne se peuvent comprendre entre eux : ils parlent des langues différentes; comme les peintres de diverses écoles, ce qui semble rouge à l'un paraît blanc à l'autre; le hasard les a fait naître dans le même pays, mais ils sont réellement de patries opposées : l'un est Allemand, l'autre Anglais, le troisième Français.

Cette diversité d'esprit peut être utile et agréable dans les œuvres d'art et de poésie; dans la politique, elle est fatalement nuisible; il n'est pas indifférent qu'un peuple soit gouverné par des Anglais, des Allemands ou des Français.

Une nation devrait avoir pour chef un *homme*. Je ne m'écrierai pas comme le comte J. de Maistre : « J'ai connu des Italiens, des Allemands, des Russes, des Français, mais je n'ai jamais rencontré d'homme. » Je dirai : il y a très-peu d'*hommes*.

Lorsque, dans la bataille mortelle de la vie, apparaît un être d'une attitude calme et vigoureuse, noble et simple, portant sur son visage un reflet de la primitive beauté, tenant en bride toutes ses facultés, raisonnable où il faut penser, ému où il faut sentir,

pouvant ce qu'il veut, et montant sans effort la montagne de sa destinée sublime ou douloureuse, les peuples, alors, étonnés et saisis d'admiration, poussent des cris d'enthousiasme, le prennent sur leurs bras, le portent en triomphe, lui mettent la couronne au front, et, pour le hausser encore, comme s'il ne pouvaient croire qu'il soit de la même nature qu'eux, inventent un mot nouveau, le sacrent d'un nom extraordinaire qui semble renier l'humanité, l'appellent un *homme de génie !*

Des trois races, celle qui se rapproche le plus de ce type de l'homme est la race française. — La France a eu quelquefois le bonheur d'être gouvernée par des représentants de cette race, saint Louis, Henri IV, Louis XIV. Louis XIV était un génie français et ses ministres des esprits anglais. Le roi, commandant, dirigeant, inspirant tout, avait un caractère grand et élevé qui donnait à ses desseins la marque de la grandeur; Colbert et Louvois, excellents administrateurs, exécutaient admirablement ses conceptions; sans eux, Louis XIV eût eu des vues étendues, mais aurait été impuissant à les réaliser; Colbert et Louvois, sans le roi, n'eussent été que de très-bons commis qui auraient employé leurs talents dans de petites affaires et pour de mesquins résultats....

Tout homme appartient à une race, mais il n'en a pas toutes les qualités ou les défauts; il en possède une ou plusieurs, il représente la race sous un rapport... M. Villemain, qui a inventé l'art de faire sonner les périodes comme s'il y avait quelque chose dedans, est un Anglais; Balzac aussi, lui qui a introduit en France le roman domestique, qui se complait dans les détails matériels, analyse minutieusement les intrigues et les passions, montre de l'homme l'extérieur, son costume, sa maison, ses meubles, et dont la fable est toujours fondée sur l'argent.

Nos Allemands ont commencé avec le XVIIIe siècle, avec la décadence : Fénelon, qui s'éprit du quiétisme, et rêva Salente, J.-J. Rousseau qui croyait à l'excellence de l'état sauvage, Saint-Martin le théosophe, étaient des Allemands... Un grand Allemand de notre âge fut Chateaubriand, René triste, dévoré d'un impossible amour, qui se plaisait dans les forêts et les déserts, cet indépendant mélancolique qui avait gardé plus que ses compatriotes le génie rêveur du Breton celtique. Nos diverses écoles socialistes, nos fantaisistes en littérature sont aussi des Allemands : tous, ils n'agissent pas, ils imaginent.

EUGÈNE LOUDUN.

CHRONIQUE.

UNE SÉANCE A L'ACADÉMIE.

L'ÉLECTION DE M. LE PRINCE ALBERT DE BROGLIE.

(La séance s'ouvre à deux heures. Vingt-neuf membres sont présents. Le Président monte au bureau et agite sa sonnette.)

LE PRÉSIDENT.

La séance est ouverte et nous allons voter.
Deux candidats ont cru devoir se présenter,
Et, forts de leur talent, de leurs brillants ouvrages,
Solliciter vos voix et briguer vos suffrages.
Tous deux assurément sont gens de qualité :
L'un est prince, messieurs, et l'autre est député !
Vous connaissez leurs noms; la gloire les publie
Et les répand partout : Belmontet, de Broglie,
Lequel nommer ?

M. SAINTE-BEUVE.

Messieurs, c'est aujourd'hui jeudi,
Je serai donc très-bref; ce n'est que le lundi
Que je suis long.

M. SAINT-MARC GIRARDIN.

Trop long !

M. SAINTE-BEUVE.

Dans une feuille amie [1],
J'ai dit que l'Institut.....

1 M. Sainte-Beuve, dans une de ses dernières *Causeries du Lundi*, reproche à ses confrères de vouloir rattacher l'Académie à Richelieu et à Louis XIV, et d'y voir autre

M. DE FALLOUX.

Dites l'Académie!

M. SAINTE-BEUVE, *continuant.*

Que l'Institut, fondé par la Convention,
Devait se diviser en mainte section.

PLUSIEURS VOIX.

A l'ordre!!

LE PRÉSIDENT.

Calmez-vous, messieurs, je vous en prie,
Que la discussion soit une causerie.

(Loin de s'apaiser, l'orage augmente; les interpellations se croisent; les cris à l'ordre! à l'ordre! *se multiplient. M. de Pongerville lève les bras au ciel; la tempête se calme peu à peu.)*

M. SAINTE-BEUVE, *troublé.*

Chers confrères, ce bruit, ces cris..... je ne sais plus
Où j'en étais..... Avant de m'asseoir, je conclus :
Nommons tous Belmontet!

M. LE DUC PASQUIER.

Pourquoi pas Baudelaire?

M. SAINTE-BEUVE.

Messieurs, pour remplacer le Père Lacordaire,
Il faut un orateur : prenons un député!

M. DUPIN.

Député!.... Je le fus, aux jours de mon été!.....
C'était un beau spectacle à ravir la pensée,
Lorsque la Chambre émue et bruyante, pressée
Sur ses bancs, s'agitait; quand, semblables aux flots
Qui battent le navire, espoir des matelots,
Cinq cents voix, se croisant dans l'air avec furie,
Assaillaient la tribune, espoir de la patrie!

M. NISARD.

Que dit-il?

chose qu'une fraction de l'Institut, fondé par la Convention; il demande que cette fraction se subdivise elle-même en différentes sections, section de grammaire, de poésie, etc., etc.; il termine ce curieux plaidoyer *contrà domum suam* en déclarant que les candidats de la majorité étant toujours nommés, *il n'y tient plus*, que *c'est étouffant, suffoquant!!* (Voir le *Constitutionnel* du 20 janvier 1862).

M. DUPIN, *toujours absorbé.*

L'orateur, calme et le front dressé,
Attendait que l'orage à la fin fût passé,
Et d'un geste puissant.....

M. NISARD.

Il rêve !

M. PONSARD.

Il fait un songe ! !

M. VIENNET.

Que faire, en un fauteuil, *à moins que l'on ne songe !*

M. PONSARD, *contemplant M. Dupin.*

Aîné des trois Dupin, ô mortel fortuné,
Mortel chéri des dieux et par eux couronné,
Plus sage que Nestor, plus habile qu'Ulysse !
Il n'est pas de destin si beau qu'il ne pâlisse
Devant le tien ! Pendant vingt ans, tes calembourgs
Ont amusé Paris, la ville et ses faubourgs,
Et maintenant, bravant la vieillesse ennemie,
Tu dors en paix au sein de cette Académie.
Tu fais dans ce fauteuil les rêves les plus beaux :
Les jours qui ne sont plus sortent de leurs tombeaux
Et revivent pour toi !... Mais moi ! moi ! !... Quand je songe
Que depuis quatorze ans je n'ai pas fait un songe !....
Hélas !

M. DUPIN.

A la tribune un jour Barrot montait;
Je vis.....

M. LEBRUN, *lui secouant le bras.*

Réveillez-vous.

M. DUPIN, *s'éveillant en sursaut.*

Je nomme Belmontet !

M. LEGOUVÉ.

Je vote aussi pour lui; soyons de notre siècle !
Que penseraient de nous les rédacteurs du *Siècle*
Si nous allions choisir le fils d'un duc et pair?

M. EMPIS *à M. Flourens.*

Qu'a fait la Bourse?

M. FLOURENS.

Eh! eh! voici la rente au pair.

M. PONSARD.

Vous parlez de *la Bourse*.... On aurait pu mieux faire;
La pièce a cependant de bons endroits.

M. EMPIS.

Confrère,
Nous parlions en effet de vous, et justement
Nous vantions les beautés de votre dénouement.

M. PONSARD, *rougissant.*

Oh! messieurs.....

M. FLOURENS.

On y sent circuler une flamme!....

M. COUSIN, *à M. Legouvé.*

Je vote pour Albert: c'est voter pour madame
De Staël (1).

M. LEGOUVÉ.

Au fait....

M. COUSIN.

Allons, allons, cher Legouvé,
Poète au noble cœur, à l'esprit élevé,
Vote *aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère!*

M. LEGOUVÉ.

Je me sens ébranlé.

M. LE DUC DE NOAILLES, *à M. le duc de Broglie.*

Tout va bien, et j'espère
Que nous aurons au moins vingt voix.

M. AMPÈRE, *en habits de voyage, un sac de nuit à la main, entre dans la salle comme une trombe et s'écrie:*

A-t-on voté?
Je descends de wagon; je viens au débotté.....

M. DE MONTALEMBERT.

Vous arrivez?....

M. AMPÈRE.

De Pau.

M. SAINTE-BEUVE.

De Pau! mais c'est horrible!
C'est une trahison!

(1) Aïeule de M. Albert de Broglie.

LE PRÉSIDENT, *à M. Sainte-Beuve.*

Soyez donc moins terrible,
Et restez, laissant là ces cris exagérés,
Assis sur le penchant des coteaux modérés ! [1]

M. SAINTE-BEUVE.

On fait venir les gens d'Espagne ou d'Angleterre
Pour voter contre nous, et nous devrons nous taire !
On nous ferme la bouche !.... Ah ! c'est trop violent,
Messieurs, *c'est étouffant, accablant, suffoquant !....*
Je ne voterai pas.....

(Exit.)

Cette sortie produit dans l'assemblée une vive agitation ; lorsqu'elle est calmée :

LE PRÉSIDENT, *prenant la parole.*

Messieurs, l'heure s'avance ;
Pour ne pas prolonger trop longtemps la séance,
Nous allons sur le champ voter.

(On procède au scrutin et on le dépouille.)

LE PRÉSIDENT.

Messieurs, voici
Le résultat : les voix se partagent ainsi :
Vingt-deux voix pour le prince.....

M. VITET, *à M. de Broglie.*

Heureux duc !

M. GUIZOT, *à M. de Broglie.*

Heureux père !

M. VILLEMAIN.

Et monsieur Belmontet ?

M. FLOURENS.

La chose est assez claire,
Il a sept voix !

LE PRÉSIDENT.

Non pas, il a... sept billets blancs.

M. DUPIN.

Que va-t-il dire, lui qui n'aime pas *les blancs !*

LOUIS DE KERJEAN.

1 Premier vers des *Pensées d'Août*, poésies de M. Sainte-Beuve.

NÉCROLOGIE.

M. Baudouin, curé de Luçon. — M. l'abbé Baudouin, enlevé le 18 février dernier au diocèse de la Vendée et en particulier à la paroisse de Luçon, qu'il dirigeait depuis quarante-deux ans, était le digne neveu du Révérend Père Baudouin, dont les œuvres et les fondations, si nombreuses et si prospères, ont été retracées ici même par une plume élégante et fidèle.

Né à Montaigu (Vendée) en 1790, il fut élevé au petit séminaire de Chavagnes, où il puisa, près de son oncle, les principes de cette science religieuse, forte et puissante, dont ses paroissiens furent bientôt appelés à recueillir les fruits.

Successivement professeur à Chavagnes, puis à Saint-Jean-d'Angély et à Luçon, il fut enlevé, jeune encore, à la chaire qu'il occupait dans le collége de cette dernière ville, pour être placé à la tête de la cure de Luçon, devenue, depuis le Concordat de 1817, une cure cathédrale.

Depuis 1820, époque où Mgr Paillou lui avait confié ce poste important, mais digne de son zèle, jusqu'au 18 février 1862, jour de sa mort, il administra la paroisse remise à ses soins, avec une doctrine toujours sûre, et une bienveillance toute paternelle. Prédicateur remarquable, il savait attirer et retenir au pied de sa chaire une foule attentive et charmée; depuis que l'âge l'avait obligé de renoncer à cette partie de son ministère pastoral, il avait conservé le privilége de faire un prône aux messes du matin et d'enseigner le catéchisme aux enfants; il n'avait pas cessé, pendant ces quarante-deux ans, de confesser chaque jour; sa charité était inépuisable, et ses soins étaient parvenus à faire fleurir au milieu de Luçon une école primaire, dirigée par les Frères de la Doctrine chrétienne.

Sa vie avait été une suite de bonnes œuvres; sa mort a été le digne complément de sa vie. Ses derniers instants ont été pleins de cette grandeur simple et vraie que la Religion chrétienne peut seule donner à ses disciples. Qui de nous, en voyant ce calme inénarrable que les approches terribles de la mort ne peuvent troubler, cette sérénité de cœur qui préside aux funèbres apprêts, cette foi qui appelle les derniers secours de la Religion; qui de nous, en voyant ce voyageur, muni du divin viatique, nous montrer le ciel, nous bénir avec amour, et nous dire : « Pourquoi pleurer? Suis-je donc à plaindre? Je vais dans ma patrie ! » en présence d'un pareil spectacle, qui de nous pourrait douter un instant de la divinité d'une Religion qui fait de tels hommes et dont les prêtres meurent ainsi !

C'est en effet la mort de M. l'abbé Baudouin que je viens de retracer. Je ne raconterai pas ses funérailles; je ne montrerai pas la ville de Luçon se pressant tout entière autour des restes vénérés de celui qui avait été si longtemps son pasteur et son guide. Je ne terminerai pas du moins ces lignes sans rappeler l'hommage si plein d'élévation que Mgr Collet a rendu, du haut de la chaire, au milieu de la cérémonie des obsèques, à l'excellent coopérateur qu'il venait de perdre. Ses éloquentes paroles et les larmes de toute une population ont été la digne oraison funèbre de M. le curé Baudouin, de cet homme de bien, de ce prêtre éminent qui, par ses rares vertus, a su ajouter encore à l'honneur d'un nom que le diocèse de la Vendée entourera toujours de vénération et de respect.

Alfred Biré.

UNE VOCATION HÉRÉDITAIRE.

IV.*

J'étudiai les mémoires de l'ancêtre de Georges avec un intérêt qui devint bientôt de la passion. La première partie, celle écrite en langue vulgaire, la seule que le comte avait su déchiffrer, était une sorte de journal concis, aride, comme les gentilshommes des trois derniers siècles ont eu l'habitude d'en rédiger presque tous; généalogie, campagnes, alliances, présentation à la cour, c'était les sommaires des chapitres, dont je laisse à mes lecteurs le soin facile de compléter le texte. La seconde partie, au contraire, celle écrite en latin, était une œuvre étrange et exceptionnelle. C'était la vie intime étudiée, analysée, fouillée dans tous ses replis par un moraliste austère et impitoyable; c'étaient les aspirations ardentes d'un cœur inquiet vers Dieu, en qui il espérait seulement trouver le repos; c'était la lutte incessante d'un esprit mystique et rêveur contre les exigences et les réalités prosaïques de l'existence positive. Les confessions de saint Augustin avaient évidemment inspiré cette confidence, et une pudeur charmante l'avait enveloppée de la langue latine comme d'un voile diaphane.

J'entrepris pour le comte la traduction littérale de ce livre bizarre, et je l'achevai sans désemparer; j'éprouvais pour ce travail une

* Voir la livraison de Mars 1862, pp. 196-205.

attraction que je n'ai sentie pour aucun autre, et que je suis tenté de croire providentielle. Maintenant encore, après dix-huit années, ce n'est pas sans émotion que j'entends résonner au fond de mon cœur ces aveux sévères et résignés. Je n'ai plus le manuscrit sous les yeux ; je ne l'ai pas relu depuis lors, et la puissance de ma mémoire m'en retrace les caractères eux-mêmes ; mais je ne puis rendre cette vision comme je la sens, et je me trouve en face de mon souvenir dans la position d'un écrivain qui voudrait traduire avec la parole vulgaire les impressions produites en lui par la vue d'un chef-d'œuvre des arts plastiques.

C'était dans les dernières années du XVIIe siècle ; Louis XIV était à l'apogée de sa gloire et de sa puissance. Une des victoires les plus signalées des armées toujours victorieuses du roi venait d'être connue dans le fond de la Bretagne. Tandis que, de Notre-Dame à la dernière église de village, le *Te Deum* prolongeait ses triomphantes volées, la chapelle du manoir des Couëts retentissait de sanglots. La victoire donnait au roi deux provinces, mais elle coûtait au vieux comte des Couëts la perte de son fils aîné et la perte du frère de sa femme. Au pied de l'autel, tendu de deuil, priait Mgr l'évêque de Léon, cousin germain du comte ; derrière le comte et la comtesse, un jeune homme et une jeune fille pleuraient. Le jeune homme portait l'habit ecclésiastique : c'était le chevalier Pol des Couëts, novice chez les Jésuites de Quimper ; la jeune fille était Mlle Jeanne de l'Isle, que la mort de son père venait de rendre doublement orpheline, et qui était élevée par la comtesse des Couëts, sa tante.

Le soir, quand les domestiques eurent été congédiés, la comtesse et Jeanne se retirèrent elles-mêmes et laissèrent l'évêque, le comte et le chevalier seuls, dans la grande salle à poutrelles noires, où les portraits des ancêtres se tenaient debout dans leurs panneaux de chêne sculpté. Il y eut un moment de grave silence. L'évêque indiqua d'un geste au vieux gentilhomme que l'autorité paternelle lui donnait droit de parler le premier, et le comte dit d'une voix émue :

— Monsieur le chevalier, poussé par les sentiments d'une piété traditionnelle dans notre maison, vous aviez formé le projet non-seulement d'entrer dans l'Église, mais encore de renoncer à tous

les avantages de votre naissance pour embrasser un ordre austère et pauvre. Je n'ai combattu que selon mon devoir ce dessein, où vous étiez soutenu par mon cousin l'évêque de Léon; j'avais alors pour illustration et pour soutien de deux maisons considérables dans la province, la glorieuse jeunesse de votre frère. Le Seigneur nous l'enlève, et maintenant, mon fils, la maison des Couëts et la maison de l'Isle n'ont plus que vous pour espoir. C'est assez vous dire, monsieur le vicomte, que votre devoir aujourd'hui est de renoncer à la vie religieuse, pour rentrer dans le monde et succéder aux charges de votre frère, jusqu'au jour où votre mariage avec Jeanne viendra combler les vœux de votre mère et les miens.

— Monsieur, dit Pol avec une respectueuse fermeté, j'avais cru entendre la voix de Dieu au fond du cœur; aucun lien ne m'attache encore à l'autel; il est possible que nous nous soyons trompés; la parole paternelle, après ces épreuves si rudes et si imprévues, est peut-être la parole divine: c'est à mes supérieurs ecclésiastiques de discerner ce qu'il peut y avoir de providentiel dans tout ceci. Quant à moi, je m'abandonne à la volonté du ciel; mais une décision si importante ne se prendrait pas sans imprudence du jour au lendemain, et je vous demande le temps d'en conférer à loisir avec monseigneur mon oncle.

— Mon cousin, dit l'évêque à son tour, Pol me semble dans les sentiments d'un bon fils et d'un parfait chrétien, et vous ne pouvez refuser le délai qu'il demande.

— Monseigneur, reprit le vieux comte, j'ai des pressentiments funestes; prions ensemble pour les vivants et pour les morts, et qu'il soit fait comme vous le souhaitez: avant l'orgueil du gentilhomme, j'ai toujours fait passer la crainte de Dieu.

V.

Le jour où il avait appris la mort de son frère aîné, Pol avait dû prévoir les sollicitations paternelles; il était venu de Quimper avec la ferme résolution d'y résister, et de fouler tout aux pieds pour

suivre l'attrait divin. Les observations que lui avait faites, au moment du départ, le vieux jésuite auquel il ouvrait sa conscience, n'avaient obtenu que la promesse de ne pas mettre de précipitation et d'obstination dans sa résistance aux ordres de son père.

C'est que dans le caractère et dans l'éducation de Pol, tout semblait avoir été disposé par Dieu et par les hommes pour l'amener, comme fatalement et sans discussion possible, à la profession religieuse, comme au terme suprême de la vie. Il avait reçu du ciel un cœur aimant, une imagination ardente et rêveuse, un esprit vaste et droit, une suprême aptitude pour toutes les choses intellectuelles, une beauté qui venait de l'âme et qui se reflétait dans le regard, la naïveté d'un enfant. Il s'était depuis longtemps réfugié dans l'isolement de sa riche nature, car il n'avait rien trouvé, dans le monde réel qui l'entourait, qui pût compenser les mélancoliques jouissances de sa rêverie. Il était né, certainement, avec un grand orgueil et une égale ambition ; mais les mélodies dont la poésie remplissait nuit et jour son oreille, avaient empêché la voix de l'ambition et de l'orgueil de monter, des profondeurs de son cœur, jusqu'à son cerveau. Placé dans d'autres conditions sociales, Pol fût devenu, peut-être, un artiste ou un poète; cadet d'une maison noble et pieuse, il se sentit poussé à l'Église par la volonté muette de sa famille et par ses propres instincts. Il obéit avec bonheur à cet ordre tacite; seulement, comme il ne demandait à Dieu, en se donnant à lui, que la satisfaction de son cœur et la liberté de son intelligence, il avait voulu mettre les siens dans l'impossibilité de lui imposer un jour les charges et les soucis matériels d'une abbaye ou d'un évêché, et il était entré chez les Jésuites.

Chez les Jésuites, Pol trouva ce qu'il cherchait; l'année qu'il passa au noviciat fut tout entière pour lui remplie de ce calme et doux contentement de l'âme arrivée au but rêvé, qui est la réalisation du plus grand bonheur qu'il soit donné à l'homme de goûter ici-bas. Cette halte entre les regrets du passé et les aspirations de l'avenir, qui dure un jour à peine pour les plus fortunés d'entre nous, le silence du cloître aurait-il le merveilleux privilége de la prolonger durant des années ?

Aussi, quand les sages conseils du maitre des novices montraient à Pol l'obligation d'obéir aux volontés paternelles, si la volonté de Dieu n'y mettait pas un insurmontable obstacle, le devoir social qu'imposent une grande fortune et un grand nom, le service du roi et du pays, le novice ne voyait, dans cette existence nouvelle où on voulait le jeter, que la perte de ses joies intérieures, mise en parallèle avec du bruit, de la fatigue, de l'ennui, le souci de choses mesquines, la société forcée de gens qui ne le comprendraient jamais. Et alors, de toutes les forces de son âme, il se cramponnait au présent, et il pensait en cela faire un sacrifice à Dieu. Or, il n'y a pas d'attrait plus puissant que la pensée du sacrifice, que la perspective d'un bonheur qui n'est pas fondé sur l'égoïsme.

C'était donc pour lui une résolution irrévocable ; et s'il avait promis de ne pas la manifester brusquement et à brûle-pourpoint, c'était, dans sa pensée, une simple déférence, car il n'était pas possible que toute l'éloquence de ses parents, toute la sagesse de l'évêque de Léon eussent fait naître un doute sur la certitude de sa vocation. Or, ce que n'auraient pas pu faire toutes ces influences réunies, une autre puissance, sans laquelle Pol avait compté jusque là, l'avait fait à son insu ; et quand il fit à son vieux père la réponse dilatoire que nous avons rapportée, ce n'était pas seulement par obéissance, c'était parce qu'il sentait le doute et l'hésitation au fond de son cœur : germes douloureux qu'avaient semés les grands yeux bleus de mademoiselle Jeanne de l'Isle.

Ce regard vif et doux, où l'amour se glissait sous l'enveloppe d'une amitié d'enfance, des liens du sang, d'une communauté de tristesse et de deuil, révéla à Pol un aspect de la vie qu'il n'avait même pas soupçonné. La guerre, la cour, les honneurs, les emplois, la richesse avaient révolté ses instincts religieux et poétiques; mais son âme virginale s'ouvrit tout entière à la chaleur sympathique de ce premier amour, chaste, triste, né entre deux tombes, et qu'une mère et Dieu pouvaient bénir.

Durant les jours qu'il passa dans la solitude pour étudier les données du problème que lui avait posé son père, et dont la solution était écrite dans son cœur, Pol ne sortit pas de l'extase où l'avaient

plongé les premières notes de cette mélodie inconnue que murmurait à son oreille une voix si pure qu'elle ne pouvait éveiller un remords. Quand, au dernier jour accordé pour l'épreuve, devant sa famille assemblée, qui attendait, anxieuse, le résultat de cette décision suprême qui allait fixer l'avenir d'une maison, vieille comme la province elle-même, le novice apparut grave et calme, en apparence, son cœur battait à rompre sa poitrine, et il se demandait avec angoisse si son œil, en se levant sur sa cousine, allait bien retrouver l'idéale beauté qui avait enchanté son rêve.

— Eh bien! Monsieur? dit le comte des Couëts d'une voix troublée?

Pol alors osa regarder Jeanne, et il la vit si belle que la parole expira sur ses lèvres, et qu'il tomba éperdu dans les bras de son père. Le vieillard, ballotté entre la crainte et l'espérance, ne cachait pas sa mortelle inquiétude. L'évêque de Léon se leva, souriant, et lui dit : — Mon cousin, Pol et moi nous avons jugé que Dieu avait parlé par la bouche des événements et par la bouche du père de famille.

La comtesse prit Jeanne par la main : — Jeanne, ma fille, dit-elle, embrasse ton fiancé.

Pol déposa sur le front de la pauvre enfant un baiser et une larme brûlante.

Il ne restait plus rien du novice des Jésuites de Quimper; le vicomte des Couëts, capitaine-lieutenant d'une compagnie des gardes de Sa Majesté, ressuscitait aux yeux éblouis du comte, de la comtesse et de Jeanne.

VI.

Tout était mouvement dans le château. On préparait en grande hâte les équipages de Pol, qui allait rejoindre l'armée. Les tristesses de la séparation étaient tempérées par la joie de voir repa-

raître, au milieu des camps et à la cour glorieuse de Louis XIV, le vieux blason des Couëts, que le tombeau et le cloître avaient failli engloutir pour toujours.

Seul, Yvon Bras, le frère de lait de Pol, s'occupait des préparatifs de départ avec une douleur profonde qu'il ne cherchait pas à dissimuler.

— Pourquoi donc, dit le vicomte, pleures-tu sans cesse, mon pauvre Yvon? Je ne pars que pour quelque temps et je reviendrai.

— Oh! monsieur le vicomte, si je pleure, c'est en pensant à la peine et au chagrin que vous devez avoir, pour obéir aux ordres de vos parents, en renonçant au bonheur d'être prêtre!

Et le robuste paysan avait dit ces étranges paroles avec un sentiment si vrai, que Pol le regarda avec une sorte de respect, et l'évêque de Léon, qui survenait, s'arrêta court pour entendre la fin de cette révélation extraordinaire. Yvon Bras continua: — Vous avez bien souffert, n'est-ce pas, quand, pour endosser cet habit doré, qui prouve que vous êtes le serviteur du roi, qui n'est qu'un homme, il vous a fallu quitter cette humble soutane, qui montrait à tous que vous étiez l'égal des anges?

— Mais, Yvon, dit Pol, qui donc t'a donné de pareilles idées du sacerdoce?

— Ç'a été le sujet unique de mes méditations du jour et de la nuit, répondit Yvon avec simplicité. Si Dieu m'avait donné tous les biens de la terre, j'aurais été trop heureux de descendre du trône pour monter à l'autel; à moi, pauvre bouvier, le ciel ne m'a laissé que la santé et la force: je donnerais ma vie pour pouvoir célébrer une seule fois la messe. Je vous ai bien envié, monsieur Pol; mais aujourd'hui je ne vous jalouse plus, et je vous estime plus malheureux que moi.

— Mais pourquoi, Yvon, ne m'as-tu pas découvert plus tôt ton cœur? Il y a dix ans, ton désir eût été si facile à accomplir! Aujourd'hui, il est trop tard.

— Trop tard! et pourquoi?

— Parce que, pour être prêtre, il faut être savant; tu as vingt-deux ans, tu ne sais même pas lire.

— Oh ! monsieur Pol, monsieur Pol, vous aussi, vous raisonnez des choses de Dieu comme les gens du monde. Est-ce que saint Pierre n'avait pas plus de vingt ans quand Jésus l'arracha à ses filets ? Est-ce que François Le Sû, le pêcheur de Sizun, n'avait pas plus de vingt ans quand le P. Maunoir le choisit pour être recteur de son île ?

— Yvon, dit tout à coup l'évêque en se montrant, désormais vous êtes à moi. Dieu ne vous a pas appelé pour vous repousser ensuite. Monsieur le vicomte, le ciel ne veut rien perdre; vous remplacez votre frère à l'armée, et votre frère de lait prend votre place vide dans les milices de l'Église.

— Yvon, Yvon, murmura le vicomte, aurais-tu choisi la meilleure part ?

Cette scène jeta dans le cœur et dans l'esprit de Pol un trouble profond. Était-ce un dernier avertissement d'en haut ?

Mais les doux yeux, la douce voix de sa fiancée chassèrent aussitôt ce nuage, qui du passé allait se répandre sur l'avenir ; et, quelques jours après, Pol partait pour Paris, tandis qu'Yvon Bras accompagnait l'évêque à Saint-Pol-de-Léon.

Les débuts du jeune gentilhomme à l'armée, et surtout à la cour, furent des plus brillants. Le roi, dont la plus grande qualité fut peut-être une appréciation divinatoire de la valeur des hommes, le distingua tout d'abord, et manifesta son sentiment à plusieurs reprises.

Pol ne se laissa ni enivrer, ni éblouir. Son éducation austère et réfléchie, et le souvenir toujours présent de Jeanne, le préservèrent des dangers auxquels l'exposaient la grâce de son esprit et les séductions de sa personne.

Il ne voulut retirer de son passage dans ce monde factice, où il vivait malgré lui, qu'une illustration de plus à mettre aux pieds de sa fiancée. Il reconnut, du premier coup d'œil, qu'il avait bien jugé, dans le silence du cloître, cette société dorée dont les qualités et les vices répugnaient également à sa généreuse nature. Mais, à mesure que son dégoût augmentait, il sentait augmenter aussi son amour. Pour la seconde fois, il se replia sur lui-même ;

il se reprit à vivre de cette existence mystérieuse et absorbée qui avait fait le charme de sa jeunesse. Au milieu des fêtes enchanteresses de Versailles, quand les courtisans, à l'exemple du roi, s'extasiaient à écouter la musique nouvelle de Lulli, Pol écoutait les vieilles mélodies qui résonnaient au fond de son cœur. Quand des regards ardents attiraient les siens vers cette corbeille de femmes, les plus belles et les plus riches du monde, le vicomte des Couëts contemplait, souriant, une vision intérieure, toujours présente et toujours plus aimée. Il avait retrouvé ses rêves ; seulement, ce bonheur n'était plus une extase, c'était une fièvre ; car, dans sa vie nouvelle, une créature avait remplacé Dieu.

VII.

La charge de lieutenant du roi dans les quatre évêchés basbretons étant devenue vacante, Pol, fatigué de la cour, la sollicita. Le roi accorda à regret : il ne trouvait pas que cette fonction fût proportionnée au mérite du gentilhomme ; mais le vicomte voyait, par son retour en Bretagne, son mariage, but unique de sa vie, avancé de deux grandes années ; puis il échappait, pour un temps plus ou moins long, à la nécessité de présenter sa femme à la cour.

Pol revint sans craindre que la réalité fût pour lui un désenchantement. Son rêve n'était point une illusion. Il était bien sûr que l'idéale figure qu'il avait continuellement vue dans le miroir de son cœur, n'était qu'un portrait et un portrait fidèle.

Il retrouva Jeanne aussi belle qu'il la connaissait. De son côté, mademoiselle de l'Isle ne dissimula pas trop la joie que lui causait le retour de son fiancé, jeune, brillant, déjà illustre et rapportant dans sa province l'amitié du roi, comme une auréole au front. Devenir la femme d'un pareil homme, qui avait refusé les plus riches dots et les plus beaux noms du royaume, c'était une perspective enivrante pour une tête plus froide et pour un cœur moins

ambitieux que celui de mademoiselle de l'Isle. Pol prit cette joie pour la manifestation involontaire d'un amour profond, voilé par les usages et la retenue naturelle à une fille bien née, et il se tint assuré d'avoir trouvé une âme digne de lui, un cœur qui battrait à l'unisson du sien.

Les hommes qui vivent sous l'empire d'une pensée unique, les hommes de foi (que ce soit la foi divine ou une foi purement humaine) se laissent médiocrement impressionner par les faits extérieurs. Ils ont trouvé en eux-mêmes, en eux seuls, les éléments du bonheur: ils trouvent en eux-mêmes la destruction de ce bonheur. La foi est une grâce, il est bien rare que le doute soit produit en nous par un événement précis, par un raisonnement logique. Il s'introduit on ne sait comment, on ne sait quand, on ne sait pourquoi. On ne s'aperçoit de sa fatale présence que quand tout est détruit, quand tout est mort, lorsque s'est enfin accompli ce travail silencieux du ver, qui fait d'un fruit vermeil un amas de pourriture et de cendres infectes.

Pol des Couëts n'avait certes pu voir ni dans lui-même, ni dans sa femme, dans les paroles, dans les démarches, dans les regards, aucun changement, lorsque, quelques semaines après son mariage, il sentit au fond de sa pensée cette interrogation glaciale et brûlante tour à tour : — Est-ce bien moi que ma femme aime ? — Non, mille fois non, répondait la voix intérieure; ce qu'elle aime en toi, ce n'est pas toi, c'est ton nom, c'est ta famille, c'est elle-même; car enfin, pourquoi t'a-t-elle épousé ? Parce que tes parents et les siens avaient réglé de tout temps ce mariage de famille; elle a aimé de même ton frère avant toi; elle eût aimé ton frère plus que toi, sans doute, car elle lui avait donné son premier amour.

Le jour où Pol découvrit, dans les abîmes de son cœur, cette chimérique jalousie, il ne comprit pas qu'il était mortellement atteint; mais il commença à souffrir des tortures, dont les lamentations amères qui remplissent les dernières pages de ses Mémoires laissent à peine deviner l'intolérable acuité. Ses illusions fleuries tombaient feuille à feuille, au contact de la vie réelle. Un soir, il

était seul avec Jeanne dans la grande salle noire, où pour la première fois le mirage de l'amour avait ébloui ses yeux.

— Mon ami, dit la jeune femme, vous avez un chagrin que vous avez voulu me cacher, mais dont je pense avoir deviné la cause ; vous aviez peur, n'est-ce pas, que le ciel n'eût pas rendu notre union féconde ? Consolez-vous, Pol, car je suis mère !

Il y avait dans le regard de Jeanne tant de joie orgueilleuse, que le vicomte vit tout à coup l'idéale héroïne de son poème s'animer et prendre vie. Il crut que le moment était venu d'ouvrir son cœur tout entier. Devant l'expression ardente de cet amour sans limites, où deux existences s'absorbent et s'abîment ; devant cette passion égoïste, tourmentée, dont elle n'avait jamais, la pauvre fille, soupçonné la possibilité, Jeanne recula épouvantée.

— Assez, Monsieur, dit-elle, en essayant de sourire ; vous savez bien que je ne suis qu'une ignorante, et que je ne connais pas encore la cour. Je ne suis pas capable de vous exprimer mon amour en beaux vers comme les princesses des tragédies de M. Racine ; mais ce que je sais bien, c'est qu'après Dieu je n'ai de respect et d'estime que pour vous, et que je me tiens pour la plus honorée de toutes les femmes, en attendant que je sois la plus heureuse des mères.

— Pardonnez-moi, Jeanne, dit le vicomte avec une douceur extrême ; je sais que vous avez tous les sentiments d'une femme chrétienne et vertueuse, et cela me doit suffire. Tout ce que je vous ai dit là, c'était une épreuve que j'ai eu tort de tenter, et qui a tourné à mon complet désavantage.

Pol reconnut, après cet incident, l'étendue et la profondeur de sa blessure. Pauvre poète ! il avait appris l'amour dans les extatiques visions des mystiques du moyen âge, et il n'avait point compris que ces divines formules ne pouvaient convenir qu'à Dieu seul. Son cœur, dilaté dans ces méditations ardentes, étouffait dans les étroites limites de l'affection humaine. Il était semblable à ces fleurs exotiques qui se sont épanouies une fois sous les chauds rayons du soleil natal, qui croient pouvoir s'ouvrir encore dans la tiède atmosphère de nos serres, et qui se dessèchent et

s'étiolent quand elles reconnaissent enfin l'aridité de notre dur climat.

Ce fut alors que le vicomte des Couëts commença à écrire ses confessions; il trouvait une sorte de consolation à fixer sur le papier la mémoire de ses extases du cloître et de ses rêves du monde; en remontant le cours de ses souvenirs, il retrouva Dieu.

Mais la souffrance morale avait atteint les sources mêmes de la vie. Bientôt le mal eut fait des progrès tels que l'on ne put conserver aucun espoir; maladie mystérieuse à laquelle les plus habiles médecins déclaraient ne rien comprendre, et que connaissait seul un père capucin qui ne quittait pas le chevet du moribond. Ce capucin, c'était Yvon Bras.

Quelquefois, quand Jeanne, éperdue, avait prodigué au vicomte tous les trésors de ce dévouement dont les femmes ont le secret, Pol la renvoyait doucement prendre un peu de repos, afin de ne pas compromettre le doux fruit qu'elle portait dans son sein; puis, se retournant vers le père Yvon, il lui disait avec tristesse :

— Mon père, une femme ne peut pas aimer son mari plus qu'elle ne m'aime; mais ce n'est pas là l'amour tel que l'ont compris les saints. Yvon, Yvon, vous avez choisi la meilleure part et elle ne vous sera point ôtée.

Il arrive parfois que, dans les instants qui précèdent l'agonie, l'âme, dégagée à moitié des liens d'un corps qui n'a plus la force de la retenir captive, a comme une vision anticipée du sort qui l'attend dans l'autre monde. Pol des Couëts, en se réveillant d'un sommeil court et agité qui précéda pour lui de quelques heures le sommeil éternel, dicta au père Yvon ces mystérieuses paroles, qui sont les dernières de ses Mémoires et les seules écrites par une main étrangère :

« Je lègue mon exemple à mon fils et à ceux qui naîtront de lui. On a eu peur de voir effacer sur nos parchemins la couronne de comte qui surmonte le blason des Couëts; pour cela, j'ai détourné mes pas de la voie où Dieu m'appelait. Pour achever de me punir, Dieu me montre dans son paradis la plus belle des couronnes, la couronne du martyre, qui attend le dernier comte des Couëts,

qui ne craindra pas de laisser éteindre sa race pour se donner tout entier au Seigneur. Elle m'était destinée; c'est le joyau le plus précieux de notre héritage : que celui qui pourra comprendre comprenne. »

VIII.

Telle était la conclusion du livre bizarre que j'avais traduit pour mon ami George des Couëts, et dont j'ai essayé de reproduire les traits principaux dans ce récit.

Je fus plusieurs jours sans revoir Georges, après lui avoir remis mon travail; puis, un matin, il me dit qu'il allait faire un voyage assez long en Italie et en Allemagne, et il me pria, en prenant congé de moi, de me charger de la gestion de ses biens.

Quelques semaines s'écoulèrent, lorsque je reçus une lettre, datée de Fribourg, et qui contenait ces simples paroles :

« Mon ami, grâce à votre traduction, j'ai compris le testament de mon bisaïeul. Je veux recueillir tout entier l'héritage de ma maison, que je ne crains plus de voir s'éteindre. Je suis entré depuis dimanche au noviciat des Jésuites, après avoir fait une longue retraite qui ne me laisse plus d'hésitations. Si mes supérieurs n'y mettent pas d'obstacles, je me destine aux missions étrangères. Vous trouverez sous ce pli mes dispositions pour ma fortune. J'en confie l'exécution à votre amitié. GEORGES. »

Voilà pourquoi et comment le comte Georges des Couëts se fit jésuite, et vous voyez que la vicomtesse de P*** est parfaitement innocente de la mort tragique de son ancien fiancé.

S. ROPARTZ.

LES HOMMES D'HOMÈRE.*

Homère est, je pense, le plus grand nom purement littéraire du monde. Ce n'est qu'un nom. On ne s'ait rien de l'homme, nul ne peut dire au juste où il est né, ni à quelle époque il a vécu. La bonne madame Dacier, avant de se livrer à un récit de cinquante pages sur la vie d'Homère, accorde naïvement que « *le plus célèbre de tous les hommes,* » — c'est s'exprimer avec peu d'exactitude — « sera toujours le plus inconnu. » On a même contesté son existence, par un caprice assez puéril de l'esprit de système. Apparemment les poèmes qui lui sont attribués ne se sont pas faits tout seuls : il me suffit qu'on appelle Homère leur auteur quelconque, ou leur auteur principal, et je ne tiens en aucune façon à ce qu'on me démontre qu'il a pu se nommer autrement, si l'on ne sait pas me dire son nom. Aussi, la critique relative à l'existence d'Homère n'aurait d'intérêt que si, au lieu d'effacer la personnalité du poète, elle tendait au contraire à la préciser davantage, et par exemple à restituer à un auteur plus véritable et plus historique, fût-ce à un Mac-Pherson, la paternité de l'*Iliade*. Je suppose que des monuments retrouvés, que des inscriptions déchiffrées viennent révéler dans une réalité plus vivante le chantre de la guerre de Troie,

* *Les Hommes d'Homère*, études sur les mœurs de la Grèce aux temps héroïques, par S. Delorme — Chez Didier et Cie, librairie académique.

assurément on devra féliciter l'érudit qui aura eu la bonne fortune de cette découverte. Mais celui qui s'évertue à me prouver péniblement qu'Homère est un mythe personnifiant je ne sais combien d'obscurs Homérides, me paraît perdre son temps à un travail stérile. Pour moi, je tiens qu'il a existé un poète, aveugle ou non, né à Smyrne, à Rhodes ou ailleurs, peu m'importe, puisque je ne suis ni Rhodien ni Smyrniote, et que la Bretagne n'a encore élevé aucune prétention, lequel poète a composé l'*Iliade*, et je continue avec le vulgaire à lui donner ce grand nom d'Homère.

Ce n'est qu'un nom, ai-je dit. J'ai peur que pour l'immense majorité de mes contemporains, même lettrés, l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne soient aussi que des titres. Combien sont en état d'en parcourir seulement le texte ? En France surtout, on est peu helléniste, quoique le grec soit enseigné dans tous nos colléges et que notre pays foisonne de bacheliers, qui ont subi un examen sur la langue d'Homère. Les traductions d'Homère n'ont guère, non plus, de lecteurs assidus. Il est resté dans la circulation un certain nombre de lieux communs sur les combats et les festins homériques, la peinture a popularisé plusieurs épisodes, et ce que nous savons de moins mal des héros de la guerre de Troie nous est venu passablement défiguré par la poésie de Racine.

Voici pourtant un homme, non un pédant, non un professeur à ce appointé, mais un jurisconsulte, qui, à l'insu de ses clients et de ses amis, a passé sa vie dans l'intime familiarité d'Homère. Si vous étiez allé le consulter dans son cabinet sur vos affaires d'intérêt, — et qu'y a-t-il de plus fastidieux au monde, grand Dieu, que les procès d'autrui ? — reçu avec tant d'aménité, écouté avec tant d'attention, dirigé avec tant de sagesse, vous ne vous seriez jamais douté que vous veniez de le déranger au moment où il croyait saisir le vrai sens d'un passage controversé du texte de l'*Odyssée*. A peine étiez-vous sorti qu'il reprenait l'étude interrompue, au point où son esprit avait mis le sinet. Si vous l'aviez rencontré au Palais, enveloppé dans sa toge, allant et venant d'un air méditatif à travers la salle des Pas-Perdus, vous n'auriez pas soupconné qu'il songeait à l'artificieux fils de Laërte, ou au fils de Télamon, sem-

blable à un dieu. Plus tard, ce qui avait été le loisir de ses années de labeur devenait le labeur de ses années de loisir. Il rassemblait discrètement ses notes, il coordonnait ses travaux, et sa studieuse retraite vient de produire un gros volume, substantiel, ingénieux, attachant, qui révèle un érudit, qui fait honneur en même temps au moraliste chrétien et à l'écrivain.

Je ne suis pas digne de parler de l'helléniste :

Excusez-moi, Monsieur, je ne sais pas le grec,

suis-je obligé de dire à l'auteur, en toute humilité, et non point avec la malice narquoise d'Henriette. M. Egger, qui s'y connaît, et qui sait du grec « autant qu'homme de France », a salué chaleureusement la bienvenue de ce confrère inattendu qu'il s'est plu à louer à plusieurs reprises devant les auditeurs de son cours. Je ratifie de confiance ce suffrage compétent. Je peux du moins féliciter M. Delorme des larges points de vue qu'il ouvre, non point seulement sur l'époque homérique, mais sur toute l'histoire morale de l'humanité, et dans lesquels se plonge avidement le regard. Ce livre fait rêver, il étonne par les contrastes, il révolte souvent par le spectacle de la dépravation et de la férocité de ces barbares qu'a glorifiés la poésie; il trouble et agite la conscience lorsque la pensée éperdue, cherchant à se reposer sur des temps meilleurs, descend douloureusement la chaîne des âges et constate dans tous, dans celui même où nous vivons, les mêmes vices et jusqu'à la même férocité.

Quels progrès l'art de bien dire a-t-il acccomplis depuis Homère? Et ce qui est plus important, quel progrès moral dix siècles de culture intellectuelle, suivis, j'ai honte de l'ajouter, de près de vingt siècles de christianisme, ont-ils amené dans l'humanité prise en masse? Question effrayante, qui se dresse à chaque page du livre de M. Delorme, qu'il a indiquée lui-même dans plusieurs chapitres remarquables, dont un notamment sur la morale du polythéisme, et qui semble appeler un autre livre.

Il n'est certes pas trop indulgent pour ses héros, il les montre

dans toute l'atrocité de leurs mœurs sanguinaires, dont il fait ressortir à merveille le caractère propre de férocité. « Ouvrez » l'*Iliade* et contemplez. Quels tableaux! Ici un mourant mord la » terre; un autre expire en mugissant comme le taureau; la » moëlle jaillit des os, la cervelle du crâne des blessés. Là, un rire » convulsif se mêle à l'agonie du guerrier frappé à mort. Ailleurs, » les yeux d'un combattant, atteint au front, s'échappent de leurs » orbites et roulent à ses pieds. Celui-ci tient ses entrailles dans » ses mains. Le vainqueur tranche la tête du vaincu et la lance, » comme une boule, dans les rangs de l'ennemi, ou l'élève, par » dérision, au haut de sa lance, pour la lui offrir en spectacle. Les » chars roulent sur les cadavres dont ils font craquer et brisent les » os. Les roues, l'essieu, les pieds des chevaux dégouttent de sang » humain. Et cependant on plaisante..... Ménélas allait accorder » la vie à un vaincu et le recevoir à rançon, Agamemnon survient » et gourmande son frère. — Pourquoi, lui dit-il, ce souci de la » vie des hommes? Que pas un d'eux n'échappe à nos mains et à » la mort. Non, pas même l'enfant dans le sein de sa mère..... » Achille choisit parmi les fuyards douze Troyens des plus jeunes, » se sert de leurs ceintures pour leur lier les mains, et les fait con- » duire vers son camp. Il leur coupera la gorge quand le moment » sera venu. Maintenant c'est le tour d'Hector. Il tombe pour ne » plus se relever, et demande comme une grâce, en mourant, » que ses restes soient rendus à sa famille. A cette prière, Achille » répond par le regret de ne pas se sentir la force de les dévorer » tout crus..... »

Oui, quels tableaux! répéterai-je, on s'en détourne avec dégoût, avec effroi. Cet Achille, le principal héros de l'épopée, est pire qu'une bête féroce. Le tigre et la panthère n'ont pas ces instincts de cruauté. Ils mangent bien, eux, les gens tout crus, mais pour se repaître, comme nous avalons une huître, et même avec moins de sensualité. Ils ne jouissent pas des gémissements de leurs victimes, ils ne regrettent pas de ne pas se dévorer entre eux. Prenons garde cependaut. Les Grecs, en s'attaquant aux Troyens, vengeaient l'enlèvement d'Hélène. Il y avait là une idée morale, le principe de

la guerre était incontestablement juste, puisque la diplomatie n'avait pas réussi à obtenir réparation d'un outrage national. Or, qu'une guerre soit juste dans son principe, c'est déjà énorme au point de vue moral. On n'en dirait pas autant de toutes les guerres entre princes chrétiens, ni de toutes les invasions modernes. De plus, les cruautés d'Achille ont une sorte d'excuse dans un sentiment qui est généreux en lui-même. Il venge la mort de Patrocle. C'est la passion de l'amitié, exaltée jusqu'au délire, qui le pousse à d'atroces représailles. A cette noble passion il sacrifie l'implacable rancune qui le retenait oisif sous sa tente. Il vole aux combats, quoiqu'il soit certain d'y trouver la mort lui-même. « Je n'ignore » pas,— dit-il, — que ma destinée est de périr sur ces rives, loin de » mon père et de ma mère chérie. » Ainsi l'humanité se relève; on admire l'explosion de ce sentiment éminemment humain et sociable de l'amitié, et cet élan d'honneur que ne fait point hésiter l'annonce de la mort au devant de laquelle va courir Achille, et cette pensée filiale qui vient se mêler d'une manière si touchante aux apprêts du combat, attendrir mais non amollir l'âme du héros. Sa fureur homicide paraîtra moins odieuse que ne l'était son oisiveté, alors que pour assouvir une vengeance égoïste il assistait impassible à toutes les scènes de carnage. Et l'on arrive à cette conclusion paradoxale qu'il y a plus de moralité chez Achille se baignant dans le sang, que chez Achille jouant de la lyre sous sa tente pendant qu'on égorge ses compagnons.

Mais à quelle époque, hélas! les luttes entre les hommes, la guerre, pour l'appeler par son nom, a-t-elle été exempte de cette férocité qui inspire tant d'horreur pour les mœurs homériques? Joseph de Maistre a pu parler en un style magnifique de l'enthousiasme du carnage qui s'empare alors des natures les plus douces. La Bruyère, dans un siècle très-épris de gloire, a osé écrire une page célèbre sur le sabbat de tous les chats d'un grand pays. On lit dans toutes les histoires modernes que tel général dont le nom est resté en honneur a livré à la fureur du soldat une ville prise d'assaut et qui avait eu le tort de se défendre trop longtemps. La menace de ces exécutions sauvages est même un moyen connu d'abréger la résis-

tance. Il y a des expressions consacrées; la garnison est passée au fil de l'épée, dit-on élégamment; ou bien encore, un ordre du jour porte qu'il ne sera pas fait de prisonniers. Le grand roi Louis XIV, protecteur des belles-lettres et fils aîné de l'Église, était mécontent de l'électeur palatin. Il commande froidement d'affreuses barbaries contre des populations inoffensives; Turenne, un héros chrétien, demeuré en possession de tous les respects de l'histoire, tant la gloire militaire a de prestige, est l'exécuteur de ces vengeances; des hordes de bourreaux et d'incendiaires ravagent le Palatinat tout entier, échauffées par leurs seuls excès, et sans avoir même l'excitation du combat. Parlerai-je des guerres civiles? Il semble que ces luttes fratricides aient un caractère plus frappant encore de férocité. L'histoire intérieure de l'Angleterre est constamment atroce. En France nous n'atteignons pas à cette sauvagerie, et pourtant nous avons les Jacqueries, les Albigeois, les massacres de la Saint-Barthélemy, représailles de tant d'autres massacres. Puis s'ouvre, nous dit-on, l'ère de la philosophie, des flots d'encre vont laver des flots de sang, les phrases humanitaires débordent, la littérature est toute sentimentale, la vie de l'homme sera proclamée inviolable, la civilisation est en progrès, le règne de la fraternité approche. Il s'établit en effet, mais sur des monceaux de cadavres. Les apôtres de la fraternité se nomment Marat, Robespierre, Carrier, et un vertige de férocité s'est emparé de la nation presque entière. Nous arrivons à l'époque contemporaine, et c'est un lieu commun de vanter sa mansuétude. On lui reprocherait plutôt de pécher du côté de la mollesse. Il y a des congrès de la paix où s'épanche la faconde de l'humanitarisme, et des congrès diplomatiques où il n'est question que des bienfaits de la paix. Les dépêches officielles tournent à l'idylle. N'oublions pas qu'il y a aussi des idylles dans Homère. Une législation raffinée protège jusqu'aux animaux contre les mauvais traitements, et la sensiblerie de la police interdit les combats de coqs comme offrant un spectacle antipathique à la douceur de nos mœurs.

Et pourtant le monde est en feu, les hommes continuent de se déchirer. L'Inde n'a été domptée qu'à force de massacres, l'Angle-

terre a retrouvé contre des populations révoltées de sa tyrannie toute sa férocité historique, et la rage sanguinaire de ses journalistes a peut-être été plus barbare encore que celle de ses soldats. Je ne dirais rien des scènes de carnage du Liban, puisque les chrétiens y étaient les victimes, si la chrétienne Angleterre n'avait pas eu l'impudeur de se faire la protectrice des massacreurs. Et à l'heure où j'écris, la poétique Italie prétend chercher son unité à travers des luttes d'une effroyable férocité.

Je remarque ici que le savant helléniste qui me fournit l'occasion de ces rapprochements s'est attaché à montrer combien il se mêlait de duplicité et de ruse à la férocité des mœurs de l'époque héroïque. Il a tout un long chapitre intitulé : *l'Astuce*. Il signale parfaitement ce génie d'imposture, un des dons de la race grecque, dont Mercure était la personnification parmi les dieux et Ulysse parmi les hommes. Le cauteleux roi d'Ithaque ne se refusait jamais le plaisir de mentir, même sans qu'il en fût besoin, par amour de l'art et exercice d'esprit. Sa généalogie remontait d'ailleurs au dieu des fripons. L'*Odyssée* vante un certain Autolicus, fils de Mercure et aïeul d'Ulysse, lequel faisait merveille. « Il excellait à percer » les murailles, *à dénaturer ce qu'il avait pris.... Il habitait le* » *Parnasse....* Homère parle de lui sur le ton de l'éloge, ajoutant, » comme titre de gloire, qu'il l'emportait sur tous les hommes » dans l'art de voler *et de duper à l'aide du serment....* » Que vous en semble? L'astuce italienne, et je pourrais ajouter l'astuce anglaise, a-t-elle rien à envier à l'astuce homérique? Et n'avez-vous pas rencontré quelque part il signor Autolico, fils de Mercure?

M. Delorme a un autre curieux chapitre sur l'avidité, la poursuite effrénée du butin, sur l'âpreté de convoitise, présentée comme un des instincts prédominants des races grecques. Je suis d'accord avec lui sur la puissance de cet instinct; je suis moins certain qu'il y ait là quelque chose de caractéristique. Il ne m'est pas suffisamment démontré que les conquérants du Mexique et du Pérou, ni que les aventuriers qui se ruaient aux *placers* de la Californie fussent des héros plus désintéressés que les Argonautes. Il ne me semble pas non plus qu'autour de moi, dans notre vieux

monde, le mépris des richesses soit une vertu généralement pratiquée, ni qu'une belle dot ait moins de prestige qu'au temps où Agamemnon, le roi des rois, espérait fléchir par cet appât flatteur le courroux du fils de Pélée.

Ainsi, suivant pas à pas l'auteur dans ses excursions à travers les mœurs des temps appelés héroïques, et faisant des retours sur les âges modernes, je retrouve partout l'homme avec les mêmes vices et la même perversité. Assurément, l'une des coutumes antiques qui nous inspirent le plus d'horreur, est le droit barbare que s'attribue la victoire sur les captifs et plus encore sur les captives. Les femmes et les filles des vaincus devenant part du butin, vouées systématiquement aux plaisirs brutaux des vainqueurs, traînées en esclavage, troquées, vendues, offertes en présents, frappées de coups quand elles veulent s'arrêter en sanglotant près du corps d'un époux expirant, ce n'est pas seulement l'abus momentané de la violence, comme les excès de toutes les soldatesques, c'est le droit des héros, c'est la loi, et Homère n'a pas une parole de blâme pour ces épouvantables usages, ni de commisération pour les victimes. Ici, du moins, le lecteur d'Homère s'applaudit des progrès accomplis par l'humanité; il se félicite de vivre dans un temps où de pareilles abominations ne sont plus possibles. Qu'il ne se hâte pas trop. Voici que les échos qui nous arrivent de l'autre côté de l'Océan nous font assister au déchirement de ce qu'on nomme encore, par antiphrase sans doute, *les États-Unis* d'Amérique; et quelle est la principale question qui les divise ? Celle de l'esclavage. C'est par de prudentes concessions à la cause de l'esclavage que le pacte fédéral a pu être longtemps maintenu; c'est l'intérêt inquiété des propriétaires de bétail humain qui le déchire. Or, l'esclavage, c'est assurément le plus monstrueux attentat de lèse-humanité qu'ait connu le monde. John Wesley l'a appelé « l'abrégé de toutes les infamies. » Canning a défini un navire négrier « la plus grande réunion de crimes sous le plus » petit espace. » Ce ne sont pas là des déclamations, ce sont des propositions d'une rigoureuse exactitude. Je les emprunte au livre excellent que vient de publier avec tant d'à-propos mon

ami M. Augustin Cochin, sur l'abolition de l'esclavage. Le droit barbare de l'antiquité, il a été revendiqué, appliqué avec tout son cortége d'infamies par l'Europe entière; il l'est encore par de grandes nations qui se disent chrétiennes. Nos rois et les rois Catholiques ont signé des traités au nom de la Sainte Trinité pour organiser la piraterie des pourvoyeurs d'esclaves en s'adjugeant une part des profits. Il y a en France des familles honorées, dont les auteurs ont reçu des lettres de noblesse pour s'être livrés à cette effroyable piraterie. Hé bien, les générations qui, élevées à l'école de l'Évangile ou à celle de la philosophie, ont pratiqué, propagé, récompensé la chasse et le commerce du gibier humain; celles qui en favorisent encore le braconnage et le colportage frauduleux; qui, pour avoir du sucre et du coton, vouent à l'abrutissement et à la promiscuité des millions de créatures humaines, ou qui, par un abominable perfectionnement d'industrie, organisent aujourd'hui la reproduction servile, n'ont pas le droit de vanter les progrès de la civilisation. Elles peuvent lire Homère sans s'apitoyer sur le sort des captives et sans éprouver la moindre horreur pour les mœurs des héros.

Que fais-je ici? Est-ce la satire de l'homme? Est-ce une boutade de misanthropie chagrine? J'affirme n'avoir pas eu cette intention. C'est malgré moi que les excès de la barbarie antique me rappellent à chaque instant ceux de la barbarie moderne. Je préférerais contempler de plus fraîches images, et sentir battre sur le cœur de l'humanité des mouvements plus généreux. A côté de tant de scélératesses héroïques, exposées sans blâme et même d'ordinaire glorifiées, Homère aussi a quelques tableaux enchanteurs et parfois des accents d'une haute moralité. « Non, dit Ulysse à la blanche » Nausicaa, rien n'est plus heureux qu'une famille gouvernée par » l'esprit uni de deux époux; c'est pour eux le comble de la félicité, c'est la joie des cœurs bienveillants. » Et la jeune fille reprend : « Lorsqu'un malheureux errant aborde en notre île, » nous devons le secourir. Les hôtes et les mendiants nous sont » envoyés par Jupiter, et les modestes dons qu'on leur fait lui sont » agréables. » Le bon Eumée doit répéter plus tard ce religieux

adage dans des termes identiques. N'est-ce pas exactement le verre d'eau donné au pauvre ? Au milieu de tant d'appétits désordonnés, la chasteté de la matrone ne paraît point non plus une vertu rare. Le vieux Priam, allant demander le corps de son fils et embrassant les genoux d'Achille, est sublime. « *Crains les Dieux,* » ô Achille ! prends pitié de moi, *en souvenir de ton père.* J'ai » fait ce que sur la terre nul des hommes n'eût osé : j'ai baisé la » main qui m'a ravi mes fils ! » Le héros farouche est attendri, *il sent le désir des pleurs,* quelque chose d'humain se remue en lui, il rend le corps d'Hector, il demande spontanément combien de jours dureront les funérailles, promettant de suspendre les hostilités, et il tient parole. Il y a là tout un ensemble des meilleurs sentiments moraux, et même déjà un certain vernis chevaleresque. A la vérité, les riches présents qu'apporte Priam ne sont pas dédaignés; mais rien n'empêchait Achille de s'en emparer, tout en gardant son sanglant trophée et en immolant de plus le vieillard. Et il est curieux de l'entendre alléguer la rançon offerte comme une excuse, pour se faire pardonner sa condescendance par les mânes de Patrocle.

Tout le personnage d'Eumée est particulièrement touchant. A quelles inspirations cet esclave, gardeur de pourceaux, a-t-il puisé des pensées si élevées, tant de fidélité, tant de reconnaissance et de dévouement pour son maître, absent depuis vingt années; une notion si claire de la justice, un sentiment religieux si pur? Révolté des dilapidations des prétendants, il s'écrie : « Hommes impitoyables qui ne redoutent pas une punition méri- » tée ! Ignorent-ils que les dieux bienheureux haïssent la violence » et honorent parmi les hommes la justice et l'équité ? » On serait tenté de voir une interpolation chrétienne dans cette appréciation du rôle de la divinité, si étrange à une époque où la légende des dieux n'était elle-même remplie que de leurs violences. Plus loin, l'enthousiasme de la fidélité s'exalte. « Malgré les regrets que » m'ont laissés mon père et ma mère, je ne les pleure pas autant, » je ne désire pas autant les revoir que le divin Ulysse. Le regret de » son absence me consume. Malgré son éloignement, ô mon hôte !

» je ne prononce point son nom sans respect, tant il m'aimait et » était bienveillant pour moi. Oui, quoique absent, je l'appelle » encore mon frère. » Eumée est bien un ancêtre légitime de Kaleb, de Domingue, et, si l'on veut, de l'oncle Tom. L'esclavage moderne, s'il égale souvent en barbarie celui de l'antiquité, présente aussi quelques exemples d'un dévouement à la personne du maître, poussé, comme chez Eumée, jusqu'aux proportions de l'héroïsme; et il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Quelle conclusion tirer de tous ces rapprochements? Celle qui m'apparaît la plus frappante d'évidence est l'identité absolue de la nature humaine, et par suite l'unité de l'espèce. Si profondes que soient les différences entre les races, les climats, les siècles, les ressemblances sont bien autrement saillantes. Le champ laissé à la variété des institutions est même beaucoup plus circonscrit qu'on n'est accoutumé à le dire, et l'imagination des hommes a été sous ce rapport assez stérile. Toutes les chartes, écrites ou non, se ressemblent; à toutes les dates, sous toutes les latitudes, vous trouverez un chef, des ministres, une aristocratie, une armée, des impôts, des familles constituées, des riches et des pauvres, des maîtres et des serviteurs. Ces mots sont de toutes les langues. L'humanité a bien des dialectes divers, elle n'a qu'un seul langage, dont quelques traducteurs suffisent à rétablir l'identité. Partout aussi, jusque parmi les populations les plus perverses et les plus abruties, vous constaterez la présence du sens moral, la distinction entre le bien et le mal.

L'histoire morale de l'humanité, l'histoire de la moralité elle-même serait le sujet d'un beau livre. Il ne me semble pas possible de l'entreprendre, si l'on se place en dehors de l'enseignement chrétien. J'avoue ne pas comprendre à l'aide de quelles hypothèses plausibles ou simplement acceptables on parviendrait à établir en fait la germination spontanée de diverses races d'hommes, et, dans toutes, la germination pareillement spontanée de l'idée morale, de la notion du bien et du mal. Si on se laisse guider par l'Écriture Sainte, au contraire, tout se déduit et tout s'enchaîne historiquement. Un premier couple, créé avec des devoirs, ayant

touché à l'arbre de la science du bien et du mal, transmet à sa postérité entière les notions qu'il a reçues en même temps que le langage qui les exprime. Ces notions, par la transmission des générations successives, éprouvent bien des altérations; le langage aussi se transforme bien des fois, et le temps altère même la constitution physique de plusieurs races d'hommes. Cependant, en dépit de toutes ces perturbations, le fonds commun subsiste, toujours facilement reconnaissable; c'est la variété dans l'unité. Le langage est le véhicule et le gardien des idées morales. La terre a été parcourue dans tous les sens, toutes les traditions ont été fouillées; or, jamais, pas même dans les fictions de la fable, on n'a rencontré une peuplade qui ne fût en possession du langage. Les Grecs ont pu attribuer à Cadmus l'honneur de leur avoir apporté l'écriture; il n'ont pas nommé l'inventeur du langage. Apollon descendant du ciel sur la terre, y trouvait un état de civilisation déjà fort avancé. L'expédition maritime des Argonautes avait eu lieu. Jason, devenant majeur, avait revendiqué ses droits héréditaires contre l'injuste détenteur de son patrimoine; et l'usurpateur n'avait rien imaginé de mieux, pour se débarrasser de ce compétiteur gênant, que d'offrir en perspective à sa fougue juvénile la fortune et la gloire des lointaines aventures, non sans espérer qu'il n'en reviendrait pas. Tout cela est bien vieux, et paraît cependant bien moderne. Le roi Admète, dont Apollon consentait à devenir le serviteur, était un des compagnons de Jason. Il avait une femme légitime, Alceste, dont la tendresse conjugale donnait sa propre vie pour sauver celle de son royal époux. Voilà donc les hommes des temps légendaires de la Grèce en possession de toutes les idées morales, des notions de droits et de devoirs, de celle même de la vertu poussée jusqu'au sacrifice. Encore une fois, où les avaient-ils puisées, sinon dans la tradition du langage?

Quand Moïse avait proclamé les préceptes du Sinaï, il n'avait pas non plus révélé au monde des idées nouvelles, il n'avait fait que résumer, dans ce monument divin, les lois éternelles de la moralité humaine. Aussi ces mêmes lois, bien que sans cesse transgressées, sont sans cesse, aussi, honorées et rappelées parmi les nations les

plus étrangères au peuple hébreu. Les hommes ont beau s'égorger, se dépouiller les uns les autres, se livrer à tous les débordements de la convoitise et de l'impudicité, ils n'étouffent pas cette voix intérieure, manifestée par le langage, qui donne des noms odieux au meurtre, au vol, au parjure, au mensonge, à l'adultère, qui donne des noms respectés à la piété filiale, à la fidélité, au dévouement, à l'amitié, à la chasteté. Le peuple hébreu est seulement moins excusable que tous les autres lorsqu'il enfreint ces lois morales qui pour lui sont irrévocablement fixées, liées à un culte positif et à l'expression du dogme, gravées sur les tables du temple et à jamais conservées par l'Écriture. Pour lui, la morale est véritablement religieuse; elle est enseignée avec autorité, elle fait partie d'un corps complet de doctrine. Parmi les nations, au contraire, elle est mobile et en quelque sorte individuelle, elle est abandonnée aussi bien que le culte lui-même à toutes les fluctuations de l'esprit humain, elle semble exposée sans défense à tous les assauts des passions désordonnées. Si elle a néanmoins persisté à faire entendre sa voix, si elle a produit des types comme Alceste, Pénélope, Andromaque, Eumée et plus tard Aristide, il y a plutôt lieu de s'étonner des rares vertus qu'elle a pu produire que de tous les crimes qu'elle n'a pas empêchés.

Je demande ici à me citer moi-même, il me semble que cela peut être aussi permis que de se répéter : « A un certain point de » vue, » — écrivais-je il y a quelques années — « l'honneur avait » chez les anciens encore plus d'importance que parmi nous. Il » était presque la seule morale, les religions païennes ayant sur la » moralité bien peu d'influence directe. » (*L'Honneur*, page 22.) La proposition que j'énonçais ainsi en passant, et sans la développer, j'ai eu la satisfaction de la trouver pleinement confirmée par le résultat des études de M. Delorme. Il a tout un intéressant chapitre, plein de sagacité, sur la morale du polythéisme. Il y contredit l'opinion d'un éminent écrivain, qui a récemment avancé en Angleterre que la conscience des Grecs était, aux âges héroïques, plus sévère que l'esprit de leur religion. Il fait voir que leur morale n'était ni plus ni moins sévère que leur religion, ajoutant d'ailleurs que si la Grèce

héroïque valait mieux que sa religion, l'impuissance de celle-ci à réformer les mœurs n'en serait que plus évidente. L'identité qu'il remarque entre les croyances et les mœurs tenait à ce que, chez les Grecs, au rebours de ce qui doit être, de ce qui était parmi les juifs, de ce qui est encore parmi les chrétiens dignes de ce nom, les mœurs ne dérivaient pas des croyances, c'était tout le contraire. Les croyances religieuses dérivaient des mœurs. Les dieux n'étaient que les héros, les ancêtres divinisés avec toutes leurs passions, bonnes ou mauvaises, en sorte que la morale des cieux était *la reproduction exacte de celle de la terre.* (Page 363.) Cela me paraît frappant de vérité. Je ne sais plus quel personnage a dit que si Dieu a créé les hommes à son image, les hommes le lui ont bien rendu. C'est la même pensée exprimée par une spirituelle boutade. Mais il en résulte que la morale des Grecs avait précédé leur religion; or, encore une fois, où avaient-ils puisé cette morale antérieure, qui si souvent encore excite notre admiration, qui se révèle surtout par la puissance des affections légitimes de la famille? D'où vient-elle, sinon du berceau commun de l'humanité, premier anneau de la chaîne de toutes les familles? Qui l'a transmise et conservée, sinon la tradition du langage?

Les choses restèrent longtemps ainsi. Il y avait un seul peuple, qui gardait inviolable le dépôt des traditions primordiales, un dogme précis, une morale correspondante, exprimée en préceptes rigoureux. Toutes les autres nations s'égaraient dans leurs voies. Bien que la Bible retrace souvent des mœurs grossières et même féroces, je ne pense pas qu'il soit possible de méconnaître l'immense autorité morale de la suite des prophètes, et pour n'en citer qu'un seul, de contester l'éclatante supériorité religieuse et morale des psaumes de David sur les poèmes d'Homère. Une civilisation très-raffinée vint à s'établir en Grèce, quelques esprits déliés osèrent sonder les problèmes religieux, et la jeunesse prêta l'oreille aux leçons des philosophes. Il ne paraît pas que la moralité y ait rien gagné. La morale du *divin* Platon est tout simplement infâme. Je préfère celle des héros barbares d'Homère.

Il vint un moment où, du sein de ce petit peuple hébreu, déjà

soumis et humilié, un homme se leva, un pauvre artisan, suivi de quelques ignorants pêcheurs, lequel prononça le Sermon sur la Montagne : « Soyez parfaits, dit-il, comme votre Père céleste est parfait lui-même. » Et il proclama les huit béatitudes, et il enseigna la prière que tout chrétien répète au moins deux fois par jour : « Notre Père, qui êtes aux cieux. » Nous qui savons par cœur ces paroles augustes, nous les admirons, nous les adorons sans doute, mais il nous est difficile de nous abstraire suffisamment du milieu chrétien où nous avons été élevés pour comprendre de quelle prodigieuse hauteur elles tombaient alors sur le monde et ce qu'elles étaient dans la bouche du fils du charpentier. Jamais héros, oracle, poète ni philosophe n'avaient rien dit de semblable ; les prophètes de l'ancienne loi étaient dépassés par cette humble voix qu'aucune autre voix ne devait dépasser elle-même. C'était une immense révolution morale ; l'humanité, ni avant, ni après, n'a jamais rien entendu d'aussi magnifique, et, depuis près de vingt siècles, la morale évangélique est le pivot de toutes les sociétés.

Le monde est-il meilleur ? La barbarie a-t-elle été domptée ? Ici je suis forcément ramené aux affligeants retours vers le spectacle des mœurs modernes dont je ne pouvais me défendre au spectacle des mœurs homériques. L'empire du mal sur la terre est encore immense. Il est douloureux que la croix, qui domine les édifices religieux de nos capitales, étende ses bras sur tant de vices, de désordres et de turpitudes. Il est douloureux que les hommes continuent de se déchirer entre eux, que la guerre ait tant de rigueurs, la politique tant d'astuce, et que l'esclavage imprime encore sa flétrissure au front de l'humanité. Et cependant, malgré toutes les résistances de l'orgueil et des passions, la morale évangélique a vaincu le monde, elle a le sceptre et l'auréole.

Le christianisme a son histoire héroïque, plus authentique que celle de la Grèce. Il honore au ciel d'innombrables phalanges de saints, de vierges et de martyrs. Or ce serait outrager le bon sens que d'essayer de mettre en parallèle, sous le rapport de la grandeur morale, nos héros chrétiens et les héros d'Homère. Le nom le plus obscur de notre calendrier s'élève de mille coudées au-dessus de tous les Achille et de tous les Hector.

La gloire de la morale chrétienne est précisément de s'être répandue et vulgarisée à ce point que l'habitude rend malaisé d'en apprécier toute la magnificence. Le petit catéchisme récité par les enfants de nos villages est tout simplement sublime. Si l'archéologie découvrait un résumé semblable qui aurait été enseigné aux enfants de Rome ou d'Athènes, avec tant de netteté dans le dogme, tant de pureté dans la morale, ce serait un applaudissement universel. Il n'est aucun de nous qui n'ait connu dans ses relations personnelles, près de son berceau, à son propre foyer ou à celui de ses amis, un nombre assez considérable d'existences sans tache, absolument régies par la morale évangélique, s'y conformant avec une si entière simplicité que toute trace d'effort a disparu. Nous rencontrons même chaque jour, sans en être étonnés, des manifestations de l'esprit évangélique portées bien au-delà des règles de la plus sévère morale, et atteignant jusqu'aux sommets élevés du sacrifice. Un bon prêtre, un frère instituteur, une sœur de charité, ces types inconnus de l'antiquité, qui lui eussent paru des prodiges, et auxquels elle eût dressé des autels, se multiplient parmi nous avec une merveilleuse fécondité.

Ne médisons pas trop de notre temps, malgré toutes ses misères. La lutte entre le bien et le mal doit durer autant que la terre que nous habitons, mais la puissance du bien s'est accrue, et la barbarie a reculé. Nous valons mieux, incontestablement mieux que les hommes d'Homère ; leurs héros nous paraissent pour la plupart des monstres ; leurs vertus, admirables pour le temps où elles se produisaient, seraient vulgaires dans le nôtre. Nous ne sommes pas réduits à chercher à tâtons, dans les ténèbres de traditions confuses, sans autre guide que le langage, la règle morale de nos actions. Nous trouvons cette règle révélée à nos premiers pères, fixée au Sinaï, définitivement perfectionnée par le divin Maître. Si la barbarie menaçait de nous envahir de nouveau, si j'étais tenté de désespérer du bien et de douter de ma conscience, il me semble que je saisirais l'Évangile, que je relirais le Sermon sur la Montagne, et que je raffermirais ma foi en adorant Dieu visible et présent dans la sublimité surhumaine de sa morale.

ALFRED DE COURCY.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

L'ABBÉ JOLY,

PROFESSEUR AU COLLÉGE DE GUÉRANDE.*

La notice qu'on va lire devrait être publiée depuis longtemps ; des circonstances indépendantes de la volonté de l'auteur y ont mis obstacle. Lors d'un récent voyage à Guérande, il lui fut permis de passer quelques heures dans le cabinet de l'abbé Joly. Une année s'était écoulée depuis la mort de l'ami qui lui avait été bien cher, et si la vue de cette chambre lui rappela de douloureux souvenirs, ces moments ne furent pas cependant pour lui sans jouissance. En parcourant ces livres si souvent ouverts, en feuilletant ces nombreux manuscrits témoins de longues études, il crut qu'il était de son devoir de faire connaître un homme dont les travaux seront sans aucun doute un honneur pour notre ville.

Ce fut au mois de septembre 1860 que mourut M. Joly. Un nombreux clergé et une grande partie de la population de Guérande suivirent son convoi. Un service solennel fut célébré à son intention à la rentrée du collége ; et par les soins de M. le supérieur du séminaire, aujourd'hui curé de Guérande, un tombeau lui a été élevé dans l'enclos même de l'établissement.

* Nous tenons cette notice de l'excellent et si regrettable docteur Thibeaud, qui nous l'avait remise peu de temps avant sa mort.

Il appartenait naturellement aux collègues de l'abbé Joly de publier une notice sur celui qu'ils avaient longtemps connu. Leur caractère et leur science théologique leur permettaient mieux qu'à tout autre d'apprécier ses travaux. Nous n'avions donc aucun titre pour qu'une pareille tâche nous fût confiée. On savait seulement quelle intime amitié nous avait uni à celui qu'on venait de perdre; ce fut l'unique motif pour lequel on nous pria de faire connaître au public chrétien une existence bien simple et bien modeste, mais tout entière mise au service de l'Église. Nous devions nous incliner devant un désir qui nous était ainsi exprimé; et, bien que ce devoir eût son côté pénible, nous l'avons accepté comme une dette d'ami.

Dans ces temps d'épreuves et de tempêtes, alors que tout ce qui porte le nom de chrétien souffre des tribulations de l'Église, il est utile que l'on sache quels sont ceux de ses enfants qui ont montré pour elle plus de dévouement et de zèle. Quelque obscure qu'ait été leur vie, leur mort permet maintenant de les louer. Assez d'ennemis de la vérité ont le triste courage de faire parade de leur haine, pour que ceux qu'anime un grand amour pour elle, ressentent une sorte de fierté à raconter les œuvres de ses défenseurs.

La vie de l'abbé Joly s'inspira d'une seule pensée; tout chez lui fut dirigé vers ce but, le triomphe de l'Église et du Saint-Siége. Ce qu'il avait reçu d'intelligence et de cœur fut donc mis au service de cette grande cause. Né dans une condition obscure et d'une honorable famille d'artisans dans la commune de Saint-Mars-du Désert, il vint au monde le 19 décembre 1796. Nos provinces de l'Ouest, après les terribles événements dont elles avaient été le théâtre, se ressentaient encore de la persécution religieuse et de la guerre qui l'avait suivie. Il n'avait que cinq jours, et sa mère, obligée de fuir dans la campagne, emportait son enfant dans ses bras pour le soustraire aux dangers qui les menaçaient, les soldats républicains étant sur le point d'envahir le bourg de Saint-Mars qu'elle habitait. Une année après, cette pauvre femme succombait à la maladie qu'elle avait contractée pendant les nuits qu'il lui fallut passer dans les bois. En mourant, elle recommanda son fils à sa sœur qui l'éleva

jusqu'à l'âge de sept ans. Le père de l'abbé Joly se remaria, et la belle-mère, brave et honnête femme, sœur du curé de la paroisse de Couffé, reprit l'enfant chez elle et en eut toujours le plus grand soin. Il n'était resté de la succession maternelle qu'un tout petit champ que l'on dut vendre pour procurer des vêtements au pauvre enfant. Ce fut là son héritage. On ajoute en outre qu'une honorable famille de notre ville contribua par ses dons à entretenir le jeune étudiant et à solder les frais de sa première éducation. Dès la plus tendre enfance, l'action de la grâce se faisait sentir à cette jeune âme, et on l'entendait dire souvent qu'il serait prêtre. On le confia au curé de Thouaré ; et ce fut dans ce presbytère, où il devait lui-même remplir les fonctions du saint ministère, que les premières leçons lui furent données. Entré en 1815 au grand séminaire, il y suivit les cours de théologie, et après les avoir terminés, il fut placé en 1818 au petit séminaire pour professer les classes élémentaires. Il avait alors vingt et un ans. A la fin de l'année 1821 il fut ordonné prêtre et resta professeur dans cet établissement où il fit successivement toutes les classes d'humanités. Professeur de huitième en 1818, il succédait en 1828 à M. Audrain dans la chaire de rhétorique; mais, par modestie et par goût, il la céda, dès la fin de l'année, à M. Jubineau pour rester professeur de seconde. Pendant ces années de professorat il ne perdait aucun moment. Il avait compris que les travaux scolaires ne sont pour celui qui veut atteindre au but dans tous les ordres de sciences, que les éléments d'une étude qui doit se poursuivre pendant toute la durée de la vie. Ce fut donc pendant ces années passées au petit séminaire de Nantes, qu'il employa les loisirs que ses cours lui laissaient, à compléter ses connaissances littéraires. Il y joignit bientôt l'histoire et la philosophie. Ainsi, rien de ce qui se rattache au développement de l'intelligence ne fut oublié. Ses forces se ressentirent bientôt d'un travail aussi opiniâtre; sa santé s'altéra et le repos fut jugé indispensable. Son évêque le plaça, sur sa demande, chez le respectable curé de Thouaré, celui-là même dont il avait reçu les premières leçons.

L'abbé Joly se rendit donc à cette cure, où il devait habiter près

de sept ans (de 1831 à 1837), peut-être les années les plus heureuses de toute sa vie. Peu de temps après le curé mourut; l'abbé Joly fut nommé pour le remplacer. Là il composa sur la sainte Eucharistie une suite de méditations destinées spécialement aux enfants qu'il préparait à la première communion. Elles rappellent la douceur et la suavité de saint François de Sales. Dans le court écrit et dans les lettres de piété qui le précèdent, l'auteur met à profit sa connaissance de l'Écriture et des Pères dont il cite et commente de nombreux passages.

Après les courses et les œuvres de l'apostolat, le reste du jour était consacré à l'étude. Il nous le répétait souvent : ces longues soirées d'hiver passées dans la solitude des campagnes, entouré de ses livres dûs presque tous à la plume des plus grands saints, et qui, dans les communications intimes qu'il avait avec eux, lui semblaient en quelque sorte lui apparaître ; ces soirées faisaient toute sa félicité, il y goûtait d'inexprimables délices. Puisant dans une bibliothèque choisie, et qui, bien qu'à l'aide de modiques ressources, s'accroissait tous les jours, y joignant d'ailleurs les livres qui lui venaient de ses amis ou des collections publiques, il cherchait là des matériaux que plus tard il devait mettre en œuvre.

Ce fut à cette époque qu'il entra sérieusement dans l'étude des Pères de l'Église. Cette nourriture solide et saine donna à son esprit une fermeté et une élévation qui depuis le distinguèrent toujours. Ne lisant presque jamais que la plume à la main, il réunissait ainsi de précieuses notes et de nombreux fragments que l'on doit retrouver dans les écrits qu'il a laissés. Il suivait l'exemple de Joseph de Maistre qui dit dans ses *Soirées de Saint-Pétersbourg* n'avoir jamais manqué de prendre note des passages qui le frappaient dans ses lectures, ainsi que des pensées, des illuminations soudaines qui apparaissent dans l'intelligence pour s'éteindre aussitôt.

Sa méthode d'étude nous a semblé assez remarquable pour qu'il en soit dit ici quelques mots. Dans une lettre datée de Thouaré, il nous écrivait, en nous priant de remettre à la Bibliothèque les œuvres de saint Denis l'Aréopagite : « Il faut consulter beaucoup les Pères et les grands écrivains du moyen âge, si l'on veut arriver

à une science vraiment catholique. Tous les éléments d'une vaste et profonde philosophie s'y trouvent renfermés et souvent admirablement exposés. Mais je ne voudrais pas qu'on se bornât à de simples citations. Il me semble qu'on doit plutôt se nourrir de leurs pensées, les faire passer dans notre propre substance, et rester soi-même en écrivant sur les mêmes sujets. J'ai trouvé beaucoup dans Lactance, je commence à exploiter saint Augustin, j'aurai besoin aussi de puiser dans Origène. Vous voyez que je ne pense pas que l'étude des Pères doive seulement consister dans une sorte de compilation, dans une réunion de textes pour savoir ce que tel Père pense sur tel sujet. Cette méthode a ses avantages et même est nécessaire dans certains cas. Mais il me semble ne pas devoir la suivre dans le plan que je me suis formé.... On n'écrira, on ne pensera pas mieux que les Pères, bien certainement; mais quand il s'agit de l'ordre de conception, c'est notre raison même qui doit, à l'aide de leurs immortels écrits, se former, se développer et s'agrandir. Elle doit se fortifier par cette nourriture substantielle, puis marcher seule sur le terrain solide de la foi. »

Ayant de nombreuses relations dans le clergé et avec les laïques, l'abbé Joly entretenait avec tous une correspondance fort étendue ; mais la paroisse de Thouaré étant à peu de distance de Nantes, il était souvent visité par ses amis. Le souvenir des quelques instants qu'ils passèrent alors avec lui, s'effacera difficilement de leur mémoire. Quel charme ne se trouvait pas en effet dans ces conversations où l'on touchait à tant de choses, où l'on discutait les questions les plus intéressantes d'histoire, de philosophie, de théologie ! Parfois aussi le chrétien que ne cessaient de préoccuper les destinées de l'Église, laissait s'arrêter ses réflexions sur la marche que prenaient les événements contemporains dans leurs rapports avec la religion, cette scission absolue, cette prétendue séparation entre les deux ordres de la société, l'ordre spirituel et l'ordre temporel, n'étant en fin de compte qu'artificielles, et sans cesse contredites dans la pratique.

Il fallut cependant abandonner cette chère solitude de Thouaré. En 1837, M. Olivaud, nommé supérieur du petit séminaire de Gué-

rande, appela l'abbé Joly près de lui. Lié depuis longtemps par la plus étroite amitié avec le nouveau supérieur, le curé de Thouaré ne put refuser, et, à dater de ce moment, on lui confia la chaire de rhétorique. Bientôt après il y ajouta un cours d'histoire. A Guérande la réputation de l'abbé Joly, comme professeur éminent, brilla du plus vif éclat. Mgr de Hercé, évêque de Nantes, étant venu visiter le séminaire de Guérande peu après la nomination de l'abbé Joly, fit en présence des élèves et d'une nombreuse assistance les plus grands éloges du nouveau professeur dont il connaissait le mérite. L'abbé Joly se montra supérieur encore à sa renommée. Plusieurs ecclésiastiques qui occupent aujourd'hui des positions élevées dans le diocèse, aiment à se rappeler le prestige qui entourait alors la parole du maître, et le dévouement sans bornes qu'avaient pour lui ses élèves. Des transformations extraordinaires se firent, disent-ils, chez plusieurs de ceux qui, jusque-là, avaient langui sur les bancs de l'école. Les travaux littéraires, les leçons d'histoire prirent un cachet d'actualité qui les rendit plus saisissants, et qui donnèrent au cours de rhétorique un attrait particulier. Rien de ce qui se passa dans ces années sous le rapport littéraire, ne fut oublié par le professeur. Il sut initier ses élèves, avec toute la réserve convenable, au mouvement des esprits; et ceux qui suivirent ses leçons, ne se trouvèrent pas étrangers, en quittant le séminaire, au monde dans lequel ils allaient vivre. Enfin, dans les conférences religieuses qu'il fonda comme le couronnement de son enseignement dans la classe de rhétorique, il lui fut donné de compléter sa pensée, et de poursuivre dans leurs transformations les erreurs et les sophismes de notre temps. Ainsi préparait-il, pour les luttes à venir et pour la défense de l'Église, les jeunes élèves du sanctuaire.

Cette longue fonction de l'enseignement et les études approfondies qu'il y joignait finirent par altérer de nouveau sa santé. Ses supérieurs entrevirent avec peine qu'une retraite allait lui être impérieusement ordonnée; lui-même la demanda, et il regarda comme une faveur qu'il lui fût permis de rester au collége de Guérande et de ne pas quitter des collègues également heureux de le conserver au milieu d'eux. Les vingt dernières années de sa vie se

passèrent donc dans cette résidence de Guérande. Il aimait cette petite ville, avec ses vieux murs, ses restes de fortifications, ses fossés et ses boulevards. Sa position pittoresque à l'extrémité du sillon de Bretagne, d'où elle domine les vastes plaines du bourg de Batz et du Croisic, avait un grand attrait pour lui. Souvent, son bréviaire sous le bras, il s'acheminait vers la campagne et faisait de longues courses. Maintes fois il visitait ses confrères et se mettait à leur disposition. Les communes voisines jusqu'à Saint-Nazaire même, où il prêcha plusieurs fois la station du carême, connaissaient son zèle. Dans ses prédications, au reste fort simples, il savait toujours se servir à propos de l'Écriture sainte et des Pères, et présentait les vérités de la foi et les préceptes de la morale chrétienne sous le voile des paraboles, dont il trouvait le modèle dans l'Évangile. Un petit volume, sous ce titre : *les Paraboles évangéliques*, alors publié par lui, contient de charmants récits en ce genre.

S'il cessa dès lors de prendre part à l'enseignement, l'abbé Joly n'interrompit pas pour cela ses travaux. Dès que sa santé le lui permit, il s'occupa de mettre fin à plusieurs ouvrages commencés depuis longtemps. Né littérateur, sans jamais cesser de l'être, il était devenu un véritable savant. Un de ceux qui l'ont le mieux connu nous écrivait : « Il y aurait beaucoup à dire et à admirer dans la personne de M. Joly, en examinant le prêtre, dans le prêtre le professeur, et dans le professeur le littérateur et le savant, l'un et l'autre inséparables. Les manuscrits qu'ils a laissés sont fort riches ; sa plume facile et élégante lui a permis de tracer des pages plus ou moins élaborées sur une multitude de questions. Sachant qu'il n'a pas cessé de cultiver la littérature par goût et par vocation, on a droit d'être surpris que cette branche soit si faiblement représentée dans une collection considérable. » Un grand nombre de compositions, tant en vers qu'en prose, ont été nécessairement dispersées ; l'auteur, aussi insouciant de leur sort que complaisant pour ceux qui les lui demandaient, les prêtait sans difficulté. Des traductions, des productions diverses dans le genre didactique ou critique ont ainsi disparu. Il fit imprimer pour l'usage des élèves

ses principes de rhétorique, très-court opuscule qui devait être suivi des *Exemples*, que par malheur on ne retrouve plus. Au reste, quelque prix que l'abbé Joly attachât aux lettres, il ne les envisageait pas comme un but : elles n'étaient pour lui qu'un moyen de traduire sa pensée.

Au contraire de la littérature, on est étonné du nombre de ses écrits philosophiques, en raison du peu d'années pendant lesquelles il a pu s'en occuper. Ce fut l'œuvre de ses loisirs au presbytère de Thouaré. Là, il avait entrepris plusieurs grands ouvrages de pédagogie et de philosophie chrétienne, dont un certain nombre fut achevé, mais dont on n'a plus retrouvé que quelques parties. C'était une préparation à la théologie. Plus tard, d'importants travaux sur l'Écriture sainte et les dogmes chrétiens furent accomplis par lui, soit en son nom personnel, soit au nom de la conférence ecclésiastique de Guérande, dont il fut longtemps le principal secrétaire.

L'une des raisons des écrits qu'a laissés l'abbé Joly sur un grand nombre de questions philosophiques, et le seul motif peut-être de tout ce qu'il fit sous ce rapport, c'était l'opinion qu'il avait adoptée sur la nécessité de réunir des matériaux pour élever l'édifice d'une philosophie catholique, d'une philosophie s'inspirant de la révélation et s'éclairant de la lumière divine, cessant dès lors de s'épuiser dans un isolement décoré du nom menteur d'*indépendance de la raison*. Cette pensée faisait le sujet de ses entretiens et de sa correspondance; elle était devenue son idée favorite, le rêve de sa vie. Il ne cessait de déplorer ce divorce de la raison humaine abandonnant les vives clartés de la foi, et se drapant avec un orgueil insensé dans le manteau de son néant. Depuis la Renaissance, mais surtout depuis la Réforme, il avait observé avec une grande attention les progrès de cette séparation funeste et les décadences qui en avaient été la suite. Il constatait qu'à partir de cette époque, qui par malheur date spécialement de Descartes, la philosophie n'avait cessé de descendre en quelque sorte par étapes, d'abord jusqu'au grossier matérialisme du XVIIIe siècle, puis de nos jours jusqu'au septicisme et à l'athéisme

de Hégel et de ses disciples, dissimulé sous le voile du panthéisme. Il croyait que les sociétés modernes, à l'aide de ces désolantes doctrines, dont les lettres, la politique et la presse sont infectées, s'avançaient rapidement vers le règne du socialisme. Inconnue des grands siècles chrétiens, alors que l'illustre saint Thomas d'Aquin, résumant toute la philosophie, répandait un jour si éclatant sur ces grands problèmes qui nous préoccupent tant aujourd'hui, cette séparation absolue entre Dieu et l'homme, entre la raison et la foi, abîme que certains esprits s'efforcent d'agrandir, lui apparaissait comme la plus dangereuse des erreurs. Au reste, dans tous les genres de controverses et sur les points contestés, l'abbé Joly cherchait toujours les opinions les plus sûres et celles qui se rattachaient aux doctrines romaines.

Nous l'avons dit, malgré l'immense travail qu'attestent ses manuscrits, il trouvait encore le temps d'entretenir avec de nombreux amis une correspondance suivie, dans laquelle ce qui faisait l'objet constant de sa pensée était présenté sous un nouveau jour. Cette correspondance est fort étendue et des plus curieuses. L'histoire des temps par lesquels nous avons passé y est retracée avec l'abandon et la liberté d'une familière causerie. On y retrouve des noms illustres, on se rappelle de longs services rendus à l'Église, puis on croit assister encore à ces chutes lamentables qui furent un si grand deuil pour tous les chrétiens. On se trouve en face d'études pleines d'attrait. C'est ainsi qu'à l'occasion d'une très-mauvaise histoire du christianisme publiée par M. de Potter, livre dans lequel la notion du dogme est altérée et travestie, l'abbé Joly met en présence l'un de l'autre Leibnitz et l'historien belge, et dans un dialogue serré et précis il montre le contraste entre le grand philosophe qui, bien que protestant, expose avec une fidélité et une netteté rémarquables les dogmes tels que les enseigne l'Église, et M. de Potter qui les dénature et les falsifie. Ce point établi, l'argumentation de l'écrivain et sa prétendue histoire s'écroulent par la base. Ailleurs, dans un recueil d'épîtres philosophiques datées de Thouaré, on lit une fort belle étude sous ce titre : *Synthèse de l'homme déchu*, dans laquelle le dogme de la

chute est présenté d'après les doctrines des théologiens les plus célèbres.

On n'aurait qu'une idée incomplète de l'abbé Joly si l'on s'arrêtait à cette époque déjà si remarquable de sa vie. En effet, malgré son amour pour la philosophie, la pure spéculation ne fut pas sa préoccupation principale. De la région des idées, il passa dans celle des faits, et s'y engagea de plus en plus, de manière que le savant se confond maintenant en lui avec l'historien. Les annales souvent épiques de notre patrie séduisirent son imagination chrétienne et française, et pendant les dix dernières années, ses riches facultés parurent s'y concentrer tout entières. Cette double histoire de l'Église et de la France, souvent faite et reprise par l'auteur, était devenue son œuvre de prédilection. Son dessein était de représenter l'Église comme la mère des peuples modernes, de montrer la France portant si glorieusement le nom de *fille aînée de l'Église*, marchant à la tête de la civilisation et donnant l'exemple du véritable progrès. Après avoir été remaniée entièrement, cette belle œuvre venait d'être achevée avant la maladie dont l'auteur fut atteint, et il y aurait fort peu à faire pour la mettre en état d'être livrée au public. Nous savons, du reste, que cette publication est vivement attendue et désirée par ses amis. Ce fut le dernier travail entrepris par lui; il s'y livra avec ardeur; il le regardait comme l'accomplissement d'un devoir. « De nos jours, disait-il, l'Église est assez insultée et assez méconnue pour que ses enfants doivent s'empresser d'employer à sa défense les armes que Dieu a mises en leurs mains. » Ainsi, travailler à la restauration de l'histoire au point de vue catholique, ce fut le principal mobile des recherches de notre ami. Plusieurs écrivains distingués de notre temps avaient ouvert la voie, et sans aucun doute à la tête de tous l'abbé Gorini dans son remarquable livre : *Défense de l'Église contre les erreurs historiques de notre siècle.* Plusieurs publications détachées de l'œuvre qu'il préparait, divers articles insérés par lui dans un recueil périodique du temps, *la Revue de Nîmes*, témoignent de ce que nous venons de dire. Il s'attacha d'abord à l'étude des saints et de leur influence sur la société à l'époque où

ils vivaient. Ce fut ainsi qu'il reprit en détail la vie de saint Éloi, de sainte Bathilde et de plusieurs saints de notre diocèse. On lira avec intérêt dans son histoire les chapitres où il raconte tout ce qui l'avait frappé dans l'existence des ordres religieux, au point de vue de leur action et de leur influence sous nos deux premières races. On dirait que l'abbé Joly eût dès lors le pressentiment de l'éclat qu'allait répandre sur l'histoire des ordres monastiques l'œuvre magnifique de l'illustre comte de Montalembert, *les Moines d'Occident.* Nous disions qu'il avait donné à une revue du Midi plusieurs fragments historiques. Il en est deux surtout que nous croyons devoir rappeler ici. L'un est un aperçu sur le Xe siècle, époque d'agitations et d'orages, fort maltraitée par presque tous les historiens. Il la considéra sous un nouvel aspect. Il rechercha avec persévérance quels avaient été les saints dans ce siècle chargé de tant de crimes. Il fit reconnaître et admirer leur rôle dans cette société encore barbare, et les grandes vertus qu'ils firent briller au milieu des cruautés et des violences, et qui bien souvent en arrêtèrent les suites.

Il avait lu une histoire assez étendue de Louis le Débonnaire (*Louis le Pieux et son siècle*, par Frautin). A la manière dont l'auteur présentait les faits, il crut apercevoir quelques indices qui devaient le mettre sur la voie et lui servir, à l'aide d'un travail préliminaire, à éclairer cette importante époque. Il se mit à l'œuvre, eut immédiatement recours aux documents authentiques et remonta aux sources mêmes. La conduite des personnages les plus recommandables de ce temps, les écrits et les lettres de saint Agobard, archevêque de Lyon, de Vala, abbé de Corbie, de saint Pascase, du pape Grégoire IV lui-même, relatives aux chartes de partage et de constitution de l'Empire, dressées et jurées solennellement aux assemblées générales d'Aix-la-Chapelle d'abord, puis ultérieurement à celle de Nimègue, leur violation due aux intrigues de l'impératrice Judith et du comte Bernard, tous ces points furent examinés avec le plus sévère scrupule. L'origine des troubles de ce temps, les actes du clergé de France, sujet de blâme chez la plupart des historiens, et qui cependant furent

probablement la cause du peu de sang versé pendant ces révolutions qui se succédèrent à de courts intervalles, furent également de sa part l'objet d'une étude approfondie. Vala surtout, le célèbre abbé de Corbie, qui, par l'élévation de son caractère et le rôle de médiateur qu'il conserva au milieu des partis les plus opposés, contribua puissamment à ramener la paix, lui paraît pleinement justifié à l'endroit des accusations lancées contre sa mémoire. Ainsi, il fut donné à l'abbé Joly de refaire complétement l'histoire de Louis le Débonnaire, et de laisser le modèle achevé d'une œuvre entreprise au point de vue des réhabilitations historiques. S'il prenait tant d'intérêt aux souffrances de l'Église dans les siècles écoulés, il ne perdait pas de vue les luttes présentes, et sans abandonner la plume, il savait y joindre l'action. La longue polémique des années qui précédèrent la révolution de 1848, relativement à *la question de la liberté de l'enseignement*, ne lui fut pas étrangère. Il y prit la part la plus active; il s'occupa avec zèle à étendre le pétitionnement qui aida si puissamment à la solution de cette grande cause. Après la révolution de février, il publia de nombreux articles, spécialement sur des points de religion et d'histoire, dans le journal *l'Alliance*.

Prêtre plein de ferveur, mais avant tout catholique romain, il vit arriver avec une grande joie le retour à l'unité liturgique. La liturgie romaine, devenue comme autrefois la prière universelle de l'Église, lui paraissait la forme extérieure et la vivante expression de l'unité de la foi. Mais il ne devait pas réciter ce bréviaire qu'il avait tant désiré. Sa langue, désormais impuissante, ne lui permit pas de répéter avec ses bien-aimés confrères ces hymnes et ces antiques formules conservées par la mère et la maîtresse de toutes les Églises. Au commencement de l'année 1858, l'abbé Joly, dont la santé s'était affaiblie depuis longtemps, fut subitement frappé d'une violente attaque d'apoplexie. Une paralysie complète envahit tout le côté droit, et jamais le mouvement ne s'y rétablit. La parole seulement lui fut rendue, mais la prononciation demeura difficile et imparfaite. Il vécut trois ans dans ce pénible état. Pendant les premiers temps, il put sortir de sa chambre et faire

quelques pas dans le jardin du collége, en s'appuyant sur le bras d'un ami. Il dirigeait toujours sa promenade vers une grande croix élevée à l'extrémité de l'enclos. Là, il se reposait, cultivait quelques fleurs, et restait ainsi plusieurs heures au pied du calvaire, unissant ses souffrances à celles du divin Sauveur. Privé du bonheur de célébrer les saints mystères, bonheur qu'il appréciait si bien dans les jours de sa vigueur sacerdotale, il pouvait dans les commencements de sa maladie assister à la sainte messe, mais bientôt il fut privé de cette dernière consolation, ses forces s'étant affaissées de plus en plus. Lui aussi devait, comme tous les amis de Dieu, passer par le creuset des tribulations. Son intelligence finit enfin par céder aux progrès du mal; longtemps elle résista, puis elle s'éteignit par degrés. Cependant la pensée du ciel se conserva chez lui jusqu'aux derniers moments, et ce fut en pressant le crucifix sur son cœur et sur ses lèvres qu'il rendit son âme à Dieu. Bien que prématurée (l'abbé Joly n'avait que soixante-trois ans), cette mort laissait à ses amis de grandes consolations. On savait que la cause de l'Église avait été la préoccupation de toute sa vie. La divine Providence lui avait donc épargné de grandes angoisses. Dans ces jours de ténèbres au milieu desquels nous vivons, alors que les plus graves événements se précipitent, que la haine et le mal font éclater leurs chants de triomphe; à cette triste époque où le souverain pontife, cet ange de mansuétude que le Seigneur nous avait donné dans sa miséricorde, est insulté, méconnu, le cœur de notre ami n'eût-il pas été brisé? Maintenant, heureux, il jouit au ciel du règne incontesté de Dieu et des gloires de son Église, et nous donne le signal de la confiance et de l'espoir.

L. THIBEAUD.

LA JUSTICE DES TERRORISTES.

La justice révolutionnaire à Paris, Bordeaux, Brest, Lyon, Nantes, etc., par Ch. Berryat-Saint-Prix, conseiller à la cour impériale de Paris, Cosse et Marchal, 1861, 1 vol. in-18. — *Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris, d'après les documents originaux conservés aux archives de l'Empire,* par Émile Campardon, archiviste aux archives de l'Empire, 1862. Poulet-Malassis, 2 vol. in-18. — *Marat, ou l'Ami du Peuple, notice sur sa vie et ses ouvrages,* par M. Ch. Brunet, *Id., id.,* 1862.

I.

Presque simultanément, un grave magistrat et un de mes confrères de l'École des Chartes ont abordé le même sujet : le premier a résumé les principaux actes de la *justice révolutionnaire* dans quelques villes de France ; le second a eu le courage de compulser les 500 cartons qui, aux Archives impériales, renferment les papiers légués par le tribunal révolutionnaire de Paris. Ces ouvrages, par un simple exposé des faits, par la publication de documents authentiques, tendent à un même but : celui de faire connaître l'époque néfaste que tout bon Français devrait taire, si les fautes et les crimes des ancêtres ne servaient pas quelquefois à éclairer les descendants. Au temps où nous vivons, il est indispensable d'examiner les publications de MM. Berryat-Saint-Prix et Campardon, quand cela ne servirait qu'à donner l'occasion de s'instruire soi-même et l'idée de les faire lire.

Il ne s'agit pas ici de jouer sur les mots, ni en s'abritant derrière les diverses acceptions du mot *révolution,* d'égarer les gens de

bonne foi et de confondre les épisodes et les personnes. Je n'entends pas faire de la politique, mais de l'histoire dans ces pages.

Je trouve dans mes notes un fait qui en dira plus que tous les raisonnements sur l'utilité de rappeler les crimes des peuples aux générations nouvelles.

En avril 1848, dans une charmante petite ville de la Normandie, on plantait solennellement un arbre de la liberté; la population assistait à cette festivité si générale alors, et dont le principal résultat fut de faire périr tant de baliveaux qui seraient devenus de gros arbres s'ils n'avaient été revêtus d'un caractère civique. Voici ce que ce jour-là, les hommes honnêtes, toujours en majorité partout, entendirent sans frémir :

« A vous aussi, héroïques martyrs du 9 Thermidor, salut! Que » vos grandes âmes radieuses et triomphantes viennent errer parmi » nous; que vos âmes si nobles, si pures et si généreuses nous ins- » pirent, afin que nous puissions accomplir l'œuvre de régénération » que vous avez si courageusement commencée [1]. »

Si l'orateur avait appris à l'école l'histoire de *ces héros*, il ne se fût pas, j'en suis convaincu, donné le ridicule de prononcer la harangue à laquelle j'ai emprunté cette perle d'éloquence démocratique. Les martyrs du 9 Thermidor sont : les deux Robespierre, Couthon, l'ex-marquis de Lavalette, Hanriot, Dumas, Saint-Just, Payan, Vivier, Antoine Simon, le geôlier de Louis XVII, Lescot-Fleuriot et quelques autres municipaux de Paris dont les noms sont autant de taches de sang. Sous la pure administration de ces victimes, en deux années, seize mille personnes au moins furent assassinées au nom de la loi et par des sentences judiciaires. Dans ce chiffre il ne faut compter ni les massacres de Septembre [2], ni les

1 *Tribune du Peuple*, journal de Rouen, du 18 avril 1848.

2 Un des plus terribles exemples de la confiance des révolutionnaires dans la peur des honnêtes gens, est le crime connu sous le nom *des massacres de Septembre* : le 30 août 1792, Marat dans une réunion secrète tenue à l'archevêché, exposa qu'il fallait « effrayer la Convention, prête à se réunir, par un coup de vigueur capable de la faire » trembler devant la Commune de Paris. Il proposa tranquillement l'égorgement des pri- » sonniers, dont la mort délivrerait Paris d'autant d'ennemis de la République. » — Ch. Brunet, p. 21.

exécutions en masse de Lyon, de Nantes, de Toulon, ni les actes de sauvagerie accomplis militairement. Il y a des mots, prononcés par ces victimes de Thermidor, qui peignent leurs caractères.

Dumas, président du tribunal révolutionnaire de Paris, dînant avec des jurés chez Meot, traiteur en renom, faisait au dessert cette galante plaisanterie : « Meot ferait une singulière figure si on l'en-
» voyait chercher un matin avec son tablier : on le ferait monter
» sur les gradins et on le ferait guillotiner tout de suite, *ce serait*
» *la fricassée du fricasseur* [1]. »

Saint-Just, saisi d'une lettre de Fouquier-Tinville prévenant la Convention que les Girondins demandaient, comme témoins à décharge, plusieurs députés, avait l'infamie d'égarer l'assemblée en se contentant de dire « que la révolte des accusés avait fait suspendre
» les débats de la justice, jusqu'à ce que la Convention eût pris des
» mesures. » — Ce procédé, que M. Louis Blanc appelle un mensonge odieux, envoya à l'échafaud quatorze condamnés, avec Danton [2].

Veut-on savoir comment Payan comprenait la justice? « J'ai été
» longtemps, mon cher ami, membre du tribunal révolutionnaire
» de Paris, et je crois te devoir quelques observations sur la con-
» duite des juges et des jurés.... Il ne doit y exister aucune forme,
» la conscience du juge est là et les remplace. Il ne s'agit pas de
» savoir si l'accusé a été interrogé de telle ou telle manière, s'il a
» été entendu paisiblement et longuement lors de sa justification :
» il s'agit de savoir s'il est coupable..... Dans une place de ce genre,
» la sensibilité individuelle doit cesser... tout homme qui échappe
» à la justice nationale est un scélérat qui fera un jour périr des
» républicains que vous devez sauver. On répète sans cesse aux
» juges : prenez garde, sauvez l'innocence, et moi je leur dis au
» nom de la patrie, tremblez de sauver un coupable [3]. »

1 J'indiquerai dans le courant de cet article par des initiales les ouvrages auxquels j'emprunte mes citations : la plaisanterie révolutionnaire de Dumas est dans le livre de M. E. Campardon, I, p. 442.

2 Ber. St-Pr., p. 57.

3 Id., p. 198.

Sous le règne de ces hommes de sang, que devenait le pays? Les honnêtes gens avaient peur et parfois affectaient un cynisme révolutionnaire qui fait pitié; le peuple prenait l'habitude d'assister à ces sanglantes cérémonies qui se renouvelaient tous les jours; la guillotine remplaçait les jeux du cirque. — Lors du passage des fatales charrettes, on entendait des voix qui disaient : « Allons à la » guillotine, cela en vaut la peine; » d'autres fois : « Il n'y en a » que douze aujourd'hui, je n'y vais pas, cela n'en vaut pas la peine. » Au moment où une tête tombait, des spectateurs montés sur des pierres criaient : « Pan, coquin! » D'autres s'en allaient en disant: « C'est le petit panier aujourd'hui, c'est dommage, il n'y en a » plus [1]. » — Et, remarquez-le bien, la populace, devenue féroce, était aussi ignoble pour le roi que pour Bailly, pour la reine que pour Robespierre ou Hébert.

Je disais que les moins féroces croyaient par leurs propos lâchement cyniques sauvegarder leurs têtes : « J'ai trente-trois ans, disait » au commencement de son interrogatoire Camille Desmoulins, » âge du sans-culotte Jésus, âge critique pour les patriotes. » « Je » m'appelle Jean-Marie, disait un moment après Hérault-Séchelles, » deux noms peu saillants parmi les saints; j'ai été avocat-général » au ci-devant parlement de Paris, et j'ai siégé dans cette salle où » j'ai détesté les parlementaires [2]. » J'emprunterai le modèle du genre à un honnête libéral breton mort seulement en 1843, conseiller à la Cour de cassation; j'ai retrouvé ce document inédit aux archives des Côtes-du-Nord :

26 germinal, l'an II de la République française, une et indivisible. — Républicains, mes concitoyens, vous avez dû recevoir naguère une copie de mon mémoire justificatif. Vous y avez lu des faits dont je garantis la vérité sur ma tête, des faits qui dissipent jusqu'au moindre nuage qu'on aurait pu répandre sur mon innocence. Aujourd'hui des républicains, amis de la justice et de la vérité, profondément affligés de voir un patriote gémir depuis si longtemps sous l'oppression, ont entrepris de faire valoir ma satisfaction, ce qui certainement n'est pas difficile; mais ils me font savoir qu'une attestation de ma conduite politique à Guingamp leur sera

1 R. Camp., I, 442.
2 Id. 347.

nécessaire, et ils prétendent qu'il faut que cette attestation vienne et des autorités constituées et de la société populaire. Je m'adresse donc à vous, citoyens, avec toute la confiance que m'inspire votre justice, pour vous prier d'attester la vérité sur mon compte. Vous avez sous les yeux le tableau de ce que j'ai fait depuis la Révolution, et certes mon âme n'a cessé d'être brûlante du patriotisme le plus désintéressé. J'ai pu faire des fautes en politique, car je dirai avec le représentant Le Gendre *qu'en politique l'homme est sujet à l'erreur avec les intentions les plus pures;* mais mon cœur n'a pas cessé un instant d'être tout entier à la liberté. En un mot, mon sort est attaché aujourd'hui à celui de la Révolution, car je me suis mis la corde au cou, si, par impossible, le régime de la liberté ne s'établissait pas en France. Pour le prouver, il me suffit de vous rappeler que j'ai félicité la Convention nationale sur le renversement du trône; que j'ai formellement adhéré à l'acte de vigueur et de justice qui a fait tomber la tête du dernier tyran; et que j'ai concouru efficacement à la découverte d'une conspiration qui a conduit à l'échafaud une quantité de ci-devant nobles dont les familles habitent le département où je suis né, et où j'ai mon domicile. Veuillez donc bien, citoyens, je vous en supplie, m'accorder le plus tôt possible la justice que je réclame de vous. Je vous serai bien obligé de remettre votre attestation à quelqu'un de ma famille, à ma sœur, par exemple, je la ferai prendre d'elle. — Salut et fraternité.

RUPÉROU[1].

Quelle époque que celle où un homme qui a laissé une réputation honorable, fut obligé de se supposer capable de pareilles infamies pour défendre sa tête !

II.

La justice révolutionnaire, — deux mots qui doivent être bien surpris de se trouver juxtaposés, — la justice révolutionnaire subit plusieurs phases; parlons d'abord de Paris.

Il y eut au début le tribunal du 17 août 1792, dont la mission était de punir les crimes commis dans la journée du 10 août contre le peuple, ainsi que les crimes y relatifs, circonstances et dépendances, pour le département de la Seine. Établi sur la proposition

1 Cette lettre est adressée « aux républicains composant le comité de surveillance de la commune de Guingamp. »

de Robespierre et sous la pression de la Commune, ce tribunal eut une existence de trois mois. Les formes judiciaires y étaient assez régulièrement observées.

Il y eut ensuite le tribunal du 10 mars 1793; Carrier en fut le parrain, transformant en motion une demande formulée par le pasteur protestant Jean Bon-Saint-André et le peintre David. Ce tribunal prit officiellement la dénomination de *tribunal révolutionnaire* le 29 octobre 1793; il acquitta Marat, et envoya à l'échafaud Marie-Antoinette et les Girondins, Malesherbes et Madame Élisabeth.

A dater du 22 prairial an II, le tribunal révolutionnaire fut organisé plus énergiquement; Robespierre est l'auteur de ce perfectionnement; la loi enlevait aux accusés tout moyen de défense, et les condamnations devenaient forcément aussi nombreuses que les sentences. Fouquier-Tinville, accablé de besogne et ennuyé de voir ses victimes mourir avec courage, eut alors l'idée de saigner les condamnés pour les affaiblir physiquement.— Cette idée était, il n'y a pas déjà si longtemps, préconisée de nouveau par le fameux *Nubius*, ce grand pontife du désordre qui précéda M. Mazzini dans le gouvernement infernal des sociétés secrètes. — Il fallait alors en moyenne *trois minutes et demie* pour interroger, juger et condamner un prévenu. La justice révolutionnaire marchait à toute vapeur, immolant des vieillards, des femmes enceintes, des nobles, des bourgeois, des soldats et de pauvres ouvriers. C'est alors que Lavoisier était guillotiné pour avoir mis de l'eau dans le tabac; — la République n'avait pas besoin de chimistes! — un cultivateur, pour avoir semé du fourrage au lieu de blé; M. de Laverdy, ancien contrôleur-général, pour avoir jeté quelques grains de blé à ses poissons dans un bassin; il avait soixante-dix ans, et encore le fait n'était pas bien prouvé! — La moyenne des condamnations à mort, à Paris, était de trente-et-une par jour.[1]

A la fin de cette période, le 9 Thermidor, alors que l'on expédiait encore deux fournées de malheureux, *les héroïques martyrs de thermidor* subissaient enfin le châtiment de leurs crimes; Dieu

1 Ber. St-P., p. 99. — E. Camp., I, p. 264.

voulut qu'ils fussent punis par le tribunal même qu'ils avaient établi; et, pour comble d'ironie, Fouquier-Tinville était encore accusateur public.

Le 23 thermidor an II, la Convention renouvelait le personnel du tribunal révolutionnaire et rétablissait le droit de la défense; alors eut lieu l'acquittement des Nantais, la condamnation de Carrier (nous reviendrons sur ces deux épisodes), celle de Fouquier-Tinville et de dix membres du tribunal précédent. Le 12 prairial, les tribunaux criminels ordinaires furent substitués à la justice expéditive et révolutionnaire.

Et dans les départements, que se passait-il?

A Bordeaux, une commission, dite militaire, faisait guillotiner plus de la moitié des malheureux traînés devant elle. Suivant les aimables expressions des citoyens Tallien et Isabeau, on s'attachait, à Bordeaux, « à faire tomber les têtes des meneurs, des » conspirateurs en chef; à saigner fortement la bourse des riches » égoïstes. »

A Brest, « la sainte guillotine » était en permanence sur la place de la Liberté; le tribunal révolutionnaire s'était inspiré des traditions de Paris [1].

A Lyon, il y eut des séances où on prononçait 60 et 209 condamnations à mort. Le 15 frimaire an II, Fouché écrivait au comité de salut public : « Nous n'avons qu'une manière de célébrer la » victoire, — il s'agissait de la prise de Toulon, — nous envoyons » ce soir 213 rebelles sous le feu de la foudre. »

Rappelons encore ici la commission populaire d'Orange, le tribunal criminel de Vaucluse, le tribunal révolutionnaire *ambulant* de Strasbourg, etc., etc. — C'est à Strasbourg que les représentants du peuple J.-B. Milhaud et Guyardin demandaient le résultat de la levée des scellés apposés sur les papiers des notaires, banquiers, agents de change « et autres scélérats, afin de faire ali- » menter la guillotine par la chute de leurs têtes [2]. » — Les terro-

1 A. du Chatellier, *Brest et la Terreur*, 1858. — *Études sur la révolution en Bretagne*, par J. Geslin de Bourgogne et A. de Barthélemy.

2 E. Camp., II, p. 387 et 396.

ristes avaient une singulière antipathie contre tous ceux qui avaient de l'argent ou qui en gagnaient honnêtement; je n'en veux pour preuve que cette charitable réflexion de Carrier : « Vous, mes braves b....., mes bons sans-culottes, qui êtes dans l'indigence, tandis que d'autres sont dans l'abondance, ne savez-vous pas que tout ce que possèdent les gros négociants vous appartient? Il est temps que vous jouissiez à votre tour. Faites-moi des dénonciations; le témoignage de deux bons sans-culottes me suffira pour faire tomber les têtes des gros négociants. » Et cette autre exclamation : « Quand donc les têtes de ces scélérats de commerçants rouleront-elles? [1] »

Vraiment, quand on a lu ces pages effrayantes que M. Campardon a si impartialement écrites; quand on peut juger, les pièces en main, de la moralité des grands hommes de la Révolution, du but qu'ils se proposaient, de leur justice, de leurs moyens d'action, on se demande comment il se trouve encore des personnes sensées assez osées pour parler de cette funèbre période autrement que pour la maudire. Rien n'est élastique comme le sens du mot *Révolution;* on confond les justes réformes demandées instamment par le pays, rêvées par un roi essentiellement bon et vertueux, établies dans un moment d'enthousiasme par ceux même qui y perdaient le plus, avec les crimes des utopistes et des terroristes; on s'habitue à ne pas concevoir les unes sans les seconds, et ainsi à atténuer les excès de la Terreur par l'idée très-fausse que cet abominable régime devait préparer le sol à la civilisation et à la société du XIXe siècle.

A mes yeux, la Révolution était faite le 4 août 1789, pendant cette nuit où les plus grands noms de France, et parmi eux le vicomte de

1 Strasbourg n'a pas perdu le souvenir de ce décret du 25 brumaire an II, par lequel Saint-Just et Lebas ordonnaient de déchausser dans la journée les aristocrates de la ville, afin d'avoir le lendemain 10,000 paires de souliers pour l'armée. — Notons encore cet autre décret dû aux mêmes citoyens, par lequel la ville de Strasbourg devait, dans les vingt-quatre heures, fournir neuf millions. A défaut de paiement, le plus riche particulier inscrit d'office sur la liste des contribuables devait être exposé pendant trois heures sur l'échafaud de la guillotine. C'était là une première sommation qui était facile à comprendre.

Noailles, les ducs d'Aiguillon et de Liancourt, proclamaient l'abolition des priviléges, l'égalité des impôts, l'admission de tous les citoyens sans distinction de naissance aux emplois, l'abolition des juridictions seigneuriales et des droits féodaux. Deux mois après, ce n'était plus la Révolution, c'était l'émeute démagogique qui commençait ; c'était la plaie dont il plut à Dieu de frapper la France pendant six longues années.

Quand j'entends les descendants politiques de Marat, de Robespierre, de Saint-Just et de Carrier se vanter d'être les fils des fondateurs des libertés de 1789, ils me semblent aussi grotesques que ces croquants qui s'affublent d'un titre honorable sans y avoir aucun droit. A dater du mois d'octobre 1789, ces fameuses libertés étaient étouffées par le despotisme de la populace. Voilà ce que bien des Français ignorent.

Le nom de Carrier vient de passer sous ma plume : la *Revue de Bretagne et de Vendée* doit s'arrêter un instant sur ce que les ouvrages de MM. Berryat-Saint-Prix et Campardon révèlent au sujet de la mission de ce personnage.

III.

Le procès de Carrier ne fut pas entamé sans difficultés; il y avait dans la Convention plus d'un proconsul dont la conscience n'était guère moins noire que celle du dictateur des provinces de l'Ouest; la mise en jugement de ce dernier pouvait sembler aux intéressés une mesure dangereuse pour eux-mêmes; il y avait aussi des Jacobins qui regrettaient le règne de la Terreur.—Carrier s'en inquiétait peu : il avait jadis été approuvé par Robespierre et par la Convention. Semblable à ces fonctionnaires qui rejettent sur leurs chefs l'odieux des actes qu'ils ont reçu l'ordre d'accomplir, Carrier n'avait peut-être que le sentiment du devoir rempli. Comme le *juré solide* Renaudin, il pensait probablement « qu'il » n'avait été que la hache dont on se servait, et qu'on ne pouvait » faire le procès à la hache. » Néanmoins, la voix publique en

imposa aux plns hésitants, et le procès du terrible représentant fut le troisième et dernier acte d'un drame judiciaire qui commença par le jugement de 132 Nantais, suivi de la condamnation du tribunal révolutionnaire de Nantes.

J'ai rarement vu quelque chose de plus navrant que le récit du voyage de Nantes à Paris des malheureux Nantais que le comité révolutionnaire expédia le 27 novembre 1793 [1]. C'étaient cependant des républicains qui avaient fait leurs preuves, qui avaient même obéi à quelques-uns des ordres de Carrier. Un beau jour, celui-ci ne les avait plus trouvés ni assez purs, ni assez zélés. Leur voyage dura quarante jours, au milieu des souffrances de la faim, de la soif, du froid, exposés aux insultes et à la mort violente, enfermés à leurs longues étapes dans des locaux insalubres, où une simple paillasse était payée jusqu'à 10 livres par nuit. Ils n'étaient plus que 97 à leur arrivée. La démagogie leur faisait payer durement le concours dévoué qu'ils lui avaient prêté. A leur tête était Phelippes de Tronjolly, qui, après avoir invectivé les aristocrates à la fin du XVIIIe siècle, se vantait en 1808 d'être d'extraction noble. Il eut la chance d'être oublié avec ses compagnons d'infortune jusqu'à la réaction de thermidor, et, après la chute des terroristes, il fut l'un des plus ardents à dénoncer ce même Carrier, à qui, le 15 germinal an II, il écrivait : « Personne ne te rend plus justice que moi, qui suis patriote et républicain..... Je ne me consolerais pas d'avoir perdu la confiance d'un représentant tel que toi. » C'est le courage du roquet devant le loup enchaîné.

M. Campardon donne les noms des malheureux républicains nantais qui auraient certainement fait une *fournée*, si Robespierre eût encore régné; il entre dans des détails complets sur leurs interrogatoires. Le grand crime qui leur était imputé était d'appartenir à la « faction scélérate du fédéralisme. » Grâce à l'éloquence de Tronson-Ducoudray, les Nantais furent acquittés, et le comité révolutionnaire de Nantes dut à son tour venir rendre compte de sa conduite au tribunal.

1 E. Camp, II, 210 et seq.

La composition de ce comité était effrayante : là se trouvait J.-J. Goullin, qui frappait son père à coups de bâton trois jours avant sa mort, et prétendait que le vrai patriote était celui qui pouvait boire un verre de sang humain ; Michel Moreau, dit Grandmaison, collaborateur actif dans ces noyades, que Goullin appelait plaisamment des *déportations verticales;* Perrochaux, qui disait à une prisonnière se plaignant d'un mal de gorge : « Bon, ce n'est rien; la guillotine guérira tout cela ; » Pinard, qui aimait à tuer des femmes pour le plaisir de massacrer.

L'exaspération du public qui assistait aux débats se manifestait par des cris contre Carrier; les accusés eux-mêmes rejetaient leurs crimes sur le proconsul. Bachelier avait dit : « Nous sommes comme des soldats à qui un général aurait donné l'ordre de fusiller tous les habitants d'une ville; on ferait le procès aux soldats, on laisserait tranquille le général ! » — Il y avait déjà eu trente-sept séances employées au procès du comité révolutionnaire de Nantes, lorsqu'enfin Carrier, le 7 frimaire, fut amené au banc des accusés.

Je renonce à donner ici des détails sur le procès de Carrier; il faut le lire. On aperçoit dans toute cette tragique affaire l'aveugle lieutenant de Robespierre; l'influence du proconsul réagissait dans toute la province; et j'emprunte encore aux archives des Côtes-du-Nord le document suivant qui donne une idée du style administratif de cette époque :

Liberté, Égalité, Fraternité. Josselin, ce 27 ventôse, l'an IIe de la République, une et indivisible.

Citoyens collègues,

Grâces vous soient rendues des mouvements patriotiques et fraternels que vous vous êtes donnés pour nous envoyer des forces, elles vont bien nous servir, avec celles qui doivent nous arriver ce soir; le général Canuel les commande. Il est à la poursuite des brigands qui ont été frottés à Mangoloriau, à une lieue de Vannes, près le bourg de Saint-Avé. Grand nombre de ces scélérats est resté sur la place; on a fait des prisonniers qui ont été fusillés, hier matin, sur la Garenne, à Vannes. Un *très-saint prêtre,* monstre de son métier, était du nombre de ces.....

là; il a reçu, aussi sur la Garenne, la pilule patriotique, le coquin était curé d'une des trêves de Grand-Champ. Notre père le Febvrier a joui du spectacle de son supplice trop doux, il l'écrit à sa mère qui nous a communiqué sa lettre.

Le village de Mangoloriau a été brûlé par nos frères, ayant servi de réceptacle à nos infâmes ennemis, qui ont, au nom du Ciel, massacré, le 24, dans son lit, le patriote Villemain, dragon de Lorient et acquéreur de Lauvaux, où il demeurait.

Ces exécrables dévots ont aussi assassiné le citoyen Jolivet, du bourg de Cadiec. Voilà leur bravoure.

Elle nous avertit de nous tenir sur nos gardes: notre union déjouera tous leurs infâmes projets.

Notre position est toujours la même. Nous sommes menacés, nous écrit-on, d'être attaqués par ces gueux qui veulent se venger de leur défaite près Vannes, en tombant sur cette ville; mais avec les forces que votre fraternité nous envoye, celles du général Canuel, et notre courage, nous f..... le bal à ces s.... b....., et nous les poursuivrons jusqu'au fonds de leurs repaires. Ni chapelets, ni oremus, ni fusils, ni crocs, ni fourches, ni couteaux de pressoirs ne feront reculer des républicains prononcés qui veulent la liberté.

Que dame guillotine se réjouira après ce temps-ci! Plus de grâce, plus de miséricorde pour des sauvages. L'amitié la plus sincère pour vous et la mort à tous nos ennemis.

Agréez encore une fois notre gratitude, et soyez sûrs que nous saurons, dans l'occasion, vous servir comme vous nous servez aujourd'hui.

Salut en la patrie. Vos frères et amis, les administrateurs du district de Josselin. — Morel — Leray — Elie, agents nationals.

P. S. Nous embrasserons ce soir de tout notre cœur, Dayot et nos frères de Loudéac.

Aux sans-culottes administrateurs du district de Loudéac, à Loudéac.

La mort de Carrier présente un détail d'une sauvagerie incroyable; je cite M. Campardon : « Pinard offre aux yeux de la multitude un autre spectacle; ce n'est plus l'abattement, c'est la rage; son visage est hideux à voir; il écume de colère; ses yeux noirs étincellent de fureur; ses cheveux crêpus qui tombent sur sa figure et lui couvrent entièrement le front, ajoutent encore à l'expression sinistre que sa vue fait éprouver. Il accable Carrier, qui se trouve auprès de lui, d'imprécations terribles; il lui reproche la mort qu'on va lui donner. Ses bras sont liés derrière son dos, il

fait d'impuissants efforts pour se dégager, et chaque fois qu'un cahot repousse Carrier vers lui, il essaye de l'atteindre avec ses dents pour le déchirer. »

Un des faits les plus frappants de cette époque est l'absence de sentiments religieux qui se remarquait, à l'heure de la mort, dans le cœur des révolutionnaires; excepté Danton, je ne sache pas qu'un seul de ces hommes ait songé à la justice éternelle devant laquelle il allait comparaître. Danton, en entrant à la Conciergerie s'écriait : « Il y a un an, à pareille époque, j'ai fait établir le tribunal révolutionnaire; j'en demande pardon à Dieu et aux hommes! » Dans sa dernière lettre à sa femme, il disait aussi : « Malgré mon supplice, je crois qu'il y a un Dieu, mon sang effacera mes fautes, les faiblesses de l'humanité, et ce que j'ai eu de bon, mes vertus, mon amour de la liberté, Dieu le récompensera. » Dans la même lettre je trouve encore un passage qui est la réflexion de tous les hommes honnêtes qui ont voulu se servir du désordre et des passions humaines pour faire triompher leurs idées : « J'avais renié une république que tout le monde eût adorée! Je n'ai jamais pu croire que des hommes fussent si féroces et injustes. » — Chaque siècle entend la même exclamation, et l'utopie, comme un mirage, fuit toujours en laissant derrière elle la ruine et la désolation.

Nous avons jusqu'ici rappelé de si tristes pages de notre histoire qu'il est temps de reposer ses yeux sur une pastorale révolutionnaire. Je terminerai donc cette étude déjà bien longue, par la copie d'une circulaire, assez naïve dans son style, qui dut singulièrement toucher les cœurs sensibles des habitants mariés du département des Côtes-du-Nord. Nous ne sommes plus sous la Terreur, à la vérité, mais il s'agit d'une fête que le génie religieux de Robespierre avait imaginé, lorsqu'il fit à Dieu l'honneur de croire à son existence.

Saint-Brieuc, 3 Floréal an VI.

L'administration centrale du département des Côtes-du-Nord, à la municipalité du canton de .

La loi du 3 brumaire an IV, citoiens, ordonne la célébration le 10 floréal d'une fête annuelle *des époux*. Quelle doit être agréable, cette

fête, pour les vrais républicains, qui savent avec *la déclaration des droits et des devoirs,* qu'on ne peut être bon citoien, sans être bon père et bon mari! Le Directoire par son arrêté du 27 germinal an IV, indique les cérémonies les plus appropriées à cette festivité; mais ce qu'il désire le plus, ce qu'exige la commémoration d'une union si touchante, c'est la manifestation, disons mieux, l'explosion des sentiments doux et invariables qui doivent unir deux époux. Certes, c'est une tâche délicieuse pour les magistrats du peuple de faire honorer le *mariage,* d'une manière digne d'une institution aussi sacrée. Sans doutte les premiers honneurs, seront en ce jour solennel, rendus aux pères de familles nombreuses, à ceux des défenseurs de la patrie, mais n'oublions pas d'inculquer à tous la morals publique et éternelle, qui en créant les deux sexes l'un pour l'autre, offre le mariage au genre humain comme le garant de sa reproduction, comme le fondement de la société générale, l'engagement individuel le plus important.

Qu'ils paraissent donc à cette fête, et les époux nouvellement unis, qui viennent de se jurer une amitié éternelle, et ces chefs de famille, dont les rejettons attestent les témoignages d'affection conjugalle qu'ils se sont mutuellement donnés: que les uns y renouvellent leurs serments, et que les autres y songent efficacement à établir leurs enfants, à diriger et réaliser les vœux innocents de leurs cœurs.

C'est à vous, magistrats immédiats du peuple, à peindre avec les couleurs suaves qui leur conviennent, les charmes d'une union légitime, et l'isolement affreux du célibat né de l'égoïsme. Réunissons-nous pour propager des maximes, qui tiennent intimement à la perpétration de l'ordre social; formons un concert républicain pour célébrer les douceurs de l'union conjugalle; crayonnons-les en traits de feu, et que ce jour marque dans les fastes de la population de la France. Salut et fraternité. — BAUDOUIN, *président.*

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

ÉTUDES HISTORIQUES.

SAINT FÉLIX, ÉVÊQUE DE NANTES.

VIe SIÈCLE

516-583*.

XVIII.

Il est temps d'arriver à la plus pénible des épreuves que Félix eut à subir; nous voulons parler de ses dissentiments avec Grégoire de Tours. Ici, nous abordons un sujet délicat pour ceux qui, cherchant partout matière à scandale, s'étonnent si haut des quelques misères que peut nous offrir la vie des saints, et si peu des taches et souvent des infamies qui les souillent eux ou leurs héros. Ils oublient que les saints furent des hommes et non des anges, que, comme nous, ils eurent leurs passions à vaincre, et que leur couronne ne s'est pas tressée en un jour et sans qu'ils y missent la main. Hommes de bonne foi, ne nous scandalisons point si facilement, mais trouvons au contraire dans ces faiblesses, disons, si l'on veut, dans ces chutes, un motif d'espérance et de consolation, un encouragement à combattre nous-mêmes, à nous dompter comme eux, à nous relever et à persévérer, en quelque faute que nous soyons tombés. Au surplus, ces dissensions entre Félix et Grégoire ne furent pas scandaleuses à ce point qu'il faille de plus longues précautions pour les aborder, et ceux qui se

* Voir la *Revue*, livraison de Mars, pp. 206-220.

sont plu à les grossir y ont été portés par la passion anticatholique ou irreligieuse, ce qui est tout un. Voyons donc nos saints aux prises avec les misères de la vie, et sachons reconnaître en eux ce qui fut de l'homme et ce qui fut de la grâce. Néanmoins, remarquons encore, à l'avantage de Félix, que si l'écho de ces divisions est parvenu jusqu'à nous, il n'y fut pour rien; l'évêque de Nantes n'a pas écrit pour le public, les lettres dont on se plaint ont été envoyées à celui qu'elles règardaient personnellement et à nul autre, de telle sorte que nous ne saurions rien sans la réplique que Grégoire, blessé, crut devoir insérer dans son *Histoire des Francs*. Au reste, tous les exemplaires de Grégoire de Tours ne renferment point ces passages, soit qu'il en ait fait justice lui-même, soit que, soigneux de sa gloire, on les ait fait disparaître après lui; double alternative toujours en faveur de Félix.

Ceci posé, traduisons le fameux paragraphe, nous réservant de revenir sur quelques points importants.

« En ce temps, dit Grégoire, Félix, évêque dela ville de Nantes, m'écrivit des lettres pleines de reproches, jusqu'à me dire que si mon frère avait été tué, c'est que, avide de l'épiscopat, lui-même avait tué son évêque. Mais s'il m'écrivit ces choses, c'est qu'il désirait une terre de mon église, et comme je ne voulus pas la lui donner, il vomit contre moi, comme je l'ai dit, tout plein de fureur, mille injures. Je lui répondis alors : — « Souvenez vous de ces mots du prophète : Malheur à ceux qui joignent maison à maisons et qui unissent champ à champs! Est-ce que la terre sera pour eux seuls? Oh! si Marseille vous avait pour évêque, ce ne serait pas d'huile ni d'épices dont ses vaisseaux devraient être chargés, mais bien de papier, afin que vous pussiez par vos écrits diffamer les gens de bien; mais, faute de papier, vous devez mettre un terme à votre loquacité. » En effet, il était d'une cupidité et d'un orgueil immense. Mais tandis que j'écris ceci, comme je ne veux pas paraître lui ressembler, j'expliquerai comment mourut mon frère et quelle prompte vengeance le ciel tira de ses meurtriers. Le bienheureux Tétricus, évêque de Langres, devenant vieux, chassa le diacre Lampadius, son homme de confiance, et mon frère qui, par pitié pour les pauvres qu'il dépouillait, avait travaillé à cette destitution, encourut sa haine. Bientôt le bienheureux Tétricus lui-même fut frappé d'apoplexie; et comme aucun secours de médecin ne lui procurait de soulagement, ses clercs, tout troublés et se voyant déjà sans pasteur, se tournèrent vers Munderic, qui, agréé du roi et tonsuré, fut ordonné évêque, sous cette condition toutefois que tant que le bienheureux Tétricus

vivrait, il résiderait à Tonnerre, qu'il régirait cette ville en qualité d'archiprêtre, et qu'à la mort de son prédécesseur il lui succéderait. Mais tandis qu'il était là, il encourut la colère du roi. On l'accusait d'avoir fourni des vivres et des présents au roi Sigebert, lorsqu'il marchait contre son frère le roi Gontran. Ayant donc été enlevé de Tonnerre, il fut envoyé en exil sur la rive du Rhône, dans une tour forte et découverte, en laquelle il fut retenu près de deux ans et où il souffrit beaucoup. Lui parti, les habitants de Langres s'assemblent de nouveau et demandent pour évêque Silvestre, un de nos parents et de ceux du bienheureux Tétricus. Cela se fit toujours à l'instigation de mon frère. Le bienheureux Tétricus étant passé de ce monde, on rase la tête de Silvestre, on l'ordonne prêtre, on lui donne tout pouvoir sur les choses de l'Église, puis il se dispose à partir pour Lyon, afin de recevoir la consécration épiscopale. Mais tandis que tout cela se fait, lui qui déjà depuis longtemps était épileptique, est saisi tout à coup de cette maladie; plus que jamais hors de lui, il pousse des mugissements pendant deux jours, et enfin le troisième il meurt. Alors Lampadius, qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, avait été privé d'honneurs et de pouvoir par l'influence de mon frère le diacre Pierre, se joint, en haine de ce dernier, au fils de Silvestre, lui persuadant et lui affirmant que son père est mort par suite de ses maléfices. Le fils de Silvestre, jeune d'âge et léger de sens, s'irrite contre le diacre Pierre et l'accuse de parricide en public. Or, Pierre, entendant cela, porte sa cause devant le bienheureux évêque Nicet, l'oncle de ma mère, et se dirige vers Lyon. Là, devant Syagrius, l'évêque, et beaucoup d'autres prêtres et notables séculiers, il affirme par serment qu'il n'a jamais eu part à la mort de Silvestre. Mais, au bout de deux ans, le fils de Silvestre, toujours poussé par Lampadius, poursuivit sur une route le diacre Pierre et le tua d'un coup de lance; après quoi on enleva le corps et on le porta à Dijon, où il fut enterré près de saint Grégoire, notre bisaïeul. Quant à l'homicide, prenant la fuite, il passa près du roi Chilpéric [1]. »

Nous ne l'y suivrons pas, nous bornant à dire qu'il périt lui-même assassiné, et que Lampadius tomba dans la misère la plus profonde.

De ce passage, que nous avons dû citer tout au long afin de mettre le lecteur mieux à même de juger, que résulte-t-il selon nous? D'abord, que les choses désagréables que Félix aurait écrites à Grégoire avaient rapport à Pierre le diacre, son frère, qui, on l'avouera, s'était trouvé mêlé en d'étranges aventures. Que Pierre ait été innocent, nous n'en doutons pas, Grégoire de Tours

1 Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, lib. V.

nous l'atteste, et cela nous suffit; mais les choses étaient au moins si embrouillées et les circonstances si contraires, que Félix, comme beaucoup d'autres, a pu s'étonner, supposer une culpabilité qui ne s'évanouit qu'après des réunions d'évêques, des serments, et qui fut suivie de ces tragédies. Félix, pour s'éclairer, en écrivit à Grégoire, que cela intéressait particulièrement et qui pouvait mieux que tout autre le renseigner. Grégoire le prit fort mal; il répond d'abord par une récrimination qui n'a point de rapport avec ce dont il s'agit, et, il faut bien le dire, par des paroles au moins fort vives. Puis, comme, après tout, cela ne prouvait rien et que la conduite du diacre Pierre avait grand besoin d'être expliquée, il entreprend la démonstration de son innocence, qu'il poursuit longuement et en détail avec une louable ardeur. Tout ce que nous pourrions concéder, c'est que Félix fut peut-être trop prompt à croire, et encore faudrait-il avoir les termes de cette lettre à laquelle on répond sans la reproduire.

Quant aux accusations de cupidité et d'orgueil que l'évêque de Tours adresse à son vénérable suffragant, arrêtons-nous y. Pour la première, on voit qu'elle se formule à propos d'une terre que Grégoire disait appartenir à son Église, et que Félix prétendait dépendre de Nantes. Quel était ce bien ? Il serait curieux d'avoir sur ce point des détails et de savoir, en définitive, comment les siècles suivants ont jugé le différend; car enfin, les limites des diocèses n'étaient pas à cette époque tellement fixées, qu'on ne pût de bonne foi être en désaccord sur l'exercice des droits de propriété sur telle ou telle terre en litige, tout en conservant au fond la justice. La suprématie de Grégoire, reconnue à Nantes, à Vannes et à Rennes, était illusoire en Basse-Bretagne, qu'illustraient alors néanmoins de fort grands saints. Le concile de Tours, si l'on se le rappelle, avait fait un canon relatif à ces difficultés; il est probable que l'archevêque de Tours considérait saint Samson, gouvernant alors les Bretons de Dol, comme un évêque irrégulièrement consacré et administrant fort peu hiérarchiquement ces contrées en dehors de lui. Il avait raison à son point de vue, et néanmoins saint Samson exerçait sur ses Bretons une autorité légitime. Peut-être la terre qu'on reprochait à Félix de vouloir adjoindre à son diocèse

était-elle dans ce cas; peut-être était-ce une partie de ces cantons, païens encore, qui joignaient Nantes, qui étaient censés dépendre de l'Aquitaine, mais qu'il avait engendrés au Christ et qui étaient ainsi véritablement les fils de son Église et son bien. Il est certain que, sous ce rapport, il était insatiable de conquêtes et cupide au dernier point. Ce qui est curieux, d'ailleurs, c'est cette comparaison que Grégoire fait de Nantes à Marseille. Pour que ce rapprochement vînt ainsi naturellement à son esprit, il fallait que les choses y prêtassent, et nous croyons y voir un indice de la prospérité commerciale de notre ville sous l'administration de son grand évêque. Le reproche d'orgueil est un écho de la gloire qui environnait son nom et de l'éclat qu'il répandait autour de lui. Ainsi, ces deux hommes illustres étaient peu sympathiques l'un à l'autre, et néanmoins parfaitement propres aux destinées qui s'offraient à eux. C'est ainsi que Dieu, pour chaque but qu'il se propose d'atteindre, prépare et met en œuvre les instruments qu'il faut. L'un, Félix, devait régir un peuple ami de la paix et développer les germes d'une grande ville vouée au commerce honorable; l'autre, toujours lutter contre les prétentions tyranniques de Chilpéric et les fureurs de Frédégonde, et s'opposer comme un roc aux efforts répétés de la barbarie franque, toute préoccupée et tentée des traditions bysantines. Le premier fut libéral et doux, il s'empara des Bretons par le cœur et les dompta : il eût échoué en s'y prenant d'autre façon; le second opposa un caractère opiniâtre et inflexible à l'impétuosité mobile des Gallo-Romains et des Francs; sa parole ardente retentissait dans les palais sanglants des Mérovingiens et y faisait pénétrer de vive force les idées de justice et de droit qu'on y était trop porté à oublier.

Mais il nous faut poursuivre l'examen de tous les griefs. On parle souvent du prêtre Riculfe, et Travers dit à ce sujet : « Si le fait est vrai, Félix ne serait pas excusable d'avoir protégé le prêtre Riculfe dans le mépris de son évêque et de lui avoir donné asile, après l'avoir adroitement tiré du monastère où Grégoire, de l'avis du concile, l'avait enfermé pour faire pénitence. Cette action est trop noire pour l'attribuer soit à saint Félix de Nantes, soit à saint Félix de Bourges; il y avait dans ce temps là d'autres évêques du

nom de Félix, plus à portée de retirer et de soutenir Riculfe. » Soyons larges, prenons pour constant que ce soit de Félix de Nantes qu'il s'agit; peut-être n'est-il pas impossible, sans absoudre Riculfe en quoi que ce soit, de ne pas trouver si noire la pitié du prélat qui recueillit ce malheureux; car enfin, c'est à cela seulement que se borna l'action tant reprochée. Entrons dans quelques détails, empruntés d'ailleurs à Grégoire lui-même.

A la mort de saint Euphrone, il se forma à Tours deux partis bien tranchés, l'un que nous appellerons volontiers national, qui voulait un évêque du pays, repoussait l'influence étrangère, les Auvergnats [1], comme on disait, et avait pour chef Riculfe; l'autre choisit l'Arverne Grégoire pour le représenter. Ce dernier l'emporta; Grégoire fut élu. Nous pensons que tout se passa régulièrement; néanmoins, la lutte avait été chaude et bien des difficultés devaient s'ensuivre. Riculfe, vaincu et mécontent, ne tarda point à trouver des appuis. Alors était comte de Tours un certain Leudaste, qui, parti de bas, avait fait fortune à la cour du feu roi Charibert et était arrivé, grâce à sa faveur, aux importantes fonctions qu'il remplissait. Il en usait d'ailleurs fort mal, pillant la ville et s'amassant des richesses considérables. Après la mort de Charibert, Tours étant échue à Sigebert, Leudaste s'enfuit vers Chilpéric, lequel envahit la ville et l'y rétablit. Mérovée l'en chassa, mais il y revint après le départ de ce prince, vexa de mille manières l'évêque Grégoire, puis finit par s'accommoder avec lui, puis se brouilla de nouveau, s'unit au prêtre Riculfe, et ils dirent que Grégoire avait accusé la reine Frédégonde d'avoir de mauvaises mœurs. C'était, affirmaient-ils, le sous-diacre Riculfe qui avait entendu le propos, car il paraît qu'il y avait deux Riculfe. Ce sous-diacre, au dire de Grégoire, léger et inconséquent, eut bientôt peur ou regret, on ne sait au juste, de ce qu'il avait dit, et il s'en ouvrit à son évêque, le priant de le défendre de la colère du

1 Tandis que j'étais avec le roi, Riculfe entra impudemment dans la maison épiscopale.... disant : « Reconnaissez votre maître qui a obtenu la victoire sur ses ennemis et a nettoyé la ville de Tours des Auvergnats. » Il ignorait, ce misérable, qu'excepté cinq, tous les évêques qui avaient occupé le siége de Tours étaient alliés de parenté à notre famille. (Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, lib. V.)

roi; mais Grégoire, qui ne paraît pas croire à sa sincérité, lui répondit : — « Si tu as dit quelque chose qui ne convenait pas, que tes paroles retombent sur ta tête, car je ne te renverrai pas dans un autre royaume, de peur de devenir suspect au roi. » Or, Leudaste accusa Riculfe près de Chilpéric, disant que c'était lui qui avait tout entendu et répété; le sous-diacre fut enchaîné. Pendant ce temps, Riculfe, le prêtre, triomphait déjà de l'embarras de l'évêque, auquel on conseillait de s'enfuir en Auvergne; mais il n'eut garde de céder à ces insinuations perfides.

Cependant le clerc Riculfe était interrogé et il soutenait ses dires. Grégoire, appelé à Braine ou Berni *(Brennacum villam)*, en présence de la cour et des évêques, se purgea par serment des paroles qu'on lui imputait. On voulut punir Leudaste, qui s'enfuit à Bourges, et il ne resta plus sous la main que le clerc Riculfe, qui fut condamné à mort. Grégoire s'interposa et eut grand'peine à lui obtenir la vie, mais il ne put l'exempter des tourments. Ils furent affreux. « Je ne crois pas, s'écrie l'historien, qu'aucune chose inanimée, aucun métal, eût pu résister à tous les coups que supporta ce malheureux. A la troisième heure, on le suspendit à un arbre, les mains liées derrière le dos; on le détacha à la neuvième, et on l'étendit sur les roues, où il fut frappé à coups de bâtons, de verges et de courroies mises en double; et cela non pas seulement par un ou deux hommes, mais tant qu'il en pouvait approcher de ses misérables membres, tous le frappaient. » Ainsi martelé, Grégoire dit... qu'il avoua la vérité!! Cette vérité était qu'il avait ainsi agi à l'instigation de Clovis, fils du roi et d'Audowère, afin de faire chasser Frédégonde et de s'assurer ainsi le trône au préjudice de ses frères; Leudaste eût eu le gouvernement, Riculfe, le prêtre, fût devenu évêque, et on eût fait de lui, clerc, un archidiacre. — Le résultat de ceci fut l'arrêt de mort de Clovis et de sa malheureuse mère, alors enfermée en un monastère au Mans. Sur ces entrefaites, Grégoire revint à Tours, et tout rentra bientôt dans l'ordre. Le prêtre Riculfe seul resta à l'écart et ne vint pas avec les autres citoyens saluer l'évêque, refusant ainsi de se soumettre. Bien plus, il ajouta, dit Grégoire, la menace à l'insolence; aussi fut-il censuré par le conseil provincial et confiné dans un

monastère. « Mais tandis qu'il y était étroitement gardé, » et c'est à ceci que se borne le grief reproché à notre doux pontife, « il survint des gens envoyés par l'évêque Félix, qui avait été un des fauteurs du procès dont je viens de parler, et l'abbé s'étant laissé tromper par des parjures, Riculfe s'enfuit et se réfugia près de Félix, qui l'accueillit avec empressement, au lieu qu'il aurait dû l'avoir pour exécrable. » Leudaste se sauva à Bourges.

Nous n'avons rien dissimulé, nous avons donné dans toute sa verdeur le réquisitoire de Grégoire, à la fois juge et partie. C'est un acte d'accusation à la suite duquel manque la défense. Grégoire, dans l'ardeur de la lutte, n'a-t-il pas jugé ses adversaires avec quelque partialité, et s'il n'a pu articuler contre Félix qu'une vague insinuation sans preuve, ne pouvons-nous pas en inférer que le rôle de ce dernier en tout le cours de cette affaire s'est réduit à ne pas prendre de parti tranché? Félix devait avoir d'anciennes relations d'amitié avec Riculfe; il a pu vouloir rester fidèle à ce sentiment, sans pour cela le soutenir dans ses actes. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la modération envers les personnes passe, près des esprits ardents, impatients ou aveuglés par leur propre sentiment, pour un abandon des principes. Ce Riculfe, que Grégoire de Tours appelle un misérable et qu'en cette circonstance nous ne disculpons pas, n'avait pas toujours été coupable. Des jugements de Grégoire, jeune et parlant dans sa propre cause, Félix pouvait en appeler à ceux du vénérable et sage vieillard Euphrone, qui jadis avait apprécié Riculfe fort différemment lorsqu'il l'avait distingué du milieu de la foule, l'avait ordonné archidiacre d'abord, puis prêtre de son Église [1]. Riculfe paraissait toujours aux yeux de Félix tout enveloppé de l'auréole du saint ami qui le lui avait présenté et qu'il regrettait; enfin la haute estime dont il jouissait à Tours et qui lui avait valu de pouvoir balancer avec Grégoire les voix du peuple, n'était pas de nature à le faire changer de sentiments. Félix avait même pu souhaiter qu'il réussît au début, et ce désir, qui n'était pas coupable avant l'élection, a pu lui faire con-

1 Grégoire de Tours n'est pas infaillible dans ses jugements; c'est ainsi que, racontant les différends entre Athanagilde, roi des Visigoths, et son fils Herménigilde, il donne tort à celui-ci, tandis que l'Église en a fait un saint.

server dans la suite cette attitude effacée, que peut-être incrimine Grégoire en disant qu'il avait été fauteur du procès. Ménager des transactions et faire appel à la douceur, nous vaut souvent de ces accusations. Cependant, nous ne voyons pas de quelle façon Félix aurait approuvé ou soutenu Riculfe dans sa révolte; il en a pitié dans sa chute et son malheur; il ne veut pas éteindre la lampe qui lutte encore; il n'enlève pas le coupable à la juridiction de l'évêque, mais il le reçoit de la commisération de son gardien qui, on l'avouera, met toute la bonne volonté possible à se laisser convaincre de le relâcher; il l'accueille avec charité; il ne l'a pas pour exécrable, mais c'est là tout, et nous ne sachions pas qu'il l'ait pourvu de quelque bénéfice, qu'il lui ait donné quelque rang dans son Église. Aussi Leudaste n'a-t-il garde de l'y suivre; Leudaste s'enfuit à Bourges; Leudaste n'aurait point trouvé à Nantes les moyens de continuer ses intrigues et de renouveler ses embûches. Bien loin donc de donner créance aux paroles trop vives de Grégoire de Tours, — et ce n'est pas nous qui nous permettons de qualifier ainsi les actes du grand évêque, nous ne faisons qu'adoucir le jugement du vénérable auteur de la *Vie de saint Félix* dans le recueil des Bollandistes, — admirons, au contraire, la douceur, la charité, la patience de notre saint, et ne lui reprochons pas trop de n'avoir pas voulu se laisser persuader de la vertu de Frédégonde et de la vérité des aveux extraits du malheureux Riculfe par les moyens que nous savons. Rappelons-nous surtout ce que le même Grégoire dit de la vertu et des mérites de son adversaire d'un moment dans les réflexions dont il accompagne la mort de saint Friard, que nous avons relatées plus haut, et terminons par en appeler à Fortunat, saint lui-même, et à la véracité duquel l'historien des Francs nous renvoie. Pourquoi celui qui est vrai et fidèle en ses récits, aurait-il manqué à tous ses devoirs quand il s'agit du seul Félix? [1]

1 *Hist. Franc*, lib. V. Celui qui voudra s'enquérir avec *soin* et *exactitude* des miracles opérés par son corps (saint Germain), les trouvera dans sa vie composée par le prêtre Fortunat.

XIX.

Laissons ces misères et retrouvons, pendant ce temps même, Félix au milieu des siens, répandant autour de lui, toujours calme et doux, l'Évangile et la paix qui est le fruit de cette divine semence.

La défaite et la mort de Macliau devaient avoir des suites pour notre pays. Nous savons déjà que Nantes, Rennes et Vannes, — et ici nous parlons surtout des contrées dont ces villes étaient les chefs-lieux, — peuplées de Gaulois armoricains, avaient fait alliance avec Clovis, mais ne s'étaient point laissées absorber dans sa monarchie. Elles avaient conservé leurs franchises municipales et leur gouvernement intérieur; c'était même ainsi que Macliau s'était d'abord soustrait au glaive de son frère et lui avait ensuite succédé au trône. César au petit pied, il avait réuni en sa personne la puissance civile à l'autorité religieuse; la tête lui tourna. Lui mort, il y eut division des pouvoirs, l'ordre chrétien reparut, Warroch eut le trône, et un certain Ennius fut élu évêque. Mais alors, Chilpéric, roi des Francs, envoya contre le prince breton les milices de Tours, de Poitiers, de Bayeux, du Mans et d'Angers. C'était fournir à Warroch, qui se trouvait fort resserré dans ses limites, les moyens de s'agrandir précisément du seul côté où cela lui fût possible. Si en effet les villes pouvaient avoir conservé avec les habitudes gallo-romaines quelque propension à reconnaître dans les Mérovingiens les légitimes successeurs des empereurs, il n'en était point ainsi des campagnes, où le paysan ne connaissait Rome que par ses exactions. Là, plus d'une aspiration s'élevait du côté de Vannes, plus d'une intelligence existait avec les Bretons. C'est ce qui semble résulter de la suite des faits. La grosse armée de Chilpéric s'étant arrêtée au bord de la Vilaine, Warroch tomba *par ruse,* pendant la nuit, sur les Saxons de Bayeux, et en tua la plus grande partie; puis, le troisième jour, il fit sa paix avec les capitaines du roi, probablement fort aises de se tirer d'un mauvais

pas; il leur donna son fils en ôtage, et s'obligea par serment à demeurer fidèle. Il consentit même à rendre Vannes, mais à condition qu'on lui en conserverait le gouvernement; c'était au fond l'obtenir. Warroch, de retour en son pays, prétendit revenir sur ce qui avait été convenu; il envoya l'évêque porter ses propositions à Chilpéric qui, furieux, retint l'ambassadeur et l'envoya en exil. L'année suivante, Warroch « dévasta cruellement le pays de Rennes[1]. » Bappolène, dirigé contre les envahisseurs, porta partout le fer et le feu. La fureur et la haine des peuples s'en accrurent. Alors les Bretons revinrent à Rennes, se portèrent vers Nantes, et ils en infestèrent cruellement les environs, enlevant une immense quantité de butin, dépouillant les champs de leurs moissons, les vignes de leurs fruits, et emmenant toujours beaucoup de captifs, dépeuplant ainsi pour coloniser; il y eut beaucoup de souffrances, c'est l'effet inévitable de la guerre, et les victimes furent comme toujours ceux dont la position ambiguë était un sujet de doute pour l'un et l'autre camp.

Alors que la terre était encore couverte de ses moissons ou que les gerbes liées sur l'aire attendaient les batteurs, on entendait tout à coup retentir des hurrahs sauvages; les colons gallos se retiraient effrayés vers les cités ou dans quelques villas fortifiées, et Warroch et les siens, montés sur les chevaux efflanqués et rapides du Bro-Erech, fondaient comme un tourbillon sur ces riches dépouilles. Vite on mettait la main à l'œuvre; l'épée servait au besoin de faucille, on sabrait les blés, et les charrettes, attelées de bœufs aux longues cornes, recevaient les épis. Deux mois après, c'était le tour des vins. Fallait-il détacher les grappes, l'épée, la vaillante épée était toujours là; le jus était-il déjà dans les tonnes, on le chargeait sur les chariots, ou bien on le consommait sur place, et alors, transporté par les fureurs du combat et par les fumées de la vendange, on célébrait l'acier, roi des batailles, et le vin des Gaulois. Ecoutez ce chant des ravageurs. Ne croirait-on pas assister à l'une de ces expéditions? La moisson est finie, on part pour Vannes, la troupe débandée escorte les chars, on a bu le vin blanc des Nantais, avec ses fumées monte la poésie, le plus

1 *Hist. Franc.*, lib V.

échauffé marche en tête, c'est le coryphée; il jette au vent les premières phrases qu'on hurle en chœur après lui; ce hurlement sert l'inspiration.

« Mieux vaut vin de raisin que de mûre, s'écrie-t-il; — mieux vaut vin de raisin que de mûre, lui est-il répondu. — Mieux vaut vin nouveau que bière! reprend le coryphée ou un autre, à son défaut. — Mieux vaut vin nouveau que bière! mieux vaut vin blanc qu'hydromel! Mieux vaut vin de Gaulois que de pomme! — Et l'inspiration monte et gagne. — Gaulois! (c'est-à-dire Romain) s'écrie-t-on avec mépris, Gaulois! ceps et feuilles à toi, ô fumier!!! Vin blanc à toi, Breton de cœur!! Vin et sang mêlés coulent! Sang rouge et vin blanc, une rivière!! c'est le sang des Gallos qui coule! le sang des Gaulois! J'ai bu le sang et le vin dans la mêlée terrible! Le vin et le sang nourrissent qui en boit!!! » — Et ici comme nous voilà loin des idées chrétiennes! Aussi, de toutes parts les cris redoublent et la fureur s'accroît, le barbare reparaît tout entier et l'on entonne le chant des vieux âges et des anciens dieux, le chant et la danse de guerre du sauvage dans ses bois : « Sang et vin et danse à toi, soleil! et danse! et chant! et bataille!!! Danse du glaive en cercle; danse du glaive! chant du glaive bleu qui aime la mort! Bataille où le glaive sauvage est roi! ô glaive! grand roi du champ de bataille! Que l'arc-en-ciel brille à ton front! que l'arc-en-ciel brille[1]! » C'est l'adoration du glaive, grand roi du champ de bataille, de la force, dernier mot de l'homme déchu et non régénéré par le christianisme!

Qui donc pouvait résister à cette rage montée à son paroxisme, et empruntant des transports encore plus redoutables à ces rites religieux, vivants chez les uns, mal éteints chez les autres? Une plus grande autorité, et ce fut Félix, presque mourant, qui donna ce spectacle et cette leçon. Il envoya vers Warroch. Que lui dit-on de sa part? Fut-il parlé de Macliau, son père, des services que Félix lui avait rendus, ou de sa fin malheureuse et des jugements de Dieu? Nous ne savons; peut-être des uns et des autres. Quoi qu'il

1 *Barzaz-Breiz*, t. I, chant : *Le Vin des Gaulois*. — Les paysans de l'Ouest poussent encore des hurrahs à la façon de leurs pères. Qui ne les a entendus, dans les jours de joie, *houpper* et se répondre d'un village à l'autre?

en soit, Dieu renouvela en cette circonstance la merveille qu'on vit aux jours de saint Léon et d'Attila. Warroch ne renonça pas à se défendre contre les Francs; il continua même une lutte que nous ne saurions, avec Grégoire de Tours, jugeant, comme il le devait faire en gallo-romain, trouver criminelle ou coupable, mais il promit au saint évêque Félix d'épargner son troupeau, et il le fit; tant que son pasteur vécut, Nantes n'eut plus à subir d'invasions.

XX.

Tandis que Félix défendait ainsi ses frontières, il franchissait d'une manière toute pacifique celle de ses voisins dans l'erreur, et mettait de nouveau le pied dans le pays d'Herbauges, mais cette fois pour n'en plus sortir. Martin était de retour de ses longs voyages, chacun de ses pas avait été marqué par des miracles. Guérisons éclatantes, fondations utiles, soumissions de la nature et des animaux les plus féroces à ses lois, rien n'avait manqué pour lui donner la confiance que Dieu était avec lui et que sa grâce l'accompagnait. Il avait d'ailleurs les instruments dont l'absence s'était fait si douloureusement regretter une première fois; il rapportait avec lui la règle monastique de saint Benoît; peut-être était il suivi de quelques moines sortis de cette grande école du Mont-Cassin; en tout cas, il ramenait Maximien, son compagnon de route et de cloître.

La première œuvre que nous le voyons entreprendre, c'est la fondation d'un monastère auquel il donne la règle qu'il a étudiée au-delà des monts; mais ce monastère où va-t-il le poser? précisément au centre du pays qu'il s'agit de conquérir; c'est là qu'il dressera son camp, qu'il placera son école militaire, si nous pouvons ainsi nous exprimer, et la pépinière de ses futurs lieutenants. Ce qu'il avait dû conseiller jadis à saint Friard, il le met en pratique; il s'enfonce dans les profondeurs de cette forêt, qui tenait tout le cœur du pays d'Herbauges et où s'étaient cantonnés

les derniers restes du druidisme, là où se pratiquaient sans doute de sombres mystères et où le culte des pierres était religieusement gardé. On l'appelait la forêt *Du-Men*, c'est-à-dire de la *Pierre-Noire*. Saint Martin choisit pour emplacement le lieu le plus retiré au bord de la Sèvre, le sanctuaire, dont on n'approchait qu'avec crainte et dans le silence; le monastère en tira son nom et s'appela Vertaw. En outre à l'exemple de saint Benoît, son modèle, qui ayant chassé Apollon du Mont-Cassin, avait mis son temple ainsi purgé sous le patronage de saint Jean-Baptiste, Martin dédia son église posée sur la cime de la montagne au même saint précurseur du Christ, au grand anachorète des temps nouveaux. Albert de Morlaix prétend que l'édifice fut achevé vers 577 et que Félix vint à cette époque en consacrer l'église, et il ajoute que notre évêque se servait de Martin et de ses moines pour prêcher et convertir les peuples. Or, c'est ce dont on peut encore s'assurer, si l'on veut consulter les traditions locales, et, ce que nous avons fait plus haut, les juridictions paroissiales en vigueur au siècle dernier; l'évidence de nos dernières observations enlèvera aux premières ce qu'elles pouvaient avoir d'incertain et les complétera.

Suivons, en effet, Martin dans ses courses hors de ses cantonnements de Vertou et de la forêt *Du-Men*. Si nous nous dirigeons avec lui vers l'ouest et le lac, nous trouvons d'abord le *Bignon*, sous le vocable de ce saint abbé et sous la dépendance de l'abbaye de Vertou, et plus tard de saint Jouin de Marnes, quand les invasions normandes auront détruit le monastère et obligé les frères à se réfugier en Poitou; puis l'emplacement d'Arbadia détruite où se fonde le *Pont-Saint-Martin*, dans les mêmes conditions que le Bignon, et enfin le lac, et autour, *La Chevrollière* avec saint Martin de Tours, il est vrai, pour patron, *Saint-Même* [1], souvenir évident de Maximien le disciple, *Chémeré*, où se trouve la forêt de Princé, le *Lucus calumniosus* qui, comme la forêt Du-Men, sera confiée à saint Jean-Baptiste, *Chauvé*, *Rouans*, *Arthon*, qui vénèrent saint Martin de Tours, ainsi que *Cheix*, où l'on montre un dolmen sous lequel on raconte que saint Martin résida longtemps; erreur sans doute, s'il s'agit de l'évêque, mais

1 Saint-Même a pour patron saint Maximin.

chose très-possible si l'on parle de l'abbé. Ce nous semble au moins un souvenir très-persistant du pieux missionnaire qui y combattit les superstitions proscrites, y engendra au Christ une population, et lui donna pour répondant près de Dieu, le même père spirituel qu'à lui-même. Le *Clion*, qui au bord de la vallée de Haute-Perche termine ce canton, honore la chaire de saint Pierre à Antioche, solennité établie, on le sait, pour détourner vers le Christ d'anciennes pratiques défendues.

Si nous montons, au contraire, vers le fleuve et le nord, nous trouvons d'abord Ratiate, tremblant pour sa prospérité, que la Loire emporte avec ses eaux vers l'autre rive, et pouvant reconnaître déjà que, de tous les biens, ceux de cette vie ne sont pas les plus stables, et qu'il est bon de se faire un trésor à l'abri des vicissitudes et du temps. Ratiate se convertit; Ratiate est sous le vocable de saint Pierre, comme la métropole; c'est la dépouille opime, elle est déposée aux pieds du chef suprême; elle sera l'église de Saint-Pierre de *Rezé*, vassale de Saint-Pierre de Nantes; mais afin que la mémoire du triomphateur subsiste, celui qui dans la suite des âges devra cultiver ce champ, sera constamment choisi par les descendants du premier semeur. L'abbé de Vertou nommera à la cure de Rezé, et plus tard ce privilége suivra les moines réfugiés à Saint-Jouin de Marnes. Il en est de même pour tout le littoral; *Pirmill* et Saint-Sébastien, qui l'enferme en son territoire, relèveront des mêmes abbayes; le *Loroux-Bottereau* également. Quant à *Goulaine*, le pays de l'orient et de la lumière, il a pour patron sainte Radégonde, et pour chef temporel, l'abbé de Vertou; mais, en outre, on y conserve la mémoire des luttes et des triomphes de saint Martin. Ici, au dire des paysans, le moine et le démon se sont rencontrés, et l'esprit malin a été vaincu; les pierres consacrées y jouent comme toujours un rôle, et sont demeurées jusqu'à nous comme des témoins.

Les légendes de saint Martin en font un grand constructeur de ponts; c'est un service qu'il aimait à rendre. Il en aurait bâti plusieurs en notre pays, et l'on nomme le Pont-Saint-Martin sur l'Ognon, près de l'ancienne Arbadia, et le pont de *Louan*, en Goulaine, autrement dit Pont-du-Diable; car ces travaux utiles et

destinés à rendre plus faciles les voyages et les missions apostoliques, ont toujours été entrepris et achevés malgré Satan, assez avisé, on le sait bien, pour y voir une attaque indirecte à sa domination sur les âmes. On raconte donc que Satan, vivement pressé par saint Martin, et obligé de se retirer devant lui, voulut du moins ne pas partir les mains vides, et qu'il consentit à bâtir un pont et à laisser passer son adversaire, si celui-ci lui abandonnait la première âme qui le franchirait. Le saint moine accepta et trompa l'Ennemi, ce qui est bien permis, en lui donnant pour salaire l'âme perfide d'un chat. On ajoute que tandis que les travaux s'achevaient, l'épouse du démon, assise sur un bloc de pierre qu'elle avait apportée des coteaux de la Divatte, et qu'on montre encore dans une vigne auprès, sur la hauteur, en attendait impatiemment le terme et la livraison du prix convenu, mais que, furieuse de l'issue, elle se précipita vers le pont pour le détruire, ce qu'elle ne put faire, saint Martin l'ayant chassée avec son époux par ses exorcismes. Qu'est-ce donc que cette épouse de Satan, assise sur la pierre, sinon la religion fausse, image contrefaite de l'épouse du Christ, assise elle aussi sur la pierre consacrée et posée inébranlablement et pour les siècles, par les mains du Sauveur? Donc, encore ici, et c'est ce que nous nous sommes proposé de faire ressortir en rappelant cette légende naïve, encore ici lutte contre le druidisme, présence constatée de l'envoyé de l'évêque Félix mettant à exécution les décrets du Concile de Tours. En franchissant ce pont de Louan, nous atteignons Saint-Martin de la *Boissière*, dont le nom est pour nous plein d'enseignements. Là jadis étaient de grands bois que traversait la Divatte, la rivière mauvaise et redoutée, sur les bords charmants de laquelle on vous montrera, non sans un reste de terreur peut-être, la grotte où vécut un sorcier fameux qu'un ermite tua en faisant le signe de la croix, quelque disciple de Gwenc'hlan ou de Merlin, poursuivi jusque là par l'intrépide apôtre. En revenant sur nos pas, nous trouvons la *Chapelle-Heulin,* dépendance de Vertou.

Cependant, les travaux et les miracles de Martin eurent bientôt un tel retentissement que de toutes parts on accourait à Vertou. La ruche fut avant peu trop étroite, il fallut essaimer. Martin se

mit à la tête des émigrants et se dirigea vers le sud en remontant le cours des deux rivières principales de la forêt Du-Men, la Sèvre et la Maen, fondant partout par lui-même ou par son influence des chrétientés. En effet, dans le bassin de la Sèvre, nous trouvons la *Haie-Fouassière, Saint-Fiacre*, le *Pallet, Monnières, Clisson, Gétigné* et *Boussay,* relevant des abbayes de Vertou et de Saint-Jouin, *Mouzillon* et *Gorges*, qui, en outre, reconnaissent saint Martin pour leur patron; sur les rives de la Maen, ce sont *Château-Thébaud* et *Maisdon*, et entre les deux rivières, *Saint-Hilaire-du-Bois*, toujours unis aux mêmes abbayes. Le fondateur de Vertou a donc lui-même ou par ses disciples parcouru ce pays; c'est une conséquence de nos remarques répétées. Mais ce pays, ainsi traversé en tout sens et converti, c'est Herbauges; Herbauges est donc vaincu; le but commun de saint Félix et de son archidiacre est donc atteint : Gloire à Dieu et à ses ouvriers fidèles!!

Cependant on doit consolider l'œuvre, commander le pays conquis, le tenir sous sa main, et pour cela il faut des forteresses imprenables, centres de résistance, au besoin, écoles et foyers de lumières destinées à dissiper tout retour du prince des ténèbres; pour cela — de même que saint Martin a fondé Vertou à Du-Men, dans la forêt ténébreuse — il placera son nouvel établissement sur le tertre noir à *Du-Run,* et pour mieux marquer ses combats et son triomphe, le patron de ce monastère sera, cette fois, le grand chevalier chrétien, saint Georges, vainqueur du dragon.

XXI.

Revenons à Félix. Ses jours s'avançaient ainsi, mêlés de nuages et de soleil, de tristesses et de joies, de déboires et de triomphes, — il touchait au soir, l'heure où les ténèbres luttent avec la lumière et semblent l'emporter. Les années 580 et suivantes furent, comme nous l'avons déjà dit, témoins des plus affreuses calamités; des

tremblements de terre, des inondations, des pestes, jointes aux exactions et aux pillages de la cour mérovingienne ressuscitant à son profit tout l'arsenal des lois et des coutumes romaines. Il n'est pas jusqu'au domaine spirituel et aux dogmes que Chilpéric, à l'exemple des Césars de Bysance, ne tentât d'envahir et de réglementer — les lauriers de Justinien l'empêchaient de dormir. Les désastres furent tels, que le roi de Soissons s'arrêta à la voix des évêques et du peuple consterné, et que Frédégonde elle-même proposa de détruire les rôles des contributions injustes. — Le pays nantais ne fut pas plus épargné que les autres, et Félix fut appelé à donner jusqu'à la fin l'exemple de la plus infatigable charité. Comme un vaillant chef, c'est sur le champ de bataille qu'il devait tomber, offrant, suivant la parole de l'Écriture, sa vie pour ses brebis, noble devise qu'il semble avoir léguée en héritage à son Église. Grégoire de Tours nous raconte en effet que « Félix, évêque de Nantes, attaqué de la contagion, commença à se sentir grièvement malade[1]. » Quel fut alors son premier soin? Ah! celui qui naturellement occupe la pensée de tout père de famille qui voit sa vie s'éteindre, de tout laboureur ami de sa terre et soucieux des arbres qu'il a plantés et des champs arrosés de ses sueurs! Il songea à l'avenir de ce diocèse qu'il aimait d'un double amour, et comme chrétien et comme père l'ayant sinon engendré au Christ, au moins instruit et fait grandir dans la foi. Il regarda autour de lui, et croyant reconnaître en son neveu Burgondion les qualités propres à continuer son œuvre, il se proposa de le faire agréer pour son successeur; nul en effet ne semblait pouvoir mieux suivre ses intentions et réaliser les projets que la mort menaçait d'interrompre, que celui qui, uni par les liens du sang, de l'affection et de la vie commune, avait été le témoin de ses œuvres et le confident de ses pensées. Rien de plus naturel, et néanmoins ce fait n'a point échappé à la malveillance; l'on en a beaucoup voulu de cela à saint Félix, et l'on a prétendu, sans preuves, qu'en ce choix il aurait oublié ses devoirs d'évêque, et déféré trop à la chair et au sang, ayant ainsi

1 Hist. Franc., Liv. VI, § XV.

tenté d'éterniser le pouvoir dans sa famille. Pour rétablir la vérité, il suffit de traduire Grégoire de Tours.

« Félix, évêque de la cité de Nantes, dit-il, commença à devenir très-malade; alors ayant appelé vers lui les évêques ses voisins, il les pria de reconnaître par écrit le choix qu'il avait fait de son neveu Burgondion pour lui succéder; ils y consentirent et me l'envoyèrent. En ce temps Burgondion pouvait avoir comme vingt-cinq ans. Celui-ci venant donc, me prie de descendre vers Nantes, afin que je lui donne la tonsure et que je le consacre évêque à la place de son oncle encore vivant. Je le refusai, parce que je jugeai la chose contraire aux canons; cependant je lui donnai un conseil en lui disant: « Nous avons écrit dans les canons, mon fils, que nul ne peut arriver à l'épiscopat à moins qu'il n'ait auparavant régulièrement franchi les grades ecclésiastiques; ainsi donc, très-cher, retourne d'où tu viens, et demande à celui-là même qui t'a choisi, qu'il veuille bien te tonsurer. Lorsque tu auras reçu les honneurs du sacerdoce sois assidu à l'église, et quand Dieu le rappellera vers lui, alors tu obtiendras facilement le rang d'évêque. » Mais Burgondion étant retourné ne suivit pas mon conseil, parce que l'évêque Félix semblait aller mieux. La fièvre le quitta même, mais ses jambes se couvrirent de pustules et comme on lui posa des cataplasmes de cantharides trop forts, elles se putréfièrent et il mourut la trente-troisième année de son épiscopat, de son âge la soixante-dixième. Nonnychius, son cousin, lui succéda par ordre du roi. »

On voit par ce qui précède que les faits ont été étrangement dénaturés et que rien, dans Grégoire de Tours, ne peut faire supposer que lui-même partagea cette manière de voir malveillante. Félix se sentant mourir présente à ses comprovinciaux un neveu en qui il croit reconnaître les qualités dignes d'un évêque, afin que l'ayant vu et examiné ils le jugent et l'acceptent pour futur collègue; il ne se contente pas de leur agrément, mais il l'envoie à son métropolitain qu'il sait assez mal disposé en sa faveur, afin que lui-même à son tour le connaisse et décide en dernier ressort, et c'est cette conduite prudente et modeste qu'on incrimine? Est-ce donc ainsi que devait agir un homme impérieux ou passionné, désireux de brusquer une affaire et de mettre de côté la règle pour ne suivre que ses affections? Si Burgondion trompa Félix, ne trompa-t-il pas avec lui tous les évêques de la province? Et d'ailleurs, qui prouve que Burgondion ait voulu tromper? Burgondion ne se fit pas immédiatement tonsurer parce que Félix sem-

blait mieux, et qu'alors rien ne le forçait d'abandonner les règles ordinaires. Mais tout à coup le saint évêque mourut, et alors que se passa-t-il? Précisément ce qu'avait prévu et voulu éviter Félix; l'autorité royale fit irruption dans l'Église et Nonnychius, autre parent de l'évêque défunt, fut choisi par le roi, au lieu d'être élu canoniquement par le consentement des évêques comprovinciaux et des fidèles. Nonnychius, d'ailleurs, fut un saint évêque, mais on ne saurait néanmoins fermer les yeux sur cet empiétement de la puissance civile mettant le pied sur un terrain qui lui était interdit; c'était commencer la querelle des investitures qui dans la suite devait troubler et diviser le monde. En cherchant à conserver la liberté à son Église, Félix défendait celle de l'Église universelle, il prévenait les difficultés à venir et obéissait aux conciles.

Ainsi donc, si jadis toutes les gloires avaient semblé se donner rendez-vous autour du saint évêque, et lui faire cortége, on peut dire que toutes les douleurs l'entourèrent à son lit de mort. Douleurs du corps rongé d'ulcères que le remède rend encore plus incurables, douleurs de l'âme bien autrement accablantes, déboires provenant d'un ancien ami et d'un frère illustre dans l'épiscopat, calamités de toutes sortes frappant ses peuples, incertitudes pour l'avenir. Sa famille au moins lui était restée. Sans doute elle était demeurée intacte, et le nom honorable qu'il tenait de ses pères se transmettrait, honoré, à ses petits neveux? Hélas! cette épreuve même ne lui avait point été épargnée.

Félix avait une nièce dont, paraît-il, il était le tuteur, ou dont au moins il avait la garde. Cette nièce avait été jadis promise en mariage à Pappolen, un jeune seigneur franc, mais les noces avaient été reculées ou remises par l'évêque, qui apparemment en était juge. Pappolen ne le pensa pas ainsi, et étant venu avec une grosse troupe, il enleva la jeune fille d'un oratoire où elle était et se réfugia avec elle dans la basilique de Saint-Aubin, à Angers, en pays franc. Alors Félix, irrité, et ce nous semble on l'eût été à moins, parvint à force d'adresse et sans violence, de façon à éviter le scandale, à séparer la jeune fille de son fiancé. Il lui fit changer d'habits et l'envoya dans un monastère près de

Bazas et de ses parents sans doute, puisqu'on sait que Félix était d'Aquitaine. Mais cette jeune personne, fort indépendante, ayant appris la mort de son oncle, fit dire secrètement à Pappolen qu'il la vint de nouveau chercher. Cela fut fait comme elle le désirait; on se maria; puis le roi étant intervenu, on se rit du mécontentement et des menaces des parents. Voilà, il faut en convenir, une fille bien élevée! Eh bien! la façon dont cette histoire a été travestie est presque incroyable. Sous la plume janséniste de l'abbé Travers, c'est devenu un roman ridicule et odieux, dont tout naturellement les amoureux sont les héros et le saint évêque le fâcheux, pis que cela, le tyran. Ecoutons plutôt :

« On ne saurait, dit-il, excuser Félix d'avoir enfermé sa nièce dans un cloître, et de l'avoir contrainte à prendre le voile de religieuse pour lui ôter toute espérance d'épouser celui auquel elle avait été fiancée du consentement de ses parents, comme si elle avait commis un crime en désirant l'accomplissement d'un mariage légitimement promis. Pappolen, jeune homme de distinction, avait fiancé cette jeune personne; ennuyé de ce qu'on ne la lui donnait pas aussitôt qu'il la désirait, il l'enleva au Loroux [1] et se réfugia à Saint-Aubin. Félix, irrité, envoya sa nièce dans un monastère à Bazas et lui fit faire des vœux qu'elle n'avait pas la volonté de faire. L'oncle mourut; la nièce en donna aussitôt avis à Pappolen et le pria de la venir chercher. Il accourut à Bazas et l'épousa. Les parents, fâchés de ce que la succession leur échappait, recoururent à la justice pour obtenir la cassation du mariage de leur parente et pour faire punir Pappolen comme coupable de rapt et d'avoir séduit une religieuse. Le roi leur imposa silence; il jugea qu'il n'y avait point de rapt à un mari de retirer sa femme d'un cloître, et qu'une femme qui n'avait pris le voile que par force et qui avait réclamé aussitôt qu'elle en avait eu la liberté, n'était pas religieuse et retournait légitimement à son mari. Pappolen avait cette qualité au jugement du roi, et fut gouverneur de Nantes après saint Félix. » Ne dirait-on pas que l'abbé Travers a eu en mains la procédure et le texte de ce beau jugement?

1 Travers traduit *Oratorium* par *le Loroux*.

Mais, comme on l'a vu sans doute, tout ceci n'est qu'amplification et faux commentaires. Félix n'a point contraint sa nièce à se faire religieuse; il l'a mise au couvent, d'abord pour qu'elle y apprît ses devoirs, ce à quoi il réussit mal, et ensuite, après sa scandaleuse équipée, pour qu'elle réfléchît et s'amendât, et en cela il la traitait comme de nos jours il est encore permis à un tuteur d'agir envers un pupille dont il a à se plaindre [1]. C'est tout arbitrairement que l'abbé Travers accuse Félix d'avoir forcé sa nièce à faire des vœux; rien dans Grégoire de Tours ne l'indique. Il en est de même du consentement au mariage donné par les parents, ainsi que de leur cupidité, du désir qu'ils avaient de s'emparer des biens et du procès qu'ils auraient fait. Ce procédé historique est étrange, non moins, on l'avouera toutefois, que la morale ici prêchée; ce sont les libres amours et la théorie du fait accompli transportés dans le mariage.

Quant à Pappolen, l'abbé Travers en fait un gouverneur de Nantes; nous ne savons où en trouver la preuve. Il y eut bien à cette époque un Bappolen qui succéda à Théodulphe dans le gouvernement de l'Anjou, et qui est celui dont nous avons parlé à propos des incursions de Warroch. Mais Beppolen est-il Pappolen? C'est fort douteux, en présence du soin que met Grégoire de Tours à ne pas les confondre; cela fût-il, Félix serait grandement justifié à nos yeux d'avoir refusé une alliance, on nous l'accordera, aussi dépourvue de garanties. Voici le portrait que l'histoire a conservé de Beppolen : « Ce nouveau tyran exerça les plus grandes violences sur les Angevins. Après les avoir pillés et tourmentés de toutes les manières, il passa à Rennes, dont les habitants, instruits des cruautés qu'il avait exercées en Anjou, refusèrent ouvertement de reconnaître son autorité; ils prirent les armes, et dans une rencontre ils parvinrent même à massacrer son fils ainsi que ses partisans les plus zélés [2]. » C'était, il faut l'avouer, un bien intéres-

1 Le concile de Paris, en 557, dont Félix avait été un des Pères, avait frappé d'anathème ceux qui, osant recourir à la puissance des princes pour avoir des filles en mariage malgré leurs parents, attaquaient ainsi la liberté des familles. Les conciles étaient alors les vraies assemblées législatives, leurs prescriptions avaient été sanctionnées et acceptées par le roi; Félix agissait donc dans son droit et suivant le droit.

2 Dom Housseau. — *Recherches historiques sur la ville d'Angers, ses monuments et ceux du Bas-Anjou*, par J.-F. Bodin.

sant jeune homme de distinction, digne, si l'on veut, des faveurs de Chilpéric et de Frédégonde, mais assez mal venu à s'étonner qu'on hésitât à lui confier le bonheur d'une jeune fille.

Félix n'avait pas eu à boire cette lie; son âme, épurée auparavant, était montée vers Dieu et y avait reçu la couronne destinée à ceux qui supportent avec énergie le poids des jours et qui passent en faisant le bien. Or, on sait s'il le fit, ce bien. Toute sa longue carrière de soixante-dix ans y fut dépensée [1]. Aussi la reconnaissance des peuples qui s'était attachée à ses pas, s'unit à sa mémoire, et, lui mort, consacra son nom par la prière. Le culte de saint Félix n'est pas nouveau à Nantes, et, bien qu'on ne trouve point son nom dans les martyrologes, on peut dire qu'on ne cessa jamais de l'invoquer publiquement. Dès le IXe siècle, on le proclamait saint, ainsi que cela résulte de la légende de saint Martin de Vertou, où il est dit que ce missionnaire fut envoyé par le bienheureux Félix, *a beato Felice qui tunc cathedram Ecclesiæ Nannetensis possidebat et ejus pontifex existebat, dirigitur*. Plus tard, nous trouvons dans nos plus anciens manuscrits [2] deux fêtes indiquées en son honneur. La première au VI des ides de janvier (8 janvier), jour de la déposition de son corps dans la tombe; l'autre aux nones de juillet (7), en souvenir de la levée de ses reliques qui furent révéremment mises en un coffret d'argent doré. On sépara du corps l'os de la tête et les dents qu'on enchâssa en un chef d'argent, et on les conserva précieusement au trésor de la cathédrale. En outre, une chapelle fut consacrée à sa mémoire dans l'église qu'il avait bâtie. Albert de Morlaix dit qu'elle était pratiquée dans le mur septentrional, en face de celle que la piété des fidèles avait dédiée à saint

1 Suivant Albert de Morlaix, la vie de saint Félix se serait écoulée de 516 à 586; un examen plus attentif nous fait croire qu'il faut reporter sa naissance à 511 et sa mort au commencement de 582. — Cela donne toujours soixante-dix ans — Dans Grégoire de Tours, la mort de Félix suit immédiatement l'énoncé de la vingt-et-unième année du règne de Chilpéric et de Gontran; or, ces princes ayant succédé en 561 à Clotaire, leur père, cette vingt-et-unième année est 582. Félix tint le siége épiscopal pendant trente-trois ans, *obiit anno episcopatus sui tricesimo tertio, ætate septuagenaria;* ce qui s'accorde avec son élection en 549.

2 *Ordinaire manuscrit de l'Église de Nantes*, par Élie le Chantre, 1263. — Bréviaires manuscrits du XVe siecle à la Bibliothèque de Nantes.

(*Note sur saint Martin.*)

Clair, le premier apôtre. C'était une touchante et délicate pensée de mettre ainsi en présence et de confondre dans une même vénération et celui qui avait répandu la semence et celui qui l'avait cultivée.

Cela dura ainsi jusqu'à la tourmente révolutionnaire. A cette époque, il fut un jour décidé qu'il y avait assez longtemps qu'on honorait les reliques des saints, et l'on se fit besoin des métaux précieux dont la piété des siècles les avait entourés. Ordre fut donné par Minée, l'évêque constitutionnel, à son grand-vicaire Soulâtre, un ancien moine de Buzay, de remettre les châsses et reliquaires aux envoyés de la commune. On se réunit dans la pièce qui sert encore aujourd'hui de sacristie à la cathédrale, le trésor entier fut étalé sur une vaste table, et l'exécution sacrilége commença. Que d'œuvres inappréciables, encore plus peut-être au point de vue de l'art qu'à celui de la matière, périrent en ce jour! On estime à plus de trois cent mille francs leur valeur intrinsèque. A mesure qu'on brisait les cachets et les enveloppes, on jetait dans un coin les ossements sacrés. Les restes de saint Félix eurent ce sort. Cependant, quand tout fut fini, et que Soulâtre, dans la sacristie dévastée, se trouva seul avec Fournier, un ancien sacriste des Carmes, son aide et son confident, il se fit un moment de silence; puis tout à coup: « Fournier, lui dit-il, ce que nous avons fait là est mal; ces ossements sont choses vénérables, il ne faut pas les laisser ainsi épars et sans respect. » Fournier, de qui la tradition tient ces détails, recueillit ces restes, les reconnut, les étiqueta, et les ayant mis en ordre dans une caisse, les cacha soigneusement pour attendre des jours meilleurs. Souvent on lui demanda le secret de cette cachette, mais toujours il répondit : « Il n'est pas temps; qu'on sache seulement qu'elle n'est pas loin de la cathédrale. » Ce temps que demandait Fournier ne lui fut pas donné; le 25 mai 1800, la poudrière du château sauta, et il périt avec son secret. Depuis, toutes les recherches ont été vaines. Espérons néanmoins qu'un temps viendra où ce trésor nous sera rendu.

En attendant cet heureux jour et les belles fêtes qui le signaleraient, saint Félix n'est point sans honneurs; on lui a dressé une statue dans sa cathédrale, une église paroissiale s'est construite

sous son nom sur le coteau qui domine Barbin, ce hameau né des moulins qu'il fonda sur l'Erdre, et Saint-Nicolas lui élève en ce moment un autel.

En terminant cette étude et au souvenir des grandes choses faites de toutes parts à cette époque par nos évêques, qu'il nous soit permis d'être à la fois fier et reconnaissant de ces Pères, doublement dignes de ce titre et au point de vue de la foi et à celui des intérêts matériels. En ces temps, les Barbares, guidés par les enseignements de la sagesse divine, fondaient des institutions durables et des peuples libres; aux nôtres, l'homme, fier d'une civilisation qu'il proclame athée, appuyé sur sa faible et incertaine raison, prend pour des réalités ses rêves, assiste impassible à l'assassinat de peuples entiers, et, qu'il s'en doute ou non, retourne aux carrières du paganisme et de la servitude. Certes, nous ne faisons point de ces siècles une époque tranquille et de ce monde le meilleur des mondes; comme d'autres, nous y voyons beaucoup de maux, beaucoup de crimes : l'homme est toujours l'homme. Mais si le mal était puissant, le bien était ardent à la lutte, il s'affirmait; et sur cette scène bruyante et agitée, il n'y avait place ni pour un indigne repos, ni pour une égoïste indifférence, ni pour cette fausse modération qui, confondant les doctrines et les personnes, met au même niveau la vérité et l'erreur, sans jamais choisir ou faire pencher la balance. C'était, dit-on, le chaos, soit, mais l'esprit de Dieu soufflait sur lui; c'était l'hiver, mais le Christ, soleil du monde moral, échauffait ces glaces, et l'on sentait le renouveau, le printemps, ses promesses, ses fleurs et déjà des fruits.

Vte Edouard Sioc'han de Kersabiec.

POÉSIE.

LE PRINTEMPS.

I.

Ô printemps! cher printemps! tu t'es bien fait attendre!
Les oiseaux de leur voix mélancolique et tendre
T'appelaient, t'appelaient sous le feuillage vert;
Mais tu ne venais pas, c'était toujours l'hiver.
Je regardais tomber la pluie, à ma fenêtre,
Et le froid et l'ennui pénétraient tout mon être :
— Mois d'avril, mois de mai, pourquoi vous nomme-t-on,
Disais-je en soupirant, la plus belle saison?
Hirondelles, partez, fermez-vous, fleurs écloses :
Hélas! le mois de mai n'est plus le mois des roses!

II.

Le radieux soleil, il est donc revenu,
Et sous le toit maussade on n'est plus retenu!
Au bord des prés suivons la *sente* accoutumée.
Non! la brise jamais ne fut si parfumée,
Jamais tant d'aubépine aux branches des buissons
Ne blanchit, et jamais fauvettes et pinsons,
Jamais les rossignols n'avaient à mes oreilles
Lancé de tels refrains, des roulades pareilles!...
De mes pas, doux chanteurs, ne soyez point troublés,
Quand je viendrai cueillir des vers parmi les blés.

ÉMILE GRIMAUD.

CHRONIQUE.

Sommaire. — Ecroulement de Sainte-Croix de Quimperlé. — Lettre de M. de la Villemarqué. — Une sainte Anne de M. Amédée Menard pour la gare d'Auray. — M. Joseph de la Villebrunne. — Le *Nobiliaire et Armorial*, de M. de Courcy. — Assises scientifiques à Laval.

Avant de commencer notre excursion rétrospective à travers les événements du mois passé, nos lecteurs, nous allions dire nos amis, tant ils nous ont habitué à leur bienveillance, nous permettront de leur confier nos tribulations de chroniqueur. Si nous en croyons certains bruits, plusieurs auraient usé du droit bien légitime de nous critiquer. Les uns nous trouvent trop long, les autres trop bref. L'un voudrait plus de pattes cassées, de chiens enragés, de veaux à deux têtes. D'autres sont affamés de botanique, de numismatique, de physique, voire même de politique et autres sciences en *ique*, dont, pour diverses raisons inutiles à déduire, les fruits sont défendus ou permis seulement avec modération à une publication destinée à satisfaire de nombreux abonnés aux goûts les plus variés.

Pour donner pleine satisfaction à chacune des branches spéciales des arts et des connaissances humaines, dont plusieurs, malgré notre habitude de parler un peu de tout, ont pour nous-même un charme particulier, il faudrait publier chaque mois au moins une douzaine de Revues au lieu de l'unique dont la vie serait déjà bien pénible sans le sympathique et persévérant concours de ses nombreux amis. On nous permettra donc de borner notre ambition à satisfaire chacun, en écrivant pour tous.

Mais il est un reproche dont nous avons à cœur de nous justifier. Certains esprits, bons ou mauvais (nous nous abstiendrons de le dire pour ne pas être classé dans les derniers), ont été, dit-on, jusqu'à se plaindre de la facilité de notre humeur vagabonde à se laisser entraîner hors des limites de la Bretagne et de la Vendée. En faisant notre examen de conscience, nous nous rappelons bien, en effet, quelques fugues à l'Académie les jours d'insignes solennités, ou quelques charges contre les célébrités de contrebande de la littérature libérâtre; mais, en toute humilité, nous croyons être et nous croyons encore avoir été agréable à la majorité. Néanmoins, nous ferons à l'avenir tous nos efforts pour n'omettre aucune nouvelle d'un intérêt quelconque, dans la circonscription de la *Revue*.

Il en est une, cette fois, pour laquelle nos pages devraient être encadrées de noir. La catastrophe lamentable arrivée à Quimperlé, le 21 mars, est un deuil pour la Bretagne comme pour tous les amis de l'histoire et de l'architecture.

Sur la route de Lorient à Quimper, qui ne s'est arrêté saisi d'un de ces ravissements enchanteurs dont l'âme est remplie au spectacle des harmonies de la nature, en découvrant pour la première fois la vallée ombreuse où, selon l'expression du chantre de *Marie*,

> L'Ellé plein de saumons et son frère l'Izole,
> De Scaer à Kemperlé coulant de saule en saule,
> Et de là pour aller ensemble à Lô-Thés,
> Forment de leurs beaux noms le doux nom de Lêta

C'est là, au confluent des deux rivières chères au poète, sur une étroite langue de terre, qu'est bâtie la vieille ville cornouaillaise, dont les maisons sont groupées, comme des poussins sous l'aile maternelle, autour d'un antique et vénéré sanctuaire dont la masse circulaire et le dôme central marquaient, il y a encore quelques jours, le milieu de ce riant tableau, encadré dans une enceinte de verdoyantes collines aux pentes escarpées, émaillées de chaumières rustiques, de clochers gothiques, de vieux manoirs et de gracieuses villas.

Vers l'an de grâce 1029, sur ce petit coin de terre, alors nommé Anaurot et déjà sanctifié par la sépulture du prince solitaire Gurthiern, le plus vaillant des héritiers de la couronne cornouaillaise de Gradlon le Grand, celui que les vieilles chartes appellent Alain Canhiart (*bellator fortis*), gisait depuis un an, tourmenté par un mal affreux, incurable par la science humaine, et dont les tortures lui faisaient appeler la mort à grands cris. Un soir, sa pensée s'élève vers le ciel, et le lendemain matin il est guéri. Sa reconnaissance fonda en l'honneur de la sainte Croix, à laquelle il attribuait son salut, l'abbaye dont l'église vient de s'écrouler si malheureusement, après avoir résisté pendant plus de sept siècles à l'action du temps et des révolutions des hommes. Nous n'essaierons pas de retracer ici la description de ce monument unique en Bretagne et le cinq ou sixième de son genre en Europe; M. de la Monneraye a rempli cette tâche mieux que nous ne saurions le faire, dans son *Essai sur l'architecture religieuse en Bretagne*, inséré dans les Mémoires de l'*Association Bretonne*.

Au moment où nous allions partir pour recueillir sur les lieux les détails de l'événement, un de nos amis a bien voulu nous communiquer la lettre suivante, dont la publication est une véritable bonne fortune pour la *Revue*.

A M. Charles de Keranflec'h, secrétaire de l'ancienne ASSOCIATION BRETONNE.

Château de Keransker, ce 10 avril 1862.

Mon cher ami,

Vous me demandez quelques détails sur la chute de l'église de Sainte-Croix de Quimperlé. Oui, j'ai été témoin de cet irréparable désastre. De la hauteur où j'habite, j'entendis un affreux craquement que le vent du

nord-ouest, qui soufflait avec violence, m'apportait du fond de la vallée, et, tournant mes regards vers l'endroit d'où partait ce bruit, je vis avec effroi, sans pouvoir en croire mes yeux, que la tour de Sainte-Croix avait disparu. Peu d'instants après, courant vers la ville, je trouvai quelqu'un qui venait m'annoncer l'écroulement de notre église !

Quand nous la visitions ensemble, mon cher ami, au retour de notre dernier Congrès breton, et que, d'accord avec MM. Lassus, Mérimée, notre habile architecte départemental M. Bigot, et notre savant confrère M. Aymar de Blois, vous m'exprimiez des craintes sur la solidité des piliers, vous étonnant qu'on tardât si longtemps à démolir une tour beaucoup trop lourde pour sa base, je trouvais vos craintes exagérées et j'attribuais vos paroles à un zèle d'archéologue. Mon patriotisme de clocher (c'est bien le cas de le dire) me faisait passer sur un défaut très-évident d'harmonie architecturale. Il me semblait, d'ailleurs, qu'à ce compte il eût fallu démolir aussi le croisillon du nord construit au XVe siècle, celui de l'ouest plus moderne encore, du moins quant à sa façade, et poussant la rigueur jusqu'au bout, ceux du sud et de l'ouest, pour réduire l'édifice à la simple rotonde primitive dont le Saint-Sépulcre de Jérusalem a fourni le modèle. Je vous faisais observer que si mon clocher de 1680 jurait avec le style du XIe siècle, il ne déparait nullement ma chère ville natale, et que tout en regrettant qu'il ne fût pas *à jour* comme celui de Saint-Pol, je l'aimais tel quel. Vous auriez eu le droit de sourire en m'entendant parler ainsi; vous vous contentâtes de me répondre par le silence, et je me souviens qu'il se prolongea pendant tout le reste de notre visite à Sainte-Croix, d'où vous sortîtes soucieux et préoccupé. Etait-ce un pressentiment de ce qui vient d'arriver ?

Quoi qu'il en soit, des quatre gros piliers massifs supportant la tour, deux se sont affaissés sous son poids, j'allais dire sous la truelle de l'architecte chargé de « conserver le monument aux admirateurs des vieilles basiliques, » comme s'exprime le *Moniteur*. Ce sont les deux du sud, prématurément privés de leurs échafaudages, et celui du nord-ouest. Le troisième n'a cédé qu'à plusieurs coups d'une mine, aussi peu motivée qu'inintelligente, tirée après le désastre. Le dernier, dont on ne faisait que commencer la *restauration*, est encore debout, mais éventré, c'est le mot.

Maintenant, si vous rentriez dans l'église en pénétrant par la porte latérale du chœur, et si vous regardiez tout autour de vous : à vos pieds, plus d'autel; à droite, une moitié lamentable du pilier dont je viens de vous parler; à gauche, ce qui fut la chapelle de la sainte Vierge, qui n'a plus, comme tout le reste de l'église, sauf le chœur, d'autre voûte que le ciel, et dans l'abside de laquelle des débris de toute nature sont entassés comme du minerai dans un haut-fourneau; en face, au centre de l'église, au milieu de la plate-forme, là où était placé l'autel primitif, un énorme tronçon de pilier dont le massif est encore entouré de ses vingt-six colonnettes engagées, domine des décombres qui s'élèvent à plus de cinquante pieds de hauteur : *Sunt lacrymæ rerum !*

A-t-on l'espoir, me demandez-vous, de conserver une partie notable des anciennes constructions, et qu'en reste-t-il ?

Il reste le mur circulaire de l'édifice, que vous attribuez avec raison à Alain Canhiart; le portail du nord, en style ogival, la moitié de sa galerie qui a beaucoup souffert, une partie de sa fenêtre et de ses arcades intérieures; le porche de l'ouest, sa façade et les beaux bas-reliefs en pierre qui le décorent; les fonts baptismaux d'à côté auxquels vous ne

me défendrez pas de porter un vif intérêt quoiqu'ils ne soient pas anciens, car c'est là que j'ai été fait chrétien; tout le chœur avec son abside romane, et ses charmantes petites arcades ornées de fleurs sculptées d'un travail exquis, qu'on ne soupçonnait pas, cachées qu'elles étaient derrière les stalles dont les derniers religieux de Sainte-Croix jugèrent à propos de les masquer, après les avoir préalablement bouchées, sans doute de peur du froid.

Mais ce qui ne vous fera pas moins de plaisir que cette découverte inespérée, c'est la parfaite conservation de la crypte qui se développe au-dessous du chœur, et vous pourrez venir encore admirer ces élégantes colonnettes groupées ou monocylindriques, ornées de chapiteaux si richement décorés, d'entrelacs, de volutes, de feuillages fantastiques qui semblent, comme dit M. de la Monneraye, dans un excellent mémoire couronné par l'Institut, avoir reçu l'empreinte de l'art byzantin.

Je croirais peu vous intéresser en ajoutant que la sacristie, fort belle d'ailleurs, et qui sert aujourd'hui au culte, a été préservée, comme la chapelle souterraine; mais je ne dois pas oublier de vous apprendre que le grand christ en robe rouge, travail supposé du XIIIe siècle, qui attira votre attention dans le croisillon du nord, est sauvé ainsi que le groupe remarquable représentant la descente de Notre-Seigneur au tombeau. Ces derniers bas-reliefs ont été protégés par une voûte sous laquelle fort heureusement on les avait placés, il y a peu d'années.

Vous le voyez, mon cher ami, dans notre désastre, nous avons encore lieu de remercier Dieu pour ce qu'il nous a laissé. Nous lui devons surtout des actions de grâces pour les malheurs qu'il nous a épargnés. On frémit à l'idée que plusieurs centaines de personnes auraient péri si l'écroulement de l'église avait eu lieu un dimanche ou un jour de fête. Il n'y a eu que deux victimes; encore n'est-il pas exact d'appeler ainsi deux saintes âmes qui, l'une et l'autre, avaient communié le matin même, et qui sont certainement au ciel.

Ce qui ne me semble pas moins certain (je l'écrivais dernièrement à un ami et je veux vous le répéter), c'est l'intercession particulière à laquelle une grande partie de notre paroisse doit sa conservation. Quand on se rappelle que la ville de Quimperlé s'est formée peu à peu de l'agglomération d'un certain nombre de familles bretonnes à l'ombre de cette crosse de saint Benoît, sous laquelle il faisait bon de vivre, comme disait le peuple; que les disciples de ce grand saint ont bâti eux-mêmes l'église qui vient de s'écrouler; qu'il est le patron, c'est-à-dire le défenseur de la cité, et que le 21 mars, jour de l'événement, est précisément celui de sa fête, peut-on hésiter à croire que Dieu a préservé, à sa prière, les descendants de ceux qui se mirent autrefois sous sa garde? Aussi ne vous étonnerai-je pas en vous apprenant qu'un *Te Deum* solennel a été chanté en action de grâces de l'évidente protection dont notre ville a été l'objet.

Recevez, mon cher ami et ancien confrère, l'assurance de mes sentiments affectueux.

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ,
Membre de l'Institut.

Nous n'ajouterons rien à ce récit écrit du cœur. Pourtant on serait en droit de rechercher avec sévérité les causes d'une perte aussi cruelle pour l'art monumental et la science historique, que pour la ville de Quimperlé et la Bretagne entière. Mais en présence de ces tristes ruines où le silence succède à peine aux cris des victimes et aux lugubres craquements des

débris croulants, il est plus digne de garder le silence. Quels que soient ceux auxquels doive incomber la responsabilité de la catastrophe, elle porte en elle son châtiment, et comme l'éloquent interprète des nobles sentiments des paroissiens de Sainte-Croix, nous n'en demandons pas d'autre.

Nous pouvons les assurer, sans crainte d'être démenti, que le pays entier s'associera aux espérances des chrétiens maintenant sans abris pour leurs autels comme il s'associe aujourd'hui à leur deuil et à leur foi. Il sera sans doute possible de conserver dans la nouvelle construction les parties des anciennes restées solides et d'élever sur des piliers refaits à neuf et dans les meilleures conditions de solidité une tour en harmonie avec l'ensemble. De cette façon la science serait satisfaite et les habitants de Quimperlé retrouveraient leur clocher, monument de leur reconnaissance envers le ciel.

A propos d'art, il y a quelque jours, j'entrai chez M. Amédée Menard, notre sculpteur nantais, et je puis dire breton, car il n'est bientôt plus un coin de notre chère province qui ne puisse apprécier ses œuvres et son gracieux et souple talent. J'y vis une sainte Anne, la patronne nationale. — Pour qui cette statue, lui demandai-je? — Pour la gare d'Auray, me fut-il répondu, et il me montra le projet de la gare, fort joli édifice en pierre blanche et en briques, surmonté d'un haut pavillon central que doit couronner sainte Anne, la sainte Anne que j'avais sous les yeux. Elle sera là, en beau bronze, coulée par notre habile fondeur M. Voruz, indiquant à tous son sanctuaire béni. Voilà une idée, au moins. Ah! mettez toujours ainsi vos découvertes et vos progrès sous l'égide de nos affections chrétiennes; venez, conduits par nos saints, et soyez assurés que nous vous recevrons sans défiance et avec joie; mais, de grâce, délivrez-nous des buveurs de vin bleu et des cuistres. Si tant est que vos puissantes machines soient ce monstre qui a fait s'écrier notre grand poète :

Voici le dragon rouge annoncé par Merlin,

confiez la bête indomptée à ces athlètes de Dieu; ce ne sera pas le premier serpent que leur main puissante aura soumis; nos légendes sont pleines de ces merveilles.

Mais que sont tous ces monuments qui s'écroulent ou s'élèvent, et dont je vous ai tant entretenu? Le plus beau, le plus parfait, le plus digne de nos admirations, c'est celui que l'homme édifie en son propre cœur, c'est la vie et encore plus la mort du chrétien. Or, cette œuvre qui défie les âges et les ruines, il nous a été donné de la voir et de l'admirer tout récemment en M. Joseph Le Saige de la Villebrunne, breton de Rennes, lieutenant aux zouaves pontificaux, mort à Rome le 25 février. Il y a deux ans que M. de la Villebrunne vola, l'un des premiers, à la défense du Saint-Siége; il était à ce combat de géants qu'on appelle la

journée de Castelfidardo; le glorieux *mercenaire* n'y épargna pas son sang, il fut remarqué parmi ces braves; le pape Pie IX le nomma chevalier de son ordre, et il s'en montra digne par son mérite modeste, son application à ses devoirs, l'ardeur et la pureté de son dévouement. Ses camarades et ses chefs, tous l'aimaient. Mort au pied de ce trône sacré du successeur de l'Apôtre, il a reçu de ses frères d'armes les honneurs funèbres auxquels sa dépouille de martyr avait droit.

A son tour, sa ville natale s'est montrée jalouse de l'entourer de larmes et de prières. Tout ce qu'il y avait dans la ville de nobles cœurs s'était donné rendez-vous près de lui; une immense affluence suivait dans les rues cette chère dépouille; M. Daudier, l'intrépide artilleur de Castelfidardo, M. de Montcuit, le glorieux blessé, MM. de Legge et Le Gonidec de Traissan, ses compagnons de combats, escortaient son cercueil. Mgr l'archevêque, entouré de son clergé, l'attendait au chœur; dans l'assistance étaient confondues toutes les opinions, tous les rangs, toutes les classes, des fonctionnaires, des magistrats, des officiers, des prêtres : ce sang de mercenaire parlait haut!..... Ainsi parlait jadis celui des martyrs. Et pourquoi n'en eût-il pas été ainsi? Ces jeunes gens ne sont-ils pas des témoins de notre foi, et dépend-il des sociétés secrètes qu'ils n'y laissent la vie? Evellin, de Nantes, vient d'être frappé du poignard italianissime; mais si Dieu a accepté son sang, il nous a conservé ses jours. — Un autre soldé du Pape et de l'Église vient de mourir, à son retour de Rome, un grand nom de notre France, qui avait été se rajeunir au tombeau des Apôtres, un Montesquiou-Fezenzac... Tous en veulent de cette gloire!..... Et M. Pol de Courcy a été bien inspiré, quand il a inscrit parmi les illustrations des familles qui figurent dans son *Nobiliaire et Armorial de Bretagne*, ces derniers venus parmi les croisés. Je n'aurais qu'un souhait à faire, c'est que la liste complète de tous ces nobles enrôlés pût se lire dans le dernier volume qu'il prépare.

A propos de ce *Nobiliaire*, il faut avouer qu'il a bien fait son chemin dans le monde! La raison en est simple; c'est que ce livre n'est point une œuvre de fantaisie ou de spéculation sur la vanité. Nous nous connaissons tous, nous savons où sont les arrêts et les sources, et cet ouvrage franc et sincère recueille le prix qui toujours attend chez nous la loyauté et la franchise unies à la science.

Ce mot de science me rappelle que, le 24 mai prochain, l'*Institut des provinces* tiendra à Laval une réunion d'*Assises scientifiques*, sous la présidence de M. de Caumont. Nous engageons nos compatriotes à se rendre à cette fête de l'intelligence; ce sera pour eux une occasion naturelle de visiter l'exposition et le concours régional qui se tiendront à la même époque.

LOUIS DE KERJEAN.

LES JEUNES MORTS.

II.

ALFRED TONNELLÉ.*

J'ai annoncé, en parlant des *Reliquiæ* de Maurice de Guérin[1], que je ferais suivre leur étude de celle de la vie et des œuvres d'un autre jeune homme, mort comme Maurice à la fleur de l'âge, et dont les aptitudes n'étaient pas sans analogie avec les siennes. Ainsi, chez l'un comme chez l'autre, une rare puissance d'imagination, une élévation de pensée qui se joue dans l'idéal et revêt, sans y prendre garde, les formes de la plus haute poésie, une vive admiration des beautés de la nature, un sentiment profond de l'antique, et enfin un dégoût des choses de la vie qui, chez Guérin, révèle la souffrance du malade, et chez Tonnellé, la fatigue de l'exilé comptant une à une les heures de son exil.

Cette seule différence toutefois empreint d'un caractère très-différent leurs œuvres. Ce qui domine dans le livre de Maurice de Guérin, c'est l'agitation, c'est le trouble, c'est l'épuisement d'une âme qui ne sait pas se faire un appui, tandis que dans le livre

* *Fragments sur l'Art et la Philosophie*, suivis de notes et pensées diverses recueillis dans les papiers d'Alfred Tonnellé, publiés par G. A. Heinrich, professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Lyon. — Tours, Mame.

1 Voir *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. x, p. 169.

d'Alfred Tonnellé, règne le calme d'une pensée que la foi et que la raison soutiennent. Cette pensée est triste, il est vrai, mais triste uniquement parce qu'elle sent qu'elle est appelée à mieux que le demi-jour d'ici-bas, et que, plus elle va, plus elle constate son impuissance à pénétrer cette *sphère infinie* dont, suivant le mot de Pascal, *le centre est partout et la circonférence nulle part.*

Alfred Tonnellé naquit à Tours, le 5 décembre 1831, et il est mort, dans cette même ville, le 14 octobre 1858. Sa vie fut donc d'un peu moins de vingt-sept ans. Si nous cherchons maintenant en quoi se résume cette vie si courte, nous n'y verrons, au premier abord, que deux choses, l'amour de la famille et l'amour de l'étude. C'était de lui que le P. Gratry disait : — *Cet homme n'a rien entrepris sur la terre, mais il a connu Dieu;* c'est-à-dire qu'il a tout compris; il a connu Dieu non-seulement par l'enseignement de son enfance, mais, autant qu'il est possible, par toutes les forces de sa raison et par toutes les aspirations de son cœur. Fils bien-aimé d'un père et d'une mère qui n'avaient que lui, doué de facultés rares, appelé à toutes les jouissances d'une belle fortune, il ne se laissa affaiblir par aucun de ces avantages dont l'effet habituel est si peu de fortifier le caractère. Son éducation fut d'ailleurs entourée de tous les soins, de toutes les préoccupations intelligentes que peuvent inspirer à l'amour paternel des habitudes sérieuses et studieuses. Le père et l'aïeul d'Alfred Tonnellé étaient tous les deux des chirurgiens distingués; son père s'était même fait, très-jeune, un nom dans la science; aussi prodigua-t-il à son fils tous les moyens d'étude. A douze ans, Alfred Tonnellé parlait l'anglais et l'allemand avec assez de correction pour qu'il ait pu voyager depuis en Allemagne et en Angleterre, sans être pris pour un étranger; à seize ans, il emportait tous les prix de la classe de rhétorique au lycée de Tours; deux ans après, en 1850, il obtenait le grand prix de dissertation latine au concours général des colléges de Paris. Il était dès lors bachelier ès-lettres; l'année suivante le vit recevoir à la fois licencié ès-lettres et bachelier ès-sciences. La musique lui était en outre familière, et il la cultivait avec un sentiment du beau, de l'idéal, qui lui faisait préférer à tous

autres les maîtres allemands, dont les émotions sont si profondes et la sensibilité si exquise. — « Je voudrais bien, écrivait-il, faire passer un peu d'âme dans des sons; je *sens tant de choses à leur faire dire!* mais ce sont des rêves!.... Il n'y a que quelques heureux à qui il soit donné de tirer et de produire au dehors la vie que chacun porte enfermée et *frémissante au dedans de soi.* »

Il est évident que de telles organisations doivent exercer une action puissante autour d'elles. On ne sent pas si vivement sans communiquer ses impressions; on n'a pas tant d'âme, *tant de choses à dire,* ni une vie si *frémissante* pour soi seul; mais, bonnes pour l'action spontanée, de pareilles natures se prêtent nécessairement très-mal aux exigences extérieures et surtout aux devoirs répétés et monotones de ce qu'on appelle une carrière. J'ai ouï dire qu'il fut, un instant, question pour Alfred Tonnellé de la diplomatie. Se figure-t-on ce que fût devenu, dans le monde convenu et agité des affaires, ce jeune homme qui entrevoyait avec regret sa sortie du collége parce qu'il faudrait se séparer de ses études, et qui, dans le tourbillon de Paris, ne songea à former de liaisons qu'avec ses livres et avec ses maîtres? Le P. Gratry comprit mieux ce qu'il lui fallait, lorsqu'il dit à ses parents: — « Renoncez pour Alfred à toute carrière spéciale. Laissez-le tout entier au travail libre pour la vérité seule. »

Et le P. Gratry nous raconte ensuite quelle fut dès lors l'occupation dominante d'Alfred Tonnellé. — « Ce qui me frappait le plus, écrit-il à M. Heinrich, c'était la nature intime de cette rare intelligence. J'ai pu amplement l'étudier pendant les deux années où nous avons travaillé ensemble la philosophie, dans ce cabinet du Luxembourg que vous connaissez bien. Dans les bons jours, nous étions là, lui et moi, chacun à notre petite table, plongés depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, sauf l'intervalle indispensable, dans un profond et silencieux travail. Vers cinq heures ordinairement, j'appelais Alfred près de moi et je lui communiquais mes idées et mes découvertes de la journée. Les premières fois que je fis cet essai, mon étonnement fut grand en voyant ce commençant de philosophie saisir avec rapidité, précision,

profondeur, des idées à l'état de lueur naissante, nouvelles pour moi-même et que je lui offrais d'ailleurs sous les formes les plus abruptes. — Je comprends, disait-il, et, le lendemain, en effet, il avait découvert dans Platon, dans Aristote, dans Leibnitz, et aussi dans les sophistes, Hégel ou autres, tous étudiés et scrutés très à fond, chacun dans leur texte original, les curiosités philosophiques les plus précieuses et se rapportant merveilleusement à l'idée que, la veille, je croyais incompréhensible pour mon jeune collaborateur. Je puis dire qu'il m'a réellement aidé et que *personne ne m'a aidé autant que lui.* »

Un pareil hommage, de la part de l'illustre auteur du *Traité de la connaissance de Dieu,* suffirait pour nous apprendre ce que fut le jeune et beau génie de Tonnellé, lors même qu'il n'en eût pas laissé derrière lui d'autre trace plus personnelle. S'il fut d'ailleurs de quelque secours au P. Gratry nous comprenons sans peine de quel secours fut le P. Gratry à cette compréhension si prompte mais si ardente, si éprise à la fois de poésie et de vérité. La philosophie est comme une grande mer semée d'écueils, qui peut nous porter sans doute aux plus beaux rivages, mais à la condition que nous ne perdions pas de vue les astres et que nous ayons eu, au moins une fois, un bon pilote pour nous guider. Rappelons-nous le mot de saint Paul sur ces prétendus sages qui flottent à *tout vent de doctrines,* et, s'il est permis de citer ensuite Jean-Jacques, rappelons-nous le pénible sentiment qu'il éprouvait en songeant au *triste privilége* qu'auraient les hommes *de s'égarer d'erreurs en erreurs, à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principes !*

Or, le danger pouvait être d'autant plus grand pour Alfred qu'il se sentait plus attiré par le génie allemand, génie spéculatif et rêveur, associant la vie intime aux plus hautes conceptions de l'intelligence, relevant l'abstraction des idées par la finesse des déductions, mêlant l'imagination à la métaphysique et donnant toujours sa part à la fantaisie, cette séductrice de la jeunesse, et en même temps cette *maîtresse d'erreur,* comme dit Pascal. Aujourd'hui la fantaisie allemande est le panthéisme, c'est-à-dire la

suppression de la personnalité, l'absorption des êtres en un tout harmonieux. Le panthéisme est le fond de la doctrine de Hégel, de Heine, de Goëthe, des hommes en un mot pour lesquels, au point de vue de l'art, Alfred Tonnellé se sentait souvent les plus vives sympathies. Mais heureusement, il trouva en lui et autour de lui cette *règle* et ces *principes* qui firent défaut à Jean-Jacques, et l'on est tout surpris de la sûreté et de la fermeté avec lesquels il signale, dès le premier jour, les contradictions, les équivoques, la fausse logique de ces grandes synthèses d'outre-Rhin qui semblent être, dans leur savante abstraction, toutes d'un jet et d'une pièce. — « Les Allemands, dit-il, veulent, bon gré mal gré, *faire du monde de l'homme, le monde divin.* C'est le chemin de l'égoïsme et de l'orgueil. L'âme n'a plus d'aspiration au-dessus d'elle et se repose en elle comme centre. Ils veulent arriver à l'harmonie en oubliant ou niant ce qui est supérieur à soi, en *décapitant le monde*[1]. » — Puis il nous montre Hégel, à l'instant même où il refuse de faire tout converger vers Dieu, faisant tout converger vers lui-même et dans le temps et dans l'espace, comme si l'histoire, comme si le monde finissaient à lui! Il nous signale les liaisons intimes de ces idées avec le communisme, le socialisme, le droit à la jouissance, au bonheur immédiat, et la réhabilitation de la chair.

Cette netteté et cette vigueur de trait imprime un caractère très-remarquable aux écrits philosophiques d'Alfred Tonnellé, à toutes ces notes trouvées éparses, comme autrefois les *Pensées* de Pascal, et qui, réunies comme elles en un volume par le pieux respect d'un ami, viennent d'obtenir la plus haute distinction littéraire, un des prix de l'Académie française : distinction d'autant plus haute qu'elle a été accordée à un mort, mais distinction méritée. Jamais, en effet, d'hésitation ni dans la pensée ni dans le style; toujours une idée claire, précise et le mot propre pour l'exprimer. Si la jeunesse se fait parfois sentir, c'est bien moins par son inexpérience que par la vivacité des impressions et par l'émotion de la voix.

1 Page 232.

Les *Fragments* et *Notes* d'Alfred Tonnellé ont été répartis sous divers titres : *Du Langage; de l'Art* embrassant *la peinture, la sculpture* et *la musique.* Viennent ensuite des *Pensées religieuses,* des *Pensées philosophiques,* des *Réflexions sur l'Art et la Littérature,* puis enfin dès *Notes de voyage.* L'analyse de ces ébauches est impossible, précisément parce que ce ne sont que des ébauches; mais elle peut être très-facilement remplacée par des citations qui auront d'ailleurs l'avantage de faire mieux saisir la pensée et la manière de l'auteur. Ainsi pour le langage, toute la philosophie d'Alfred Tonnellé peut se résumer en quelques traits que je lui emprunterai fidèlement :

« La pensée est inséparable de l'expression de la pensée, et si l'homme naît pensant il naît parlant. — Toute pensée, si l'on y réfléchit, se formule plus ou moins dès qu'elle apparaît, et l'on n'a conscience de son apparition que par la formule et dans la formule qu'elle a revêtue.... Je défie de trouver jamais et nulle part la trace d'une pensée qui n'a pas de corps. — La pensée reste rudimentaire et indécise tant que l'expression l'est. — L'homme ne crée pas le langage, mais il le développe, — ou en d'autres termes, — le langage est bien le produit de l'activité humaine, mais *agissant sur une donnée primitive. — Nous ne serions pas hommes sans langage,* et ne l'étant pas, *je ne vois pas comment nous le deviendrions de nous mêmes.* » — Puis, saisissant une phrase au hasard, celle-ci par exemple, *je le sais par moi-même,* Alfred Tonnellé se demande : — Qu'est-ce que savoir? Qu'est-ce qu'une cause? Qu'est-ce que moi-même? Et, frappé des inconnus sans nombre, de ce *monde de merveilles* que chaque mot enferme pour l'intelligence que rien n'éclaire encore, il s'écrie avec une vérité profonde : — « *S'il est si difficile de découvrir ce qu'il y a dans les mots, comment avoir pu l'y mettre?* » — Toutes les analyses qu'on a données de l'origine de la parole, dit-il enfin, sont vraies et se posent réellement dans l'individu, *sous l'influence de l'éducation*[1]. »

Ainsi l'homme est un être enseigné; ni la parole, ni la pensée qui ne devient perceptible qu'avec la parole, ne peuvent être son

1 Voir pp. 4, 5, 9, 10, 11, 13.

œuvre ; tout lui a été donné au commencement, afin que son développement moral fût au niveau de son développement physique. C'est ainsi que la Genèse nous le représente nommant les animaux et conversant avec Dieu. On sait en quels admirables vers Milton a exprimé cette révélation subite et primordiale du langage :

J'écoutais les oiseaux, moi-même je m'écoute,
Et ma langue étonnée articule des sons ;
A tout ce que je vois elle donne des noms[1].

Les philosophes du dernier siècle ont repoussé cette tradition divine. Ils ont voulu, à tout prix, faire honneur du langage au génie de l'homme, et, pour mieux y parvenir, ils sont retournés, de plein saut, à l'homme des bois, au sauvage et aux glands des légendes païennes. Belle manière d'anoblir l'homme, de commencer par en faire une brute! Et cependant n'était-ce pas Jean-Jacques qui avait dit que l'homme sans l'éducation ne serait qu'un *parfait imbécile*, ne sachant se rendre compte ni des objets, ni des sons, ne sachant même pas *se dresser sur ses pieds, restant en place comme une pierre, ou rampant comme un jeune chien*[2] ! Ainsi l'homme aurait été au-dessous du singe !

Partout l'exagération et la contradiction! Comme, après avoir lu cette phrase, on revient avec plaisir à celle, si juste, si vraie, si éloquente, par laquelle Alfred Tonnellé a rendu une idée à peu près semblable : — « Nous ne serions pas hommes sans le langage, et, ne l'étant pas, je ne vois pas comment nous le deviendrions de nous-mêmes. »

De ces pensées sur l'origine de la parole, Tonnellé passe à l'étude des langues. Parmi les observations qu'elle lui suggère, il en est trois essentielles : d'abord le sens plus ou moins intense que prennent les mots suivant les impressions et le caractère de celui qui les emploie. Tonnellé cite, comme exemple, *peine, bonheur,* qui seront bien autrement sentis, bien autrement éloquents dans certaines bouches que dans certaines autres; c'est par là que se révèle l'âme de l'écrivain et que se caractérise son style.

1 Traduction de Delille.
2 *Emile*, L. I.

Les mots ont, en outre, très-souvent un sens précis et un sens idéal. Ainsi, dans telle phrase, *mai* indique simplement un mois de l'année; dans telle autre il rappellera le printemps, la verdure, les fleurs. Plus les langues ont de ces mots à double sens et plus elles sont poétiques. On peut le remarquer surtout dans la langue allemande où chaque mot se prête à l'idéal et où, par suite, la langue poétique n'a pas un vocabulaire à part comme chez nous. Ce besoin de l'idéal dans les langues produit naturellement deux effets : il imprime aux mots, à mesure qu'ils se forment, l'idée ou le génie du peuple dont ils deviennent l'expression. C'est ce qui donne à l'étude des étymologies une si grande importance philosophique et historique. Alfred Tonnellé résume cette pensée avec sa précision et sa concision habituelles : — « Chaque langue, dit-il, enferme le système qu'une partie de l'humanité s'est construit du monde[1]. »

Mais ce besoin d'idéal produit un autre effet, c'est de rendre la stabilité impossible dans le langage. Quelque parfaite, en effet, que soit une langue, il lui faut sans cesse marcher, sans cesse se développer, soit par un retour aux mots anciens, soit par un sens élastique et par conséquent nouveau donné aux mots habituels, si elle veut rester poétique et éloquente. On le sent au charme que présentent les vieux mots, à l'impression plus vive qu'on ressent parfois des locutions étrangères. Ces vieux mots sont-ils donc d'une meilleure facture? Ces locutions étrangères sont-elles plus expressives? Peut-être quelquefois, mais le plus souvent non. Seulement on les connaît moins. Le langage est comme la beauté, comme la vie; plus on les connaît et moins on y trouve de charmes.

Cette marche perpétuelle et forcée du langage se lie d'ailleurs à la loi générale de l'humanité. Notre vie n'est qu'une marche et il faut que tout marche avec elle. — « Où et quand donc sera le repos? » — s'écrie à ce sujet Alfred Tonnellé : — « Cette recherche haletante, cette poursuite toujours recommencée du mieux, du parfait, ajoute-t-il, n'est pas notre état dernier. Quand arriverons-nous à la langue complète, immobile, achevée, qui répondra à tous les besoins de notre esprit, qui reflètera fidèlement et notre

1 Page 29.

âme et les choses, qui nous donnera l'union de l'objet et du sujet, de l'entendement et de la vérité dans le langage comme dans les idées[1] ? »

Nous touchons ici au fond même de la philosophie du jeune auteur. Cette agitation sans repos, ce voyage obstiné de toutes choses ici-bas lui reviennent sans cesse à la pensée, le poursuivent de leur lassitude et lui arrachent des cris sublimes. — « Tout est dans un mouvement perpétuel, dira-t-il, tout change, tout passe, rien n'est jamais stable et définitif. Tout marche et rien n'arrive, tout s'acquiert et s'établit et rien n'est jamais établi ni acquis ; tout se forme et rien n'est achevé ; tout désire ou regrette et rien ne possède.

» On ne reçoit que pour rendre, on ne gagne que pour perdre ; ce que nous appelons possession n'est qu'une chimère et qu'un mot, puisque entre nos mains rien ne séjourne et tout s'écoule. Ce que nous saisissons nous échappe par cela même, et l'instant qui nous le donne nous l'enlève nécessairement à la fois. Le moment présent n'est qu'une fiction. *Tout a été ou sera, mais n'est pas*, car ce que nous appelons présent, quelque imperceptible que nous le fassions, peut toujours se séparer en deux parts, appartenant l'une au passé et l'autre à l'avenir ; et toute parcelle du temps comme de l'espace est sans fin divisible. Ainsi, nous avons beau poursuivre partout, autour de nous comme en nous, d'une poursuite pressante, infinie, désespérée, l'être des choses, partout leur être s'évanouit et nous échappe, et leur *dévenir* nous dépasse et nous emporte[2]. »

S'élevant alors vers Dieu : — « O Dieu, s'écrie-t-il, où est la vie tout entière à la fois, la vie à jamais, la vie qui est toujours tout ce qu'elle a été et tout ce qu'elle sera, la vie sans regrets ni désirs ? Malgré le sentiment que j'ai de la fragilité et de l'insuffisance de toutes les choses qui m'entourent, j'y cherche le repos, poussé que je suis par l'inquiétude de mon désir. On aime, on vit, s'imaginant aimer et vivre pour toujours ; on travaille à se faire un établissement comme s'il devait être assis et achevé un jour ou un autre, et l'on

1 Page 35.
2 Page 37.

entreprend quelque dessein à grande portée sur le monde ou sur les sciences, comme si on allait y mettre un ordre définitif et leur donner une forme qui ne périsse pas. Mais notre action n'a pas d'effet qui dure et notre œuvre ne subsiste pas : le monde marche et l'emporte..... Qu'avons-nous jamais édifié qui ne s'écroule, ou qu'avons-nous réuni qui ne se disperse ! »

« Quoi donc ! l'âme qui ne peut vivre sans s'attacher, l'âme qui souffre ainsi du changement, y serait-elle condamnée ?.... Non, les esclaves qui tournent la meule n'ont ni conscience ni désir d'un plus haut destin ; mais nous, notre raison se révolte et notre cœur souffre d'une marche sans but et d'un mouvement sans repos. L'âme humaine seule, au-dessus et en dehors du mouvement qui l'entoure et l'emporte, conçoit l'immuable ; et parce qu'elle le conçoit, elle l'aime ; et parce qu'elle l'aime, elle est en droit de l'atteindre ; parce qu'elle sent que le désir de l'éternel et de l'immuable forme invinciblement le fond de sa nature, elle est en droit de conclure et d'espérer qu'elle est faite pour lui ; de même que la raison, parce qu'elle sent que concevoir les choses d'après certaines lois qu'elle appelle axiomes, est invinciblement le fond de sa nature, a le droit de conclure que ces lois sont l'expression de la vérité et la règle de la certitude [1]. »

Quoi de plus admirable que cette aspiration de l'intelligence et cet effort de la raison vers l'éternité, vers Dieu ! Et le style s'élève avec la pensée, sans peine, sans recherche. On sent qu'il ne fait qu'un avec elle. Jamais aussi on ne sent mieux qu'en lisant Alfred Tonnellé, quel respect on doit à la langue et quel respect elle se doit. — « Nos corps sont le temple du Saint-Esprit, dit Tonnellé ; il en est ainsi de la langue. Il faut donc l'honorer comme un instrument sacré.... Il ne faut pas déposer des germes de corruption dans ce sol qui doit porter la nourriture saine, fortifiante, fécondante de l'humanité, sa moisson de sagesse et de salut. Il ne faut pas idolâtrer la langue ni l'emplir de frivolités ; il ne faut se servir de la parole que pour la pensée et de la pensée que pour la vérité et la

1 p. 43.

vertu. Voilà l'enseignement qu'on doit tirer de la philosophie du langage [1]. »

Les études sur l'Art reproduisent plus ou moins les mêmes idées, car l'art, sous ses formes diverses, n'est lui-même qu'un langage, qu'une poésie, qu'une éloquence qui parle à tel ou tel sens comme la voix parle à l'ouïe. — « L'artiste pense en musique, pense en peinture, dit Tonnellé, c'est-à-dire pense en sons ou en formes comme on pense en paroles. » — D'où cette conséquence que l'art est une pensée exprimée. L'imitation servile, la copie ne sont donc point de l'art; et la preuve qu'en donne l'auteur, c'est qu'un beau visage ou un beau site, fidèlement reproduits, sans rien de plus, rien d'ajouté, rien de tiré du propre fonds de l'artiste, cessent d'être beaux en peinture. Il faut que l'idéal s'y joigne, c'est-à-dire que l'artiste pénètre son portrait ou son paysage de l'idée, de l'impression qu'il a ressentie lui-même devant la nature. Condé, dans la bouche de Bossuet, est bien réellement le Condé de l'histoire, mais c'est en même temps le Condé de Bossuet; et, de même, Léon X, sous le pinceau de Raphaël, tout en restant avec une étonnante vérité le Léon X du Vatican est, en même temps, et personne ne peut s'y méprendre, le Léon X de Raphaël. Cette vérité n'est pas moins sensible dans le paysage. Est-ce que, par exemple, Claude Lorrain n'empreint pas ses imitations de la nature d'un caractère à lui qu'il n'a trouvé nulle part, mais qui est son génie, qui est son âme? Alfred Tonnellé fait la même observation au sujet de quelques coups de crayon de Ruysdaël : — « C'est une simple haie d'arbres qui s'élève en tournant, dit-il, sur le bord d'un champ, et c'est d'une profonde poésie. Comment, dans ces objets si insignifiants en eux-mêmes, Ruysdaël a-t-il disposé si profondément ce souffle de mélancolie qui vient jusqu'à nous? Dans quel trait, dans quelle partie de ces objets si simples gît donc la poésie? Comment l'analyser, l'extraire, dire : elle est là, et reproduire les traits précis qui la constituent? Elle est répandue sur l'ensemble, mais insaisissable dans chacune des parties. Le fait même n'est que ceci : un champ et une haie. Par quelle magie sont-ils devenus signes chargés de

1 p. 45.

tant de choses, et évoquent-ils en nous le calme triste d'une grande campagne que n'égaie pas la lumière? Comment ces buissons disent-ils tant de choses qui ne sont point contenues en eux-mêmes, qui sont en dehors d'eux? Toujours est-il qu'il en sort une voix et une voix touchante et pénétrante [1]. »

Parlant d'un tableau du même peintre, tableau connu sous le nom du *Bois*, Tonnellé le décrit ainsi : — « Cette mélancolie silencieuse, cette solitude profonde dans la nature, cette nature sans lumière et sans montagnes, où Ruysdaël a-t-il été les prendre pour les faire pénétrer ainsi dans l'âme? — Un ruisseau noir traverse le premier plan; à gauche, un taillis; au-delà, un chemin entre sous un bouquet de grands arbres épais. De quel effet est ce chemin qui se perd peu à peu dans l'ombre! Et, au fond, à travers le bois, sous le sombre feuillage, on voit luire le jour gris et triste de la plaine. Comme ces arbres se détachent, et quel fonds immense derrière eux! A gauche, un hêtre étend sur le fond du ciel ses grands rameaux jaunis par l'automne. Deux petits personnages marchent dans l'ombre la plus épaisse du chemin. A droite, les troncs serrés des hêtres à l'opposé du jour. Tout cela est enveloppé d'une teinte triste et douce, et, en même temps, quel sentiment de grandeur [2]! »

Il est assurément impossible de mieux prendre l'art sur le fait. La description est évidemment des plus exactes. Aucun détail n'est omis et ces détails sont d'ailleurs tellement simples qu'on n'y peut voir aucune prétention. Et cependant ce n'est pas l'œuvre seule du peintre que nous avons sous les yeux, c'est l'œuvre du peintre, mais avec toutes les émotions qu'elle a éveillées dans une autre âme d'artiste; c'est le tableau non pas seulement traduit, mais idéalisé. Alfred Tonnellé compare l'art à une lampe d'albâtre qui, toute belle qu'elle soit, a besoin d'une flamme intérieure pour rendre transparentes la pureté et la perfection de ses formes.

Parmi ses autres pensées, nous remarquons celle-ci : — « Le culte exagéré du signe paralyse l'inspiration. » — N'est-ce pas ce

1 P. 120.
2 P. 119.

qui arrive aujourd'hui, où le travail de la main domine tout, et où, comme dit très-bien Alfred Tonnellé, — « *on ne parle que pour parler et non plus pour dire quelque chose*[1]. » — Cette idée même a pris une certaine forme magistrale et didactique. On vous dira bien haut : *L'art pour l'art*, c'est-à-dire l'expression non plus pour l'idée mais pour l'expression. Autant vaudrait crier : La marche pour la marche ! au pauvre facteur qui use ses forces, chaque jour, à nous porter nos lettres.

Ah ! que l'on comprenait l'art différemment autrefois ! Moins de détails sans doute, beaucoup moins de ces *petites pièces minutieusement et curieusement assorties* dans lesquelles nous excellons ; la hache du bourreau de Jane Gray n'eût pas été éclairée sans doute par une lumière si caressante, le velours des costumes n'eût pas été si chatoyant et si fin, mais la pensée eût tout animé, plus encore que dans les tableaux de Paul Delaroche. — « L'art suppose la nature, dit Alfred Tonnellé, et s'appuie sur elle *pour monter plus haut*[2]. » C'était alors qu'on pensait ainsi. Au lieu du naturalisme de notre temps, de cette passion exclusive, de cette adoration de la nature dont Maurice de Guérin nous donnait l'exemple à sa manière, on ne séparait jamais la nature, de l'homme et de Dieu.

« Au XVIIe siècle, dit Alfred Tonnellé, il est très-peu question de la nature, mais de l'homme et de Dieu.... Est-ce un mal ? Ce manque du sentiment de la nature qu'on a tant reproché au XVIIe siècle, est-ce un défaut ? N'est-ce pas plutôt une marque de grandeur, de force, de virilité ? Et, dans notre temps, cette perpétuelle effusion de l'homme qui se répand tout entier à chaque instant dans la nature, dans les choses inanimées et sensibles, n'est-ce pas quelque chose de mou et d'énervant ? Cela ne touche-t-il pas au panthéisme et au matérialisme ? N'est-ce pas descendre ? N'est-ce pas un manque de force de l'âme qui ne trouve pas assez de ressort pour s'élancer

1 P. 63.

2 Voilà ce que ne comprend guère M. Courbet entre autres, auquel notre ville vient de faire, à beaux deniers comptants, les honneurs de son Musée. S'appuyer sur la nature *pour monter plus haut*, allons donc ! ce serait vouloir marcher sur les traces de Poussin ou de Claude ! Et voilà pourquoi, avec tout son *faire*, M. Courbet ne sera jamais ni Claude ni Poussin.

d'elle-même à Dieu, du monde humain au monde divin, sans interroger le monde sensible, mais retombe au contraire d'elle-même dans ce qui lui est inférieur, c'est-à-dire dans la nature, pour s'y allanguir, y divaguer, *divagari*, s'y laisser aller à des charmes un peu sensuels [1]. »

Cette élévation et cette sûreté de vue dans les questions générales ne peut faire défaut à Alfred Tonnellé, on le sent bien, dans l'appréciation des maîtres. Chacun a son trait vif et précis : « *Hemling :* finesse, élévation, expression et naïveté incomparables; c'est l'exécution de la miniature avec le style de la haute peinture. — *Albert Durer :* génie plus fort que tendre, et — parlant de ses œuvres — ce n'est pas inspiré, c'est réfléchi. — *Holbein :* sûreté, subtilité, profondeur des traits par lesquels il exprime le caractère moral de ses personnages; c'est un moraliste de premier ordre. — *Rembrandt :* nul n'a compris comme lui le Christ des pauvres et ne l'a rendu avec autant de profondeur. Ce Christ en haillons, mais éclairé par une lumière surnaturelle, est sublime. Ces apôtres, ces bergers sont bien des hommes du peuple, mais dans leurs têtes quelle piété intime et forte ! Ils sont laids, mais qui y songe un instant? — *Rubens :* mouvement, imagination, abondance, facilité, couleur merveilleuse. Quelle puissance ! quel éclat ! quel relief ! et dans ses personnages, quelle vie ! Rubens est le *peintre de l'action.* — *Frà Angelico* : Je ne connais rien qui approche plus que ses tableaux de la poésie naïve et pure, de la paix dans la lumière, dans la splendeur divine et la joie sereine. — *Annibal Carrache : Trop de nature et pas assez de naturel.* — *Michel-Ange :* précision et fermeté de la forme, force et beauté, fierté et vigueur; mais dans ses vierges *l'humilité* est *absente;* elles tiennent de l'*amazone;* il y a sans doute *un idéal sublime, mais pas précisément celui de la Vierge Mère.* — *Raphaël :* beauté humaine, spiritualité divine, intensité d'expression, couleur *modérée* et harmonieuse, mesure exquise, profonde poésie. « Comment se fait-il que la moindre œuvre de cet homme, dès que l'on est devant, efface immédiatement, par un charme inouï, tout ce qu'on

1 P. 84.

avait trouvé de beau jusque-là; qu'elle vous ravisse, qu'elle vous pénètre du sentiment de cette grâce divine dont lui seul a su le secret ?[1] »

On voit ce que l'art était pour Tonnellé. Sa vive et impressionnable nature y avait trouvé des émotions dont il se sentait étonné lui-même. — « Avant-hier, écrivait-il à sa mère en 1851 (il avait alors vingt ans), j'ai ressenti, devant les tableaux du Louvre, s'éveiller soudainement et vivement en moi le sentiment du beau de la peinture, qui jusque-là ne m'avait rien fait éprouver que de superficiel. J'ai vu et compris, comme par une révélation subite, la beauté dans ce qui était resté pour moi une lettre close. J'avais toujours mis la musique bien au-dessus de la peinture, parce qu'elle exprimait bien plus pour moi. Pour la première fois, j'ai eu, à la vue d'un tableau (la *Sainte Famille,* de Raphaël), la même impression, le même plaisir qu'à une belle symphonie[2]. »

Mais cette jouissance elle-même qui l'arrêtait des heures entières devant le même tableau, ce haut sentiment esthétique qui lui faisait saisir et apprécier avec tant de justesse les procédés de l'art, lui rendaient plus sensible encore et plus pénible le *fini* de tout notre art et de toutes nos joies.

« Je ne connais qu'un bien ici-bas, écrivait-il, c'est le beau, et encore n'est-ce un bien que parce qu'il excite et avive nos désirs, non parce qu'il les comble et les satisfait. Ce n'est pas une pure distraction, une récréation facile que je cherche dans les arts et dans la nature. Dans tout ce qui me touche, je sens que l'amour que j'ai pour le beau est un amour sérieux, car *c'est un amour qui fait souffrir.* Où chacun trouve des jouissances ou du moins les adoucissements et les consolations de la vie, je sens comme une nouvelle et délicieuse source de tourments. La splendeur d'une soirée, le calme d'un paysage, un souffle de vent tiède de printemps qui me passe sur le visage, la divine pureté d'un front de Madone, une tête grecque, un vers, un chant, que tout cela m'emplit de souffrance ! » — Et il ajoute : « *Plus la beauté entrevue est*

1 P. 145.
2 P. XIV.

grande, plus elle laisse l'âme inassouvie et pleine d'une image insaisissable [1]. »

Admirable tristesse ! sublime mélancolie ! qui ne se nourrit pas de regrets comme celle de Werther, d'Ortis ou de René, mais qui n'est autre chose, ainsi que le disait Tonnellé, — « que l'amour et le sentiment du divin [2]. » Plus il sentait la beauté, plus il sentait son néant ; plus il s'élevait par l'admiration des grandes choses, plus il retombait ensuite par la conscience de notre petitesse. Il se réfugiait alors dans les mystères, comme dans l'expression la plus énergique de la pensée de Dieu. — « C'est le supplice, écrivait-il, et c'est le besoin de l'homme de se sentir entouré de mystères. Il sent qu'il ne peut se suffire, il a soif de quelque chose qui le surpasse, et, malgré ses conquêtes, il se sentira toujours petit devant ces grandes forces. Si son esprit avait tout pénétré, tout éclairé, tout amené au niveau de sa compréhension, s'il n'avait plus rien devant quoi se sentir petit, *il ne pourrait plus vivre; il prendrait le monde en singulier dégoût pour ne pas valoir plus que lui, si misérable et si faible* [3]. »

Et la pensée de la mort se présentait familièrement à son esprit. — « La pensée de la mort, disait-il, est si simple et si facile; elle n'a rien de pénible et d'affligeant. Pourquoi la plupart l'éloignent-ils avec une sorte de crainte superstitieuse ? [4] » Parlant du cimetière de Peterborough, il nous le représente comme un charmant petit jardin où la *douce fleur de la mort* s'épanouit parmi la fraîche nature et répand comme un parfum de paix et de repos. Un enfant s'étant noyé un jour dans la Loire, près de la maison de campagne qu'habitait Alfred Tonnellé, il ne ressent d'autre émotion que celle de l'action de grâces : — « L'autre jour, écrit-il, un petit enfant s'est noyé presque sous nos fenêtres.... Il a disparu sans bruit et sans mouvement, et, jusqu'à la nuit, on a cherché son corps sous ces eaux tranquilles et vermeilles qui l'avaient si doucement recouvert. La soirée était radieuse et à peine animée d'un souffle. Je ne

1 P. 99.
2 P. 93.
3 P. 273.
4 P. 219.

puis dire combien ce spectacle était touchant. Toute la nature semblait environner d'un éclat tranquille et joyeux la mort de ce petit enfant. Le ciel, les eaux, la verdure des rives, les teintes transparentes du soir, tout avait paré le lieu et l'heure comme pour une fête. Et n'en était-ce pas une? Oh! que mon cœur l'a regardée avec attendrissement, quand je pensais à cette jeune âme envolée qui allait s'éveiller tout d'abord à la vérité et aux joies du véritable amour sans avoir traversé de douloureuses épreuves! Heureux ceux qui sont dispensés des longs dégoûts d'ici-bas! [1] »

Ne dirait-on pas une hymne? Maurice de Guérin, nous nous le rappelons, s'était laissé aller au même sentiment dans des circonstances analogues : — « J'ai vu souvent à Paris des enfants s'en aller en terre dans de tout petits cercueils et traverser ainsi la grande foule. Ah! que n'ai-je traversé le monde comme eux!... [2] »

Lorsque Alfred Tonnellé traçait le touchant tableau que nous venons de reproduire, il venait de se fixer à la campagne, s'enfermant dans la solitude avec sa famille et avec ses livres. Il prenait plaisir à enseigner le catéchisme à une jeune enfant et à observer les procédés merveilleux par lesquels l'esprit s'ouvre au sentiment moral, aux idées métaphysiques les plus hautes et les plus ardues. — « Ce sont pourtant ces idées-là, s'écriait-il, ce sont ces intérêts les plus élevés de notre nature qu'étouffent et que relèguent en nous, du moins chez le plus grand nombre, les préoccupations passagères, les affaires, les soucis, les intérêts positifs de chaque jour, et tout ce que nous appelons les *choses sérieuses*. Ce sont ces intérêts et ces besoins vrais, éternels, divins, qui attirent et séduisent le plus l'intelligence de l'enfant à son éveil [3]. »

Ses études allaient en même temps leur train, un peu confusément peut-être. Son ardeur embrassait tout, linguistique, philosophie, beaux-arts; mais s'il y avait peu d'ordre dans l'ensemble, si l'on sentait encore là, mais là seulement, l'incertitude de la jeunesse, quel riche trésor du moins il amassait pour l'œuvre vague-

1 *Introduction*, p. XXX.
2 *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. X, p. 171.
3 P. 265.

ment entrevue qui devait faire l'honneur de sa vie ! La nuit elle-même s'écoulait souvent sans avoir pu l'arracher à ses méditations. C'était principalement à la musique qu'il consacrait ses heures tranquilles. C'était alors qu'il s'enivrait de mélodie avec ses auteurs de prédilection, Gluck, Mozart, Beethoven, Bach surtout, dont le style énergique et sévère répondait admirablement à ses habitudes fortes et réfléchies. Des veilles aussi prolongées finirent par causer une irritation nerveuse, à laquelle ne se prêtait que trop une vive sensibilité d'organisation. Mais rien ne pouvait détacher le jeune philosophe ni de ses études, ni de ses livres, ni du cabinet de travail qu'il s'était plu à disposer avec une jouissance dont il se faisait parfois scrupule. — « Je vous avoue, écrivait-il à une amie, que quand j'ai vu cette chambre bien simple, mais fraîche et commode, mon réduit bien reluisant et bien clos, mes livres qui m'invitent et me sourient rangés sur leurs rayons, j'avais presque scrupule de venir l'occuper. Je me demandais si je ne sacrifiais point à une vaine recherche, si je ne démentais pas tous mes beaux sentiments et tous mes beaux discours sur le mépris des aises et des agréments de la vie, et si je n'allais pas me mettre du nombre de ceux qui boivent le vin en particulier et prêchent l'eau en public. On se croit en droit de parler haut, parce qu'on se sent du dédain pour les grossières jouissances; mais pour être plus relevé, le goût des livres et des jolies reliures ou de la recherche du beau dans ce qui vous entoure, est-il moins vide ? Les attaches les plus délicates ne seraient-elles pas les plus dangereuses parce qu'elles sont les plus subtiles ? Jugez-en vous-même, chère Madame; suis-je absous ? [1] »

Dans l'été de 1858, Tonnellé fit un voyage aux Pyrénées, où il retrouva toute sa fraîcheur d'émotions. Ayant aperçu la Forcanade élevant dans les airs sa fourche lisse et abrupte, dont *aucun pied humain* n'avait touché le sommet, il se décide aussitôt à la gravir, et malgré tous les obstacles, malgré les guides, après deux jours pénibles, il atteint enfin le point culminant de la montagne, et, suivant son expression, il *ravit cette vierge.*

1 *Introduction*, p. XXIX.

Des Pyrénées, Tonnellé se dirige vers la vallée du Tech et découvre tout-à-coup la Méditerranée, — « cette mer qui baigne les plus beaux rivages de la terre, qui a vu naître, se développer, passer, se croiser, s'échanger sur ses rives toutes les civilisations grandes, délicates, précieuses de l'humanité, cette mer qui est vraiment le cœur et le charme du monde. » — Son imagination enchantée vole aussitôt sur ses flots bleuâtres vers la Grèce, l'Égypte, la Judée, l'antique Orient; elle se représente Jérusalem, les Pyramides; elle entend Homère, elle voit Raphaël, elle est comme fascinée par *tous les doux noms, tous les grands souvenirs.* — « Je suis heureux, écrit-il, d'avoir aperçu ce soir, pour la première fois, cette belle mer, ces ondes charmées, dans une heure calme et recueillie, par dessus l'ombre et la fraîcheur de ces belles montagnes, plutôt que de l'avoir vue d'abord au-delà des cloaques et des fabriques de Marseille [1]. »

Nous retrouvons ensuite Alfred Tonnellé à Vaucluse avec Pétrarque. Penché sur le bord des eaux limpides qu'avait chantées le poète, il adresse à Dieu cette prière : — « O Dieu ! qui dans les entrailles de votre terre tenez cachés profondément de tels trésors de pureté, qui faites jaillir les eaux vives de l'aridité du rocher, faites passer aussi une source d'eau vive, abondante, fécondante, fortifiante, dans la stérilité de ma vie; arrosez-la d'un courant de fraîcheur vivifiante, d'un courant de fertilité [2]. »

Mais la vie de Tonnellé touchait à son terme. Déjà même la fièvre le minait sourdement; il n'en continue pas moins ses courses; nous le rencontrons, au bout de quelques jours, priant à Fourvières; puis le mal s'aggrave, et il se décide à reprendre le chemin de la Touraine. — « Dernière nuit *from home* (hors de la maison), écrit-il, le 27 septembre, de Roanne. » La maison paternelle ne devait revoir qu'un mourant. A une fièvre lente succéda en effet une fièvre typhoïde; des accidents nerveux s'y mêlent. Alfred demande le P. Gratry, et, après avoir reçu les consolations dernières du guide de sa jeunesse, il tombe dans le délire et meurt sans avoir pu dire un dernier adieu à sa mère et à ses amis.

1 P. 323.
2 P. 333.

On se demande tristement, en présence de cette tombe sitôt ouverte, ce qu'aurait pu devenir ce jeune homme de vingt-six ans, doué d'une intelligence si vive, d'une imagination si belle et déjà d'un jugement si mûr? Oh! sans doute, il aurait eu ses épreuves et ses dangers; l'imagination seule, lorsqu'elle est constamment en jeu et qu'elle s'élève si haut, est à la fois une aide et un péril; mais du moins Tonnellé avait passé heureusement et noblement les années les plus difficiles, et il y avait tant de calme dans sa raison, tant de mesure dans ses pensées, son style lui-même, cette expression de l'âme, avait acquis dès l'abord un charme si pur et si contenu, il reflétait si bien cet élan vers Dieu et ce repos en Dieu qui était toute sa philosophie, qu'on n'avait plus, ce semble, que beaucoup à espérer et peu à craindre.

Quant à lui, son sacrifice, nous l'avons vu, était fait depuis longtemps. Les dernières pages écrites de sa main ne font qu'en rendre l'expression plus douce et plus éloquente; c'est une méditation sur l'*Alleluia* de la résurrection. — « L'Église a des chants de vie, écrit-il; souvent nous nous laissons accabler par la fatigue du jour....; souvent, par notre faute, nos excès, nos intempérances de corps ou d'esprit, nous avons ralenti et corrompu le cours de la vie en nous; nous la sentons triste et stagnante. *Surge, surge*, secoue cette mort; *Christus surrexit et præcedit vos.* Suis-le seulement, et son chemin affermira tes pieds et allégera ta marche.... C'est ainsi que l'Église a un jour chaque année où elle nous invite à poursuivre notre œuvre, à ne pas rester en arrière, à marcher gaiement quoi qu'il advienne, à reprendre courage après la souffrance et le sommeil, à ne pas demeurer plus de trois jours au tombeau, jusqu'au jour de résurrection définitive et de vie pleine où nous entrerons au tombeau suivant le monde, où réellement nous en sortirons pour jamais [1]. »

Ne dirait-on pas le *Te Deum* du départ qu'Alfred Tonnellé chantait pour lui par avance, comme il le chantait naguère pour le petit enfant enseveli sous les eaux?

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

1 P. 337.

RÉCITS DES BORDS DE LA MER.

LA FALAISE DE SAINT-LUNAIRE

(NOUVELLE.)

I.

JEAN BRAULT ET SA FILLE.

Sur la côte nord de Bretagne s'étendant entre l'embouchure de la Rance et celle de l'Arguenon, vivait, il y a un certain nombre d'années, un douanier nommé Jean Brault. C'était la terreur des contrebandiers; nul ne savait comme lui éventer leurs ruses; aussi était-ce toujours lui que l'on mettait à la tête des expéditions nocturnes, par l'orage et les gros temps.

Jean Brault était un homme d'une cinquantaine d'années, grand, fort; des cheveux noirs, mais qui commençaient à grisonner, couvraient sa tête, des yeux bruns et intelligents éclairaient son visage; il avait de grosses lèvres, un nez un peu épaté, la parole vive et brève, presque toujours à la bouche une pipe, et quand il ne fumait pas, il chiquait. Son teint était brun, comme celui de la plupart des marins; car Brault avait navigué vingt-cinq ans de sa vie, et c'était après une blessure reçue à la jambe, et dont il souffrait souvent, que son capitaine avait obtenu pour lui la place de commandant du poste de douaniers de Saint-Lunaire.

Il demeurait seul avec sa fille Marie dans une petite maison bâtie sur la pointe la plus élevée et la plus avancée en mer : de sa fenêtre il pouvait ainsi surveiller la mer et ses yeux perçaient le brouillard le plus épais. Jean Brault remplissait son devoir avec une conscience irréprochable. Eût-il trouvé son propre fils parmi les contrebandiers, il l'aurait dénoncé comme un autre. Son opinion était que les contrebandiers ne devaient pas être considérés comme des hommes et il agisssait en conséquence ; peut être avait-il fort, mais c'était son opinion, et Jean Brault n'était pas Breton pour rien.

Il y avait près de lui quelqu'un qui gémissait bien de cette rigueur et de cette sévérité : c'était sa fille Marie, son idole pourtant; il lui accordait tout ce qu'elle voulait, à une seule exception près, la grâce d'un contrebandier : là dessus il était inflexible. En voici une preuve : quelques mois avant le moment où commence ce récit, Brault trouva un soir un enfant de huit à neuf ans emportant vers le rivage un petit paquet de cigares; en apercevant le terrible douanier l'enfant se tapit derrière une roche; mais Brault l'avait vu, il courut à lui, découvrit les cigares et arrêta l'enfant. Celui-ci étant fatigué, Brault l'amena chez lui pour lui faire passer la nuit dans un grenier ; en voyant le pauvre petit pleurer, Marie se sentit émue et demanda sa grâce.

—Non sûrement, lui répondit son père, il faut le punir tout jeune pour qu'il ne soit pas tenté de recommencer. Si je lui fais grâce aujourd'hui, il recommencera demain.

Et le lendemain, l'enfant, malgré toutes les supplications de sa famille et les larmes de Marie, fut remis aux mains de l'autorité.

On était vers le milieu de juillet. Le soleil, qui s'était levé radieux dans un ciel sans nuage, commença un peu après midi à se cacher sous d'énormes masses grises venant du nord-ouest.

Jean Brault, après avoir dîné avec sa fille, venait de quitter sa maison. Marie, restée seule, s'occupait à remettre tout en ordre; de temps en temps elle sortait sur le pas de la porte et regardait dans la direction du village comme si elle eût attendu quelqu'un. C'était bien la vingtième fois qu'elle faisait ce manége, quand ses

yeux découvrirent, paraît-il, ce qu'elle attendait; car sa figure prit une expression joyeuse, et ses lèvres murmurèrent :

— Enfin !....

Cinq minutes après un jeune homme entrait dans la maison.

— Bonjour, cousine, dit-il, je vous ai fait attendre, n'est-ce pas? Je n'ai pu venir plus tôt; nous avons été retardés par la visite de notre propriétaire. Mais me voici à vous pour une heure : que voulez-vous de moi? je suis à vos ordres.

— Merci, Louis, répondit Marie en lui tendant la main. Je connais votre complaisance; j'en use, et j'en abuse même peut-être quelquefois.

— Oh! non, jamais! Mon plus grand plaisir, vous le savez bien, est de vous rendre service.

— Que vous êtes bon! Tenez, asseyez-vous et buvez ce coup de cidre. Il fait chaud aujourd'hui, et vous avez un bon chemin à faire, pour venir de la Gaudinais ici.

Avant de poursuivre ce récit, faisons le portrait de Marie Brault, l'héroïne de cette histoire. C'était une belle fille de vingt ans, bien faite, plutôt grande que petite, mince, élancée, toujours proprement mise mais sans coquetterie. Ses traits étaient réguliers; elle avait le front haut, de magnifiques cheveux noirs retenus avec peine dans un petit bonnet de mousseline brodée, attaché négligemment sous le menton; deux bandeaux noirs bien lissés encadraient son visage; elle avait de grands yeux bleus, doux et timides, la bouche petite, les lèvres roses, et, quand elle riait, on voyait deux magnifiques rangées de perles dont l'éclat eût fait pâlir l'écrin d'une marquise; le teint blanc et frais, chose rare chez les femmes de la côte ordinairement brunes, une main fine, bien attachée, un petit pied cambré digne de chausser la pantoufle de Cendrillon.

Le jeune homme que nous venons de voir entrer dans la maison du douanier était le cousin de Marie, l'un des plus fervents admirateurs de la jeune fille, et Dieu sait si sa cour était nombreuse. Mais Marie, toujours aimable et polie avec tous, ne semblait avoir de préférence pour aucun. Cachait-elle ses sentiments ou bien n'aimait-elle vraiment personne, c'est ce que la suite nous apprendra.

Louis Lebrun était un joli garçon de vingt-huit ans, bien découplé. Il avait fait son temps de service militaire sur un vaisseau de l'État, et venait de rentrer dans sa famille. Voir sa cousine et l'aimer fut tout un pour lui. Il n'avait pas revu Marie depuis l'âge de deux ans, Brault ne demeurant que depuis trois ans à peine à Saint-Lunaire. Le jeune homme n'avait pas tardé à faire connaître ses sentiments à Marie, qui lui avait répondu par une confidence. En la quittant le jeune garçon pleura; rentré chez lui il alla se coucher sans souper; mais comme il désirait avant tout le bonheur de sa cousine, il continua de la voir et de lui rendre tous les services dont il était capable. Marie l'aimait comme un frère; Louis aurait bien désiré quelque chose de plus; mais il se contentait de cela; heureux encore des petites préférences que lui témoignait souvent Marie vis-à-vis des autres jeunes gens.

Jean Brault se frottait les mains de satisfaction en voyant les deux jeunes gens se promener sur la falaise, causant à demi-voix. Il aimait Louis comme un fils, son père n'était-il pas le frère de la pauvre Madeleine, l'excellente femme qui pendant vingt ans avait partagé son existence, la mère de Marie enfin, et dont il n'avait plus retrouvé que la dépouille au retour de son dernier voyage, alors qu'il revenait vers elle pour ne plus la quitter.

La pauvre femme, depuis longtemps minée par la maladie, n'avait pu, malgré son désir et toutes ses ferventes prières, obtenir du ciel de vivre jusqu'au retour de son Jean. Elle était morte depuis vingt-quatre heures à peine quand il arriva. Des voisins charitables avaient emmené chez eux Marie, et le lendemain, avec son père, assistée de quelques amis, elle conduisait au cimetière le corps de Madeleine Brault. Le marin et sa fille pleurèrent longtemps sur cette terre qui recouvrait ce qu'ils avaient de plus cher au monde, puis se relevant ils s'embrassèrent et se promirent de vivre tout l'un pour l'autre. C'est alors qu'ils vinrent s'établir à Saint-Lunaire.

Revenons maintenant à Marie et à son cousin, que nous avons laissés seuls dans la petite maison de la falaise. La jeune fille s'était assise près de Louis, mais elle avait l'air de ne pas trop savoir comment entrer en matière. Le jeune homme vint à son aide.

— Voyons, chère petite cousine, fit-il, qu'avez-vous à me dire? que puis-je faire pour vous aujourd'hui?

— Ah! Louis, vous pouvez me rendre un grand service. Il y a marée aujourd'hui, le vent est avec la mer, il va la pousser ce soir, et c'est le seize.

— Eh bien?

La jeune fille rougit, puis reprit :

— Ne vous souvenez-vous pas, Louis, que c'est le seize que les contrebandiers doivent aborder, ce mois-ci. Henri me l'a dit la dernière fois que je l'ai vu.

— Et vous devez aller le trouver quelque part? demanda Louis avec effort.

— Oui..... si j'ai quelqu'un pour m'accompagner. Il faut bien que j'aille, puisque lui ne peut venir. Mais mon père? Je crains qu'il ne sorte ce soir.

— Ah! je ne crains pas : qui voudrait sortir par un temps pareil? Voyez, cousine, la pluie commence à tomber, le vent souffle avec violence; ce soir il y aura une tempête effroyable et je suis bien sûr que les contrebandiers vont renoncer à leurs projets, crainte de se voir brisés contre les roches.

— Détrompez-vous, Louis, c'est au contraire le temps qu'ils aiment. Le vent va les pousser à la côte, et ils manœuvrent si bien qu'ils aborderont sans accident. D'ailleurs n'est-ce pas Henri qui commande la manœuvre? Ainsi il ne peut leur arriver malheur.

Le jeune Lebrun secoua la tête; il ne paraisait pas partager toute la confiance de Marie dans l'habileté du contrebandier.

— Et où doivent-ils débarquer ce soir? demanda-t-il.

— Au-dessus de la guérite que nous voyons d'ici; il y a un demi-quart de lieue à peine; vous souvenez-vous, Louis? dans ce rocher au pied duquel se creuse une caverne où ils cachent leur embarcation. Mais mon père m'a dit en sortant qu'il allait au poste; je crains qu'il n'organise une expédition pour ce soir; il sait que c'est par ces gros temps que les contrebandiers approchent des côtes, parce que le fracas des vagues, des vents et de la pluie empêche de les entendre et de les voir.

— Et où devez-vous rencontrer Henri?

— A l'endroit où ils débarqueront. Nous entrerons dans ce creux de rocher et nous attirerons la barque après nous.

— A quelle heure devez-vous y aller, Marie?

— A neuf heures.

— Ce n'est donc pas Henri qui porte ce soir les marchandises à terre?

— Non, c'est Giraud et le petit François. Il y était la dernière fois, et je le vis dans la maison qui a été brûlée il y a un mois. Mon père était sorti, nous passâmes là deux heures; il me ramena même jusqu'à la maison; il venait de me quitter depuis cinq minutes à peine, quand mon père entra.

— Et ce soir, vous désirez que je vous conduise le voir?

— Oui, mon bon Louis, mais vous n'aurez pas besoin d'entrer ici. Si je puis sortir sans inconvénient, vous verrez de la lumière dans ma chambre; sinon vous trouverez un petit paquet sous la pierre du lavoir, et vous le lui porterez de ma part. Si je sors, je vous rejoindrai dans le champ de luzerne que vous voyez là, et j'y serai à neuf heures moins le quart. Si le poste sort, tâchez, mon bon cousin, d'avertir les contrebandiers et de les préserver de tout mal; je vous en aimerai davantage.

— Vous l'aimez donc bien, cousine?

— Hélas! mon bon Louis, y a-t-il donc beaucoup à s'en étonner? N'avons-nous pas joué ensemble tout petits? Il était déjà si bon pour moi; il ne m'appelait que sa petite femme, ce qui faisait sourire nos parents. J'entendis un jour nos mères se dire : « Et pourquoi ne s'épouseraient-ils pas? » Je n'ai point oublié cela; quand j'ai grandi je l'ai aimé chaque jour davantage, et nous nous sommes promis de nous épouser.

— Mais mon oncle?

— Mon père, qui l'aimait beaucoup autrefois et l'aurait volontiers appelé son fils, ne veut plus en entendre parler maintenant, parce qu'il fait la contrebande.

— Mais qui donc l'a poussé là?

— Oh! c'est toute une histoire.

— Dites-la moi, Marie ?

— Je le veux bien, mais si mon père rentre.....

— Mon oncle aime beaucoup à nous voir ensemble, vous savez, répondit Louis, en souriant tristement.

La jeune fille, prenant son ouvrage, commença.

II.

HENRI MALCIE.

— Le grand'père d'Henri, dit-elle, avait servi sous Surcouf, le fameux corsaire malouin. Il avait toujours eu ses parts de prise, et quand il mourut, à près de soixante-dix ans, il laissait à son fils une jolie fortune que le jeune homme voulut augmenter en armant des navires pour le commerce. Les deux premières années, il fit de beaux bénéfices, et il épousa une jeune fille aussi pauvre d'argent que riche de vertus. Deux ans après ce mariage naquit Henri; sa naissance mit le comble à la joie et au bonheur de M. et Mme Malcie: l'enfant grandit; à dix ans on le mit au collége où il travailla fort bien. M. Malcie continuait à faire des profits considérables; il idolâtrait son fils et espérait lui laisser une belle fortune. Pendant plusieurs années la chance continua de le favoriser; mais un hiver il perdit par des tempêtes trois navires; c'était plus de la moitié de tout son avoir; quelques mois plus tard un autre brûla en mer. Il fallut diminuer le train de la maison, vendre un des chevaux, une voiture; tous ces désastres affligeaient profondément M. Malcie. — Ce n'est pas pour moi, disait-il, que je regrette cette fortune, c'est pour Henri : habitué comme il l'a été au luxe, que deviendra-t-il maintenant? — Et le pauvre père ne pouvait retenir ses larmes. Henri essayait de le consoler, lui disait qu'il travaillerait, qu'il le pouvait, grâce à l'éducation qu'il avait reçue; mais rien ne consolait l'armateur, qui tomba dans une tristesse profonde. Il lui restait cependant encore deux navires, des fonds placés. Mais quand une fois le malheur tombe sur une maison, il n'en sort plus : les

deux vaisseaux se perdirent corps et bien, et le banquier dépositaire des fonds de M. Malcie émigra en Angleterre avec la caisse. Ces pertes successives achevèrent la ruine de l'armateur; sa sombre tristesse s'accrut, dégénéra en une noire mélancolie..... Quelques mois après, il avait perdu la raison. Sa folie était sombre et taciturne, mais d'ailleurs calme et paisible. Mme Malcie voulut le garder chez elle; son fils et elle le soignèrent avec amour; il n'avait que quarante-huit ans, son fils dix-neuf. Henri obtint une petite place dans une administration; mais il était peu payé. La gêne, pour ne pas dire la misère, frappait déjà à la porte de la pauvre maison où ils avaient été obligés de se retirer. Leur hôtel avait été vendu, ainsi que les meubles, l'argenterie, les chevaux, les voitures, tous les bijoux. Mme Malcie n'avait conservé que sa montre, sa chaîne, son alliance et une croix d'or, premier don qu'elle avait reçu de M. Malcie.

Ma mère leur venait en aide le plus possible; mais mon père était alors en voyage, je n'avais que douze ans, je ne gagnais guère par conséquent, et ma mère était souvent malade. Au bout d'un an, mon père revint d'un voyage, sans rien savoir des malheurs de la famille Malcie. Cette nouvelle le contrista vivement, car il aimait fort M. Malcie qui avait toujours été bon pour lui, et lui avait même donné, lors de son mariage, une bonne somme d'argent pour se monter en ménage. Dès qu'il eut appris leur ruine il leur envoya de suite cinq cents francs, la moitié, ou peu s'en faut, de ce qu'il rapportait.

Je fus chargée d'aller leur remettre cette somme, parce que, d'une autre main, on craignait un refus. Je trouvai le fils et la mère en larmes, dans les bras l'un de l'autre. Un nouveau coup venait de les frapper. Je vous ai dit qu'Henri gagnait à grand' peine le pain de sa mère moyennant une petite place de commis dans une administration publique. M. Malcie, avant sa folie, avait une opinion politique très-arrêtée, qui n'était point celle du gouvernement. Mais comme il était d'ailleurs très-conciliant, bienveillant pour tout le monde et qu'il ne s'était jamais mêlé que de son commerce; comme en outre son fils, frappé tout jeune par les désastres de sa famille,

n'avait même pas eu le temps de songer à ce qu'on nomme la politique, le chef de l'administration où Henri était entré n'avait vu aucun obstacle à lui confier un modeste emploi.

Malheureusement, il y avait alors dans le département un haut fonctionnaire, comme sans doute il n'en existe plus aujourd'hui, mais comme on en voyait encore parfois en ce temps-là. Il avait, dit-on, servi depuis trente ans tous les gouvernements successifs, avec un dévouement et un zèle toujours le même, toujours aussi vif, aussi ardent pour le maître du jour, n'importe lequel, Pierre ou Paul, Gilles, Jacques ou Jean. Quant à ceux qui étaient tombés et qu'il encensait la veille, tant pis pour eux : il les vilipendait joliment. C'est du moins ce qu'on disait de lui, et faut croire qu'il y a dans le monde des gens qui trouvent ces choses-là très-bien, car cela lui avait valu une belle place. Je ne vous le nommerai point, Louis, car il est mort; et, comme tout a changé depuis lors, sans doute il n'y en a plus de cet acabit. Celui-là avait surtout un tic; il dénonçait tout le monde, et particulièrement ses confrères en administration.

Ayant donc appris que le fils de M. Malcie venait d'obtenir un petit emploi, il dénonça de suite à Paris le chef de l'administration où il était entré comme favorisant en toute rencontre les ennemis du gouvernement, et il cita à l'appui l'histoire d'Henri. Le dénoncé était un brave homme, mais un peureux : dès qu'il se sut accusé, il se crut perdu s'il ne renvoyait Henri. Il l'appela donc dans son cabinet, lui exposa le fait, et, tout en lui exprimant le plus vif regret, en pleurant presque (car il avait eu jadis d'excellentes relations avec M. Malcie et en avait reçu plus d'un service) il le congédia.

Ainsi privé du modique traitement qui l'avait empêché de mourir de faim lui et ses parents, Henri revint chez sa mère ; il leur restait pour tout bien quatre pièces de cinq francs. C'est à ce moment que j'arrivai avec la somme que leur envoyait mon père. Les pauvres gens virent dans cet envoi un secours du ciel. — Ah! Louis, il faut que je vous le dise parce que vous le comprendrez, je ne sais pas si j'ai été de ma vie si heureuse qu'en voyant la joie de cette bonne Mme Malcie et de mon brave Henri. Aussi vraiment n'y a-t-il rien

pour nous attacher aux gens — quand ce sont de braves gens — comme ce bien que nous leur faisons nous-mêmes et les services que nous leur rendons.

Louis leva sur sa cousine un regard tristement approbateur. Elle continua :

— Cependant Henri se mit sans retard à chercher une autre position, non plus dans les administrations publiques, mais dans des entreprises particulières, chez les négociants, les industriels, les banquiers. Hé bien, le croiriez-vous, Louis? il ne trouva rien. Lui dont le père avait rendu à tant de monde tant de services, dès qu'on le crut devenu (comme on disait) suspect au gouvernement et en butte à la haine du haut fonctionnaire dont j'ai parlé, aussitôt on lui ferma toutes les portes. Tous ces gens d'affaires, à ce qu'il paraît, avaient grand' peur du dénonciateur. Mais auriez-vous cru jamais à tant de platitude, à tant de lâcheté?

Louis fit un mouvement d'indignation.

— C'était pourtant ainsi en ce temps-là, ajouta Marie; on dit qu'aujourd'hui c'est bien changé. — Heureusement, mon père s'était remis à voyager et nous envoyait de temps en temps de l'argent, dans lequel il y avait toujours une part pour Mme Malcie. C'était moi d'ordinaire qui la leur portais, et Henri me disait parfois devant sa mère : — « Hélas! ma bonne Marie, je suis trop pauvre maintenant pour pouvoir tenir la promesse que je te faisais jadis, quand je t'appelais ma petite femme. Mais un jour viendra.... Oh! non, Dieu ne peut pas toujours nous accabler ainsi.... Je redeviendrai riche; je l'espère, je le veux! Et alors, tu le sais, Marie, je n'aurai jamais d'autre femme que toi. — Riche ou pauvre, lui répondais-je, heureux ou malheureux, je t'aimerai toujours, je n'aimerai que toi. — Ah! si j'étais riche, reprenait-il, je t'épouserais de suite; mon père ne s'y serait pas opposé : ma mère, quand il l'épousa, était bonne comme toi, plus pauvre que toi.... » — Quelques larmes, un serrement de main, étaient la conclusion ordinaire de ces entretiens. La bonne dame venait m'embrasser, me presser sur son cœur, et me reconduisait en remerciant mon père avec effusion.

Plusieurs mois se passèrent ainsi. Mais bientôt une autre épreuve attendait les Malcie. Henri avait vingt ans et, dans l'année qui s'ouvrait, il devait tirer à la conscription. Bien que son père, en proie à sa folie incurable, ne fût qu'un fardeau de plus, il n'était point interdit et vivait toujours : Henri n'avait aucune exemption. A la vérité, un espoir restait : en ce temps il y avait encore dans l'urne de bons numéros, et Henri pouvait avoir la chance d'en amener un. Que de prières nous fîmes dans ce but, Mme Malcie, ma pauvre mère et moi! que de neuvaines, que de cierges à la sainte Vierge, à saint Malo et à saint Lunaire! Enfin le jour fatal arriva.... Henri amena le numéro 1er !...

Comment peindre le désespoir de Mme Malcie? Se voir enlever son fils unique, son consolateur, sa seule ressource, son dernier bien! Henri, à notre prière, multiplia les démarches près de l'autorité pour obtenir d'être exempt comme *soutien de famille*. Il représenta sa maison ruinée par les plus tristes désastres, son père en démence, sa mère sans pain : tout cela était d'ailleurs bien connu. Mais que pouvait en ce temps-là espérer un homme noté, à tort ou raison, comme ennemi du gouvernement? Tout fut inutile. Nous fûmes réduits à compter, dans des transes mortelles, les jours qui nous séparaient du conseil de révision. Car aussitôt après ce terme, Henri devait se rendre sous les drapeaux.

Au milieu de notre désespoir, il faisait tout pour nous rendre quelque courage : — « Ah! s'écriait-il souvent, si je n'avais à vous quitter, si du moins mes bons parents n'étaient pas si malheureux, comme j'embrasserais avec joie la vie militaire! Ce serait pour moi une issue, un refuge providentiel contre cette malchance, si obstinée à me poursuivre sous toutes les formes..... Mais enfin, ma chère Marie, ma bonne mère, puisqu'il faut que je parte, envisageons de sang-froid notre situation, et tâchons de ne pas la faire plus mauvaise qu'elle n'est. Il est convenu, ma bonne mère, que vous irez demeurer avec Mme Brault. Entre vous trois, vous donnerez à mon pauvre père tous les soins qu'il peut avoir dans sa situation. Pour moi, voici ce que je compte faire. Je demanderai comme une faveur d'être envoyé en Afrique contre les Kabyles. On ne refusera certes pas à

un suspect la faveur de s'exposer à se faire casser la tête.... Cette idée vous fait trembler, ma mère; mais ne vous en effrayez pas tant : nous voyons bien tous les jours qu'il revient de là-bas plus de gens encore qu'il n'en reste. Grâce à Dieu, je ne manque ni de courage ni d'instruction. Vous verrez, je ne tarderai pas à me faire distinguer : les occasions ne sont pas rares là-bas pour les actions d'éclat. Puis, Dieu merci, sous le drapeau de la France il n'y a pas place pour les mesquines préventions de l'esprit de parti. Je conquerrai bravement à la baïonnette mon grade d'officier; et dans quelques années vous me reverrez avec deux belles épaulettes, la croix d'honneur au côté. Alors, Marie, je pourrai réclamer votre foi, et ensuite, selon que vous ordonnerez, ou je suspendrai mon épée en ex-voto aux pieds de la sainte Vierge qui m'aura donné un tel bonheur, ou je poursuivrai ma carrière avec un nouveau courage, puisque vous serez désormais de moitié dans tous mes succès, dans toute ma vie. » — En parlant ainsi il s'animait, et nous-mêmes parfois en l'entendant sentions se glisser dans nos cœurs un rayon d'espoir. Mais cela ne durait qu'un moment. Tout ce brillant avenir n'était qu'un rêve : la réalité, c'était la séparation peut-être pour toujours.

Comme pour mettre le comble à nos malheurs, quinze jours environ avant l'époque du conseil de révision, M. Malcie père fut pris de la fièvre. Ce n'était rien d'abord, et le médecin ne manifestait aucune crainte; mais au bout de quelque jour, le mal prit une tournure alarmante : ce n'est pas qu'il fût bien grave par lui-même, mais le malade n'avait plus de forces pour le combattre; tant de coups affreux, en le frappant successivement, avaient fait de lui une pauvre ruine. C'était comme un de ces vieux murs minés en dessous, qui semblent encore se soutenir, et qu'un seul coup de pioche abat. Chose singulière, la veille de sa mort, une lueur de raison lui revint : il reconnut ceux qui l'entouraient. Je l'avais veillé dans sa maladie, alternativement avec ma mère, Mme Malcie et Henri; nous étions en ce moment-là tous quatre dans sa chambre. Il appela Henri et me désignant : — « Écoute, Henri, dit-il d'une voix faible et entrecoupée; si tu te maries, je ne veux pas que tu en épouses

une autre qu'elle. Elle aime les malheureux; c'est un bon cœur.... »
— Depuis ma pauvre mère mourante répéta le même vœu. C'est ainsi que nous avons été fiancés.

Mme Malcie et son fils baignèrent de larmes amères le cercueil de leur infortuné père et époux. Mais cette mort, survenue quelques jours avant le conseil de révision, servit du moins à exempter le pauvre Henri du service militaire et de la nécessité de nous quitter.

III.

LE CAPITAINE RENAUD.

— Restait toujours, continua Marie, la plus grosse difficulté : trouver une place, un emploi, un travail quelconque, en un mot des moyens d'existence. Henri recommença ses démarches, mais sans plus de succès que par le passé. Mon père, qui voyageait alors dans le Levant, n'avait pas eu depuis longtemps d'occasion de nous envoyer d'argent. La maladie et l'enterrement de M. Malcie avaient presque entièrement absorbé les dernières ressources de sa veuve, qui se voyait avec effroi à la veille de tomber dans une complète misère, proche voisine de la mendicité.

Un jour, après un dîner plus que frugal, la pauvre Mme Malcie était allée à l'église prier Dieu de lui venir en aide. Henri, lassé de ses recherches infructueuses, n'avait pu se décider à sortir : assis la tête entre ses mains, il se torturait en vain l'esprit pour imaginer un expédient qui mît fin à cette horrible situation. Tout à coup, il entend frapper à la porte, il va ouvrir; un homme entre, dont il a quelque peine à se remettre les traits. Enfin il reconnaît Renaud, — Renaud le contrebandier.... Mais dites-moi, Louis, à ce propos, vous-même connaissez-vous Renaud?

— Du tout, cousine, j'en ai entendu parler, mais je ne l'ai point vu.

— C'est que c'est un singulier personnage, et qui ne ressemble point à tout le monde. A le voir, on ne devinerait guère un hardi

chef de contrebandiers. Imaginez-vous un petit homme, avec une physionomie très-douce, de grands yeux noirs, vifs, expressifs, intelligents, toute sa figure est dans ses yeux; une main à peine assez grande (on le croirait du moins) pour empoigner l'aviron. Vous le figuriez-vous comme cela, cousin?

— Ma foi, non.

— Oui; mais quand il faut agir, quand il est dans le danger ou dans la lutte, ceux qui l'ont vu de près disent que ses yeux lancent des flammes; sa taille semble grandir, on voit qu'il est né pour commander; et si de sa petite main il serre la vôtre en ce moment, prenez-y garde, il est homme, dit-on, à vous démancher le poignet. Il n'est point de ce pays-ci, mais de Basse-Bretagne; du moins il en parle la langue avec quatre ou cinq Bretons de sa bande, auxquels il confie toujours les missions les plus difficiles et les plus scabreuses. Pourquoi il a quitté son pays, c'est son secret, et il le garde fort bien. Les uns disent qu'il a voulu fuir le service militaire, et qu'il a changé de nom pour n'être pas repris. D'autres disent autre chose, personne ne sait rien. Ce qui semble plus sûr c'est qu'il y a longtemps, quand la duchesse de Berry vint en Vendée, il fit la correspondance de cette princesse avec l'Angleterre. Il disparut même quelque temps à cette époque. On dit qu'il était allé se battre dans les rangs des Vendéens; mais il n'y en avait pas de preuve, car on ne le poursuivit point. C'est vers ce temps qu'il connut M. Malcie, déjà fort riche, qui lui rendit, raconte-t-on, des services de plus d'un genre et de fort importants. Voici une vingtaine d'années qu'il dirige toutes les expéditions de la contrebande, non-seulement sur cette côte-ci, mais encore sur celle de Normandie, et il ne s'est pas laissé surprendre une seule fois. Mon père lui-même n'y peut rien. Il faut d'ailleurs que ce drôle d'homme aime singulièrement tous les hasards de cette vie aventureuse : on lui a souvent offert de belles positions et dans la marine marchande, et même dans celle de l'État, car il y a peu d'hommes de mer de sa force. Il a tout refusé, pour continuer ce qu'il appelle son petit commerce avec l'Angleterre (c'est là en effet sa profession apparente), qui ne le fatigue pas, dit-il, et qui l'amuse. Il y a encore

sur son compte beaucoup d'histoires vraies ou fausses, mais extraordinaires, que je ne vous raconterai pas maintenant; ce serait trop long.

Henri ayant reconnu cet étrange personnage, le pria de s'asseoir, et l'autre lui parla ainsi ou à peu près — car, bien entendu, je n'y étais pas, et je suis d'ailleurs forcée d'abréger beaucoup. — Il lui dit donc : — « Votre père, monsieur Henri, m'a sauvé la vie; quand et comment, je ne puis le dire, mais le fait est sûr. Vous comprenez, d'après cela, que je vous veuille du bien. Je connais toute la tristesse de votre position, et je sais depuis longtemps tous les efforts que vous faites pour en sortir. Si ces efforts avaient réussi, vous ne m'auriez point vu, car je n'aurais guère pu vous être utile; mais puisqu'au contraire ils ont échoué, me voici, je viens tenter pour vous aider ce qui est en mon pouvoir. Si je pouvais vous secourir autrement, je le ferais, car je prévois d'ici vos scrupules, vos répugnances. Mais, je vous le répète, je ne puis que cela. Il s'agit de savoir si vous êtes disposé à vous associer à moi dans mon petit commerce avec l'Angleterre, vous savez ?

— Monsieur Renaud, dit Henri vivement, vous voulez sans doute parler de la contrebande, et je dois vous dire....

— Contrebande, soit. Mais avant de vous empresser de refuser mon offre, écoutez-la jusqu'au bout. Je vous propose d'être mon lieutenant pour toutes nos opérations exécutées sur la côte comprise entre le Couësnon et l'Arguenon; je sais que vous connaissez supérieurement ces parages. Vous aurez dans les bénéfices de toutes les expéditions de votre lieutenance la première part après moi, et ces bénéfices sont assez ronds. (Il lui en fit le détail, puis ajouta) : Vous aurez de plus sur la caisse générale de l'association votre pension de lieutenant, que je fixe à 2,000 fr. par an. Avec cela madame votre mère pourra vivre. Enfin, s'il vous arrivait malheur dans quelqu'une de nos opérations — mais cela n'arrive point, j'ai eu depuis quinze ans un homme tué et douze ballots pris, — si enfin, de manière quelconque vous mouriez pendant votre engagement dans l'association et avant Mme Malcie, cette pension de 2,000 fr. continuerait d'être servie à votre mère jusqu'à sa mort.

En revanche vous prendriez de suite vis-à-vis de moi un engagement de trois ans — engagement d'honneur, bien entendu : entre braves gens comme les contrebandiers il n'est besoin de paperasses ni d'écritures, la parole suffit..... Hé bien, monsieur Henri, acceptez-vous? Voulez-vous que je vous laisse deux heures de réflexion? Mais il faut, je vous en préviens, que la chose soit décidée aujourd'hui.

— Certainement, monsieur Renaud, dit Henri, je ne puis qu'être fort touché de vos bonnes intentions. Mais, permettez-moi de vous le dire sans vouloir vous offenser, j'ai été élevé dans la croyance que la contrebande est une espèce de vol, et vous concevez....

— Mon Dieu, reprit Renaud, le cas est fort douteux. Les savants ne sont pas d'accord là-dessus. Il y en a des plus huppés, membres de la Légion-d'Honneur, etc., qui ont fait et font encore de gros livres pour prouver que le commerce doit être absolument libre entre toutes les nations ; ils appellent cela le libre échange, et disent qu'il n'y a que cela de juste au monde. D'après cela, comme vous le voyez, ce serait la douane, au contraire, qui volerait le pauvre peuple. Quant à moi, je ne sais ce qui en est; je ne demande point, tant s'en faut, l'abolition de la douane; et je me fonde sur d'autres raisons qui me sont personnelles....

Ici, la jeune fille s'interrompant : — Si je vous rapporte tout cela, Louis, c'est pour vous montrer quel drôle d'homme est ce Renaud ; car, d'après ce que m'a conté Henri, il avait l'air de parler très-sérieusement. Il continua :

— Quant à vous, monsieur Henri, une seule petite réflexion pour dissiper vos scrupules. Vous aviez une petite place dont le traitement vous permettait de faire vivre votre mère : qui vous l'a ôtée ? qui vous a empêché de trouver une autre position ? N'est-ce pas les agents mêmes du pouvoir, qui vous ont noté, traqué partout comme un homme dangereux et un ennemi du gouvernement, alors que, tout accablé de vos chagrins de famille, vous étiez à cent lieues de songer à lui ? Supposé, donc, que le gouvernement soit vraiment en droit de se plaindre de nos procédés, et que vous y preniez part, n'est-ce pas le gouvernement même ou ses agents,

ce qui est la même chose, qui vous y aura poussé et contraint en ne vous laissant que cette seule voie, cette seule ressource, ce seul moyen d'existence ? Votre premier devoir n'est-il pas de soutenir votre mère ? Et quand vous faites cela pour elle, qui oserait vous blâmer ?

Henri était ébranlé : — Je ne sais trop, répondit-il, si vous avez au fond tort ou raison ; tout ce que je sais, après m'être retourné de tous les côtés, c'est que je ne vois point d'autre moyen de subvenir convenablement aux besoins de ma mère..... Mais, du moins, si j'accepte vos propositions, pourrai-je la revoir ?

— Certainement, tout à votre aise, entre chacune de nos expéditions. Vous voyez que je viens ici fort librement. Si même la bonne dame n'est point encore convertie au libre échange, et si vous pensez qu'elle s'effarouche de notre genre de commerce, il sera facile, je crois, en vous entendant avec vos amis, de lui dissimuler la chose.

— Allons, dit Henri avec effort, il le faut..... j'accepte !

— Pour trois ans ?

— Le terme est long.

— Impossible de le raccourcir ; les statuts de notre association s'y opposent.

— Trois ans soit, alors..... C'est pour ma mère !

En même temps, il mit sa main dans celle de Renaud, qui, la pressant avec effusion, lui dit :

— Hé bien donc, monsieur Henri, si rien ne vous retient, nous partirons après-demain pour l'Angleterre, à quatre heures du soir ; trouvez-vous une heure avant sur le port. Si vous avez besoin de moi ce soir ou demain, je serai à l'hôtel du *Pélican*.... Ah ! tenez, voici le premier quartier de votre pension (il lui remit un billet de banque de cinq cents francs); vous pouvez, si vous voulez, le laisser à votre mère, car avec moi, je vous le promets, vous ne manquerez de rien. Ainsi, au revoir.

Et lui ayant prodigué les marques de l'intérêt le plus affectueux, il le quitta.

Henri courut aussitôt chez nous et nous conta tout, à ma mère

et à moi. Nous fîmes les plus grands efforts pour le faire revenir sur sa résolution; mais son parti était pris, sa parole donnée; ce fut peine perdue. Et puis, que voulez-vous, il était si malheureux! Il nous laissa quatre cents francs pour remettre à sa mère, le reste lui était nécessaire pour s'équiper. Nous convînmes avec lui des moyens de cacher à Mme Malcie le métier qu'il embrassait. Le surlendemain, la bonne dame étant allée, comme d'ordinaire, à l'église après son dîner, trouva chez elle en rentrant une lettre de son fils, où il lui disait : — qu'il venait d'être engagé comme second et dans de très-bonnes conditions, sur un bâtiment de commerce qui partait le soir même pour l'Angleterre; qu'il était désolé de ne pouvoir l'embrasser avant son départ, mais qu'on lui avait avancé une somme d'argent dont ma mère était dépositaire à son intention ; qu'enfin elle le reverrait dans un mois ou six semaines au plus tard.

Mme Malcie accourut chez nous tout effarée; nous la rassurâmes de notre mieux et lui remîmes l'argent. Henri revint, en effet, au bout de six semaines, et passa avec nous cinq ou six jours.

Depuis lors, Henri prit constamment part aux expéditions du capitaine Renaud. Chacun de ses voyages durait d'ordinaire un mois, au bout duquel il venait toujours passer quelques journées avec nous. Cette vie aventureuse lui aurait assez plu, disait-il, si elle ne l'eût si souvent séparé de nous. Il ne tarissait pas sur l'éloge du capitaine Renaud, dont l'esprit, l'instruction et les manières, la dignité, l'énergie et l'habileté, révélaient un homme très-supérieur à ce qu'il paraissait. Henri m'a répété bien des fois : — Il y a assurément un mystère dans la vie de cet homme; on me dirait que c'est un prince qui joue au contrebandier pour s'amuser, cela ne m'étonnerait pas. — Je me suis souvent moquée de lui pour cela; mais, du moins, il n'y a pas de prince mieux obéi et plus adoré de ses sujets que Renaud de ses contrebandiers. Il aimait et traitait Henri plutôt en fils qu'en subordonné.

Nos épreuves pourtant n'étaient point finies. Henri était depuis plus de deux ans associé au capitaine Renaud, quand Mme Malcie mourut, enlevée en huit jours par une fièvre typhoïde, pendant un

des voyages de son fils. Jugez de la douleur de celui-ci à son retour. Ma pauvre mère, déjà atteinte d'un mal caché qui minait ses forces, ressentit de cette mort un coup terrible. Quelques mois plus tard, hélas ! nous la perdions. Henri, qui n'avait pas pu fermer les yeux de sa mère, était à genoux avec moi près du lit de mort de la mienne. Quelques heures avant de mourir, elle renouvela sur nos têtes le vœu déjà exprimé par M. Malcie.

Le lendemain, vous le savez, mon père était de retour pour ne plus me quitter. Trois semaines après environ, Henri vint trouver mon père, lui rapporta les dernières paroles de M. Malcie et de ma mère, le conjurant d'exaucer le vœu d'une mourante et de lui donner ma main. — Je ne suis pas riche, ajouta-t-il, mais enfin j'ai quelque argent; je suis assez bon marin, mon travail suffira à nous faire vivre; que si d'ailleurs, monsieur Brault, vous voyez d'un mauvais œil mes relations avec le capitaine Renaud, il dépend de vous, en m'accordant ce que je vous demande, de le faire cesser d'ici deux mois. — C'est à ce terme, en effet, qu'expirait son engagement. Mon père, par un scrupule excessif, fut inflexible. Il avait beaucoup aimé M. Malcie et son fils, il aimait encore celui-ci; mais nommé tout récemment chef du poste des douaniers de Saint-Lunaire, il eût cru commettre une trahison en prenant pour gendre un homme entaché de contrebande; et pourtant, en arrachant Henri à ce fatal métier, il aurait assurément rendu au gouvernement un excellent service.

Désespéré de ce refus, Henri renouvela pour trois ans son engagement vis-à-vis du capitaine Renaud, et depuis lors mon père m'interdit expressément, sous les plus fortes menaces, de le voir et de lui parler. On dirait que c'est à ses yeux un crime aussi noir que de livrer aux ennemis le secret de l'État. Mon père, si bon pour moi sur tout le reste, m'épie et me fait épier sur ce point avec une inflexible rigueur. Voilà pourquoi je suis réduite à aller de temps à autre, bien accompagnée, voir Henri quelques minutes aux lieux mêmes de ses débarquements, parce que ces endroits sont très-cachés et que mon père me croit d'ailleurs trop peureuse pour tenter de telles courses. — Ce soir, je dois vous le dire, j'ai un

intérêt particulier à voir Henri. Son second engagement expire dans quinze jours; je veux tout faire pour l'empêcher de le renouveler. Mon père, j'en suis convaincue, s'il le voit renoncer tout de bon à la contrebande, finira par céder à nos prières.

— Hé bien, cousin, ajouta Marie en manière de conclusion, vous avez voulu l'histoire d'Henri, la voilà. Vous étonnerez-vous maintenant que je l'aime? Il a été, vous le voyez, si malheureux, il l'est encore, et nous avons tant souffert ensemble!

Louis Lebrun ouvrait la bouche pour répondre, quand le père Brault ouvrit la porte et entra.

IV.

L'ORAGE.

— Quel chien de temps il fait, ma pauvre fille; c'est à n'y pas tenir. On croit à tout instant que ce diable de vent va vous jeter à la mer, et on ne ferait pas ce saut-là deux fois assurément. Ah! tiens, voilà Louis. Bonjour, mon garçon, comment vas-tu?

— Très-bien, mon oncle; et vous?

— Comme ça, merci. Tu es venu désennuyer la petite; tu as bien fait.

— Je me suis oublié ici; il faut que je m'en aille promptement. Il est déjà quatre heures, et il y a de la besogne chez nous.

— Bonjour, mon garçon, dit Brault; reviens nous voir quelquefois, tu nous feras toujours plaisir. N'est-ce pas, Marie?

— Certainement, mon père, répondit la jeune fille.

Louis la regarda et lui dit bas en souriant :

— Il y en a pourtant un autre que vous auriez plus de plaisir à voir que moi, Marie.

Le père Brault était monté à l'étage supérieur; Marie et son cousin se retrouvèrent seuls.

— Vous avez entendu ce que vient de dire mon oncle, Marie.

Renoncez à votre projet de ce soir; c'est dangereux, vous le voyez. Je porterai votre paquet.

— Non, je veux aller, reprit la jeune fille; je vous en prie, Louis, ne m'en empêchez pas. J'irais seule plutôt.

— Puisque vous y tenez absolument, je vous accompagnerai. Ainsi, à ce soir, Marie; je vous attendrai à neuf heures moins le quart dans le champ de luzerne.

Et le jeune homme sortit.

Au même instant, le père Brault descendait.

— Diable de temps! diable de jambe! Je voulais aller ce soir surveiller la côte, car par un temps pareil les contrebandiers ne manquent pas d'ordinaire d'en approcher; et voilà que cette maudite jambe me fait souffrir atrocement et que je vais me voir, grâce à elle, cloué ici. Le poste va explorer le terrain également, c'est vrai; mais quand je ne suis pas là, ils ne prennent rien : le vieux en remontre aux jeunes..... Aïe! maudite jambe, va!...

Cet incident favorisait les projets de Marie. Son père ne sortirait pas, et de plus il se coucherait de bonne heure, car c'était son habitude quand il souffrait. Il y aurait bien le poste, mais Jacques Roger, le second, qui devait commander en l'absence de Brault, n'était pas à beaucoup près aussi redoutable que le vieux douanier. Bien des fois déjà les contrebandiers avaient pu faire leur débarquement et leur embarquement sous ses yeux, sans qu'il en vît rien. De plus, il avait un petit défaut bien avantageux pour ceux qu'il était chargé de surveiller; il aimait un peu trop la bouteille, ce qui ôtait ordinairement à ses jambes beaucoup de leur souplesse et nuisait notablement à la sûreté de son coup-d'œil. Il y avait bien un autre douanier, très-fin chasseur, au contraire, de contrebandiers; mais il se trouvait absent, et les trois derniers n'étaient guère à craindre.

Le soir arriva. A sept heures, le père Brault soupa, puis, en maugréant mille fois contre sa chienne de jambe, il monta se coucher. C'était le seul remède dont il usât. Marie, quelque temps après, étant allée voir s'il n'avait besoin de rien, monta à son tour dans sa chambrette, passa un jupon de grosse étoffe en laine, noua

sur ses cheveux un foulard, jeta sur ses épaules une sorte de tablier servant de manteau et dont les femmes de la côte se couvrent souvent jusqu'à la tête, prit de fortes chaussures, puis s'avança doucement à la porte de la chambre de son père. On entendait déjà le ronflement sonore du vieux marin. La jeune fille sourit et descendit à pas de loup; l'horloge ne marquait encore que huit heures moins le quart.

— Encore une heure à attendre! murmura-t-elle; mais pour abréger cette attente, j'ai de la musique.

En effet, au dehors l'air était plein des terribles harmonies de la tempête. Le vent soufflait violemment et par rafales, la pluie tombait à torrents et la mer grondait avec colère. On entendait les vagues battre à chaque instant, furieuses, le pied de la falaise; leur écume, rejaillissant au-dessus des rochers, venait frapper contre les vitres de la maisonnette et formait devant elle à certains moments comme un tapis de neige, que le vent dispersait bientôt dans toutes les directions.

— Quel temps! fit Marie. Mon Dieu, pourvu qu'il ne lui arrive point de mal! La mer est si grosse..... Marie, ma patronne, la patronne des mariniers, l'étoile de la mer, protégez-les, guidez-les!

La pauvre enfant tremblait, se mettait à genoux et priait devant une madone placée sur la cheminée. Elle récita son chapelet, puis elle monta dans sa chambre allumer sa lampe, qui devait servir de signal à Louis et peut-être, pensait-elle, de phare aux contrebandiers. Ensuite, elle redescendit, attendant impatiemment le moment de sortir.

La demie après huit heures venait de sonner à l'horloge du père Brault; encore un quart-d'heure et il allait être temps, lorsqu'un coup frappé doucement à la vitre fit tressaillir la jeune fille. Elle courut à la fenêtre et l'entr'ouvrit un peu.

— Quoi! c'est vous, Louis!

— Venez vite, cousine; il est arrivé.

De suite, elle ouvrit doucement la porte; mais trop faible pour la maintenir contre le vent, elle la laissa retomber et se refermer avec fracas.

— Nous sommes perdus, dit-elle ; ce bruit va éveiller mon père. Je vais rentrer voir si je l'entends.

— Mais il verra comment vous êtes vêtue !

— Prenez toujours ceci, dit-elle en lui jetant son manteau-tablier, et elle rentra.

Rien ne bougeait dans la maison ; on n'entendait que le tic-tac monotone de l'horloge.

— Mon père a le sommeil lourd heureusement, dit-elle ; il n'a rien entendu ; le bruit de la tempête le berce, il dort tranquillement. Partons.

Et refermant la porte avec précaution, elle rejeta sur sa tête le manteau-tablier, prit le bras de Louis, et ils se mirent en marche.

Un violent vent de mer les poussait, et ils avaient peine à se tenir debout.

— Nous n'arriverons jamais, Marie.

— Si ; il le faut. Marchons ! Et elle entraînait Louis après elle.

— Mais ils ont devancé l'heure, fit-elle.

— Il a bien fallu.

— Il a fallu, dites-vous, Louis ; est-ce qu'il leur est arrivé malheur ?

Et Lebrun sentait la jeune fille trembler.

— Henri n'a rien, reprit-il ; mais leur barque a été brisée contre les rochers ; deux hommes se sont noyés, et toutes leurs marchandises sont perdues.

— Ah ! mon Dieu ! Merci au moins de l'avoir sauvé ! Et où l'avez-vous laissé ?

— Où vous m'aviez dit tantôt que je devais vous conduire.

— Combien étaient-ils dans la barque ?

— Quatre.

— Où est le quatrième ?

— C'est un homme de Saint-Lunaire ; il a gagné le village.

— Et les douaniers ?

— On ne les a ni vus ni entendus.

— Dieu soit loué ! Ils explorent sans doute une autre partie de la côte. Louis, avançons.

Mais il n'était pas facile d'avancer avec ce vent effroyable et cette pluie qui vous fouettait au visage. A peine arrivée à moitié chemin, la pauvre Marie était déjà toute mouillée, et son cousin la sentait trembler de froid.

— Rentrons, Marie, lui dit-il; impossible que vous alliez plus loin.

— J'irai, vous dis-je ! Je veux le voir, m'assurer qu'il vit, qu'il n'est pas blessé !

— Mais puisque je vous l'assure !

A chaque instant, la tempête redoublait de fureur; le tonnerre grondait sur leur tête avec des éclats terribles; de longs éclairs d'un rouge fauve enflammaient la nue; le ciel tout entier fondait en eau : c'était à craindre un nouveau déluge.

Louis Lebrun sentait sa cousine s'appuyer de plus en plus sur son bras, et voyait avec terreur approcher le moment où elle ne pourrait plus continuer sa marche. Aucune parole n'était échangée entre eux. Tout à coup ils s'arrêtèrent. Un cri terrible venait de se faire entendre à quelque distance derrière eux, et il fallait que ce cri eût été bien fort pour dominer le fracas de la tempête.

— Qu'est-ce ? murmura la jeune fille.

— Henri, peut-être, dit Louis, répondant sans le savoir à sa pensée.

Marie tomba évanouie. Alors seulement son cousin comprit la portée de la parole qu'il venait de prononcer, et s'asseyant près de la pauvre enfant, il s'efforça de la faire revenir à elle, sans y pouvoir réussir.

JACQUES D'ARGOL.

(La fin à la prochaine livraison.)

POÉSIE.

LE FOU DU ROI.

A MON AMI M. CHARLES DES MOULINS.

Un vieux roi se lamentait fort,
Un roi d'humeur triste et maussade,
En proie à la rigueur du sort :
Son premier ministre était mort,
Et son perroquet bien malade.
Entouré de ses courtisans,
Le prince, sur un ton sinistre,
Exhalait ses chagrins cuisants :
« Mon cher oiseau ! mon cher ministre !
Vous perdre tous deux à la fois !
Oh ! quel malheur !.... Cruelle Parque,
Sois maudite !..... » Et notre monarque
Avait des sanglots dans la voix.

« Ah ! si la nef des rives sombres,
Soupirait-il amèrement,
N'emportait au séjour des ombres
Que mon ministre seulement !
Un homme d'État se remplace;
Pour un qui meurt il en naît dix ;
Jamais, c'est moi qui vous le dis,
Zèle bien payé ne se lasse.

Tant que par un gros traitement,
Une sinécure bien grasse,
Des gens de politique race
On peut tenter le dévouement,
République, empire ou royaume
Jamais de ministre ne chôme.....
Mais cet oiseau rare et charmant,
Mon perroquet, ce joyeux drôle
Qui se perchait sur mon épaule
Et babillait si gentiment,
Mon perroquet, aimable bête
Qui vient, dans un suprême effort,
De soulever vers moi sa tête,
Cherchant à me revoir encor,
Oh! qui pourra, mon oiseau mort,
Me rendre son gai caquetage?.....
Vous, Messieurs, vous, mes courtisans?....
Vous bavardez bien davantage,
Mais vous êtes moins amusants..... »

Et le prince sur sa poitrine
Inclina sa face chagrine.....
Puis, relevant le front : « Pourquoi
Me plaindre de mon infortune?
Le malheur est la loi commune,
On la subit, manant ou roi.
Plus d'un mortel sourit, la veille,
A l'espoir, ce vieil enjôleur,
Qui, le lendemain, se réveille
Captif aux griffes du malheur!
Que de ronces pour une fleur
Dans le champ où germe la vie!
D'un remords ou d'une douleur
La joie est constamment suivie;
Rêvé par quelques cerveaux creux,
Le bonheur n'est qu'une chimère;
Tout nectar a sa lie amère;
Personne au monde n'est heureux....
Personne!... Eh! Messieurs, j'en appelle
A vous-mêmes, ici présents;
Gorgés d'or, comblés de présents,
Vous avez eu la part bien belle.....

Mais, franchement, répondez-moi;
Oubliez que je suis le roi.
Êtes-vous heureux?

— Non, non, Sire!
S'écrièrent ducs et barons,
Mentons fleuris et ventres ronds;
Nul de nous n'a ce qu'il désire.

— Ainsi, toi, jadis mon barbier,
Dont j'ai savonné la roture,
Aujourd'hui mon grand chancelier,
Avec cette rose figure,
Tu n'es pas heureux?

— Hélas! non!
A qui transmettre mon blason!
Je n'ai qu'un fils..... il s'est fait moine!

— Toi, mon écuyer, franc vaurien,
Qui vis en épicurien,
Est-ce que de son et d'avoine
Tu fournis mes chevaux..... pour rien?
Tu te plains, toi?

— Je le crois bien!
J'avais pour suprême ressource,
Un vieil oncle, votre argentier,
Vrai Juif, tondant sur un denier,
Et faisant son Dieu de sa bourse.
De ladre un jour je l'ai traité;
Il meurt.... je suis déshérité!
Dieu le damne!

— Et toi, cher vidame,
Dont le magnifique embonpoint
Remplit ton immense pourpoint,
Tu n'est pas heureux non plus?

— Dame!
A moins on maudirait le sort.
Les échecs avaient fait ma gloire;
On disait (j'aimais à le croire)
Qu'à ce jeu-là j'étais plus fort

Que Pyrrhus.... Triomphe illusoire!
Un Gascon vient, il me fait mat.
Je provoque une autre partie;
Nous rejouons, il me rebat.....
Ma gloire en fumée est partie!
J'enrage.

— Et toi qui, dans tes vers,
Que vraiment je trouve sublimes,
Me proclames, en belles rimes,
Le plus grand roi de l'univers,
Toi, soucieux?.... Cela m'étonne.
D'orgueil tu devrais être enflé;
Je t'admire..... et te pensionne.

— Mais du public je suis sifflé!

Et soit que le prince interroge
Le camail, l'armure ou la toge,
C'est toujours le même refrain;
Toujours quelque secret chagrin,
Si futile qu'en soit la cause,
A leur contentement s'oppose;
Et le roi d'ajouter : « La chose,
Mes amis, ne m'étonne pas.
Voici mon argument suprême :
Quand je ne le suis pas moi-même,
(Moi qui porte le diadème)
Peut-on être heureux ici-bas?

— Certainement!

— Qui l'ose dire?

— Moi, Briscambin, le fou du roi.

— Ah! bouffon, qui songeait à toi,
Le seul homme heureux?

— Heureux, Sire!
Heureux! quand pour désennuyer
Un roi qui constamment soupire,
Je fais nuit et jour le métier,
L'affreux métier de toujours rire.
Ma fausse joie est mon martyre.....

Mais si le bonheur fuit mes pas,
D'autres l'ont connu sur leur route.
Ils sont, je n'en disconviens pas,
Fort clair-semés; il faut, sans doute,
Les chercher très-patiemment;
Du bonheur le ciel est avare.....
Mais le diamant est fort rare,
Et l'on trouve le diamant!

— Tu sais un homme heureux?

— Oui, maître!
Si vous en êtes désireux,
Je puis vous le faire connaître.

— Un homme heureux, vraiment heureux?

— Heureux, Sire, autant qu'on peut l'être.

— Celà peut-il se concevoir!
Mais c'est une merveille à voir.
Conduis-moi vite vers cet homme;
Et si, lui-même, devant moi,
Il s'avoue heureux.... par ma foi,
Premier ministre je te nomme.

— Vivat! demain j'aurai mon tour.
Gourmands d'honneurs, gourmands de lucre,
Vous sauterez, roquets de cour :
Je tiendrai le morceau de sucre! »

Et, cette fois, notre bouffon
Riait à fendre le plafond;
Mais il riait pour tout de bon.

Le roi monte dans son carrosse;
Le fou, qui fait mille envieux,
Saute à la portière; et, joyeux
Comme s'il allait à la noce,
Crie au cocher : « Fouette, mon vieux!
Une fois sorti de la ville,
Prends le chemin qui tourne, et file
Jusques à la deuxième croix. »
On part, on arrive. Les rois
Vont vite; tout leur est facile!

En face d'un modeste toit
Que le fou, d'un air de mystère,
Au prince désigne du doigt,
Sa Majesté met pied à terre;
Et les plis d'un sombre manteau
Lui promettent l'incognito.

Dans l'habitation champêtre,
Suivant son fou bouffi d'orgueil,
D'un pied hardi le roi pénètre.
Un beau chien couché sur le seuil,
Avec douceur, du coin de l'œil
Les regarde..... Il sait que son maître
Aux étrangers fait bon accueil.
Pas de vaniteuses tentures,
De luxe criard, de dorures,
Dans cette attrayante maison;
Mais des primeurs de la saison
Une table amplement servie,
Des rideaux tamisant le jour,
Des fauteuils au moelleux contour,
Prouvent qu'en ce riant séjour
L'aisance fait aimer la vie.
Sénèque jadis a vanté
Les charmes de la pauvreté;
Sénèque ne dit rien qui vaille.
Le bien-être est un doux ami,
Et toujours on a mieux dormi
Sur le duvet que sur la paille.

« L'homme que nous cherchons est là, »
Dit le fou, montrant une porte.
Il l'ouvre. « Sire, le voilà! »
Saisi d'une émotion forte,
Le roi s'arrête.... Son regard
Reste fixé sur un vieillard,
Qui, debout et comme en extase
Devant une petite fleur,
Scrute sa forme et sa couleur,
En la plaçant dans un beau vase.
Il est droit sous ses cheveux blancs,
Et son front porte avec noblesse

La couronne de la vieillesse.
Ses genoux ne sont point tremblants;
L'épaisse gerbe des années
Qu'il a longuement moissonnées,
Ne lui fait pas sentir son poids....
Dans un vieux et mince volume
Il lit d'un œil prompt, et sa plume
Va galopant entre ses doigts.

Eh! qu'il est calme le visage
De ce vieillard! C'est le miroir
Où se reflète l'heureux soir
D'une vie exempte d'orage.
Cet homme fait du bien à voir!
D'un cœur simple et bon a dû naître
Le bonheur empreint sur ses traits.
On l'aime avant de le connaître,
Combien doit-on l'aimer après!

Briscambin, le premier, s'avance
Vers le vieillard, qui, tout confus,
De ses hôtes inattendus
Ne soupçonnait pas la présence.
« Monsieur, lui dit le fou du roi,
Cet étranger qui sollicite
L'honneur de vous faire visite,
Adore les fleurs....

— Comme moi!
Ah! monsieur, je vous félicite....
Vous êtes heureux, j'en suis sûr,
Autant que je le suis moi-même :
Les fleurs nous font, quand on les aime,
L'esprit si gai, le front si pur!...
La plus petite fleur révèle
La puissance du Créateur;
Et toujours, merveille nouvelle,
L'œuvre apprend à louer l'Auteur....
D'un monde bruyant et frivole
Où luxe, honneurs, célébrité,
Tout n'est que leurre et vanité,
Au sein de mes fleurs je m'isole;

Et, dans leur chaste intimité,
Vivant de la plus douce vie,
Je goûte, en pleine liberté,
Le seul bien que le sage envie,
Une tranquille obscurité.....
Fait-on la paix? fait-on guerre?
Je ne m'en préoccupe guère.
L'État de forme a-t-il changé?
Le peuple a-t-il donné congé
A ses maîtres? Pareilles choses
Se voient souvent; mais, entre nous,
Que m'importe à moi!.... De mes roses
Le parfum en est-il moins doux?....
Dieu, qui, pour charmer notre vue,
Vêtit les fleurs de pourpre et d'or,
Leur fit le sein plus riche encor :
D'un thérapeutique trésor
La plus humble fleur est pourvue.....
Et, parmi ces filles du ciel,
Rechercher les plus salutaires,
C'est, de mes loisirs solitaires,
L'emploi.... J'y butine mon miel!
Dans mon herbier, dans ma mémoire,
Dans quelques vieux auteurs chéris,
Je fouille ardemment.... et j'écris.
Mainte fleur me devra sa gloire.....
Et, tandis qu'observant tout bas,
Réprimant ou hâtant le pas
De ma plume à m'obéir prête,
Je travaille dans ma retraite,
Le temps, au-dessus de ma tête,
Vole.... et je ne l'aperçois pas!....
Lorsque pour moi sonnera l'heure
Où la mort nous ferme les yeux,
A cette terrestre demeure
Sans regret faisant mes adieux,
Pour la plus belle des patries
Je partirai, le cœur joyeux,
Certain de voir mes fleurs chéries
Me sourire encor dans les cieux!....
Mais.... cette blanche marguerite....
(La voyez-vous dans ce massif?)

Laisser flotter son front pensif.....
Elle a soif, ma fleur favorite !
Ma fille, attends ; je cours à toi....
Souffrez qu'un instant je vous quitte,
Cher hôte.... vous seriez le roi,
Je ferais de même. »

« Eh bien ! Sire !
S'écria le fou, rayonnant ;
Doutez-vous encor, maintenant ?
Est-il heureux ? »

Le roi soupire :
« Je n'ai plus de bonnes raisons
Désormais pour te contredire ;
Oui, cet homme est heureux. Sortons. »

Le monarque tint sa promesse.
Tous les rois en font-ils autant ?
Assis sous un dais éclatant,
Le lendemain, après la messe,
Couronne en tête et sceptre en main,
Le roi signait un parchemin,
Feuillet d'un auguste registre ;
Et, solennellement, l'offrait
A son fou. C'était le décret
Qui le nommait premier ministre.
Le fou, sans paraître étonné,
Reçut la puissance et la gloire,
Et jamais, ajoute l'histoire,
L'État ne fut mieux gouverné !

HIPPOLYTE MINIER.

LE PIN-EN-MAUGES.

I.

LE CARDINAL DE RETZ.

A l'ouest du département de Maine-et-Loire, dans la circonscription de l'arrondissement de Cholet, se trouve le pays des Mauges.

L'origine de ce nom viendrait, dit-on, de ce que César irrité par la résistance opiniâtre que lui opposaient les habitants de cette contrée, aurait dit en parlant d'eux : *Mala gens,* mauvaise race. L'injure de César, en cette circonstance, devenait, pour le peuple courageux qu'il voulait asservir, un grand éloge. — On pourrait, il est vrai, contester cette étymologie populaire.

Quoi qu'il en soit, bien des siècles après cette lutte héroïque, en 1793, les descendants de ces intrépides adversaires des Romains, devaient à leur tour se soulever en masse, pour combattre les ennemis de la religion catholique et de la royauté. Quand cette formidable insurrection eut lieu, la commune du Pin-en-Mauges, qui va me fournir le sujet de cet article, fut une des premières à prendre les armes contre la République, se laissant entraîner dans cette aventureuse expédition par l'ardeur belliqueuse d'un habitant du bourg, le célèbre Cathelineau.

Outre ce fait mémorable, il se passa encore dans cette commune plusieurs événements qui méritent d'être racontés.

L'antiquaire Bodin dit que la commune en question s'appela le Pin, parce qu'on y voyait jadis un arbre de ce nom, vénéré des populations païennes de la contrée. D'autres antiquaires [1] ne partageant pas cette opinion, pensent qu'une famille Pinus ou Pinou, qui figure dans les chartes du moyen âge, donna son nom à cette commune.

Je laisse aux étymologistes le soin de résoudre ce problème, et je passe à des faits plus positifs.

La commune du Pin dépendait féodalement de la baronnie du Petit-Montrevault. En 1367, cette baronnie passa dans la maison Turpin de Crissé par le mariage de Guy Turpin de Crissé avec Marie de Rochefort. Les seigneurs du Petit-Montrevault, fondateurs de l'église du Pin, avaient le droit de placer litres, armoiries et tombes au mur de cette église ; ce droit, les seigneurs de la Jousselinière le possédaient aussi. Plusieurs aveux des curés du Pin prouvent qu'ils reconnaissaient relever féodalement des seigneurs de Montrevault et Petit-Montrevault, à cause de leur église et maison presbytérale.

La commune du Pin avait trois seigneuries, reconnaissant la suzeraineté du Petit-Montrevault, la Jousselinière, la Roche-Ferrière et la Blounière. La Jousselinière seule ayant joué un rôle intéressant, je ne dirai rien des deux autres seigneuries.

Au XIVe siècle la famille de Lespine possédait la Jousselinière. Vers 1374, le mariage de Jeanne de Lespine avec Guyon d'Aubigné, fit passer cette terre dans la maison d'Aubigné, où elle resta jusqu'au milieu du XVIIe siècle.

René d'Aubigné et sa mère eurent un différend avec Charles Turpin, au sujet de leurs prétentions aux droits seigneuriaux dans l'église du Pin. Des amis terminèrent cette querelle, en faisant signer aux deux parties un acte de transaction, dans lequel il est dit que

1 De ce nombre est M. Tristan Martin, qui a eu l'obligeance de me communiquer des notes concernant le Pin-en-Mauges.

les d'Aubigné, conjointement avec les seigneurs du Petit-Montrevault, continueront à posséder, dans l'église du Pin, les droits dont jouissaient leurs ancêtres.

Une lettre de Mme de Maintenon prouve qu'elle est sortie de la famille des d'Aubigné de la Jousselinière. Voici l'épître que cette femme illustre adressait de Versailles à son frère :

« J'ai fait depuis peu connaissance avec le marquis et l'abbé d'Aubigny de Tigny. Ils m'ont instruite de notre maison; c'est apprendre bien tard qui l'on est, mais cela n'est jamais indifférent; il y a douze ans que le maréchal d'Albret m'en avait dit quelque chose. Je n'ai pu voir sans plaisir une généalogie de quatre cents ans, très-bien établie, et prouvée par des contrats de mariage, et l'endroit où nous sommes séparés. Ces messieurs m'ont appris que la terre d'Aubigny est à vendre, celle de Sainte-Gemme qui est l'aînée de notre maison, et celle de la Jousselinière dont nous sommes sortis ; il me semble que si vous voulez placer votre argent, il serait bon de rentrer dans quelques-unes de ces terres qui seront vendues à bon marché. Ils prétendent que vous aurez les deux premières pour 40,000 écus ; mandez-moi si vous avez d'autres vues, ou si vous voulez que je suive celle-ci. »

En 1654, la terre et le château de la Jousselinière appartenaient à un gentilhomme de l'Anjou nommé M. de la Poèze. Ce fut chez ce seigneur que le cardinal de Retz vint chercher un refuge après son évasion du château de Nantes. Cette curieuse anecdote exige quelques détails que je vais donner.

Au mois de décembre 1652, le cardinal de Retz, par ses intrigues et son audace factieuse était devenu un des chefs les plus redoutés de la Fronde, quand tout à coup il fut arrêté et conduit à Vincennes. Puis après quinze mois de séjour dans cette prison d'État, on le transféra à Nantes, où il fut enfermé dans le château vers le commencement de l'année 1654.

Une captivité prolongée devait être, pour le cardinal, un horrible supplice. Aussi cet homme passionné, actif et entreprenant, ne cessait-il de chercher, dans son esprit aventureux, un moyen pour s'évader. La chose n'était pas facile, parce que la Cour, qui le redoutait, le faisait surveiller avec une attention toute particulière. Cependant, comme Paul de Gondi trouvait que son incarcération devenait de plus en plus insupportable et qu'il ne pouvait prévoir la fin de

cette triste existence, il résolut de tout risquer pour échapper à ses geôliers.

Après plusieurs tentatives demeurées infructueuses, son médecin et le frère de son intendant lui ayant procuré une longue corde attachée à une petite planchette, il profita de la permission que lui accordait le gouverneur de se promener sur la plate-forme d'un bastion haut de quarante pieds et au bas duquel coulait la Loire, pour mettre à exécution le hardi projet qu'il avait formé. Il raconte ainsi cet événement dans ses intéressants mémoires :

« Le 8 août 1654, à cinq heures du soir, je descendis très-heureusement du bastion, la corde entre les jambes. Mon valet de chambre amusa les gardes en les faisant boire. Ils s'amusaient eux-mêmes à regarder un Jacobin qui se baignait et qui de plus se noyait. La sentinelle, qui était à vingt pas de moi, n'osa me tirer, parce que, lorsque je le vis compasser sa mèche, je lui criai que je le ferais pendre s'il tirait, et il avoua à la question qu'il avait cru, sur cette menace, que le maréchal était de concert avec moi. Deux petits pages qui se baignaient et qui me voyaient suspendu à la corde, crièrent que je me sauvais, et ne furent pas écoutés, parce que tout le monde s'imagina qu'ils appelaient les gens au secours du Jacobin. Mes quatre amis se trouvèrent à point nommé au bas du ravelin, où ils avaient fait semblant de faire abreuver leurs chevaux; je fus à cheval moi-même avant qu'il y eût eu seulement la moindre alarme. »

Gondi, emporté par un galop rapide, riait du dépit que la nouvelle de sa fuite allait causer à ses ennemis, lorsque sur les limites du faubourg de Richebourg, son cheval, subitement épouvanté, le lança avec violence contre une borne. Dans ce rude choc, le cardinal se démit une épaule. Cependant, comme il n'y avait pas de temps à perdre, ses amis, malgré les vives souffrances qu'il éprouvait, le remirent en selle, puis ils gagnèrent Mauves où ils passèrent la Loire.

Le lendemain, à quatre heures du matin, le cardinal et sa suite arrivèrent au château de Beaupreau, dont le seigneur était alors Louis de Cossé, duc de Brissac, qui avait épousé en 1645 Marguerite de Gondi.

Le duc étant absent, le cardinal fut reçu par Mme de Brissac, qui, peu de temps après, vint le prévenir qu'elle ne le croyait pas

en sûreté chez elle, parce que des cavaliers que M. de la Meilleraie, gouverneur de Nantes, avait envoyés à sa poursuite, étaient sur le point, disait-on, d'arriver à Beaupreau.

Alors, M. de la Poèze, seigneur de la Jousselinière, offrit à Gondi, auquel il était tout dévoué, un refuge dans son château. Celui-ci, quoique exténué par la fatigue et surtout par la douleur que lui faisait éprouver son épaule démise, se décida à l'instant à repartir. On prit un carrosse de la duchesse dans lequel il fut transporté sans trop de secousse à la Jousselinière, où, à peine arrivé, il se mit au lit.

Le château de la Jousselinière a été brûlé pendant la Révolution. C'était une construction du XVIe siècle, dont il reste quatre tours, quelques pans de murs noircis par l'incendie et une pittoresque chapelle couverte de lierre.

Gondi était endormi depuis plusieurs heures, lorsque le garde de M. de la Poèze accourut le réveiller brusquement, en lui disant qu'il venait d'apercevoir des cavaliers de M. de la Meilleraie rôdant autour du château.

— Avez-vous ici, demanda le cardinal tout ému, un lieu caché dans lequel je puisse sûrement me soustraire aux regards de ces maudits soldats ?

— Oui, monseigneur.

— Eh bien, il faut m'y conduire à l'instant.

— C'est que monseigneur sera bien mal dans un noir souterrain....

— Je serais encore infiniment moins à l'aise, si les gardes de M. de la Meilleraie me reconduisaient en prison.

On s'empressa donc de descendre le cardinal et Joly, son secrétaire, par une trappe au fond d'un obscur caveau construit dans l'une des tours. Comme le sol de cette fosse profonde était extrêmement humide, Gondi et son secrétaire demandèrent des chaises sur lesquelles ils demeurèrent assis jusqu'à onze heures du soir. Alors le cardinal, perdant patience, voulut à l'instant retourner à Beaupreau.

Joly et M.de la Poèze, se conformant à sa volonté, le mirent sur

un cheval à côté duquel ils marchaient. Ils avaient fait ainsi à peine une lieue, quand tout à coup Gondi s'écria, en gémissant, qu'il ne lui était pas possible d'aller plus loin, à cause de l'intolérable douleur que lui faisait éprouver son épaule.

Une ferme de M. de la Poèze étant tout proche, M. de la Poèze et Joly y transportèrent le cardinal à moitié évanoui, puis M. de la Poèze se rendit à Beaupreau pour en ramener une voiture. Bientôt le fermier, tout effaré, annonça que des cavaliers appartenant au gouverneur de Nantes s'approchaient de la métairie.

— Peux-tu me cacher ? demanda le cardinal fort inquiet.

— Oui, monseigneur, répondit le paysan, mais pas dans ma maison.

— Où donc ?

— Au milieu de mon foin.

— Eh bien, j'aime encore mieux sentir l'odeur du foin que de respirer l'air infect du cachot dans lequel on m'a mis à la Jousselinière.

Aussitôt le paysan creusa une espèce de grotte au centre d'une meule de fourrage, dans laquelle vint se blottir l'orgueilleux chef de la Fronde.

Pendant neuf mortelles heures, pleines d'angoisses, Gondi resta sans bouger en ce lieu. Enfin, sur le soir, M. de la Poèze arriva avec un carrosse bien matelassé, dans lequel le fugitif put voyager commodément. En outre, pour le protéger contre une attaque, M. de la Poèze et M. de Brissac avaient réuni trois cents gentilshommes, qui, accompagnés de leurs domestiques, escortaient le carrosse.

Gondi ne s'arrêta qu'un instant à Beaupreau, où l'attendait le duc de Brissac. Dans la nuit, il se rendit à Montaigu avec son escorte de gentilshommes et de nombreux valets qui éclairaient sa route avec des torches. Il alla ensuite à Machecoul, puis à Belle-Ile, d'où il s'embarqua pour l'Espagne.

CHARLES THENAISIE.

(La fin au prochain numéro).

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

POÉSIES PATOISES, par l'abbé GUSTEAU, suivies d'un glossaire poitevin, par M. PRESSAC, sous-bibliothécaire de la ville de Poitiers. — Niort, Mme Clouzot, libraire. Un vol. in-12.

Perot, quiarche ton chalumeas, (*bis*)
Plante m'iqui tous tes agneas,
Et t'en vains oque nous;
Vains voi queique chouse de beas,
Que j'allons voir tretous[1].

Lorsqu'en ouvrant au hasard le petit recueil de poésies patoises dont je veux entretenir un instant nos lecteurs poitevins, mes yeux tombèrent sur ce couplet, je ressentis la douce sensation que l'on éprouve à revoir un ancien ami, au moment où l'on s'y attendait le moins. Il me vint une bouffée du parfum de l'enfance, et je fus soudain transporté à ce temps où, tout petit, j'écoutais la voix paternelle nous chanter, en face de la bûche de Noël toute flamboyante, les *compliments* que les bergers vont faire à l'Enfant Jésus, *quiau doux poupon.*

Mon bon Jesus, quand y ve voy,
Mon quieur est farfouillé de joy,

1 Pierre, prends ton chalumeau,
Plante moi ici tous tes agneaux,
Et t'en viens avec nous;
Viens voir quelque chose de beau,
Que nous allons voir tous.

L'aise me fait chantay
Qui me doune à vous mille foy,
Et qui veut ve zaimay [1].

Tout à côté j'eus le plaisir de rencontrer une autre vieille connaissance, le noël intitulé : *Present dau Pasturea;* puis, plus loin, parmi les chansons, *Le pensez-y bien des personnes qui se marient,* où l'on voit au naturel

.....Le portrait daux malhus
Qui sont dans in moinage [2].

Je n'avais jamais su — et combien de mes compatriotes partagent mon ignorance ! — je n'avais jamais entendu prononcer le nom de l'auteur de ces naïves compositions. Puisque j'ai eu la bonne fortune de le découvrir, permettez-moi de vous présenter l'abbé Gusteau : c'est un si aimable homme ! Ses œuvres le prouvent, de reste, et, à leur défaut, il suffirait, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur le portrait, reproduit par l'habile crayon de M. Birotheau, professeur de dessin à Fontenay, et que l'on a eu raison de placer au seuil du livre. Quelle figure pleine d'intelligente bonhomie et de franchise ! Cette bonne mine d'hôte vous attire et vous invite à entrer.

Laissons M. Gustave Bardy, président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, nous esquisser la vie de notre poète.

L'abbé Gusteau est né le 16 mars 1699, dans la noble cité qui compte parmi ses enfants Rapin et Besly, Viète et Brisson, Tiraqueau et Belliard. Il eut pour père et mère François, marchand à Fontenay, et Marguerite Royer. Il était : le 30 novembre 1720, clerc tonsuré du diocèse de la Rochelle ; le 22 avril 1722, pourvu, sans avoir dépassé le diaconat, de la cure de Saint-Hilaire de Champagné, une des paroisses du marais de Luçon ; le 21 décembre 1730, prieur de Doix, aux portes de Maillezais. Le seigneur du lieu

1 Mon bon Jésus, quand je vous vois,
Mon cœur bondit de joie,
Le bonheur me fait chanter
Que je me donne à vous mille fois
Et que je veux vous aimer.

2 .....Le portrait des malheurs
Qui sont dans un ménage.

était M. de Turgot, un de ces habiles à bien dire et à bien faire, qui rendaient alors si différente de ce qu'elle a été depuis, la vie des champs pour les riches, les pasteurs des âmes, les humbles par état autant que de cœur. C'est dans ce bénéfice, à la collation de l'abbé de Nieuil, et dépendant de l'archiprêtré d'Ardin, qu'il partagea sa vie entre son église et les créatures de Dieu, les lettres qu'il appelait poitevines, et la prédication sans art sinon sans étude. Sa plume était facile, nous n'oserions dire féconde, en présence d'un recueil formé des dix-sept joyaux de sa couronne. Ses noëls jouirent dès leur apparition d'une popularité si grande, que son nom se détacha d'eux. A-t-il écrit d'autres poésies patoises? c'est vraisemblable. Mais le manuscrit sur lequel ont été relevés les textes auxquels le public rendra les applaudissements d'autrefois, ne contient que ceux-là. Dans le même registre sont reproduits, et en grand nombre, ses noëls français. Nous possédons en outre un acrostiche à double chaîne, inspiré par l'admiration dont était si digne le vaillant en charité Grignon de Montfort. On aimait à craindre autour de messire le prieur qu'il ne fût réservé aux honneurs de la prélature; personne n'a dit qu'il eût jamais imploré d'autre grâce que celle de mourir sur les marches de l'autel. Au jour commémoratif de la Passion du Sauveur, le 22 mars, cette fin bienheureuse a été la sienne. Pendant qu'il accomplissait le plus auguste des devoirs de son ministère, il fut foudroyé par une attaque d'apoplexie. On l'entendit balbutier ces paroles : *Heureux celui qui meurt les armes à la main;* et il alla où la palme immortelle attend les justes. Ses obsèques furent un adieu plein de solennité et de larmes. La foule émue déposa ses restes au centre du cimetière de Doix. *Le bien méritant prieur,* dit son épitaphe, *avait gouverné 31 ans la paroisse,* dont un de ses neveux a été curé après lui.

Nous connaissons l'homme, essayons de juger l'œuvre.

Et d'abord, est-ce bien de la poésie dans la véritable acception du mot? Pour ma part, je n'oserais l'affirmer. Quoi qu'il en soit, c'est une muse sans prétentiou aucune, simple comme la vie des champs, *musa pedestris.* Ne lui demandez pas les accents élevés, un humble pipeau, voilà sa lyre. « Elle a manié, dit fort bien M. Bardy, avec constance et bonheur un instrument rebelle : le patois poitevin. » Sur ce sol aride, il est bien difficile, avouons-le, de faire germer les belles et suaves fleurs de poésie.

Qu'est-ce donc que ce recueil? Ce sont les sentiments, les joies, les maux des habitants de la campagne, exprimés dans des vers dont la naïveté fait le plus grand charme et le principal mérite, et

où l'esprit narquois du paysan, l'esprit naturel aiguise plus d'un hémistiche.

Le but constant et très-visible du bon prieur de Doix a été d'inspirer aux pauvres gens parmi lesquels il passait sa vie, des idées de piété, — voyez ses noëls, — et de la résignation dans leurs misères, — voyez la *Consolation daux paysans, misère daux Messieux*, et la *Chanson contre le désespoir*.

Un malheureux villageois est réduit à la dernière extrémité; tout l'accable : la souffrance du corps, la souffrance de l'âme et la faim. Eh! bien, toutes ces mauvaises conseillères, bien fortes cependant, sont encore moins fortes que lui.

Le deable veut qui me désole,
Gle vedret qui me pendreillis;
Gle fait tout pre jouay son role
Et pre m'otay le peradis.
Si quieu m'est fâchoux,
Fauto qui m'en tue?
Quielay sont sot qui mourant putous
Que l'heure n'est venüe [1].

Je pourrais multiplier les citations; mais j'en ai dit assez pour inspirer aux Poitevins l'envie d'ouvrir leur bibliothèque à ce petit recueil, que M. Pressac, qui l'a enrichi d'un glossaire, était sur le point de publier, lorsque la mort est venue brusquement interrompre ses savants labeurs. On doit de la reconnaissance à la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, pour s'être chargée de mener à bien cette œuvre interrompue, et pour avoir permis aux aimables chants de l'abbé Gusteau d'acquérir parmi les lettrés la popularité dont ils jouissaient depuis plus d'un siècle dans la classe qui chante mais qui lit fort peu.

ÉMILE GRIMAUD.

1 Le diable veut que je me désole,
Il voudrait que je me pendisse,
Il fait tout pour jouer son rôle,
Et pour m'ôter le paradis.
Si cela m'est fâcheux,
Faut-il que je m'en tue?
Ceux-là sont sots qui meurent plus tôt
Que l'heure n'est venue.

LES CENT TRENTE-DEUX NANTAIS.

A Monsieur le Directeur de la Revue de Bretagne et de Vendée.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je lis dans votre livraison d'avril un compte rendu de divers ouvrages publiés récemment. Dans cet article, qui porte le titre de *Justice des Terroristes*, M. A. de Barthélemy s'occupe, entre autres, d'un ouvrage composé par M. E. Campardon intitulé : *Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris, d'après les documents originaux conservés aux archives de l'Empire.* Je ne connais pas cette publication ; mais il paraît que l'on y trouve une relation du jugement de quatre-vingt-dix-sept de nos compatriotes qui, arrêtés à Nantes et partis de cette ville pour Paris le 27 novembre 1793 au nombre de cent trente-deux, jalonnèrent de leurs cadavres ce pèlerinage vers l'échafaud sur lequel Carrier, sans aucun doute, les destinait à monter.

C'est probablement de l'ouvrage de M. Campardon que M. de Barthélemy a extrait les appréciations suivantes appliquées, sans distinction, aux cent trente-deux Nantais dirigés sur Paris :

« C'étaient, cependant, des républicains qui avaient fait leurs » preuves, *qui avaient même obéi à quelques uns des ordres de Car-* » *rier*. Un beau jour celui-ci ne les avait plus trouvés ni assez purs, ni » assez zélés. Leur voyage dura quarante jours au milieu des souf- » frances de la faim, de la soif, du froid, exposés aux insultes et à la » mort violente..... Ils n'étaient plus que quatre-vingt-dix-sept à » leur arrivée. La démagogie leur faisait payer durement le *con-* » *cours dévoué* qu'ils lui avaient prêté. A leur tête était Phelippes » de Tronjolly.... M. Campardon donne les noms des malheureux » *républicains* nantais qui auraient certainement fait une *fournée* » si Robespierre eût encore régné..... Grâce à l'éloquence de » Tronson-Ducoudray, les Nantais furent acquittés. »

Contre ces accusations posthumes aucun d'eux n'élèvera la voix ; la plus cruelle injustice ne saurait la rendre à ceux qui ne sont plus et, il y a longtemps déjà que la tombe s'est refermée sur le

dernier d'entre eux. Mais le devoir de parler en leur nom n'en est que plus sacré pour ceux de nos compatriotes qui tiennent à la mémoire de ces malheureuses victimes de nos discordes civiles. Je vous demande la permission d'y obéir.

Il suffirait sans doute de parcourir la liste de ces proscrits pour reconnaître la suprême injustice des appréciations que nous venons de citer, quant au plus grand nombre des personnes qui y figurent, et je voudrais pouvoir l'affirmer, en pleine connaissance de cause, pour toutes celles dont on y trouve le nom. Ecartons d'abord le seul cité dans cet article, celui de Phelippes de Tronjolly. Il n'a jamais fait partie des cent trente-deux Nantais dirigés sur Paris. Tronjolly qui, avant de se porter avec un courage incontestable l'accusateur de Carrier et de ses principaux agents, avait sans doute beaucoup trop tardé à s'en séparer, faisait partie depuis le 9 brumaire, c'est-à-dire un mois avant le départ des Nantais, du tribunal révolutionnaire de Nantes institué ce même jour. Dans son mémoire accusateur de Carrier et de ses complices, il dénonce les noyades de cent vingt-neuf détenus extraits de la prison du Bouffay le 24 et le le 25 frimaire an II, c'est-à-dire dix-sept jours après le départ des cent trente-deux prisonniers dirigés sur Paris, et enfin il déclare que le comité révolutionnaire de Nantes voulut faire délibérer, *en sa présence*, le 14 et le 15 frimaire, c'est-à-dire postérieurement encore au départ des Nantais, si, oui ou non, on ferait périr les prisonniers en masse. Il est de notoriété, d'ailleurs, que Tronjolly se constitua lui-même prisonnier à l'appui de sa dénonciation et que s'il comparut devant les tribunaux de Paris, après le 5 thermidor, à la même époque que les quatre-vingt-dix-sept Nantais qui avaient langui onze mois dans les prisons où trente-cinq avaient péri, ce fut pour des causes qui n'avaient aucune connexité avec l'acte d'accusation des Nantais proprement dits.

La liste des cent trente-deux prisonniers nantais a été publiée deux fois à ma connaissance. On la trouve dans l'ouvrage de M. Mellinet sur la ville et la commune de Nantes, vol. VIII, pp. 238 et 239. Elle a été publiée de nouveau dans la *Revue de l'Ouest*, recueil qui paraissait à Nantes il y a quelques années. Il existe de plus un document imprimé, assez rare, intitulé : « Relation du voyage des cent trente-deux Nantais, envoyés à Paris par le comité révolutionnaire de Nantes. » Cette publication de quarante-cinq pages, sans nom d'imprimeur, est signée de dix noms seulement et datée de Paris, maison Belhomme, rue Charonne, fauxbourg Antoine, le 1er messidor an deuxième de la République française, une et indivisible[1]. Elle est précédée d'un avertissement ainsi conçu :

« Cette relation n'était point destinée à l'impression. *Quelques*

1 Elle a été reproduite dans les *Archives curieuses de la ville de Nantes*, par Verger.

uns d'entre nous l'avaient rédigée comme on rédige des notes sur les événements les plus remarquables de sa vie, c'est-à-dire sans soin et sans prétention. Tant que le comité révolutionnaire de Nantes a exercé, dans cette commune et dans le département de la Loire-Inférieure, la puissance la plus arbitraire, la crainte, bien légitime, d'exposer à sa fureur nos familles entières, nous a imposé la loi du plus rigoureux silence. Pleins de confiance dans la justice nationale (on ne parlait pas autrement, surtout en prison, même au lendemain de thermidor), nous avons dû étouffer nos plaintes. Mais aujourd'hui qu'il est bien prouvé que le comité de Nantes a épuisé sur nous tous ses moyens de nuire, nous devons à la vérité, à la justice et à l'humanité de déclarer toutes les persécutions auxquelles nous avons été en butte. »

Cette relation, qui, de l'aveu de ses dix signataires, n'était point destinée à l'impression, qui n'émanait que de quelques-uns d'entre eux, est certainement empreinte d'un assez vif esprit républicain, ou, pour mieux dire thermidorien. Qu'on se rappelle ce que fut l'époque qui suivit le 5 thermidor, jour cependant trois fois heureux. Combien de fois les principaux auteurs de la réaction thermidorienne, Tallien et ses amis, qui, par crainte du sort de Danton et de Camille Desmoulins plus que par dissentiment réel, avaient livré au bourreau leurs anciens complices, Robespierre, Couthon, Saint-Just et autres, essayèrent-ils de relever les assises sanglantes de la Montagne et d'exercer au profit de leur ambition la tyrannie qu'ils avaient contribué à renverser? Ces tendances, on le sait, furent la véritable cause des journées de vendémiaire.

Disons-le donc, thermidor ne fut qu'une halte avec la crainte, toujours renaissante, de rétrograder dans l'abîme. La relation des dix publiée en messidor, et qui n'était au fond qu'un mémoire et une apologie rédigée par quelques malheureux prisonniers échappés comme par miracle à la mort, implorant un jugement comme une grâce, ne devait-elle pas se ressentir de l'épouvantable prostration de l'esprit public, qui, de l'aveu de tous les partis honnêtes, a seule rendu possible, en lui donnant son véritable nom, le régime de la terreur. Pourquoi donc, en se mettant à leur place, ne pas appliquer à ces pauvres prisonniers décimés par les souffrances le bénéfice de la maxime miséricordieuse de saint Paul : « *Mementote vinctorum quasi ipsi vincti;* » maxime qui pourrait être en ce cas considérée, d'ailleurs, comme une excellente règle de critique historique?

Il suffit, en effet, d'avoir feuilleté quelques documents de cette époque pour savoir que l'indulgence est inséparable du discernement nécessaire pour les interpréter aujourd'hui sainement. Dans cette étude aussi, comme l'a dit Bossuet, dans un sens plus élevé encore, la miséricorde devient une portion intégrante de la justice. En ces temps comparables — mais plus terribles — aux plus mauvais jours de Rome sous l'empire, tels que les décrit Tacite, chacun

cherchait à éviter la dénonciation et à se mettre en garde contre ses effets. On faisait, d'avance parfois, des provisions de certificats d'un civisme exalté, d'attestations et même d'alibi de toute espèce. En fouillant dans nos archives municipales, on y trouve souvent d'étranges pièces où des hommes, honnêtes au fond, attestent au profit d'hommes également honnêtes et faibles, non pas que ces derniers eussent commis de mauvaises actions, mais qu'ils avaient applaudi à tel ou tel décret, à telle ou telle mesure que l'impétrant et le certificateur détestaient également au fond de leur cœur. Que d'affirmations fausses de ce genre, combien de certificats de complaisance ont été produits alors ou préparés pour l'être! Qui ne sait, par exemple, que, plus tard, pour obtenir une radiation sur la liste des émigrés, et le nombre en fut grand, surtout sur la frontière de l'Est où il suffisait de passer en Suisse pour échapper aux féroces proconsuls de l'Alsace et de la Franche-Comté, il fallait produire un certificat de résidence continue dans une commune de la République remontant à plusieurs années et attesté par plusieurs témoins. Eh bien, aucun de ceux qui avaient fui la France ne manqua de fonctionnaire et de témoins pour rédiger un certificat de ce genre et en attester la sincérité. Tel est l'effet du despotisme, et il n'en fut pas de plus grand que celui de la terreur; il crée des cas de force majeure qui, sans justifier le mensonge, mettent le vrai pour ainsi dire au-dessus de la force moyenne de l'âme humaine et conduisent fatalement à déguiser la vérité. Il est donc indispensable d'étudier l'esprit et les nécessités de l'époque, de connaître toutes les faussetés conventionnelles dont elle fut empreinte, pour bien comprendre ce mémoire adressé à la majorité nouvelle de la Convention, majorité aussi inexorable que l'ancienne pour les faits d'émigration, de guerre civile, d'indifférence ou d'hostilité quelconque à l'égard de la République une et indivisible.

Serait-il impossible de deviner le nom du véritable auteur de cet écrit? Cette relation, présentée comme le résumé de notes recueillies *sans prétention et sans soin*, n'est point dépourvue de mérite littéraire. En l'examinant, on ne lui trouve aucun des caractères qui décèlent une œuvre de collaboration. Elle est due évidemment à une plume exercée, et l'un de ses signataires, Villenave, plus tard traducteur des *Métamorphoses d'Ovide* et même auteur d'une nouvelle *Vie des Saints*, en fut probablement l'unique ou tout au moins le principal rédacteur. Je n'essaierai point d'apprécier ici le caractère de cet homme qui, dans des moments d'insigne faiblesse, a été son principal calomniateur, comme il l'a avoué lui-même, et qui n'a réussi qu'à laisser un nom douteux, « *memoria anceps.* » Cependant en faire un complaisant de Carrier serait trop. Villenave avait cessé, dès le 9 septembre 1793, jour de son arrestation, ses fonctions judiciaires à Nantes, et Carrier n'y arriva que le 8 octobre suivant.

Il résulte, clairement d'ailleurs, de ce récit même, que les cent

trente-deux prisonniers déposés à la maison de l'Éperonnière (aujourd'hui le Sacré-Cœur) et qui, réveillés des cinq heures du matin, le 7 frimaire an II, et rangés sur deux lignes dans la cour de la prison, s'acheminèrent vers Paris, sous l'escorte d'un détachement du onzième bataillon, étaient pour la plupart étrangers les uns aux autres. « Nous nous examinions les uns après les autres, » dit Villenave, qui avait exercé à Nantes des fonctions publiques » et qui connaissait les hommes influents de la ville, notre sur- » prise était extrême; nous ne nous connaissions point; nulles » relations, d'aucune espèce, n'avaient existé entre presque » tous [1]. » Villenave aurait-il ainsi parlé d'hommes mêlés depuis plusieurs années aux événements politiques de la cité, d'orateurs chers à la démagogie, de fonctionnaires électifs, de personnages influents jusque-là, auxquels une molle et tardive résistance à la férocité du nouveau proconsul aurait valu la défaveur de Carrier? Non, sans doute. Aussi le citoyen Boussard, commandant du onzième bataillon, chargé d'escorter les prisonniers, déclarait-il au comité révolutionnaire d'Angers que le triage des détenus, dont il avait été témoin à Nantes, « était principalement fondé sur le » caprice, la vengeance, les haines personnelles, la passion et l'ar- » bitraire le plus effroyable [2], » et cette déclaration lui valut une arrestation momentanée.

On remarque sur la liste des cent trente-deux Nantais beaucoup de noms appartenant à l'ancien haut commerce de Nantes. Aussi quelques jours avant le départ pour Paris, un des membres du comité révolutionnaire, négociant banqueroutier — la relation le nomme — se rendit à la maison d'arrêt de l'Eperonnière, fit appeler dans le jardin plusieurs détenus et leur dit :

« C'est maintenant la guerre des gueux contre ceux qui ont » quelque chose. Je vous conseille de vous exécuter. Faites des » sacrifices, le temps presse.... Il est question d'un voyage de Paris, » et d'ailleurs l'aventure des quatre-vingt-dix prêtres qui viennent » d'être noyés, est un motif suffisant pour vous déterminer promp- » tement. » Ces détenus, ajoute la relation, surent braver la mort plutôt que de consentir à racheter leur liberté ou leur vie par une lâcheté [3].

Je regrette de n'être pas plus versé dans les faits de cette époque à Nantes, ou dans la connaissance des familles nantaises de ce temps, dont beaucoup, me dit-on, ont disparu et dont plusieurs n'y étaient pas domiciliées depuis longtemps. Mais il suffit de n'être pas tout à fait étranger à notre pays pour relever du premier coup sur cette liste, que j'ai sous les yeux, un grand nombre de noms auxquels les appréciations générales, contre lesquelles je proteste, ne sauraient à aucun titre être appliquées. Les lecteurs de la *Revue*

1 Rel., page 2.
2 Rel., page 11.
3 Rel., page 39.

de Bretagne et de Vendée en jugeront. Voici ceux qui me frappent le plus : Bodin des Plantes, Arnous, de Biré, Chauran, Bernède, Bascher, Bruneau de la Souchais, Duchesne, plus tard chef d'une honorable maison de banque de Paris, sous la raison Barthélemy Duchesne ; Charette de Boisfoucauld, vieillard de 73 ans, mort dans les prisons d'Angers [1]; de Charbonneau, de Coutances, du Fou, jeune alors et plus tard ce maire de Nantes si dévoué et qui a laissé à ses concitoyens de si honorables souvenirs ; Onffroy de Breville, dont les fils ont occupé de hautes fonctions publiques ; Maublanc, Perrotin jeune, Pineau du Pavillon, de Fleuriot, qui, renfermé avec ses compagnons d'infortune dans l'église d'Oudon, à la fin de la première journée, s'alla reposer sur la tombe de son père, pour commencer pieusement sa familiarité avec la mort [2]; Espivent de la Villeboisnet, Landais-Dupé, Pellerin, le savant jurisconsulte, peut-être, si versé dans la connaissance de la constitution bretonne ; Prébois, de la Pilorgerie, vieillard presque octogénaire qui, moins leste que sur la brèche de Berg-Op-Zoom, un demi-siècle auparavant, tomba sur des débris de bouteilles dans la prison d'Angers et mourut au bout de son sang sur la paille de son cachot [3] ; Pantin de la Guerre, de la Roussière, Sarrebourse, de Monti, de Martel, Forget, Geslin, Pichelin, père et fils, de Menou, ancien gouverneur du château de Nantes, et son fils, morts tous deux durant le voyage, Rousseau, Cotel.. .....

Je m'arrête par une raison bien simple, c'est que les autres noms ne me sont pas assez connus. Mais pourquoi ne dirais-je pas : *Ab his disce aliòs*? Je n'en vois pas du moins auxquels je puisse, de notoriété, appliquer soit les reproches, soit les leçons que M. Campardon adresse, sans exception, à leur mémoire. Peut-être une connaissance plus approfondie des hommes secondaires, qui avaient à cette époque figuré à Nantes, permettrait-elle de faire quelques exceptions. J'aime mieux dire avec le guide du Dante :

« *Non ragionam' di lor', ma guarda, è passa.* »

Citons, avant de terminer cette lettre, déjà longue, quelques lignes extraites du résumé de la relation du 1er messidor dont aucun des dix signataires ne figure dans le relevé ci-dessus.

« Les Nantais sont restés détenus rue Charonne, faubourg Antoine, au Petit-Bercy, à la Folie-Renaud et ailleurs, jusqu'au cinq » thermidor, époque remarquable, à laquelle ils ont été réunis, » maison de l'Égalité, ci-devant collége du Plessis, rue Jacques.

» Vainement pendant six mois ont-ils demandé leur jugement ; » vainement plusieurs d'entre eux ont-ils publié des mémoires » justificatifs, vainement l'opinion publique s'est-elle favorablement » prononcée sur eux..... ils ne sont pas encore libres... Le comité

1 Rel., page 18.
2 Rel., page 3.
3 Rel., page 20.

» révolutionnaire de Nantes avait besoin d'éloigner la révélation de » ses attentats contre la République.

» On n'ignore pas que ce comité s'est couvert de tous les crimes; » qu'il a exercé des concussions horribles ; qu'il a taxé la vie et la » liberté des citoyens ; qu'il a commis des actes caractérisés par » le plus effroyable arbitraire.

» Comment se fait-il que les Nantais ne soient pas encore rendus » à la liberté ? Le comité de Nantes a-t-il, oui ou non, donné » l'ordre de les fusiller...? [1] Le comité les envoyait-il à Paris ?... » Devaient-ils être assassinés sur la route ?... Qui donc a voulu les » perdre? Des monstres qui ont fait périr dans les flots d'innom- » brables victimes. Quel bras retient le glaive de la loi suspendu » sur la tête du comité? Ses victimes languissent depuis onze mois » dans les fers..... Qui donc recule devant elles le jour de la » justice ? »

Du 8 octobre 1793, jour de l'arrivée de Carrier à Nantes, au 27 novembre de la même année, date du départ des cent trente-deux Nantais de la maison de l'Éperonnière, il s'était écoulé quarante-neuf jours. Mais la plupart d'entre eux étaient déjà arrêtés et détenus depuis longtemps, et par conséquent antérieurement à l'arrivée de Carrier; aucun d'eux n'avait donc pu *obéir à quelques-uns de ses ordres*, si ce n'est à celui qui les envoyait à une mort presque certaine. Quand cette vérité ne serait pas mise hors de doute par le rapprochement des dates, l'énergique appel à l'opinion publique que nous venons de citer, avant le jugement du proconsul et de ses principaux agents, prouverait suffisamment qu'il n'y eut jamais de complicité, même morale, entre ces malheureux proscrits et leurs bourreaux.

A la vérité ils terminent cet appel en exaltant à propos du 5 thermidor « les espérances que le généreux dévouement des représen- » tants du peuple et la sublime attitude de la Convention viennent » de donner à la République ; » mais combien d'hommes dans la malheureuse France d'alors, bien que libres encore, je veux dire non enchaînés, assis à leur foyer, entourés de leur famille non décimée, respirèrent pour la première fois depuis longtemps avec bonheur et versèrent des larmes de joie et de reconnaissance en apprenant la fin de cette horrible tourmente. Qui s'étonnerait donc du langage de nos compatriotes, quand on sait que ces voix sortaient du fond d'un cachot, que ces accents étaient ceux d'hommes qui avaient subi toutes les tortures racontées dans cette lamentable relation, qui, un jour, par exemple, comprimés dans cette étroite chapelle d'Angers où ils passèrent plusieurs jours, mangeaient leur pain noir et moisi, faute de place, sur l'autel où agonisait sous leurs yeux un jeune homme de vingt ans, leur compagnon

1 M. le comte Jules du Fou, fils d'un des cent trente-deux, a rencontré à Hambourg en 1820 la personne qui avait reçu à Angers l'ordre de les fusiller et qui avait refusé de l'exécuter.

d'infortune [1]; qui s'étonnerait, dis-je, que ces hommes invoquassent le nom d'une forme de gouvernement libre pour protester contre la plus affreuse tyrannie, et appelassent contre-révolutionnaires ceux qui avaient substitué au rêve de liberté de 1789 le sanglant despotisme de 1793?

Bien que je ne connaisse le livre de M. Campardon que par le résumé de M. de Barthélemy, je me crois autorisé à dire que ce triste épisode de nos discordes civiles n'a pas encore trouvé son historien. J'ai tenu cependant à puiser principalement mes éléments de réfutation dans une publication émanée de la minorité la plus vive des cent trente-deux Nantais. Le récit de M. Mellinet, que je n'ai pas sous les yeux, n'a pas satisfait tout le monde. Celui de M. Campardon ne plaira à personne. Quant à mon droit de protester contre les assertions de ce publiciste, n'est-ce pas un devoir, puisque le nom de mon aïeul se trouve inscrit, non sur la liste des quatre-vingt-dix-sept jugés à Paris, — il avait trouvé le repos dès la quatrième étape, — mais sur celle des cent trente-deux partis pour ce funèbre voyage. Combien d'habitants de Nantes et de ce département partagent avec moi le droit que je revendique et le devoir que je voudrais pouvoir accomplir, sinon avec plus de piété, du moins avec plus de talent! J'ose dire, toutefois, que c'est en leur nom comme au mien que je vous adresse cette lettre avec la prière de l'insérer dans votre prochain numéro. J'aime à espérer que mes intentions, tout au moins, ne seront désavouées par aucun d'eux.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Rédacteur, etc.

Js DE LA PILORGERIE.

Auverné, 15 mai 1862.

En publiant l'extrait suivant de l'acte d'accusation des cent trente-deux Nantais, que nous empruntons au No 17 du *Bulletin du tribunal criminel révolutionnaire*, nous cédons au désir de plusieurs de nos honorables concitoyens, intéressés aussi eux à prouver que si, parmi les prisonniers, plusieurs avaient appartenu au parti fédéraliste, ou même avaient rempli des fonctions sous le régime nouveau, le plus grand nombre n'avaient jamais eu aucune part aux choses et aux idées du jour et professaient des principes qui y étaient tout à fait opposés.

(Note de la Rédaction.)

« On n'ignore pas que le fanatisme est une des principales branches de la contre-révolution, et que ce monstre a fourni aux ennemis de la liberté des armes d'autant plus dangereuses, qu'en fascinant les yeux du peuple, sous le spécieux prétexte de la défense d'une religion attaquée par les principes de notre révolution, elles offraient à ses ennemis un succès certain dans les divisions intestines.

1 *Rel.*, p. 14.

Il paraît qu'il a existé à Nantes, comme dans beaucoup d'autres départements, une classe de ces intrigants fanatiques, qui, de concert avec les ennemis de la révolution, ont employé tous les moyens qui étaient en leur pouvoir, pour égarer le peuple par le prestige de la superstition, et le porter, par cette manœuvre perfide, à des soulèvements contre-révolutionnaires.

François Pouchet, Guillaume Cassart, François Cher, J.-B. Lemasne, Pierre Laporte, et René-Alexandre Bourotte, sont prévenus de ces délis fanatiques.

On distingue parmi ces prévenus, François Pouchet, que l'on assure avoir eu des liaisons criminelles avec les prêtres insermentés, et d'avoir servi leur cause.

Cassart est prévenu d'avoir poussé le fanatisme jusqu'à colporter une pétition sacerdotale, qui faillit allumer la guerre civile.

Lemasne, d'avoir tenu chez lui des conciliabules et rassemblements de fanatiques, et notamment d'y avoir recélé des prêtres réfractaires, et d'avoir entretenu des intelligences et correspondances avec les déportés;

Et Bourotte, d'avoir persécuté les patriotes.

La commune de Nantes paraît avoir eu aussi à combattre les manœuvres de la caste nobiliaire, dont une grande partie n'est restée dans la république que pour y conspirer, et servir la cause des despotes en se rangeant sous les bannières de la contre-révolution.

Jacques Gazet, René Martel, René Estourbillon, Marie Pantin, Toussaint Charbonneau, Salomon de Monti, Alexandre Fleuriot et Philippe Biré, sont prévenus de s'être montrés, par leur conduite, les agents du despotisme et de la tyrannie.

Parmi ces prévenus on distingue : 1° L'Estourbillon, ex-chevalier de Saint-Louis, prévenu d'avoir été constamment le partisan de l'oppression, en ne se repaissant l'imagination que de la lecture des journaux et ouvrages les plus contre-révolutionnaires, tels que ceux de l'*Ami du Roi*, la *Gazette de Paris*, et autres feuilles de ce genre, et en se refusant, au mépris de la loi, à remettre sa croix de Saint-Louis, et en répondant, lorsqu'on la lui demanda, avec un ton et une morgue ordinaire à cette classe prétendue privilégiée, que la force seule pouvait lui arracher cette croix, mais que sans cela l'attachement qu'il avait voué à son roi lui aurait fait garder jusqu'à la mort ce gage aussi précieux qu'honorable.

Pantin dit Laguerre, Salomon Monti et Fleuriot, sont tous trois prévenus d'avoir eu des intelligences criminelles avec les brigands d'Ancenis et même d'avoir été membres du comité de ces brigands.

Et enfin Charbonneau d'avoir manifesté son attachement à la tyrannie au point de se vanter d'être parent de Capet.

Une classe d'ennemis de la liberté, non moins dangereuse, ce sont les agents de ces traîtres, qui ont abandonné leur patrie pour se ranger sous les étendards des tyrans coalisés; et ces ennemis sont d'autant plus perfides, que par leurs manœuvres souvent couvertes du manteau du patriotisme, ils entretiennent dans l'intérieur un foyer de contre-révolution, tandis qu'ils fournissent aux ennemis intérieurs tous les moyens nécessaires pour les aider à déchirer le sein de leur patrie.

La commune de Nantes paraît aussi avoir eu à redouter les attaques de cette classse de conspirateurs.

François-Marie-Joseph-Raymond Maublanc, Latoison, François Poirier,

Henri Soquet, Varsavaux et Bruneau, sont prévenus d'avoir entretenu des intelligences avec les émigrés et d'avoir été leurs agents.

Parmi ces prévenus, on remarque Maublanc père, négociant qui a un de ses fils émigré auquel il est présumé avoir fourni des secours en argent.

Varsavaux notaire, d'avoir été l'agent de plusieurs aristocrates.....

On sait que la commune de Nantes a été plus qu'aucune autre en butte aux insinuations perfides des conspirateurs de la Vendée.

Les mânes des malheureuses victimes immolées au fanatisme dans cette contrée appellent toute la rigueur de la loi contre les auteurs et complices de cette guerre cruelle qui déchire le sein de la république.

Dreux père, Delaunay, Latour, Arnoult, Pellerin, Malmusse, Fauvel, Pichelin père et fils, et Forget, sont prévenus d'avoir trempé dans cette horrible conspiration, et d'avoir entretenu des intelligences et correspondances avec les rebelles de la Vendée.

1° Dreux père, ex-juge au ci-devant présidial de Nantes, s'est montré constamment l'ennemi juré de la révolution et a contribué à l'insurrection de la Vendée.

2° Delaunay, ex-procureur, a été l'agent des émigrés, et le correspondant du nommé Riger son beau-frère, qui sert dans l'armée des brigands.

3° Latour a entretenu des intelligences très-actives avec ces mêmes brigands et a été membre d'un de leurs comités.

4° Arnous, a été l'un des soudoyeurs de la Vendée; et a eu des liaisons intimes avec Lirot, chef des révoltés.

5° Pellerin, homme de loi, ex-constituant, a, par fanatisme, lâchement abandonné son poste lors de la loi sur le clergé, et a eu aussi des liaisons avec les brigands.

6° Colas, dit Malmusse, a fait passer des fonds dans la Vendée.

7° Fauvel a été l'agent des émigrés, s'est montré le plat valet des chefs des brigands, et s'est, jusqu'au moment de son arrestation, constamment tenu dans leur voisinage.

8° Pichelin père et Pichelin fils ont tous deux tenu chez eux des conciliabules et rassemblements de prêtres réfractaires; ils ont souvent cherché à discréditer les assignats, et ont eu aussi des intelligences avec les brigands.

9° Enfin Forget, ex-auditeur à la ci-devant Chambre des comptes, a fait enrôler l'un de ses domestiques dans l'armée des brigands et a fourni à ces derniers des fonds pour soutenir la guerre contre la liberté.

René-Julien Ballan, Thomas Desbouchaud, Benoît Sue, Alexandre Garnier, Aubin-Léonard Taillebois, J.-B. Reteau, Charles-François-Marie Thomas, Pierre Mercier, Jacques Issotier, Augustin Perrotin, Charles-Joseph Dreux, Théodore Geslin, Pierre-Dominique Chardot, Louis-Luc Tiger, Poydras, Hamon la Thébaudière, Joseph-Marie-Hyacinthe Chauvet, Pierre-Jean Marie, Jean-Clair Mabille, Jean-Antoine Crespin, François-Louis Durocher, Pulchéri le Comte, Devey, Louis Jaillant, Bascher, Henri James, François Briand, François Pussin, Marguerin, Onfroy dit Breville, Speckman, Jacques Bodin Desplantes, Duparc, Jean Alloneau, Nicolas Huguet, Lamé Fleury, Espivent, Hervé, Chaurand, Augustin Hernaud; tous les ci-devant dénoncés sont prévenus de délits différents, mais qui tendent tous au système de contre-révolution; parmi eux on en distingue plusieurs dont les propos et la conduite aristocratique ne permettent pas de douter des intentions perfides qui paraissent les avoir dirigés. »

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Le dîner de Sancho Pança. — Un mot sur *Les Misérables* de M. Victor Hugo. Les colonnes d'Hercule de l'antithèse. — L'Histoire du journal *La Mode*. — *Les Jeudis de Madame Charbonneau*. Le portrait de *Caméléo*. *Marphise, Dunoisin et Maman Vertallure*. Les pendentifs de M. Le Hénaff, à Notre-Dame-de-Bon-Port, de Nantes.

Vous rappelez-vous ce chapitre de *Don Quichotte* où Cervantes raconte le premier repas que fit l'honnête Sancho devenu gouverneur de l'île de Barataria? « Sancho s'assit au haut bout de la table, d'autant qu'il n'y » avait qu'un seul siége et qu'un seul couvert. Alors vint se placer debout » à ses côtés, un personnage qui tenait à la main une baguette de baleine; » puis on enleva une nappe d'une blancheur et d'une finesse sans égales, » couvrant les fruits et les mets de toutes sortes dont la table était chargée. » Un page, faisant l'office de maître d'hôtel, présenta un plat de fruits à » Sancho, mais à peine celui-ci eut-il mangé une bouchée que l'homme à » la baguette ayant frappé un coup sur le plat, on l'enleva avec une » célérité merveilleuse. Le maître d'hôtel approcha aussitôt un autre » mets que Sancho se mit en devoir de goûter; mais avant qu'il y eût » même porté la main, déjà la baguette avait touché le plat, et un page » l'avait emporté aussi lestement que le plat de fruits[1]. » En ce moment, ami lecteur, je ne suis guère moins embarrassé que ce pauvre Sancho. J'ai là devant moi, sur ma table, plusieurs sujets de chronique fort appétissants et qui feraient merveilleusement mon affaire; mais j'ai aussi, debout à mes côtés, un personnage qui tient à la main, non une baguette de baleine, mais une élégante badine de jonc et qui remplit vis-à-vis de moi le rôle que remplissait vis-à-vis de Sancho l'homme à la baguette.

1 *Don Quichotte*, deuxième partie, chap. XLVII.

L'homme à la badine est un garçon de beaucoup d'esprit et de goût, fort de mes amis, et que je consulte volontiers toutes les fois que je veux écrire quelque chose. Il est entré dans ma chambre au moment où j'allais entamer ma chronique.

— Eh bien! m'a-t-il dit, de quoi nous parlerez-vous ce mois-ci?

— Je ne sais trop encore; cependant j'ai bonne envie de consacrer quelques pages aux *Misérables* de M. Hugo. Ce livre fait trop de bruit pour que je ne dise pas au lecteur le bien et le mal que j'en pense, d'autant que j'en pense tout à la fois beaucoup de bien et beaucoup de mal. M. Hugo a publié, en 1840, *Les Rayons et les Ombres*. Ombres et Rayons, voilà en effet ce que l'on retrouve dans tous ses ouvrages, ombres épaisses, rayons splendides. Tantôt les *Ombres* l'emportent et jettent un voile sur le génie du poète; tantôt au contraire les *Rayons* prennent le dessus et révèlent au lecteur charmé des beautés de premier ordre. Dans les premiers volumes des *Misérables*, les seuls qui aient paru, les Rayons et les Ombres luttent entre eux de telle sorte qu'il est encore impossible de connaître à qui demeurera la victoire. En attendant, je ne crois pas que M. Victor Hugo écrive jamais rien d'aussi beau et d'aussi émouvant que la scène où son héros Jean Valjean, n'écoutant que sa conscience et triomphant de tous les sophismes spécieux que l'intérêt propre lui oppose, va se dénoncer aux assises pour sauver un innocent. Je ne crois pas non plus qu'il écrive jamais rien d'aussi mauvais que ce déplorable chapitre où il nous montre Mgr Bienvenu, l'évêque de Digne, écoutant sans mot dire les énormités d'un vieux conventionnel qui proclame 93 le *sacre* de l'humanité (lisez le *massacre*), et qui compare Bossuet à Marat! Ce trait inattendu dessille les yeux de l'évêque qui s'incline et demande au vénérable conventionnel..... sa bénédiction! Dans cette incroyable scène M. Hugo a atteint les colonnes d'Hercule de l'antithèse. J'espère que, satisfait d'être allé aussi loin, il consentira à revenir sur ses pas. Pour lui faciliter ce retour, je ne saurais trop l'engager à relire ses propres œuvres, celles de ses premières et de ses plus glorieuses années. Il y trouvera, par exemple, à propos de 93 et de Montreuil-sur-Mer, — où se passe, en grande partie, le roman des *Misérables*, — cette citation intéressante :

« Quelque bonne volonté que l'on apporte à juger l'époque de notre » régénération, on ne peut s'empêcher de trouver singulière la façon » dont cet âge de raison préparait notre âge de lumières..... Veut-on à la » fois de l'atroce et du ridicule? Qu'on lise une lettre du représentant » Dumont à la Convention en date du 1er octobre 1793 : « Citoyens » collègues, je vous marquais il y a deux jours la cruelle situation dans » laquelle se trouvaient les sans-culottes de Boulogne et la criminelle » gestion des Administrateurs et officiers municipaux. Je vous en dis

» autant de Montreuil, et j'ai usé en cette dernière ville de mon » excellent remède, la guillotine. Après avoir ainsi agi au gré de tous » les patriotes, j'ai eu le doux avantage d'entendre comme à Montreuil » les cris répétés de *Vive la Montagne!* quarante-quatre charrettes ont » emmené devant moi les personnes.....[1] »

L'homme à la badine m'interrompit à cet endroit de ma citation. — Tout cela est fort bien, dit-il, mais vous m'aviez promis de ne parler dans votre chronique que de choses ou d'hommes se rattachant à la Bretagne; et qu'est-ce que M. Hugo a de commun avec elle?

— Sa mère était bretonne, elle était de Nantes; et je connais encore ici bon nombre de ses proches, sans parler de cet excellent marquis du C. D. qui vit toujours et qui est son cousin, comme vous le savez.

Ici, mon ami rongea sa badine, et, pour ne pas augmenter sa mauvaise humeur, je crus devoir aborder un autre sujet. Prenant sur ma table un superbe volume qui étalait sa couverture blanche sur mon tapis noir : Voici, dis-je à mon ami, *l'Histoire du journal* LA MODE, par M. le vicomte E. de Grenville. Je connais peu de livres qui soient plus intéressants. *La Mode* a été créée en 1829 et supprimée en 1855, et pendant ces vingt-six années, pendant surtout les dix-huit années écoulées de 1830 à 1848, elle n'a pas cessé un instant d'être sur la brèche, toujours au plus fort et au plus avant de la mêlée. Son histoire, telle que l'auteur l'a racontée, c'est l'histoire même de cette époque si pleine de mouvement et de vie. En lisant l'ouvrage de M. de Grenville, nous voyons revivre les événements auxquels nous avons assisté; nous les revoyons, non pas arrangés par un historien, c'est-à-dire par un homme qui plie les faits à ses idées personnelles, mais tels qu'ils se sont produits au jour de leur apparition; c'est, si je puis m'exprimer ainsi, de l'histoire en déshabillé, beaucoup plus vraie que l'autre, celle qu'on appelle la grande histoire et qui cache si souvent la vérité sous les amples draperies de son style. Je fais grand cas de l'*Histoire de Louis-Philippe*, par M. V. de Nouvion; j'estime à sa juste valeur l'*Histoire de Dix Ans*, de M. L. Blanc; mais s'il faut vous dire toute ma pensée, je préfère à ces deux livres l'*Histoire* ou plutôt les *Mémoires* du journal *la Mode*.

— Vous avez peut-être raison, me dit *l'homme à la badine;* mais pourquoi choisir ce livre comme sujet de chronique? Pourquoi parler toujours de choses étrangères à la Bretagne et à la Vendée?

— C'est que *la Mode* était bien loin de leur être étrangère. Ses trois principaux directeurs, MM. Alfred Dufougerais, Joseph Walsh et A. Nettement, n'ont-ils pas été, le premier député de la Vendée en 1849, 1850 et 1851, le second directeur des postes à Nantes avant 1830, et le troi-

1 *Littérature et Philosophie mêlées*, par M. Victor Hugo, p. 44.

sième représentant du Morbihan à l'Assemblée législative ? *La Mode* elle-même n'avait-elle pas pour devise notre vieille devise bretonne : *Potiùs mori quam fœdari?*

— Allons, reprit mon ami, je vois que vous êtes incorrigible. Je suis sûr, — et du bout de sa badine il indiquait un joli volume rose placé à côté de l'*Histoire de* LA MODE, — je suis sûr que vous comptez aussi parler des *Jeudis de Madame Charbonneau* et de M. de Pontmartin ?

— Je regretterais d'autant plus de ne pas le faire, que les *Jeudis de Madame Charbonneau* sont un des livres les plus spirituels et les plus courageux qu'il m'ait été donné de lire depuis longtemps. Jamais les ridicules et les travers de nosseigneurs les gens de lettres n'ont été fustigés d'une main plus élégante et plus ferme. Aussi toute la gent littéraire, — *genus irritabile*, — a-t-elle pris feu avec une vivacité extrême : les démentis, les réclamations, les injures ont éclaté de toutes parts. M. Taxile Delord se plaint, M. Legouvé crie, M. Sandeau s'emporte..... M. de Pontmartin a fait face à l'orage avec une dignité parfaite ; il a répondu en galant homme aux innombrables attaques dont il a été l'objet ; il n'a pas déserté le combat, malgré le nombre et l'acharnement de ses adversaires ; et aujourd'hui que voici la bataille terminée, il est permis de dire que son livre a résisté victorieusement à tous les assauts dirigés contre lui et qu'il survivra aux bruyantes colères qu'il a soulevées.

Il mérite de leur survivre en effet, non-seulement à cause du rare talent dont il est rempli, mais aussi à cause des nombreuses vérités qu'il contient. L'auteur, mettant complétement en oubli le proverbe : *Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire*, en dit au contraire à tout le monde, à ses adversaires, à ses amis et à lui-même. Pour être juste, il faut reconnaître que les plus maltraités sont ses adversaires. Mais quoi de plus naturel, et qui songerait à s'en plaindre lorsque ces adversaires s'appellent Paulin Limayrac, Émile de Girardin, Taxile Delord, Arsène Houssaye, etc.? Voulez-vous voir le portrait de quelques-uns de ces grands hommes, celui du petit Limayrac, par exemple, de cet imperceptible rédacteur en chef du *Constitutionnel?* Écoutez : « Caméléo.... »

Ici, mon ami agita violemment sa badine. Je vous en supplie, me dit-il, n'allez pas plus loin, ne touchez pas à ce portrait.

Et me voilà en face du portrait du petit Limayrac, si bien réussi cependant (je parle du portrait), comme ce pauvre Sancho en face de ces perdrix rôties qui lui faisaient venir l'eau à la bouche. « Comment, s'écria » Sancho, je ne puis pas goûter à ce plat de perdrix rôties qui me sem- » ble si appétissant? —De ces perdrix, répondit l'homme à la baguette, » le seigneur gouverneur ne mangera jamais tant que je vivrai.—Et cette » pièce de veau mise en daube ? demanda timidement le malheureux

» gouverneur.[1] » — Et cette excellente page sur le salon de Mme Émile de Girardin? demandai-je non moins timidement, n'en pourrai-je donc rien extraire?

— Peut-être que si, répondit mon ami qui semblait se radoucir, lisez-la et nous verrons.

J'ouvris les *Jeudis de madame Charbonneau*, à la page 84 : « A neuf » heures, nous arrivions rue de Chaillot, dans une espèce de temple » grec, bâti à dix mètres au-dessous du niveau de la chaussée, et où il » fallait descendre comme dans une cave : c'était la demeure de Marphise » (Mme de Girardin) : rien n'y manquait, ni colonnes, ni statues, ni » fleurs, ni tableaux, ni candélabres, ni valets de chambre en habit noir » et en culottes courtes; mais tout cela avait un air accidentel et pro- » visoire que le comte de Saint-Brice, un très-spirituel habitué de la » maison, expliquait en ces termes : — « Chaque fois que j'y retourne, » je crains toujours de trouver les chevaux vendus, les domestiques » renvoyés, le mari parti, la femme séparée, le salon fermé et la maison » rasée. » — M. de Saint-Brice avait dû se rassurer, au moins pour ce » jour-là : le salon était au complet; Marphise, en grande tenue, son » manuscrit sur ses genoux; Dunoisin, son mari; madame Vertallure, sa » mère (Mme Sophie Gay); Olympio, Raphaël et Falconey, les trois astres » de notre ciel poétique; puis les planètes secondaires, Polychrome » (Théophile Gautier), Bourimald (Méry), Mélibète (Arsène Houssaye), » etc.... Dunoisin, pâle, le teint lymphatique, l'œil vitreux, le front dé- » coupé en cœur par une mèche prétentieuse, était déjà et est resté la » personnification la plus exacte de l'homme de génie en carton-pierre, » illuminé par deux quinquets de théâtre. Il y avait en lui du dandy, de » l'enfant trouvé, du charlatan, de l'aventurier, et de l'agioteur. Merca- » det intellectuel, son talent était de faire croire à des idées absentes, » comme ses pareils accréditent des capitaux imaginaires. Il rabaissait la » littérature et la presse en les faisant vassales de l'industrie. Secondé » par l'esprit de son temps, il introduisait dans le monde de la pensée » les agitations, les hasards, les compromis et les mystères du monde de » la finance. Il devait gagner à ce métier, à défaut de considération, » beaucoup d'argent, le plaisir de faire du bruit, de renverser des gou- » vernements, de rêver un portefeuille, et la chance d'être premier mi- » nistre le jour où il s'agirait de mettre la raison publique au défi et la » France en faillite. — Tout le monde, autour de lui, paraissait prendre » sa supériorité au sérieux, même sa femme. Ce n'était pas assurément » un ménage, dans ce sens d'affectueuse et fidèle tendresse que comporte » le mariage pour les petites gens, mais l'association de deux intelli-

[1] *Don Quichotte* loc. cit.

» gences servies par deux paquets de plumes. Ils faisaient profession de » s'admirer l'un l'autre avec un luxe d'étalage qui donnait envie de sus- » pecter la boutique. Quant à maman Vertallure, c'était une dame de » soixante-dix ans qui mettait du rouge, jurait à cœur joie, jouait pas- » sionnément à la bouillotte, avait écrit des romans, s'habillait en cari- » cature et portait sur ses joues fardées le millésime du Directoire. »

Mon ami jouait avec sa badine et souriait : il était désarmé. — Le livre renferme-t-il beaucoup de pages comme celle-là? me demanda-t-il.

— Assurément, répondis-je sans hésiter.

— Eh bien! alors, vous avez raison d'en parler aux lecteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée* et de le leur recommander de toutes vos forces.

— C'est un devoir que je remplis d'autant plus volontiers que la *Revue* a tout particulièrement à se louer des *Jeudis de madame Charbonneau.* Voici en effet ce que je lis à la dernière page du volume : « Cette remarque » tardive m'est suggérée, au moment de mettre sous presse cette der- » nière feuille, par un article de l'excellente *Revue de Bretagne et de* » *Vendée* (février 1862), article signé Edmond Dupré. Je remercierais » plus vivement M. Edmond Dupré si j'étais moins son obligé, et je le » louerais davantage si, depuis bien des années, il ne me comblait des » témoignages de la plus flatteuse sympathie. Il vient de me prouver » qu'il se souvenait de mes romans mieux que moi-même; et bien sou- » vent il lui est arrivé de compléter ma pensée par son interprétation » aussi bienveillante que délicate, de comprendre ce que j'avais tenté de » faire, plutôt, hélas! que ce que j'avais fait. Que M. Edmond Dupré » reçoive ici l'expression de ma reconnaissance! Rendre un légitime » hommage à un écrivain de province qui n'aurait eu qu'à vouloir pour » réussir à Paris, n'est-ce pas la meilleure manière de terminer un petit » livre où j'ai raconté les malheurs d'un écrivain de Paris qui eût mieux » fait de rester en province? »

La badine de mon ami décrivit ici une courbe gracieuse, indice certain d'une satisfaction marquée. — Allons, me dit-il, je vous pardonne encore pour cette fois; mais tenez pour assuré que, le mois prochain, je ne vous permettrai pas de mettre le pied hors de la Bretagne et de la Vendée et de faire comme aujourd'hui l'école buissonnière.

LOUIS DE KERJEAN.

Une église tombe, en un point de notre Bretagne, une autre s'élève, car telle est la merveilleuse fécondité de notre sol catholique, qu'il ne souffre pas les ruines et qu'il se couvre toujours de nouvelles créations. Notre-Dame-de-Bon-Port de Nantes se complète. Après la belle frise dont M. Le Hénaff l'a ornée, voici deux des quatre pendentifs qui doivent

illustrer les gros piliers qui la soutiennent; ils sont dignes du début. L'un réprésente Bethsabée, intercédant près de Salomon, son fils, en faveur d'Adonias; l'autre, Esther au pied du trône d'Assuérus, — deux emblèmes de la très-sainte Vierge, priant pour les pécheurs. — Adonias, frère de Salomon, mais de père seulement, avait été son compétiteur au trône; il conspirait encore; néanmoins il s'adressa à Bethsabée, la mère du roi, pour obtenir, par son intercession, Abisag de Sunam pour épouse. Bethsabée lui répondit : — « C'est bien, je parlerai de vous au roi. » — On sent ici la mère sûre de son empire. Elle vint donc près du roi Salomon qui, la voyant, se leva au devant d'elle et l'adora..... C'est l'action qu'a rendue le peintre. A l'aspect de sa mère, Salomon s'est levé, il s'avance, tend les mains; Bethsabée avec confiance y pose les siennes. — « Parlez, ma mère, dites ce que vous me demandez. » — Telles furent les paroles du fils, et vraiment il semble les prononcer sous nos yeux, tant cette image est vivante. — Pour ce qui est d'Esther, son histoire est connue. Esther est la femme du roi, ce n'est plus sa mère. Esther est la captive élevée au trône, la créature devant son auteur. Esther prie pour les autres, mais elle prie pour elle aussi. La position est bien différente et la scène le fait sentir. Esther, en présence de la souveraine majesté de son maître et de son roi, de celui qui tient en ses mains la vie de ses frères, se trouble sous le poids de sa fragilité, elle s'évanouit. Mais Assuérus, plein de tendresse et de compatissance, oublie sa grandeur et l'étiquette sévère des monarques de l'Orient; il se lève, il se précipite et étend vers celle qui l'implore son sceptre qui rend la vie. — Tout cela est plein d'action, tout est vrai et savant en même temps; la couleur locale est bien observée, et néanmoins elle n'absorbe pas tout; on sent que l'artiste, préoccupé de la grande idée catholique, a donné tout ce qu'il a pu à l'histoire, mais cependant a élevé et généralisé la scène. Esther n'est point une Juive pour nous chrétiens. Esther est une figure, et de même que jamais, aux grands siècles de la foi et de l'art, un artiste n'eut l'idée de donner à la Vierge Marie le type juif, de même M. Le Hénaff nous a fait grâce de ces détails auxquels l'école moderne, incapable de monter plus haut, attache un prix si excessif. Ce type, affecté à Judas le vendeur et l'égoïste, ne pouvait convenir à celle qui s'immole et qui rachète. Félicitons donc M. Le Hénaff de son œuvre, félicitons ceux qui comme nous en jouissent, et aussi ceux dont l'initiative a doté Nantes de ce beau monument. L. de K.

ERRATUM. — *Chronique d'Avril, pp. 333, l. 32-33.* M. de la Villemarqué avait rayé sur l'épreuve les mots : *aussi peu motivée qu'inintelligente,* appliqués à la mine tirée dans les ruines de l'église de Quimperlé, lesquels n'y ont été maintenus que par une erreur tout à fait involontaire. Nous tenons à le déclarer, pour dégager la responsabilité de notre honorable correspondant et celle de la *Revue* elle-même vis-à-vis des personnes intéressées.

DEUX LETTRES INÉDITES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

En fouillant dernièrement parmi les livres d'un ecclésiastique qui a recueilli quelques épaves des anciennes bibliothèques monastiques de la ville de Ploërmel, je mis la main sur un manuscrit de format in-quarto, d'environ six cents pages et qui portait au titre :

DES CARMÉLITTES DE PLOERMEL.

J. M. J.

Tout ce qui suit est tiré des conférences du R. P. Valentin de saint Armel, provincial des religieux Carmes de la province de Touraine, sur les points les plus solides de la vie spirituelle.

Au-dessous, on lisait le nom de la carmélite qui avait patiemment copié ces pieux extraits, sœur Marie-Élisabeth de Jésus.

Comme il était clair, à cause de ce surnom de saint Armel, que le père Valentin était breton, et qu'il avait dû vivre dans ce beau monastère de Ploërmel, où le duc Jean revenant de la Terre-Sainte, avait fondé le premier de nos Carmels, je m'arrêtai à feuilleter ce manuscrit, dans lequel étaient consignés les mystiques enseignements d'un compatriote inconnu. Je dis inconnu, de moi et de mes contemporains; car j'acquis bientôt la conviction que le R. P. Valentin avait été un maître célèbre de la vie spirituelle, dans un

temps où la vie spirituelle comptait, en Bretagne, des maîtres tels que le P. Huby et madame du Houx.

La première « conférence sur la foy et responces propres aux scrupules » porte la date du 5 janvier 1654.

Par bonheur, le titre donné par la sœur Marie-Élisabeth à son manuscrit, n'est pas d'une entière exactitude : « Tout ce qui suit » n'est pas « tiré des conférences du R. P. Valentin. » Après cent vingt-quatre feuillets de ces conférences, on trouve des lettres spirituelles et des opuscules de ce même père Valentin, entre autres une lettre adressée à la célèbre madame du Houx, qui réforma presque tous les monastères de femmes en Bretagne, avant d'entrer elle-même dans un monastère de la Visitation ; cette lettre, difficile à comprendre, est la psychologie du mysticisme le plus quintessencié. On rencontre ensuite deux opuscules et deux lettres du P. Huby ; puis des opuscules et des lettres du P. Eulalius, carme ; du P. Dominique, carme ; du P. Gabriel, carme ; puis au milieu de tout cela, une lettre du P. Surin ; une lettre du B. Jean Falconi ; un entretien de sainte Jeanne de Chantal et deux magnifiques lettres de saint François de Sales, inappréciable joyau de cet écrin un peu mélangé.

Le temps et les moyens de contrôle m'ont également manqué pour reconnaître si les lettres des PP. Surin et Huby et l'entretien de sainte Chantal ont été imprimés dans leurs œuvres. Mais j'ai trouvé dans les rayons de la même bibliothèque qui contenait le manuscrit de la sœur Marie-Élisabeth, deux éditions des lettres de saint François de Sales ; celle de Louis de Sales, huit volumes in-8°, Paris, Hérissant, 1758, et celle de Béthune, quatre volumes grand in-8°, Paris, 1836 ; cette dernière est, je crois, la plus récente et, avec celle de Blaise, Paris, 1822, la plus complète des œuvres du saint évêque de Genève. J'ai pu, sur l'heure, acquérir la certitude que les deux lettres que je venais de découvrir, étaient absolument inédites.

Comment s'est-il pu faire que ces deux lettres si importantes par leur sujet et par leur étendue, aient échappé aux recherches des nombreux éditeurs qui, depuis Frédéric Léonard (1669), ont presque doublé la première publication des lettres de saint François de Sales ?

Il faut remarquer tout d'abord que les trois premiers monastères de

la Visitation en Bretagne, Nantes [1], Rennes [2] et Vannes, sont postérieurs à la mort du saint. Louis de Sales indique soigneusement les sources d'où il a tiré les deux soixante-dix-sept lettres inédites qu'il ajoutait aux recueils précédents; aucune des maisons de Bretagne ne figure sur sa liste. Il est donc certain qu'en 1758, les visitandines bretonnes ne connaissaient point les deux lettres copiées, un siècle auparavant, par la carmélite de Ploërmel; car elles n'eussent pas manqué d'en faire part à Louis de Sales, qui s'était adressé à tous les monastères de l'ordre.

Aussi n'est-ce pas à une visitandine, ni même à une religieuse, que ces lettres semblent avoir été écrites. Il me paraît clair par maintes expressions de ces deux épîtres qu'elles ont été adressées à une femme du monde, qui aspirait à en sortir.

Or, saint François de Sales avait, en Bretagne, une unique mais illustre relation; c'était la duchesse de Martigues, la duchesse de Mercœur, sa fille, puis la duchesse de Vendôme, sa petite fille. Tout le monde sait que le célèbre duc de Mercœur, Philippe-Emmanuel de Lorraine, le glorieux champion de la Ligue en Bretagne, a eu l'insigne honneur de la seule oraison funèbre que saint François de Sales ait écrite et fait imprimer. Ce qu'on sait moins, c'est que les familiarités du saint avec la maison de Martigues et, par suite, avec la maison de Mercœur étaient des plus étroites, et de plus, étaient héréditaires. C'est lui qui nous l'apprend dans la préface du *Traité de l'amour de Dieu :* « Parce que mon père, mon ayeul, mon bisayeul avoient esté nourris pages de très-illustres et très-excellents princes de Martigues, ses pères et prédécesseurs, elle (madame de Mercœur) me regarda comme serviteur héréditaire de sa maison et me choasit pour faire la harangue funèbre. » Une lettre

1 La maison de Nantes fut fondée en 1627. L'évêque de Nantes, Philippe Cospéan, prédicateur célèbre, avait été lié d'amitié avec saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal; cette dernière écrivait de lui: « Le très-bon monseigneur de Nantes ayme cest institut parfaictement; mais de vous je n'oserois escrire ce qu'il en dit; c'est sa douceur et ses délices que de parler de vous et de vous considérer; mais il le faict avec admiracion. C'est une âme saincte et innocente. » Lettre 499. Ed. Béthune.

2 La maison de Rennes fut fondée par la mère Claude Agnès de la Roche, quatrième professe de l'ordre, qui y mourut en 1630. Cette religieuse possédait un volume, qui lui avait été donné par sainte Chantal, et où elle avait, à son tour, consigné des souvenirs personnels; mais elle légua elle-même ce précieux livre à une de ses sœurs, qui l'emporta, à Paris, au monastère de la rue Saint-Antoine, d'où Louis de Sales en eut communication. Il en a retiré plusieurs documents.

du 10 avril 1606, publiée pour la première fois dans l'édition de Béthune, donne aussi des détails caractéristiques. Le saint évêque écrivant à madame de Mercœur pour lui demander grâce et répit en faveur d'un gentilhomme débiteur de la duchesse, ajoute : « Je sçay bien, Madame, combien moy mesme je devrois rechercher les intercessions pour impêtrer pardon, et du retardement du payement de Thorens, et d'avoir tant attendu à faire les actions de grâces que je doi à Votre Excellence, pour la douceur dont elle use en mon endroict pour ce retard. » Bernard de Sales, baron de Thorens, était le cadet des frères de l'évêque de Genève, et le gendre de madame de Chantal. On voit qu'il avait des obligations d'argent à la maison de Mercœur, et qu'il en était traité moins en débiteur qu'en ami.

Ces faits indiquent entre saint François de Sales et toute la famille de madame de Martigues des relations intimes et suivies. Mais madame de Martigues et ses filles habitèrent fréquemment et longtemps la Bretagne, et y recrutèrent le plus grand nombre de leurs officiers. Il n'y a donc rien d'impossible à supposer que quelque dame bretonne de la suite des princesses ait eu pour directeur l'illustre évêque. Ainsi s'explique pour moi cette double circonstance que les deux lettres, sans date et sans adresse, que nous publions aujourd'hui, aient été communiquées à la pieuse carmélite, qui, dans son couvent du fond de la Bretagne faisait collection d'opuscules spirituels; et qu'elles aient en même temps échappé à tous les éditeurs qui n'ont point eu l'idée de chercher des correspondants de saint François de Sales, dans un pays avec lequel il n'avait eu directement aucun rapport.

Quant à l'authenticité de ces lettres, il suffit d'en lire deux lignes pour reconnaître le style parfumé de l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote :* des images, des phrases entières se retrouvent en vingt endroits des nombreux écrits du saint; nous avons fait cette conférence pour la première lettre; mais, par-dessus tout, pourquoi la sœur Marie-Élisabeth aurait-elle frauduleusement inscrit sous ce nom, des écrits qui n'auraient point dû porter cette glorieuse signature ?

S. Ropartz.

I.

Ma fille, demeurés en paix devant nostre Seigneur. Ne vous embarrassés pas, pourveu que vous marchiés dans le chemin de la vertu, quoique lentement : vous ne laisserés pas d'arriver à vostre but. Allez donq avec joie. Mais si vous ne pouvés marcher dans la carrière tousjours avec joie, faictes le au moins avec couraige, et confiés vous en Dieu. Faictes comme ces enfans, qui veulent marcher; mais dès aussy tost qu'ils font quelque faux pas, ils courent à leurs mères, ils se jectent entre leurs bras et sur leurs seins, et s'i tiennent attachez [1].

Travaillés à l'acquisition des vertus, de bonne foy, sans vous embarasser. Laissés vous gouverner à Dieu : servés le selon son goust, et non selon le vostre. Regardés que c'est luy qui vous a placée où vous estes : tenés vous donq comme une statue dans sa niche [2]. Vous estes là pour luy plaire; cela vous doît suffire. Votre divin Maîstre, de tems en tems vous regardera, et jectera les yeux sur vous. Ne désirés point estre autre que vous estes; car si vostre soleil semble s'éclipser, il reviendra bientôst, et vous esclairera de nouveau.

Taschés d'acquérir la perfection qui est propre à ceste vie : ne veillons pas estre trop tost des anges. Soyons de petits poussins sous l'aisle de nostre mère; car nous ne sçaurions pas encore voler. Pratiquons les petites vertus qui nous sont propres, et qui n'ont pas tant d'éclat. Rejouissons nous de nostre propre abjection. Il faut trouver bon que nostre parfum sente mauvais au nez du monde [3] : ne craignons point le jugement qu'il faict de nous. Ne nous abattons point; car, tant que Dieu nous voudra bien faire la grâce de nous tenir de sa main, en nous conservant le désir que nous avons de l'aymer, nous n'avons rien à craindre.

1 Voyez lettre 44. Ed. Béthune.
2 Voyez celle 158 à madame de Chantal.
3 Voyez lettre 112 à mad. de Chantal.

Il ne faut pas aymer nos imperfections; ouy bien l'humiliation qu'elles nous causent. Il ne faut pas se laisser troubler et accabler dans nos misères : il faut tâscher d'en sortir avec paix. Cher mépris que mes imperfections et deffauts m'apportent, je vous ayme! je déteste le mal, et me réjouis de la honte.

Il faut en cette vie se porter, et avec tranquillité. Mais qu'est-ce que nous portons, quand nous nous portons nous mêsme? C'est rien qui vaille. Il ne faut pas que cela nous estone : Dieu ayme les misérables; il regarde ceux qui ne sont rien. Les chetifs et personnes abjectes devienent le trosne de Dieu. Il establit son siége sur une âme qui est vile. Confessons donc nostre pauvreté. Rejouissés vous, ma fille, de n'estre rien, montrés luy vos playes, exposés luy vostre indigence. Parmy les pauvres du monde, celuy qui n'a que des haillons à faire paroistre et des playes à monstrer, s'estime le plus avantagé, espérant que par la descouverte de sa pauvreté, il recevra de plus grandes aumosnes [1]. Tenons nous dans ceste disposicion, devant Dieu : ne luy parlons que de nos misères. Allons à son temple sacré luy exposer ce que nous sommes : mais ne nous abattons pas. Relevés vostre pauvre cœur, quand il tombe : gardés vous d'insulter en son endroict; prenés nouveau couraige, car si vous tombés souvent, vous vous relevés aussy souvent, sans vous en aperseveoir. Ne pressés pas vostre cœur, tenés le au large. Puisqu'il aymeroit mieux mourir que d'offenser son Dieu, il faut aussy plustost perdre toutte chose, que la paix. Marchés donc simplement, et vous marcherés avec joie et confiance.

Tenés vostre cœur au large, et ne le pressés pas trop [2]. Soyés juste envers vostre âme, pour ne la pas accuser, ny excuser trop légèrement : l'un pouroit la rendre orgueilleuse, et l'autre la faire devenir pusillanime [3].

Tant que nous serons ferme dans nostre résolution que Dieu reigne dans nostre cœur, ne craignons point. Ouy, ma fille, ou la mort, ou l'amour! Il faut aymer ou mourir. Que Dieu seul y vive,

1 Voyez lettre 78 à madame de Chantal.
2 Lettre 115 à mad. de Chantal.
3 Lettre 636 à la mère Angélique Arnauld, de Port-Royal.

ou rien du tout : et, tant que ce sentiment sera bien gravé dans nostre cœur, pourquoi nous tourmenter ? Ne voyés vous pas que c'est l'amour propre qui se mesle subtilement de nous donner la torture ?

Je vous exorte, encore une fois, de tenir vostre cœur au large. Dieu mercy, il se porte bien, puis que l'amour l'ayme et qu'il veult tousjours aymer. Rejouissés donc, ma fille, vostre pauvre cœur ; consolés-le dans ses tristesses, fortifiés-le dans ses travaux, recréés-le dans ses emuis, consolés-le dans ses angoisses ; affin que n'estant point abattu, il ressente un nouveau couraige pour servir Dieu. C'est en ceste considération que je vous prie de le tenir le plus joyeux que vous pourrés. Menasgés le, affin qu'il fasse de grands progrez. Songés que l'epoux a choisi le cœur pour en faire son lict de repos ; il faut qu'il soit fleuri. Ce doit estre aussy l'agneau que vous devés offrir en holocauste, et que vous devés aussy immoler à Nostre Seigneur : il faut qu'il soit gras et en bon poinct. Vous sçavés que Dieu reçoit avec plaisir l'offrende qu'on luy faict d'une franche volonté ; allés librement, ma chère fille, vous consacrer à vostre divin Sauveur : donnés luy le sacré baiser de la charité, et continués tousjours à vous humilier profondement, affin que vous l'approchiés sans crainte.

Car je crois que le plus grand moien pour arriver à la perfection est de resevoir Jesus-Christ, pourveu qu'on ait soing de destruire tout ce qui peut luy desplaire. Croiés-moy, ma fille, rien ne me fortifie plus l'estomach que de ne manger que d'une viande qui soit excellente. Nourissés-vous donc de la viande des anges. Il vous fera faire une bonne digestion de luy mesme ; il se communiquera à touttes vos puissences. Il agira en vous, il y operera : ce sera luy qui éclairera vostre esprit, qui echauffera vostre volonté ; et ne sera plus vous qui vivrés, ce sera Jésus-Christ en vous. Et pour resevoir ceste grâce il vous faut repaistre de Jésus-Christ crucifié : c'est luy qui echauffera et fortifira l'estomach de vostre âme, et qui vous préparera et rendra digne de le resevoir souvant. Ne quittés doncq pas vos communions pour les peines et foiblesses que vous sentés, quoyque vous soiés distraitte et que vous soiés en secheresse : tout

cela n'est que dans la partie inférieure; car je sçay que la supérieure est unie à Dieu, et ne soupire que pour luy.

Et puisque vous cherchés vostre divin Maistre, où le pouvés-vous mieux trouver que dans le trosne de son amour? Il veult estre vostre Roy; et ainsy il vous donnera la paix, il fera cesser la guerre, il mettra le calme dans vos puissances et vous fera recueillir. Ne vous esloignés pas de vostre soleil, si vous voulés estre esclairée; c'est une fournaise d'amour où vos tiédeurs seront consumées, c'est un baume prétieux qui guérira vos blessures; c'est enffin, un thrésor de touttes les grâces, qui vous enrichira. Si vous estes dure, vous serés amollie; si vous este seiche, vous serés arrosée; si vous este en tristesse, il sera vostre joie. Bref, Jesus-Christ, dans ce divin sacrement, vous veult estre touttes choses : c'est ceste tablette cordialle que vous devés prendre, affin de vous conforter et de vous conserver de la corruption. Enfin, ce divin Sauveur veult bien estre le gaige de la gloire qu'il vous a promise.

Hastons-nous d'aspirer à ceste bienheureuse éternité : elle approche; le temps passe. Hé! qu'il importe peu, ma fille, que les momens de cette vie soyent fascheux; pourveu qu'à jamais nous loüions et benissions nostre Seigneur! Taschés, ma chère fille, de faire une bonne provision de soumission à la saincte volonté de Dieu. *Amen.*

II.

Ma chère fille, si vous cognoissiés le thrésor qui est enfermé dans l'abandon total que l'âme faict de toutte elle mesme entre les mains de Dieu, pour ne plus vouloir que ce qui luy plaist; vous soupireriés après cest estat et vous ne souhaitteriés rien que d'estre ce que Dieu veult que vous soiés. Que les autres soient elevez comme des seraphins, mon partaige, c'est de me tenir petite et humble aux piés de mon Sauveur : hé bien! je veux m'y tenir contante.

Laissés là tous les raisonnemens et tous les désirs que vostre pauvre cœur voudroit vous suggérer, pour sortir de cet estat. Croiés

moy que dans la maison du Seigneur les emplois les plus vils ne sont pas les moins advantageux. Mais le cœur qui est indifférent dit mesme qu'il ne peut pas envisager les advantages qui s'i trouvent. Je sçay que c'est mon Dieu qui m'ayme, qui ma choési cest employ et ceste manière de vie : je ne veux plus envier l'excellence des autres, mais je me veux perfectionner sans empressement et sans inquiétude. Si je tombe, je ne m'abatterai pas; car le Tout-Puissant me peut relever. Si je suis dans l'obscurité, le Seigneur est ma lumière : que craindrois-je?

Enfin, ny le ciel, ny la terre, ny mesme l'enfer ne me peuvent oster mon Dieu. Je ne souhaite que luy, tout m'est indifférent, je veux aymer touttes choses en Dieu et pour Dieu, j'iray avec luy à la bonne foy, sans trop critiquer : je veux luy obéir dans ce qu'il me demande. Mais pour cognoître sa volonté dans une infinité de choses qui ne me sont pas clairement manifestées, je ne veux point donner la torture à mon pauvre cœur, ny les examiner avec scrupulosité. Je m'en tiendray à ce que me diront ceux que Dieu a establis pour me conduire, et, en paix, je tacheray à suivre ses inspirations. Remarqués que lorsqu'elles viennent du Seigneur, c'est avec douceur et suavité qu'elles nous portent au bien et nous sommes indifferens du succèz; parce que pourveu que nous ayons faict de nostre costé ce qu'il demande de nous, nous demeurons en paix. Au contraire, le malign esprit nous suggère des désirs des vertus avec aspreté, inquiétude, chagrin et empressement : si nous trouvons quelque obstacle, tout à l'heure nous sommes troublez, nous nous empressons. Ne sçavés vous pas, ma fille, que nostre Dieu est le véritable Salomon, qui veult se reposer dans vostre cœur? Bon couraige! quelque foible que soit le cœur, il est bon. Si nous pouvons le placer dans le ciel, nous ne nous troublerons pas des accidens de cette vie. Ne nous affligeons pas, si nous sommes appesantis par le poids de nos mauvaises inclinations : aimons l'abjection qui nous en revient. Vous ne sçavés pas la force de l'humilité, qui change en or très-pur, le plomb de nos infirmités. Ha! quelle saincte métamorphose opère dans l'âme ceste vertu! Faictes que ce baume salutaire nage tousjours dans vostre âme.

Ayés tousjours une grande douceur et affabilité : vous sçavés que l'affabilité est la cresme de la charité. Ayés soin de mesnager les petittes rencontres que Dieu vous présente : mettés en cela vostre vertu, et non pas à désirer de grands travaux; car souvent on se laisse abbattre par un moucheron quand on combat des monstres par imagination.

Ne vous inquiettés point dans la veue des maux et des peines qui vous peuvent arriver; car le Seigneur ne permettra pas qu'ils vous arrivent, ou il vous donnera la force de les porter. S'il vous les envoye, laissés vostre âme et vostre corps en ses benoîtes mains; abandonnés vous à luy, perdés vous en luy, n'aymés que luy, ne veillés que luy, et que touttes choses hors de luy vous soyent indiferantes : et vous cognoîtrés dans le ciel, que bienheureuse est l'âme qui a vescu dans ce monde dépouillée de touttes choses, et qui a rendu homage au grand dépouillement et à la nudité de son espoux attaché à la croix, et mourant affin d'enrichir et de revestir ses espouses bien aymées.

Pour affermir nostre amour pour nostre souverain bien, reveillons nostre foy ; car la prudence de la chair et les raisonnemens de nostre esprit nous nuisent souvent, et nous empeschent de nous jecter à corps perdu, entre les bras de la divine Providence. Nous croyons parce que nous ne vallons rien, que le Seigneur n'aura point soing de nous : ne voyés vous pas la finesse de la prudance humaine qui nous trompe, en nous faisant sortir de l'estat d'une parfaite confiance. Ne faisons point ce tort à sa divine Majesté de raisoner si bassement. Dieu n'est pas comme les hommes, qui ne font cas que de ce qui peut leur estre utile. Je sçay, dira une âme fidèle, que la foy m'enseigne que le Seigneur suporte et reçoit les foibles et les misérables qui se confient en luy. Je veux donc m'y confier et abandonner.

C'est dans la saincte dilection, ma chère fille, qu'il faut bastir nostre demeure ou tabernacle, car il n'y a rien de bon pour nous que d'aymer sans mesure l'amour éternel. Pressés fort, ma chère fille, ce divin Sauveur sur vostre cœur; c'est luy qui l'a scellé et cacheté, affin qu'il soit tout sien.

LA FALAISE DE SAINT-LUNAIRE

(NOUVELLE.)

V.*

LA CHASSE AU CONTREBANDIER.

Il était là déjà depuis dix minutes, qui lui avaient semblé autant de siècles, quand il entendit des pas qui approchaient.

— Ce ne peut être que les douaniers, pensa Louis. Tant mieux, ils m'aideront à transporter chez elle ma pauvre cousine; car il n'y a plus à songer à aller là-bas. — Et il attendit.

Les pas approchaient toujours. Un formidable éclair déchira la nue, et Louis vit à quelques pas de lui un homme qui n'avait point le costume de la douane.

— Qui êtes-vous ? cria-t-il.

— Ami, répondit l'inconnu, qui d'un bond fut auprès de Louis.

— Je ne vous vois guère, dit celui-ci, mais je vous devine : Henri Malcie !

— Louis Lebrun ! fit l'autre.

— Moi-même ! Mais pourquoi êtes-vous sorti de votre rocher ? Si vous aviez rencontré des douaniers.....

— J'en ai rencontré. Je ne suis sorti de mon trou que pour em-

* Voir la livraison de Mai, pp. 357-360.

pêcher Marie d'y venir. Je suis arrivé trop tard..... Pauvre enfant; voyez, elle est sans connaissance !

— C'est moi qui en suis cause, dit Louis. — Et il raconta comment, ayant prononcé le nom d'Henri après le grand cri qu'ils avaient entendu dix minutes plus tôt, il avait causé à sa cousine cet évanouissement subit.

Henri se baissa de nouveau vers la jeune fille, et la soulevant : — Elle est mouillée jusqu'aux os, dit-il; il y a de quoi la tuer.

— Ah ! Henri, répliqua Louis, il faut qu'elle vous aime bien pour avoir bravé un temps pareil !

— Du moins n'aime-t-elle pas un ingrat, je vous le jure !..... Mais, mon Dieu, comme elle est froide ! Partons, Louis, il est grand temps.

— Où allons-nous ? fit Louis.

— Chez le père Brault.

Louis recula. — Y pensez-vous, Henri ?

— Il s'agit de Marie, et le père Brault ne m'en voudra pas de lui avoir sauvé son enfant; si elle reste ici, elle est perdue.

Et ce disant, il enleva la jeune fille comme une plume et l'emporta entre ses bras.

A peine étaient-ils en marche, qu'un bruit de pas, porté à leurs oreilles par le vent, leur révéla l'approche d'une troupe d'hommes. Ce bruit venait droit vers eux; Henri s'arrêta.

— Ce sont des douaniers, dit-il; j'entends le cliquetis de leurs armes.

— Que faire ? dit Louis.

— Les laisser passer.

— Mais ils nous verront !

— Peut-être ! Suivez-moi.

Tous deux, avec leur précieux fardeau, se glissèrent doucement derrière un rocher. Les douaniers étaient tout proches; on entendait leur conversation et on distinguait leurs voix.

— Et vous êtes sûrs, dit l'un d'eux, que le pauvre Roger est tombé à la mer ?

— Oui, mon commandant, répondit-on; c'est lui qui a poussé ce cri.

Les deux jeunes gens avaient tressailli en entendant la voix qui avait fait la question, car c'était celle du père Brault. Elle reprit :

— Pauvre garçon, je le regrette. Mais sans doute il avait encore bu plus que de raison ?

— Probablement. Et par cette affreuse tempête, il fait bon être solide sur ses jambes.

— Diable, oui ! Je ne le sens que trop, car je ne le suis guère, reprit le père Brault. Appuie-moi un peu, Dubois ; cette maudite jambe me tracasse. Mais voyons, parlons raison : vous avez vu des contrebandiers, dites-vous ? Dans quelle direction ?

— Sauf respect, mon commandant, répondit Dubois, j'en ai vu deux. Ils allaient vers le moulin.

Le groupe s'éloigna. Les deux jeunes gens n'avaient entendu que vaguement la fin de cette conversation ; ils se redressèrent doucement et reprirent leur marche, Henri toujours chargé de la jeune fille.

— Allons, dit-il à son compagnon, puisque le vieux est dehors, tant mieux. Vite vers sa maison. Il sera plus facile d'y faire rentrer sans encombre cette pauvre enfant, car il faut absolument qu'elle se réchauffe. Mais il n'y a pas un instant à perdre, ils n'ont qu'à revenir !

— Où croyez-vous donc qu'ils sont allés ? fit Louis.

— Du côté du moulin. Ils se doutent que nous avons abordé et nous cherchent.

Les deux jeunes gens marchèrent quelques minutes en silence. Bientôt ils entendirent une forte détonation. Ce bruit tira la jeune fille de son engourdissement.

— Où suis-je ? dit-elle.

— Silence ! ma bien-aimée, fit Henri en lui posant la main sur la bouche.

Marie devina ce qui se passait et pressa doucement la main d'Henri. Bientôt ils entendirent de nouveau les pas de la petite troupe.

— Les voilà qui arrivent de ce côté, dit Louis, et pas le moindre coin où nous cacher !

— Heureusement il fait bien noir, répondit Henri. Gagnons ce pli de terrain, couchons-nous et ne bougeons pas. Peut-être passeront-ils sans nous voir.

Les douaniers étaient déjà à portée de la voix. Jean Brault, répondant à une question, disait :

— Ma fille ? Oh ! elle n'est pas fille de marin pour rien. Le vent et l'orage la bercent. En ce moment-ci, je vous assure, elle dort joliment. Avant de sortir, je suis allé écouter à sa porte, et je n'ai pas entendu le plus léger bruit. Elle ne se doute pas de ma sortie, et sera tout étonnée demain matin quand je lui dirai que j'ai blessé cette nuit un contrebandier.

— Même qu'il est hors de service pour longtemps, ajouta un des douaniers.

Et ils passèrent.

— Ah ! ciel, Henri, c'est mon père ! dit Marie avec terreur. Il va nous découvrir, nous sommes perdus ! Et puis, vous avez entendu, Henri ? Un de vos compagnons a été gravement blessé. Sauvez-vous, laissez-moi ici, fuyez !

— Vous laisser ainsi, jamais ! D'ailleurs, où fuir ? Ma barque a été brisée sur les rochers.

— Je sais où en trouver une autre, fit Louis. Là, vers la baie, dans une petite crique, près du rocher où vous étiez caché. Mais, de grâce, hâtons-nous, mon oncle peut revenir.

Henri se leva ; Marie essaya de marcher, mais ses forces la trahirent. Elle retomba, tremblant de froid.

Le jeune contrebandier se pencha vers elle. — Tu souffres, pauvre amie, dit-il. Ah ! pourquoi es-tu venue ? Je serai cause de ta mort !

— Non, non, Henri, calme-toi ; ce n'est que l'émotion, la fatigue..... Laisse-moi ici, pars, fuis ! tu n'as que le temps. Si mon père revenait, il tirerait sur toi, il te tuerait !....

Au même instant, Louis, qui s'était mis en observation à quelque distance, accourut disant : — Les voici qui reviennent ! Vite à la barque, ou nous sommes perdus !

— Fuis, mais fuis donc ! s'écriait Marie. J'entraverais ta course, laisse-moi..... Henri, je le veux, je t'en prie.

— Sans toi, jamais ! Nous mourrons ensemble, s'il faut mourir. Et le jeune homme, l'enlevant de nouveau d'un bras vigoureux, prit sa course vers la baie. Louis le guidait.

Mais pendant tous ces débats, les douaniers avaient vu remuer quelque chose dans l'ombre ; quoique fort éloignés, ils jugèrent de leur devoir d'envoyer au moins une balle dans cette direction. La balle perça le chapeau de Louis, sans lui causer d'ailleurs aucun mal.

Après un quart-d'heure de course violente, ils arrivèrent à la barque. Dans le trajet, Marie s'était de nouveau évanouie, et ce n'avait pas été un petit embarras de la descendre le long des rochers abrupts pour arriver à la crique où le bateau était amarré. Enfin, ils en étaient venus à bout. Louis sauta le premier dans la barque, et quand Henri à son tour y fut entré avec la jeune fille, il coupa l'amarre et poussa au large. Le vent d'ailleurs les favorisait. La tempête avait cessé, les nuages commençaient à se séparer, l'obscurité était moins profonde.

Pendant quelques minutes, les fugitifs observèrent un silence profond. Couchée au fond de la barque, Marie était toujours sans connaissance ; Henri tenait le gouvernail, Louis ramait vigoureusement.

Quant aux douaniers, ils n'avaient point encore renoncé à poursuivre ceux qu'ils prenaient pour un second parti de contrebandiers. Après le coup de feu tiré par Jean Brault lui-même et qui ne semblait avoir eu aucun résultat, ils avaient perdu de vue les fugitifs. Ne pouvant croire qu'il eussent tenté de descendre à la mer dans un lieu où la falaise était comme à pic, ils les cherchaient de tous côtés parmi les rochers. Enfin, une idée vint à Jean Brault. Il y avait par là un creux de rocher où il s'était souvent blotti pour épier la venue des contrebandiers; ceux de ce soir auraient bien pu y trouver un refuge. Il y alla voir, mais sans aucun résultat. C'était justement toutes ces recherches multipliées, infructueuses, sans direction commune, qui avaient permis aux jeunes gens d'effectuer sans encombre leur fuite périlleuse.

Quelques minutes passèrent encore. Fatigués de leurs vaines

recherches, les douaniers songeaient déjà à rentrer au poste, quand le vieux Brault, placé en observation au sommet de la falaise, crut apercevoir quelque chose en mer. Comme nous l'avons dit, les nuages se séparaient peu à peu, et les ténèbres diminuaient de minute en minute.

— Holà ! vous autres, cria Brault, venez donc un peu ici.

Les douaniers accoururent.

— Voyez-vous quelque chose là-bas, entre ces deux rochers, à un demi-quart de lieue en mer, plus ou moins ?

Tous les yeux se fixèrent immédiatement dans la direction ainsi indiquée; il se fit quelques minutes de silence; enfin, l'un des douaniers dit : — Parbleu, c'est une barque !

— C'est aussi ce que je pense, répartit Brault; et cette barque ne peut être montée que par nos fuyards. Qui de vous se charge de leur envoyer une prune ?

— Tous ! répondirent ensemble les quatre hommes.

— Soit; allons, tirez; surtout tirez bien.

Quatre coups de fusil partirent en même temps, mais pas une balle n'atteignit l'embarcation; deux furent tomber dans la mer, et les deux autres s'aplatirent contre les rochers.

Ces détonations avaient de nouveau réveillé Marie. Elle se leva en sursaut de toute sa hauteur, et au moment où Henri la saisissait pour l'obliger à reprendre sa première position au fond de la barque, un cinquième coup de feu, mieux dirigé que les quatre autres, atteignit l'infortunée au bras. Elle tomba sur le jeune homme en jetant un cri.

— Morte ! s'écria Henri avec désespoir. Et c'est son père qui l'a tuée ! Louis, poussons à terre; qu'importe la vie sans elle !

— Mais non, Henri; calmez-vous; elle n'est que blessée. Voyons son bras.

Et les deux jeunes gens se penchèrent sur la pauvre Marie. La balle de Brault n'avait fait que labourer les chairs et était allée se loger dans la barque. Henri se hâta de déchirer son mouchoir pour bander la plaie, pendant que Louis la mettait à découvert. Ce bandage n'était pas encore fixé, quand deux autres coups de feu par-

tirent de la falaise, vers laquelle la mer montante les poussait en ce moment-là avec force. Henri fut atteint à l'épaule et Louis au côté. Tous deux tombèrent baignés de sang.....

VI.

APRÈS L'ORAGE, LE BEAU TEMPS.

Six semaines après les événements que nous venons de raconter, nous retrouvons, par une belle soirée d'août, Marie Brault assise auprès de son père devant la maison de la falaise. Le soleil se couche, on le voit descendre peu à peu dans la mer; en partie déjà caché sous l'onde, son disque radieux se balance doucement, jette encore quelques chaudes lueurs d'un ardent éclat, puis s'enfonce et disparaît tout-à-fait, laissant après lui ces belles teintes roses, mêlées d'or et d'opale, qui prolongent le jour et se reflètent longtemps dans l'Océan.

La fille du douanier est encore pâle; ses beaux yeux bleus, si doux, semblent avoir grandi; mais une expression joyeuse anime sa figure : aujourd'hui elle semble heureuse. Jean Brault, au contraire, paraît soucieux; il regarde d'un air distrait tantôt la mer qui clapote aux pieds des rochers, tantôt les goëlands qui de leurs blanches ailes fouettent la cime des vagues et planent longtemps sur la roche où est caché leur nid. Le spectacle de la nature, si belle ce soir-là, ne peut le tirer de sa préoccupation. Mais sa fille s'approche de lui, se penche sur son épaule, l'embrasse :

— Qu'avez-vous, mon père? dit-elle. Vous semblez tout triste. Regretteriez-vous le bonheur que vous m'avez promis? S'il doit faire votre malheur, je n'en veux pas.

— Non, Marie, je ne regrette pas. Mon bonheur, c'est le tien; je t'aime, enfant, comme nul ne t'aimera jamais.... Ah! grand Dieu, quand je me rappelle t'avoir vue là demi-morte, baignée dans ton sang.... et que c'est moi qui avais fait le coup!.... Non, Marie, je ne

regrette rien ! Mais, avec tout cela, vois-tu, c'est plus fort que moi : un contrebandier !...

— Mais, mon père, il ne l'est plus ; il renonce à cela pour vous, pour moi ; désormais il travaillera honnêtement pour gagner sa vie. Et qui sait, ajouta-t-elle, en caressant son père de la main, qui sait si nous ne l'amènerons pas un jour à endosser l'uniforme de la douane, à vous remplacer enfin ?...

— Un contrebandier devenir *gabelou,* comme ils disent.... mais, ma pauvre enfant, c'est impossible !

— Mais enfin, mon père, que diriez-vous s'il le faisait pour moi ?

— Je dirais.... je dirais.... que j'aime autant qu'il ne le fasse pas. Il y aura encore longtemps de ses camarades dans la contrebande. Entre ses anciennes amitiés et ses nouveaux devoirs, j'aurais trop grand' peur qu'il ne mollît.

— Ah ! mon père, vous lui faites tort, s'écria Marie. Il est bon, il est loyal, vous ne pouvez le nier : quand il acceptera un devoir, il le fera jusqu'au bout !

Elle était, en disant cela, tout animée ; à ses joues un peu pâlies le sang était monté. Mais cette émotion fit bien vite place à une autre, quand elle vit un beau terre-neuve accourir vers elle et lui lécher joyeusement les mains.

— Bien, bien, Roc ! Où est ton maître ? fit-elle en flattant le bel animal.

Roc tourna la tête : et au même instant Henri parut, salua Brault, baisa la main que lui tendait la jeune fille, et s'assit.

— Êtes-vous allé à la ville, Henri ? dit le vieillard d'un air inquiet. En rapportez-vous quelque nouvelle ?

Henri fit un signe de tête en montrant Marie.

— Allons, fille, reprit le douanier, il fait beau ce soir : va nous chercher la table et la soupe, nous mangerons ici. La brise nous donnera plus d'appétit.

Marie entra à la maison, suivi de Roc, qui s'était constitué son garde-du-corps.

— Hé bien, Henri, êtes-vous allé à la douane ?

— Oui. On refuse votre démission, monsieur Brault.

— Comment cela? Je ne comprends pas....

— On m'a répondu que quand on aurait trouvé un homme capable de vous remplacer, on verrait à examiner votre offre; que jusque-là, quoi qu'il arrive, il vous faut rester tranquille et continuer vos fonctions.

— Mais ils savent pourtant que ma fille va épouser un contrebandier!

— Je l'ai été, je ne le suis plus, et ne le redeviendrai jamais, répondit Henri. Ah! monsieur, si vous l'aviez voulu, j'aurai déjà depuis trois ans quitté ce métier, où je n'étais, comme vous le savez, entré qu'à regret. Maintenant de ce côté-là, tout est fini. Vous m'avez entouré de soins depuis ma blessure, vous m'avez sauvé la vie, vous allez me donner bien plus encore. Comblé par vous de tant de bienfaits, si j'allais en retour remplir votre vie d'amertume et de douleur, je serais un monstre d'ingratitude... Grâce à Dieu, je ne le suis pas!

— Je le sais, je le sais, Henri, vous avez le cœur noble, et je n'ai pas du tout songé à vous offenser. Seulement, vous comprenez ma position vis-à-vis de mes supérieurs et de mes compagnons; mon honneur me prescrivait d'offrir ma démission.

— Soit; mais enfin, on la refuse, voilà le fait.

— Eh morbleu, j'en suis ravi! J'ai fait ce que je devais, et je conserve ce métier qui est ma vie... Marie, le souper! j'ai grand faim.

— Encore un instant, je vous prie. On m'a dit de plus.....

— Quoi donc?

— Que l'on espère vous voir longtemps garder votre service; mais l'autorité désire que vous formiez un sujet capable de vous suppléer en cas de besoin; sous cette condition, elle s'engage dès à présent à nommer pour votre successeur celui que vous présenterez, et seulement quand vous voudrez vous-même vous retirer.

— Hum! ils me la donnent belle, ma foi, avec leur sujet. Ils croient sans doute que cela se trouve dans le pas d'une vache! Faudrait un fameux finaud pour apprendre toutes mes rubriques. Tant pis pour eux, cela les regarde, qu'ils cherchent eux-mêmes!

— Je vous aiderai à chercher, si vous voulez.

— Vous, Henri? vous ne trouverez pas.

— Je crois pourtant avoir trouvé.

— Qui donc?

— Moi.

— Vous?... Pas possible!

— Je vous dois le bonheur de ma vie. J'ai cherché comment je pourrais payer une telle dette : je n'ai rien trouvé de mieux.

— Marie! Marie! criait le père Brault éperdu. Marie accourut.

— Arrive! arrive donc, Marie! Embrasse-moi! embrasse-le! embrassons-nous, mes enfants! Tu avais raison : il reste avec nous; il veut être douanier, et il le sera.... Après moi, bien entendu! C'est à dire que, Dieu merci, ajouta le bonhomme gaîment, ce ne sera pas encore tout de suite. Oh! mes enfants, je vous le promets, nous serons heureux tous les trois!

Et il réunit les deux gens dans une paternelle étreinte.

— Dans quinze jours la noce! continua-t-il; et en avant les violons! et je danserai, corbleu! je danserai! Et si ma maudite jambe me tracasse, je l'enverrai ci-dessous dans la mer, comme je l'en menace depuis longtemps, et je m'en ferai faire une toute neuve pour la circonstance! Allons, Marie, à souper, vite!... Attendez-moi un instant, je vas chercher de bon vieux vin pour arroser vos fiançailles, enfants! d'autant qu'il souffle ce soir une diable de brise, capable de vous dessécher le gosier.

Les deux fiancés restèrent seuls.

— Merci, Henri, dit Marie, oui, merci mille fois de ce que vous faites. Je ne m'y trompe pas, croyez-le, je sais que c'est un sacrifice. Pour connaître toute l'étendue de votre affection, je n'en avais pas besoin : comment vous prouver la mienne?

— En m'aimant toujours comme aujourd'hui, chère Marie; je ne demande rien de plus. Et surtout ne me remercie pas de ce que je fais pour toi, car je n'ai ni ne puis avoir d'autre joie que la tienne.

La jeune fille, vivement émue, lui tendit la main, qu'il couvrit de baisers, pendant qu'elle-même de l'autre main essayait de cacher

les larmes qui coulaient malgré elle; mais c'était de douces larmes que celles-là.

VII.

PAUVRE LOUIS.

Le père Brault reparut au même instant.

— Et pour qu'il ne manque personne à la fête, dit-il, voilà Louis.

Les deux fiancés se regardèrent avec embarras. Tous deux savaient les sentiments de Louis pour sa cousine; tous deux se rappelaient son abnégation, son généreux dévouement dans la mémorable nuit du 16 juillet. Sa présence était une ombre et presque un reproche à leur bonheur : il n'y a que les égoïstes qui puissent être heureux et à l'aise devant ceux qui souffrent.

Louis s'était approché d'eux.

— Ma cousine, dit-il gravement, je suis heureux d'être le premier à vous féliciter de votre bonheur.

— O Louis! s'écria Marie, jamais je n'oublierai votre générosité, votre dévouement! Jusqu'à la mort je vous aimerai comme un frère chéri....

Louis prenant sans répondre la main d'Henri : — Vous êtes heureux, vous, Henri, dit-il. Puissiez-vous l'être longtemps! Je ne vous en veux pas, car vous êtes un brave cœur.

— Pauvre garçon! il t'aimait, dit le vieux Brault bas à Marie.

— Peut-être, mon père; son chagrin me perce le cœur.

On se mit à table; le souper fut d'abord triste. Henri et Marie, à cause de Louis, n'osaient se regarder; cette gêne leur pesait. Louis ne disait mot, visiblement absorbé par une émotion puissante, douloureuse, qu'il avait peine à contenir. Une lutte cruelle, en effet, déchirait son âme. Il était comme un voyageur mourant de soif entré dans un frais jardin, qui voit pendre au plus bel arbre un fruit délicieux dont il espère rafraîchir sa lèvre, et se le voit presque

aussitôt ravir, non par un inconnu, mais par un compagnon de route, par un ami. Tout le bonheur qu'avait rêvé sa jeunesse était là devant lui... et il était à un autre! En vain s'efforçait-il d'écarter cette idée désolante; à chaque instant elle revenait, retombait sur son cœur et l'étouffait comme une masse de plomb.

Aussi le père Brault qui, par bonté naturelle et par amitié sincère, avait entrepris de distraire le jeune homme et de le faire causer, perdait tous ses frais. Si bien que le pauvre bonhomme, affligé, déconcerté, eut recours à un argument suprême, la bouteille. Il versa à la ronde de grandes rasades d'un vin vieux et généreux, vraiment excellent. L'argument agit d'abord sur son auteur : le père Brault reprit son aplomb, sa gaîté, et se mit à faire défiler devant ses convives, qui la connaissaient de vieille date, la longue suite de ses histoires de bord et de ses aventures de douane, lardées d'une foule de grosses plaisanteries et de calembours impossibles, dont le narrateur ne manquait jamais de saluer le passage lui-même d'un large éclat de rire.

Bientôt cette bruyante gaîté parut agir sur Louis Lebrun. D'abord il écouta sans rien dire, puis il sourit, puis il rit aux éclats de rire du père Brault; puis de temps en temps il paya ses calembredaines de même monnaie. Enfin il se mit lui-même à raconter des histoires de même nature, mais d'une date un peu plus fraîche et d'un intérêt plus vrai, avec un entrain, une verve et une gaîté vraiment étonnantes. Tout le monde remarqua ce changement, le père Brault jubilait :

— Pauvre garçon, murmura-t-il entre ses dents, je suis vraiment charmé de le voir secouer un peu sa tristesse. Faut espérer qu'à la fin il se fera une raison... Et puis, il est vrai aussi, ce diantre de vin est bon!... Allons, Louis, encore un coup, mon garçon.

Louis tendit son verre sans hésiter, le vida sans sourciller, à petits coups, en vé ritable amateur, et reprit tout en buvant le fil de ses récits. Ce n' est pas le vin pourtant qui l'excitait; il n'avait pas l'air non plus d'un homme qui parle seulement pour s'étourdir; on eût dit plutôt un brave qui a pris sa résolution, et qui attend en riant, en plaisantant, le lieu et le moment de l'exécuter.

Henri et Marie ne s'y trompèrent pas. Ils avaient remarqué que quand, par hasard, le regard de Louis croisait celui de sa cousine, son œil brillait d'un feu sombre. Tous deux, chacun à part soi, se demandaient avec anxiété quelle pouvait être l'idée de Louis.

Parmi les rasades et les récits de Brault et de son neveu, la soirée s'avançait. Quand Lebrun se leva pour partir, il était déjà minuit. Il secoua cordialement la main d'Henri et celle de son oncle. Marie lui tendit la sienne en disant affectueusement ;

— Au revoir, cousin... au revoir, frère !

— Adieu, cousine, lui répondit-il gravement.

Et elle sentit sur sa main tomber une larme brûlante. Au même instant Louis sortit, ferma la porte, et s'élança au pas de course vers le village en suivant l'étroit sentier de la falaise qui bordait la mer.....

. . . . . .

Quinze jours après, les cloches de la paroisse sonnaient joyeusement le mariage de Marie Brault et d'Henri Malcie. C'était une fête pour tout le monde, car tout le monde les aimait.

— Un beau couple ! disaient les femmes.

— Deux braves cœurs ! disaient les hommes.

Le père Brault était rayonnant.

Louis Lebrun n'assistait point au mariage.

Le soir où nous l'avons vu quitter son oncle, en retournant à son village, il lui était arrivé un étrange accident. Voici du moins comme il le contait.

En courant par le sentier du haut de la falaise, à mi-chemin du village ou à peu près, le pied lui avait manqué dans un endroit où la roche surplombe la mer, et il était tombé dans les flots. Bon nageur comme tous les hommes de la côte, il s'était assez longtemps soutenu sur l'eau, mais sans pouvoir aborder, parce que la roche en cet endroit est presque à pic. Ses forces commençaient à s'épuiser quand le recteur de la paroisse passa lui-même dans le sentier en revenant de voir un malade, dont le fils avait voulu le reconduire jusqu'au bourg.

La lune, quoique voilée de nuages, perçait la nuit d'un demi-jour ;

tous deux, sans pouvoir reconnaître Louis, distinguèrent de suite un homme en lutte contre les flots; tous deux eurent une même pensée : le sauver. Le recteur, ancien marin, connaissait parfaitement cet endroit de la côte. Il descendit avec précaution le long des rochers, de manière à s'approcher le plus possible du malheureux qui se noyait. Son compagnon, qui le suivait, avait sur lui un bout de corde; le recteur s'y attacha par la ceinture et se jeta dans l'eau. Il atteignit Louis non sans danger. Grâce à la corde dont il était lui-même soutenu, il parvint à le hisser sur une saillie du rocher, puis de là, aidé par son compagnon, jusqu'en haut de la falaise; et tous deux l'ayant reconnu le ramenèrent enfin chez lui. Comme il ne s'était pas blessé dans sa chute, et avait d'ailleurs un corps de fer, il en fut quitte pour un bain forcé et se trouva remis au bout de deux jours.

Nous disons un bain forcé, parce que Louis nommait ainsi sa mésaventure; mais en narrateur fidèle, nous devons avouer qu'il ne manquait pas de gens dans la paroisse pour soutenir que la chute qui avait causé ce bain était un acte parfaitement délibéré et volontaire. Louis, nous le répétons, n'en convenait pas. Seulement, dès qu'il fut sur pied, il eut un long entretien avec le recteur, et six jours après il s'embarqua sur un bâtiment qui allait aux Grandes-Indes faire un voyage de trois ans.

Dans cette longue et périlleuse traversée, sous ces brûlantes latitudes, sans doute il espérait rencontrer la distraction, l'oubli....

Il trouva la fièvre jaune, qui l'emporta.

VIII.

BONHEUR D'HENRI.

Nous pourrions nous arrêter ici. Nous avons marié ensemble nos deux héros, ce qui est évidemment le but de tout récit de ce genre bien ordonné; et quiconque a atteint le but a le droit de se reposer.

Toutefois, comme nous nous piquons de conscience et d'exactitude, et que nous ne plaignons point notre peine pour satisfaire nos lecteurs, nous allons leur faire connaître ce que de nouvelles recherches nous ont appris sur le sort ultérieur des personnages de cette véridique histoire.

Jean Brault ne garda point aussi longtemps qu'il comptait le commandement du port de Saint-Lunaire. Trois ans après le mariage de sa fille, chassant avec trop d'ardeur son gibier ordinaire, le contrebandier, il fit une chute grave dans les rochers, qui n'eût cependant pas mis sa vie en danger, si elle n'avait eu pour résultat de faire rouvrir la plaie de sa chienne de jambe. On était au fort de l'été, la gangrène s'y mit, et bientôt le pauvre douanier expira après de cruelles souffrances, supportées avec cette patience gaie et vaillante, plus difficile à atteindre que l'héroïsme des champs de bataille. Jean Brault avait été toute sa vie l'homme du devoir, il le resta jusqu'au bout. Sur son lit de mort, comme sur la falaise confiée à sa garde, il voulut donner l'exemple : par son ordre, le poste de douaniers en grande tenue escorta le prêtre qui lui apportait les derniers sacrements. Il conserva ainsi jusque là cette brusquerie joviale, qui avait été l'un des traits de son caractère.

— Dépêchons-nous, dit-il à son confesseur, de mettre mes papiers en règle : je ne veux pas être pris là-haut pour une marchandise de contrebande !

Il fut enterré dans le cimetière paroissiale de Saint-Lunaire, où l'on voit encore sa tombe, que les douaniers désolés foudroyèrent au jour des funérailles de toute leur mousqueterie, et sur laquelle la pauvre Marie en pleurs vint souvent prier.

Cette mort mettait Henri en présence d'une situation qui ne laissait pas d'être embarrassante. Quand il avait promis à Jean Brault d'endosser l'uniforme de la douane, il avait été complétement sincère. Pouvait-il d'ailleurs, en ce moment-là, voir autre chose que Marie? Bientôt la réflexion était venue. Presque tous ses camarades de l'association du capitaine Renaud et le capitaine lui-même continuaient de plus belle la contrebande. Se faire

douanier, c'est-à-dire tourner contre eux tout ce qu'il avait appris de leurs stratagèmes et de leurs caches, pendant qu'il était un des leurs, lui semblait une véritable trahison. Il songeait avec effroi à telles ou telles circonstances qui n'avaient rien d'impossible ; il se voyait engagé dans une poursuite contre le capitaine Renaud, tirant sur lui sans le savoir, tuant ou blessant cet homme même qui l'avait secouru, lui et sa mère, quand tout les abandonnait, et qui l'avait constamment traité comme un ami et un fils. Il ne pouvait soutenir cette idée.

Pourtant, pendant la vie de son beau-père, il s'était assez promptement rassuré. Avec cette délicatesse dont les bons cœurs ont le secret, même quand ils battent sous une rude écorce, Jean Brault avait compris de suite la situation difficile où se trouverait son gendre « entre ses nouveaux devoirs et ses vieilles amitiés, » et il avait résolu de la lui éviter. Il lui avait enseigné théoriquement tous ses tours de métier, toutes ses *rubriques*, comme on apprend aux soldats à faire l'exercice, la charge en douze temps et la manœuvre, sans les mettre en face de l'ennemi. De même le vieux douanier, convaincu que son gendre exécuterait parfaitement, dès qu'il en serait besoin, ce qu'il lui avait enseigné, n'hésita pas à le dispenser de la pratique et même de l'habit vert de la douane.

— « Il sera toujours, pensait-il, assez tôt pour lui de l'endosser à ma mort, et cela lui donnera le temps de se familiariser avec cette idée. » — Car il était toujours convenu avec l'administration que son gendre aurait la survivance. Pensant la mort de Brault éloignée, celui-ci avait fini par n'y plus guère songer.

Maintenant tout était changé : il fallait opter. Entre sa promesse à Brault et sa vive amitié pour Renaud, Henri restait partagé. Marie, quoiqu'elle eût à quelques mots deviné ses incertitudes, s'abstenait d'intervenir. Elle tenait peu à voir son mari douanier, mais beaucoup à ne pas le revoir contrebandier. Si le premier n'arrivait pas, elle craignait l'autre, mais à tort. Henri ne rêvait rien de semblable. Il songeait seulement à trouver quelque associé pour entreprendre le commerce de cabotage. Huit jours après la mort du père Brault, il reçut une lettre ; elle était du directeur de la douane. Il rappelait

l'arrangement fait avec le douanier, ajoutait qu'Henri serait nommé dès qu'il aurait fait sa demande, et le pressait de la faire le plus tôt possible, le poste ne pouvant vaquer longtemps sans préjudice. Henri ayant lu cette lettre s'en alla promener seul sur la falaise pour rêver tout à son aise à la détermination qu'il allait prendre. Il rentra, répondit au directeur de la douane et écrivit sa demande, plia sa lettre, la cacheta, partit enfin pour aller à Saint-Lunaire la mettre dans la boîte de la poste.

A l'entrée du bourg, un homme dont le costume annonçait un matelot anglais le fixa longuement puis l'aborda.

— N'êtes-vous pas monsieur Malcie?

— Oui..... et vous?

— Quoi! vous ne me reconnaissez pas, monsieur Henri?

— Tiens, c'est toi, Yvon! Et par quel hasard ici? Je croyais que le capitaine restait actuellement en Angleterre et ne venait plus jamais en personne dans ce pays-ci? Toi cependant, tu ne le quittes pas?

Yvon était l'un de ces Bas-Bretons qui formaient, comme on l'a dit, la garde du corps du capitaine Renaud, dont celui-ci était même l'homme de confiance.

— Non, monsieur Henri, dit-il d'une voix sourde et coupée par l'émotion, non, le pauvre capitaine n'est pas ici; vous ne le verrez plus, hélas!.... Et comme les larmes le gagnaient : — Tenez, lisez, monsieur Henri.

Henri avait d'abord eu l'idée de la mort du capitaine; voyant de son écriture sur l'adresse de la lettre il crut s'être trompé; il ouvrit donc précipitamment et lut :

« Mon cher Henri,

» Quand vous recevrez cette lettre, mon pauvre bâtiment, ballotté ici-bas par tant d'orages, aura jeté l'ancre en un port d'où il ne sortira plus. Je n'ai plus que quelques jours à vivre, ou je suis bien trompé. Voici comme c'est arrivé.

» Nous sortions d'un port anglais avec un beau chargement pour les côtes de Normandie. Il faisait nuit; un de mes Bretons,

qui sans doute avait trop bu à terre dans la journée (les pauvres gens, vous savez, n'ont que ce défaut là), Cornic, tombe à l'eau, je ne sais comment. J'ordonne de mettre le canot en mer; mais comme on tardait et que l'homme était près de sombrer, je me jette dans les flots; je plonge trois fois, je le repêche. Comme la mer semblait devenir mauvaise, je veux rester sur le pont pour surveiller la manœuvre, j'ai fait la même chose cent fois, vous le savez, sans en ressentir le moindre mal; mais ce soir là le vent était de glace. Bref, au bout d'une heure, je me sens trembler, frissonner; je me couche, je suis pris d'une grosse fièvre. Mon second, malgré moi, fait virer de bord, et me ramène à mon domicile à Londres, où me voici sur le flanc depuis déjà une douzaine de jours. D'abord la fièvre a paru vouloir diminuer, puis elle a repris, amenant avec elle engine, fluxion, pleurésie, que sais-je enfin? Tout ce que je sais, c'est que j'étouffe de plus en plus.

» Il y a trois jours, après une nuit des plus agitées, je me suis éveillé avec la conviction que j'en mourrai. Pendant que ma tête me reste, je me suis hâté de mettre ordre à mes affaires; j'ai fait venir un prêtre catholique, c'était le plus pressé, car j'avais une longue revue à faire; enfin depuis hier c'est fait. D'après son avis, j'ai disposé de tous les gains de mon petit commerce pour fonder ici un hospice et une école à l'usage des catholiques anglais. En honneur de vous et aussi d'un autre personnage qui porte votre nom, cet établissement est fondé sous le patronage de Saint-Henri.

» Ce n'est pas tout. Il me reste un autre bien dont l'origine est toute différente. Quand je connus votre père, Henri, j'étais jeune, il se prit d'un grand intérêt pour moi, par des raisons trop longues à vous expliquer. Il voulut me retirer de la contrebande, et comme il était alors dans sa grande prospérité, ne cherchant qu'à faire du bien de sa fortune, il plaça en mon nom une somme de 10,000 fr. dans une maison de commerce d'Angleterre. Avec les bénéfices de cette maison, il espérait me voir faire une petite fortune, qui m'aurait déterminé à changer de métier. Cette maison fit faillite au bout de deux ans. Mais le frère du failli proposa aux associés de lui remettre leurs intérêts, de laisser entre ses mains ce qui restait de

leurs capitaux, s'offrant à passer dans l'Inde pour les faire fructifier et rétablir leurs affaires. Plusieurs, dont j'étais, acceptèrent. Longtemps je n'entendis parler de rien, et j'avais absolument oublié ce fait, quand, il y a un mois, je reçus une lettre signée d'un des plus riches négociants de la Cité, m'avisant que la maison John Wilson, de Calcutta (c'était précisément le nom du frère passé aux Indes), venait d'opérer sa liquidation, où je me trouvais créancier d'une somme de 8,000 livres sterling (200,000 francs environ de votre monnaie de France), déposée à sa caisse où elle était à ma disposition. La spéculation de votre père avait réussi, mais je me promis aussitôt que le succès, comme de juste, serait pour vous. C'était même pour prendre avec vous des arrangements là-dessus que j'avais entrepris le voyage de France, qui m'a si mal réussi. Si je meurs, Yvon vous portera avec cette lettre les papiers qui constatent cette créance et un acte de dotation en due forme. Si je guéris, contre mon espoir, c'est moi que vous verrez.

» Un doute me vient. Malgré toute l'affection que je vous ai montrée et celle que vous m'avez rendue, voudrez-vous accepter ce don (qui n'est pourtant, à vrai dire, qu'une restitution) d'un homme dont vous ne connaissez même pas le nom véritable? Ah! Henri, ma vie est une singulière histoire, et qui l'écrirait ferait un roman. Je voudrais avoir le temps et la force de vous la conter ici; l'un et l'autre me manquent. Mais vous avez foi en ma parole; sachez donc seulement ceci : je ne suis point un aventurier; j'appartiens à une vieille famille de Bretagne, et les motifs qui m'ont jeté dans la contrebande n'ont rien dont je doive rougir. Sous le manteau de cette contrebande largement organisée, j'ai servi à de grandes et belles causes, auxquelles il n'a manqué que le succès. Encore, si tout n'a pas réussi au gré de mes désirs, du moins j'ai ouvert plus d'un sillon, j'ai jeté bien des semences; le bon droit un jour, peut-être, récoltera. Tout cela vous semblera sans doute fort obscur; mais impossible en ce moment de m'expliquer davantage.

» Un mot encore; notre séparation d'il y a trois ans, n'a rien changé à mon amitié pour vous. Vous avez cherché le bonheur où

il est, dans la sainte affection d'un cœur dévoué ; vous avez bien fait. On avait dit d'abord que votre beau-père prétendait vous embaucher dans la douane ; ce fait m'eût été pénible ; et j'ai vu avec plaisir qu'il n'en est rien. Maintenant, vous allez être riche, Henri : sur cette somme qui vous appartient et que je vous rends, — moisson merveilleuse d'une bonne action de votre père, — sur ce fondement béni s'élèvera l'édifice de votre fortune. Je connais assez votre cœur pour savoir que vous l'emploierez bien. Je ne vous recommande personne, car j'ai pris mes précautions pour tous mes Bretons. Seulement, si vous pouvez établir Yvon près de vous, je vous prie de le faire ; il vous aime, il sera bien aise de pouvoir de temps en temps causer de moi avec vous.

» Si j'avais trouvé dans le monde beaucoup de cœurs comme vous, Henri, la mort me serait dure. Mais partout de plus en plus, je vois triompher l'injustice et la sottise. Aussi, n'ai-je qu'un seul regret : c'est de ne pas mourir d'une balle pour une belle cause. Quand Dieu voudra vous retirer d'ici, c'est le bonheur que je vous souhaite. Adieu, ou plutôt au revoir.

» Votre ami,

RENAUD. »

Toutes les prévisions, tous les désirs de Renaud se réalisèrent de point en point.

Henri fut riche, il fut bon, il fut longtemps heureux. Sa femme étant morte l'année dernière, il passa en Italie : il vient d'être, sous un autre nom, fusillé avec Borgès.

Des différents personnages de notre récit un seul survit, le vieil Yvon ; il occupe la petite maison de la falaise, et c'est de lui que nous tenons le détail de ce dernier chapitre.

JACQUES D'ARGOL.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

POÈTES ET ARTISTES CONTEMPORAINS

PAR M. ALFRED NETTEMENT*.

I. — POÈTES.

Le volume que publie aujourd'hui M. Nettement est, sinon le complément, du moins la continuation des deux beaux ouvrages que nous lui devons déjà sur la *Littérature française* de 1814 à 1830 et de 1830 à 1848. Je dis continuation, car le temps qui s'est écoulé depuis la chute de la monarchie parlementaire ne forme point encore une époque complète et que l'on puisse étudier dans son ensemble ; mais, d'ailleurs, quels talents nouveaux se sont produits depuis lors? Quelles sources nouvelles ont jailli dans le champ si fécond naguère des lettres et des arts? Lorsqu'on se reporte aux années du premier Empire, qui voyaient surgir Chateaubriand, Bonald, Cuvier, Gros, Gérard, ou à celles de la Restauration qu'illustraient Lamartine, Victor Hugo, Thiers, Ingres, Vernet, Delaroche, on se demande avec tristesse où sont les successeurs de tous ces beaux génies qui semblaient promettre à la France un

* Un vol. in-8°, Paris, J. Lecoffre, 29, rue du Vieux-Colombier. — Nantes, Mazeau et Poirier-Legros.

grand siècle de plus. Ouvrez le livre de M. Nettement : quels sont les acteurs qui s'y présentent ? C'est encore Victor Hugo se survivant à lui-même ; c'est Paul Delaroche nous disant adieu ; c'est Béranger fredonnant d'une voix cassée des flonflons tard venus, et regrettant les *défauts* de sa jeunesse.

Vous qui sur nous veillez d'en haut,
Rendez-nous quelque bon défaut !

C'est Brizeux, le poète de *Marie*, retrouvant toute sa verve pour chanter l'heure anticipée du départ,

Vers une autre Bretagne, en des mondes meilleurs.

Tous de vieux noms ! Et les nouveaux, quels sont-ils? C'est M. Victor de Laprade, déjà connu avant 1848 ; ce sont MM. Auguste et Léon Le Pas ; ce sont quelques jeunes talents, non moins distingués par leurs sentiments que par leur verve et parmi lesquels nous sommes heureux de compter des compatriotes et des amis [1] ; puis vient M. Pierre Dupont, le poète célèbre des *Bœufs :*

J'ai deux grands bœufs dans mon étable,
Deux grands bœufs blancs, marqués de roux....

Aujourd'hui M. Dupont a perdu ses bœufs et il ne les retrouve plus.

Enfin, nous arrivons à Henri Murger, à Louis Bouilhet, à Théodore de Banville, c'est-à-dire à la Bohême littéraire. Ce qui est triste à penser, c'est que cette Bohême forme aujourd'hui école et que c'est peut-être la seule école qui reste. Aux petits soupers romains, il fallait des Pétrones ; Pétrone est retrouvé aujourd'hui. L'incrédulité et le matérialisme sont devenus une secte, qui a ses patrons et son culte. Faut-il ajouter que cette secte compte des adhérents jusque parmi les sommités sociales : on dit *la sainte Bohême;* en chantant l'ordure, on croit, sur la parole des flatteurs, que le

1 M. Nettement consacre quelques pages très-senties et très-vraies aux *Vendéens*, de notre ami M. Emile Grimaud.

fumier est le *frère des roses*, et l'on pourrit sur ce fumier[1]. — « La Bohême est une maladie, disait Henri Murger à son ami About, et j'en meurs[2]. »

L'étude de cette décadence se distingue dans le livre de M. Nettement par les qualités qui lui sont habituelles, une grande modération, mais en même temps une grande dignité de jugement, une analyse perspicace des œuvres et des caractères, une sûreté de vue que la foi éclaire et que les passions ne troublent pas, et ce parfum de bon sens et de bon goût qu'exhale presque toujours une pensée élevée et droite. Je ne puis citer que quelques traits, mais ils suffiront plus d'une fois pour faire tableau. Ainsi, par exemple, ce crayon de Béranger : — « C'est la satire dans sa verve et la goguette dans sa fine fleur. Voilà bien le faux bonhomme que nous avons connu, avec une simplicité affectée qui laisse percer l'orgueil, une raillerie contenue qui plisse les coins de sa bouche à la fois sensuelle et maligne[3]. »

Et ce n'est pas seulement dans son portrait que Béranger se montre ainsi, c'est dans toutes ses œuvres. Ce conscrit réfractaire, qui n'attend même pas le jour de la bataille pour jeter son bouclier comme Horace, puis qui, le danger passé, se fait le chantre enthousiaste du *Petit Caporal ;* ce libéral de la Restauration, qui, dès le premier jour, suivant son mot, fait *un pacte avec l'orage*, et dont les refrains gaiement haineux servent à allumer les pétards qui poursuivent jusqu'aux pieds des autels ceux qui ne demandent que la liberté de la prière ; ce philosophe, dont toute la morale se résume en Frétillon et Lisette, offre un type d'impudence goguenarde auquel il serait difficile de rien ajouter. — « N'est-ce pas quelque chose d'affligeant, dit M. Nettement, que d'entendre Béranger, déjà septuagénaire, chanter d'une voix chevrotante, —

1 C'est le babil de toutes choses,
De l'éteignoir et du flambeau;
C'est le laid qui devient le beau;
C'est le fumier, frère des roses.
(Vers de M. Vaquerie à M. de Banville.)

2 *Poètes et Artistes contemporains*, p. 499.

3 *Poètes et Artistes contemporains*, p. 172.

aimons vite, pensons vite; au galop, monde fallot, — et parlant encore la langue des poètes érotiques à l'âge où, quand on n'a pas su bien vivre, il faudrait au moins apprendre à bien mourir. »

Tandis que Properce lui-même, le poète païen, proclame qu'il y a deux séjours au-delà de la vie, l'un pour Clytemnestre, la femme coupable et ses pareilles, l'autre où une douce brise rafraîchit les roses de l'Élysée pour Andromède, Hypermnestre et leurs sœurs en vertu, Béranger chantera :

Gaîté persévère,
Amis, votre main;
Lise, emplis mon verre,
Et vite en chemin.

« Quels vers, s'écrie M. Nettement, quels sentiments, quelles idées! Est-ce là savoir vieillir!.... Ajoutez à cela que cette gaieté prétendue ne saurait tromper personne. *Les mots rient, mais la pensée pleure* [1]. »

Et Victor Hugo, à son tour, quel spectacle nous offre-t-il? Hugo, le poète des enfants et des mères, des douces affections, des dévouements sublimes, le chantre inspiré des *Vierges de Verdun*, de *la Vendée*, de *Quiberon*, du berceau du duc de Bordeaux et du tombeau de son père, qu'a-t-il chanté depuis lors? Qu'est-il devenu? M. de Salvandy disait très-justement, le jour où il répondit à sa harangue académique, qu'il était comme les grands fleuves dont les eaux sont toujours plus pures à mesure qu'on remonte vers leur source. M. Hugo a tenu depuis lors à nous faire voir jusqu'à quel point elles peuvent être troubles en suivant leur déclin. — « C'est, dit M. Nettement, parlant des dernières œuvres, une poésie puissante, vigoureuse, énergique, luxuriante, qui remue et captive souvent, qui étonne, éblouit toujours et finit par donner le vertige; mais c'est une poésie sans mesure, sans règle, sans cohérence, sans naturel et sans proportion. Tout y va à l'excès, l'idée, le mot, le sentiment, l'image, le développement, la description. L'*excès, c'est le caractère dominant de M. Victor Hugo;* il ne

1 *Poètes et Artistes contemporains*, p. 88.

s'arrête jamais à temps, et *quand il est allé trop loin, il veut aller plus loin encore*[1]. »

Voilà saisi au vif le Victor Hugo de 1862. — « Je dirai volontiers, ajoute M. Nettement, qu'il est à Racine ce que le Titan de la Fable était à l'Apollon du Belvédère, c'est le colossal en face du grand[2]. » — Eh bien! l'avouerai-je, il me semble qu'ici Victor Hugo est flatté. Lorsque je le vois, par exemple, travestissant la touchante parabole du verre d'eau donné à Lazare, et, pour mieux faire que l'Évangile, substituant à Lazare un pourceau; lorsque je le vois, par amour des contrastes, rapprochant le pourceau de Dieu :

Le pourceau misérable et Dieu se regardèrent....

et que je l'entends ajouter avec un sentiment dont on devrait inférer tout au moins que le poète des *Contemplations* n'admet pas plus que Pythagore l'usage des viandes :

Un pourceau secouru vaut un monde opprimé,

je ne trouve là ni du grand ni même du colossal; je ne trouve que de l'odieux et de l'absurde.

Ailleurs, ce sont les crapauds, ce sont les poux qui obtiennent les préférences de M. Hugo. Les poux, il l'assure, valent mieux que les rois qui leur ressemblent; le crapaud est *laid et bon, grave et songeur;* toujours et par système, c'est l'abaissement du grand et la réhabilitation de l'ignoble; c'est, suivant la remarque très-juste de M. Nettement, le dernier terme de la pensée qui opposa successivement Hernani à Charles-Quint, Triboulet à François Ier, Marion Delorme à Richelieu, Fabiano-Fabiani à Marie Tudor. Si l'âme et le génie se font jour parfois, leurs éclairs subits ne font que mieux ressortir l'obscurité profonde dans laquelle sont tombés la raison et la conscience. — Plus de foi, plus de doctrine, plus même de théorie. Parfois le nom de Dieu revient comme aux premiers jours : — « M. Victor Hugo, dit spirituellement son critique, ressemble aux empereurs romains, qui plaçaient au milieu de leurs faux dieux

1 *Poètes et Artistes contemporains*, p. 244.
2 *Poètes et Artistes contemporains*, p. 245.

l'image de Jésus-Christ [1]. » — Mais ce Dieu pour lequel il avait autrefois tant de prières ferventes, quel est-il à ses yeux désormais ? Ah ! il ne le dit que trop !

Un roi, c'est de la guerre ; un Dieu, c'est de la nuit !

Ce génie si superbe en est venu à ne plus connaître que le *spectre myope et sourd*, comme il disait autrefois, de l'incrédulité. Il ne porte plus dans son cœur, toujours suivant ses vieilles expressions, que le *cadavre pourri*

De la religion qui vivait chez nos pères [2].

Un cadavre ! de la pourriture ! voilà ce qu'il sent en lui ! Toute sa science est de ne rien savoir :

Marchons sans savoir où, parlons sans qu'on réponde
Et pleurons sans savoir pourquoi [3] !

O génie, génie ! voilà donc ton dernier mot, la cécité et l'impuissance ! Mais non, il marchera encore, il raisonnera, il prophétisera *sans savoir pourquoi*. Après avoir renié Dieu, il finira par voir un Dieu dans l'homme :

Misérable homme, fait pour la *révolte sainte*,
Ramperas-tu toujours parce que tu rampas ?
Qui sait si, quelque jour, l'on ne te verra pas
Fier, suprême, atteler les forces de l'abîme,
Et, dérobant l'éclair à l'*Inconnu sublime*,
Lier le char d'un autre à tes chevaux à toi.

Et maintenant, si vous voulez avoir le portrait de ce *Dieu-humanité*, le poète vous le tracera avec une superbe éloquence :

Des avrils tout en fleurs verdoyaient sur ses membres,
Le pli de son aisselle abritait des décembres,
Et des peuples errants demandaient leur chemin,
Perdus au carrefour des cinq doigts de sa main.

1 *Poètes et Artistes contemporains*, p. 229.
2 *Chants du Crépuscule*, XXXVIII.
3 *Contemplations*. — *La Bouche d'ombre*.

La Bible est vaincue !

Ce qui est fâcheux, toutefois, pour M. Hugo, c'est qu'il n'y a à lui dans tout cela que le style, qui, il est vrai, lui appartient en propre. Lucrèce, sans parler du *pli de l'aisselle* ni du *carrefour de la main*, avait dit en trois mots : *Mens agitat molem*, ce qui présentait une formule autrement imposante du panthéisme. Le panthéisme ! voilà, en effet, le fin mot qu'expriment en hiéroglyphes ces *avrils* sur les membres, ces *décembres* sous le bras, ces peuples s'égarant entre le pouce et l'index, et ce que nous n'avons pas cité, ces *chevelures* de forêts, cette bouche dans laquelle les aigles tournoient, cette poitrine d'étoiles, ces ondes *ruisselant des hanches profondes*..... Voilà le Dieu !

Place à tout ! Je suis Pan, Jupiter, à genoux !

M. Nettement dit un mot bien juste à propos de M. Victor Hugo : — « Quand on est chrétien, on accepte une mission ; quand on ne l'est plus, on cherche un rôle [1]. » Mais en cela même, le plus souvent, l'espérance est déçue, et le rôle qu'on cherche n'aboutit qu'au ridicule.

M. Nettement appuie en même temps et avec grande raison sur ce *prodigieux orgueil*, « qui n'est point, dit-il, particulier à M. Victor Hugo, mais qui est le caractère de la littérature contemporaine. On néglige et on méprise le détail, on prétend embrasser l'ensemble ; les têtes sont encyclopédiques, les œuvres ont quelque chose d'universel. M. de Balzac n'a point fait de roman, il a fait la *Comédie humaine ;* M. Victor Hugo n'aspire pas à prendre pour héros de ses poèmes tel ou tel homme, il choisit l'humanité..... Il y a dans presque tous les hommes de notre temps, dans ceux que le souffle du catholicisme n'a pas touchés, quelque chose de l'immense ambition dont l'empereur Napoléon Ier parut travaillé. Il semblait, à la manière dont il remaniait le monde, qu'après ce terrible forgeron il ne devait rester rien à faire ; il semble qu'après les écrivains du XIXe siècle, il ne doit rien rester à dire : ils auront tout épuisé [2]. »

1 *Poètes et Artistes contemporains*, p. 203.
2 *Poètes et Artistes contemporains*, p. 208.

On ne saurait mieux caractériser notre tendance et notre époque. Autrefois, on ramenait tout à Dieu; aujourd'hui, on ramène tout à soi; de là cette confiance absolue, cette science prétendue universelle; de là aussi la synthèse qui en est la conséquence à peu près forcée, l'absorption de l'être par l'ensemble des êtres, le panthéisme. Telle est la grande maladie de notre temps [1].

Et, faut-il le dire? les esprits les plus droits en sont souvent atteints. Tandis que Goëthe écrivait *Faust* et M. Hugo la *Légende des siècles*, Maurice de Guérin se laissait aller à dessiner la fantaisie du *Centaure*, et M. Victor de Laprade à chanter *Psyché* et *Hermia*, Hermia, jeune fille qui sort du tronc d'un arbrisseau et qui vit dans une si étroite union avec la nature physique, qu'elle s'assimile l'esprit des plantes; sa famille, nous dit le poète, se trouve répandue *partout où la nature et végète et fourmille*; c'est-à-dire que voilà de nouveau, sous une forme beaucoup plus poétique et gracieuse, cette déesse Nature que M. Hugo nous représentait tout-à-l'heure alimentant les fleuves et les mers de ses *hanches profondes*.

Avant ces blonds cheveux, ces bras roses et frêles,
Aviez-vous, Hermia, des plumes et des ailes?
Aviez-vous fait des nids et sifflé des chansons,
Et joué sous la feuille avec les gais pinsons?
.....
Ou plutôt, tour à tour, source, oiseau, chêne et rose,
Vous avez recueilli l'esprit de toute chose,
Et des êtres divers, traversés jusqu'à nous,
Gardé ce qu'en chacun Dieu sema de plus doux.

« Créations dangereuses où se cache, innocemment sans doute, l'enivrement perfide et la fascination puissante que la nature, dit très-bien M. Nettement, exerce sur l'homme, quand, au lieu de se rappeler sa prééminence intellectuelle et morale, il se laisse aller, en face de la nature physique, aux molles rêveries du sentiment, qui n'est qu'un sensualisme plus raffiné [2]. »

1 Une remarque très-judicieuse de M. Nettement, c'est que la souveraineté du peuple, d'après laquelle le peuple est à la fois souverain et sujet, offre, elle aussi, une *trace lointaine de panthéisme*.

2 *Poètes et Artistes contemporains*, p. 296.

L'étude de M. Nettement sur M. Victor de Laprade est un modèle achevé de cette critique élevée et consciencieuse qui ne sacrifie jamais, ni à l'estime ni aux plus vives sympathies, les droits du juste et du vrai. Le talent, d'ailleurs, de M. de Laprade est trop distingué lui-même pour n'avoir pas droit à cette franchise. Nous n'en voulons pour preuve que ces charmants vers adressés à sa mère :

Du savoir orgueilleux j'ai trop subi le charme ;
De la seule raison acceptant le secours,
Je demandai ma force aux sages de nos jours;
Leur sagesse a laissé mon cœur faible et sans arme.
.....
Des périlleux sentiers si je sors triomphant,
C'est que mon cœur toujours docile à vos prières
Laisse en vos douces mains et chérit mes lisières,
O ma mère ! et qu'enfin je reste votre enfant.

M. de Laprade définit le *beau*, la *fleur du bien;* il y a toute une poétique dans cette définition. Personne n'ignore qu'elle lui a inspiré successivement les plus doux vers et les plus énergiques.

M. Nettement consacre quelques pages vivement senties à deux poètes bretons, Auguste Brizeux et Alcide de Beauchesne. — « Voix suave, pure et fière, dit-il de Brizeux. Pour conserver sa dignité, dit-il encore, il accepta la pauvreté, cette dure, mais chaste compagne, et lui resta fidèle avec une énergie toute bretonne..... Les vers illustrent quelquefois, mais ils n'enrichissent presque jamais. Brizeux n'eut pas une de ces renommées retentissantes qui forcent l'attention de ceux qui gouvernent, il fut le poète des âmes choisies..... On ne lui offrit rien ou bien peu de chose; il ne demanda rien; il eut raison [1]. » — Voilà bien le poète et l'homme tel que nous nous le rappelons tous.

Quant à M. de Beauchesne, autre charmant poète, quoique moins connu, à qui nous devions déjà de très-jolis *Souvenirs poétiques*, il prend place dans la galerie de M. Nettement avec son livre des *Jeunes Mères*. « Toutes les jeunes mères sont poètes, dit M. Net-

1 *Poètes et Artistes contemporains*, pp. 102 et 120.

tement, et de toutes les poésies, la plus sainte et la plus suave, c'est celle des berceaux. » Pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir le livre :

O pauvre petit être
Qui dans le cœur fait naître
L'amour et la pitié !
O créature frêle,
Ange qui n'a plus d'aile,
Et pas encor de pied !

Petite tête aimée,
Petit corps de pygmée
Mesurable au compas;
Petite voix chérie,
Qui gazouille, qui crie,
Et qui ne parle pas !

Mais par un doux sourire
Lorsque tu sembles dire
Que tu comprends nos voix,
Tu deviens du ménage
Le premier personnage
Avec tes quatre mois.....

Vois, le temps nous emporte;
Quand ta main sera forte,
Mes bras seront tremblants;
Et tes cheveux à peine
Imiteront l'ébène,
Que les miens seront blancs.

Mon fils, mon diadême,
Combien à ton baptême
J'ai prié pour tes jours !
Combien, à chaque aurore,
Pour toi je prie encore,
Mon enfant, mes amours !

En pleurant je te nomme;
Mais, pour être honnête homme
(Ecoute bien ce vœu),
Le Seigneur t'a fait naître :

Si tu ne dois pas l'être,
Retourne vite à Dieu !

Ces jolis vers ne rappellent-ils pas ceux non moins charmants d'un autre poète breton :

Oh ! vous avez raison : à quoi bon se hâter,
Quand un âge est si beau, si pur, de le quitter
Pour un autre âge qu'on ignore ?.... [1]

Victor Hugo a écrit bien des vers et de bien beaux vers sur les mères et sur les enfants, et cependant je ne sache pas une de ses pièces qui aille au cœur comme celles de nos deux compatriotes. Toujours un peu d'exagération dans la pensée, un peu d'effort dans le style ; plus de ce qui frappe, moins de ce qui touche.

« Dans les poésies de M. Victor Hugo, dit très-judicieusement M. Nettement, il y a quelquefois une nuance de cet amour désordonné, aveugle, idolâtre, que l'auteur de la tragédie intitulée : *le Roi s'amuse*, prête à Triboulet pour sa fille. Les mères de M. de Beauchesne (et j'ajouterai de M. Violeau) aiment autant, mais elles savent mieux aimer..... Ce sont des *mères chrétiennes* qui n'oublient pas qu'elles ont *charge d'âmes* [2]. »

Il est remarquable que les trois poètes de notre époque qui ont le mieux su peut-être unir la grâce à l'élévation, la pureté du sentiment à la fraîcheur de l'idée, appartiennent tous les trois à la Bretagne : Beauchesne, Brizeux et Violeau.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(La fin prochainement.)

1 Violeau. Le *Livre des Mères*, p. 33.
2 *Poètes et Artistes contemporains*, p. 154.

LE PIN-EN-MAUGES.

II.*

CATHELINEAU.

Passons maintenant aux événements remarquables qui ont eu lieu dans le bourg du Pin, où naquit Cathelineau.

Cathelineau, fils d'un maçon, avait d'abord exercé l'état de son père, puis il s'était fait voiturier colporteur. Cette seconde profession, qu'il exerçait avec une loyale habileté, l'avait fait connaître et estimer des habitants du pays avec lesquels il était souvent en relation.

Cathelineau, qui fut nommé par l'armée vendéenne le *Saint de l'Anjou*, était un fervent chrétien et un chaud royaliste. Cet homme du peuple n'avait pu voir sans indignation la persécution que l'on exerçait contre les ecclésiastiques à qui leur foi faisait un devoir de refuser le serment. Il chérissait ces bons prêtres des campagnes sans cesse occupés à soutenir les faibles et à les diriger dans les rudes sentiers de la vie. Fidèle à son roi, il voyait avec un profond chagrin les innovations révolutionnaires, acharnées à détruire tout ce qu'il aimait. Enfin la mort de Louis XVI avait achevé d'exalter son âme noble et généreuse, quand des troubles qui survinrent à Saint-Florent-le-Vieil, à l'occasion du tirage à la conscription, le décidèrent à combattre contre les ennemis de son Dieu et de son roi.

Le 13 mars 1793, Cathelineau ayant su par l'un de ses parents qu'une insurrection avait eu lieu la veille à Saint-Florent, harangua

* Voir la livraison de mai, pp. 390-395.

à ce sujet les habitants du Pin, que cette nouvelle avait réunis devant la porte de sa maison, puis, sans calculer les conséquences terribles de sa téméraire entreprise, il s'éloigna du bourg avec 27 hommes mal armés, impatients comme lui de guerroyer contre les républicains. En chemin, et surtout en passant à la Poitevinière, sa troupe se grossit. A Jallais, le nouveau Machabée attaque et bat avec sa poignée de braves un corps de républicains, qui avait un canon nommé le *Missionnaire*. Cette pièce d'artillerie si vaillamment conquise fut la première que possédèrent les Vendéens. Après ce succès, les vainqueurs, sans se reposer, marchent sur Chemillé, qui tombe en leur pouvoir. Cette ville était pourtant défendue par trois cents hommes de troupes de ligne et trois couleuvrines. Le lendemain, l'armée de Cathelineau ayant reçu de nouveaux renforts, était après cinq heures de combat maîtresse de Cholet.

Ces trois victoires, remportées en deux jours, avaient procuré aux insurgés des armes et des munitions dont ils manquaient; en outre, elles avaient déterminé un grand nombre de Vendéens à venir se ranger sous les ordres de Cathelineau.

Je ne suivrai point le chef vendéen dans ses expéditions et ne parlerai pas des éclatants succès qu'il obtint en combattant avec ses soldats improvisés les troupes de la République. Ces merveilleux récits, que tout le monde a pu lire dans l'histoire des guerres de la Vendée, m'entraîneraient trop loin. Je ferai seulement remarquer que trois mois après avoir quitté le Pin-en-Mauges, à la tête de quelques insurgés, Cathelineau était nommé, à Saumur, général en chef d'une grande armée vendéenne dont les victoires commençaient à inquiéter sérieusement le gouvernement républicain.

Ainsi, en peu de temps, cet homme d'une naissance obscure avait acquis bien plus de gloire qu'il n'en fallait pour immortaliser son nom.

Il y avait un mois qu'il était généralissime de la Vendée, quand il mourut le 14 juillet 1793, à Saint-Florent-le-Vieil, des suites d'une blessure qu'il avait reçue sur la place Viarmes, à Nantes, à l'attaque de cette ville. On l'enterra avec les honneurs dûs à son grade, dans le cimetière de Saint-Florent.

Le général avait laissé un fils qui se nommait Jacques. En 1815, Jacques ayant pris les armes se trouva à l'affaire des Mathes, où il se distingua. Sous la Restauration, il fut anobli par le roi et nommé officier au troisième régiment de la garde dont il portait le drapeau. Il fut mis ensuite dans les gardes du corps à pied.

Le 9 août 1827, le bruit des tambours et le son guerrier des fifres retentissaient dans les chemins creux aboutissant au Pin-en-Mauges. Puis, à travers le feuillage, on voyait briller des baïonnettes que surmontaient des drapeaux blancs agités par la brise matinale d'un beau jour d'été. Où allaient ces Vendéens armés et la foule immense qui les suivait? Tout ce monde accourait des paroisses des Mauges, pour assister à l'inauguration d'un monument que M. le chevalier de Lostanges, à l'aide de souscriptions, avait fait élever au général Cathelineau.

Je n'oublierai jamais les émotions que me fit éprouver cette remarquable fête.

Le monument que M. de Lostanges avait eu la généreuse idée de faire ériger était ainsi construit : — Au milieu du bourg du Pin, on avait bâti un mur d'appui haut de deux pieds et demi, formant un grand ovale de deux cents pieds de long, sur soixante-douze de largeur. Autour de cet ovale, le mur d'appui était surmonté de trente-deux piliers carrés, de neuf pieds de hauteur. Ces piliers étaient joints entre eux par des claires-voies, que terminaient alternativement des sacrés-cœurs et des fleurs de lys.

Au milieu de l'ovale on voyait sur le piédestal la statue en pierre du général. Le piédestal avait neuf pieds de hauteur et la statue sept.

Cette statue, bien conçue et remarquablement exécutée, était l'œuvre de M. Molchnect. Cathelineau était représenté en costume de villageois. Un sacré-cœur et un chapelet étaient suspendus à la boutonnière de son habit-veste, croisé sur sa poitrine. Une écharpe à gros nœuds supportait deux pistolets. Ses yeux étaient levés vers le ciel et son chapeau décoré de rubans et d'un panache reposait au pied d'une croix qu'il embrassait de son bras gauche, tandis que, de la main droite, il montrait avec son sabre ces mots : DIEU ET LE ROI.

Des inscriptions étaient gravées sur chacune des faces du piédestal.

Sur le devant on lisait :

CATHELINEAU, GÉNÉRAL EN CHEF DES ARMÉES CATHOLIQUES ET ROYALES. — 1793.

Sur le côté droit, on racontait en abrégé les faits mémorables qui avaient illustré le héros.

Sur le côté gauche, on lisait sa nomination de généralissime ; sur le quatrième côté, des vers à sa louange.

Sur les piliers, à la suite du nom des communes qui avaient marché sous les ordres de Cathelineau, étaient gravés les noms des Vendéens morts au milieu des combats.

Presque tous les compagnons d'armes de Cathelineau qui avaient survécu à leur chef, s'étaient fait un devoir d'assister à l'inauguration de ce monument.

Parmi ces braves défenseurs de la foi catholique et de la royauté, l'on voyait le général Sapinaud, le plus ancien des généraux de la Vendée existant encore à cette époque, le général comte d'Autichamp, M. le duc de Mortemart, M. le vicomte Donnadieu, commandant la quatrième division militaire, M. le comte de Bourmont, M. le comte de la Poterie, M. le marquis de Civrac, M. le comte de Colbert, M. le marquis de Courtarvel, M. le marquis Oudinot, M. le chevalier de Lostanges, auquel on devait l'érection du monument, M. de Chantreau, sous-préfet de l'arrondissement de Beaupreau, MM. L'Huillier, du Doré, de Caqueray, de la Sorinière, Soyer, Pauvert, etc.

Après une messe d'actions de grâces célébrée par M. l'abbé de Chantreau, grand vicaire de Mgr l'évêque de Luçon, dix-huit cents Vendéens armés vinrent se ranger autour de la statue couverte d'un voile, au-dessus de laquelle flottait un drapeau blanc. A un signal donné, tous les tambours firent entendre un formidable roulement, après lequel se fit le silence le plus complet.

En ce moment, Jacques Cathelineau étant monté sur un échafaudage dressé près du piédestal de la statue de son père, enleva le voile qui la cachait aux regards. Alors la foule enthousiasmée

manifesta son admiration par des cris et des applaudissements, puis elle se tut pour écouter le fils du général, qui, d'une voix émue et les yeux remplis de larmes, prononça le discours suivant :

« Messieurs,

» Quel homme à ma place ne surmonterait pas sa timidité natu-
» relle et pourrait contenir les mouvements de son cœur ? Lors-
» qu'en ces lieux chacun se montre électrisé par le souvenir de
» mon père, son fils resterait-il seul insensible ? O mon père !
» s'il est vrai qu'il soit permis aux morts d'être témoins des choses
» d'ici-bas, viens animer un instant cette pierre qui retrace ton
» image ! Souris à cette chaumière qui te vit naître et que l'œil
» aperçoit à peine au milieu des humbles toits qui l'environnent.
» Que ton cœur tressaille de joie à l'aspect de tous ces braves,
» liés jadis d'affection et de périls avec toi; dis combien te sont
» chers ces honneurs rendus à ta mémoire et quel noble prix de
» tes travaux tu reçois ici par ce concours de tant de personnages
» distingués. O mon père ! entends aussi la voix de ma reconnais-
» sance et de mon amour ! Toute ma vie je verrai en toi le prin-
» cipe des bontés royales que ton nom fait rejaillir sur ta famille ;
» toute ma vie j'aurai pleuré ta perte ; et dans l'occasion, c'est de
» toi que j'apprendrai à combattre, à succomber, s'il le faut, avec
» la croix des martyrs et l'épée de la fidélité.

» Messieurs, j'aurais dû commencer par vous parler de mes
» remerciements ; pourquoi faut-il qu'il me soit impossible de
» reproduire dans ce discours toute l'effusion de mon cœur ?
» Daignez n'en pas moins agréer l'expression bien incomplète de
» ma profonde gratitude.

» Et vous, monsieur le chevalier, en quels termes pourrais-je
» vous rendre mes sentiments ? Vous nommer..... c'est proclamer
» toutes les obligations que nous vous avons, ma famille et moi ;
» c'est rappeler les belles conceptions que vous inspira votre génie
» et dont l'heureuse exécution atteste votre noble générosité.
» Croyez que vous serez à jamais vénéré, chéri des Vendéens ; et
» lorsque, de cette contrée, chaque famille viendra consulter dans

» cette enceinte votre recensement des guerriers qui ne sont plus,
» le nom du chevalier de Lostanges sera dans toutes les bouches,
» son souvenir dans tous les cœurs.

» Vous, mes enfants, concevez bien tout ce que vous devez au
» nom de votre grand-père. Pour devenir dignes de lui, rappelez-
» vous qu'il ne servit son roi que parce qu'il servait son Dieu.
» Ah ! que votre frère eût bien compris ce langage ! que ce jour
» l'eût rendu heureux ! Si jeune encore, il était déjà votre modèle,
» il me donnait des consolations précoces, et ses derniers moments
» m'ont laissé la confiance que mon père, au sein du bonheur,
» aura reçu avec joie son petit-fils.

» Messieurs, pardonnez mon émotion ; je devais à mes enfants
» de leur proposer pour guides leur aïeul et leur frère. J'espère
» qu'ils n'oublieront jamais en quelle circonstance je leur retrace
» de pareils souvenirs. Cette journée devient pour moi le gage
» solennel de leur bonne conduite, et mon ambition sera satis-
» faite en mourant, si, n'ayant pu leur laisser de moi qu'une mé-
» moire sans éclat et trop au-dessous de celle de mon père, je leur
» ai du moins transmis son amour pour notre religion sainte, son
» dévouement pour nos rois.

» Vive le roi ! vivent les Bourbons ! »

Trois autres discours furent ensuite prononcés par MM. de Sapinaud, d'Autichamp et de Chantreau. Ensuite les Vendéens armés, ayant été passés en revue, défilèrent en criant : Vive le roi !

Un banquet les réunit tous autour de grandes tables dressées dans le jardin de la cure. A ce dîner, la joie la plus expansive se manifesta, au bruit du choc des verres. Puis on chanta des couplets inspirés par la circonstance, qui furent très-applaudis.

Au milieu de cette belle fête, il ne pouvait venir à l'idée de personne que ce monument qu'on venait d'inaugurer, serait dans cinq ans renversé par de nouveaux Vandales.

Après la révolution de Juillet, Jacques Cathelineau, ayant pris part au mouvement royaliste qui eut lieu en 1832, s'était caché au château de la Chaperonière, près Jallais, avec MM. de Civrac et Morisset, lorsqu'une troupe de gendarmes et de soldats vint fouiller

cette habitation. Ne pouvant trouver les trois proscrits, qu'ils savaient cachés en ce lieu, les soldats furieux attachèrent le paysan Guinehut à une poutre de son grenier, puis ils se mirent à le torturer, menaçant de le tuer, s'il persistait à ne pas trahir ses hôtes. En entendant ces menaces que l'on commençait à mettre à exécution, les trois légitimistes résolurent de se constituer prisonniers, afin de sauver l'héroïque fermier.

A peine cette détermination avait-elle été prise, que Cathelineau se montra aux soldats en criant :

— Ne tirez pas, nous sommes sans armes, nous nous rendons !

L'officier de gendarmerie dit aussitôt aux soldats :

— Ne tirez pas !

Alors Régnier, lieutenant au vingt-neuvième de ligne, saisissant le fusil d'un de ses soldats, coucha en joue Cathelineau qui était sans défense, le coup partit, et le fils du *Saint de l'Anjou,* ayant poussé ce seul cri : « Ah ! » retomba sans vie au fond de la cache.

Peu de temps après cet affreux assassinat, le sous-préfet de Beaupreau et le substitut du procureur du roi se transportèrent au Pin-en-Mauges avec deux cents soldats. Ces fonctionnaires, voulant enlever la statue de Cathelineau, invitèrent les habitants du bourg à venir les aider. Leur demande n'obtenant que des refus, ils ordonnèrent à leur escorte de se mettre à l'œuvre. Les soldats renversèrent alors de son piédestal la statue qui se brisa en tombant, puis ils détruisirent à coup de pioches toutes les inscriptions, démolissant jusqu'aux piliers.

Aujourd'hui la statue mutilée est déposée dans une petite chapelle du cimetière. Quant au monument, à peine en voit-on encore quelques vestiges.

Cette déplorable destruction, due aux mauvaises inspirations d'idées révolutionnaires, causa beaucoup d'irritation dans le pays, sans nuire en rien à la glorieuse renommée de Cathelinean, dont le nom buriné par l'histoire est ineffaçable.

CHARLES THENAISIE.

DE LA

DÉCENTRALISATION INTELLECTUELLE*.

« Messieurs,

» Permettez-moi de retarder de quelques instants l'ouverture de vos intéressantes discussions pour me féliciter de l'heureuse fortune qui me donne l'honneur de les présider; et, puisque j'en trouve ici pour la première fois l'occasion publique, permettez-moi aussi de témoigner toute ma gratitude à ceux de qui je tiens cet honneur, c'est-à-dire à l'Institut des Provinces de France et à son illustre président, M. de Caumont, lesquels ont daigné me confier les fonctions de sous-directeur de cette compagnie dans la région du Nord-Ouest.

» Assurément, si je n'eusse consulté que mes forces — je veux dire ma faiblesse — j'aurais décliné ce choix si honorable, dont je me reconnais indigne. Le sentiment très-réel de mon indignité n'a cédé qu'à un sentiment plus fort: ma vive sympathie pour l'œuvre à laquelle ou voulait bien m'associer.

» L'Institut des Provinces a été fondé pour relier entre eux, autant que possible, tous les hommes qui en province s'occupent d'études sérieuses, et toutes les sociétés formées en France pour stimuler le progrès scientifique ou pour entretenir le goût des arts, le culte des lettres, en un mot, l'amour des choses de l'esprit. Rapprocher ces hommes les uns des autres en leur donnant l'occasion de se connaître, de s'aimer et de s'apprécier mutuellement; activer, échauffer le zèle de ces sociétés, en suscitant parmi elles

* Discours prononcé, le 24 mai dernier, aux *Assises scientifiques* de Laval, par M. A. de la Borderie.

une louable et généreuse émulation, et en les mettant à même de profiter réciproquement de leurs travaux, tel est le but de l'Institut des Provinces, telle est la tâche qu'il poursuit courageusement depuis déjà des années par les Congrès scientifiques et les Congrès archéologiques de France, par le Congrès des délégués des Sociétés savantes qui siége à Paris, enfin par ces réunions spéciales qui se renouvellent chaque année dans plusieurs de nos provinces sous le nom d'Assises Scientifiques.

» Hé bien, Messieurs, je ne crains pas de le dire, il n'est point à mes yeux d'entreprise plus digne de la sympathie des honnêtes gens, des esprits éclairés et des bons Français, parce qu'il n'en est guère qui intéresse plus directement ce que vous me permettrez d'appeler la dignité intellectuelle du pays. Je dis « du pays, » peut-être jugera-t-on que je devrais dire seulement « de la province » : après tout l'erreur est faible ; car la province, n'est-ce pas la France entière, à un trente-sixième près ?

» Il est vrai que ce trente-sixième — qui s'appelle Paris — a la prétention de valoir tout le reste et plus que tout le reste, — d'être, comme on dit, le *cerveau de la France*. Et je ne sais, Messieurs, si vous avez jamais bien compris toute l'outrecuidance d'une telle expression, que les journalistes parisiens, surtout les publicistes d'une certaine école, répètent si souvent ?

Le cerveau, c'est le siège de la pensée. Donc toute la pensée, toute l'intelligence de la nation serait enclose en cet espace qui s'étend des buttes Montmartre au bois de Boulogne. Mais si la pensée, si l'intelligence est l'exclusif apanage des habitants de ce coin de terre privilégié, que sommes-nous, que faisons-nous, nous autres provinciaux ? Nous mangeons, nous pâturons, nous digérons, nous faisons du chyle.... et cela nous suffit !

» Ignorez-vous donc, Messieurs, que ce que je répète ici en raillant, beaucoup l'ont dit, écrit, le disent et l'écrivent encore sérieusement ? « *On ne pense qu'à Paris :* » combien de fois n'avons-nous pas lu cette formule ? Formule insolente, qui rejette la province en masse dans ce que j'oserai appeler — sauf votre respect — les limbes de l'*animalisation*. — L'homme qui ne pense pas n'est qu'un animal. — Et, bien entendu, j'appelle penser, songer à autre chose qu'au corps et à la matière, élever son esprit, son âme vers ces régions supérieures du vrai, du beau

et du bien, où l'intelligence humaine trouve la seule nourriture capable d'entretenir en elle la vie et la force.

» Si donc c'est l'intelligence, la pensée qui fait l'homme et le sépare de l'animal, et s'il est vrai en même temps, suivant la formule ci-dessus, qu'*on ne pense qu'à Paris*, la province a beau former les trente-cinq trente-sixièmes de la nation, elle n'est tout de même qu'un vaste troupeau : — ce qui ne laisse pas d'être peu flatteur pour la nation, et de s'accorder assez mal avec notre dogme officiel du droit des majorités.

» Ce qu'il y a de pis, c'est que l'on ne s'est pas borné à écrire l'impertinente formule que je rappelle; on a tout fait pour la réduire en réalité. De là ce vaste monopole qui nous enserre, et dont le nom si peu français rappelle suffisamment les abus : c'est la *centralisation*.

» Bien entendu, je parle ici de la centralisation intellectuelle.

» Je ne décrirai point ce régime ; il est trop connu ; il est tel, tout le monde le sait, que les vérités les plus hautes, les beautés les plus parfaites, les découvertes les plus utiles, du moment où elles se produisent en province, sont réputées nulles et non avenues tant qu'elles ne sont pas allées se soumettre à l'estampille parisienne. Que de fois n'a-t-on pas vu une idée neuve, émise d'abord en province, y rester longtemps enfouie au fond d'un obscur bouquin jusqu'à l'heure où quelque scribe parisien, passant par là d'aventure, l'avise, la prise, s'en empare, la donne comme sienne au public et en recueille tout l'honneur; pendant que le pauvre hère d'inventeur, du fond de son Carpentras, s'égosille en vain à réclamer le bien qu'on lui vole! — Les planètes, les planètes mêmes, que les petites lunettes de la province ont souvent la chance d'apercevoir avant les télescopes patentés de la capitale, ne sait-on pas qu'en pareille cas ces pauvres planètes *provinciales* sont tenues pour des astres équivoques, suspects, vagabonds, sans moyens d'existence et même sans existence avérée, jusqu'au moment où l'Observatoire, qui ne les a point découvertes, daigne néanmoins consentir à leur délivrer un passeport en règle et une carte de circulation.

« D'où vient cela, Messieurs? D'où vient cette infériorité si marquée de la province en face de la capitale dans l'ordre intellectuel? Infériorité de succès, d'éclat, de réussite, comprenez-le bien, plutôt que de capacité et de force productive.

» Les causes en sont fort complexes. Il serait long de les développer toutes; et il en est même qu'on doit se borner ici à indiquer de loin.

» Remarquons d'abord que l'état de choses actuel est loin d'avoir toujours existé.

» Au moyen âge, par exemple, il se faisait en province de grands artistes et de grands monuments : songez à nos cathédrales gothiques et à leurs architectes. Au temps de la Renaissance, cela durait encore : rappelez-vous seulement, entre autres, Michel Columb, qui ne quitta point la province, qui fit à Nantes son chef-d'œuvre, et n'en mérita pas moins de rivaliser d'illustration avec Jean Goujon. Au XVIe siècle et même au commencement du suivant, il se formait encore en province de très-grandes réputations littéraires : ni Montaigne, ni Balzac ne vécurent à Paris; tous deux cependant furent reconnus pour des maîtres, et des maîtres de premier ordre.

» C'est que les provinces de ce temps-là étaient autre chose que nos départements d'aujourd'hui. Ceux-ci sont principalement des subdivisions géographiques; celles-là étaient des corps vivants, délibérants, agissants. Je dis *délibérants* et à dessein, pour réfuter en passant une erreur trop répandue. On croit généralement, en effet, que cinq seulement de nos anciennes provinces[1] possédèrent des États ou assemblées représentatives et délibérantes. Cela n'est vrai que depuis le règne de Louis XIV. Mais auparavant, et tout au moins jusqu'au ministère de Richelieu, toutes nos grandes provinces sans exception avaient chacune leurs États, où se traitaient leurs affaires et se votaient régulièrement leurs impôts. Ces assemblées, fortement organisées, où soufflait un esprit libre, mais tout aussi ennemi de la licence que de la servilité, entretenaient dans toutes les parties de la France et dans chacune d'elles une vie, une sève, un mouvement dont il est facile de se faire idée. Chaque province tenait à honneur de rivaliser avec ses voisines, non-seulement dans l'ordre matériel, mais dans l'ordre littéraire et artistique; chacune, en conséquence, soutenait ses artistes, ses écrivains, ses savants; et sans avoir besoin de la marque parisienne, le talent, où qu'il surgît, était sûr de ne point venir se heurter contre ce mur froid et glacé de l'indifférence.

[1] Bourgogne, Languedoc, Bretagne, Provence et Dauphiné.

» Nous sommes bien loin aujourd'hui des institutions que je viens de rappeler; on ne parle guère d'y revenir, même dans la mesure où la chose serait possible en tenant compte des changements de toute sorte accomplis depuis lors. Cherchons donc ailleurs un principe capable d'atténuer de plus en plus, sinon de détruire tout à fait les inconvénients de cette position inférieure, injustement faite à la province dans l'ordre intellectuel, comme nous l'avons signalé.

» Ce principe, Messieurs, sinon l'unique, du moins le plus efficace et le plus pratique, c'est le principe fécond et puissant de l'association.

» En province plus qu'ailleurs, à notre époque plus que jamais, les hommes qui s'occupent d'études, qui font une place dans leur vie à l'intelligence et à la pensée, qui mettent les choses de l'esprit, le culte du vrai et du beau, sous telle forme que ce soit, au-dessus des préoccupations de gain, de lucre, de vie matérielle et terre à terre, oui, Messieurs, ces hommes-là, aujourd'hui plus que jamais, ont besoin de s'associer. A quoi bon le dissimuler? le courant n'est pas pour eux. La fièvre d'or sévit de plus en plus. Quiconque étudie avec attention l'esprit public y reconnaît trop aisément les symptômes bien accusés de cette double tendance : ardeur croissante et trop souvent exclusive pour les intérêts matériels; indifférence croissante pour tout le reste.

» Ce n'est pas qu'il faille beaucoup s'effrayer; plus d'une fois déjà la France a traversé de ces sortes de crises; toujours son grand cœur a su trouver en soi-même assez de ressources pour réagir contre ces fatales influences, qui semblent vouloir la mener à la mort par un engourdissement progressif.

» Mais, en attendant, tous ceux qui sentent en eux-mêmes quelque chose de fier, d'élevé, d'intelligent, qui refuse de céder au courant vainqueur; tous ceux qui entendent garder dans leur vie une place pour l'esprit, pour l'art, pour la science, tous ceux-là doivent se serrer, s'appuyer, et se tenir fermes pour rompre la force du torrent.

» Il faut donc s'associer, non-seulement dans chaque département, mais encore entre les départements il faut un lien, des communications régulières, ou au moins fréquentes, afin de créer par là, en dehors même de Paris, une solidarité, une publicité capables de faire rendre enfin aux travaux de la province la justice qu'ils

méritent, et par suite d'y développer de plus en plus l'activité scientifique, artistique et littéraire.

» C'est là le double but que poursuit l'Institut des Provinces ; et voilà pourquoi je n'ai pas craint de dire que ce but intéresse directement la dignité intellectuelle du pays.

» Voilà pourquoi encore je me félicite du zèle que vous avez mis, Messieurs, à vous rendre à son appel dans la circonstance qui nous réunit.

» L'Institut des Provinces poursuit une tâche laborieuse, difficile, souvent pénible. Il la poursuit depuis longtemps ; il est encore loin du but, mais il est plus loin encore du découragement.

» Il a déjà semé bien des germes ; sur nombre de points la moisson lève, elle pousse, elle grandit ; plus tôt que nous ne pensons peut-être elle sera mûre.

» Alors, en en cueillant les épis et en liant les gerbes, la France n'aura garde d'oublier le nom de cet homme éminent, actif, infatigable et si complétement désintéressé, qui a jeté dans le champ la première semence et l'a cultivée avec tant d'amour, qui a fondé successivement les Congrès Scientifiques, l'Institut des Provinces, la Société Française d'Archéologie et tant d'autres ; qui, enfin, simple particulier, a autant fait certainement pour l'avancement intellectuel de notre pays et pour la diffusion des études sérieuses que nombre d'institutions publiques. »

DOCUMENTS INÉDITS.

VIE DE M. DE BARILLON,

ÉVÊQUE DE LUÇON, 1671-1699,

ÉCRITE PAR LUI-MÊME.

Henri de Barillon, trente-deuxième évêque de Luçon, naquit le 4 mars 1639, au château d'Amboise, où était alors détenu, pour cause politique, son père Jean-François de Barillon, président au parlement de Paris. Sa mère, Bonne Fayet, fille du président Fayet, femme distinguée, pieuse, énergique, avait obtenu de partager la prison de son mari.

La famille de Barillon était originaire d'Auvergne. Sous Louis XI, elle occupait une position élevée dans sa province et y possédait de grandes terres. Elle vint s'établir à Paris sous François Ier. A cette époque, Jean de Barillon, seigneur de la ville de Murat, dans la Haute-Auvergne, épousa Claude Duprat, nièce du chancelier. Depuis, cette famille a occupé des charges importantes dans la robe.

Antoine de Barillon, seigneur de Morangis, oncle de l'évêque de Luçon, était maître des requêtes. Successivement intendant à Metz, Alençon, Caen, Orléans, il avait épousé Marie Boucherat, fille du chancelier de France. De ce mariage naquit Anne-Françoise, mariée par contrat du 19 juin 1695 à Antoine Clériadus de Choiseul d'Aillecourt.

Le frère aîné d'Henri de Barillon a été ambassadeur extraordinaire en Angleterre.

Henri, comme cadet, devait entrer dans l'ordre de Malte; sa grand' mère, Marie Lhuillier, lui avait légué 10,000 écus pour sa rançon, au cas où il aurait été fait prisonnier par les Turcs. Sa mère, restée veuve

assez jeune, lui fit donner une bonne éducation. De bonne heure il se décida à embrasser l'état ecclésiastique. Son oncle de Morangis le présenta à saint Vincent de Paul, qui lui donna sa bénédiction.

Nommé à l'évêché de Luçon en 1671, le 7 septembre 1672, le chapitre députa, pour aller au-devant de lui jusqu'à Fontenay et le complimenter, Michel-Antoine Vincent, archidiacre de Pareds, Jean Callier et François Angeau, chanoines.

Le premier acte du nouvel évêque fut de terminer le séminaire que M. de Colbert n'avait pu achever. Le 18 juin 1673, il fit le retrait de la terre de Châteauroux, propriété de l'évêché et qui avait été aliénée. Bonne Fayet fournit une partie des fonds.

Il choisit pour vicaire-général Gabriel des Nouhes de Beaumont, abbé commendataire de l'abbaye des Fontenelles.

Extrêmement charitable, il fournit de nombreuses aumônes. A sa mort, il y avait 108 confréries de charité établies par ses soins, toutes avaient des règlements. On comptait aussi dans le diocèse cinq hôtels-Dieu et cinq maladreries de fondation royale, avec des revenus de : Luçon 10,000 livres, Talmont 6,000 liv., Angles 4,000 liv., Olonne 4,000 liv., la Garnache 3,000 liv.

Maladreries : Luçon 800 liv., Poiroux 300 liv., Talmont 400 liv., Angles 400 liv.. Six autres maladreries : la Chaume-d'Olonne 200 liv., la Roche-sur-Yon 200 liv., Jard 200 liv., la Mothe-Achard 120 liv., Saint-Michel-en-l'Herm 100 liv., la Garnache 300 liv.. En 1680 il introduisit les camaldules dans l'abbaye de l'Ile-Chauvet; ils y rétablirent la discipline et la régularité.

A cette époque, Jacques-Nicolas Beissier, fils d'un médecin du roi, abbé commendataire du Breuil-Herbault, en fit reconstruire l'église et les bâtiments. Peu après, la mense conventuelle fut réunie à l'abbatiale.

Le 28 février 1685 on fit marché avec François Le Duc, architecte, pour rétablir l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm et un marché, moyennont 25,000 livres et les matériaux.

Pendant son séjour à Paris, en 1691, M. de Barillon demanda et obtint l'autorisation d'aller voir à la Bastille quatre gentilshommes protestants, Lambouiméré, Kerveno, de la Cantinière et de Lansosnière; ils lui promirent d'abjurer si on leur rendait la liberté. Le 3 juillet le ministre Pontchartrain lui écrivit que le roi y consentait s'il assurait qu'ils avaient fait leur abjuration.

Le clocher de la cathédrale s'était écroulé sous M. de Colbert, le chapitre et M. de Barillon s'engagèrent à le relever; il y employa environ 24,000 livres, et cependant les travaux ne furent achevés que sous l'épiscopat de M. de Lescure.

Henri de Barillon mourut le 6 mai 1699; il fut inhumé dans l'église de l'Oratoire à Paris, son cœur transporté à Luçon et placé dans la cathédrale, le 29 juillet 1699.

Par testament il légua : à sa cathédrale, sa chapelle et quatre tentures de haute lisse; au chapitre 1,000 livres pour un anniversaire et 2,000 liv. pour les Quarante-Heures dans les trois jours avant le carême; pour le clocher 4,000 liv.; pour le petit séminaire 10,000, à l'hôpital-général 12,000 liv., particulièrement pour l'établissement des sœurs de Saint-Vincent de Paul; en outre un habillement à chaque orphelin et orpheline; à la communauté des nouvelles catholiques 10,000 liv. et une maison. Si l'hérésie cessait, le fonds devait être employé à former des maîtresses d'école pour le diocèse; à la maison des missions de Beaulieu 6,000 liv.; au chapitre de l'église cathédrale de Montaigu pour décorer l'église 500 liv.; aux capucins de Luçon 500 liv.; à ceux des Sables 150 liv.; aux Carmes de la Flocellière 150 liv.; aux Jacobins de Beauvoir-sur-Mer 100 liv.; aux cordeliers d'Olonne 100 liv.; à la confrérie de charité des Sables 200 liv.; à l'assemblée pour le soulagement des pauvres honteux de la même ville 200 liv.; aux pauvres des paroisses des Magnils, des Moutiers-sur-le-Lay et des Clouzeaux 500 liv.; aux confréries existant dans le diocèse pour les pauvres malades, à chacune 50 liv.. Il nomma ses exécuteurs testamentaires MM. de la Brisse, procureur général, de Barillon, conseiller au parlement de Paris, l'abbé Froment, doyen de Luçon, et Dubos, grand archidiacre.

Henri de Barillon est un des prélats les plus remarquables qui aient occupé le siége de Luçon, tant par sa vie sainte, ses immenses charités, que par ses efforts pour tempérer les rigueurs de la cour envers les protestants et le soin qu'il prit de rétablir l'ordre et la régularité dans son diocèse.

E. DES NOUHES.

La Vie de M. de Barillon que l'on va lire a été trouvée après sa mort dans ses papiers, écrite de sa propre main. On l'a copiée sur l'original, qui fut remis cacheté, conformément aux désirs du prélat, à M. Marcel, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à Paris. Cette Vie était sous forme de confession et divisée en deux colonnes; l'une avait pour titre : *Gratiæ*, et l'autre : *Peccata*. Nous avons cru devoir nous borner à la reproduction de la première, persuadés que la seconde n'offrirait qu'un médiocre intérêt à nos lecteurs, attendu que les *péchés* ne sont en somme qu'une contre-partie des *grâces*. Citons un exemple : « Réception du bonnet de docteur, le 31 juin 1666, avec louanges et applaudissements. » Voilà la grâce. « N'avoir pas assez remercié Dieu de la réception du bonnet de docteur, où je reçus des louanges et des applaudissements. » Voilà le péché, et l'on avouera qu'il nous importe assez peu de le connaître.

(Note de la Rédaction).

Naissance, le 4 mars 1679, à onze heures du matin et baptisé le même jour pendant la prison de mon père à Amboise, de parens catholiques, pieux, craignant Dieu et particulièrement sa justice avec des biens suffisans pour me donner les choses nécessaires.

Avoir été élevé avec soin et n'avoir eu que de bons exemples.

Facilité d'apprendre, ouverture d'esprit, affection à la lecture.

Avoir été envoyé pour étudier aux PP. de l'Oratoire à Juilly, à la fin 1650, dans un lieu plus éloigné des occasions de péché, que dans les colléges de Paris, sans y être demeuré dix-huit mois, préservé de la connoissance du mal. La première communion à Noël 1650, après une confession générale avec dévotion. Le 23 septembre 1651, reçu le sacrement de confirmation et la tonsure sans sçavoir à quoi je m'engageois.

A la Toussaint 1652, entrée dans le collége des Grassins sous la conduite de M. Coquerel, très-pieux, qui avoit une grande affection pour moi, et qui par ses soins et ses sages avertissemens, m'a préservé des grands désordres de la jeunesse.

Éloignement du vice et de la connoissance et pratique trop familière des écoliers débauchés; préservation de plusieurs occasions prochaines et presque inévitables par une grâce de Dieu toute particulière.

Être entré chez M. de Morangis mon oncle en sortant du collége le 25 août 1657, où je n'ai eu que des exemples de piété, de vertu, de justice, d'honneur, de charité, etc.

Première retraite à Saint-Magloire, à la Toussaint 1657, avec M. de Morangis et M. de Barillon, où Dieu me fit la grâce de prendre la résolution de quitter la condition de chevalier de Malte, très-pernicieuse pour le salut, et de me donner à lui dans l'état ecclésiastique sous la conduite du P. de Saumaise, à qui je fis une confession générale avec des sentimens de dévotion.

Deuxième retraite à Saint-Magloire avec M. de Morangis à Noël 1658; confession annuelle au P. de Saumaise, confirmation dans l'état ecclésiastique.

Préservé comme par miracle de tomber dans les désordres de l'impureté, quoique l'occasion fût prochaine et présente.

Résolution de me donner davantage à Dieu en m'éloignant des occasions. Confession et communion très-fréquentes avec sentimens de dévotion et assiduité aux offices de la paroisse.

Troisième retraite avec M. de Morangis à Saint-Magloire le 10 février 1660, et confession au P. de Saumaise, confirmation dans l'état ecclésiastique.

Le 2 juillet 1660 je pris l'habit ecclésiastique et le même jour M. de Morangis me mena voir M. Vincent à Saint-Lazare, pour recevoir sa bénédiction; la vertu, l'humilité de ce saint prêtre m'édifia beaucoup; il mourut deux mois après.

Quatrième retraite à Saint-Magloire avec M. de Morangis, à la Toussaint 1660. Confession au P. de Saumaise, affermissement dans l'état ecclésiastique. Ouverture d'esprit, affection et attache pour l'étude, heureux succès de mon acte de bachelier le 14 février 1661, l'étude me détourne de plusieurs divertissemens séculiers et contraires à la sainteté de l'état ecclésiastique.

Dessein d'aller passer quelque temps auprès de M. l'évêque d'Alet; j'y ai demeuré depuis le 22 mars 1662 jusqu'au 28 août de la même année. Les conversations et exemples de ce saint prélat m'ont beaucoup servi pour m'affermir dans la résolution de me donner à Dieu, et j'attribue à ses prières plusieurs grâces que j'ai reçues de Dieu.

Vocation au prieuré de Boulogne, au mois de mai 1663, par le choix de M. l'abbé de Rancé qui en étoit pourveu, et qui se retiroit dans son abbaye de la Trappe pour y embrasser la régularité. Je tiens ce choix à grande grâce et bénédiction, comme venant d'un si saint homme que Dieu a donné à son Église dans ce siècle pour être un exemple admirable de retraite et de pénitence dans la vie monastique.

Connoissance et familiarité avec plusieurs personnes de piété et de vertu, M. l'évêque d'Alet, M. l'abbé de la Trappe, M. le curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, M. du Hamel, M. l'abbé de Grignon l'aîné, dont l'éloignement pour l'épiscopat où l'on voulait l'élever,

m'édifia beaucoup, et encore plus sa mort qui arriva le 22 juin 1663 à Dourdan dans une mission où il faisait avec beaucoup de charité la fonction de catéchiste.

Maladie assez considérable dans la même année pendant trois mois, dans laquelle je me confessai à M. le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, avec résolution de me donner davantage à Dieu.

Autre maladie au mois de juin 1664, moins considérable.

Réception des ordres mineurs le 25 août 1664 par M. l'évêque de Périgueux.

Cinquième retraite à Saint-Magloire dans le mois de septembre 1664, pour me disposer à recevoir l'ordre de sous-diacre et me donner entièrement à Dieu. Je reçeus cette ordre sacré le 20 septembre par M. Le Roux, évêque d'Acqs et ensuite de Périgueux.

Heureux succès de mon acte de sorbonnique le 19 novembre 1664.

Mort de Mlle d'Alègre le 2 septembre 1665 dans une grande jeunesse, qui demeuroit chez M. de Morangis. Dieu s'en servit pour me donner des sentimens de dégoût et de l'éloignement pour le monde.

Sixième retraite à Saint-Magloire au mois de septembre 1665 pour me disposer à recevoir le diaconat, que je receus le 19 septembre, par M. de Péréfixe, archevêque de Paris.

Heureux succès de ma licence et de mes actes de mineure, le 25 mai, et majeure le 7 décembre 1665.

Septième retraite à Saint-Magloire au mois de juin 1666 pour me disposer à recevoir l'ordre de prêtrise, et confession générale à M. le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Je reçus la prêtrise le 19 juin par M. l'évêque de Meaux et dis ma première messe le 25 juin.

Réception du bonnet de docteur le 31 juin 1666 avec louanges et applaudissements.

Maladie assez considérable pendant six semaines dans mon prieuré de Boulogne depuis le 10 août jusqu'à la fin de septembre 1666, dont Dieu voulut se servir pour me purifier et m'humilier après les heureux succès de ma licence qui avoient excité en moi des sentimens d'orgueil, de vanité et de présomption.

Continuation d'attache et d'affection pour l'étude et la conversation des personnes doctes, qui me détourne de plusieurs divertissements et occupations mondaines, 1667, 1668, 1669.

Liaison et amitié très-particulières avec M. l'abbé Le Camus, présentement évêque de Grenoble et cardinal qui m'a été fort utile pour me porter à l'étude, à la piété et à l'éloignement des emplois et dignités ecclésiastiques, Dieu me faisant la grâce de ne vouloir faire aucun pas pour y parvenir, 1668, 1669, 1670, 1671.

1671. — Vocation à l'évêché de Luçon par une conduite de Dieu toute particulière et en suite d'un entretien que M. l'évêque de Grenoble eut avec le roi, en prenant congé de lui, où par hasard il parla de moi, ce qui détermina le roi à me nommer, nonobstant l'opposition du P. Ferrier qui voulut décrier mes sentimens et ma conduite, et quoique je n'eusse jamais été à la cour, et que même sur le bruit que j'avois eu qu'on songeoit à moi pour cet évêché, je me fusse retiré à la campagne pendant deux mois; je fus nommé le 16 octobre 1671. J'ai bien lieu de craindre de n'avoir pas correspondu avec fidélité à la grâce d'une si sainte vocation de Dieu sur moi.

Grâce, force et courage que Dieu me donna pour résister à tous les dégoûts, abattemens, tristesse et découragement, que cette nomination causa dans moy pendant un an jusqu'à mon arrivée dans le diocèse de Luçon.

Mort de M. de Morangis le 4 avril 1672, avec tous les sentimens de piété et de résignation à la volonté de Dieu et après une vie remplie de bonnes œuvres. Force que Dieu me donna pour supporter cette affliction qui m'étoit très-sensible à cause des obligations que je lui avois de mon éducation dans la piété et dans les bonnes maximes. Dieu par cette mort me dégagea des liaisons et attache que j'avois pour lui qui auroient pu interrompre ma résidence et me porter à le venir voir de tems en tems par un motif de reconnoissance qui n'auroit pas été blâmé par le monde, mais qui auroit été désagréable à Dieu.

1672. — Huitième retraite à l'institution depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecoste pour me disposer à recevoir le Saint-

Esprit dans mon sacre qui fut le 5 juin 1672, jour de la Pentecoste par M. l'évêque d'Angoulême, assisté de MM. les évêques de Tarbes et de Béziers. Confession générale au P. de Saumaise.

Dieu m'inspira d'aller passer quelques jours avec M. l'abbé de la Trappe. Ses sentimens, ses avis et le bon exemple de sa maison, me furent un sujet de grande édification et de consolation dans mes découragemens. J'attribue aux prières de cet abbé, avec qui Dieu m'a donné beaucoup de liaison, plusieurs grâces que je reçois tous les jours de lui au mois d'août 1672.

Force et courage que Dieu me donna en me séparant de toute ma famille, pour laquelle j'ai toujours eu beaucoup de tendresse, et mon arrivée heureuse à Luçon le 27 octobre 1672.

Prise de possession de l'évêché de Luçon le dimanche 29 octobre 1672.

Rétablissement de mon séminaire à la fin du mois de novembre de la même année 1672, sous la conduite de M. Le Gaigneux. Dieu le remplit d'un assez grand nombre de bons sujets.

Rétablissement des conférences ecclésiastiques des prêtres et curés du diocèse au mois de septembre 1673.

Pensée et dessein que Dieu m'inspira de faire un petit séminaire pour y élever les jeunes gens dans la piété et la vertu, les préserver de la corruption des colléges, et les confirmer s'il étoit possible dans l'innocence baptismale, et particulièrement ceux qui sont destinés à l'état ecclésiastique. On commença à travailler au bâtiment à Pasques de l'année 1675, et il fut en état de les loger à la Toussaint 1674, auquel temps on en reçut une vingtaine, et Dieu m'a fait la grâce de trouver des maîtres pieux et capables de les bien enseigner. J'espère que cet établissement sera fort utile au diocèse, si Dieu continue d'y répandre ses bénédictions; je l'en prie de tout mon cœur.

1673. — Dieu m'a fait la grâce de commencer les visites des paroisses de mon diocèse le 6 novembre 1673, et de les finir le 4 septembre 1677, sans aucune maladie ni infirmité, je l'en remercie très-humblement et le prie de me pardonner toutes les fautes

que j'y ai faites, soit par négligence, présomption, précipitation ou autrement.

Grâce que Dieu m'a faite d'attirer plusieurs bons ouvriers pour travailler dans le diocèse à différens tems : M. Coutin, docteur de Sorbonne qui y est mort très-saintement; M. Le Gaigneux, docteur de Sorbonne que la foiblesse de sa vue a obligé de se retirer, après avoir conduit le séminaire avec beaucoup de piété pendant un an et demi; M. de Boisdavid, docteur de Sorbonne et grand archidiacre; M. de Vainet, docteur de Sorbonne, archidiacre d'Aizenai et directeur du séminaire; M. Louis, docteur de Sorbonne; tous fort pieux, éclairés et capables de rendre de grands services au diocèse et de me soulager dans l'administration de ma charge, et de plusieurs autres bons sujets, qu'il a plu à Dieu me faire la grâce de placer dans le chapitre et dans plusieurs paroisses du diocèse, reconnoissant que la facilité et la docilité que j'ai trouvées dans plusieurs curés incapables de leurs charges à écouter mes avis, à changer de paroisses et même à les quitter, n'est point un effet de ma prudence, ni de ma conduite particulière, mais une faveur extraordinaire de la miséricorde de Dieu sur moi et sur mon diocèse, dont je ne sçaurois assés lui rendre grâces, 1673, 1674, 1675, 1676, 1677, 1678. Grâce que Dieu m'a faite de me détourner d'un voyage que je méditois de faire à Paris sans grande nécessité et qui m'auroit été plus nuisible qu'utile pour le bien de mon diocèse, à cause d'une fâcheuse conjoncture dans laquelle je me serois trouvé à Paris, 1677.

Grâce d'avoir par le moyen de M. l'intendant empêché un quartier d'hiver à Luçon qui y auroit causé beaucoup de désordres et ruiné plusieurs personnes. 1,000 livres d'aumônes.

Commencement d'une deuxième visite le 17 novembre 1677 jusques à la fin du mois et pendant le mois de mars 1678 avec bénédiction, pacifiant plusieurs procès et différens, et obligeant plusieurs curés incapables à quitter leurs cures sans être obligé de les poursuivre. Le 5 mars Dieu par une protection particulière me préserva, et tous ceux qui étoient avec moi, d'un grand péril au passage de la chaussée d'une rivière.

Au commencement de l'année 1678, Dieu m'inspira fortement le dessein de me donner à lui plus parfaitement, de veiller davantage sur moi-même et sur tous mes devoirs, de m'appliquer avec plus de soin et d'attention à la prière, d'offrir plus souvent le sacrifice de la messe; il se servit pour cela de la conjoncture de la mort de M. l'évêque d'Alet arrivée le 18 décembre 1677, avec de grandes marques de sainteté, et il m'inspira le dessein de me recommander à ses prières, et d'imiter quelques unes de ses vertus, et de profiter des grands exemples de pénitence et de zèle que donne M. l'évêque de Grenoble et M. l'abbé de la Trappe. Toutes ces considérations m'ont beaucoup servi et j'attribue à leurs prières plusieurs grâces que je reçois de Dieu, et par celles de M. l'abbé de la Trappe qui m'assure qu'il se souvient tous les jours de moi devant Dieu. Ce qui m'est d'une grande consolation, la liaison que Dieu m'a fait prendre avec des personnes si saintes étant une marque de sa bonté sur moi, je le prie de me faire la grâce d'en profiter.

Je suis parti de Luçon le 21 juillet 1678 pour faire le voyage de Paris, où j'ai demeuré jusqu'au 3 mars 1679, et suis arrivé à Luçon le 15 du même mois. Dieu m'a fait la grâce dans le tems que j'y ai demeuré de réussir heureusement dans toutes les affaires qui m'avoient obligé d'y aller et particulièrement dans la plus importante pour le bien de mon diocèse, qui regardoit la disposition des cures dépendantes de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm. Le roi après avoir fait examiner cette affaire par des commissaires en sa présence, a conservé les évêques de Luçon et de la Rochelle dans la possession où ils étoient depuis la suppression du titre abbatial de conférer librement toutes les cures qui en étoient dépendantes. Il y en a plus de trente dans le diocèse de Luçon.

J'ai obtenu aussi le rétablissement de la régularité et de la conventualité dans l'abbaye de Jard, que l'abbé de Prémontré avoit commencé de détruire, et qu'il auroit achevé si je ne m'y étois opposé.

Les religieux bénédictins de l'abbaye de la Grenetière ont été soumis par arrêt à ma jurisdiction, dont ils se prétendoient exemts.

J'ai fait confirmer par arrêt la troisième sentence rendue contre le sieur Ro.... cy-devant chanoine et chancelier de Luçon.

J'ai obtenu des lettres patentes pour l'établissement de MM. de la Mission à Beaulieu, et pour l'union du prieuré-cure de ce lieu à leur maison, à la charge d'y entretenir six prêtres, ce qui sera très-avantageux pour mon diocèse.

J'ai obtenu aussi des lettres patentes pour l'établissement d'un hôpital général à Luçon, et j'ai fait lever toutes les oppositions qu'on y avoit formées. Je crois aussi par ma présence avoir dissipé en partie les mauvaises impressions qu'on avoit données de ma doctrine et de ma conduite, ce qui pouvoit beaucoup nuire à la discipline que je prétends établir dans mon diocèse. Je dois attribuer uniquement tous ces succès à la bonté de Dieu sur moi et sur mon diocèse, et non à ma conduite, ni à mes lumières.

J'ai fait donner par le roi 1,200 livres à la communauté des nouvelles converties que j'ai établie cette année. J'espère qu'elle sera très-utile au diocèse.

Je reconnois encore comme une grâce particulière celle qu'il m'a faite d'attirer en même tems dans mon diocèse plusieurs bons ouvriers; M. Gaitte, docteur de Sorbonne qui a beaucoup de piété et de capacité, je lui ai donné une chanoinie à Luçon; le curé de Sainte-Gemme et quelques autres prêtres capables et de bonnes mœurs, et surtout M. Froment à qui j'ai donné la conduite de mon petit séminaire. C'est un ecclésiastique très-pieux et très-capable de cet emploi, qui est un des plus importants de mon diocèse; j'espère que Dieu lui fera la grâce de s'en bien acquitter et d'y former de bons ecclésiastiques. Je l'en prie de tout mon cœur. Dieu m'a envoyé depuis MM. Pilet et Huet.

Après être arrivé à Luçon, j'ai terminé heureusement l'affaire de M. Ru.... chanoine de Luçon, que j'avois fait arrêter à cause de ses dérèglements. Il a accepté la pénitence que je lui ai imposée, s'est soumis à la sentence, et par ce moyen il est obligé de se défaire de son canonicat; cette affaire auroit bien donné de la peine, si on eût été obligé de la pousser dans toute la rigueur; mars 1679.

J'ai fait dans le mois de juillet et d'août la visite de la plus part des conférences ecclésiastiques de mon diocèse, ce qui m'a beaucoup servi pour me donner plus de connoissance de la capacité et conduite des curés et m'a fait découvrir plusieurs désordres auxquels j'ai tâché de remédier; ces sortes de visites sont très-nécessaires pour le bon règlement du diocèse.

J'ai établi à Luçon la communauté des nouvelles catholiques qui étoit aux Sables. Je leur ai acheté la maison de M. de la Millière pour 3,000 livres. Elle sera plus en état par son établissement à Luçon de profiter à tout le diocèse, je pourrai y veiller avec plus de soin et remédier aux besoins qui se présenteront. Je prie Dieu de tout mon cœur d'y donner sa bénédiction, plusieurs filles ayant déjà fait leur abjuration le 7 septembre 1679.

Au commencement d'octobre, la lecture des œuvres de sainte Thérèse me fit prendre la résolution de me donner plus parfaitement à Dieu, de m'acquitter avec plus de soin de mes devoirs, de vacquer davantage à la prière, de célébrer la sainte messe plus souvent, enfin de veiller davantage sur moi-même. Cette lecture et celle de la vie de la N. S. Marie-Madelaine du Saint-Sacrement m'a été très-utile et m'a porté à avoir une confiance particulière aux prières de sainte Thérèse et de saint Pierre d'Alcantara, dont cette sainte faisoit grand état. En effet dans la suite, j'ay reçu en plusieurs rencontres des grâces continuelles après m'être recommandé aux prières de ce grand serviteur de Dieu, et surtout en parlant à deux curés Ch. et V. P. que je portai à se défaire de leurs cures, dont ils étoient très-indignes. J'attribue ce succès inespéré aux prières de ce saint auquel je m'étois recommandé.

Dieu m'a fait la grâce de m'inspirer le dessein de faire une aumône assés considérable aux pauvres Anglois persécutés pour la religion; cela m'a attiré plusieurs grâces de Dieu; novembre 1679, 1,000 livres.

(La suite à une prochaine livraison.)

CHRONIQUE.

L'ÉGLISE UNIVERSELLE A ROME.

La chronique, ce mois-ci, s'élève forcément à la dignité de l'histoire. A des Français, à des chrétiens, à des catholiques, est-il possible de parler d'autre chose que des événements qui viennent de se passer à Rome? Et ces événements, n'est-ce pas de l'histoire, de la plus grande, de la plus haute, de la plus imposante qui se soit vue depuis Charlemagne ?

Nous n'entreprendrons pas le récit de cette grande scène, dont chaque courrier d'Italie nous apporte depuis quinze jours les épisodes successifs, si variés, si émouvants, si admirables. Notre but n'est point de répéter ni de résumer les curieuses et intéressantes correspondances adressées de Rome à nos journaux quotidiens. Ce que nous voulons, c'est de marquer, sous la variété des épisodes, le sens caractéristique et l'importance capitale du grand Congrès catholique, dont le verdict souverain, lancé du haut de la ville éternelle, retentit sur l'univers entier.

Ici, tout est instructif, et rien n'est à négliger.

Vous savez la cause première de cette auguste assemblée. Il s'agissait de placer sur nos autels vingt-six pauvres religieux, mis à mort obscurément, cruellement, il y a près de trois siècles, à l'autre bout du monde (au Japon), par un tyran, pour n'avoir pas voulu renier la Vérité, la Justice, Dieu. Ainsi Londres, dans son Exposition universelle, convoque toute l'Europe à glorifier tous les perfectionnements de la matière; et Rome appelle l'univers à vénérer, dans les martyrs japonais, la perfection de la grandeur morale, le sacrifice de soi-même à la Vérité et à la Justice.

Dans toutes ces canonisations solennelles, le Saint-Père a coutume d'appeler près de lui, pour en rehausser l'éclat, les évêques des contrées voisines de Rome. Mais prévoyant qu'aujourd'hui, — par suite de l'application de la maxime : *l'Église libre dans l'État libre*, — tous les évêques d'Italie se trouveraient dans l'impossibilité d'obéir à son appel, Pie IX a convoqué auprès de lui les prélats du monde entier. De tous les pays catholiques où son appel a été entendu, de toutes les latitudes sont

partis des évêques à cheveux blancs, des prêtres, des fidèles; il en est venu de tous côtés, depuis le pôle jusqu'à l'équateur et depuis la France jusqu'à la Chine, sans oublier les deux Amériques. Issu de mille sources diverses, ce torrent s'est précipité de toutes parts sur la ville éternelle et l'a envahie en un instant; trois cents prélats, trois mille prêtres, vingt mille laïques: jamais tant d'évêques à Rome depuis le concile œcuménique de 1139; jamais tant de pèlerins depuis le grand jubilé de l'année 1300.

Et il y a des gens qui disent que la papauté est morte. Si, morte, elle agit ainsi, que de doctrines, qui se croient vivantes, voudraient d'une telle mort au prix d'une pareille puissance !

Ce qui est vrai, c'est que beaucoup de gens veulent sa mort et y travaillent de leur mieux; les uns crient sur les toits leurs grossiers desseins: ils veulent extirper du monde le *chancre de la papauté* et ouvrir ainsi au genre humain la voie de ses destinées nouvelles; les autres, plus profonds et plus habiles, suivent des routes couvertes. Ce n'est pas eux qui vomiraient contre la papauté de brutales injures; loin de là, ils la vénèrent, ils sont ses meilleurs amis, ses seuls amis..... Tout le malheur est qu'on ne les écoute point. Mais on ne les empêchera pas de sauver la religion; ils veulent la sauver, ils ne veulent que cela, ils la sauveront, avec le pape, sans le pape, contre le pape; ils sauveront le pape malgré lui. Comment? La chose est bien simple; en le débarrassant de son temporel. C'est du temporel que vient tout le mal; la preuve? Les papes des trois premiers siècles n'avaient point de temporel, aussi furent-ils les plus grands des papes, tous saints, tous martyrs. Chacun sait que la primitive Église est l'âge d'or de la religion. Dans saint Bernard, sainte Catherine de Sienne, et plusieurs autres qui ont écrit en latin, pour peu qu'on sache les comprendre et bien choisir les passages, on trouvera la condamnation formelle du pouvoir temporel. Bossuet lui-même a été rangé par quelques-uns (la *Patrie* par exemple) dans la même catégorie; mais comme il a écrit en français et que ses œuvres sont à la portée de tous, le mieux est de n'en point parler. — Quel dommage que le Saint-Père lise si peu sainte Catherine de Sienne et saint Bernard ! Encore sont-ils loin de condamner le pape, ils le plaignent. Pauvre pape ! s'il était maître de suivre les mouvements de son cœur, il bénirait la main généreuse qui l'a enfin déchargé du gouvernement des Marches, de l'Ombrie et des Romagnes; il la supplierait d'achever, de se charger du reste. Pourquoi faut-il que cinq ou six cardinaux (ils n'accusent que cela) arrêtent les bonnes intentions de Pie IX et retiennent ainsi Pierre captif dans Babylone? Mais six cardinaux ne sont pas pour rompre les pieux desseins de ces dignes catholiques *(sincères et indépendants)* qui ont juré de nous rendre l'âge d'or de la primitive Église. Aussi ceux-ci marchent-ils tou-

jours d'une marche incessante, mais insensible; ils ne se démènent pas comme les furieux dont on a parlé d'abord; doucement, sourdement, à petit bruit, à petits coups ils creusent, ils minent le dernier coin de terre qui porte la papauté temporelle, — Vraies taupes qui ne voient pas qu'au jour où s'abîmerait cet antique édifice, ils seraient avec toutes leurs finesses engloutis sous les décombres !

Il est encore un autre fait qu'ils n'avaient pas prévu, ces habiles, quand ils nous remâchaient avec une si superbe assurance l'argument des cinq ou six cardinaux, celui de saint Bernard et sainte Catherine, ou autre de même farine. Ils ne prévoyaient pas que dans la Rome pontificale, réduite, comme elle l'est maintenant, à son dernier champ, ce pape soi-disant esclave des six cardinaux, allait d'un mot évoquer autour de lui, dans sa majesté, dans sa splendeur, dans son infaillible autorité, l'Église universelle. Quand il a été d'abord question de ce projet, les scribes (les journalistes) ont branlé la tête d'un air moqueur : cela ne se fera point, disaient-ils. — Pourtant cela s'est fait. De France et d'Espagne, d'Irlande, d'Angleterre, d'Allemagne, de Russie, de Hongrie, de Bulgarie, de Constantinople, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique, trois cents prélats se sont donné rendez-vous à Rome; on y en a même vu quatre du *royaume* d'Italie, exilés en vertu de la maxime « l'*Église libre dans l'État libre,* » et auxquels soixante-dix autres, retenus malgré eux dans le même *royaume* en vertu de la même maxime, ont donné mandat de les représenter.

Au milieu de cette assemblée sans pareille, au lendemain des fêtes splendides de la canonisation des martyrs japonais, le pape a élevé la voix — cette voix, organe de la vérité divine — pour condamner toutes les fausses doctrines et toutes les détestables pratiques dont le monde est présentement affligé. C'est dans le panthéisme athée et naturaliste de nos jours, — système absurde mais si commode pour toutes les lâchetés de l'esprit et du cœur, — que le Saint-Père a montré, avec une force et une lucidité rares, le principe de tous nos maux actuels, depuis la négation de l'ordre surnaturel et de la révélation jusqu'à celle du droit de propriété, jusqu'à l'absolutisme effréné de l'État socialiste, jusqu'à la prétendue légitimité du fait accompli et de la force brutale, jusqu'à la réhabilitation de la chair sous toutes ses formes.

Les évêques de l'Église universelle ont répondu. Après avoir condamné ce que le pape condamnait, ils se sont crus obligés, en face des éventualités pendantes, de proclamer leur jugement sur cette question de la souveraineté pontificale, qui, violemment soulevée depuis trois ans, continue de plus en plus à « agiter les esprits et à troubler les consciences, » non-seulement les consciences des catholiques, mais celles des chrétiens de toutes les communions; tant c'est là, au premier chef, une question religieuse !

Voici, sur cette grave matière, le jugement de l'Église universelle.

« *Nous reconnaissons*, déclarent les évêques, *que la souveraineté* » *temporelle du Saint-Siége est une nécessité et qu'elle a été établie par* » *un dessein manifeste de la Providence divine; nous n'hésitons pas à* » *déclarer que, dans l'état présent des choses humaines, cette souverai-* » *neté temporelle est absolument requise pour le bien de l'Église et pour* » *le libre gouvernement des âmes.* Il fallait assurément que le pontife » romain, chef de toute l'Église, ne fût ni le sujet ni même l'hôte d'aucun » prince; mais que, assis sur son trône, maître dans son domaine et son » propre royaume, il ne reconnût de droit que le sien, et pût, dans une » noble, paisible et douce liberté, protéger la foi catholique, défendre, » régir et gouverner toute la République chrétienne.

» Qui pourrait nier que, dans le conflit des choses, des opinions et des » institutions humaines, il faille au centre de l'Europe un lieu sacré, placé » entre les trois continents du vieux monde, un siége auguste d'où s'élève » tour à tour, pour les peuples et pour les princes, une voix grande et » puissante, la voix de la justice et de la liberté, impartiale et sans pré- » férence, libre de toute influence arbitraire et qui ne puisse être ni » comprimée par la terreur ni circonvenue par les artifices. »

Il faudrait pouvoir citer cette admirable déclaration tout entière. Détachons-en encore quelques traits. Un peu plus loin, se trouve citée la célèbre encyclique du 19 janvier 1860, où le Saint-Père, reconnaissant dans la souveraineté civile de l'Église romaine un droit et un patrimoine communs à toute l'Église catholique, déclarait « être prêt à sacrifier sa » vie plutôt que d'abandonner en quoi que ce soit cette cause de Dieu, » de l'Église et de la justice. » Et tous les évêques s'écrient : « Applau- » dissant par nos acclamations à ces magnifiques paroles, nous répondons » que nous sommes prêts à aller avec vous à la prison et à la mort; nous » vous supplions humblement de demeurer inébranlable en ce ferme » dessein et en cette constance, donnant aux anges et aux hommes le » spectacle d'une âme invincible et d'un courage souverain ! » — L'Église entière, ajoutent-ils, regarde si bien la souveraineté civile du Saint-Siége comme son patrimoine commun, « qu'autrefois, durant la vacance de ce » Siége apostolique, tous les Pères du concile de Constance ont voulu » administrer eux-mêmes en commun les possessions temporelles de » l'Église romaine. » Puis ils condamnent, avec le Souverain Pontife, comme « illégitimes et *sacriléges*, tous les actes ayant pour but la spoliation de l'Église; renouvelant en quelque sorte l'anathème solennel du concile de Trente (session XXII *de Réformatione*), ils déclarent « les auteurs de » ces forfaits passibles des peines et censures ecclésiastiques, » c'est-à-dire au premier chef excommuniés.

Hé bien, gens habiles, catholiques sincères et indépendants, bons amis, seuls amis de l'Église et de la papauté, que dites-vous à cette heure? Pensez-vous que, dans ces trois cents évêques, archevêques, patriarches et cardinaux, personne ne sache comprendre dans leur vrai sens sainte Catherine et saint Bernard? Dites-vous encore que tout se borne à six cardinaux qui enchaînent la liberté du pape? Si vous le dites encore, l'univers saura jusqu'où peut monter votre impudence; si vous ne le dites plus, avouez que vous avez devant vous, contre vous, non plus six cardinaux entêtés, mais l'Église universelle.

Si vous êtes catholiques, comme vous le dites, vous ne voudrez pas braver, injurier l'Église universelle. Si vous la bravez, vous vous retranchez vous-même du catholicisme; vous courez à l'anathème, à l'excommunication, au schisme, et le monde entier saura ce qu'il faut penser de vous!

Voilà, voilà à nos yeux l'importance suprême de la déclaration des évêques. Ce n'est plus Rome seulement qui a parlé; on se retrancherait derrière les libertés pseudo-gallicanes. C'est l'Église universelle qui a fait entendre son jugement : quiconque s'en sépare et se prétend catholique, s'avoue solennellement imposteur!

Ce résultat de l'assemblée des évêques fût-il seul, serait immense. Mais il y en a d'autres. Le 26 mai, le souverain Pontife s'est rendu en grande cérémonie à Sainte-Marie de Vallicella pour la fête de saint Philippe de Néri, second patron de Rome; le 29 mai, il est allé célébrer la fête de l'Ascension à la basilique de Saint-Jean de Latran, d'où il a donné, après la messe, la bénédiction apostolique à un peuple immense. Dans cette double circonstance, le peuple romain a décerné à son roi un double et splendide triomphe. *Viva Pio nono! Viva il Papa Re!* Ces cris, poussés par une foule compacte et enthousiaste, ont accueilli sans interruption le passage du Saint-Père pendant tout le long trajet qui sépare le Vatican des deux églises ci-dessus. Et c'est là le souverain qu'une tourbe d'impudents folliculaires nous représente chaque matin comme haï de son peuple! Ah! si tout autre prince que le pape recevait de ses sujets pareil accueil, quels dithyrambes n'entonneraient pas à sa louange ces mêmes scribes gagés pour insulter publiquement, périodiquement, le chef de notre religion, le père de nos âmes! Loyaux selon leur habitude, ces braves gens se sont bien gardés d'enregistrer le démenti si solennel donné à leurs calomnies quotidiennes; en dépit d'eux, l'univers a entendu ce gigantesque concert d'applaudissements; les pèlerins revenus de Rome en prolongeront les échos aux quatre coins du monde, et le monde entier saura que penser de tant de mensonges!

A ces cris que je viens de rappeler, le peuple romain en joint un autre : *Evviva la Francia catolica!* Vive la France catholique!

La France, nous le disons avec orgueil, tenait là, en effet, la première place. Cinquante-sept évêques ou archevêques français ont signé l'immortelle déclaration du 9 juin, dont nous parlions tout-à-l'heure [1]. Dix-huit cents à deux mille prêtres de France les avaient accompagnés avec des masses de laïques.

La Bretagne était dignement représentée dans cette assemblée auguste, quoiqu'elle n'y eût envoyé que deux de ses pontifes : Mgr l'archevêque de Rennes et Mgr l'évêque de Quimper. Retenu par le mauvais état de sa santé, Mgr l'évêque de Nantes, hélas ! n'avait pu, à son grand regret, les accompagner à Rome que des vœux de son cœur; mais son cœur, nous l'affirmons, y était tout entier. Mgr de Rennes a pris à la discussion de l'adresse une part mémorable, que plusieurs correspondants nous ont déjà signalée. Il a été là le fidèle représentant de cet esprit breton, catholique jusqu'aux moëlles, dévoué plus que nul autre à la sainte Église romaine, prêt, pour défendre sa foi, à tous les genres de courage et à tous les sacrifices. Mgr de Rennes, plus d'une fois déjà, a montré que son dévouement ne connaît point d'obstacles, et que, quand son devoir l'appelle, rien ne l'arrête. Il a eu cette année un double honneur : il a soutenu fermement, dans une matière importante, les droits de la liberté; il a noblement traduit au Vicaire de Jésus-Christ les sentiments de vénération et d'amour des vrais catholiques bretons, ce qui, Dieu merci, embrasse, je ne dis pas les neuf dixièmes, mais les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des fils de la Bretagne et de la Vendée. — Aussi croyons-nous devoir féliciter Mgr de Rennes et le remercier d'avoir, en une circonstance si grande, en présence de l'Église universelle, renouvelé aux pieds du Saint-Siége l'hommage si profondément dévoué de notre province [2].

Dans le nombre des prélats français, Rome et ses augustes hôtes ont tout particulièrement distingué et applaudi notre grand évêque d'Orléans. Il a eu l'honneur de plus d'une ovation, et l'honneur plus grand encore de prêcher pour les églises d'Orient (le 3 juin, dans la basilique de Saint-André-de-la-Vallée) devant un auditoire unique au monde, puisqu'il

1 Cette déclaration a été signée de 265 évêques, archevêques et patriarches; il y avait à Rome pourtant 300 évêques environ, mais les évêques *in partibus* n'ont pas signé la déclaration. En revanche, 78 évêques d'Italie avaient donné mandat de les représenter et d'agir pour eux aux quatre évêques exilés dont nous avons parlé; ainsi la déclaration a déjà reçu par là 343 adhésions.

2 On s'étonnera peut-être de voir que l'Ouest de la France n'eût envoyé à Rome que deux évêques; mais il faut se rappeler que l'archevêque de Tours et l'évêque d'Angers en arrivent; que les nouveaux évêques de Saint-Brieuc et du Mans n'étaient pas encore installés; que Mgr de Nantes a été empêché par sa santé, Mgr de Poitiers et Mgr de Laval par de graves nécessités d'administration. On avait d'abord annoncé le départ pour Rome de Mgr de Vannes; nous ne savons ce qui a pu y mettre obstacle.

comprenait deux cents évêques des plus illustres de l'univers. Le discours a été digne de l'auditoire, c'est tout dire; trois fois, malgré la sainteté du lieu, les applaudissements ont éclaté, et certes, quand on a lu cette pièce admirable, on conçoit sans peine cet entraînement. La France tout entière l'a lue, le monde entier la lira. Je n'en citerai qu'un mot :

« Si nous Français, a dit l'orateur, nous sommes ici les plus nombreux, » c'était notre devoir. Il nous convenait d'attester par notre présence ici » que la France n'a pas cessé d'être la fille aînée de l'Église, et qu'entre » l'Église romaine, mère et maîtresse de toutes les Églises, et les Églises » de France, c'est comme disait autrefois saint Paul, *à la vie et à la* » *mort!* »

N'est-ce pas là vraiment un écho de Bossuet, s'écriant au nom de tous les évêques français :

« Sainte Église romaine, mère des Églises et mère de tous les fidèles, » Église choisie de Dieu pour unir ses enfants dans la même foi et dans » la même charité, nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de » nos entrailles. Si je t'oublie, Église romaine, puissé-je m'oublier moi-» même! que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche, » si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir, si je ne te mets » pas au commencement de tous mes cantiques de réjouissance! » *(Sermon sur l'Unité de l'Église.)*

C'est ce grand Bossuet aussi qui, dans une autre occasion et dans un ouvrage d'une forme bien différente, disait de la souveraineté pontificale :

« Non-seulement nous savons que les biens et les droits qui forment le » domaine temporel du Saint-Siége sont fondés sur les titres les plus » légitimes, mais nous les tenons pour choses saintes et consacrées à » Dieu : *de telle sorte qu'on ne pourrait sans sacrilége les envahir, les* » *enlever, ou les ramener à l'état séculier.* Non-seulement nous félicitons » le Saint-Siége de la possession de la ville de Rome et de ses autres » domaines, qui lui permet d'exercer plus sûrement et plus librement le » pouvoir spirituel dans tout l'univers; *mais nous en félicitons aussi* » *l'Église entière,* et nous faisons les vœux les plus ardents pour que » cette principauté sacrée demeure sauve de toute manière et à l'abri de » toute atteinte [1]. »

Ainsi, nos évêques n'ont fait que continuer, à Rome, la tradition de Bossuet, assez beau génie sans doute et fort peu ultramontain. Ce qui

1 *Defensio Cleri Gallicani*, lib. I, sect. 10, cap. XVI. — Bossuet, comme on voit, ne soupçonnait pas que la souveraineté civile du Saint-Siége eût été condamnée par saint Bernard et par sainte Catherine de Sienne.... Nos grands docteurs d'aujourd'hui lui en apprendraient bien d'autres!

n'empêche pas nos prêtrophobes de Paris d'évoquer de nouveau, là-dessus, le fantôme usé de l'ultramontanisme : en quoi vraiment quelques-uns même sont de bonne foi — grâce à leur colossale ignorance.

Pour nous catholiques, vrais catholiques (arrière les néo-tartufes, qui d'une main se signent, et de l'autre déchirent la robe du vicaire de Jésus-Christ!) pour nous, qui n'avons point eu le bonheur de voir de nos yeux se faire ces grandes choses, nous louons, nous remercions Dieu de les avoir permises; nous révérons de toute notre âme la sentence de l'Église universelle; nous applaudissons aux grandes paroles, à la belle conduite de nos évêques; nous les en aimons, s'il est possible, et nous les en vénérons davantage. Du fond du cœur nous nous unissons à eux, et nous reprenons leurs expressions mêmes, pour adresser avec eux à notre Père commun ce magnifique hommage :

« Vivez longtemps, Saint-Père, et heureusement pour le gouvernement » de l'Église catholique! Continuez, comme vous le faites, à la protéger » par votre énergie, à la diriger par votre prudence, à l'orner par vos » vertus. Marchez devant nous comme le bon pasteur, donnez-nous » l'exemple, paissez les brebis et les agneaux..... car Vous êtes pour » nous le maître de la saine doctrine, le centre de l'unité, pour les peuples » la lumière indéfectible préparée par la sagesse divine; Vous êtes la » pierre, Vous êtes le fondement de l'Église, contre lequel les portes de » l'enfer ne prévaudront jamais. Quand Vous parlez, c'est Pierre que » nous entendons; quand Vous décrétez, c'est à Jésus-Christ lui-même » que nous obéissons. Nous Vous admirons au milieu de tant d'épreuves » et de tempêtes, le front serein, le cœur imperturbable, accomplissant » votre ministère sacré, invincible et debout! »

ARTHUR DE LA BORDERIE.

P.-S. — 18 juin au soir. Mgr l'archevêque de Rennes rentre en ce moment dans sa ville épiscopale. Une foule énorme se presse sur son passage, le saluant avec ardeur des cris de : *Vive Monseigneur! Vive le Pape! Vive Pie IX pontife et roi!* — Pareille chose vient d'avoir lieu à Vitré, au passage du train.

MÉLANGES.

LES CENT TRENTE-DEUX NANTAIS.

L'honorable M. Bernède, fils de l'un des *Cent trente-deux Nantais*, nous fait l'honneur de nous adresser une lettre, dont une partie devient, ce nous semble, presque sans objet par suite des explications données dans la présente livraison par M. A. de Barthélemy. Toutefois, nous n'aurions pas hésité à publier ici cette lettre tout entière, si la chose nous eût été possible. Nous en donnons du moins tout ce qui touche personnellement le père de notre digne correspondant.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

« Monsieur le Directeur,

» L'extrait de l'acte d'accusation des 132 Nantais, emprunté au nº 17 du Bulletin du tribunal criminel révolutionnaire que vous avez bien voulu publier dans la livraison de mai de la *Revue*, ne pouvant offrir le nom de mon père, puisqu'il avait cessé d'exister avant l'arrivée à Paris de ses compagnons d'infortune, je me trouve dans l'impérieuse nécessité de vous prier d'admettre aussi, dans la livraison de juin, la réclamation qu'un devoir sacré me presse de vous transmettre, dans l'intérêt de la justice et de la vérité.

» J'étais bien jeune lorsqu'en 1809, je reçus un témoignage bien douloureux de la reconnaissance d'un prêtre vendéen non assermenté.

» La distribution des prix venait de finir au collége de Beaupreau où j'étais élève, lorsqu'on me fit appeler. Un prêtre alors s'approcha de moi et me demanda si j'étais le fils de M. Bernède, victime de la Révolution. Sur ma réponse affirmative : « Pauvre enfant, me dit-il en m'inondant de » larmes, depuis que je vous ai couronné, je suis dans une anxiété bien » cruelle..... Je suis sans doute la cause innocente de la mort de votre » père en 1793..... J'étais fugitif, toutes les portes m'étaient fermées..... » Connaissant l'attachement de votre père à la royauté, je lui demandai » un asile qu'il m'offrit généreusement à Nantes chez lui, et il me ravit » ainsi aux recherches des terroristes et à l'échafaud..... J'appris plus » tard qu'il avait été dénoncé, enlevé à sa famille et qu'il n'existait » plus. »

» Je n'oublierai jamais cette scène émouvante, ce prêtre vénérable d'une haute taille au front magnifiquement orné de cheveux blancs..... »

Après avoir conclu de là avec raison que son vénérable père avait été arrêté comme royaliste et non comme républicain d'aucune couleur, M. Bernède continue :

« Mon père languissait depuis plus de quatre mois dans le couvent de Sainte-Claire à Nantes, où il avait été renfermé ainsi que plusieurs autres habitants de cette ville, lorsque, le 8 octobre, Carrier arriva à Nantes. Il ne sortit de cette prison que pour partager le sort des 132, quarante-

neuf jours après. Mais ainsi que l'aïeul de M. de la Pilorgerie, M. Charette de Bois-Foucaud, M. de Menou et trente autres qui périrent pendant le voyage, il succomba à l'hôpital d'Angers sous le poids de ses souffrances morales et physiques, laissant derrière lui ma mère et les cinq enfants qu'il ne devait plus revoir.....

» Redon, 28 mai 1862.

» AUGUSTE BERNÈDE,

» *Magistrat rentré dans la vie privée le 3 août 1830.* »

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

Paris, 4 juin 1862.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec attention l'article que M. J. de la Pilorgerie a inséré dans la dernière livraison de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, relativement aux *Cent trente-deux Nantais ;* je vous demande la permission de répondre quelques mots.

Tout d'abord je suis forcé, consciencieusement, de réclamer la responsabilité qui m'incombe, et de déclarer que M. Campardon ne doit pas être mis en cause. M. Campardon relate les faits, d'après des documents officiels; il paraît avoir tenu à éviter, en général, ce qui pourrait être pénible pour les petits-fils de ceux qui ont eu le malheur d'assister aux horreurs révolutionnaires; mon confrère narre et se permet rarement des appréciations. Je tiens à cette rectification, à cause d'une phrase qui a échappé à M. de la Pilorgerie : « Le récit de M. Campar- » don ne plaira à personne. » Notre honorable collaborateur ne connaît pas encore, il le dit lui-même, l'*Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris;* il ne peut donc l'apprécier équitablement. M. de la Pilorgerie aurait dû simplement dire : « Les appréciations de M. de Barthélemy » ne conviendront à personne; » alors il aurait fait part au public d'une opinion personnelle, en connaissance de cause.

Après la rectification, laissez-moi vous avouer un remords, Monsieur le Directeur. Je regrette d'avoir dit, toujours à propos des Nantais sauvés par Thermidor : « C'étaient cependant des républicains, etc.; » j'aurais dû écrire : « Il y avait cependant parmi eux des républicains, etc. » — Ici il serait peu galant de faire des personnalités, et vous comprendrez facilement le sentiment qui m'empêche de relater les noms de tous ceux des Cent trente-deux Nantais qui *remplissaient des fonctions publiques au moment de leur arrestation.*

Dans mon modeste compte rendu, je n'ai entendu faire le procès de personne en particulier, mais simplement constater que, malgré de cruelles leçons, l'humanité gagne peu d'expérience : quelques brigands faisant la loi à d'honnêtes gens; une grande ville subissant la domination

d'une poignée de vauriens; enfin ceux qui, avec un peu d'initiative, pourraient par leur seul nombre étouffer le désordre, s'empressant trop souvent, sous l'empire de la pusillanimité, de faire des démarches peu dignes qui ne les sauvent même pas de la dent du loup; voilà ce que j'ai voulu mettre en évidence. Ne pensez-vous pas un peu comme moi qu'en France, où le courage militaire est dans le sang même de la nation, on ne saurait trop rappeler l'opportunité du courage civil qui ne fait que dormir, j'en suis certain.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

LE COLLECTIONNEUR BRETON.

Dans son *Annuaire de 1862,* M. de la Borderie termine un article consacré à la *Bibliographie historique de la Bretagne en 1861*, par les réflexions suivantes :

« Nous voudrions pouvoir ajouter ici l'indication des articles relatifs à l'histoire de notre province, publiés par les journaux bretons en 1861. Ces articles ne sont pas rares dans la presse locale de chacune de nos villes; souvent ils sont fort intéressants; pourtant, une fois lu, le numéro du journal où ils paraissent s'en va

....où va toute chose,
Où va la feuille de rose
Et la feuille de laurier;

et impossible de remettre la main sur ces travaux. Une œuvre utile serait, — avec l'assentiment des auteurs bien entendu, — de recueillir chaque année en un volume les meilleurs d'entre eux. Nous croyons que les auteurs se prêteraient volontiers à cette combinaison, et ainsi tout le public de notre province serait à même de profiter de ces articles, réduits aujourd'hui le plus souvent à un cercle assez étroit de lecteurs. »

Le Collectionneur breton, dont le premier numéro vient d'être adressé à tous nos abonnés bretons, a été créé pour répondre au désir exprimé ici par M. de la Borderie et partagé par un bon nombre de nos compatriotes. La vie de cet intéressant recueil est entre leurs mains : — que la plupart de nos lecteurs veuillent bien l'aider de leur modique souscription, et la *Revue de Bretagne* du passé sera fondée.

« Aujourd'hui, dit l'*Avant-propos,* nous faisons appel à tous les érudits bretons. Si notre œuvre leur est sympathique, qu'ils mettent à notre disposition les travaux qu'ils ont publiés autrefois, ceux qu'ils ont collectionnés.

« Les autres feuilles périodiques sont, avant tout, jalouses de donner à leurs lecteurs des primeurs et des nouveautés; notre Revue est une glaneuse qui cherche les épis perdus et oubliés; mais si tous les amis des études bretonnes veulent bien l'aider à composer sa gerbe, elle ne sera peut-être ni la moins riche, ni la moins fleurie. »

(Voir l'annonce sur la couverture).

NÉCROLOGIE.

M. LA ROCHE-BILLOU.

La *Revue* ne fera que répondre, nous en sommes sûr, au sentiment public, en donnant aujourd'hui quelques détails sur la vie de M. La Roche-Billou, de cet homme de cœur, en qui se personnifiaient si noblement l'énergie dans le bien et le dévouement dans la fidélité.

Frédéric La Roche naquit en 1797, à Blois, où sa famille occupait une position des plus honorables. Malheureusement de cruels revers vinrent l'atteindre, et Frédéric se trouva tout-à-coup sans autre appui que le souvenir des services rendus par les siens dans des temps plus heureux. Ce fut ainsi qu'il se vit appelé à Paris et placé dans la maison militaire de Monsieur, frère du roi, grâce à de nobles amitiés qui, toute sa vie, lui sont restées fidèles.

La Roche n'avait pas encore, à cette époque, dix-huit ans, et déjà cependant il avait donné d'éclatantes preuves de la résolution qui était dans son caractère. On l'avait vu, en 1814, au moment où la ville de Blois avait tout à craindre des Prussiens, courir à franc étrier à Paris, et parvenir à détourner le coup qui la menaçait.

De 1815 à 1824, La Roche servit dans les gardes-du-corps, puis il fut envoyé comme lieutenant de gendarmerie à Nantes. Beaucoup d'entre nous n'ont point oublié la position qu'il se fit immédiatement dans notre ville. L'ouverture, l'entrain, la loyauté de son caractère et une autre qualité plus rare, sa piété fervente et sans ombre de respect humain, lui ouvrirent toutes les portes, et il fut accueilli de chacun comme un ami, dans un pays qui lui était étranger la veille [1].

Au commencement de 1830, La Roche fut placé, toujours avec son modeste grade de lieutenant, dans la gendarmerie de Paris. Il y était à peine depuis quelques mois, lorsqu'il se trouva de garde dans le jardin du Palais-Royal, le soir du bal que le duc d'Orléans donna à son beau-frère le roi des Deux-Siciles. On sait que Charles X voulut bien se départir, dans cette circonstance, de la rigueur de l'étiquette, pour répondre à l'invitation de son cousin. Mais dans le jardin, de mauvaises passions s'essayaient déjà à l'émeute. Profitant d'un incident futile et surtout de la foule et du bruit, elles commençaient déjà à se faire jour, lorsque La Roche étouffa l'explosion par son sang-froid et sa fermeté.

Nous avons souvent entendu le brave et vieux chef de la gendarmerie parisienne, le colonel de Foucauld, exprimer son opinion sur La Roche, et il le faisait avec une chaleur toute militaire. Sa confiance en lui était absolue. Aussi, le 29 juillet, le plaça-t-il à l'un des postes les plus péril-

1 Le vénérable Mgr de Guérines, M. Alban de Villeneuve et M. de Lauriston furent les premiers à recevoir et à patroner le jeune officier, et il n'y eut bientôt point de salon, surtout dans le quartier du Cours, où il n'eût ses entrées libres. La piété si franche et si expressive de La Roche datait d'une mission qu'il suivit à Versailles en 1820 ou 1821. Avant cette époque, il avait eu plusieurs duels; mais à partir de ce moment, il déclara nettement à ses camarades qu'il ne se battrait plus. — « Si, cependant, je te soufletais tout-à-l'heure? lui dit l'un d'eux. » — « Après la déclaration que je viens de faire, répondit La Roche, tu ne pourrais être, en agissant ainsi, qu'un fou ou qu'un lâche. Or, je ne voudrais ni tuer un fou, ni me battre avec un lâche. »

leux, celui du ministère des affaires étrangères, que le nom seul de M. de Polignac désignait à tous les coups. La Roche n'avait que quelques hommes; mais il n'en fut pas moins inébranlable jusqu'à la fin. Ni la diplomatie, ni la force ne purent triompher de sa résistance. L'exaspération de la populace devint alors telle, qu'étant parvenue à envahir les appartements par les fenêtres, il fallut toute l'énergie de Casimir Périer, dont l'hôtel était proche, et qui accourut au bruit, pour sauver l'intrépide lieutenant.

Casimir Périer, frappé et touché à la fois de la vigueur et de la noblesse de son caractère, lui offrit, s'il voulait se rattacher au nouveau pouvoir, de se charger de son avenir; mais La Roche n'avait qu'une pensée : rejoindre le roi, et il demanda à son libérateur, pour toute grâce, de lui en fournir les moyens. La foule cependant continuant toujours d'être menaçante, on lui procura un déguisement, et il put sortir sans être reconnu.

La Roche suivit alors le deuil de la monarchie, puis il déposa tristement son épée; mais bientôt il la reprend au premier appel du drapeau qui avait sa foi. L'ancien lieutenant de gendarmerie commandait les volontaires nantais à l'affaire du Chêne (en Vendée), et là, comme partout, il se distingua par son courage [1].

Arrêté le 15 août suivant, La Roche comparut devant la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine, qui le condamna à la déportation, puis, après cassation, devant celle du Loiret, qui l'acquitta, au bruit des acclamations de tout l'auditoire.

Il revint alors à Nantes où, dans des moments difficiles, il avait trouvé une retraite affectueuse au sein d'une famille éprouvée comme lui et qui partageait, non moins vivement que lui, ses convictions religieuses et politiques. Mme Billou l'avait accueilli, dès l'abord, comme un fils, et elle tarda peu à lui en donner le nom. Elle le savait généreux, dévoué; elle ne lui demanda pas s'il était riche. La Roche trouva, dans cette alliance, le bonheur, et il y trouva aussi la fortune; mais toutes ses habitudes durent changer. Le militaire actif, entreprenant, dut s'assujettir aux minutieuses exigences du commerce, et il s'y assujettit avec l'ardeur, avec l'entrain qui étaient en lui, sans rompre d'ailleurs avec aucune des relations qui lui étaient chères. Combien de fois ne vit-on pas chez lui, dans ce salon qui témoignait si bien d'habitudes distinguées et du goût des arts, des hommes portant les plus beaux noms de France : le duc de Lorges, le duc Des Cars, le général de La Rochejaquelein et bien d'autres, réunis à sa famille, dans toute la familiarité qui naît du même dévouement et des mêmes souvenirs.

Au mois de juillet 1855, La Roche accomplit un vœu qu'il formait depuis longtemps; il alla, avec sa fille aînée, offrir ses hommages à M. le comte de Chambord, et nous sommes bien sûr de ne pas nous tromper en disant que cette visite est de celles qui ont le plus marqué dans la mémoire du prince, par l'irrésistible émotion dont fut saisi, à sa vue, cet énergique et vieux soldat.

Est-il besoin de dire l'accueil qu'il reçut? — « Ce bon La Roche, quel noble cœur! » — disait depuis le comte de Chambord.

1 La Roche est mort le jour anniversaire de ce combat, le dernier qu'il ait livré pour la cause à laquelle il avait donné sa vie.

Enfin, l'an dernier, La Roche faisait un nouveau pèlerinage. Courtisan obstiné du malheur, il allait à Rome se prosterner aux genoux vénérés du Saint-Père, auquel il avait donné ses deux fils, et porter à la courageuse reine de Naples l'hommage de l'admiration des dames de Nantes[1].

Si maintenant nous voulions pénétrer dans sa vie de chaque jour, nous n'y trouverions que les joies de la famille et la préoccupation des bonnes œuvres. Membre de la plupart de nos Sociétés charitables, La Roche y portait mieux que son argent, il y portait tout le feu de la charité. Tel nous l'avons vu aux réunions de Saint-Vincent-de-Paul, tel parmi les chefs d'atelier de l'association de Saint-Joseph, dont il était le président constamment réélu, ou parmi ces ouvriers de *Notre-Dame-de-Toutes-Joies*, auxquels allaient si bien sa rondeur militaire et sa franche gaieté.

Voici à peine quinze jours qu'il prenait encore part à leurs religieux exercices. Rien n'annonçait le déclin dans sa forte nature. Le lendemain il partait pour Saint-Mesme, heureux de revoir ses paysans et ses ouvriers dont il était le père, de se retrouver dans cette modeste habitation des champs, où son plus grand bonheur était de recevoir ses amis, son évêque surtout qui n'éprouvait pas moins de jouissance — il le témoignait hier avec une vive émotion à sa pieuse veuve — dans la société de cet homme de tant de foi et de tant de cœur. Mais à peine arrivé, il est atteint d'un mal qui, en deux jours, le conduit au tombeau. Surpris, mais non troublé, La Roche est resté, en cet instant, ce qu'il fut toujours : *Dieu est bon, Dieu est le maître,* disait-il souvent, il le répète encore; il ne faiblit ni devant la mort, ni, ce qui était pour lui une plus rude épreuve, devant la douleur des siens, qui, sans espoir pour cette vie, n'osaient plus lui parler que du ciel. Il est mort en les bénissant, et sa dernière parole a été une prière.

EUG. DE LA GOURNERIE.

M. TRÉMINTIN. — L'ancien pilote Trémintin, le doyen des enseignes de vaisseau, est mort le 3 de ce mois, à l'Ile-de-Batz, âgé de 85 ans.

Il prit une part glorieuse à la lutte héroïque qui illustra, en 1827, le nom de l'enseigne Bisson. On se rappelle que ce jeune officier fut chargé par le commandant de la frégate la *Magicienne* de conduire en France le brick pirate grec le *Payanoti,* qui avait été capturé sur les côtes de Syrie par la gabare la *Lamproie.* Attaqué dans un mouillage par deux autres grands navires montés par 130 pirates, auxquels il n'avait à opposer que quinze hommes, il fit promettre à Trémintin, son second, de faire sauter le bâtiment s'il venait à succomber dans la mêlée. Blessé, et voyant tous ses hommes tomber à ses côtés, il mit le feu aux poudres et périt glorieusement au milieu des débris du navire qui lui avait été confié.

Trémintin, qui avait voulu partager le sort de son chef, breton comme lui, ayant eu la chance inouïe d'échapper à la mort, reçut, comme témoignage de haute satisfaction pour son dévouement si généreux, la décoration de la Légion-d'Honneur en même temps qu'il fut promu au grade d'enseigne.

[1] La Roche reçut la croix de Saint-Grégoire-le-Grand des mains du Saint-Père, et la croix de François Ier de celles du roi de Naples.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME PREMIER

ANNÉE 1862. — PREMIER SEMESTRE.

JANVIER.

Pages.

Récits de l'histoire de Bretagne. — La Cornouaille au temps du roi Grallon, par M. *A. de la Borderie* 9
Études biographiques. — Saint Vincent de Paul, par M. *Edmond Dupré* 29
Études archéologiques. — Mobilier d'un Gentilhomme et d'un Journalier bretons au XVIe siècle, par M. *S. Ropartz* 37
Poésie. — Le Rouet, par M. *Émile Grimaud* 55
Le père Jacotin ou comment on bâtit une église, par M. *P. de Saint-Vincent* 57
L'Art et la Poésie, par M. *Alfred Nettement* 64
Études historiques. — Saint Félix, évêque de Nantes. — VIe siècle — (suite), par M. le *Vte Édouard Stoc'han de Kersabiec* ... 73
Pensées vagabondes, par M. le *Vte de Nugent* 82
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 83

FÉVRIER.

Récits de l'histoire de Bretagne. — La Cornouaille au temps du roi Grallon (fin), par M. *A. de la Borderie* 89
Traditions populaires des Bretons. — Les Aventures de monsieur Tam-Kik, par M. *E. du Laurens de la Barre* 104
Études littéraires. — Les Lettres de Mme Swetchine, par M. *Eugène de la Gournerie* 119

Critique. — M. de Pontmartin et M. Sainte-Beuve, par M. *Edmond Dupré* 140
Études biographiques. — Notice sur Mgr Gabriel Bruté (suite) ... 150
Notices et comptes rendus. — Lettres inédites de J.-M. et F. de La Mennais, par M. *S. Ropartz*. — La Vie en famille, de Mlle Zénaïde Fleuriot, par M. *Alfred Nettement* 157
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 162
Nécrologie. — M. le docteur Thibeaud, par M. *Alfred Lallié* 167

MARS.

Henri VIII et sa Réforme, par M. *J.-M. Le Huërou* 169
Une Journée à la Colonie de Mettray, par M. *Ch. de Montigny* ... 179
Une vocation héréditaire, nouvelle, par M. *S. Ropartz* 196
Études historiques. — Saint Félix, évêque de Nantes — VIe siècle — (suite), par M. le *Vte Édouard de Kersabiec* 206
Études biographiques. — Notice sur Mgr Gabriel Bruté, traduit de l'anglais par M. *C. de Laroche-Héron* (fin) 221
L'Ouest aux Croisades. — Les Bretons à la Massoure, par M. *H. de Fourmont* 231
Documents inédits sur l'histoire de Bretagne. — La Quittance de Florent de Haynault, par M. *Stéphane de la Nicollière* 235
Les trois Races, par M. *Eugène Loudun* 240
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 243
Nécrologie. — M. l'abbé Baudouin, par M. *Alfred Biré* 248

AVRIL.

Une Vocation héréditaire, nouvelle (fin), par M. *S. Ropartz* 249
Les hommes d'Homère, par M. *Alfred de Courcy* 262
Études biographiques. — L'abbé Joly, professeur au collége de Guérande, par M. *L. Thibeaud* 278
La Justice des Terroristes, par M. *Anatole de Barthélemy* 271
Études historiques. — Saint Félix, évêque de Nantes — VIe siècle — (fin), par M. le *Vte Édouard de Kersabiec* 305
Poésie. — Le Printemps, par M. *Emile Grimaud* 330
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 331

MAI.

Les Jeunes morts. — II. Alfred Tonnellé, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 337
Récits des bords de la mer. — La Falaise de Saint-Lunaire, nouvelle, par M. *Jacques d'Argol*..... 357
Poésie. — Le Fou du roi, par M. *Hippolyte Minier*..... 381
Le Pin-en-Mauges, par M. *Charles Thenaisie*..... 390
Notices et comptes rendus : — Poésies patoises, de l'abbé Gusteau, par M. *Émile Grimaud*..... 396
Les cent trente-deux Nantais. — Lettre de M. J. de la Pilorgerie au directeur de la *Revue*. — Un extrait de l'acte d'accusation. 400
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 411

JUIN.

Deux lettres inédites de saint François de Sales, par M. *S. Ropartz*. 417
Récits des bords de la mer. — La Falaise de Saint-Lunaire, nouvelle (suite et fin), par M. *Jacques d'Argol*..... 427
Études littéraires. — Poètes et Artistes contemporains, de M. Alfred Nettement, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 447
Le Pin en Mauges (suite et fin), par M. *Charles Thenaisie*..... 458
De la Décentralisation intellectuelle, par M. *A. de la Borderie*.... 465
Documents inédits. — Vie de M. de Barillon, évêque de Luçon (1671-1699), écrite par lui-même. — Communiquée par M. *E. des Nouhes*..... 471
Chronique, par M. *A. de la Borderie*..... 483
Mélanges. — Les cent trente-deux Nantais : Lettres de MM. Aug. Bernède et A. de Barthélemy. — Le Collectionneur breton.... 491
Nécrologie. — M. La Roche-Billou, par M. *Eugène de la Gournerie*. — M. Trémintin..... 494

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — La Cornouaille au temps du roi Grallon, par M. *A. de la Borderie*, 9-28, 89-103. — Saint-Félix, évêque de Nantes (suite et fin), par M. *le Vte Édouard de Kersabiec*, 73-81, 206-220, 305-329. — Henri VIII et sa réforme, par M. *J.-M. Le Huërou*, 169-178. — Les Bretons à la Massoure, par M. *H. de Fourmont*, 231-234. — La Quittance de Florent de Haynaut, par M. *S. de la Nicollière*, 235-239. — La Justice des Terroristes, par M. *A. de Barthélemy*, 291-304. — Le Pin-en-Mauges, par M. *Charles Thenaisie*, 390-395, 458-464. — Les cent trente-deux Nantais : Lettres de MM. J. de la Pilorgerie, 400-407 ; Aug. Bernède, 491-492, et A. de Barthélemy, 492-493 ; Extrait du Bulletin du tribunal révolutionnaire, 407-409.

BIOGRAPHIE. — Saint-Vincent-de-Paul, par M. *Edmond Dupré*, 29-36. — Notice sur Mgr Gabriel Bruté, premier évêque de Vincennes (États-Unis), traduit de l'anglais, par M. *C. de Laroche-Héron* (suite et fin), 150-156, 221-230. — L'abbé Joly, professeur au collége de Guérande, par M. *L. Thibeaud*, 278-290. — Vie de M. de Barillon, évêque de Luçon (1671-1699), écrite par lui-même, 471-482. — Notice sur M. de Barillon, par M. *E. des Nouhes*, 471-473.

ARCHÉOLOGIE. — Mobilier d'un Gentilhomme et d'un Journalier bretons au XVIe siècle, par M. *S. Ropartz*, 37-55.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique mensuelle, par M. *Louis de Kerjean*, 83-88, 162-167, 248-247, 331-336, 411-416, par M. *A. de la Borderie*, 483-490. — Nécrologie : Mgr Martial, évêque de Saint-Brieuc, 88, M. Ch. de Montigny, 88, M. le comte E. de Kergariou, 88. — M. le docteur Thibeaud, par M. *Alfred Lallié*, 167-168. — M. L'abbé Baudouin, par M. *Alfred Biré*, 248. — M. La Roche-Billou, par M. *Eugène de la Gournerie*, 494-496. — M. Trémintin, 496.

LITTÉRATURE.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — L'Art et la Poésie, par M. *Alfred Nettement*, 64-72. — Pensées vagabondes, par M. *le Vte Charles de Nugent*, 82. — Les *Lettres de Mme Swetchine*, par M. *Eugène de la Gournerie*, 119-139. — M. de Pontmartin et M. Sainte-Beuve, par M. *Edmond Dupré*, 140-149. — Les trois races, par M. *Eugène Loudun*, 240-242. — Les Hommes d'Homère, par M. *Alfred de Courcy*, 262-277. — Alfred Tonnellé, par M. *Eugène de la Gournerie*, 337-356. — Deux lettres inédites de saint François de Sales, communiquées par M. *S. Ropartz*, 417-426. — *Poètes et artistes contemporains*, de M. Alfred Nettement, par M. *Eugène de la Gournerie*, 447-457. — De la Décentralisation intellectuelle, par M. *A. de la Borderie*, 465-470.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Le Père Jacotin, ou comment on bâtit une église, par M. *P. de Saint-Vincent*, 57-63. — Les Aventures de monsieur Tam-Kik, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 104-118. — Une Journée à la Colonie de Mettray, par M. *Ch. de Montigny*, 179-195. — Une Vocation héréditaire, par M. *S. Ropartz*, 196-205, 249-261. — La Falaise de Saint-Lunaire, par M. *Jacques d'Argol*, 357-380, 427-446.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Lettres inédites de J.-M. et F. de La Mennais*, par M. *S. Ropartz*, 157-160. — *La vie en famille*, de Mlle Zénaïde Fleuriot, par M. *Alfred Nettement*, 157-161. — *Poésies patoises* de l'abbé Gusteau, par M. *Émile Grimaud*, 396-399.

POÉSIE. — Le Rouet, 55-56, le Printemps, 330, par M. *Émile Grimaud*. — Le Fou du roi, par M. *Hippolyte Minier*, 381-389.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

D'ARGOL (Jacques). — La Falaise de Saint-Lunaire, 357-380, 427-446.

DE BARILLON (Mgr). — Vie de Mgr de Barillon, évêque de Luçon (1671-1699), écrite par lui-même, 471-482.

DE BARTHÉLEMY (Anatole). — La Justice des Terroristes, 291-304. — Lettre au sujet des cent trente-deux Nantais, 492-493.

BERNÈDE (Auguste). — Lettre au sujet des cent trente-deux Nantais, 491-492.

BIRÉ (Alfred). — Nécrologie : M. l'abbé Baudouin, 248.

DE LA BORDERIE (Arthur). — La Cornouaille au temps du roi Grallon, 9-28, 89-103. — De la Décentralisation intellectuelle, 495-470. — Chronique de juin, 483-490.

DE COURCY (Alfred). — Les Hommes d'Homère 262-277.

DUPRÉ (Edmond). — Saint Vincent-de-Paul, 29-36. — M. de Pontmartin et M. Sainte-Beuve, 140-149.

DE FOURMONT (H.). — Les Bretons à la Massoure, 231-234.

GRIMAUD (Émile). — Le Rouet, 55-56. — Le Printemps, 330. — *Poésies patoises* par l'abbé Gusteau, 396-399.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — Les *Lettres de Mme Swetchine*, 119-139. — Alfred Tonnellé, 337-356. — *Poètes et artistes contemporains*, par M. *Alfred Nettement*, 447-457. — M. La Roche-Billou, 494-496.

LE HUÉROU (J.-M.). — Henri VIII et sa Réforme, 169-178.

DE KERJEAN (Louis). — Chronique mensuelle, 83-88, 162-167, 243-247, 331-336, 411-416.

LALLIÉ (Alfred). — Nécrologie : M. le docteur Thibeaud, 167-168.

DE LAROCHE-HÉRON (C.) — Traduction de l'anglais de la Notice sur Mgr Bruté, premier évêque de Vincennes (États-Unis) 150-156, 221-230.

DU LAURENS DE LA BARRE (E.). — Les Aventures de monsieur Tam-Kik, 104-118.

LOUDUN (Eugène). — Les trois races, 240-242.
MINIER (Hippolyte). — Le fou du roi, 381-389.
DE MONTIGNY (Ch.). — Une journée à la colonie de Mettray, 179-195.
NETTEMENT (Alfred). — L'art et la poésie, 64-72. — *La vie en famille*, par Mlle Zénaïde Fleuriot, 157-161.
DE LA NICOLLIÈRE (Stéphane). — La quittance de Florent de Haynaut, 235-239.
DES NOUHES (E.). — Notice sur M. de Barillon, évêque de Luçon, 471-473.
DE NUGENT (Charles). Pensées vagabondes, 82.
DE LA PILORGERIE (J.). — Les cent trente-deux Nantais, 400-407.
ROPARTZ (S.). — Mobilier d'un gentilhomme et d'un journalier bretons au XVIe siècle, 37-55. — *Lettres inédites de J.-M. et F. de La Mennais*, 157-160. — Une vocation héréditaire, 196-205, 294-261. — Deux lettres inédites de saint François de Sales, 417-426.
DE SAINT-VINCENT (P.). — Le père Jacotin ou comment on bâtit une église, 57-63.
SIOC'HAN DE KERSABIEC (Vte Édouard). — Saint Félix, évêque de Nantes (suite et fin), 73-81, 206-220, 305-329.
THENAISIE (Charles). — Le Pin-en-Mauges, 390-395, 458-464.
THIBEAUD (L.). — L'abbé Joly, professeur au collége de Guérande, 278-290.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Causeries du lundi, par M. Sainte-Beuve, 140.
Causeries littéraires, par M. A. de Pontmartin, 140-149.
Fragments sur l'art et la philosophie, par A. Tonnellé, 337-356.
Gaëtana, par M. Edmond About, 84-88.
Histoire du journal La Mode, par M. de Grenville, 412-413.
Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris, par M. E. Campardon, 291-304.
Hommes d'Homère (les), par M. S. Delorme, 262-277.
Jeudis de Mme Charbonneau (les), par M. A. de Pontmartin; 413-415.
Justice révolutionnaire à Paris, Bordeaux, Brest, Lyon, Nantes, etc., (la), par M. Ch. Berryat-Saint-Prix, 291-304.
Lettres de Mme Swetchine, 119-139.
Lettres inédites de J.-M. et F. de La Mennais, 157-160.
Marat ou l'Ami du Peuple, par M. Ch. Brunet, 291-304.
Les Misérables, par M. V. Hugo, 411-412.
Nobiliaire et Armorial de Bretagne, par M. P. de Courcy, v-vii, 336.
Parfum de Rome (le), par M. Louis Veuillot, 162-167.
Poètes et artistes contemporains, par M. A. Nettement, 447-457.
Saint-Vincent-de-Paul, par M. l'abbé Maynard, 29-36.
Signes du temps (les), par M. G. de Cadoudal, 83-84.
Trois races (les), par M. Eugène Loudun, 240-242.
Vie en famille (la), par Mlle Z. Fleuriot, 160-161.

FIN DU TOME PREMIER.

Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, pl. du Commerce, 1.

Princeton University Library
32101 064991282

[redacted]

[redacted]

XXXXXXXXXXXX
MAR 9 1987

[redacted]

[redacted]